Éprouver l'hospitalité privée : l'accueil chez soi du jeune exilé isolé

Evangeline Masson

▶ **To cite this version:**

Evangeline Masson. Éprouver l'hospitalité privée : l'accueil chez soi du jeune exilé isolé. Sociologie. Université de Strasbourg, 2020. Français. NNT : 2020STRAG030 . tel-03203249

HAL Id: tel-03203249
https://theses.hal.science/tel-03203249

Submitted on 20 Apr 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ
DE STRASBOURG

ÉCOLE DOCTORALE Sciences humaines et sociales – Perspectives européennes
(ED PHS-PE)
[Dynamiques Européennes (DyamE) – UMR 7367]

THÈSE présentée par :

Evangeline MASSON DIEZ

soutenue le : **15 décembre 2020**

pour obtenir le grade de : **Docteur de l'université de Strasbourg**

Discipline/ Spécialité : Sociologie des migrations

Éprouver l'hospitalité privée :
l'accueil chez soi du jeune exilé isolé

THÈSE dirigée par :
LAACHER Smaïn Professeur de sociologie, Université de Strasbourg

RAPPORTEURS :
BLIDON Marianne Maître de conférence, IDUP - Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne
COUTANT Isabelle Directrice de recherche, CNRS – IRIS

AUTRES MEMBRES DU JURY :
AGIER Michel Directeur de recherche, EHESS
PIAN Anaïk Maître de conférence, Université de Strasbourg
PETTE Mathilde Maître de conférence, Université de Perpignan

Remerciements

Je tiens à remercier Fiona, Delphine, Catherine de m'avoir accueillie avec tant de simplicité ainsi que tous les hébergeuses, hébergeurs et hébergés de Paris d'Exil de m'avoir raconté leurs vies, leurs quotidiens, leurs histoires et leurs actions. J'espère que ces quelques pages respecteront leurs engagements.

Merci à Smaïn Laacher d'avoir accepté de suivre cette recherche sans me connaître. Merci d'avoir été présent régulièrement tout en me laissant une grande liberté sur la manière de mener ce travail. Merci à Anaïk Pian et à Michel Agier pour leur présence au sein du Comité de suivi et pour leurs conseils et encouragements avisés. Je remercie en outre tous les membres du jury qui ont accepté de lire et de discuter ce travail.

Cette thèse a reçu le soutien matériel de l'ANR Babels et le soutien financier l'Institut Convergences Migration. Au-delà de l'aide reçue, un sincère remerciement à toutes les fellows et responsables de l'ICM pour leurs échanges et présences lors de mes quelques journées de travail au Campus Condorcet. Merci à Géraldine Aresteanu de m'avoir prêtée ces magnifiques photos qui donnent des visages à ce travail.

Merci à Gilles A.Tiberghien de m'avoir donné le goût de la recherche lors de ma maîtrise d'esthétique il y a fort longtemps et d'avoir depuis toujours insisté pour que je fasse des détours et des à côté.

Je remercie particulièrement Marjorie Gerbier-Aublanc pour son soutien infaillible, sa disponibilité et ses envies de co-écrire des articles, Stefan le Courant et Camille Gardesse de m'avoir appris les codes d'un milieu qui m'est encore mal connu, pour m'avoir rassurée et pour les conversations digressives. Merci à Camille Schmoll pour ces encouragements qui, un soir, sans qu'elle s'en rende compte, m'a redonné confiance dans la pertinence de reprendre des études après 10 ans d'interruption. Merci à Mégane Réginal, Joane Chahine, Pierre Eloy, Louis Bourgois, Nadège Bourguignon, Soazig Dollet, Romane Sabrié, Chloé Ollitrault et Clément Luccioni pour nos (trop rares) échanges sur nos sujets et nos terrains respectifs. Ainsi qu'à toute l'équipe de Hors la rue et de Trajectoires.

Merci à mes (ex-)collègues et amies qui ont toujours cru en mes projets même lorsque je n'y croyais plus : notre *dreamteam* Anne-Paule, Morgane et Céline, Aude, Julien, Solène (et à ses parents et leur paradis caché). Merci à tous les autres qui ont eu la patience et parfois l'intérêt à m'entendre parler de mon sujet et à tous ceux aussi qui n'en avaient rien à faire. Dix mille merci (et encore c'est peu) à Chloé, fidèle relectrice de la première ligne aux derniers mots et amie sincère. Je vous dois tous les verres du monde.

Enfin, merci à tous ceux qui m'ont appris l'hospitalité avant même que je connaisse ce mot : mes parents, Narguiza, Mansour, Maki, John W. et Kabba.

Merci aux 3C, surtout à leurs longues siestes et leurs (presque) bonnes nuits.

Merci à Patricio pour sa présence et sa confiance infaillibles.

« Je veux sa vie de périls,
la mienne est pauvre »

Marie Cosnay
Dans nos maisons (2019)

« Ils réfléchissent
mais il y a tellement de souvenirs qui leur reviennent qu'ils restent muets.
Ils préféreraient prendre le temps d'expliquer leurs histoires,
parce que parler d'une seule chose,
c'est nier toutes les autres. »

Baudoin & Troubs
Humains. La Roya est un fleuve (2018)

Table des matières

Remerciements 5
Table des matières 9
Liste des figures 13
Liste des annexes 15
Introduction 17
Une crise de l'accueil institutionnel 18
Héberger chez soi : une épreuve qui transforme ? 20
« L'urgence de s'interroger » 21
De la première évacuation médiatisée à l'ouverture du CPA 23
Méthodologie de recherche 24
De l'instabilité du terrain et de la posture de chercheuse 29
Un cadre théorique transversal 35
Choix des termes des enquêtés 38
Plan 40
Préambule 45
Trois nuits avec l'autre 45
Chapitre 1 57
Sur les trottoirs de Paris 57
1. La constitution d'un espace 58
Des campements parisiens au centre de premier accueil 58
Un quartier marqué par les installations et les occupations précédentes 68
2. La multiplicité des acteurs 75
Associations conventionnées, indépendantes et nouvelles associations 76
Des collectifs auto-déclarés mouvants et omniprésents 78
Utopia 56 : un nouvel acteur à part 84
La Mairie de Paris : un acteur institutionnel incontournable 86
Citoyens, voisins, soutiens et « non-affiliés » 89
3. Des relations conflictuelles 92
Méconnaissance et défiance réciproques 92

L'action distributive comme révélatrice des tensions 95
L'absence des uns pour justifier l'action des autres 99
4. De l'enjeu de s'identifier 100
Ecrire une histoire 101
Se nommer 103
Chapitre 2 111
Mineurs et hébergement : de l'aide sociale à l'enfance à Paris d'Exil 111
1. Un cadre juridique de la prise en charge inégal et critiqué 112
De plus en plus de jeunes, de moins en moins de mineurs 112
Variations dans la méthodologie de l'évaluation 115
Un système régulièrement dénoncé 119
2. Aperçu de l'hospitalité privée : du national au local 123
Les différentes réalités de l'hospitalité privée 124
De RESF à l'hébergement bénévole organisé par l'ASE 129
Une pratique ni légale ni illégale 135
3. Paris d'Exil - Mineur.e 137
« *Au début c'était des personnes, puis ça a été un collectif, aujourd'hui c'est une association* » 138
L'activité auprès des jeunes étrangers entre 2016 et 2018 143
Les acteurs du pôle mineur.e 147
Une organisation bricolée 164
Une hospitalité à la carte 181
Chapitre 3 187
Héberger 187
1. Vicky, Louis, Gabin, Capucine, Hélène : quatre profils d'hébergeurs 190
Héberger un jeune exilé : une cause comme une autre 191
Accueillir un semblable : une convergence des luttes 194
Abriter un jeune : un primo-engagement accessible 200
Recevoir un mineur : un acte d'insurgence professionnelle 207
2. Les ressorts et les conditions de l'engagement 212
Des images envahissantes 213
Des émotions désagréables 215
Connaissance d'un pair 217
La possibilité pratique 219

La jeunesse des hébergés 221
Un positionnement politique ambivalent 223
3. Un acte utile et rentable 225
Un engagement valorisant et efficace 226
Une reconnaissance à double sens 230
Un engagement sans contrainte et souple 232
Chapitre 4 239
Coordonner 239
1. Une « *dreamteam* » féminine 241
Un engagement sexuellement assigné ? 242
Tensions autour de la professionnalisation et de l'institutionnalisation 247
2. Quand organiser l'hospitalité devient douloureux 251
La sélection, contrainte insupportable des jeunes à accueillir 251
Le « *feeling* » et l'improvisation collective comme mode d'organisation 260
3. La gestion pérenne de l'urgence 263
Quand l'urgence devient une norme 265
Une violence omniprésente 269
4. Un épuisement inévitable et salvateur 270
Epuisement professionnel ou usure par compassion ? 273
Lorsque l'épuisement fait avancer 277
Chapitre 5 289
Reconstruire une parenté « comme si » 289
1. Les changements d'hôtes ou l'impossible relation 292
La première fois 293
Les fois suivantes 296
2. Une cohabitation extra-ordinaire aux attentes antinomiques 300
Le récit de soi tel une injonction au partage 302
Une expérience indicible 305
3. Quand les arrangements du quotidien et du foyer dessinent la relation 308
Re-organiser son espace 309
Remettre les clés : un rituel d'entrée 317
Des règles pour adoucir le non-ordinaire 318
4. Des femmes blanches et des garçons noirs 321
Un autre exotique 322

Une séduction taboue 325
Faire du jeune homme un enfant 330
5. Une posture maternelle rassurante 334
Chapitre 6 343
Un acte qui (re)politise 343
1. Un acte nommé comme non politique 345
2. Un bouleversement politique par l'intime 349
De la prise de conscience de la première fois aux chocs répétés 350
Une transformation politique et un écœurement partagé 356
Un militantisme existentiel 360
3. Quand transformer son foyer ne suffit pas à changer le monde 361
La défense d'une cause impossible 362
Une pensée politique inimaginable 366
Une transformation intime et antipolitique 368
Conclusion 373
Bibliographie 385
Annexes 395
Résumé en anglais 416

Liste des figures

Figure 1 : Carte de l'est parisien, réalisée par Laura Pandelle publiée dans la Revue Z (Paris II, n° 11, 2018)..... 59
Figure 2 : Carte conçue par le collectif Austerlitz, la Chapelle Debout ! et le CPSE qui juxtapose les données et les expériences vécues par les exilés. 66
Figure 3 : Documents rédigés en anglais et en arabe remis aux exilés à Vintimille comprenant des indications pour rejoindre et vivre à Paris et Calais (août 2016, Evangeline Masson Diez)..... 69
Figure 4 : Chronologie croisée des campements et de Paris d'Exil. 109
Figure 5 : Nombre de jeunes reconnus mineurs par l'ASE par an entre 2013 et 2018..... 114
Figure 6 : Résumé schématique du parcours suivi par les jeunes étrangers pour être reconnus mineur étranger isolé par l'ASE à Paris (juin 2018). 117
Figure 7 : Captures d'écran des pages *Facebook* de la Timmy et de Paris d'Exil (mai 2017). 142
Figure 8 : Age des 65 hébergés par Paris d'Exil (janvier 2018). 149
Figure 9 : Récapitulatif des nationalités des jeunes signalés et des jeunes hébergés par Paris d'Exil (janvier 2018). 151
Figure 10 : Répartition des hébergeuses par genre. 155
Figure 11 : Répartition des hébergeuses par classe d'âge. 156
Figure 12 : Situation de vie dans le foyer des hébergeuses. 156
Figure 13 : Lieux de vie des hébergeuses. 157
Figure 14 : Conditions de logement des hébergeuses. 158
Figure 15 : Niveau d'études des hébergeuses..... 158
Figure 16 : Catégorie socio-professionnelle des hébergeuses. 159
Figure 17 : Captures d'écran de signalements à destination de Paris d'Exil. 168

Liste des annexes

Annexe 1 : Glossaire des sigles utilisés 395
Annexe 2 : Liste des personnes interviewées 397
Annexe 3 : Questionnaire envoyé aux hébergeurs..... 401
Annexe 4 : Petit guide pratique de la solidarité avec les mineur.e.s exilé.e.s à Paris édité par Paris d'Exil (juin 2017)..... 407
Annexe 5 : Remerciements envoyés à tous les hébergeurs.ses par Paris d'Exil (juin 2017). 408
Annexe 6 : Documents envoyés aux candidats à l'hébergement (juillet 2017)..... 410
Annexe 7 : Chartre tripartite d'hébergement citoyen (août 2017)..... 413
Annexe 8 : Présentation du travail photographique STOP KIDding de Géraldine Aresteanu 414

Introduction

> « *Bonjour à toutes et tous,*
> *Nous sommes l'équipe qui coordonne l'hébergement de jeunes étrangers isolés, arrivés en France sans aucun adulte référent. Faute de prise en charge ils sont livrés à eux-mêmes, dans la rue, sans suivi social ou médical, sans appui.*
> *Nous sommes à la recherche d'un maximum d'hébergeurs sur Paris et sa région. Accepteriez-vous de recevoir un jeune, ou deux, chez vous, ne serait-ce que pour quelques nuits, le temps qu'ils fassent leurs démarches administratives ?*
> *Canapé, matelas au sol... Le confort n'est pas l'élément déterminant, l'important pour eux est d'avoir un endroit où dormir et des personnes bienveillantes pour leur ouvrir leur porte ;-)*
> *[…] Toutes les personnes qui se lancent dans l'aventure sont ravies de la rencontre et des liens qui se tissent avec les jeunes ! Souhaitez-vous vous lancer à votre tour ? […] »*

Voici les mots reçus par mail le 19 septembre 2016 alors que je commence juste ma recherche de thèse. Une connaissance, croisée dans le cadre d'une recherche-action menée avec l'UNICEF, est expéditrice du mail. Elle me demande de « *diffuser* » ce message « *à des personnes de grande confiance, car c'est une démarche très informelle !* » Pour plus de détails, elle me laisse les numéros de portable de deux hébergeuses – coordinatrices. Ce mail, je n'y répondrai jamais et je ne le ferai jamais suivre. Pourtant il aiguise ma curiosité. Plusieurs phrases m'interpellaient « *ne serait-ce que pour quelques nuits* », « *le confort n'est pas l'élément déterminant* », « *toutes les personnes (…) sont ravies de la rencontre* ». Autant d'éléments qui me paraissent à la fois trop simples et trop complexes pour m'en contenter. J'ai envie d'en savoir plus. Ces pratiques d'hébergement chez des particuliers de jeunes étrangers isolés non pris en charge par les institutions sera mon sujet de recherche. Se concentrer sur l'hospitalité privée, c'est-à-dire sur l'action de recevoir, loger, nourrir et héberger chez soi quelqu'un gracieusement, me paraît un prisme pertinent pour penser les nouvelles mobilisations auprès des exilés.

Une crise de l'accueil institutionnel

Dès le mois de mai 2015, plusieurs centaines de personnes migrantes, réfugiées ou exilées dorment sous des tentes, dans des sacs de couchage ou sur des cartons sous le métro aérien de la ligne 2 dans le nord de Paris. Rapidement un cycle d'évacuations, d'expulsions, de harcèlement et de mises à l'abri est mis en œuvre par les pouvoirs publics et les forces de l'ordre jusqu'au recul des populations exilées aux portes de Paris et à la Seine St Denis durant l'hiver 2018. Tout au long de cette période, des citoyens, des Parisiens, des voisins descendent de chez eux pour aider ces étrangers démunis. Ce qui était nommée « crise migratoire » a plutôt été vécue comme une « crise de l'hospitalité institutionnelle » (Akoka, Carlier & de Coussemaker, 2017). Dès lors, il convient pour les habitants de ces quartiers et pour d'autres individus, soutiens, militants ou simplement aidants de proposer un accueil digne aux personnes qui vivent dans ces campements. Distribution de repas, de téléphones portables, de tentes ou de vêtements, cours de français et de remise à niveau, suivi psychologique et aide à l'accompagnement administratif ou juridique... De plus en plus d'activités de solidarité s'organisent au fur et à mesure. Rapidement, le quotidien des migrants mobilise une pluralité d'acteurs aux logiques distinctes, des représentants de l'Etat, des associations mandatées par la Mairie ou le Département, des services publics, des petites associations locales, des collectifs militants et des soutiens intervenant en leur nom propre. On note une grande ampleur et un renouvellement des interventions citoyennes et indépendantes à Paris dans un premier temps, dès l'été 2015, puis ailleurs dans l'hexagone. La visibilité de ces campements urbains de migrants à Paris et ailleurs, la médiatisation des morts sur la route migratoire et la faible visibilité des associations caritatives dans les campements favorisent les mobilisations citoyennes auprès des exilés. Bien que la mobilisation des particuliers dans l'aide auprès des migrants ne soit pas un phénomène nouveau, les interventions d'aidants non professionnels, non affiliés à des associations ou à des collectifs sont de plus en plus nombreuses auprès des adultes, des familles, mais aussi auprès des jeunes exilés non reconnus mineurs par l'aide sociale à l'enfance (ASE) ou après des délais particulièrement longs.

Moins visible que les actions de distributions, l'hébergement chez des particuliers prend de l'ampleur courant 2015 à Paris, et, dès 2016 à Nantes, Bordeaux, Lille ou encore à Tours. Des familles, des couples, des hommes et des femmes seules accueillent des demandeurs d'asile, des réfugiés, des mineurs ou des personnes déboutées sur un canapé, par terre ou dans la chambre de leurs enfants qui ont quitté le foyer. Ils hébergent pour une nuit, une semaine ou

un mois. Coordonné par des associations ou des collectifs de citoyens, l'hébergement s'impose, à première vue, comme un nouveau mode d'engagement.

Au sein de cette diversité d'actions et de mobilisations, à Paris, le Collectif Parisien de Soutien aux Exilés (CPSE) se structure. Une équipe dédiée aux mineurs (la Timmy) voit le jour durant l'été 2015. C'est une des actrices de ce mouvement qui m'a adressé le mail cité en ouverture. L'objectif est de fournir aux mineurs étrangers isolés, qui ne sont pas pris en charge par les services de l'ASE, un hébergement chez des particuliers, à Paris ou en banlieue, et de les accompagner dans toutes les démarches, du recours juridique à l'accès aux soins en passant par les cours de français. L'équipe de coordinatrices s'est donné comme principe de ne jamais remettre les jeunes à la rue ni de les questionner sur leur minorité. Ce volet hébergement grandit rapidement. En avril 2017, des membres du CPSE crée l'association Paris d'Exil, une partie de la Timmy rejoint alors Paris d'Exil et devient l'équipe Paris d'Exil - Mineur.e. D'autres membres de la Timmy décident de rester indépendants et gardent le nom de Timmy – Soutien aux mineurs exilés. Si durant l'été 2015, la Timmy-CPSE concerne une dizaine d'hébergeurs et d'hébergeuses et une vingtaine de mineurs, en juin 2017, l'association Paris d'Exil coordonne l'hébergement en court et long terme de 100 à 120 jeunes dans environ 250 foyers.

Il y a quatre ans, mon hypothèse initiale de recherche supposait que l'apparition des campements visibles sur les trottoirs parisiens avait permis l'émergence de nouvelles formes de mobilisations et d'engagements. D'une part, j'observais des incompréhensions et une méconnaissance réciproque entre collectifs, individus et associations, d'autre part, les soutiens indépendants devenaient des acteurs à part entière de la solidarité. Je voulais alors analyser comment ces mobilisations interrogent les pratiques associatives et institutionnelles. Rapidement l'hébergement non formalisé et non contractualisé chez des particuliers s'est imposé comme une mobilisation intéressante à explorer, d'autant plus qu'à Paris, cette réalité semblait avoir vu le jour en même temps que la visibilité des campements. J'ai donc choisi de circonscrire mon étude à ces dynamiques d'accueil à domicile de jeunes étrangers non reconnus mineurs par les institutions. L'hospitalité privée des exilés, organisée et mise en œuvre par des particuliers en dehors des pratiques institutionnelles et conventionnées, et qui se substitue à l'Etat, soulève un ensemble de dilemmes moraux, sociaux et politiques. Très vite, deux choses ont attiré mon attention. Premièrement, le fait que cette mobilisation fédère un nombre important de femmes primo-engagées, deuxièmement, l'épuisement observé et les souffrances

confiées par les coordinatrices, les hébergeurs et les hébergeuses. C'est à partir de ces deux éléments que j'ai construit ma recherche.

Héberger chez soi : une épreuve qui transforme ?

Pour questionner ce que représente le fait d'accueillir chez soi des mineurs isolés, j'ai fait le choix d'observer l'association Paris d'Exil, la première à avoir eu une telle activité d'envergure en Ile-de-France, et d'interroger la mise en œuvre de cette dynamique du point de vue des coordinatrices, des hébergeurs et des hébergeuses de cette association.

C'est véritablement les moyens mis en œuvre pour mettre en place ces pratiques qui m'intéressent, plus que les aboutissements observés. Dans quel contexte et comment ces pratiques ont vu le jour ? Qui sont ces hébergeurs, ces hébergeuses et ces coordinatrices ? L'objectif est de rendre compte des épreuves que représente l'hospitalité pour celles qui la portent et la déploient, c'est-à-dire celles qui hébergent et celles qui organisent l'hospitalité. Je m'attarderai sur les liens qui unissent et sur les tensions qui opposent ces deux univers de l'hospitalité, celui d'organiser l'hospitalité et celui d'accueillir chez soi. La problématique de cette recherche est double : héberger chez soi un mineur étranger isolé est-il vécu comme un engagement politique, militant, caritatif ou moral ? Quel rapport à l'étranger, à la citoyenneté, à la société et au politique cette hospitalité privée définit-elle ?

Mes hypothèses centrales interrogent donc la dimension politique et morale de l'acte d'héberger, l'illusion d'une hospitalité présentée comme « à la carte » et sans contrainte par les hôtes accueillants ainsi que l'épreuve que représente la cohabitation avec l'étranger. Comment l'accueil de l'autre chez soi perturbe le quotidien ? Comment cette épreuve de la rencontre de l'exilé dans son foyer dessine-t-elle un nouveau rapport à l'étranger et au politique ? Ce qui importe dans ce travail est d'analyser l'avènement d'une expérience collective, d'une implication de citoyens ordinaires aux interstices de l'action humanitaire spécialisée et de l'(in)action publique, qui se traduit par une transformation progressive des perceptions de l'autre, de soi, des institutions et du politique.

« L'urgence de s'interroger »

En septembre 2016, lorsque j'ai commencé cette recherche doctorale, et afin de comprendre ce qui s'est joué et déroulé durant l'été 2015 et dans les mois qui ont suivi, j'ai entrepris de cartographier les solidarités développées. Pour cela, j'ai contacté des acteurs de terrain, comme les équipes de Dom'Asile, le Cèdre, Emmaüs, Hors la Rue ou encore du Secours Catholique, ainsi que des membres de la Mairie de Paris et du cabinet de Dominique Versini, adjointe au Maire de Paris chargée de toutes les questions relatives aux solidarités, lutte contre l'exclusion, accueil des réfugiés et protection de l'enfance. Autant de structures et de personnes avec qui j'avais eu l'occasion de travailler en tant que salariée entre 2005 et 2015. Le but était de les interroger sur leurs souvenirs de l'été 2015 et l'arrivée de nouveaux acteurs, citoyens ou collectifs, constitués ou non. Dans un premier temps, ces échanges ont été menés de manière informelle, dans une grande confiance. En parallèle, j'ai suivi les murs et les publications sur le réseau social *Facebook* des principaux collectifs dont j'avais entendu parler (La Chapelle en Lutte, le Collectif Parisien de Soutien aux Exilés, La Chapelle Debout, la Timmy…) et les publications régulières des blogs proches de ces mouvements. Je me suis rendue régulièrement dans les campements à Stalingrad, à Pajol ou Porte de la Chapelle afin de mener des observations lors des cours de français et des distributions alimentaires, ainsi que sur le quotidien de ces espaces et des passages des soutiens. J'ai aussi assisté à trois évacuations et opérations de mises à l'abri organisées par la Ville de Paris. Enfin, j'ai pris contact avec certaines nouvelles structures actives dans les campements et d'autres associations engagées dans ou à proximité du Centre de Premier Accueil Boulevard Ney. En tant que « *personne sensible* » à l'aide aux exilés, j'ai pu participer à une soirée de présentation organisée par le Collectif Parisien de Soutien aux Exilés (CPSE) le mercredi 4 octobre 2016 dans un café de la place de Stalingrad. Je suis devenue bénévole Emmaüs, en novembre 2016, pour le Centre pour les primo-arrivants, situé boulevard Ney, ainsi, que, bénévole pour Utopia 56 et pour Solidarité Wilson qui distribuent des petits déjeuners devant le centre. Le but n'était pas d'engager une activité bénévole régulière mais de voir, d'une part, la manière dont les personnes sont identifiées, recrutées et formées, et, d'autre part, de recueillir les modes de communication des acteurs et des protagonistes. Ces trois accès (entretiens informels auprès d'acteurs, suivi de l'activité sur les réseaux sociaux et bénévolat actif) à une histoire et une période, dont j'avais été en partie étrangère, m'ont permis d'avoir une connaissance plus complète de l'été 2015 et de ses conséquences du point de vue des acteurs. J'ai, par la suite, croisé ce savoir à des lectures de médias alternatifs et traditionnels, à l'écoute d'émission de radios et d'entretiens avec des

amis non engagés habitant le quartier de Stalingrad. Riche de toutes ces différentes entrées sur mon terrain, la réalité de l'hébergement de mineurs dans des foyers privés s'est imposée comme un véritable sujet d'étude.

Le 18 mars 2017, je m'entretiens au téléphone avec Fiona Dubois, coordinatrice de l'hébergement pour le CPSE (qui deviendra durant l'année Paris d'Exil). A l'époque, elle estime que le CPSE organise l'hébergement de 150 jeunes dans 300 foyers. L'équipe est alors d'après ses dires « *restreinte, en plein renouvellement* ». Elle comprend entre six et huit coordinatrices. Ce premier entretien est très positif. Fiona reconnaît « *l'urgence de s'interroger* » sur ce qui se vit et se joue au sein de cette mobilisation, mais dans le même temps, elle craint que les coordinatrices et les hébergeurs ne soient pas très disponibles pour se prêter au jeu des entretiens. *« Ça va être difficile, pour avoir des entretiens, c'est vrai qu'on est super occupées. La meilleure option, la seule manière d'apprendre qui on est et ce qu'on fait c'est de participer aux réunions et à la dynamique. »* C'est ainsi que je décide d'observer de l'intérieur la mobilisation en assistant à leurs réunions, de suivre les conversations en ligne, d'étudier les documents de suivi et de coordination. Lors de mon premier rendez-vous avec Fiona, qui sera suivi d'une dizaine d'autres, elle a ces mots : « *Y'a des choses sur lesquelles on ne parle pas publiquement, parce qu'on sait que c'est limite et que c'est presque illégal. On bosse avec des jeunes refusés comme mineurs mais qui sont mineurs pour nous. Il y a un risque par rapport au juge, le risque qu'ils ne soient pas reconnus comme isolés. Même des belles chaussures Nike peuvent jouer sur une non prise en charge. »* C'est avec ces phrases qui sonnent comme des confidences que je décide de cheminer avec Fiona et les autres.

Je restreins alors mon observation et ma participation à l'hébergement solidaire des mineurs isolés étrangers organisé par la Timmy et le CPSE. Dès lors, à l'inverse de la mise en garde de Fiona, coordinatrices et hébergeuses se révèlent curieuses de la recherche engagée et m'accueillent spontanément. Quelques personnes, qui gravitent autour du mouvement sans en être membres de manière claire et assumée, se révèlent totalement inaccessibles. Quant aux autres, les différentes personnes rattachées à la Timmy puis à Paris d'Exil coordonnant l'hébergement chez des particuliers des mineurs isolés, elles se montrent très disponibles. Elles m'intègrent spontanément à leurs conversations *Messenger*, elles me partagent leurs documents de suivi que ce soient les fichiers de suivi des hébergeurs ou des mineurs ou les feuilles de route permettant le *dispatching*. Je suis invitée aux réunions formelles avec les hébergeuses ainsi qu'aux réunions informelles entre coordinatrices. Je sollicite très librement les hébergeurs pour des entretiens après qu'un questionnaire établi par mes soins ait été envoyé par les

coordinatrices. Par ailleurs, ces hébergeurs et ces hébergeuses me remercient en fin d'entretien d'avoir pu parler, pendant parfois plus de deux heures, de leur engagement. Tous nomment le besoin de raconter, d'y voir clair, d'obtenir certaines réponses à ce qu'ils vivent ou ce qu'ils estiment vivre sans prendre le temps de l'analyser ni de le questionner. J'arrive à un moment où les choses semblent évoluer, les coordinatrices s'interrogent sur le cadre à donner, les contraintes, les manières d'éviter certains risques.

En septembre 2016, j'ai intégré l'ANR Babels, sous la direction de Michel Agier, avec deux objectifs, rejoindre une dynamique de réflexion collective au niveau parisien ainsi qu'avoir un cadre d'échange mutualisé et pluridisciplinaire avec d'autres chercheurs et universitaires. A travers les temps de travaux portés au sein de Babels, j'ai pu confirmer que nombre d'engagés, soutiens, militants et hébergeurs sont étudiants, professeurs ou chercheurs. La participation à ce collectif m'a aussi permis de pouvoir communiquer à deux occasions sur ma recherche lors d'ateliers publics. Dans le cadre des séances de travail et d'échange de cette ANR, je me suis rapprochée de Marjorie Gerbier-Aublanc, post-doctorante EHESS-ANR Babels sur la question de l'hospitalité privée. Au vu de nos terrains proches, nous avons fait le choix de mener certains entretiens conjointement et avons régulièrement confronté nos hypothèses et conclusions.

Enfin, en 2018, j'ai rejoins l'Institut Convergences Migration en tant que *fellow* ; ce même institut m'a octroyé un financement pour ma quatrième année de thèse en 2019 -2020.

De la première évacuation médiatisée à l'ouverture du CPA

La temporalité de la recherche se concentre sur la période s'étendant du mois de juin 2015 au mois de décembre 2017.

Mon terrain de recherche s'organise quelques jours avant le 2 juin 2015, 18 mois donc avant le début de mes recherches, date de la première évacuation médiatisée d'un campement urbain de migrants installés au cœur de Paris. Cette date est le début officiel pour les politiques et les médias d'une série d'évacuations, de démantèlements, d'expulsions et de réinstallations des campements urbains parisiens. Ce jour-là, plusieurs centaines de personnes sont emmenées vers des hébergements temporaires. Le 2 juin 2015 marque le début d'un été particulier pour

les associations caritatives et pour certains habitants du quartier qui, quelques semaines plus tôt, ont commencé à s'engager aux côtés de ceux qui seront rapidement appelés « exilés » par les soutiens et les aidants, et non plus « réfugiés » ou « migrants ». Même si la majorité de ces exilés sont des hommes majeurs, des femmes, quelques familles, des mineurs isolés dorment aussi dans ces campements urbains. Ceux-ci, estimés peu nombreux durant l'été 2015, deviennent de plus en plus nombreux dans les mois qui suivent. Hormis les chiffres publiés par la préfecture de Paris après chaque évacuation, chiffres qui ne concernent que les migrants qui acceptent la prise en charge, il demeure très difficile d'avoir des données précises concernant les exilés qui dorment à la rue à Paris depuis 2015. Au sein de la diversité des acteurs qui interviennent sur les trottoirs parisiens, c'est à cette époque que le CPSE se structure autour d'Aubépine Dahan. La Timmy voit progressivement le jour autour d'Espérance, Fiona et d'autres.

En novembre 2017, un centre de premier accueil (CPA) pour les majeurs isolés est ouvert boulevard Ney, dans le nord de Paris. La gestion du centre est confiée à Emmaüs avec l'aide de Médecins du Monde et Utopia 56. J'ai choisi d'arrêter mon terrain de recherche au mois de décembre 2017. A cette époque de nouveaux acteurs se positionnent sur la question de l'hébergement privé des mineurs comme Utopia 56, avec l'aide de Médecins Sans Frontières. En effet, jusqu'à l'hiver 2017-2018, avant l'arrivée de Médecins Sans Frontières et d'Utopia 56, l'essentiel des mineurs hébergés chez des particuliers à Paris l'est via Paris d'Exil, ainsi que par des initiatives individuelles ou indépendantes. C'est aussi à cette époque que les campements quittent Paris intra-muros pour s'installer aux bords du nord du périphérique, vers les portes d'Aubervilliers, de la Villette et de la Chapelle et vers les villes de Seine St Denis. Les dynamiques d'interventions et de mobilisations se redéfinissent alors.

Méthodologie de recherche

Mon terrain pour cette recherche est constitué d'une enquête socio-ethnographique réalisée entre 2015 et fin 2017 en Île-de-France. Cette enquête se concentre autour de l'association Paris d'Exil, née du collectif CPSE apparu dans les campements, qui organise l'hospitalité privée de jeunes étrangers, et croise observation, participation, questionnaire et entretiens auprès de tous les acteurs de l'hospitalité : coordinatrices, hébergeuses et hébergeurs, partenaires associatifs et interlocuteurs institutionnels et politiques ainsi qu'hébergés.

Souhaitant partir des pratiques pour comprendre les dynamiques et les mobilisations mises en œuvre, j'ai adopté une posture de recherche impliquée (Agier, 2006), en observant et en suivant en temps réel les conversations en ligne des coordinatrices, leurs échanges, et en participant à leurs réunions de coordination, aux soirées d'accueil de nouveaux hébergeurs ainsi qu'en menant de nombreuses conversations informelles par téléphone, au café ou sur un morceau de trottoir. J'ai animé, à la demande des coordinatrices, un « weekend stratégique » en novembre 2018, afin de travailler sur des objectifs conjoints à tous les responsables de pôles de l'association.

Avant de mener des entretiens avec les hébergeurs et les hébergeuses, j'ai fait circuler, avec l'aide des coordinatrices, un questionnaire anonyme de 40 questions auprès de toutes les personnes en lien avec l'association. J'ai récupéré 121 questionnaires en deux vagues (67 formulaires suite au premier envoi, entre le 5 et le 10 avril 2017, puis 53 formulaires après une relance, entre 5 et le 27 octobre 2017). A l'époque, Paris d'Exil estimait avoir environ 300 hébergeurs actifs dans son listing et hébergeait entre 100 et 150 jeunes. Bien qu'aucun chiffre fiable ne puisse être avancé sur le nombre d'hébergeurs, il me paraissait essentiel de pouvoir avoir des données relatives à l'âge, la profession, le quartier ou encore la situation familiale des hébergeurs. L'objectif dans l'utilisation de ce questionnaire (reproduit en annexe) est de donner des repères chiffrés plus que d'apporter des données statistiques. A la fin du questionnaire, il était proposé de me contacter pour mener un entretien approfondi. Une quarantaine d'hébergeuses ont pris contact par mail avec moi, mais je n'ai pu mener que 15 entretiens, vues les contraintes des unes et des autres. Ces entretiens se sont déroulés à leur domicile, dans des cafés ou au bureau des enquêtées. Par la suite, j'ai mené une seconde vague d'entretiens auprès de personnes identifiées dans les conversations ou les réunions, des couples d'accueillants, des hôtes plus jeunes et des hommes hébergeurs. Aucun d'entre eux ne s'était spontanément signalé comme intéressé, mais ces entretiens me paraissaient nécessaires afin d'avoir une certaine représentativité des entretiens vis-à-vis des chiffres obtenus à partir des questionnaires. J'ai ainsi mené des entretiens semi-directifs auprès de 28 hébergeurs, 6 hébergeuses-coordinatrices, une coordinatrice non hébergeuse membre de Paris d'Exil (soit 8 hommes et 26 femmes hébergeurs âgés de 19 ans à 61 ans). Les entretiens ont duré en moyenne 1 heure 15, aucun n'a duré moins de 45 minutes, le plus long a duré 2 heures 30. Concernant les coordinatrices, avec quatre d'entre elles, nous nous sommes rencontrées plusieurs fois, pour poursuivre le premier entretien sur toute la durée de l'étude et ce jusqu'à l'été 2020. Ces différents entretiens m'ont permis de recueillir des éléments biographiques et des récits des conditions de l'engagement et

de l'hospitalité chez soi. Tous ces matériaux me permettent de croiser données statistiques et données qualitatives.

Pour des raisons de confidentialité, l'ensemble des citations et des témoignages est anonymisé dans ce travail.

J'ai aussi mené 30 entretiens avec des acteurs parisiens de l'accompagnement et l'hébergement des migrants et des personnes en précarité, bénévoles, salariés, militants ou soutiens, pour obtenir une chronologie partagée des événements et le point de vue sur ces pratiques d'hospitalité. Je me suis ainsi entretenue formellement avec différents responsables et intervenants d'associations (13 entretiens), avec des membres du cabinet de Madame Dominique Versini (deux entretiens et un focus groupe) et des soutiens non affiliés ou membres de collectifs (15 entretiens).

Concernant les entretiens avec les mineurs, ils sont au nombre de 23. Ces entretiens se sont tous déroulés à l'extérieur, dans un lieu public ou au café, ou par téléphone pour les jeunes reconnus mineurs et pris en charge en province. Si tous les entretiens avec les professionnels, les hébergeurs et les coordinatrices ont été enregistrés et retranscrits, les entretiens avec les mineurs ont été retranscrits de mémoire. Ces quelques entretiens réalisés auprès des mineurs présentent des limites et m'ont laissé un sentiment de travail incomplet. Outre les problèmes de traduction ou de mauvaise maîtrise du français de certains, l'entretien sociologique peut se révéler violent et intrusif. Il est d'autant plus délicat qu'il renvoie à l'injonction à se raconter, à l'image des procédures administratives et des expériences d'évaluation. Auprès de tous, je précisais ma fonction, mon rôle, les objectifs de mon travail et ce qui en résulterait sans que cela, pour certains, ne soit réellement appréhendable. Je commençais l'entretien en donnant mon prénom, ma situation familiale et professionnelle. Je demandais son prénom au jeune en précisant, « *si tu acceptes de me le donner, tu n'es pas obligé, et tu peux aussi en inventer un ».* Cette entrée en matière, souvent, les amusait et certains se réjouissaient de pouvoir me donner des prénoms fictifs, soit un prénom à consonance occidentale, soit un prénom de rappeur. Pourtant, je sentais que ces instants étaient délicats. Les jeunes évitaient mon regard, jouaient avec leurs doigts, étaient soit agités soit passifs. Je leur montrais, avec insistance, que je ne prenais aucune note de leurs récits. Pourtant, dans tous les cas, et comme le nomme Julien Grard (2008) à propos des handicapés psychiques qu'il a interrogés, devoir se raconter, même lorsque la demande est formulée par un enquêteur bien intentionné, peut évoquer des moments

douloureux. Parler provoque des résonances chez la personne qui doit se mettre en récit dans des situations de vulnérabilité. En outre, le rapport de pouvoir, propre à toute situation d'entretien du fait de l'asymétrie de l'échange – j'étais la seule *a priori* en droit d'interroger l'autre, même si je les invitais à me poser des questions –, était accentué par le fait que le contact avait été établi par d'anciennes hébergeuses ou par les coordinatrices. Dès lors, certains jeunes tendaient à tenir des propos répondant aux attentes supposées de l'association et des hébergeuses, et donc à présenter une parole formalisée et normalisée par des exigences qui ne correspondent pas à celles de l'entretien sociologique. C'est pourquoi, afin de limiter ce biais, même s'il a été évidemment impossible de l'éliminer, j'ai fait le choix de ne mener des entretiens qu'avec des jeunes qui avaient été hébergés mais qui ne l'étaient plus au moment de l'entretien : des ex-hébergés reconnus mineurs par l'ASE et pris en charge, d'anciens hébergés devenus majeurs et ayant rejoint d'autres dispositifs d'hébergement ou d'autres lieux de vie et des jeunes ayant délibérément quitté l'hébergement privé.

Recueillir la parole de ces jeunes a été un cheminement long. Certains étaient très pudiques, d'autres volubiles. Certains me parlaient pour respecter la sollicitation faite par une hébergeuse qui l'accueillait le temps d'un week-end ou par une coordinatrice particulièrement appréciée, une poignée de jeunes se disaient flattés de pouvoir raconter leurs parcours, une majorité semblait sur la défensive et dans la suspicion quant à ma démarche. Les entretiens ont duré entre 15 minutes et 2 heures. Dans toutes les situations, les histoires se livraient par bribes, souvent de manière décousue. En juillet 2018, en tant que soutien pour les Midis du MIE, j'ai pu m'entretenir avec certains jeunes, sans intermédiaire. Mais ces derniers étaient dans une situation de vulnérabilité telle, à la rue, hébergés chez des particuliers par intermittence ou seulement depuis quelques jours, et au cœur de leur parcours de reconnaissance de leur minorité, que mener des entretiens formels était inimaginable à ce moment de ma recherche et dans le cadre existant.

Après réflexion, j'ai fait le choix de peu mobiliser les entretiens avec les mineurs, même si certains *verbatim*, récits de vie et expériences de cohabitation apparaissent au fil de l'écriture, pour éclairer les tensions et les controverses qui traversent les accueillants. Il serait toutefois passionnant de pouvoir mener la même étude en se concentrant sur la parole et l'expérience des accueillis.

Outre les biais des entretiens et des observations menées auprès des mineurs, certaines limites de mon enquête sociologique sont à relever. Malgré le risque d'utiliser les récits biographiques de personnes qui peuvent être amenées à reconstruire leurs discours, à reformuler

leurs motivations, à réécrire leurs souvenirs et leurs basculements (Fillieule, 2001), j'ai fait le choix de concentrer la seconde partie de mon étude sur des entretiens afin de comprendre une démarche et de donner une pertinence aux dimensions biographiques de l'engagement. En effet, la visée de cette recherche est de saisir le sens que les hébergeurs et les coordinatrices donnent à leur engagement. J'ai mené des entretiens avec des hébergeurs (et des coordinatrices-hébergeuses) qui avaient accueilli par le passé et qui avaient cessé d'héberger et d'autres qui hébergeaient le jour de l'entretien. Tous maintenaient un lien avec l'association et se déclaraient disponibles « si besoin ». J'aurais souhaité pouvoir mener des entretiens avec des candidats à l'hébergement ainsi qu'avec d'anciens hébergeurs qui avaient non seulement cessé d'accueillir mais qui avaient aussi coupé tout lien avec Paris d'Exil. Devant la configuration du pôle mineur et la tension de l'organisation, cela aurait demandé une réactivité que j'ai jugée irréalisable. Par conséquent, il est fort probable que, si les causes d'engagement restent objectives, les raisons avancées par les acteurs ont été reconstruites *a posteriori*, après avoir été confrontées à la rencontre, à la cohabitation et à l'hébergement réalisé, et, suite à la concrétisation de leur engagement. Pourtant la capacité réflexive et interprétative des enquêtés n'est pas un obstacle au recueil du matériau de recherche, comme le postule Pierre Bourdieu dans son article sur « l'illusion biographique » (Bourdieu, 1986). Au contraire, cela constitue le cœur même de mon travail. Toutefois, j'ai parfaitement conscience que les enquêtes qui reposent sur des entretiens offrent une version subjective, partiale et partielle des choses. Le processus de construction ou de reconstruction du parcours d'engagement de l'enquêté, modifié et transformé par son expérience de l'accueil, tel qu'il le nomme au cours de l'entretien, laisse apparaître le sens même que l'enquêté veut donner à sa pratique d'hospitalité. Ce que Bourdieu dénonce comme une recherche abusive de cohérence est précisément ce que je m'attache à étudier dans ce travail. Pour autant, j'estime que cette contrainte ne porte pas préjudice à l'analyse que j'essaie d'en faire, puisque cette étude porte sur cette subjectivité même et sur la manière dont les différents protagonistes perçoivent et nomment leurs engagements. Comme le précise Eric Agrikoliansky, « le travail de mise en scène de l'identité qui se déroule au cours de l'entretien ne doit pas être considéré comme un artifice ne révélant que la contingence de la situation, mais permet au contraire d'appréhender les catégories fondamentales par lesquelles l'interviewé pense ses pratiques et sa position dans le monde social et construit son identité publique » (Agrikoliansky 2001, p.32). Ce caractère construit du discours n'est pas moins intéressant à analyser, puisque ce qui m'importe est justement le sens élaboré par les acteurs et l'élaboration de mise en ordre du monde qu'ils en ont.

De l'instabilité du terrain et de la posture de chercheuse

Lors de ce travail, plusieurs obstacles sont apparus. Si j'en ai déjà présentés certains propres à la méthodologie adoptée, il me paraît pertinent de m'arrêter sur deux autres difficultés plus transversales.

Premièrement, l'instabilité du terrain et des acteurs. L'hébergement privé, tel que mis en œuvre par Paris d'Exil, est particulièrement mouvant, les coordinatrices changent régulièrement, les hébergeurs accueillent et cessent d'accueillir, les mineurs apparaissent et disparaissent. Les personnes quittent les conversations instantanées et les réintègrent d'une semaine à l'autre. De nouveaux prénoms apparaissent régulièrement dans les documents de suivis. Chaque mois, je devais ré-identifier les acteurs et retisser des liens de confiance avec ces derniers, pour comprendre les dynamiques en cours. A peine une relation de confiance était-elle tissée avec une coordinatrice que cette dernière me confiait sa fatigue et son envie plus ou moins exprimée de se mettre en retrait. Un entretien juste mené avec une hébergeuse et celle-ci m'annonçait son départ en province, ses congés ou son envie de faire une « pause ». Comme si tous ne se confiaient qu'après avoir, à leurs yeux, vécu leur engagement suffisant ou terminé.

Le contexte politique et associatif autour des mineurs isolés étrangers a été, lui aussi, particulièrement mouvant ces dernières années. Utopia 56 s'est retiré du Centre de Premier Accueil pour s'engager dans l'hébergement solidaire et citoyen des mineurs isolés étrangers en lien avec Médecins Sans Frontières, qui a ouvert un centre d'accueil de jour pour ces jeunes Porte de Pantin… Les débats nationaux, quant à une demande de transfert de la responsabilité de la prise en charge départementale à l'échelon national, étaient régulièrement sur le devant de la scène. Cette instabilité et les éléments inhérents à cette mouvance perpétuelle des acteurs et du sujet illustrent la fragilité sociologique, morale et existentielle de l'engagement pour l'hébergement des migrants et seront naturellement repris au cours de ce travail comme élément central et constitutif de cet engagement.

Pourtant, il me paraît important de noter à ce niveau, qu'en terme de méthodologie, se limiter au cadre de l'étude, accepter de fermer les portes et de se tenir à la temporalité choisie, a été une épreuve complexe à tenir. J'ai travaillé sur une histoire qui se construisait et se déconstruisait en même temps que mon analyse et ma démarche de chercheuse. Autant d'éléments qui m'ont aidée à imposer une date limite à mon terrain. Si cette difficulté est partagée par nombres de doctorants, limiter mon terrain dans le temps a été une contrainte nécessaire et frustrante ; certaines choses ont nécessairement été laissées en suspens.

Deuxièmement, en étudiant ces pratiques d'hospitalité privée, garder l'objectivité demandée aux chercheurs et chercheuses m'a été difficile.

Il est important de préciser comment ce sujet s'est imposé dans mon parcours. Salariée du Secours Catholique pendant dix ans, j'ai travaillé auprès des grands exclus et des familles dites « Roms » dans les bidonvilles parisiens et d'Île-de-France. J'ai quitté mes fonctions à l'été 2015. A l'époque, outre une certaine fatigue professionnelle, je ne comprenais pas la faiblesse de l'implication de certaines associations traditionnellement présentes auprès des grands exclus dans les campements urbains parisiens. Je ne voyais que des individuels s'engager, que des collectifs se constituer, que des voisins se mobiliser. J'avais besoin de prendre du recul, de voir ce qui se jouait ailleurs, d'analyser ces interventions perçues comme non-professionnelles, ces mobilisations individuelles, citoyennes et solidaires, j'avais besoin de m'éloigner du terrain pour mieux le saisir et revenir à une certaine objectivité.

Durant l'année 2015-2016, avant de commencer cette thèse, et près de douze ans après avoir quitté l'université et validé une maîtrise d'esthétique et sciences de l'art, j'ai suivi un master 2 de science politique et rédigé un mémoire sur l'*empowerment* et les mobilisations improbables à partir d'une action collective menée contre l'expulsion d'un bidonville en Seine Saint Denis. En parallèle de cette reprise d'étude, et tout au long de mes trois premières années de doctorat, j'ai mené une activité de consultante ainsi que d'enseignante en école de travail social et de formatrice auprès de bénévoles d'associations caritatives.

Pendant plus de douze ans, comme bénévole, salariée, consultante ou formatrice, j'ai arpenté les bidonvilles dits « roms », principalement à Paris mais aussi plus loin, j'ai accompagné familles et personnes en errance que ce soit dans la rue, en accueil de jour ou au sein d'hébergement d'urgence ou d'hôtel social, j'ai recruté et formé des bénévoles, j'ai rédigé des documents de cadrage et des diagnostics sociaux, j'ai participé à des sessions inter associatives et à des réunions en mairie ou en préfecture pour préparer des expulsions. A l'époque, je pouvais prétendre bien connaître la réalité de la précarité et des bidonvilles à Paris, les acteurs de ces questions et les réalités de territoire, tout du moins du point de vue des associations réputées et tolérées par les pouvoirs publics. Après avoir été responsable d'équipes et de programmes, je devenais chercheuse.

Lorsque j'ai découvert ces pratiques d'hébergement privé de mineurs isolés étrangers, mes premières réactions, étaient chargées de préjugés et d'*a priori*. Pendant 10 ans, en tant que salariée d'association, j'avais conseillé aux bénévoles de conserver une certaine distance avec les personnes accueillies, d'éviter d'être seul lors des rencontres informelles, de ne jamais laisser leur numéro de portable personnel, de favoriser les démarches d'accompagnement en

lien avec des structures institutionnelles ou encore d'éviter les dons matériels en leur nom. Et de ne pas accueillir les personnes chez elles que ce soit pour une douche, un repas ou une nuit ou un service rémunéré de peinture, déménagement ou ménage.

L'action mise en place par les collectifs en général et par Paris d'Exil en particulier, était, par conséquent, non seulement en opposition radicale avec l'enseignement que j'avais reçu comme bénévole puis transmise comme salariée, mais pouvait tendre à me faire paraître malveillante tant à l'égard des soutiens qui n'étaient ni formés ni accompagnés, qu'à l'égard des aidés qui se retrouvaient souvent pris à partie dans des rapports de force, de stratégie d'égo et de dépendance. Cependant, plus j'avançais dans la découverte de mon terrain et dans la compréhension de mon objet d'étude, tout en m'efforçant d'adopter une posture aussi neutre et détachée que possible des leçons acquises au sein d'associations, plus j'étais séduite par ces hébergeuses non politisées, par ces coordinatrices passionnées et en soif d'absolu, par ces hébergés perdus et reconnaissants. La manière de faire de cette structure déstructurée fonctionnait assez bien et permettait, contre toutes attentes, et au vu des codes de conduite que j'avais assimilés, à des jeunes de dormir à l'abri et à des centaines d'apprendre le français, tandis que d'autres mouvements nourrissaient et réchauffaient des milliers d'exilés. Non seulement ce qui était nommé comme inadapté ou périlleux selon les critères de certains professionnels et ex-collègues, fonctionnait, mais surtout ces pratiques permettaient d'innover là où certaines associations peinaient à intervenir. J'ai alors ressenti un sentiment de surprise face à ce qu'il advenait, j'ai été en partie charmée par ces interventions dont j'étais témoin. En découvrant l'intimité des coordinatrices et des hébergeuses dans laquelle j'entrais parfois par effraction, en observant leurs faiblesses et leurs choix, en découvrant leur foyer et leur quotidien, leurs histoires de vie m'ont touchée. Je sympathisais avec certaines coordinatrices. Maintenir une juste et neutre proximité était un effort constant. Entre le rejet de ces mobilisations et la séduction aveugle, je me suis efforcée et m'efforce encore de trouver un point d'équilibre, afin d'être dans la plus grande objectivité possible.

En outre, j'ai fait le choix de partager certaines de mes données et de mes analyses avec les enquêtées, lors de conversations formelles ou informelles avec les coordinatrices ou en fin d'entretien avec des soutiens, des aidants et des hébergeurs. J'ai eu l'occasion de leur parler d'autres programmes d'hébergement, d'autres dynamiques d'engagements, d'autres pratiques associatives. Moi-même hébergeuse au sein d'un programme associatif d'hébergement privé formalisé, et bien qu'ayant suspendu cet engagement le temps de ma recherche, j'étais à même d'échanger avec certaines, d'égale à égale, d'hébergeuse à hébergeuse. Mes commentaires, mes questions et ma présence à leurs côtés étaient d'autant mieux acceptés et acceptables que j'étais

leur semblable. Femme certes, de la même classe d'âge, de la même couleur de peau et de la même catégorie socio-professionnelle, mais hébergeuse et engagée aussi. Tout en sachant que ces échanges ainsi que ma présence ont influencé les enquêtés, les récits et la dynamique d'hébergement privé de Paris d'Exil, je sais aussi que c'est à travers ces échanges sur mon propre engagement, mes propres pratiques d'hébergeuse et mes propres limites, que j'ai eu accès à la confiance et aux récits de certains, par exemple sur les questions de séduction, de relations amoureuses ou de rapports déstabilisants, comme je les détaillerai dans mon cinquième chapitre.

Lorsque les coordinatrices m'ont sollicitée pour animer un « week-end stratégique », je me suis longuement interrogée sur ma place. Restais-je toujours une chercheuse ou redevenais-je la formatrice et la consultante que j'étais dans mes autres activités professionnelles ? La question était d'autant plus pertinente que, en tant que formatrice et consultante indépendante, j'accompagne des bénévoles sur la question de l'accueil, de l'écoute, de la relation à l'autre et sur la gestion de l'agressivité et de l'épuisement. Face à ces femmes engagées, épuisées et parfois en souffrance, devais-je garder la distance sociologique nécessaire à la chercheuse que j'étais ou devais-je les accompagner et les soutenir dans leurs questionnements, voire devais-je les conseiller pour résoudre leurs difficultés ? J'ai fait le choix d'animer ce week-end en tenant les deux postures. J'ai donc opté pour une adhésion « stratégique » (Campana et Boumaza, 2007) à mon terrain, sans en devenir un membre actif.

C'est alors que j'ai compris que si mon terrain en tant que doctorante avait commencé en 2016, cette recherche m'amenait à mobiliser une expertise plus large et plus ancienne. Par exemple, je me suis souvenue d'une réunion, à laquelle j'avais assisté en tant que salariée, en 2010, à l'église de St Bernard de la Chapelle, alors que seulement quelques dizaines de migrants dormaient sous le métro aérien. Je ne pouvais ignorer que j'avais non seulement une forte familiarité avec le sujet mais aussi une réelle proximité avec ces trottoirs occupés et ces quartiers, ces acteurs et ces élus, ces engagés et ces exilés laissés pour compte. Tout en m'efforçant de garder une certaine distance pour tenir une position de recherche, d'observation, de réflexivité et de construction d'un discours, je me suis efforcée de relire mon expérience passée, de reprendre mes notes et mes mails des années précédentes avec un regard de chercheuse en sociologie et non d'animatrice de réseau de solidarité.

Un dernier exemple sur ce point concerne le choix de traiter la surreprésentation des jeunes femmes blanches engagées. Si les engagées s'efforcent d'ignorer, d'éviter ou de contourner par des efforts constants ces réalités, il m'a été essentiel, en tant que chercheuse, de

les interroger. Et ce d'autant plus que, dans le cas des solidarités envers les migrants, si la surreprésentation des femmes blanches tant d'un point de vue numérique que dans les rôles qu'elles assument dans l'organisation de l'aide, de l'accueil et de l'hébergement est relevée par les protagonistes, il m'est apparu que ce fait n'était que peu étudié. Plus qu'un oubli ou qu'un refus, la manière dont cette réalité affecte la relation d'aide et les parcours d'engagement semble taboue.

Dans les premières semaines de ma recherche, j'ai été frappée par l'écrasante majorité de femmes et de personnes de peau claire en réunion, dans les échanges mails, dans les conversations instantanées. Régulièrement dans mon journal de bord, je souligne ce point : « *que des femmes* », « *que des blancs* », « *entre nous* », « *aucun homme* », « *des femmes, des femmes, encore que des femmes* », « *filles blanches d'un côté / garçons noirs de l'autre* » … Par la suite, j'ai mis cette information de côté pour poursuivre mon enquête, engager mes entretiens et analyser des questionnaires. Alors que les femmes hébergeuses ont naturellement et spontanément répondu à mes sollicitations, je suis allée chercher les hommes hébergeurs, en sollicitant l'aide d'une coordinatrice, afin qu'elle me mette en contact avec une dizaine d'hommes. Comme si je ne pouvais restreindre mon étude à des femmes malgré le fait que près de quatre hébergeurs sur cinq sont des femmes. Durant les trois premières années de ma thèse, je me suis régulièrement demandé comment je pouvais traiter ce fait, sans être maladroite, désobligeante ou dénigrante. Après avoir écrit les deux tiers de ce travail, j'ai décidé de féminiser les termes pour respecter la majorité de genre. Au final, cette question de rapport de genre est centrale dans ces quelques pages, qu'il s'agisse de la manière dont ce fait façonne l'organisation de l'accueil et la cohabitation quotidienne ou qu'il s'agisse de la façon dont il contribue ou freine la transformation politique des engagées.

Il y a quelques années, salariée d'une association de bénévoles je coordonnais la mise en place de tournées de rue pour aller à la rencontre des familles roms dans les bidonvilles et à la rue. A chaque intervention, nous nous efforcions de faire des équipes mixtes en termes de genre et d'âge. De même, nous avons toujours eu l'exigence de recruter des bénévoles pairs, c'est-à-dire des bénévoles de même origine ou de mêmes conditions sociales que les personnes accompagnées. Par conséquent, il m'est arrivé, lors de tournées, d'être accompagnée de Cireasa, jeune femme rom vivant dans un bidonville, ou de Bogdan, jeune homme roumain étudiant en France. Nous voulions que les familles, les hommes et les femmes rencontrés à la rue, puissent avoir face à eux des hommes et des femmes, de tout âge, de tout profil et de toute origine. Que ces personnes en situation de précarité puissent choisir, autant que faire se peut,

leurs interlocuteurs selon leur affinité, les sujets et les besoins. Que se présentent à elles, une société miniature et autant que possible représentative de la mixité du territoire au sein duquel elles vivaient en marge. Ces principes de mixité étaient une attention, utopique certes, naïve peut-être, de chaque instant pour mes collègues et moi-même à l'époque. Je me souviens de longues séances de relectures avec les bénévoles, lors desquelles nous prenions conscience que chacun d'entre nous, selon nos âges et nos genres, détenait des parties complémentaires de l'histoire des uns et des autres et que les demandes qui nous étaient faites variaient selon nos postures et nos compétences. Cette contrainte n'était pas toujours évidente à tenir, mais la règle était simple : mieux vaut annuler une activité ou une tournée si les équipes bénévoles sont trop fragiles, trop peu nombreuses, trop jeunes ou trop féminines. Je savais l'importance de ces principes ; en tant que responsable d'équipe, je ne pouvais mettre sciemment les bénévoles en situation de risque ou de tension, aussi infimes que soient ces tensions et ces risques. Après avoir travaillé au sein d'un hébergement d'urgence et au sein d'accueils de jour majoritairement occupés par des hommes célibataires, je savais aussi que les enjeux de séduction et les rapports de genre pouvaient biaiser non seulement les relations mais aussi les accompagnements.

N'ai-je pas moi-même, comme les actrices observées, joué l'évitement face à ce sujet, à ces rapports ? Sûrement. Sont-ce ces expériences qui m'ont poussée à questionner cet impensé que sont les rapports de race, de genre, de classe et d'âge dans mon travail ? C'est probable. Surtout, il est évident que si l'hospitalité privée à destination des jeunes étrangers isolés est devenue, depuis cinq ans, une activité centrale de l'aide auprès des exilés c'est, non seulement parce que le système d'évaluation, de reconnaissance et de prise en charge est de plus en plus défaillant, maltraitant et inadapté, mais aussi, et peut être avant tout, parce que les femmes sont majoritairement engagées et qu'elles demeurent assignées, dans le milieu militant comme ailleurs, à des actions de soins des personnes, de soutien et de protection.

Finalement j'ai compris qu'il y avait un lien indéniable entre ce terrain de recherche, mon activité professionnelle passée et présente et ma conviction, au sens de Max Weber, c'est-à-dire mon engagement au politique.

J'ai naturellement croisé, avec ce cheminement personnel, ces choix méthodologiques et toutes ces rencontres, un cadre théorique pluridisciplinaire.

Un cadre théorique transversal

L'hospitalité est une notion qui a beaucoup intéressé les philosophes dans les années 1990. Si certains ouvrages et travaux sont incontournables, des travaux plus récents ont aussi nourri ma réflexion. Pour commencer, les écrits et les interventions de Jacques Derrida (1998) sur ce sujet s'imposent évidemment comme des références. Pour lui, l'hospitalité est inconditionnelle mais inapplicable politiquement et repose sur la figure de l'étranger comme autre absolu. L'hospitalité prend la forme d'une injonction morale, d'une « loi » qui suppose d'accueillir l'autre sans rien demander *de* lui ni *sur* lui. En outre, l'hospitalité n'est vraie que si elle ouvre à l'étrangéité, si elle offre l'occasion d'une transformation personnelle mais cette hospitalité inconditionnelle demeure inapplicable politiquement, pour Derrida.

Outre les travaux de Jacques Derrida, le travail anthropologique de Julian Pitt-Rivers (1977) est aussi une référence. Ce dernier s'intéresse à la façon dont l'étranger, menace potentielle pour la communauté, devient hôte afin de devenir supportable, intégré et neutralisé. Dans la suite de ces analyses, Benjamin Boudou (2012) souligne la dimension politique de l'hospitalité. En régulant les relations avec les étrangers, cette pratique délimite et légitime les frontières de la communauté qui accueille.

Plus récemment, Anne Gotman présente dans son ouvrage *Le sens de l'hospitalité : Essai sur les fondements sociaux de l'accueil de l'autre* une large enquête sociologique de l'hospitalité, qu'elle définit comme « une pratique sociale essentiellement familiale, qui s'étend également mais dans une moindre mesure aux proches et aux inconnus et qui, comme telle, s'apparente au domaine de la solidarité » (2001, p.2). Ainsi pour Anne Gotman, l'hospitalité n'est plus une obligation sociale mais un acte et un engagement personnel.

Ces trois approches et ces analyses ont largement nourri, dans un premier temps, ma réflexion pour interroger les pratiques individuelles et les engagements des hébergeuses et des hébergeurs de jeunes étrangers isolés. Si les expériences organisées que j'ai étudiées ne semblent plus de l'ordre du rituel traditionnel, elles continuent d'interroger la place de l'étranger par rapport à sa ville, à son foyer, à son « chez soi » et dessinent d'autres rituels d'entrée et de sortie de l'étranger dans la communauté. En outre, les questions de l'inconditionnalité et surtout de la transformation personnelle des hôtes accueillants, telles que démontrées et établies par Jacques Derrida, se sont révélées particulièrement centrales pour interroger et définir les épreuves traversées par les hébergeuses. D'une part, quels sont les liens

entre transformation personnelle et transformation politique ? D'autre part, l'hospitalité véritable doit-elle forcément être une épreuve ? Peut-on accueillir sans souffrance ?

Depuis 2016, et tout au long de ma recherche, les travaux sur l'hospitalité se sont multipliés et interrogent le sens moral et politique d'une hospitalité collective, privée ou publique, dans le contexte migratoire actuel (Boudou, 2016 ; Brugère & Le Blanc, 2018 ; Babels 2019 ; Agier 2018). Jusqu'alors peu étudié, l'hospitalité privée ou l'hébergement citoyen est devenu un sujet à la mode, tant dans les médias et les ouvrages biographiques que dans les recherches universitaires. Par conséquent, les rares recherches sur l'hospitalité privée et individuelle sont des travaux très récents, dans le cadre de master de sciences politiques, de géographie, d'anthropologie ou de sociologie (Ollitrault, 2018) ou encore de recherche postdoctorale (Gerbier-Aublanc, 2019). Toutes ces analyses m'ont permis de construire ma réflexion sur la manière dont l'hospitalité a été pensée, pratiquée et construite comme une forme d'engagement minimal parfois politique, parfois militante, parfois altruiste, et la manière dont, aujourd'hui, de nouvelles pratiques la redéfinissent et la dépassent quelquefois. L'hospitalité ne peut se résumer à « un simple geste d'ouverture à l'étranger » comme le notaient Joan Stavo-Debauge, Martin Deleixhe et Louise Carlier en introduction du dossier « Hospitalités. L'urgence politique et l'appauvrissement des concepts » en 2018 dans la revue *SociologieS*, ni seulement à une expérience courte et de passage, comme le suppose Anne Gotman. C'est un « phénomène paradoxal et complexe » lié à l'environnement, à l'espace, à la frontière, au seuil franchi mais aussi à « l'habiter ensemble », pour reprendre les mots de Paul Ricœur.

Bien que l'hospitalité privée ne soit pas un mouvement social, c'est-à-dire une action collective revendicative visant à transformer l'ordre social existant, à commencer par le fait qu'elle n'est pas pensée comme telle par les personnes elles-mêmes, la littérature de ce champ a grandement alimenté mes analyses. En effet, si l'hébergement privé ressemble à un mouvement social ou plutôt à un « nouveau mouvement social », parce que ce dernier dessine un réseau informel d'organisations et d'acteurs isolés, construit sur des valeurs partagées et de la solidarité et qui se mobilise au sujet d'enjeux conflictuels (Della Porta et Diani, 1997), il n'en est pourtant pas un dans la mesure où l'hospitalité privée, pour nombres d'hôtes accueillants n'est pas associée à une forme de protestation, ni même une manière de faire évoluer les lois, les pratiques ou les réalités institutionnelles de prise en charge. Pourtant, il demeure que cette mobilisation correspond à la définition apportée par Geoffrey Pleyers et Brieg Capitaine, à la suite d'Alain Touraine, à partir du moment où « sa portée vise des orientations qui façonnent le

social et les rapports sociaux, le sens donné aux normes et aux valeurs centrales d'une société, comme la démocratie, l'égalité ou l'autonomie des individus » (Pleyers et Capitaine 2017, p.10).

Quoi qu'il en soit, l'hospitalité privée envers les migrants, parce qu'elle n'engage par les mêmes questionnements que les formes traditionnelles d'hospitalité, s'inscrit dans des catégories plus larges, telles que celles relatives à la mobilisation, à l'engagement, au militantisme et à la cause des étrangers. L'accueil des migrants en France et les mobilisations qui y sont liées font, contrairement à la question de l'hospitalité privée, l'objet de multiples travaux. Les travaux sur l'engagement (Fillieule 2001 ; Agrikoliansky, Sommier, et Fillieule 2010 ; Ion 2012 ; Becker 2006 ; Contamin et Delacroix 2009 ; Passy 1998 ; Collovald 2015) et sur la mobilisation et l'aide en faveur des populations immigrées d'autre part (Siméant 1998 ; Mathieu 2010 ; Coutant 2018 ; Havard Duclos et Nicourd 2005) ainsi que sur les formes de solidarité qui se déploient dans les parcours d'accès aux droits des migrants m'ont particulièrement nourrie (Pette 2014 ; Pette et Eloire 2016 ; Pette 2019). Il en est de même pour les travaux sur les places de plus en plus fortes laissées aux associations (Halluin-Mabillot, 2012) et la délégation des procédures d'accueils à ces mêmes acteurs, en ce qui concernent les mineurs étrangers isolés (Long, 2018). Ces travaux et enquêtes mêlent souvent le champ des sciences politiques et de la sociologie et s'appuient sur les questions relatives aux mobilisations collectives et aux mouvements sociaux. A partir de ces éléments, on peut penser l'accueil privé d'exilés comme une forme d'action hybride (Ollitrault, 2018) à la croisée des registres et des modes d'actions.

Enfin, j'ai été nourrie par d'autres travaux : les écrits de Frédéric Matoni et de Jacques Ion sur l'engagement (Ion 2012 ; Matonti et Poupeau 2004 ; Ion 1997), les études d'Edouard Gardella sur la précarité et le Samu social (Gardella 2014 ; Gardella et Cefaï 2011), les travaux de Dominique Cardon sur les réseaux sociaux et les usages d'internet (Cardon 2010 ; 2013) ou encore les études sur l'engagement en termes de carrières morales ou militantes (Agrikoliansky 2001 ; Fillieule 2005 ; Fillieule et Mayer 2001).

Pour fini, il me paraît indispensable de croiser à cet état de l'art certains éléments relatifs au rapport de genre et à la division sexuée du travail militant (Rétif 2013 ; Roux et Fillieule 2009 ; Contamin 2007 ; Dunezat 1998). En effet, parce que la démarche d'hospitalité privée prend place au sein de l'espace domestique et intime, traditionnellement dévolu aux femmes, et parce que toutes les coordinatrices sont des femmes ainsi que la majorité des hébergeurs, le

rapport de genre, de race, d'âge et de classe est omniprésent dans les interactions observées. Dès lors, il m'est apparu intéressant de réfléchir à la manière dont ces pratiques et ces expériences mobilisent et investissent des répertoires d'action et des discours qui ont à voir avec l'identité sexuée des hébergeuses et des hébergés et comment ces rapports sociaux imprègnent, à partir d'expériences intimes au sein du foyer, les pratiques d'hospitalité et les parcours d'engagement. Dans quelle mesure la surreprésentation des femmes dans ces pratiques d'hospitalité joue-t-elle sur les modes d'actions et d'organisation des pratiques ? Comme le pose Christine Delphy (2009), si les hommes et les femmes ne sont pas définis en tant que tels comme des groupes préconstitués, c'est leur rapport d'opposition qui les instituent. Dès lors, ce rapport d'opposition de femmes hébergeuses et coordinatrices face à des jeunes hommes hébergés ne fait que renforcer les frontières de leurs groupes respectifs. Comment l'omniprésence des femmes interagit et définit les relations et les liens entre soutiens et exilés ? En quoi le fait que les hébergeuses et les coordinatrices soient des femmes a impacté, ou non, les pratiques d'hospitalité ?

Choix des termes des enquêtés

Au cours de cette recherche, différents termes ont été employés par les enquêtés pour qualifier leur engagement et leurs actions.

Le vocabulaire que les soutiens utilisent pour se désigner est multiple : « personne solidaire », « personne gentille », « aidant », « citoyen », « voisin », « militant », « soutien » ou encore « bénévole », selon les actions déployées, leur attachement à une structure (association ou collectif) et le sens politique donné à leur geste. Par conséquent, je m'efforcerais d'utiliser les termes que les acteurs utilisent, tout en les définissant et les présentant au préalable dans le contexte parisien, afin d'éviter toute confusion scientifique.

Les trois termes les plus récurrents utilisés par les hôtes sont « solidarité », « hébergement » et « accueil ». Le terme d'« hospitalité » n'est quasiment jamais utilisé par les coordinatrices, les hébergeurs, les hébergeuses et les hébergés. Pourtant, j'ai choisi quant à moi de mobiliser indifféremment « hospitalité », « hébergement » et « accueil », afin de qualifier les pratiques observées, bien que la synonymie ne soit pas parfaite. Si la « solidarité » renvoie à un ensemble d'actes qui dépassent largement l'accueil dans son foyer, l'« hébergement » est aussi limitatif. L'hospitalité va au-delà d'une simple mise à l'abri et « implique des pratiques

de sociabilité, des aides et des services qui facilitent l'accès aux ressources locales, et l'engagement de liens allant au-delà de l'interaction immédiate » (Gotman, 2001, p.3). Je parlerai d'« hébergement » dans le cas de certaines situations où les investissements des uns et des autres associent l'accueil plus à une formule de mise à l'abri qu'à un acte d'hospitalité « inconditionnelle ». Je privilégierai le terme d'« accueil » sur certaines analyses, à l'inverse de celui d'« hospitalité » empreint d'une certaine connotation morale qui peut limiter l'étude des expériences concrètes. Enfin, j'utiliserai aussi de temps à autre le terme de « co-habitation » pour les descriptions et les réflexions liées à l'espace partagé et à la vie commune.

Concernant les acteurs de l'hospitalité, je parle indifféremment d'hôtes, d'accueillants, d'accueillis, d'hébergeurs ou d'hébergeuses et d'hébergés. Précisons que le terme « hôte » a un double sens en français : il désigne à la fois celui qui accueille et celui est accueilli. Son usage au pluriel, « hôtes » désigne l'accueilli et l'accueillant. Je l'utiliserai régulièrement en étant attentive toutefois à la confusion qu'il peut créer. Par choix, j'emploierai le terme d'hébergeuses au féminin quand je parlerai des hôtes accueillants de Paris d'Exil, vue la surreprésentation des femmes engagées comme accueillantes, comme les chiffres l'ont révélée au cours de l'étude.

Concernant les hébergés, plusieurs termes sont mobilisés par les aidants : « migrants », « réfugiés », « exilés » d'une part, « mineurs », « jeunes », « gamins », « gosses », « adolescents » d'autre part. Les premiers sont plutôt utilisés par les aidants et les soutiens engagés dans les campements et font référence à leur statut d'étrangers et à leur condition sociale, les seconds sont plutôt utilisés par les hébergeuses et les coordinatrices de l'hébergement et font référence à l'âge des personnes aidées.

Si les premiers termes ont été maintes fois débattus dans les sphères politiques, universitaires et médiatiques, il n'est pas simple d'en présenter un résumé concis et de faire le choix d'un seul terme pour ce travail. Un migrant, selon l'ONU, est une personne qui vit plus d'un an dans un pays autre que celui de sa naissance, suite à un déplacement volontaire ou forcé. Le terme de « migrants » désigne donc les personnes vivant de façon temporaire ou permanente dans un pays dans lequel elles ne sont pas nées. Un réfugié, d'après la convention de Genève (1951), est une personne qui, « craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays ». J'utiliserai par choix soit le terme « migrant », le plus communément admis, soit le terme « exilé » pour reprendre les termes utilisés par les collectifs eux-mêmes. Toutefois je privilégierai le terme « exilé » afin de ne pas reproduire des catégorisations administratives qui établissent une hiérarchie entre les individus

à travers la légitimité supposée des raisons de leur départ. L'opinion publique oppose communément « réfugiés politiques » et « migrants économiques », associant les premiers comme des immigrés légitimes tandis que les seconds ne quitteraient leur pays que par confort. La terminaison « mineur non-accompagné », préférée par l'administration française, désigne des personnes âgées de moins de 18 ans, de nationalité étrangère, et qui se trouvent sur le territoire français sans adulte responsable. Cependant le terme de « mineur isolé étranger », utilisée largement jusqu'en début de l'année 2016, est encore employé par certains acteurs trouvant que le « non-accompagnement » d'un jeune ne caractérise pas la situation de vulnérabilité des jeunes concernés. Ce changement de terminologie par les pouvoirs publics correspond à une volonté d'harmonisation lexicale avec le droit européen et au souhait de mettre en avant l'isolement plutôt que l'extranéité des mineurs concernés. Dans ce travail, j'ai fait le choix d'employer par commodité le terme « adolescent », « jeune » ou « jeune se déclarant / se disant mineur » et non le terme « mineur » qui renvoie à une catégorie légale largement refusée aux jeunes hébergés, tout du moins en première instance. Le fait d'être des « adolescents » étrangers, c'est-à-dire des jeunes âgés de 10 à 19 ans d'après la Convention des droits de l'enfant des Nations Unies, me semble mieux les définir que leur minorité affirmée ou supposée elle-même associée à une catégorie administrative et juridique à laquelle ils ne sont pas légalement associés. Je préfère donc utiliser les termes, « jeune » ou « adolescent », qui renvoient à une catégorie sociologique plutôt qu'à une catégorie juridique, et ce d'autant plus que les associations et les collectifs s'organisent pour accompagner ces personnes à travers des activités ou des sorties qui se réfèrent à cette tranche d'âge en question (cours de français, match de foot, sortie au cirque ou encore cours de dessin). En outre, les règles implicites ou explicites fixées par les hôtes accueillants, comme je le détaille dans mon cinquième chapitre, sont plus structurées par l'âge du jeune que pas sa vulnérabilité ou son isolement.

Plan

Ce travail est construit en six chapitres et illustré par les portraits photographiques d'hôtes réalisés par Géraldine Aresteanu dans le cadre du projet STOP KIDding présenté en annexe.

Le premier chapitre, Sur les trottoirs de Paris, revient sur les évènements de l'été 2015 en présentant une cartographie de cette époque, la chronologie des évènements, les différents

acteurs et le contexte dans lequel le CPSE et la Timmy ont vu le jour. Nous nous arrêterons sur les relations conflictuelles entre associations et collectifs et sur la difficulté qu'ont les protagonistes de cette période à se nommer et à se situer.

Le second chapitre Mineurs et hébergement : de l'ASE à Paris d'Exil s'attache à rappeler la situation des mineurs étrangers à Paris et le cadre juridique de la prise en charge, présente une brève histoire de l'hospitalité privée et s'arrête sur l'émergence et l'organisation logistique et pratique de l'association observée. Dans ce chapitre, seront présentés les acteurs qui font l'hébergement de Paris d'Exil, les mineurs, les coordinatrices et les hébergeuses. Pour ces dernières, je présenterais des éléments statistiques les concernant.

Ces deux premiers chapitres permettront de poser le décor, de détailler le contexte de mise en œuvre de l'hospitalité privée à l'égard des jeunes exilés et de présenter les acteurs de cet engagement.

Les troisième et quatrième chapitres s'attacheront à détailler et à questionner les deux activités qui portent les pratiques d'hospitalité : le fait d'héberger évidemment mais aussi de coordonner. Le chapitre Héberger (3) se concentre sur les hébergeuses, j'y présenterai ces dernières dans le détail, leurs parcours, les ressorts et les conséquences de leur engagement à partir d'une présentation de quatre profils et de la notion d'hospitalité à la carte, ainsi que la charge émotionnelle représentée par leurs engagements. Je commence délibérément par les hébergeuses, premières actrices engagées tant en nombre que dans le temps, mais aussi parce que toutes les coordinatrices se définissent, hormis une, comme hébergeuses avant de se nommer coordinatrices. La coordination de l'hébergement sera naturellement étudiée par la suite, dans le chapitre Coordonner (4). Je me concentrerai alors sur les coordinatrices, les tensions et la violence de leur mission, l'omniprésence de l'urgence et les questionnements que pose une équipe entièrement féminine sur un tel sujet.

Enfin, dans les deux derniers chapitres, j'interrogerai les effets de l'hospitalité sur la relation à soi, à l'autre et au politique. Le cinquième chapitre, Reconstruire une parenté « comme si », s'intéresse aux conséquences de l'hospitalité sur les relations qui s'engagent entre les hôtes, nourries des assignations sociales des unes et des autres et contraintes par des rapports de genre, de classe, d'âge et de race, redéfinit les engagements des hébergeuses et comme ces relations et ces rencontres contribuent à la redéfinition des engagements des hébergeuses.

Un acte qui (re)politise est le sixième et dernier chapitre dans lequel je propose d'étudier les dynamiques de transformation politique produites par l'acte d'héberger chez soi l'exilé,

dynamiques qui reposent sur un cycle mouvant de politisation, dépolitisation et repolitisation nourri par l'écœurement et l'épuisement des engagés.

Nos 10 ans...
© Géraldine Aresteanu

Préambule [1]

Trois nuits avec l'autre

Cédric, Papson et Ahmed ont entre 14 et 17 ans. Ils ont été hébergés entre trois jours et neuf mois chez Lucie, Nicolas et Léa par l'intermédiaire de Paris d'Exil. Ces derniers ont entre 28 et 45 ans. Ce texte est une fiction, construite à partir de plusieurs récits et entretiens d'hébergeuses et d'hébergés.

Les histoires se lisent en face à face, sur la colonne de gauche les hébergés et sur la colonne de droite les hébergeuses.

L'avant

Cédric a reçu un SMS lui donnant rendez-vous à une station de métro. Il a rencontré une femme lors d'un cours de français, près du métro Couronnes, qui avait pris son numéro quand il a raconté dormir dehors et être épuisé. Il lit qu'il doit se rendre, ce soir, à la bouche d'une station de métro avec une femme, avec un autre jeune qu'il connaît par les cours de

Lucie se souvient très bien du premier exilé qu'elle a accueilli. « *Je me suis dit "Ah bah je vais héberger un migrant, comme ça pendant quelques jours, et puis ça va être très tranquille, voilà, on va me dire ce qu'il faut faire ».* Une des responsables de l'association qu'elle a contactée lui a conseillé d'héberger la personne deux ou trois jours pour commencer et de laisser rapidement ses clés par simplicité d'organisation.

[1] Ce préambule, récit fictif des premières nuits vues par six personnes est librement adapté du chapitre « Deux jours chez l'habitant : la relation d'hospitalité aujourd'hui » écrit avec Marjorie Gerbier-Aublanc pour l'ouvrage *Hospitalités*, coll. Babels, Le Passager Clandestin, 2019.

français. Il n'en sait pas plus. Il ne sait trop quoi penser de cette solution. Il n'en peut plus de dormir dehors, il serait prêt à aller n'importe où plutôt que dormir encore à la rue. « *La première fois tu te dis c'est bizarre. Pourquoi une femme comme ça tu ne la connais pas, elle ne te connait pas… c'est bizarre. Mais tu essaies pour voir... »*

Ce premier soir, son premier, Cédric est stressé et partagé entre l'opportunité de dormir à l'abri et d'aller chez une inconnue : « *J'étais content de ne plus dormir dehors mais en même temps j'étais stressé par rapport à la prise en charge, que le juge puisse dire que je suis pas isolé… »* Il ajoute après : « *Je serais allé n'importe où pour éviter la rue. Je n'avais pas le choix. »*

Ahmed dort dans un campement depuis quelques nuits lorsqu'une jeune femme, qui passe régulièrement, lui propose d'aller dormir chez des particuliers, « *je lui ai laissé mon numéro et elle m'a mis sur liste d'attente. Un jour elle m'a dit qu'il y avait une place pour le soir même et que quelqu'un viendrait me chercher sur le campement ».*

Il a été convenu que Lucie aille chercher Ahmed sur le campement où il dort depuis quelques temps. Naturellement elle se présente sur le site, « on *m'a introduit à quelqu'un, on m'a dit : c'est lui qui dort chez toi… on est parti en scooter tous les deux, c'était complètement hallucinant... »*

Nicolas a été marqué par la rapidité du premier accueil. C'est sa fille, engagée dans un collectif, qui lui a demandé d'accueillir. Il a spontanément arrêté ses vacances dans le sud pour remonter en région parisienne. 48 heures après la demande de sa fille, il reçoit un coup de fil : *« Est ce que vous êtes prêts ? Où est-ce que vous pouvez récupérer le jeune ? Directement chez vous ? Et le jeune homme est arrivé. Je n'ai pas eu le temps de préparer, je dirais même je n'ai pas préparé du tout. Heureusement j'avais un matelas de côté pour qu'il puisse dormir. J'habite dans un appartement de 40 mètres carrés : un salon, une cuisine assez spacieuse. Je lui laisse le salon et moi je dors dans la cuisine… C'est peut-être un peu excessif mais je n'ai pas d'autre solution. Sinon je ne pourrais pas héberger. »*

Léa n'a pas réfléchi très longtemps avant de proposer de recevoir quelqu'un chez elle. « C*omme j'étais inscrite sur le Facebook du CPSE*[1] *j'ai vu passer qu'on avait besoin de places pour des mineurs, ils sont à la rue... à un moment je me suis dit allez, pour une nuit.»* Quasi

[1] CPSE : Collectif parisien de soutien aux exilés

Papson sait lire le français et prendre le train seul. Hébergé un temps par l'aide sociale à l'enfance, il est remis à la rue suite au rejet de sa minorité. Un bénévole de l'association où il est accompagné pour son recours lui a laissé son numéro en lui disant *« Tu m'appelles si tu as besoin. » Le jour où j'ai été dehors, j'ai appelé ».* Les filles de l'association lui ont proposé de se rendre seul chez l'hébergeur. Il a accepté sans hésitation. Devant la porte indiquée, il sonne. Un homme lui ouvre la porte de son petit appartement et lui fait visiter les lieux. Il découvre, effaré, que son hébergeur lui laisse son lit pour dormir sur un lit de camp dans la cuisine. *« Je suis arrivé, il y avait deux lits dans le salon, un lit et un matelas. Il m'a parlé pendant une heure et j'ai pas pu parler ».* Mal à l'aise, il cherche un moyen de se dérober, quitte à retourner dormir « sous le pont ». *« Après quand il a vu que je voulais partir et que j'étais mal, il m'a obligé à rester. Je voulais vraiment me retourner. C'est bien d'être gentil mais il ne faut pas exagérer. Tu paies tout, le loyer, la nourriture, le chauffage, l'électricité et en plus tu laisses ton studio. Et tu dors dans la cuisine ! J'ai essayé de me convaincre et j'ai pas cru que je resterais ».*

instinctivement, elle écrit qu'elle peut accueillir quelqu'un. Le soir même de son message sur les réseaux sociaux, un rendez-vous est pris finalement avec deux jeunes. « *Ils m'ont dit « y'a deux jeunes c'est plus simple s'ils restent ensemble, ça vous va ? » J'ai dit « oui ». Je leur ai donné rendez-vous au métro en bas de chez moi. Je les ai attendus en sortant du boulot. Je ne les avais pas vus en photo ni rien. Je les ai attendus... c'était drôle parce que je n'avais aucune idée de comment ils seraient sauf qu'ils étaient jeunes et noirs. Et donc, à chaque fois que je voyais un jeune noir, j'me disais "il est mineur mais est-ce qu'il est ... est-ce qu'il est vraiment mineur ? Est-ce qu'ils auront l'air d'avoir ...". Puis je ne savais pas quel âge ils avaient, ils auraient pu avoir 15 ans ou presque 18. C'était un peu étrange quoi d'attendre comme ça, ce n'est pas comme quand on attend des invités ou des amis, c'est complètement autre chose. Enfin, tout a été d'ailleurs complètement autre chose de toutes façons ! Et puis, ils sont sortis du métro avec leurs casquettes, leurs sacs à dos et bon, tout de suite, je me suis dit que c'était eux. J'étais toute seule avec eux. Il n'y avait pas quelqu'un pour faire la transition... On m'avait donné un numéro et on m'avait dit : "Voilà comment ils s'appellent." Et puis on s'est retrouvé. »*

La première soirée

Ahmed ne sait pas comment se comporter à son arrivée. Il ne comprend pas pourquoi une personne qui lui est inconnue l'accueille et surtout quel est son intérêt à lui ouvrir son foyer. « *C'était bizarre.* » Le repas partagé avec la famille de l'hébergeuse l'aide à se détendre. Lucie est présente, son compagnon aussi ainsi que ses deux fils et une amie de ces derniers. « *C'est à partir de là que la famille et moi, on a commencé à causer le soir. J'ai discuté beaucoup avec eux, et j'ai fait connaissance, même avec les enfants. À partir de là, j'ai appris...* »

Cédric pose son sac dans l'entrée et enlève ses chaussures comme il en a l'habitude. Au regard de son hébergeuse, il comprend que lui et l'autre jeune présent sentent mauvais et qu'il doit rapidement se laver. Il profite de la douche longtemps, ne sachant comment ça se passera en sortant. « *Après on a été faire des courses, elle proposait des produits je disais oui oui à tout. Même ce que je ne connaissais pas. J'osais rien dire. On ne se connaissait pas. Quand on est passé à table, elle nous a donné les*

En arrivant à la maison**, Lucie** montre à Ahmed où il peut s'installer, une pièce ouverte attenant à l'espace collectif et légèrement à l'écart. A peine a-t-il posé son sac qu'elle lui propose de passer à table avec la famille. « *Il est arrivé ici et puis on a préparé un dîner. Alors, c'était drôle parce que moi je ne posais pas beaucoup de questions, parce qu'on m'avait dit qu'ils aimaient les non-questions, mais mon compagnon, il a parlé, il a posé des questions et il lui a demandé d'où il venait, depuis combien de temps il était là... exprès, je demandais rien parce que je me disais « c'est vraiment le genre de truc, c'est le truc pour lequel il est en difficulté ». Mais lui, il a pas du tout réfléchi, il a demandé ça hyper naturellement ... Et donc, voilà, il a répondu… Après ses réponses, on n'a plus posé trop de questions, on a laissé la conversation se faire naturellement avec nos enfants et une amie qui étaient là.* »

Pour ce premier soir, **Nicolas** s'est efforcé de cuisiner quelque chose à partager alors qu'il déteste cela. Dès lors, il donne ses règles à Papson : il est végétarien et ne cuisine jamais. « *Je n'aime pas faire la cuisine… donc je lui ai dit qu'il devait faire la cuisine lui-même. Et qu'il ne cuisine pas pour moi car je suis végétarien. Par contre j'ai dit aussi que je faisais les courses. Ma hantise c'est qu'il mette le feu à l'appart car la gazinière est au gaz. Je lui interdis d'utiliser le four. Je fais en sorte qu'il y ait toujours des pâtes, du riz, des œufs et du pain et souvent ça va.* »

noms des légumes. Je traduisais pour l'autre. On regardait les images sur l'ordinateur pour comprendre. On sentait bien qu'elle voulait poser des questions sans trop en poser. Elle était mal à l'aise comme nous en fait. Elle nous a demandé le pays d'où on venait, depuis quand on était là. Et puis les quartiers de Paris qu'on connaissait. Très vite on a parlé de musique et on a échangé des mots dans nos deux langues. Après le dîner, elle a proposé de laver du linge, elle a fait le lit dans le salon et on s'est couché. »

Papson est étonné car Nicolas ne lui parle pas beaucoup après la visite du petit appartement. Ils se mettent à table et Papson est toujours mal à l'aise. Il n'ose pas parler. Il mange un peu et espère vite se coucher. Quand Nicolas lui dit qu'il peut cuisiner, il a envie d'y croire. « *La nourriture française et la nourriture à la rue depuis le début c'était difficile pour moi. Ce soir-là, j'aimais pas ce qu'il avait préparé mais j'ai rien dit. Même après, j'ai jamais rien dit. Quand il a dit que je pourrais cuisiner, ça m'a rendu heureux car j'ai beaucoup cuisiné avec ma mère. Il était gentil, je sentais qu'il faisait de son mieux. »*

Léa est assez mal à l'aise les premières minutes après avoir ouvert la porte de chez elle. « *Nous sommes arrivés à la maison. On n'a pas trop parlé. Ils sentaient vraiment fort donc la douche a été la première chose … Je leur ai dit, voilà... je leur ai sorti des serviettes, je leur ai dit qu'il fallait se laver, enfin voilà… qu'il y avait la douche et tout. Tout de suite Cédric a été se laver, il est resté hyper longtemps dans la salle de bain, l'autre je ne sais plus ce qu'il faisait… Après je leur ai fait une soupe… Je me suis dit : « comme ça ils vont bien manger », donc je leur ai fait une petite soupe. On a mangé un bout. Avant on a été faire les courses ensemble. Je leur ai demandé ce qu'ils voulaient manger. Je leur ai dit que j'avais de la soupe pour les réchauffer. Avec cette idée qu'il fallait qu'ils mangent des légumes et chaud. Et ça m'a frappée d'ailleurs, parce qu'ils ont très peu mangé. Ils ont mangé ma soupe, ils ont trouvé ça super bon. Et du coup on a rigolé parce que je leur ai dit que ça ressemblait, que c'était tel fruit, je leur ai montré sur Internet : "Mais là avec ça, on fait de la musique chez nous." Bah du coup la soupe a déclenché des discussions. » Cédric parlait très bien français avec un fort accent donc c'était quand même un peu compliqué pour se comprendre mais on se comprenait. L'autre ne parlait pas. C'était très sympa cette première soirée avec eux. Et puis après, je ne sais pas naturellement... je leur ai dit : « Bah voilà, chez moi c'est pas très grand. Il y a le canapé, donc vous allez dormir dans le même lit. J'espère que ça vous va. »*

La première nuit

Cédric tourne une partie de la nuit dans son lit. Il connaît à peine l'autre jeune avec qui il dort. *« On était serré mais c'était mieux que dehors »* essaie-t-il de se convaincre. Ils n'ont rien dit quand Léa a proposé de partager le canapé mais il est gêné. *« Tu as envie de dormir mais tu ne peux pas souvent. Parfois tu peux. C'est très dur car tu ne sais pas où tu vas. Déjà tu dors mal mais parfois… »* Et puis il a peur de fermer les yeux et qu'il se passe quelque chose. « *Au début j'avais peur, pas de l'autre que je connaissais un peu et qui était comme moi, mais de l'autre, de la femme, vu que je connais pas la femme, j'avais peur qu'elle m'accuse de vol et que je la gêne. J'avais peur aussi qu'elle me fasse du mal. Même si au dîner c'était sympa et qu'elle m'avait bien traité. Parfois on gêne, elle me disait tu ne me gènes pas mais moi je crois pas, on gêne forcément un peu des fois. »*

Papson a du mal à s'endormir. Comme d'habitude, les angoisses, les cauchemars, les souvenirs l'assaillent. Il sait qu'il passera encore une nuit blanche. En outre, il ne veut s'autoriser à penser qu'il peut rester chez Nicolas. « *La*

Lucie installe le lit de Ahmed dans l'espace prévu à cet effet. « *C'est une grande pièce qui fait comme un "E", donc il était dans la pièce du fond mais il n'y a pas de rideau qui ferme, c'est un contenant, hein ? Pour moi, il y a un besoin de garder quelque chose de non-définitif, enfin de temporaire, pour pas que la personne se projette dans un… Tu vois, comme famille d'accueil, quoi. Je ne suis pas famille d'accueil ».* Lucie dit « bonne nuit » à Ahmed d'un geste de la main et va se coucher avec son conjoint.

Après le dîner, **Nicolas** laisse sa chambre à Papson et rejoint son lit de camp dans la cuisine. Avant de s'endormir, il regarde un film sur son ordinateur.

Léa admet ne pas avoir très bien dormi cette première nuit. Quelques heures avant l'arrivée des garçons chez elle, elle s'est confiée à son frère sur le fait qu'elle allait accueillir un jeune. « *Il m'a dit « Putain, t'accueilles comme ça ? T'es une meuf seule et t'accueilles des mecs ? T'as pas peur ? Je sais pas, t'as pas peur qu'ils te violent ? » Et là je me souviens, j'avais dit : « Bah, non. Enfin, j'ai même pas pensé à ça, en fait. Ecoute, moi je pars du principe que... enfin voilà... je leur rends service là, mais peut-être que dans quelques années ce sera eux qui me rendront service, et du coup je pense que cette confiance-*

première nuit et toute la première semaine, je suis resté à chercher une solution. Je pouvais pas rester et y croire. Je pouvais pas accepter la situation ».

Ahmed refuse de parler de ses nuits. Il se souvient juste que c'était difficile car il avait l'impression de dormir dans le couloir, « *si je voulais aller aux toilettes ou juste me retourner, j'avais l'impression que tout le monde m'entendait et que je dérangeais. La moindre chose. Je devais faire attention, me déplacer lentement. Ce n'était pas un vrai problème mais ça m'a beaucoup stressé. »*

là suffit, en fait. Ce lien-là évacue cette préoccupation. » Mais après, du coup, cette remarque de mon frère, ça m'est un peu restée dans la tête. Et ce premier soir, quand je me suis mise dans ma chambre, j'ai repensé à cette conversation. Et j'avais aussi changé un truc. Normalement mon sac à main je le mets dans l'entrée à côté de la porte. Mon salon mène dans l'entrée, ma chambre elle est un peu plus loin, et il y a un couloir. Du coup j'entends pas forcément quand tu vas à la porte. Le premier soir, j'ai pris mon sac et je l'ai... d'habitude, je le laisse toujours dans l'entrée, avec mon argent, mon portable, mes papiers. Et là, j'ai pris mon sac à main avec moi dans ma chambre ».

Le lendemain

Le premier matin, « *elle me demande si j'avais bien dormi*, se souvient **Cédric**. *Elle me le demandera tous les matins. Je disais oui oui mais je ne dormais pas, pas à cause de chez elle, mais à cause d'avant, de sur la route et du reste, je dormais pas mais je disais rien pour pas l'inquiéter. Je disais toujours oui oui je dors bien. »*

Papson se réveille dans un appartement silencieux. Il se détend mais demeure partagé entre l'envie de profiter de la

Lucie est plutôt matinale. Ce matin elle prend le temps de préparer un petit déjeuner conséquent. Ça deviendra une habitude dès qu'elle héberge un exilé. En attendant que Ahmed se réveille, elle commence à chercher des informations sur son pays sur internet. Elle cherche autour d'elle des personnes qui pourraient lui expliquer cette réalité qui a débarqué dans son salon hier. « *J'ai téléphoné à cinquante milliards de personnes et surtout un monsieur malien qui s'occupait de tous les*

proposition de Nicolas de s'installer chez lui et le fait de trouver une autre solution. La veille, après le dîner, Nicolas lui a laissé un trousseau de clés pour qu'il puisse être autonome, mais il n'ose se projeter dans l'idée de revenir ici. Assez rapidement, sans rien manger, il quitte l'appartement pour se rendre à ses cours de français, et emporte les clés au cas où.

Si **Ahmed** ne veut pas parler des nuits, il se souvient que le lendemain il a eu du mal à se réveiller. Les bruits de la cuisine attenante à son espace chambre l'ont tiré de son sommeil. Il n'est pas pressé de se lever. Il est angoissé par la nouvelle journée qui s'annonce, il n'a pas compris s'il pouvait rester chez Lucie ou s'il devait partir. Il appréhende de devoir errer toute la journée, de devoir marcher et se réfugier dans les bibliothèques. Il finit par se lever doucement. *« Le matin, elle me dit "Viens prendre le petit-déjeuner", tout de suite, elle sait déjà ce que j'ai dans la tête. »* Quand il apprend qu'il peut rester chez Lucie quelques nuits, il sent son corps se détendre. Il se sent en confiance et à l'abri. Pas totalement à sa place, pas totalement à l'aise, mais un peu mieux. Lentement les choses se mettent en place. « Elle *m'a aidé à reconstruire ma vie en peu de temps. Parce que même en me regardant dans les yeux, elle pouvait deviner ce que je veux. » Maliens de Montreuil qui étaient sans papier etc., qui m'a appris plein de trucs. »*

Une fois Ahmed réveillé, ils partagent un petit déjeuner. Lucie lui propose alors de rester quelques jours chez eux et qu'il peut aussi prendre son temps ce matin car elle travaille de chez elle.

Le lendemain, **Nicolas** se lève discrètement et s'éclipse sans réveiller Papson endormi dans son lit. La veille, il lui a remis un jeu de clés en disant qu'ils se retrouveraient ce soir ou le soir d'après au plus tard. « *Je pars, il dort encore. »*

Léa réveille les deux jeunes endormis dans son salon, quand elle se lève pour se préparer. Elle les a prévenus la veille qu'ils doivent partir quand elle part au travail. Elle leur propose de rester trois nuits s'ils le souhaitent. Par contre ce soir, elle a un dîner, « *du coup je leur ai dit « Les garçons… je veux bien vous garder deux jours mais par contre ce soir-là j'ai un dîner. C'est un peu relou mais vous devrez vous débrouiller pour manger et on se retrouve ce soir, je vous appelle… on se retrouve vers 23h, 23h30 devant le métro, comme hier. »*

Le soir même, seul Cédric l'attend au métro. Il est près de minuit et Léa se rend compte qu'il n'a rien mangé de la journée. Une fois rentrés à son appartement, elle lui prépare des pâtes au ketchup et décide de lui laisser une clé pour le lendemain.

Les jours suivants...

Dans les jours qui suivent, **Cédric** change souvent de logements. « *J'ai été deux semaines chez un couple dans le 11ème puis chez une jeune fille de 23 ans dans le 17ème, c'était un petit studio, on dormait juste à côté, moi sur un matelas que je gonflais tous les soirs et rangeais tous les matins. Après j'ai beaucoup changé… y'a eu Marie et Mathieu, et après y'a eu Clémentine, et après y'a eu Sophie, après y'a eu Marianne, et après y'a eu Laetitia. Y'a eu Stéphanie aussi. Partir le matin, quitter quelqu'un, c'est dur, tu ne sais pas où tu vas, tu attends. Parfois c'est 5 heures, parfois c'est 6 heures parfois c'est 7 heures. Et parfois tu peux rentrer que vers 22 heures ou même après quand ils ont fini leur travail. C'est long. Aujourd'hui je suis en famille d'accueil par l'aide sociale à l'enfance dans le 91. On m'a pris, on m'a jeté là-bas et on m'a rien dit. Quand je dormais chez des gens, parfois on ne sait pas où on va, le matin ils te disent que tu changes, tu prends toutes tes affaires et avant 20 heures ou 21 heures tu ne sais pas, c'est stressant et à chaque fois on croit qu'on va retourner à la rue. Mais on n'a pas le*

Les jours passent et Ahmed vit toujours chez **Lucie**, son compagnon et ses enfants. *« Il est resté trois mois et demi et au bout d'une semaine, je lui ai laissé les clés ! Voilà ! C'était une espèce de rayon de soleil, c'est quelqu'un de très lumineux. Et qui n'était pas… Qui avait très peur de partager ses angoisses, il nous protégeait énormément de ça. »*

Les vacances d'été arrivent et Lucie quitte la région parisienne et cherche une solution pour Ahmed. « *J'ai paniqué quand on est parti parce que je loue la baraque l'été quand on part en vacances, et je me suis dit « Putain, qu'est-ce qu'il va se passer ? Je ne veux pas qu'il retourne à la rue. » Je n'avais de contact avec personne, je ne savais pas du tout, on n'avait aucune connaissance du suivi juridique et administratif. Et lui m'a dit qu'il voulait partir en Normandie, je lui ai trouvé un bus, j'ai payé le billet et il est parti en Normandie. Il a été pris en charge là-bas, ça a été… »*

Après l'été, Lucie a continué à héberger, sur des périodes plus ou moins longues, d'autres jeunes. « *Quand ils arrivent je ne leur pose pas de questions, je leur fais un bon repas et je leur montre la douche. Je donne le code wifi. Après on parle, après avoir mangé. »*

Nicolas n'a pas changé grand-chose à sa vie. « Papson est *plutôt autonome et indépendant. Il a la clé. Il vit un peu sa vie, même si j'essaie de lui dire que je veux qu'il soit rentré au plus tard à 22*

choix, on doit changer et même si l'hébergeur accueille quelqu'un d'autre après toi, tu dois changer. C'est comme ça ».

« *Après une semaine, j'ai accepté de rester pour de vrai chez Nicolas. Tout se passe bien,* raconte **Papson**. *Je suis resté presque six mois et maintenant je veux rester avec lui longtemps. »*

Ahmed a eu de la chance de pouvoir rester chez Lucie aussi longtemps sans déménager. « *Je sais que j'ai eu la chance de ne pas changer tous les jours, les autres me le disaient. J'ai quitté Lucie pour aller à Rouen chez un ami… Je me souviendrais toujours de chez Lucie. Elle était très ouverte et elle m'a fait sentir chez moi. En même temps, j'ai dormi trois mois au salon donc dans le couloir, je sortais souvent et beaucoup de fois à la bibliothèque ou ailleurs. J'avais toujours l'impression de gêner, d'être en trop. Même avec les enfants, j'avais toujours l'impression de rester l'invité, de ne pas être inclus à la vie de famille. Même si Lucie faisait des efforts pour que je me sente bien. »*

heures. Chez moi c'est petit et je ne veux pas qu'il me réveille car je me lève tôt pour faire mes affaires. » Au fur et à mesure, Nicolas a aidé Papson, principalement dans ses démarches de formation professionnelle et de reprise d'études, et a pris contact avec ses parents restés au pays.

Finalement **Léa** a hébergé Cédric une semaine. Ça *s'est très bien passé. Il était très discret, très bien élevé, j'étais étonné de me sentir aussi proche de lui, en terme sociologique. Il me semblait jeune. Dans la discrétion mais aussi très ado. Je l'ai gardé une semaine et cette semaine-là, y'avait une évacuation, il est parti avec l'évacuation et en fait il a été logé dans un hôtel à Pétaouchnock et donc il est revenu tout seul chez moi et il m'a demandé s'il pouvait rester. Il est resté deux jours avant de repartir ailleurs. On est resté en lien, au départ de manière un peu suivie et puis de moins en moins, parfois c'est juste un « coucou » sur Facebook ».* Léa héberge encore, sur des courtes périodes, par intermittence, et laisse son appartement quand elle part en vacances. Lorsqu'elle reçoit des jeunes, elle suit le même déroulé que lors de la première soirée avec Ahmed « *Je les nourris en premier, je les mets à la douche, je vois si l'enfant a des vêtements de rechange sur lui. Si le môme a rien je donne, j'ai un stock, des fois je donne des trucs à moi le temps qu'on lave et qu'on sèche. Le matin je fais un super petit déjeuner… et après j'accompagne au DEMIE le matin avant d'aller au boulot. »*

© Géraldine Aresteanu

Chapitre 1

Sur les trottoirs de Paris

Juillet 2015.

Maële, son téléphone à la main, déambule dans un campement installé aux environs du métro Stalingrad. Elle cherche Saliou à qui elle a promis un hébergement à l'abri ce soir. Au cœur de cet été si particulier pour certains citoyens, voisins et soutiens de migrants, l'acte d'accueillir chez soi des jeunes étrangers se déclarant mineurs s'improvise. C'est en effet dans ce foisonnement d'engagements et de mobilisations qu'ont commencé à intervenir une poignée de personnes, dont Maële, qui se fédéreront pas la suite dans le Collectif Parisien de Soutien aux Exilés (CPSE), qui donnera naissance à l'association Paris d'Exil ; quelques mois durant lesquels des familles, des étudiants, des femmes et des couples vont ouvrir leurs foyers ou leurs studios à des adolescents étrangers. Un moment de quelques semaines, chargé en émotions et en souvenirs, qui revient régulièrement dans les récits et les entretiens, au point que cette période est fondatrice pour la suite du mouvement, même pour ceux et celles qui ne l'ont pas vécue.

Par conséquent, je commencerais par présenter l'espace et la chronologie de ce qui s'est déroulé à Paris autour des campements de rue entre l'été 2015 et la fin 2017, période retenue pour cette recherche. Dans un second temps, je tenterai d'identifier les acteurs, leurs actions et leurs interventions dans les campements. Enfin, je questionnerai les interactions entre ces personnes, avant de réfléchir à la manière dont ces protagonistes se nomment et font mémoire du temps et de l'histoire de leurs actions.

1. La constitution d'un espace[1]

Des campements parisiens au centre de premier accueil

Si l'histoire médiatique commence le 2 juin 2015, l'histoire des campements urbains parisiens de migrants a commencé bien en amont et n'est pas terminée au moment de l'écriture de ce travail. De plus, outre les campements situés au nord de Paris, un autre campement s'est installé le long du quai d'Austerlitz, sous les arrondis verts vifs de la Cité de la Mode. Evacué le jeudi 17 septembre 2015, aucune réinstallation n'aura lieu dans ce quartier.

J'ai choisi de découper l'histoire des campements parisiens des exilés en cinq temps, à partir de l'actualité de ceux situés dans le nord de la capitale et non à partir de la réalité de tous les campements de la ville. Le temps des premières expulsions et des semaines d'errance s'étale entre le 2 juin et le 29 juillet 2015 ; l'épisode du squat Jean Quarré, ouvert le 31 juillet et expulsé le 23 octobre 2015, délimite le second temps ; le troisième temps est celui du harcèlement par les forces de l'ordre, des évacuations et des démantèlements à répétition durant toute l'année scolaire d'octobre 2015 à la fin du mois d'octobre 2016 et dont l'expulsion de la jungle de Calais le 24 octobre est un élément essentiel pour la suite de la réalité parisienne ; le dernier temps commence avec l'ouverture peu de temps après du « Centre du premier accueil » (CPA) situé boulevard Ney dans le 18ème arrondissement.

Enfin il me semble pertinent d'ajouter un « temps zéro » qui correspond à la période antérieure au 2 juin 2015, celle de l'arrivée des premiers migrants qui s'installent sur les trottoirs du quartier[2].

[1] Cette partie a permis la réalisation par Anna Lochard de la chronologie intitulée « Frise / 2015–2017, Indésirables à la capitale. Chronologie du non-accueil à Paris », publiée dans la *Revue Z: revue itinérante d'enquête et de critique sociale*, Paris II, n° 11, 2018, Montreuil, France.

[2] Une représentation visuelle de cette chronologie croisée des campements et de la constitution de Paris d'Exil, est réalisée en fin de chapitre, page 107.

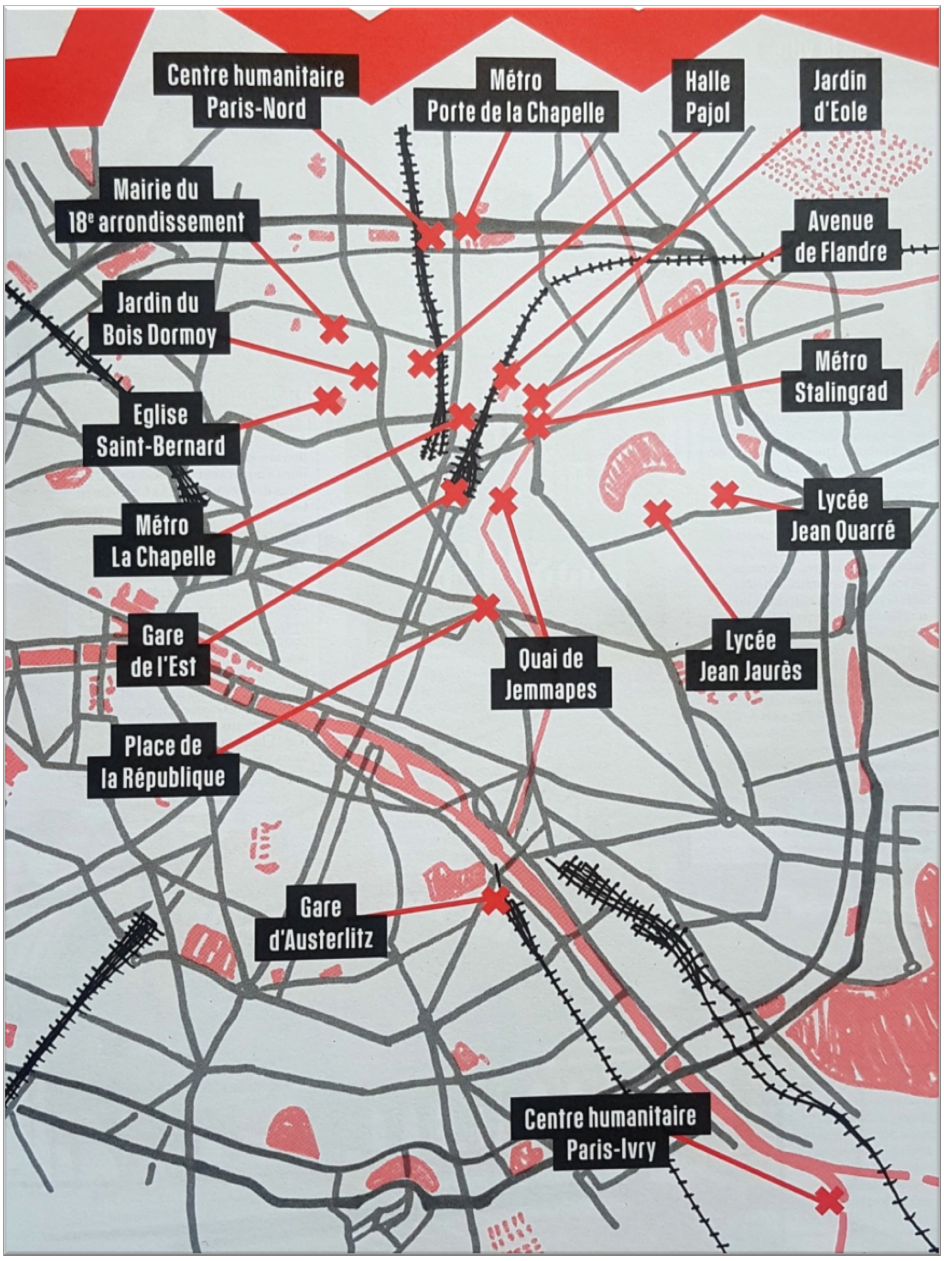

Figure 1 : Carte de l'est parisien, réalisée par Laura Pandelle
publiée dans la Revue Z (Paris II, n° 11, 2018).

Tous les récits des soutiens, des militants engagés dans les campements urbains parisiens et des journalistes font commencer l'histoire des campements urbains parisiens et des mobilisations à la fin du printemps et au début de l'été 2015. Pourtant, les premiers migrants sont repérés sous le métro aérien en 2010 par des membres de la paroisse Saint Bernard de la Chapelle. Sœur Marie-Jo, religieuse, organise dès cette période la distribution ponctuelle de petits déjeuners sur place avec l'aide de quelques paroissiens. Elle parle alors d'une cinquantaine de jeunes migrants érythréens, soudanais, somaliens et de quelques Marocains. Ils dorment dehors, sous les arcs du métro, dans des sacs de couchage. Le Secours Catholique de Paris est alors sollicité pour intervenir ainsi que Emmaüs, France Terre d'Asile et la Mairie du

18ème. Les réponses sont éparses, peu coordonnées et peu satisfaisantes pour la paroisse qui poursuit son action de distribution de petits déjeuners. Elle en héberge une partie dans une salle paroissiale en hiver. Ce prologue à l'été 2015 est peu connu. En septembre 2014, les associations parisiennes de maraudes comptabilisent environ 200 personnes installées sous le métro aérien sans qu'aucun média n'en parle. La situation reste confinée à de rares réunions organisées entre associations, paroisse et Ville de Paris[1].

Concernant les campements situés le long des quais de la Gare d'Austerlitz au sud de la capitale, quelques migrants sont aperçus durant l'hiver 2012 - 2013 par des voisins et des bénévoles du Secours Catholique de Paris qui interviennent dans l'accueil de jour, situé boulevard d'Austerlitz. Les quais d'Austerlitz sont occupés depuis déjà quelques années par différentes populations précaires françaises ou étrangères. Début 2015, lorsque les équipes salariées et bénévoles du Cèdre - Secours Catholique sont sollicitées par les migrants eux-mêmes et qu'elles se rendent sur place pour évaluer la situation, elles estiment qu'il y a environ 200 personnes présentes[2].

Au fur et à mesure que grandit le campement sous le métro aérien entre La Chapelle et Barbès, la solidarité apparaît de plus en plus forte et de plus en plus visible : des habitants du quartier, simples voisins, membres d'associations, de collectifs ou encore militants de partis politiques, apportent une aide matérielle et distribuent des matelas, des sacs de couchage, des tentes et de la nourriture. Une mobilisation difficile à comptabiliser et à évaluer quantitativement. De l'avis des concernés[3], il s'agirait tout au plus d'un millier de personnes. Des interventions qui se font sans heurt et sans tension avec les pouvoirs publics et les forces

[1] Salariée du Secours Catholique de Paris à cette époque, j'ai eu l'occasion de participer à une réunion au sein de la paroisse et j'ai été informée de la situation régulièrement.

[2] Si je n'étudie pas ici la mobilisation qui a eu lieu autour du campement de la gare d'Austerlitz, dans le 13ème arrondissement, il est toutefois intéressant de préciser que les choses y ont été différentes. Le campement d'Austerlitz a été perçu comme plus calme, plus apaisé et plus organisé par la ville de Paris et les intervenants associatifs et les particuliers pouvant s'y rendre. D'après les intervenants du Cèdre, des portes paroles étaient identifiés parmi les migrants et une parole commune à tous les migrants pouvait être défendue lors des réunions avec les représentants de la Ville. Pour la Ville de Paris, l'évacuation de ce campement n'a d'ailleurs pas répondu à la même urgence et aux mêmes contraintes d'après Lotfi Ouanezar, membre du Cabinet de Madame Versini, adjointe chargée des questions relatives aux solidarités, lutte contre l'exclusion, accueil des réfugiés et protection de l'enfance. Après l'évacuation du 17 septembre 2015 du campement dit de la Gare d'Austerlitz, lors de laquelle tous les migrants ont obtenu une mise à l'abri, aucune nouvelle installation n'a été observée pendant quasiment 18 mois.

[3] Entretien avec Aubépine Dahan, fondatrice de Paris d'Exil, le 4 octobre 2016.

de l'ordre mais aussi avec les associations traditionnelles. Du côté de celles-çi, les réactions restent assez discrètes : Médecins du Monde met en place une permanence mobile, Une Chorba pour tous distribue ponctuellement des repas, des permanences juridiques inter-associatives sont mises en place par l'Association des travailleurs maghrébins de France (ATMF), Dom'asile[1], le Groupe d'information et de soutien des immigrés (GISTI), La Cimade et le réseau d'avocats Elena, spécialistes de la demande d'asile.

La solidarité de voisinage s'accroît à la suite de la première expulsion de juin 2015. Les soutiens, qui, pour la plupart, ne se définissent pas comme militants, perçoivent les incohérences et les manques de la politique d'accueil mise en œuvre par la Ville de Paris et la Préfecture d'Île-de-France : absence de solution d'hébergement pour tous les migrants, installation de barrières sur les trottoirs occupés, retour à la rue de certains migrants qui ont obtenu des prises en charge de courte durée ou inadaptées, réorganisation d'un campement quelques mètres plus loin… Autant de faits tangibles et perceptibles qui provoquent l'indignation d'une partie des soutiens et renforcent leur discours politique. Les violences et les exactions policières qui suivront et que subiront les soutiens courant 2016 ne feront que renforcer leurs discours politiques et leurs postures militantes.

Le 4 juin 2015, après une tentative d'occupation de l'Église Saint-Bernard, lieu symbolique des luttes de soutien aux immigrés sans-papiers, une centaine de migrants dorment à nouveau dans la rue, dans le square face à l'église. Expulsés de cet espace le lendemain par la police, les personnes s'installent sur l'esplanade Nathalie Sarraute, rue Pajol. Le 8 juin 2015, après une nouvelle « expulsion sèche », c'est-à-dire sans proposition d'hébergement, particulièrement violente et très médiatisée et une tentative d'occupation d'une ancienne caserne désaffectée à Château Landon déjouée par les pouvoirs publics, les migrants sont envoyés par le Samu Social à Nanterre. Quelques heures plus tard, certains se réinstallent sur les trottoirs du quartier de La Chapelle.

Durant tout l'été 2015, au fil des arrivées que la Mairie estime à environ 70 migrants par jour, les campements, régulièrement évacués et expulsés, se reconstituent à La Chapelle,

[1] Créé en 2000 à l'initiative de la Cimade, du Secours Catholique, de la Mission Populaire évangélique de France et des Entraides protestantes, Dom'Asile est un dispositif commun de domiciliation des demandeurs d'asile sur la région Île-de-France. En 2004, l'association Solidarité Jean Merlin et le Centre d'Action Sociale Protestant (CASP) deviennent membres associés de Dom'Asile. En 2016, Dom'Asile ouvre son accueil aux débouté.e.s et aux réfugié.e.s.

aux Jardins d'Eole, à Stalingrad… Après chaque évacuation, un embryon de campement se reforme et grossit au fil des arrivées de migrants nouvellement arrivés de Vintimille en Italie[1] ou de retour de Calais, des exilés non pris en charge lors des évacuations précédentes, revenus des hébergements d'urgence, notamment ceux trop éloignés de Paris ou inadaptés. Des évacuations et des réinstallations qui augmentent, auprès des voisins, l'impression que les migrants sont de plus en plus nombreux, de plus en plus visibles et de plus en plus fragilisés.

La mobilisation de citoyens se renforce et s'organise autour d'actions d'ordre humanitaire pour certains, avec notamment des distributions quotidiennes de nourriture, ou d'ordre politique pour d'autres, afin de faire reconnaître les droits des migrants à un hébergement. De nombreux tracts, communiqués de presse, signés notamment par un collectif formé à l'occasion, la Chapelle en Lutte, un blog du même nom sur le site du journal Mediapart, apparaissent.

Le 31 juillet 2015, des habitants du 19ème arrondissement et des exilés, réunis au sein du collectif « La Chapelle en Lutte », investissent un bâtiment vide : l'ancien lycée Jean Quarré. Situé à proximité immédiate de la Place des Fêtes (Paris, 19ème), le bâtiment est à l'abandon depuis quatre ans. Renommé « la Maison des Réfugiés », il devient un point de ralliement - cantines, cours de français, permanence juridique, distribution de tickets de métro – où s'organisent assemblées générales et manifestations.

L'objectif est double : mettre à l'abri les migrants qui vivent dehors et attirer l'attention des pouvoirs publics sur la réalité parisienne. Durant trois mois, jusqu'à près de 1600 personnes, hommes majeurs, familles et mineurs isolés, vivront dans ce squat[2]. Suite à une décision juridique, les pouvoirs publics évacuent le lycée le 23 octobre 2015 au matin et assurent une solution d'hébergement aux 1200 personnes migrantes présentes ce jour-là. Alors que le lycée devait devenir une médiathèque, un centre d'hébergement d'urgence temporaire, géré par Emmaüs, il sera ouvert le 3 février 2016, pour accueillir 145 personnes migrantes.

En août 2015, alors que le squat du lycée Jean Quarré est en pleine activité, des mobilisations sont organisées pour dénoncer les conditions d'accueil dans les centres

[1] Pourtant, durant ce même mois de juin la frontière franco-italienne entre Vintimille et Nice est fermée de fait par des contrôles permanents, en violation de l'article 22 du « Code Frontières Schengen », issu d'un règlement du Parlement européen et du Conseil n° 2016/399 du 9 mars 2016.

[2] Pour plus de détails sur l'histoire du squat Jean Quarré, de son organisation quotidienne et des mobilisations de proximité qui s'y sont mises en place, se reporter au livre d'Isabelle Coutant, *Les migrants en bas de chez soi,* Editions du Seuil, 2018.

d'hébergement d'urgence (CHU)[1]. En outre, des migrants non hébergés dans le squat Jean Quarré demeurent sur les trottoirs parisiens, avec des installations dans le square de Jessaint (75018) ou encore devant le parvis de la mairie du 18ème.

Il est important de préciser que l'occupation du squat Jean Quarré ressort comme un événement central dans la rupture de dialogue et de communication entre la Mairie, les collectifs et les associations. La dangerosité du squat ainsi que sa désorganisation ont été dénoncés par les médias, la Mairie, des associations et certains membres de collectifs eux-mêmes. Pour les membres de la Mairie de Paris, collectifs et citoyens militants se sont discrédités sur cette expérience.

C'est au cœur de cet épisode qu'est publié, le 2 septembre 2015, la photo du petit Alan Kurdi, enfant kurde syrien de 3 ans, retrouvé mort noyé sur une plage turque après le naufrage d'un bateau qui devait l'emmener vers la Grèce. Cette publication suscite une grande vague d'émotion en Europe occidentale. C'est un élan de solidarité qui amène de nombreuses personnes à s'engager pour la première fois pour la cause des exilés et les conduisent à la rencontre des réfugiés dans les campements ou dans le squat Jean Quarré.

Après l'évacuation du squat du lycée Jean Quarré, l'histoire se répète avec plus d'instabilité, d'évacuations, de réinstallations et de violences policières : de nouveaux campements de rue se reforment dans le nord et le nord-est de Paris mais aussi Place de la République. Le campement de la place de la République est expulsé deux fois le 20 octobre et le 13 novembre 2015.

Durant cette période, les groupes de solidarité mobilisés pendant l'expérience de la Maison des Réfugiés se structurent. Le collectif La Chapelle Debout ! s'engage vers des actions de soutien politique et le Collectif parisien de soutien aux exilé-e-s (CPSE) davantage vers l'aide matérielle. Au sein du CPSE, la Timmy se spécialise auprès des mineurs exilés. Le Bureau d'accueil et d'accompagnement des migrants (BAAM), quant à lui, créé en novembre 2015, propose des permanences d'accompagnement juridique.

[1] Le 4 août, les hébergés du CHU de Joinville-le-Pont occupent leur centre, géré par Emmaüs. Le 11 août, une mobilisation et une grève de la faim commencent dans le CHU de Pernety dans le 14e arrondissement, géré également par Emmaüs. L'association fait intervenir la police : quatre soutiens, accusés d'avoir séquestré des salariés, seront interpellés, puis inculpés.

Le 13 novembre 2015, vers 21 heures, Paris et Saint-Denis sont frappés par des attentats revendiqués par Daech. Le bilan est de 130 morts. L'état d'urgence est proclamé dans la foulée, lors d'un Conseil des ministres, dans la nuit du vendredi 13 au samedi 14 novembre.

Durant tout l'hiver 2015-2016, les migrants, avec le soutien des collectifs, tentent d'installer des campements régulièrement évacués. Début 2016, les exilés se déplacent sous le métro aérien de la ligne 2 Stalingrad puis se réinstallent au jardin d'Eole, avant de se réunir une fois de plus au métro Jaurès, à proximité des locaux de France Terre d'Asile, avenue de Flandres.

En avril 2016, La Chapelle Debout ! et le CPSE investissent un autre établissement scolaire, le lycée Jean Jaurès, situé dans le 19ème arrondissement. 250 exilés s'y installent. Il n'est occupé que quelques jours. Puis, durant le printemps 2016, la Place de la République est investie dans le cadre des mobilisations contre la loi Travail. Ce qui est immédiatement appelé « Nuit Debout »[1] dure plus de deux mois et permet de lancer diverses actions de solidarité envers les exilés.

L'été et l'automne 2016 sont marqués par les interventions policières visant à contrôler l'identité des migrants sur les campements de rue installés avenue de Flandres ainsi que sous le métro à Jaurès. Des opérations qui se terminent systématiquement par le nettoyage des trottoirs et le dépôt des tentes, couvertures et affaires des migrants dans une benne à l'aide d'une tractopelle. A cette époque, plusieurs fois par semaine, la police effectue des contrôles d'identité et nasse les personnes dormant dans les campements ainsi que les militants et soutiens prévus. Du 31 juillet au 4 novembre 2016, La Chapelle Debout ! comptabilise 29 évacuations, 4000 personnes interpellées, 432 OQTF distribuées, 121 placements en rétention, sans compter les soutiens en garde-à-vue et un harcèlement policier quotidien : contrôle au faciès, arrachage des tentes, tabassages… Quelques démantèlements marquent les esprits, comme les 700 personnes évacuées avenue de Flandres le 17 août 2016, ou encore les 1000 personnes évacuées de Stalingrad le 15 septembre 2016.

[1] « Nuit Debout » correspond à un ensemble de manifestations sur des places publiques, principalement en France, ayant commencé le 31 mars 2016 à la suite d'une manifestation contre la « loi travail ». Ce mouvement social est pluriel. Sans leader ni porte-parole, Nuit debout est organisé en commissions (coordination, logistique, accueil et sérénité, communication, etc.), et les prises de décisions se font par consensus lors d'assemblées générales (démocratie directe et participative). Le mouvement s'étend sur une centaine de villes, certaines organisant des assemblées quotidiennes. L'affluence aux assemblées baisse à partir de fin mai 2016.

Du 24 au 26 octobre 2016, la Jungle de Calais est évacuée. En trois jours, 5 596 migrants sont emmenés vers des centre d'accueil et d'orientation (CAO) dans près de onze régions françaises.

Le 4 novembre 2016, quelques jours plus tard l'évacuation de la *jungle* de Calais, 3800 migrants sont évacués des rues du 19ème arrondissement de Paris. Six jours plus tard, le « centre humanitaire de premier accueil Paris-Nord » (CPA), rapidement surnommé « La bulle » en référence à la bulle de toiles blanches et jaunes gonflée à l'entrée, ouvre ses portes au 72 boulevard Ney, à la périphérie de Paris[1]. La gestion du centre est confiée à l'association Emmaüs qui a signé, auprès de la Mairie de Paris, une convention d'occupation précaire afin de pouvoir habiter cet ancien bâtiment de la S.N.C.F., réhabilité par l'architecte Julien Beller. L'association Utopia 56, également financée par l'Etat et la ville, intervient aussi dans le centre et s'occupe notamment de la file d'entrée du centre, de la distribution de vêtements et de la prise en charge des mineurs. Le 16 janvier, un second centre humanitaire est inauguré à Ivry-sur-Seine. D'une capacité de 400 places également, il sert à héberger quelques mois les publics dits « fragiles » ou « vulnérables », c'est-à-dire principalement les familles. Aucun espace dédié à l'hébergement ou à la mise à l'abri des mineurs isolés n'est mis en place, hormis le système d'identification et d'hébergement porté par la Croix Rouge.

[1] Ce centre reçoit les « primo-arrivant susceptibles de demander l'asile » en France (Projet de délibération, direction du logement et de l'habitat, Mairie de Paris). Il peut loger 400 personnes, uniquement des hommes isolés, pour une période de 5 à 10 jours avant qu'ils soient orientés en CHU ou en CAO selon les situations. Il a coûté 6,5 millions d'euros, dont 20% est pris en charge par l'État et 80% par la ville de Paris, et les frais de fonctionnement sont financés par l'État et par la ville de Paris. Le Centre a fermé ses portes en avril 2018.

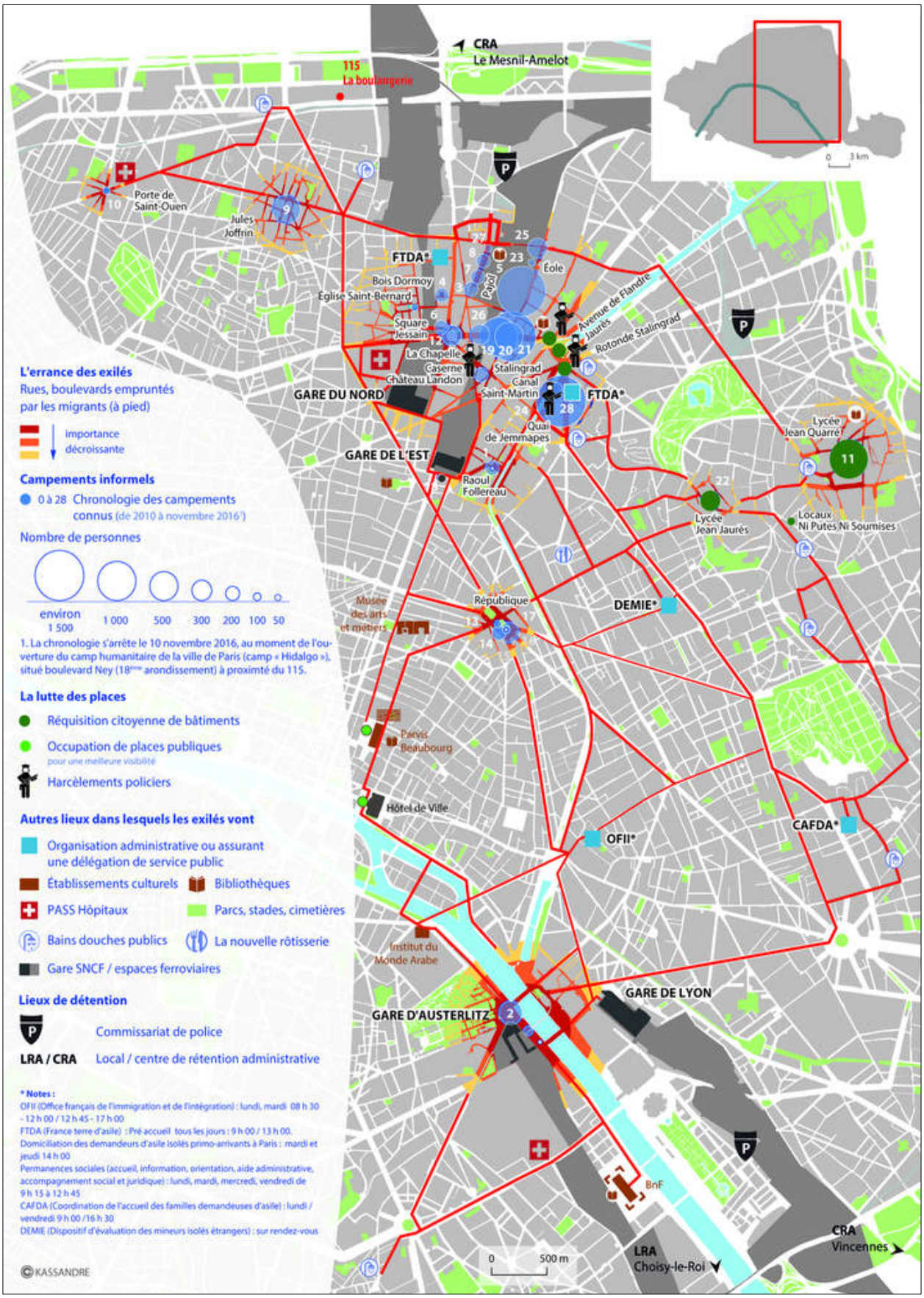

Figure 2 : Carte conçue par le collectif Austerlitz, la Chapelle Debout ! et le CPSE qui juxtapose les données et les expériences vécues par les exilés.

L'ouverture des deux centres humanitaires ne permet pas la disparition des camps de rue. Leur capacité d'accueil est insuffisante, de nombreuses personnes attendent jour et nuit devant la grille du centre, boulevard Ney, en espérant pouvoir y entrer. A « la bulle », Utopia 56 dénombre chaque jour 70 nouveaux arrivants qui viennent grossir les rangs des centaines de personnes qui campent devant le centre, lequel ne peut en accueillir que quelques dizaines par jour. Des centaines de personnes n'ont d'autre choix que de s'installer dans des campements en proximité direct du CPA, en Seine-Saint-Denis ou encore vers l'hôpital de la Salpêtrière. Une dizaine de jours après l'ouverture du CPA, un nouveau campement de migrants apparaît avenue du président Wilson, à Saint-Denis, à quelques centaines de mètres du centre. Plusieurs collectifs poursuivent les distributions de nourriture quotidiennement, dont le collectif Solidarité Wilson. Le 16 décembre 2016, 300 migrants ont été évacués ; le 12 juillet 2017 c'est près de 2800 migrants qui sont évacués de la Porte de la Chapelle et orientés dans des structures d'hébergement. Dans Paris, sur les emplacements des anciens campements, ont été installés divers dispositifs urbains de dissuasion – comme la fermeture par des grilles des terre-pleins sur lesquels étaient installés les camps.

Nous pourrions poursuivre cette chronologie énumérative sur plusieurs mois bien que les installations aient quitté le centre de Paris et soient désormais concentrées dans le nord, aux abords du périphérique. Fin 2019, d'après l'Armée du Salut ou encore Utopia 56, près de 3000 personnes dorment dans des tentes, des baraques ou à même les trottoirs dans un espace qui s'étend de la porte de la Villette à la porte de la Chapelle en passant par le boulevard Wilson à Saint Denis.

Au sud de la France, en février 2017, à quelques kilomètres au nord de Menton, dans la ville de Breil-sur-Roya, les passeurs solidaires font parler d'eux dans la presse. Cédric Herrou, agriculteur militant de la vallée de la Roya, est condamné à 3 000 € d'amende par le tribunal correctionnel de Nice pour avoir pris en charge des migrants sur le sol italien. Alors que les politiques parlent de « délinquance solidaire », les militants et les aidants parlent d'humanité et de solidarité. A la même époque, l'Aquarius, un ancien navire garde-côte allemand de 77 mètres, surnommé le premier « bateau citoyen », commence à naviguer en Méditerranée. Financé par l'association SOS Méditerranée grâce à une campagne de dons, durant ses deux premiers mois de navigation en 2017, il sauve 917 personnes de la noyade.

C'est durant ces quelques mois que se constitue l'ADN du Collectif Parisien de Soutien aux Exilés (CPSE) qui donnera en partie naissance à Paris d'Exil. C'est au cœur de ces évacuations, installations, incohérences municipales, pratiques d'intimidation et de harcèlements policiers que les membres de Paris d'Exil s'engagent et que les premières hébergeuses ouvrent leurs portes.

Un quartier marqué par les installations et les occupations précédentes

Les campements de rue se sont créés dans des espaces spécifiques, d'abord structurés par leur rapport aux modalités d'accès à la ville. C'est autour de trois gares, la gare d'Austerlitz, la gare de l'Est et la gare du Nord, que se regroupent les premiers. Le quartier de Stalingrad est également à proximité des lieux de ressource administrative. La plate-forme d'accueil destinée aux demandeurs d'asile et gérée par France Terre d'Asile est située avenue de Flandres, non loin du Dispositif d'évaluation des mineurs isolés étrangers (Demie) administré par la Croix Rouge française et situé Rue du Moulin Joly, dans le 11ème arrondissement à partir de 2016[1], et de la Coordination de l'Accueil des Familles Demandeuses d'Asile (CAFDA) installée rue Planchat dans le 20ème arrondissement. Assez rapidement, les bains-douches, les boutiques et boulangeries du quartier ou encore des restaurants africains de la rue Pajol deviennent des éléments de repère et des lieux de solidarité pour les exilés.

Ces campements se sont aussi constitués au croisement du 18ème et du 19ème arrondissement, des quartiers particuliers qui représentent à eux deux plus de 15% de la population totale de la ville[2], avec respectivement, selon l'INSEE en 2014, 187 156 habitants pour le 19ème arrondissement et 199 135 pour le le 18ème. Le 19ème arrondissement, marqué par de nombreuses opérations d'aménagement et des constructions importantes de logements en 1990 et en 1999, est un arrondissement légèrement moins aisé que ses voisins. C'est un arrondissement jeune et familial au sens où il a le taux le plus élevé de jeunes de moins de 20 ans de tout Paris (25,1%). L'arrondissement possède une part importante de locataires de HLM (35% contre 17% pour les autres arrondissements parisiens en 1999). On note d'ailleurs une forte proportion de logements aidés (dominante habitat social et habitat mixte social) sur une

[1] Avant 2016, la plateforme d'accueil et d'orientation des mineurs isolés étrangers confiée à France Terre d'Asile était aussi boulevard de la Villette.

[2] Tous les chiffres cités (sauf mention spéciale) sont issus de la Base de données sociales sur Paris, Tableaux de synthèse - 2009 / 2010, Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR) et de la Base de données sociales sur Paris, Fiches d'identité sociale des 20 arrondissements - 2012, Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR).

large part de l'arrondissement. Dans les 18ème et 19ème arrondissements, la proportion de personnes à bas revenu dans la population totale est supérieure à la moyenne de la capitale (20,4% pour le 19ème et 18,7% pour le 18ème). Il en va de même pour la proportion de chômeurs (de toutes catégories) dans la population active totale (19,4% pour le 19ème et 18,1% pour le 18ème) ; de même le taux de minima sociaux (RSA + AAH) est plus élevé qu'ailleurs (12,1% pour le 19ème et 10,8% pour le 18ème). La part de la population étrangère, c'est-à-dire ne possédant pas la nationalité française, est de 18,4% pour le 19ème et pour le 18ème de 19,9% quand la part de la population immigrée, c'est-à-dire née à l'étranger, est respectivement de 25,9% et de 24,1%. Là encore ces taux sont dans les plus élevés de la capitale. Ces deux arrondissements sont donc des arrondissements plus jeunes, plus pauvres et plus mixtes que les autres arrondissements de la capitale.

Dans ce quartier qui s'étend du métro La Chapelle au métro Jaurès, les migrants se répartissent par nationalité. En septembre 2016, comme j'ai pu l'observer lors d'une visite sur site, les Afghans se retrouvent plutôt du côté de Jaurès et au sud-est du canal de la Villette, les Soudanais plutôt vers La Chapelle et Pajol alors que les Erythréens et les Ethiopiens restent sur le terre-plein à la sortie du métro Stalingrad.

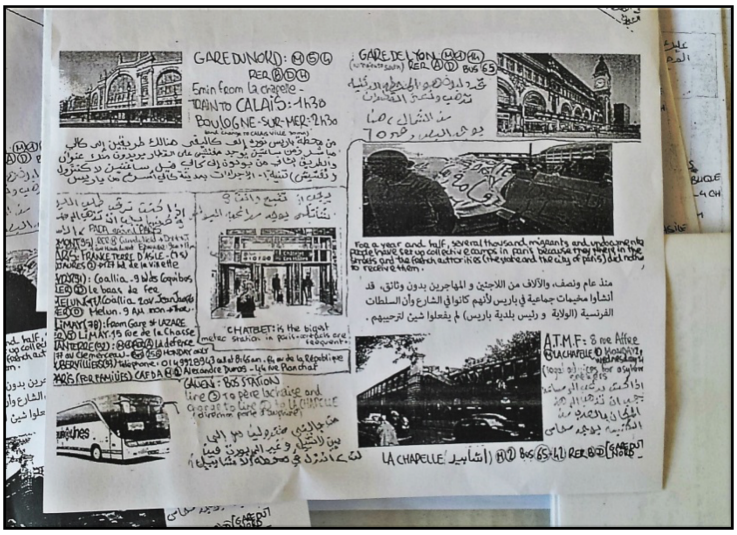

Figure 3 : Documents rédigés en anglais et en arabe remis aux exilés à Vintimille comprenant des indications pour rejoindre et vivre à Paris et Calais (août 2016, Evangeline Masson Diez).

Les campements du nord parisien peuvent être perçus par les populations récemment arrivées comme une étape. Il se raconte le long de la route migratoire que c'est à La Chapelle

ou à Stalingrad qu'il faut se rendre lorsqu'on arrive à Paris. Dès le printemps 2015, les exilés savent que le campement peut être un espace de répit avant de poursuivre leur route ou le temps de faire valoir leurs droits. Le nom du quartier circule dans les campements de Vintimille comme point de chute pour les nouveaux arrivants, comme le prouvent les documents distribués aux personnes sur le camp des *noborder* en août 2016.

La présence de migrants à la rue à Paris dans les 18ème et 19ème arrondissements ne date ni de 2015 ni même de 2010 ; depuis près d'un siècle le quartier de la Chapelle est un lieu d'arrivée et de transit des populations immigrées et un quartier de mobilisation. Deux épisodes ont marqué le quartier et reviennent régulièrement dans les récits des soutiens, des élus et des associations : l'occupation de l'église Saint Bernard de la Chapelle en 1996 à laquelle beaucoup de citoyens solidaires se réfèrent dans leur discours et l'installation dans le square Villemin (situé à la limite avec le 10ème arrondissement de Paris) d'Afghans en 2003.

Moins cités dans les récits des soutiens, deux autres épisodes ont aussi marqué le territoire du nord de Paris ainsi que les habitants et les mairies d'arrondissements : les bidonvilles dits « roms » [1] ainsi que l'arrivée importante de jeunes maghrébins lors des « révolutions arabes ».

Lors de mes entretiens avec les personnes engagées auprès des migrants, beaucoup utilisent le terme « soutien » en revendiquant l'héritage du mouvement des « sans-papiers de Saint Bernard ». Au-delà de la proximité géographique de l'occupation de 1996 et des campements urbains parisiens, et malgré les différences organisationnelles et politiques des deux épisodes, on peut relever quelques points communs : l'histoire des campements de 2015 a commencé dans les environs de Saint Bernard de la Chapelle en 2010 ; les occupations répétées pendant de longs mois en 1996 avant de pouvoir prendre possession de l'église Saint Bernard rappellent l'errance de l'été 2015 ; l'engagement du monde de l'art et de la culture auprès des étrangers en 1996 et la présence d'universitaires et de journalistes en 2015 ; la faible

[1] Je fais le choix d'utiliser le terme de « Roms » dans ces quelques paragraphes malgré toutes les limites et les défauts du terme. Tous les habitants des bidonvilles parisiens, comme les habitants des bidonvilles de banlieue ou ailleurs en France ne se déclarent ni se revendiquent roms. Ceux que l'on appelle le plus communément les "Roms migrants" migrent par petits groupes, déterminés par la parenté ou l'origine géographique (Olivera 2011) et le sentiment d'unicité entre les groupes est largement fantasmé par les gadjes, c'est-à-dire les non-Roms (Cossée 2004).

présence et la faible visibilité des associations d'aide aux plus démunis en 1996 et en 2015 sans oublier la violence des forces de l'ordre à presque 20 ans d'intervalle…

Emma, hébergeuse solidaire militante engagée dans les campements et au squat Jean Quarré fait immédiatement le lien avec le mouvement des sans-papiers de Saint-Bernard dans son récit de l'été 2015. « *Ils nous ont transmis quelque chose* »[1]. Pour elle, l'utilisation du mot soutien défend l'idée que l'on peut soutenir les personnes sans-papiers, sans lutter à leur place en adoptant une posture de lutte revendicative. Pour Aubépine Dahan, membre du CPSE et co-fondatrice de Paris d'Exil, « *les réfugiés sont les potentiels sans-papier de demain* »[2], au sens où, si les sans-papiers n'ont plus la sympathie populaire qu'ils avaient ces dernières années, il est fort probable que les réfugiés subiront le même sort dans quelques années, d'autant plus que nombre de ceux qui sont appelés réfugiés sont en réalité demandeurs d'asiles et certains, une fois déboutés de leurs demandes d'asile, finissent par se maintenir sur le territoire français en situation irrégulière (Lou Vertongen, Lendaro et Rodier, 2019). Si en 2015, les campements urbains parisiens étaient occupés en majorité par des personnes cherchant à déposer une demande d'asile, depuis 2019 on y retrouve de plus en plus d'étrangers déboutés de leur demande d'asile, « dublinés » ou tout simplement sans titre de séjour.

Entre 2006 et 2009, à quelques années d'intervalle, dans le même quartier que les campements urbains de 2015, sur les mêmes trottoirs et parfois avec les mêmes acteurs politiques et associatifs, s'est déroulé l'épisode des « Afghans du 10ème »[3]. Au sud du rond-point de Stalingrad, entre le canal Saint Martin, les gares du Nord et de l'Est et le square Villemin, la présence des jeunes afghans à Paris est devenue effective après la fermeture du Centre de Sangatte en 2002 et plus particulièrement en 2006. La précarité des exilés interpelle les associations, les pouvoirs publics et les médias et la présence de nombreux mineurs justifie une action spécifique à leur encontre.

Face à cette situation particulière, le dispositif « Versini », porté et défendu en 2003 par Dominique Versini, à l'époque secrétaire d'Etat à la lutte contre la précarité et l'exclusion, vise à renforcer la protection des mineurs isolés étrangers (MIE) et leur mise à l'abri. Il est étendu

[1] Entretien avec Emma, 29 septembre 2016.
[2] Entretien avec Aubépine Dahan, le 4 octobre 2016.
[3] Pour plus de détails sur cet épisode, se reporter à l'étude de France Terre d'Asile et d'Emmaüs solidarité réalisée par Florence Toix, « Le Paris des Afghans, Regard sur une catégorie invisible et précaire d'exilés du 10èmee arrondissement », Les cahiers du social, n°30, novembre 2011.

aux mineurs isolés « en transit » (Bordin, 2008). L'intervention du dispositif mis en place à Paris pour ces mineurs en transit est essentiellement assurée par l'association France Terre d'Asile. A l'époque, Dominique Bordin est responsable de la direction « mineurs isolés » de France Terre d'Asile. En 2009, il quitte ses fonctions pour rejoindre la Mairie de Paris en tant que coordinateur des actions opérationnelles à la mission SDF. En 2014, Dominique Versini est quant à elle élue à la ville de Paris en charge de la lutte contre l'exclusion, l'accueil des réfugiés et la protection de l'enfance. En 2015, tous deux seront des acteurs centraux dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique municipale à l'égard des campements et des mineurs.

En 2008, quelques mois avant la fermeture temporaire du square Villemin et l'évacuation des Afghans qui y dorment, le « kiosque » est ouvert rue du Faubourg Saint-Martin. Il s'agit d'un lieu d'accueil, d'orientation et d'accompagnement à destination des personnes en situation d'exil et d'errance, en priorité pour celles qui vivent dans le 10ème arrondissement. Intégralement financées par la Ville de Paris, la gestion et l'animation sont confiées à Emmaüs Solidarité et France Terre d'Asile. Ces deux mêmes acteurs associatifs seront sollicités et mandatées par la Ville de Paris, en 2015, pour coordonner les interventions et les orientations dans les campements et depuis ceux-ci, ainsi que la gestion du Centre d'accueil humanitaire en 2015.

Août 2006. Aux abords de la Porte d'Aubervilliers dans le 19ème arrondissement, le bidonville dit « Macdonald » est évacué par la Mairie de Paris. Quelques-unes des centaines de personnes qui y vivent se voient proposer une solution d'hébergement ou une aide au retour en Roumanie, leur pays d'origine. Entre 2009 et 2018, entre la porte de la Villette et la porte de la Chapelle, ce sont des centaines de familles roumaines qui se font expulser tous les trois à six mois. Régulièrement, les familles se réinstallent à proximité de leur dernier bidonville et reprennent leur quotidien fait de mendicité, de biffes, de tri de ferrailles, de missions d'intérim ou de travaux au noir. Le bidonville le plus médiatique est situé, depuis décembre 2013, le long de la petite ceinture, boulevard Ney, en face de ce qui deviendra le Centre de premier accueil en novembre 2016.

A l'été 2012, alors que les bidonvilles semblaient se limiter aux périphéries de la capitale, des femmes, des enfants et des hommes originaires de Roumanie s'installent aux

abords de la Place de la Bastille[1]. Ils viennent d'arriver en France, fuient la violence des bidonvilles situés en périphérie de la capitale ou viennent d'être expulsés d'un campement de l'Essonne ou de Seine-Saint-Denis. Ils dorment dans les cabines téléphoniques, les arrêts de bus et le long du boulevard Richard Lenoir et se rendent parfois dans un hôtel social ou un hébergement d'urgence, en grande banlieue, pour quelques nuits. Ils reviennent le plus souvent sur la place et y restent une semaine ou davantage, une année pour certains. On ne parle pas alors de campement urbain mais tout y ressemble : des couvertures, des cartons, des poussettes, parfois des tentes et des réchauds le soir venu. Rapidement, les familles se répartissent, par familles élargies, villages ou affinités, vers la Place de la République, autour de Saint Germain des Prés, dans les passages couverts du 9ème arrondissement, sous les portes des grands magasins autour de Saint Lazare et de l'avenue de Clichy.

Au sein des bidonvilles de Seine-Saint-Denis ou d'Essonne, divers intervenants viennent aider les familles : des associations opératrices mandatées par les pouvoirs publics, des associations de plaidoyer, des associations et des structures spécialisées dans la lutte contre le mal-logement (Masson-Diez, 2015). A Paris, les collectifs locaux d'habitants ou de militants qui se rendent dans les bidonvilles sont rares, les associations sont aussi très peu nombreuses. Les associations emblématiques de la grande exclusion et de l'errance à Paris, à l'image d'Aurore, des Restos du Cœur, des Captifs la Libération ou encore des Enfants du Canal, ne s'adressent que rarement aux familles dites « roms », sous prétexte qu'il s'agit de familles et non de majeurs isolés, que les intervenants sociaux ne parlent pas la langue ou encore que les familles ne formulent aucune demande. En 2008, le Secours Catholique et Hors la Rue, association spécialisée dans l'accompagnement des mineurs étrangers en situation de danger, sont les rares associations présentes dans les bidonvilles et acceptées par la ville de Paris réunions de travail. L'équipe banlieue de Médecins du Monde intervient ponctuellement à la demande. Du côté des structures conventionnées, Emmaüs - Coup de main reçoit un premier financement durant l'hiver 2010 - 2011 pour l'évacuation d'un bidonville du bois de Vincennes et un relogement des familles dans le centre de Paris. Par la suite, cette association s'impose comme l'interlocuteur quasi unique de la Ville et devient omniprésente auprès des familles vivant à la rue, grâce à deux à trois tournées de rue hebdomadaires spécifiques « familles roms ». Pour favoriser la prise en charge des familles et les faire quitter les trottoirs parisiens,

[1] Animatrice au Secours Catholique de Paris entre 2007 et 2015, j'ai eu en charge la question des publics roms, des bidonvilles parisiens et des familles à la rue. C'est dans le cadre de cette mission, que j'ai pu relever les faits relatifs aux bidonvilles et aux familles roumaines vivant à la rue, à Paris. Les chiffres annoncés relèvent d'un terrain réalisé entre 2009 et 2015.

plusieurs solutions voient le jour. D'une part, un protocole de prise en charge est mis en place entre le Samu Social de Paris, Emmaüs Coup de Main et la Mairie. D'autres part, les familles sont déplacées par les services de certaines mairies d'arrondissement et harcelées par les forces de l'ordre (Romeurope, 2015). Des pratiques de harcèlement et d'épuisement des familles qui n'est pas sans rappeler ce que peuvent dénoncer les militants et les soutiens en 2015[1].

Au premier trimestre 2011, quelques mois après le début du printemps tunisien (Bichara 2012 ; Martinez 2011), la Mairie de Paris ainsi que les associations engagées auprès des personnes vivant à la rue notent une arrivée importante de Tunisiens et dans une moindre mesure d'Egyptiens et de Marocains. En avril 2011, dans le nord parisien, aux environs de la porte de la Villette, un groupe de 300 à 500 Tunisiens prend l'habitude de se retrouver dans un parc, le long de la rue du Chemin de Fer. L'endroit était déjà occupé régulièrement par des familles roumaines installées dans des squats ou des bidonvilles des environs. Des tensions apparaissent entre Tunisiens et Roumains mais aussi entre Tunisiens et forces de l'ordre. Les rares intervenants auprès des migrants du square de la Porte de la Villette sont des associations franco-tunisiennes et des personnes solidaires originaires de Tunisie[2]. La situation est rapidement maîtrisée, des places d'hébergement sont ouvertes dans des gymnases pour les plus fragiles. La communauté présente en France en « assimile » quelques-uns et les autres « disparaissent » pour reprendre les termes utilisés à l'époque par les travailleurs associatifs et les bénévoles[3]. Durant l'été 2011, la Mairie diffuse, via ses équipes de maraudes, des plaquettes en arabe présentant les principes de précaution en cas de canicule ainsi qu'une version traduite et allégée du Guide de la Solidarité à Paris.

Précisons que cet épisode n'a jamais été relaté par les protagonistes parisiens de l'été 2015 interrogés.

[1] Pourtant, la présence des familles dites « roms » avec enfants en bas âge sur les trottoirs parisiens n'a pas soulevé les mêmes dynamiques solidaires et les mêmes actions d'entraide et de soutien que pour les migrants en 2015. Il n'est pas possible de développer ce point dans ce travail, mais il serait très pertinent de pouvoir comparer et décrypter les mobilisations et les solidarités citoyennes qui se développent ou non dans ces deux espaces que sont les campements d'exilés et les bidonvilles « roms » parisiens.

[2] Pour plus de détails sur cette phase, plusieurs articles sont disponibles sur internet mais cet épisode demeure mal renseigné. Un reportage complet a été réalisé en juillet 2011 pour Mediapart : « À Paris, la nasse se referme sur les Tunisiens de Lampedusa » par Carine Fouteau.

[3] Entretiens menés en 2011 et 2012 auprès de bénévoles du Secours Catholique.

Nous retrouvons durant ces trois épisodes, et ce dès 2009, les principaux acteurs associatifs et politiques des campements urbains de 2015. Tant avec les Afghans et la collaboration de France Terre d'Asile et d'Emmaüs, qu'avec les familles roumaines et le choix d'Emmaüs-Coup de main comme unique intervenant financé, la Ville a fait le choix de travailler avec un acteur mandaté et financé, quitte à freiner les interventions des autres associations et collectifs. A aucun moment, les travailleurs sociaux de la ville ne sont sollicités. A chaque fois, l'objectif visé semble l'invisibilisation des personnes de l'espace public et l'éloignement des exilés des dispositifs institutionnels non dédiés. Des éléments non anecdotiques aux vues des tensions qui traversent les collectifs et les associations que nous allons étudier.

En 2015, la présence visible de migrants à la rue, sur les trottoirs de Paris, n'est donc pas un événement inédit. Malgré tout, de nombreux collectifs ont alors vu le jour à cette période et de nombreux voisins se sont mobilisés, bien plus que par le passé[1].

2. La multiplicité des acteurs [2]

Les campements parisiens ont vu se croiser une multitude d'intervenants associatifs, institutionnels, politiques ou citoyens. Je fais le choix de présenter les acteurs essentiels à cette recherche sur l'hébergement solidaire à partir de trois points : comment ces acteurs interagissent entre eux, comment ils se perçoivent et comment ils se nomment.

Quatre groupes d'acteurs et d'intervenants se mobilisent :

- Les **associations caritatives de lutte contre les exclusions ou d'accompagnement juridique** comme Emmaüs, France Terre d'Asile ou en Dom'asile, le Secours Catholique ou l'Association des Travailleurs Maghrébins de France (ATMF). Outre les deux incontournables Emmaüs Solidarité et France Terre d'Asile mandatées dans le cadre d'une convention avec les pouvoirs publics et bénéficiant d'un financement dédié,

[1] Entretien avec Lotfi Ouanezar, directeur adjoint du cabinet de Dominique Versini, le 3 mars 2017.
[2] Cette partie ainsi que la suivante ont contribué à alimenter la rédaction du chapitre concernant Paris et écrit collaborativement dans l'ouvrage collectif *L'Europe des camps, de Lesbos à Calais*, Le Passager clandestin, Paris, 2016. Elles ont aussi nourri une communication orale intitulée « D'Austerlitz au centre humanitaire de la Porte de la Chapelle : cartographie et confrontation d'acteurs », que j'ai tenu lors d'un atelier public de l'ANR Babels, le 25 janvier 2017 au siège de Médecins Sans Frontières.

d'autres associations interviennent de leur propre initiative et sur leurs fonds propres comme le Secours Catholique, Médecins du Monde, Dom'asile ou l'ATMF. Certains collectifs font le choix de devenir, discrètement, des associations comme le BAAM ou Paris d'Exil. A partir de novembre 2016, Utopia 56 et Médecins Sans Frontières s'engagent à proximité du Centre humanitaire d'accueil pour les migrants primo-arrivants.

- Les **acteurs institutionnels** c'est-à-dire la Mairie de Paris ou les mairies d'arrondissement mais aussi le Département et la Préfecture de Police.
- Les **collectifs** auto-déclarés mouvants et peu structurés ont été très présents dans les campements et très visibles sur les réseaux sociaux. Pour être membre d'un collectif, il suffit de participer à une action émanant de ce dernier ou de s'associer à ses projets. Les membres s'appellent indifféremment bénévoles ou soutiens et interviennent à tous les niveaux de la distribution alimentaire au plaidoyer politique et à l'ouverture de squats… Les plus connus à Paris sont le CPSE et La Chapelle Debout.
- Les **affranchis** (Ion, 2001) ou **non-affiliés**, c'est-à-dire tous les individus, habitant en proximité ou non, qui hébergent, distribuent ou accompagnent des migrants sans formaliser une quelconque forme d'adhésion à une association ou un collectif.

Associations conventionnées, indépendantes et nouvelles associations

Bien que peu visibles aux yeux des collectifs et des Parisiens, nombre d'associations se sont engagées dans les campements. Deux structures sont incontournables : Emmaüs et France Terre d'Asile.

Créée en 1954 par l'Abbé Pierre, Emmaüs Solidarité est une association de lutte contre l'exclusion et gestionnaire de nombreux foyers et accueils sociaux. Dès février 2015, l'association est chargée par la Ville de Paris, de procéder à des diagnostics et des évaluations de situations sur les campements de la Gare d'Austerlitz et de la Chapelle. Emmaüs Solidarité est aussi chargée de la gestion des deux Centres de premier accueil, celui pour les hommes isolés situé boulevard Ney ouvert en novembre 2016, et celui pour les femmes et les familles à Ivry sur Seine ouvert en janvier 2017.

France Terre d'Asile, créée en 1971 est un acteur essentiel du droit d'asile en France. En 2010, l'association se voit confier à Paris la plate-forme d'accueil destinée aux demandeurs d'asile, située à proximité du métro Jaurès donc à quelques mètres des campements urbains du

nord parisien. Ces deux associations effectuent, ensemble et séparément, à la demande de la Ville, des maraudes dans les campements urbains et participent à la mise en œuvre des évacuations et à la prise en charge des migrants.

D'autres associations de lutte contre l'exclusion ou d'accompagnement juridique interviennent de leur propre initiative dans les campements à proximité de la Gare d'Austerlitz comme le Secours Catholique ou la Ligue des Droits de l'Homme ; mais aussi à La Chapelle comme la Croix Rouge, Médecins du Monde, l'Armée du Salut, La Chorba, Dom'asile ou l'ATMF. Peu remarquée par les soutiens et les voisins des campements, l'immense majorité des membres de ces associations intervient sans brassard ni tenue vestimentaire identifiable et n'effectue que rarement des actions distributives.

Il est important de différencier le cadre d'intervention des différentes associations. D'un côté, il y aurait celles qui œuvrent dans le cadre d'une convention, d'un financement dédié ou d'un appel à projet c'est-à-dire les associations mandatées, financées, gestionnaires, prestataires comme Emmaüs Solidarité et France Terre d'Asile, de l'autre côté il y a toutes les autres comme le Secours Catholique ou Médecins du Monde, Dom'asile ou l'ATMF qui intervenaient dès 2015. Dans le cadre de ce travail, je privilégierais les termes d'associations gestionnaires, d'associations indépendantes et de jeunes associations militantes tout en ayant conscience que ces termes ne recouvrent pas parfaitement la réalité du monde associatif : des associations gestionnaires peuvent être militantes, des associations indépendantes peuvent être financées sur des projets spécifiques et des jeunes associations militantes peuvent devenir gestionnaires.

Les défaillances des dispositifs de prise en charge et l'absence apparente des associations dans les campements sont les premières raisons invoquées pour expliquer l'importance de la solidarité individuelle et collective apparue en 2015. En effet, de nombreuses personnes ont eu la perception que nul ne s'occupait de ces personnes, que les exilés étaient abandonnés par les institutions et les associations et qu'il fallait les aider à tout prix. Certains collectifs feront le choix de se constituer, discrètement et parfois peu de temps après leur naissance, en associations. C'est le cas du BAAM, qui s'est constitué en association en novembre 2015 et qui regroupe différents membres actifs des collectifs, ainsi que du CPSE devenu Paris d'Exil en novembre 2016. Des initiatives étudiantes ont aussi le statut d'associations pour faciliter la gestion et l'organisation des activités (comme Sc Po Help Refugee).

Des collectifs auto-déclarés mouvants et omniprésents

Il est difficile de décrire avec précision les collectifs et de présenter leurs membres tant les structures sont mouvantes. Pourtant ces mobilisations sont essentielles pour comprendre ce qui est né durant l'été 2015 et dans les mois qui ont suivi. Pour David Heinrich[1], coordinateur à l'association Dom'asile, « *le mouvement a avant tout émané des citoyens. Mais les citoyens et les collectifs c'était aussi une poignée de personnes virulentes (...). C'est aussi beaucoup d'étudiants, d'intermittents, de chercheurs, d'universitaires et de chômeurs qui semblaient parfois un peu trop chercher du travail.* »

Au-delà de ce résumé, quels sont les principaux collectifs ? Le collectif La Chapelle en lutte émerge publiquement après la première évacuation du 2 juin 2015 et demeure un des collectifs les plus médiatiques et les plus politisés. Les autres collectifs et groupes apparaissent durant l'été et après l'évacuation du squat Jean Quarré : United Migrants, Bienvenue chez toi, La Cuisine des migrants ainsi que le CPSE.

Le nom « La Chapelle en Lutte » est adopté en assemblé générale durant le mois de juin 2015. A l'origine, deux pages *Facebook*, « Réfugiés de la Chapelle en Lutte », et « Comité de Soutien aux Réfugiés de la Chapelle » avaient été créées quelques jours plus tôt afin de coordonner l'aide et de diffuser les informations liées au campement. A la demande de Mediapart, un blog intitulé « La Chapelle en Lutte » est également créé par des soutiens. Sa première publication (le 19 juin 2015) est une pétition, signée par de nombreuses personnalités intellectuelles et du monde des arts, qui déclarent « *Nous affirmons notre engagement et notre solidarité sans failles auprès des migrant-e-s. Nous lutterons pour elles/eux mais aussi pour défendre notre société face à cette agression de la part des pouvoirs publics* »[2]. Outre une régularisation collective et un accès aux hébergements de l'ensemble des migrants présents sur les différents campements parisiens, sans distinction entre demandeurs d'asile et migrants dits « économiques », la pétition exige de la part de l'Etat français un respect du droit des demandeurs d'asile, ainsi que « *des excuses publiques de la part du Ministre de l'intérieur, pour la violence inacceptable qui a été déployée par les forces de l'ordre contre les migrant.e.s et leurs soutiens pacifiques, notamment lors de la rafle de Pajol.* »

[1] Entretien avec David Heinrich, coordinateur de Dom'asile, le 23 novembre 2016.
[2] Cf. https://blogs.mediapart.fr/la-chapelle-en-lutte/blog/190615/appel-de-soutien-aux-migrants-de-la-chapelle [consulté le 13 septembre 2017].

« La Chapelle en Lutte » désigne tant la mobilisation d'un quartier, qu'une période, celle des mois de juin et juillet 2015 marquée pour les habitants du quartier par la rencontre avec des migrants et touchée par l'influence des idées de l'extrême gauche et des anarchistes, qui ont marqué les débats et les pratiques (Babels, 2017).

Le CPSE se constitue à partir de l'engagement de certaines femmes dans les campements. Dans un premier temps, Aubépine Dahan, à qui vont se fédérer Maële, Espérance Minart et d'autres. Au commencement, les actions se mettent en place un peu par hasard, dans une forme d'urgence humanitaire à travers des interventions matérielles, sans véritable réflexion. Puis les aides vont progressivement devenir plus administratives. Le lancement d'une cagnotte sur Internet a fédéré quelques forces vives.[1]

Aubépine Dahan[2] est co-fondatrice du CPSE. Parisienne d'une quarantaine d'année, chercheuse et mère de deux enfants, elle est « *descendue* » de chez elle, en septembre 2015 pour donner un ordinateur à un exilé puis de la nourriture. De fil en aiguille, suivant les déplacements des campements et l'éloignement de ces derniers de son lieu d'habitation, ses aides sont devenues moins matérielles et plus administratives. *« La nourriture tu en distribues quand c'est à côté de chez toi, après tu fais autre chose ».* Lorsque le CPSE commence à intervenir en octobre 2015, il y a seulement 100 à 150 migrants à la rue et ce jusqu'en février 2016. Mais en quelques jours, le nombre de migrants augmente très rapidement suite aux évacuations menées dans la *Jungle* de Calais et de l'arrivée des beaux jours qui facilitent les traversées de la mer Méditerranée. En parallèle à l'augmentation du nombre d'exilés souhaitant demander l'asile, le collectif assiste à une accélération des rafles et des évacuations qui fragilise et déstabilise les collectifs. « *Tout doit se réorganiser. »* Aubépine elle-même sera arrêtée et emmenée en garde à vue en août 2016, pour avoir organisé un rassemblement non-autorisé par la Préfecture. Cette arrestation reste une blessure et un évènement central dans la redéfinition de son engagement. A partir de cette date, elle s'engagera à plein temps aux côtés des exilés au sein du collectif puis au sein de l'association Paris d'Exil.

Initialement moins politique que La Chapelle en lutte, le CPSE est un collectif central dans la réalité des campements. C'est celui qui regroupe le plus de « *friends* », de « *like* » et de soutiens. 6 583 membres suivent le groupe du CPSE sur *Facebook* en juillet 2017.

[1] Entretien avec Maële, le 1er juillet 2017.
[2] Entretien avec Aubépine Dahan, le 4 octobre 2016.

Le financement du CPSE, comme celui des autres collectifs, repose entièrement sur des dons particuliers. Ces appels à dons, relayés le plus souvent sur les réseaux sociaux, se font de deux manières : par les réseaux d'entraide et d'amitié et par les sites de financements participatifs. La première manière est très informelle mais conséquente. Les trois sites de financements participatifs les plus connus : HelloAsso, KissKissbankBank et Ulule[1]. Le montant récolté définit les activités et les dépenses. Des appels ciblés et détaillés peuvent être effectués selon les besoins précis des personnes aidées.

En novembre 2016, le CPSE devient l'association Paris d'Exil.

Pour devenir membre du CPSE, deux moyens sont possibles jusqu'à fin 2016 : « *liker* » ou suivre la page *Facebook* du collectif, intervenir lors d'une sollicitation ou lors d'un appel à mobilisation, ou encore participer à une des réunions d'informations proposées tous les mercredis soirs dans un café jouxtant la place de la Rotonde de Stalingrad. Est membre du CPSE celui qui le déclare. Aucune autre forme d'adhésion n'est nécessaire.

Les réunions du mercredi soir sont animées par Nawel et deviennent une institution pour les personnes mobilisées auprès des exilés, qu'elles se déclarent membres du CPSE ou non-affiliées. Nawel, professeur d'une trentaine d'années, a rejoint le CPSE un peu par hasard. Le soir des attentats de novembre 2015, elle pense aux exilés bloqués Place de la République et commence à avoir envie d'agir. Une amie l'ajoute à un groupe Facebook, groupe qui deviendra plus tard le CPSE. Elle propose ses services via le groupe. A partir de cet instant, l'engagement de Nawel prend vite de l'ampleur. Après avoir coordonnée trois distributions alimentaires pour un millier de personnes début 2016, elle met en place les cafés d'accueil toutes les semaines. Ces réunions ont un objectif pour Nawel : faciliter l'engagement de nouveaux soutiens et éviter les « *sauveurs du monde qui débarquent et qui réinventent ce qui existe déjà ou qu'ils fassent des grosses bêtises* »[2]. Elle briefe, fait tourner des plannings et des listings de contacts, prend les numéros de téléphones et conseille les nouveaux sur les actions.

[1] Ces trois plateformes fonctionnent selon le même schéma : des particuliers, associations, collectifs ou entreprises déposent leur projet sur le site et détaillent un objectif financier à atteindre, une durée, des contreparties non-financières qu'ils offrent en échange du soutien des internautes. Si l'objectif est atteint, le porteur du projet reçoit les fonds, réalise son projet et récompense ses soutiens grâce aux contreparties. Si l'objectif n'est pas atteint, les internautes ayant financé le projet sont remboursés sans frais. La plateforme se rémunère par une commission sur les sommes versées.

[2] *Revue Z : revue itinérante de critique sociale : Paris 2*, n° 11, 2018, Montreuil, France.

J'assiste à la réunion d'accueil du 4 octobre 2016. Nous sommes une quinzaine de personnes présentes, tous ont moins de 30 ans et sont étudiants ou jeunes professionnels, un homme paraît plus âgé. Tous déclarent vouloir s'engager, ne rien y connaître et ne pas être engagés ailleurs. Tous ont eu vent de la réunion par *Facebook* sans savoir précisément s'ils suivent le fil d'actualité du CPSE ou si c'est un ami qui, *likant* la page, l'a fait apparaître sur leur mur. Nawel présente le CPSE. Le collectif n'a pas de statut et aucun engagement formel n'est demandé ou attendu de la part des membres. La structure désorganisée est assumée, choisie même par les protagonistes, « *le but c'est d'être utile ».* La ligne politique énoncée par Nawel est simple, « *on demande une réelle politique d'accueil pour les exilés à Paris, ne pas faire la différence entre les bons et les mauvais ».*

Nawel raconte les choses concrètement en partant des situations individuelles des personnes exilées. Le rôle des associations et des institutions est rapidement mis de côté : « *il existe une maraude mise en place par Emmaüs mise en place par la mairie de Paris, ils ne sont pas nombreux, 10 peut être, mais ils n'ont pas de moyens suffisants (...) La Mairie et l'Etat n'envoient absolument rien. (...) A part quelques associations, c'est les citoyens qui prennent en charge. »* L'explication des démarches administratives est elle aussi simplifiée : « *Pour faire sa demande il faut avoir la patience de dormir 10 jours devant FTDA pour avoir le papier qui dit qu'on a la volonté de demander l'asile. (...) Les CAO fonctionnent comme des relais de l'Etat avec renvoi systématique, c'est une machine à expulsion.* » Nawel finit l'introduction de la réunion en annonçant, avec beaucoup de scepticisme, l'ouverture du Centre humanitaire.

Après cette introduction qui a duré trente minutes, Nawel détaille ce que chacun peut faire afin de mobiliser les ressources autant que possible. Elle déroule les différentes actions, cours de français sur les marches de la Rotonde, préparations et distributions alimentaires, récoltes et distributions de vêtements, récupérations des invendus, accompagnements médicaux ou administratifs… C'est un catalogue d'activités ouvertes à tous, librement, sans contrainte, selon les goûts et les disponibilités de chacun. Chaque consigne est suivie d'un « *si vraiment vous souhaitez* », ce qui laisse la liberté à chacun de contourner le règlement. Le débit est rapide, chargé d'impératifs et d'affirmations, les actions se réfèrent à des prénoms ou à des lieux supposés connus de tous. A son ton et à son rythme, toute la complexité et la frénésie de la situation des campements apparaît et est transmise aux présents. En une soirée, on a la sensation de rentrer au cœur de l'urgence des campements et de l'improvisation humanitaire. En fin de propos, soudain calme et posée, elle insiste : *« Il y a une règle d'or : il faut faire le deuil de toute organisation simple et claire et garder son calme pour être efficace.* »

Sur le sujet des mineurs et de l'hébergement Nawel s'attarde un peu plus longuement et déroule le schéma de prise en charge entre le Demie, l'appel et les délais de prise en charge. Mais le sujet est rapidement mis de côté, présenté sur le même niveau que les autres actions d'accompagnement ou de distribution. Dans le discours de Nawel, héberger chez soi un mineur ou un majeur ou une famille n'engage ni plus ni moins que participer à une activité distributive ou dispenser un cours de français.

S'engager sur une action ne nécessite pas une adhésion au CPSE. Chacun fait ce qu'il peut, comme il veut, le temps qu'il veut. Le but est de permettre la présence de non-exilés dans les campements pour d'une part « *obliger les politiques à mener une vraie politique et arrêter de fermer les yeux sur ces réalités »* et d'autre part *« c'est essentiel et c'est important* [pour l'exilé], *c'est la preuve qu'il n'est pas une sous-merde.* »

Le discours est bien rodé. La réunion donne envie à tous de s'engager. Très peu de chiffres ont été donnés. Très peu de questions - réponses également. Le langage est généraliste, mais nourri d'exemples, de situations vécues ou d'histoires précises. Une activité est possible pour chacun, quels que soient ses moyens, ses disponibilités, ses envies. Même pour dispenser des cours de français, le mode d'engagement est extrêmement souple, *« pas besoin d'être spécialiste en français langue étrangère ou en alphabétisation pour donner des cours. (…). Si vous débarquez en disant « french class » y aura toujours des gens intéressés et pas de besoins spécifiques.* »

Le discours et le cadre vont à l'opposé des pratiques associatives traditionnelles. Les gens sont libres de faire ou de ne pas faire ce qui est présenté. Aucun protocole, aucune hiérarchie. La réunion a lieu dans un bar durant deux courtes heures. Chacun sait ce qu'il peut faire. Ni engagement fixe ni signature ne sont demandés. Les personnes présentes sont invitées à venir quand elles peuvent, même sans prévenir « *au vestiaire, ils cherchent toujours du monde, pointez-vous à 9 heures ils ont toujours besoin d'aide.* » Aucune charte n'existe. Aucune règle n'est rigide. Tout est souple, négociable, adaptable. Les questions sont à poser sur le mur Facebook du CPSE et chacun répond selon ses compétences et ses disponibilités[1].

[1] Ces réunions d'informations sont très proches des réunions qui avaient lieu en proximité du campement d'Idomeni à la frontière greco-macédonnienne durant l'année 2016 après la fermeture de la frontière. En effet tous les soirs, à 8 heures, dans un hôtel situé à quelques kilomètres du village d'Idomeni se tenait une « orientation meeting » pour les nouveaux volontaires et bénévoles. Il était demandé à tous les nouveaux soutiens de se présenter à ce rendez-vous pour découvrir les projets mis en œuvre, les systèmes et le rythme des distributions ainsi que toutes les informations générales concernant la situation politique et les différents sites occupés par les réfugiés. L'objectif était non seulement de recenser et

En dehors de cette réunion d'information facultative, les personnes qui s'engagent au sein du CPSE n'auront aucun autre temps d'information. La formation et l'acquisition de compétences se fera ensuite sur le terrain ou via Facebook, en posant des questions dans différentes groupes publics ou privés.

Au sein du CPSE, un groupe intervient directement auprès des mineurs : la Timmy.

La Timmy trouve ses origines en octobre 2015, quelques jours après l'expulsion du squat Jean Quarré. Co-fondatrice du Collectif Parisien de Soutien aux Exilés, Maële[1] a 19 ans à la rentrée scolaire 2015. Elle est alors étudiante à Sciences Po. Catholique pratiquante[2], elle a été bénévole au sein de l'association Génépi qui intervient dans le milieu carcéral et s'engage au sein du squat Jean Quarré, « par hasard » affirme-t-elle. Elle habite alors en Seine-Saint-Denis. En voyant passer des demandes d'aides sur son mur *Facebook,* elle organise une collecte financière et de vêtements au sein de son école et vient déposer le tout récupéré au squat. Elle y rencontre des personnes et revient régulièrement pour donner un coup de main « *et de fil en aiguille, je suis tombée dedans ».* Elle revient souvent et rencontre en particulier les mineurs, qui ne bénéficient alors d'aucune prise en charge particulière. Alors que le CPSE et les autres collectifs intervenants au sein du squat ne font pas de distinction entre les mineurs et les majeurs, Maële réfléchit à une intervention différenciée. « *C'est quand même une question différente, encore de celle des réfugiés adultes à la rue* »[3].

Une fois le squat expulsé, Maële continue de visiter les exilés dans les campements. Un soir, elle en héberge deux chez elle et en envoie un chez sa mère. « *Ma famille n'avait jamais accueilli de réfugié. Et là, on leur envoie un jeune Malien pour deux jours, et ils le gardent un mois, deux mois. Donc on a vu que ça marchait bien. Qu'il y avait vraiment... voilà. Qu'il fallait vraiment essayer de faire un truc.* »[4]

Rapidement, elle décide de créer une équipe spécialisée pour les mineurs. Sans en porter le nom, la Timmy vient de prendre naissance. Ce n'est qu'à travers la création du CPSE en

---

dispatcher les forces disponibles mais aussi de transmettre quelques règles de comportement à adopter vis-à-vis des personnes en situation de migration, des Grecs et des autorités. A la différence d'Idomeni où les volontaires et les soutiens venaient souvent de l'étranger et restaient le plus souvent quelques semaines, parfois plusieurs mois, les soutiens et les aidants qui se présentent aux réunions de Nawel sont souvent des voisins des campements.

[1] Entretien avec Maële, le 21 juillet 2017.

[2] Elle est la seule des personnes qui aident les exilés et les mineurs en particulier à avoir affiché sa foi comme un élément nourrissant de son engagement.

[3] Entretien avec Maële, le 21 juillet 2017.

[4] Ibid.

octobre 2015 que la Timmy naîtra officiellement. Tous les soirs, à partir de 21 heures et jusqu'au dernier métro, Maële déambule dans les campements pour rencontrer les personnes qui se présentent comme mineurs repérer les plus jeunes exilés isolés. Elle les oriente chez des amis, des amis d'amis, des parents d'élèves de Science Po', des contacts qu'elle trouve par *Facebook*. A l'époque, Maële ne choisit pas les jeunes. Elle héberge et fait héberger tous ceux qui se présentent à elle. Avec un impératif : ne jamais remettre un jeune à la rue. Cet impératif est resté essentiel aujourd'hui dans le fonctionnement de Paris d'Exil.

Du côté des collectifs, nous observons une fabrication par le « bas » d'une mobilisation et d'un collectif (Cardon, 2010) largement favorisée par l'utilisation des réseaux socio-numériques. Les collectifs comme les dynamiques interindividuelles, ont tous une page Facebook qui fédère les bonnes volontés. On y affiche les besoins d'accompagnements, de soutiens ou de matériel. On y relaie les manifestations et les évènements culturels et publics. On y publie des articles, des coups de gueule, des témoignages.

Utopia 56 : un nouvel acteur à part

A partir de novembre 2016, Utopia 56[1] rejoint l'animation du Centre humanitaire d'accueil pour les migrants primo-arrivants et intervient à proximité direct. Médecins Sans Frontières commence aussi à intervenir en ouvrant un accueil de jour et de soin pour les mineurs étrangers. L'arrivée d'Utopia remet en cause une certaine catégorisation des acteurs et de l'opposition association - collectifs. Cette association étonne au milieu des collectifs, des associations prestataires ou mandatées comme FTDA et Emmaüs et les associations comme Médecins du Monde ou le Secours Catholique.

Créée en décembre 2015 à Lorient, Utopia 56 semble sortir de nulle part. A sa tête se trouvent Yves Manzi, homme charismatique et chef de la régie du camping des Vieilles Charrues, son fils Gaël et son épouse Gaedig. Initialement, l'objectif de l'association est de rassembler des bénévoles pour améliorer les conditions de vie dans la jungle de Calais. Très vite, l'association est sollicitée par Damien Carême, maire de Grande Synthe, pour la gestion du camp humanitaire que la ville s'apprête à ouvrir avec l'aide de Médecins Sans Frontières.

[1] Utopia 56 annonce son retrait du centre en octobre 2017, dénonçant dans son communiqué, « le traitement administratif des réfugiés [qui] n'a rien d'humanitaire ». Elle se mobilise alors sur des activités de maraudes et d'hébergement citoyen. Son arrivée associée à celle de Médecins Sans Frontières, a redéfini en grande partie la situation des mineurs et des soutiens ainsi que les pratiques associatives.

Utopia 56 devient gestionnaire du camp pendant les deux premiers mois de l'existence du camp. En mobilisant ses bénévoles des festivals bretons, au début, puis en élargissant son réseau, ce sont plus de 60 bénévoles par jour qui se relaient sur le camp de Grande Synthe. Face à l'implication de l'Etat dans la gestion du camp en mai 2016, Utopia 56 quitte le camp et l'association AFEJI devient le nouveau gestionnaire. Utopia 56 demeure quelques temps pour l'animation du vivre ensemble au sein du camp avant de partir définitivement en septembre 2016 de Grande Synthe et d'annoncer, dans la foulée, son implication au côté d'Emmaüs, dans le centre de premier accueil[1].

Après moins de neuf mois d'existence, Utopia 56 devient incontournable pour la gestion du CPA de Paris. Dans le centre, c'est jusqu'à 25 bénévoles présents 7 jours sur 7 jours, de 8 heures à minuit, pour permettre la distribution de vêtements aux résidents dans le « magasin », le tri des dons, la « décontamination » et le lavage des vêtements ainsi que des couvertures, les accompagnements des réfugiés à leurs rendez-vous médicaux dans les hôpitaux, et des mineurs dans les structures d'évaluation (Demie). Aux abords du centre, c'est aussi des bénévoles d'Utopia 56 qui sont responsables de la file d'attente, qui effectuent des maraudes et distribuent couvertures, soins, vêtements ou nourriture. Enfin, l'association a organisé des points de collecte dans divers arrondissements de Paris pour récupérer produits d'hygiène, vêtements, couvertures, matériel de mise à l'abri, nourriture ou encore matériel électronique. Dans le paysage des acteurs associatifs et des collectifs, Utopia 56 reste à part.

Ni totalement indépendante financièrement car touchant une subvention de la part de la Ville de Paris pour son intervention dans le CPA, ni totalement prestataire, l'association repose sur 7000 adhérents (en novembre 2017) et des forces vives bénévoles souvent débutantes et investies sur de courtes périodes. Sept salariés et 14 ou 15 services civiques travaillent sur le terrain, à Paris, à Calais ou en région pour encadrer une centaine de bénévoles.

Après son retrait du CPA en septembre 2017, Utopia 56 redéfinit son activité et se positionne sur des activités de maraudes et d'hébergement citoyen en partenariat avec Médecins Sans frontières.

[1] Annonce officielle faite le 29 septembre 2016 lors de la soirée des Rencontres de l'Engagement Citoyen #RecParis (Conférence - débat) : L'accueil des réfugié-e-s qui se tenaient à la Bellevilloise par Dominique Versini, Patrick Henry et Aurélie El Hassak.

La Mairie de Paris : un acteur institutionnel incontournable

Du côté des acteurs institutionnels, les choses sont assez ambivalentes. Si la Préfecture de Police, avec la Préfecture de région, publie des communiqués de presse après chaque évacuation et « opération de mise à l'abri » pour reprendre les termes utilisés par ces acteurs, avec de nombreuses personnes orientées vers des structures d'hébergement, elle est aussi responsable d'opérations quotidiennes de contrôle « afin d'éviter la reconstitution de ces campements sur la voie publique »[1].

A chaque évacuation et « opération de mise à l'abri », les forces de l'ordre sont présentes pour orienter les migrants vers les bus, tenir à l'écart et nasser les militants, arrêter la circulation[2]. Des compagnies de CRS sont présentes le plus souvent pour appliquer la procédure d'évacuation demandée par la Préfecture de Police, en renfort des forces de l'ordre. Ces dernières peuvent d'ailleurs avoir l'impression de « *jouer au chat et à la souris* » avec les migrants et que leur mission ne sert à rien qu'à « *déplacer un problème* » et « *faire le sale boulot que ne veulent plus faire les politiques* »[3].

De son côté, entre 2015 et 2018, la ville de Paris concentre sa communication sur le nombre de personnes mises à l'abri lors des « opérations » et l'ouverture des deux Centres de premier accueil. Pourtant, l'existence des campements au cœur de la capitale et la mobilisation des citoyens et des collectifs qui y est attachée sont des sujets qui dérangent. La présence des migrants à la rue dans la proportion de l'été 2015 est une réalité nouvelle et la Mairie doit « *apprendre à travailler collectivement avec l'Etat et les associations sur cette situation ».*[4]

Dès juin 2015, la Ville s'organise avec les associations avec lesquelles elle a l'habitude de travailler : Emmaüs, le Samu Social, France Terre d'Asile, Aurore pour, entre autres, l'orientation, la prise en charge et l'hébergement. A la rentrée 2015, la Mairie lance une plateforme de coordination de l'accueil des réfugiés et annonce 18 engagements soutenus par l'Etat et des associations. Alors que la Ville affiche une forte collaboration avec les associations pour permettre « l'éradication des campements », le dialogue avec les collectifs et les

[1] Communiqué de Presse Paris, le 17 août 2016, Préfecture de Police et Préfecture de la région Île-de-France.
[2] Observation de terrain durant les mois d'octobre, novembre et décembre 2016.
[3] Entretien avec Marc, Sébastien, Jean-Michel et Steve, commandants d'une compagnie républicaine de sécurité (CRS), le 4 avril 2016.
[4] Entretien avec Anne Charlotte Leluc, conseillère Solidarités, cabinet de Dominique VERSINI (Adjointe à la Maire de Paris chargée de la solidarité, des familles, de la petite enfance, de la protection de l'enfance, de la lutte contre l'exclusion, des personnes âgées) le 9 février 2017 par téléphone.

associations non mandatées qui interviennent dans les campements et auprès des personnes est plus difficile, parfois interrompu. S'il est admis dans les couloirs de la Ville de Paris que la dénonciation portée par les collectifs a permis à la Ville de faire avancer les choses, entre autres, dans ses négociations auprès de l'Etat, on avoue aussi que « *les collectifs auraient pu faire beaucoup plus mal et beaucoup plus de bruits s'ils avaient été mieux coordonnées* ». Pour les membres du cabinet de Dominique Versini, les collectifs sont composés de deux types de personnes : ceux qui souhaitent construire et ceux qui souhaitent dénoncer[1]. Les premiers sont invités à s'engager dans les centres humanitaires pour favoriser le vivre ensemble, via des *speed dating* et via le site jemengage.paris.fr. Le discours est clair : « *on préfère qu'ils viennent travailler dans le cadre d'un projet associatif (...) on a permis que tous ceux qui veulent s'engager puissent s'engager*[2] », à condition de s'engager dans le cadre porté par la Ville, en dehors des collectifs, en dehors des campements. Les personnes qui dénoncent la politique municipale n'ont aucune place.

De 2015 à 2018, du côté des adjoints élus, les personnes concernées par les campements urbains sont les suivantes : Dominique Versini en charge de la solidarité, des familles, de la petite enfance, de la protection de l'enfance, de la lutte contre les exclusions et des personnes âgées et Ian Brossat pour toutes les questions relatives au logement et à l'hébergement d'urgence. Dominique Versini et son cabinet sont les interlocuteurs les plus concernés par le sujet. Sur cette thématique, l'équipe repose sur quatre personnes : Lotfi Ouanezar, Directeur adjoint du cabinet et ancien chargé de mission précarité de la FNARS Île-de-France ; Anne-Charlotte Leluc, conseillère en charge de la question des réfugiés et ancienne salariée de la Croix Rouge ; Flore Capelier, conseillère sur les questions de protection de l'enfance, juriste, anciennement chargée de recherche sur les questions d'enfance. S'adjoint à cette équipe restreinte, Charlotte Schneider, chef de projet « Réfugiés et migrants » pour la Ville et ancienne membre d'Action contre la faim. « *Pas de technocrate*s » par conséquent dans le cabinet de l'adjointe à la maire de Paris, comme le disait Charlotte Schneider[3] mais seulement des personnes issues du milieu associatif.

[1] Entretien avec Lotfi, directeur adjoint du cabinet de Dominique Versini, le 3 mars 2017.
[2] Entretien avec Anne Charlotte, conseillère Solidarités, cabinet de Dominique Versini (Adjointe à la Maire de Paris chargée de la solidarité, des familles, de la petite enfance, de la protection de l'enfance, de la lutte contre l'exclusion, des personnes âgées) le 9 février 2017 par téléphone.
[3] Entretien avec Anne Charlotte, conseillère Solidarités, cabinet de Dominique Versini le 9 juin 2017.

Côté opérationnel, Dominique Bordin est le chargé des opérations sous l'intitulé « Chargé de mission sdf » après avoir été responsable de la direction « mineurs isolés » de France Terre d'Asile.

L'été 2015 et les réunions avec les collectifs demeure un souvenir désagréable pour certains membres du cabinet de Dominique Versini. Le dialogue a été conflictuel avec tout un ensemble d'acteurs. Si certains collectifs, en première ligne la Chapelle en lutte, dénoncent une attitude de la Préfecture hostile aux migrants et une posture hypocrite de la Mairie de Paris, d'autres collectifs, comme le CPSE, s'efforcent de dialoguer de manière informelle des membres du cabinet de Dominique Versini. Dans le même temps, d'autre dénoncent l'absence d'aide logistique ou les procédures administratives. Au-delà de ces échanges, souvent informels et de personne à personne, la Mairie a une vision réductrice des collectifs. En novembre 2016, l'association Utopia 56 est mandatée pour coordonner, autour du Centre de premier accueil, les différentes distributions qui se tiennent dans Paris. Des actions portées par « *les rastas, les bobos, les barbus… »,* estime quelqu'un du cabinet de Dominique Versini. Un autre pense que les membres des collectifs sont « *des personnes sans vie personnelle, en situation de fragilité, souvent seules, chômeurs et au RSA qui se passionnent pour la cause pour occuper leur temps.* » Pour Lotfi Ouanezar, les membres des collectifs ont une vision faussée de la marge d'action de la ville, « *beaucoup de membres de collectifs accaparent les services de la ville et pensent que la mairie est déconnectée des réalités tout en lui attribuant beaucoup de pouvoir qu'elle n'a pas*. »

Au-delà du fait que Mairie de Paris et collectifs ou indépendants se connaissent peu et fantasment les capacités d'action des uns et les raisons d'engagement des autres. Les protagonistes ne parlent pas du même objet et n'ont pas le même langage.

D'un côté des organisations traditionnelles et institutionnelles, de l'autre des nouveaux acteurs, citoyens, collectifs et regroupements de voisins. En termes de vocabulaire, les collectifs parlent d'exilés quand la Ville parle de migrants et de réfugiés, en opposant souvent migrants économiques et réfugiés politiques. Alors que la Mairie catégorise les personnes pour gérer la situation humanitaire et hiérarchiser les causes de la migration, les collectifs s'attachent à des parcours de vie et une vision de l'autre dans son exil. De même, concernant l'hébergement des mineurs, lorsque les membres des collectifs parlent d'enfants et d'adolescents, la Mairie parle de mineurs, en référence à un statut juridique. Dans le discours de Flore Capelier, tous les mineurs reconnus comme tels sont hébergés par les services compétents, par conséquent les

jeunes hébergés chez les particuliers ne sont pas de la responsabilité de la Ville car non mineurs. Cette réalité d'hébergement privé des jeunes étrangers se déclarant mineurs ne semble interroger ni la pratique ni la politique de prise en charge de la Mairie de Paris. Le dialogue avec les hébergeuses et les membres de la Timmy (puis de Paris d'Exil) n'existe donc pas. Tout du moins officiellement. Dans la pratique, deux coordinatrices de Paris d'Exil sont régulièrement en lien avec la Ville pour des mises à l'abri d'urgence dans des situations les plus complexes.

Citoyens, voisins, soutiens et « non-affiliés »

En dehors des associations et des collectifs, beaucoup de Parisiens, d'habitants de banlieue ou de province sont intervenus dans les campements de migrants sans adhérer à une structure ou à un groupe. Indépendants, je les appellerais les « non-affiliés ». Ce profil d'intervenants est assez proche de ce Jacques Ion appelle les « affranchis » (2012). Il s'agit de toutes ces personnes qui, en leur propre nom, apportent des pâtes, du café ou des couvertures, dorment dans les campements avec les migrants, accompagnent les personnes vers des structures ou, encore, les reçoivent chez elles pour leur permettre de recharger leurs téléphones, les abriter la journée ou même les héberger.

Concernant les non-affiliés mobilisés dans l'hébergement de mineurs, trois personnes sont incontournables. Trois femmes et trois prénoms : Espérance[1], Agathe et Sonia.

Agathe est la plus accessible. Agée d'une quarantaine d'années, elle est engagée depuis le mois de février 2016. Elle raconte avec beaucoup d'émotion comment son action a commencé dans l'émission de Mediapart « Migrants : des solidarités citoyennes contre l'égoïsme des politiques »[2] :

> *« J'ai vu une photo circuler sur Facebook, des migrants sous le métro Stalingrad et que je n'ai pas trop réfléchi, j'ai été à leur rencontre. Et que*

[1] Espérance a toujours refusé de collaborer à cette recherche. Après avoir dans un premier temps accepté un échange par messagerie instantanée, nous avions convenu d'un rendez-vous de principe, sans confirmer le jour ni de lieu. Par la suite, elle n'a jamais répondu à mes sollicitations. Un soutien la connaissant bien m'a conseillé de l'appeler à 3 heures du matin avec un numéro masqué ou inconnu pour la joindre en précisant « *à cette heure elle croit que c'est un jeune en galère et elle décroche* ». J'ai tenté donc de la joindre, à toute heure du jour et de la nuit. Un matin elle a décroché puis s'est excusée « *je suis au commissariat, je croyais que c'était un avocat* » avant de raccrocher promettant un rendez-vous. Elle n'a jamais à nouveau décroché.

[2] Emission du 4 octobre 2017 disponible sur le site de Mediapart.

progressivement j'ai halluciné sur le nombre, en fait, de mineurs isolés étrangers qui se trouvaient sur ces campements et qu'il fallait les accompagner du coup auprès du dispositif censé du coup les évaluer, les mettre à l'abri et que j'estimais pouvoir s'occuper d'eux. Ça a été l'élément déclencheur. Je me suis aussi très vite rendu compte, après la première évacuation de campement à laquelle j'ai assisté, que le lendemain ceux qui étaient du coup à nouveau à la rue et du coup sans adultes à leur côté, c'était les mineurs parce que pour eux c'est double peine parce qu'ils ne peuvent pas partager du coup les hébergements lors d'évacuations avec les majeurs et qu'on avait des gamins qui étaient juste paumés et livrés à eux-mêmes dans les rues de Paris et refusés du dispositif post évaluation lorsqu'il y en une parce qu'aujourd'hui ils sont majoritairement rejetés au faciès sans même qu'il y ait une évaluation. Donc ça a été l'élément déclencheur (...) »

Pour Agathe, « il faut » sortir les jeunes de la rue, « il faut » agir, « il faut » faire quelque chose. Pour les rencontrer, elle a organisé des maraudes dans les environs du DEMI et des déjeuners pour nourrir les jeunes mais aussi et surtout identifier les plus fragiles, les plus isolés, les plus jeunes et les orienter vers des hébergeuses solidaires. Seule à seule, elle reconnaît avoir du mal à s'exprimer[1] et se sent « *prisonnière »* de la situation des mineurs qu'elle côtoie. Pour autant, elle ne veut rejoindre ni collectif ni association. Pour elle, les collectifs passent trop de temps en réunion au détriment de celui accordé aux jeunes : « *Je ne vais pas me faire chier en réunion, j'ai pas le temps.* » Les associations, à son avis, « *parlent et ne font rien ».* Etre non-affiliée à une structure lui permet d'être libre de ses actions et de ses paroles et de consacrer toute son énergie et tout son temps au terrain. Persuadée que cette liberté lui permet de fédérer plus largement des donateurs, des soutiens et des hébergeuses, elle se plaint régulièrement d'être trop seule, submergée et isolée.

En plus d'Agathe, j'identifie trois groupes parmi les non-affiliés :

- Les « humanitaires » qui aident matériellement et les « mères au foyer » qui nourrissent les exilés, pour reprendre les termes de Maële[2], co-fondatrice de la Timmy. Parmi eux, une partie cesse ses activités lorsque les exilés se déplacent ou quittent leur quartier. En effet, la proximité spatiale entre les campements et ce qu'ils identifient comme leur quartier (de vie ou professionnel) est déterminante pour ces non-affiliés.
- Les « soutiens accompagnants » qui allient présence sur le terrain et émancipation politique des migrants et se concentrent plutôt dans la rencontre

[1] Entretien avec Agathe, le 16 novembre 2017.
[2] Entretien avec Maële, le 1er juillet 2017.

des exilés et sur les démarches d'accompagnement des personnes. Ces derniers sont moins attachés au quartier et leurs engagements suivent les déplacements et les évacuations de campement.

- Les « militants fortement politisés, autonomes ou proche du NPA » qui s'investissent à partir de leur positionnement politique et refusent l'aide humanitaire. Pour ceux-là, les migrants demeurent une cause politique, un enjeu à défendre et, dès lors, ils ne se retrouvent ni dans les collectifs qui portent un message politique trop léger ni dans les associations qui refusent les conflits.

Des campements de rue du quartier la Chapelle ou du centre de Paris à l'occupation des lycées vides du 19ème arrondissement, plusieurs modalités d'actions ont été mobilisées. Si l'aide matérielle a permis la mise en action et l'entrée en contact avec les personnes migrantes, celle-ci se renouvelle et se déplace au gré des campements, des évacuations et des réinstallations. En effet, si, dans un premier temps ces actions devaient améliorer les conditions de vie des personnes rapidement des soutiens et des voisins ont cherché à porter des actions plus revendicatives, afin de dénoncer les conditions politiques qui favorisent la précarité des personnes.

Lors des déplacements et des départs des exilés, les personnes interrompent leurs aides, souvent matérielles. Leurs interventions se redéfinissent et parfois se poursuivent. Mobilisés initialement en tant que voisins, les soutiens, soit arrêtent leur mobilisation, soit poursuivent leur investissement en se concentrant sur la dimension politique de leurs actes. Quelques-uns se sont investis dès le début à partir d'un positionnement politique tels que ceux mobilisés autour du lycée Jean Jaurès ou par l'intermédiaire de Nuit Debout. Ainsi, les militants fortement politisés sont plutôt restés non-affiliés et les autres, « humanitaires », « mères au foyer » ou « soutiens accompagnants » ont rejoint des collectifs ou des associations.

Il est essentiel de préciser que les frontières entre les types d'actions et les acteurs sont poreuses. On observe bien une « articulation entre différents régimes d'engagement, du public au familier » (Dechézelles et Olive, 2016). Au sein des collectifs, des groupes informels et des associations, les types d'actions ne sont pas exclusives les unes des autres. Nombre d'acteurs passent d'une action à une autre et d'un groupe à un autre selon leurs compétences, leurs convictions, leur disponibilité et leurs interactions sociales. Une personne peut être bénévole auprès d'Emmaüs ou d'Utopia et distribuer un petit déjeuner de temps à autre sur les trottoirs. Un salarié d'association prestataire et financé par l'état milite au sein d'un collectif et héberge par la médiation d'un non affilié. A Paris, durant les mois précédemment relatés, la répartition

par organisation et par type d'intervention, selon d'autres travaux sur la cause des étrangers (Pette et Eloire, 2016), ne semble pas pertinente.

3. Des relations conflictuelles[1]

Les soutiens ou les collectifs de citoyens engagés dans les campements auprès des migrants et les associations traditionnelles engagées auprès des migrants ou auprès des personnes à la rue, SDF et sans abri entretiennent une relation complexe, tendue et chargée de reproches réciproques. A travers les entretiens menés entre septembre et novembre 2016, il ressort de la part de toutes ces personnes des reproches à l'égard de l'autre, sans que cet autre soit pour autant défini. Cette conflictualité s'explique d'une part par la méconnaissance entre les acteurs et, d'autre part, par leur opposition sur l'attitude à adopter vis-à-vis des migrants.

Méconnaissance et défiance réciproques

Au-delà du profil particulier et de l'omniprésence d'Utopia 56 à Paris depuis novembre 2016, les collectifs et les associations s'identifient mal et connaissent peu les domaines d'intervention de chacun. Les discours laissent paraître des relations et des actions très incarnées et personnalisées de la part de tous : on utilise les prénoms pour parler d'autrui sans connaître son nom de famille ni son rôle ou sa fonction, encore moins la structure dont il dépend ou dont il se sent proche. À l'inverse de certains milieux militants ou libertaires, l'emploi du prénom seul ne semble pas être employé dans le but d'éviter l'identification par les forces de l'ordre, et ce d'autant plus que nombre de personnes engagées utilisent leur véritable nom sur les réseaux sociaux et acceptent de donner leur identité complète dans le cadre d'entretiens formels. Il apparaît plutôt que le prénom est utilisé entre acteurs et soutiens de la même manière qu'il est utilisé pour échanger avec les personnes exilées.

Les membres des associations ont entendu parler de quelques collectifs, les plus visibles sur le terrain dans l'aide matérielle aux migrants, les plus audibles dans les médias alternatifs ou les plus politisés. Spontanément, ils citent le CPSE et la Chapelle Debout mais oublient les

[1] Cette partie et la suivante ont nourri l'écriture de mon article « Militants, bénévoles, citoyens solidaires… comment se nommer lorsqu'on vient en aide aux migrants ? » *Journal des Anthropologues*, n° Hors-Série, 2018.

autres. De ces collectifs, ils connaissent des visages, des personnes croisées lors de manifestations ou de réunions, souvent dans le cadre de leur engagement individuel plutôt que dans le cadre professionnel. Ainsi David Heinrich, coordinateur à Dom'asile confie[1] : « *je n'ai jamais trop su qui était avec quels mouvements ça a toujours été très flou.* » Ils imaginent une capacité de mobilisation importante à l'image du nombre de *like* et de *friends* que les collectifs ont sur leur page *Facebook*. La popularité de certains collectifs sur les réseaux sociaux biaise les rapports de force et donne l'impression d'une toute puissance : ainsi le CPSE est « aimé » par 3891 personnes[2] sur *Facebook* mais, parmi elles, seulement 30 sont très actives dans les démarches et les actions.

Les collectifs et les non-affiliés, de leur côté, méconnaissent le milieu associatif parisien. Ils citent des associations emblématiques par leurs actions de financement ou par leur campagne de publicité (Emmaüs, le Secours Catholique, le Secours Populaire, la Croix Rouge), et ignorent d'autres associations parisiennes comme Aurore, la Cimade ou encore la Mie de Pain. Ils imaginent une capacité de plaidoyer et des moyens financiers souvent bien loin de la réalité. En outre, les collectifs n'ont qu'une vision limitée du cadre de l'action caritative. Lors d'une réunion avec des membres du collectif La Chapelle debout, en octobre 2016, certains militants très engagés dans les campements pendant l'été 2015, découvrent l'existence d'une catégorie « majeur isolé » dans la prise en charge et l'hébergement. A travers leurs mobilisations durant l'été 2015, beaucoup de membres de collectifs découvrent la réalité d'un monde, depuis la prise en charge des plus démunis comme la saturation de l'hébergement en France, les heures d'attente lorsqu'on appelle le 115, les critères de vulnérabilité, tout ce qui fait le quotidien des associations d'aide aux plus démunis depuis quelques années.

Si tous regrettent un manque de coordination de leurs interventions, ils sont malgré tout très critiques les uns vis-à-vis des autres. D'un côté, les soutiens et les collectifs indépendants reprochent aux « associations » plus traditionnelles et engagées auprès des personnes en situation de précarité et de vulnérabilité leur absence et la faiblesse autant de leur intervention que de leur plaidoyer. De l'autre, les salariés et bénévoles des associations, que j'ai interrogés, reprochent aux collectifs et aux soutiens citoyens un engagement qui peut porter préjudice aux personnes. Ces critiques mettent en lumière une concurrence sur les objectifs des interventions.

[1] Entretien avec David Heinrich, coordinateur de Dom'asile, le 23 novembre 2016.
[2] En mars 2017.

S'ajoutent à cette méconnaissance réciproque, les problèmes qui apparaissent dans la coordination et surtout dans la communication entre les soutiens et militants autant qu'entre les salariés et les bénévoles de certaines associations. Ces difficultés, constitutives de la problématique générale, semblent relever d'une défiance réciproque. Le coordinateur à Dom'asile David Heinrich se souvient en ces termes de l'ambiance dans les collectifs engagés dans les campements : « *il y avait un côté très anti asso. Je ne sais pas vraiment ce dont ils avaient peur mais ils avaient peur, de la récupération peut-être…* » [1] Pour les salariés des associations, si le travail est possible avec certains, avec d'autres, cela semble impossible. « *Mais c'est plus une question de personnes que de structures »,* précise-t-il.

Pour de nombreux membres des collectifs, seules les associations mandatées par l'Etat sont intervenues, soit France Terre d'asile et Emmaüs. Par conséquent, pour certains, une association est une forme d'institutionnalisation. Dans ce sens, une étudiante parisienne, membre du collectif Les Petits Déj' Flandre, se demande si, en devenant une association, « *le BAAM n'est pas en chemin pour s'institutionnaliser ?*[2] » Adhérer à un collectif est dès lors une manière de se démarquer du monde associatif accusé d'avoir été absent des campements durant l'été 2015. Cette même étudiante raconte alors cette anecdote : « *Les flics demandent souvent « vous êtes quoi comme association ? » Et la réponse est automatique : « ha non non on n'est pas une association nous. »*

L'émergence spontanée de ces collectifs citoyens déterminés et prêts à intervenir jour et nuit auprès des exilés a évidemment perturbé certaines organisations et associations qui se sont senties pour certaines dépossédées de leur public et de leur champs d'action. Cela peut aller jusqu'à la remise en question de leur pratique, de leur mode d'action et même, d'une certaine manière, de leur inefficacité. [3]

Pour autant, les associations et les collectifs ont besoin les uns des autres. Ainsi, lorsque Dom'asile a voulu monter des équipes de bénévoles pour rencontrer les migrants dans les campements, le recrutement fut très difficile. Ce profil de bénévoles pour « aller vers » les personnes correspondait à un profil inhabituel au regard des bénévoles qui traditionnellement

[1] Entretien avec David Heinrich, coordinateur de Dom'asile, le 23 novembre 2016.
[2] Echange par courrier électronique, daté du 18 janvier 2017 avec Zelda Guilbaud.
[3] Entretien avec David Heinrich, coordinateur de Dom'asile, le 23 novembre 2016 et avec Aude Couturier, animatrice au Secours Catholique de Paris le 24 juin 2016.

rejoignent l'association pour ses activités de domiciliation. En lien avec l'ATMF et le CPSE, Dom'asile arrive à créer une petite équipe qui allie les forces du collectif et de l'association, des bénévoles capables de rencontrer les personnes dans leurs lieux de vie pour les inciter à se rendre sur les permanences d'accès aux droits et de domiciliation. Une manière pour Dom'asile d'être reconnue par des soutiens tout en s'efforçant de rester discrète. Ainsi, lors de l'occupation du squat Jean Quarré, « *les associations n'entraient pas dans le squat si elles étaient identifiables comme associations ; les personnes quant à elles entraient* [1]*».* Au final, pour certains protagonistes, les choses étaient compliquées, « *il fallait choisir son camp »* entre les différentes structures et les mouvances. Pour certains des collectifs et des individus, le comportement de la Mairie de Paris était « *scandaleux* » alors que pour les associations, habituées à une prise en charge plus faible habituellement, « *ce n'était pas si mal* [2]*».* Il est certain que le lien entre collectifs, citoyens et associations, quoique nécessaire au bon déroulement des actions, a toujours été conflictuel. *« On passait notre temps à les* [les collectifs et les citoyens] *calmer »,* résume David Heinrich tout en ajoutant *« mine de rien, s'ils nous avaient pas poussé au train, il ne serait pas passé autant de choses.*[3] *»*

L'action distributive comme révélatrice des tensions

Les tensions entre les collectifs et les associations se sont particulièrement révélées sur la posture à adopter vis-à-vis des migrants : doit-on distribuer matériellement de l'aide ou doit-on accompagner administrativement les personnes ? Pour les collectifs, la distribution de biens matériels ne pose pas de problème en tant que telle. Elle est, pour beaucoup, le point d'entrée des soutiens. Comme d'autres voisins des campements et de certains citoyens, l'engagement d'Aubépine Dahan, une des fondatrices du CPSE et de Paris d'Exil, a débuté le jour où elle a donné un ordinateur à un migrant via un appel sur *Facebook*. L'après-midi même, elle préparait de la soupe pour la distribuer Place de la République. Ensuite, elle a suivi les déplacements des personnes. D'autres ont commencé en venant donner un coup de main aux distributions

[1] Entretien avec David Heinrich, coordinateur de Dom'asile, le 23 novembre 2016.
[2] Ibid.
[3] Ibid.

alimentaires de la Cuisine des migrants[1] ou des P'tit Déj' à Flandres[2]. Cette forme d'engagement paraissait plus accessible, plus simple, un acte premier d'hospitalité (Pitt-Rivers, 1977), avant de s'engager pour beaucoup avec davantage d'ampleur. Une rencontre avec un.e migrant.e a fait le reste. Par la suite, on accueille un migrant chez soi pour qu'il se repose, prenne une douche ou charge son téléphone, on revient sur le campement pour bavarder avec lui et un jour on l'accompagne vers l'OFPRA ou une association pour un rendez-vous administratif ou médical. Dans la parole de certains soutiens, « *il est nécessaire de répondre à un besoin primaire* ». A aucun moment dans leur récit, les migrants ont exprimé un besoin spécifique. Ce sont eux, en tant que citoyens et voisins, qui ont estimé, un jour, que les personnes avaient des besoins. Comme le dit Agathe, il « fallait » agir. La réponse était possible, concrète et immédiate. Il suffisait de descendre de chez soi.

Pour les associations caritatives, l'action de distribuer et la démarche d'accompagnement ne sont pas complémentaires, parfois même elles s'opposent. A Emmaüs, au Samu Social ou à Aurore, depuis une quinzaine d'années, les maraudes d'accompagnement ont remplacé les maraudes distributives. Au Secours Catholique et Aux Captifs la Libération, on parle même de « tournées les mains nues ». Les deux types de maraudes, appelées tournées de rue par certaines associations, reposent sur une logique et un rapport à l'autre différent (Gardella, Le Méner et Cefaï, 2009). Pour les tournées les mains nues, « *la confiance est un travail de longue haleine, qui requiert l'instauration et la manutention d'une relation interpersonnelle, gage de soutien et promesse de bienfaits dans les démarches d'insertion »*, alors que dans les tournées distributives, « *le rapport de confiance requiert la garantie d'un suivi institutionnel, dont les opérateurs soient, à la limite, interchangeable, afin de réduire les risques de dépendance des sans-abris aux maraudeurs et réciproquement »* (Gardella, Le Méner, et Cefaï 2009, p.48). Le premier schéma de tournées, sans apport matériel, repose donc sur des équipes plutôt réduites qui proposent une relation non procédurière et bureaucratique, une relation sans médiation matérielle. La confiance est une relation de personne à personne fondée sur un engagement éthique de l'intervenant via l'écoute, la tolérance et la responsabilisation. A l'inverse, pour les tournées distributives, il ne faut pas personnaliser la

[1] La Cuisine des migrants est un collectif qui « permet aux migrants, réfugiés et exclus, et à leurs soutiens, de faire à manger pour les camps de fortune du nord de Paris » d'après le profil Facebook du groupe.

[2] Le collectif P'tit Déj' à Flandres vise à offrir des petits déjeuners gratuits quai de Seine pour les réfugiés qui campent ou errent dans le quartier de Stalingrad d'après le profil Facebook du groupe.

relation car celle-ci s'engage avec une institution investie d'une mission de service public. Les procédures peuvent tendre à être impersonnelles, anonymes et standardisées. La confiance naît de pouvoir compter sur la continuité institutionnelle et la régularité du savoir-faire professionnalisé. Du côté des équipes, les membres des tournées distributives doivent être interchangeables et doivent pouvoir se substituer les unes aux autres pour éviter d'une part la monotonie et la fatigue des membres mais aussi pour renforcer la présence institutionnelle et non la rencontre incarnée. A l'inverse, les équipes de tournées de rue se veulent très incarnées et personnifiées pour inciter les personnes en situation de précarité à s'en sortir, parfois hors des circuits institutionnels de la réinsertion.

Les tournées distributives pour les associations comme le Samu Social ou les Resto du Cœur sont instituées de manière transitoire dans des situations d'urgence. L'objectif est de limiter les distributions pour deux raisons principales. Maintenir les personnes actrices : les personnes doivent apprendre à identifier les structures de droit commun et les points de distribution existants sur un territoire. Ainsi acquièrent-elles de l'autonomie et se tissent un réseau de solidarité. Deuxièmement, pour éviter d'infantiliser les personnes. Ce sont elles qui sont les plus à même de connaître leurs besoins. La distribution empêche de construire une relation d'égal à égal. Elle impose un déséquilibre entre une personne qui donne et une personne qui reçoit, entre celui qui définit les besoins et l'autre, plus vulnérable, qui ne serait pas capable de les identifier et de verbaliser sa demande. Les associations caritatives envisagent les distributions comme un risque de couper, d'isoler et de marginaliser les personnes encore plus qu'elles ne le sont déjà. Lorsqu'elles organisent des distributions, comme les Restos du Cœur ou la Chorba, elles favorisent les distributions sur un point fixe et non des distributions itinérantes ou sur le lieu de vie des personnes concernées. Pour la Mairie de Paris, ces distributions non coordonnées contribuaient à maintenir les personnes sur le trottoir. Alors que les collectifs estiment que ces distributions sont indispensables pour que les personnes puissent se concentrer sur leurs droits et leurs démarches administratives.

La question de la posture distributive a été abordée et vite réglée sur le campement situé Quai d'Austerlitz. « *Très vite le choix a été fait de ne pas s'engager dans cette voie, par contre les cours de français ont été proposé pour avoir un outil, un temps collectif* », explique Aurélie Radisson[1], adjointe au directeur du Cèdre (Centre d'Entraide pour les Demandeurs d'Asile, Réfugiés et Etrangers) engagée quasi quotidiennement sur ce campement.

[1] Entretien avec Aurélie Radisson, le 5 décembre 2016.

Au-delà de ces oppositions de principe, certains acteurs associatifs admettent rétrospectivement que sans les distributions proposées par les Parisiens et les collectifs, les choses auraient été catastrophiques durant l'été 2015. Aude Couturier, salariée du Secours Catholique responsable sur les tournées de rue se souvient, « *pendant l'été, certaines personnes n'ont pas mangé plusieurs jours après la fermeture des Restos du Cœur, pour les nouveaux arrivés aussi, c'était très dur. Heureusement que les collectifs étaient là*[1] ».

Dans l'accompagnement des personnes migrantes, les collectifs et les associations s'opposent aussi. Par exemple, les soutiens et les hébergeurs liés aux collectifs vont domicilier une personne chez eux le temps d'une démarche, ou héberger quelques jours des migrants, ou trouver un médecin solidaire pour faire des soins, ou encore scolariser un enfant en appelant directement un directeur de leur entourage. Ils accompagnent, en marge du droit et des étapes administratives traditionnelles, pour « *être rapides et efficaces* ». Pour les associations, l'accompagnement doit se faire en vertu du droit et des obligations légales pour que les personnes apprennent les méandres administratifs de la France et acquièrent, une fois encore, de l'autonomie. Et lorsque ce droit n'est pas appliqué ou que des pratiques discriminatoires sont observées, il s'agit de dénoncer sa non-application pour le faire évoluer.

La posture proposée par les collectifs est en réalité à la croisée des maraudes distributives et des tournées les mains nues. Bien que pratiquant la distribution, les militants ou les citoyens ne sont pas interchangeables, bien au contraire, la confiance repose sur des liens très incarnées, comme je l'ai montré, et aucune institutionnalisation de l'action ne peut exister ni être visible, vus le flou et l'impondérable des collectifs recherchés. En outre, lorsque des démarches d'accompagnement sont mises en œuvre, elles se situent en dehors des circuits institutionnels de la réinsertion. Ainsi, les collectifs dans les campements pourraient dessiner une troisième voie dans la posture en maraude à moitié distributive et à moitié d'accompagnement.

[1] Entretien avec Aude Couturier, le 24 juin 2016.

L’absence des uns pour justifier l’action des autres

Acteurs associatifs, institutionnels et collectifs sont unanimes sur la faible mobilisation des associations traditionnellement engagées auprès des personnes vivant à la rue dans les campements parisiens à l’été 2015. Une absence de mobilisation d’autant plus flagrante que le territoire parisien est d’ordinaire extrêmement couvert par les maraudes et les tournées de rue. Ainsi, la Mie de Pain, les Enfants du Canal, Aurore ou Aux Captifs la Libération ne se sont pas engagés dans les campements urbains de migrants. Plusieurs raisons sont avancées par les protagonistes : manque de moyens humains et financiers, absence de traducteurs compétents, incapacité à travailler de concert avec les collectifs, manque de réactivité vis-à-vis d’une actualité trop rapide… En outre, on peut supposer que leur absence s’explique par le fait que chacun était convaincu que les personnes dans les campements n’étaient pas « leur public prioritaire ». Les associations mobilisées auprès des personnes en situation d'exclusion, de précarité, vivant à la rue et marginalisées ne sont pas allées dans les campements, car, de leur point de vue, il s’agissait non pas de situations de précarité mais de situations individuelles nécessitant des compétences juridiques et une maîtrise du droit d’asile et des procédures que les équipes de maraudes ne possèdent pas. A l’inverse, les associations spécialisées dans le droit des étrangers, n’ont pas les moyens matériels et humains d’aller vers les campements ou les personnes en situation d’errance. Elles manquent aussi d’une pratique de travail « hors les murs », d’ « aller vers ».

En conclusion, ce qui a été vu, au début, comme un problème d’urgence humanitaire pour les collectifs et les parisiens, a été perçu comme une question d’accès aux droits par les associations et comme une remise en question de la politique d’accueil par les politiques. La dite « crise des migrants » qui a débuté à l’été 2015 a favorisé l’émergence d’un mouvement de solidarité important à Paris puis en banlieue, constitué d’acteurs associatifs traditionnels de l’aide aux étrangers ou de l’accompagnement aux personnes en situation d’errance et de nombreux soutiens et aidants regroupés ou non en collectifs ou en associations. Cette mobilisation d’envergure s’est structurée, d’une part, autour d’aides matérielles conséquentes aux exilés et d’accompagnement administratif, linguistique, juridique et, d’autre part, autour d’actions militantes de dénonciation de la politique municipale. Si ce mouvement paraît très hétérogène en terme d’actions et de positionnement politique, on note certains points communs dans les profils des soutiens et les ressorts de leur engagement à commencer par le fait qu’il s’agit de personnes avec un capital individuel, social et professionnel propice à l’engagement.

Au-delà des contradictions liées au terrain et à la multitude des personnes engagées sur le sujet, la manière dont les acteurs s'identifient les uns les autres et la manière dont ils se nomment et parlent d'eux-mêmes ainsi que la manière dont ils nomment les autres est révélatrice de la complexité de leur relation et de la complexité de la période.

4. De l'enjeu de s'identifier

La question de l'appellation et de la dénomination des uns et des autres est apparu centrale pour rendre compte de la relation existante entre les acteurs et entre les acteurs et le politique. En quoi la manière dont ils se nomment témoignent de cela ? Deux points me semblent pertinents à interroger et à poser. Le premier traite de la manière dont les protagonistes ont vécu l'été 2015 et comment cet épisode a influencé les mois qui ont suivi et influence encore le présent mais aussi comment cela joue sur la mémoire et l'histoire qui s'écrit. Le deuxième tient à la manière dont les personnes se nomment dans cette histoire et cette mémoire et comment ils nomment les autres. Cet enjeu de désignation et d'appellation influe directement sur la manière dont les personnes se situent vis-à-vis d'eux-mêmes et des autres.

De façon parfois simpliste, qui n'est pas sans rappeler l'opposition entre les bons réfugiés et les mauvais migrants, ce qui transparaît dans nombre de discours politiques et médiatiques, on relève un clivage entre ce que certains nomment « bons collectifs » qui soutiennent les exilés et ce que d'autres méprisent comme les « mauvaises associations » qui collaborent avec les pouvoirs publics. Cette dichotomie entre ce qui relèverait d'une part de l'humanitaire et de l'autre du politique, comme deux pôles opposés selon le fondement des actions d'une part mais surtout selon les financements et le mode d'interaction avec les pouvoirs publics d'autre part, est intéressante. D'autant plus que les termes « association » et « collectif » recouvrent une diversité de réalités, de financements, de cadres d'interventions et de positionnement politique que ces deux appellations ne suffisent pas à définir. Si cette opposition se révèle dans tous les entretiens, souvent de manière rigide en théorie, les frontières deviennent très floues en pratique. Ces clivages servent à chacun à se positionner dans le champ et à légitimer leurs positions et leurs actions respectives. Pour les soutiens, d'autant plus pour les non-affiliés et les plus récemment engagés, la question de la légitimité de leur présence et de leurs actions est centrale. Etre acceptés par ceux déjà engagés est une nécessité pour nombre

d'entre eux, une manière d'acquérir une place légitime et efficiente dans cette histoire qui n'est pourtant pas simple à écrire.

Ecrire une histoire

Associations, politiques, individus, collectifs, riverains et migrants évoluent dans le même espace-temps. Pourtant, aucune histoire n'est écrite, à ce jour, de manière partagée. Durant les mois de juin et de juillet 2015, ils ont passé des heures dans les campements, chacun à une place plus ou moins définie. Ils ont échangé avec les personnes exilées, ont distribué du café ou de la soupe, ont côtoyé les CRS et le personnel de la Mairie et de la Préfecture. Ils ont vécu les mêmes évacuations, les mêmes réveils aux aurores pour observer les migrants monter dans des bus. Pourtant ils n'en ont pas le même souvenir. Ils n'ont pas vécu la même expérience. Les membres de collectifs et les citoyens indépendants racontent l'été 2015 comme un « traumatisme ». Il leur a semblé intolérable de voir des personnes à la rue qui demandent à être logées mais qui n'obtiennent pas d'hébergement ou une prise en charge inadaptée. Durant ces quelques jours sur les campements, ils prennent conscience de l'exclusion qui existe en France, parfois en bas de chez eux. Ils découvrent les évacuations, les mises à l'abri de courte durée, ou, en grande banlieue, les hôtels sociaux et le Samu social. A travers une expérience personnelle et intimement proche, en bas de chez soi, devant sa porte ou sur la route empruntée pour déposer ses enfants à l'école, un monde s'ouvre à eux. Ils saisissent l'univers caritatif français et l'accès aux droits des migrants ainsi que les catégories de prises en charge : majeurs isolés, familles, mineurs isolés…

A l'inverse, pour les salariés ou les bénévoles des associations traditionnelles, l'été 2015 est presque « positif ». Pour la première fois, lors d'évacuation, des prises en charge et des mises à l'abri sont proposées, en plein été, hors plan hivernal d'urgence, aux personnes recensées, par l'Etat et la Mairie à des majeurs isolés à la rue.

Pour les premiers, la découverte d'un campement ou la rencontre avec un exilé permet d'appréhender une réalité complexe à partir d'un prisme réduit, leur expérience personnelle. Pour les seconds, les campements urbains de l'été 2015 viennent contredire plusieurs années de savoirs empiriques. Pour les uns c'est une prise de conscience douloureuse, pour les autres c'est presque une bonne nouvelle.

Malgré le fait que cet épisode ait été traumatique pour nombre de soutiens et de citoyens solidaires, l'été 2015 a aussi été vécu comme une époque exceptionnelle. Dans le récit

d'Aubépine[1] par exemple, l'année qui s'est écoulée entre octobre 2015 et septembre 2016 a été très marquante : *« cette année a été une utopie organisationnelle, c'était le rêve. On devait tout inventer. C'était extraordinaire ; on était dans la toute-puissance, comme si émergeait un nouveau monde. »* Si elle compare son engagement de cette époque à une drogue, son action la vivifie : « *ça recadre sur les choses importantes de la vie quand tes enfants ou ton compagnon font un drame parce qu'il n'y a pas de Danette au chocolat, tu retrouves les vrais besoins, tu relativises sur ta vie. »*

L'été 2015, les campements de rue parisiens ont provoqué une attirance chez certains citoyens voisins qu'ils n'arrivent pas à expliquer ; ils sont devenus soutiens d'un collectif sans s'en rendre compte, embarqués dans une aventure qui les « dépasse », pour reprendre leurs expressions et les submerge parfois. Cette forme d'attirance et d'attractivité fait écho à ce qui s'est joué quelques mois plus tard autour et dans la *jungle* de Calais durant l'année 2016. A cette époque, durant les mois du printemps 2016, la *jungle* de Calais était le sujet de tous les chercheurs, étudiants, professeurs, personnalités du monde du spectacle et de la culture, architectes, journalistes, bénévoles et militants engagés sur les sujets de migration. Cyrille Hanappe[2], Yolande Moreau[3], Laurent Gaudé[4], Emmanuel Carrère[5], Jude Law[6], Will.I.am[7], « *il fallait y être* », « *il fallait y aller* ». La jungle paraissait être le Katmandou contemporain. Sans que personne n'arrive à l'expliquer ou à décrypter l'attirance que produisait ce quartier monde sorti de la boue, de nombreuses personnes se rendaient à Calais, dormaient à l'auberge de jeunesse, trainaient dans la *jungle* durant la journée, rencontraient les migrants, buvaient du thé au lait dans les restaurants de la *jungle*, prenaient des photos, faisaient des croquis ou écrivaient des textes. Une fois rentrés chez eux, beaucoup ressentaient un besoin irrépressible de revenir à Calais. A Paris, quelque chose du même ordre s'est joué, mais avec une différence, celle d'une proximité et d'une accessibilité géographique mais aussi la taille. Les campements parisiens étaient dans la ville, à portée de main, à la sortie du métro et à taille humaine. Ils n'ont que

[1] Entretien du 4 octobre 2016 avec Aubépine Dahan à Paris.
[2] *La Jungle de Calais*, de Michel Agier, Yasmine Bouagga, Maël Galisson, Cyrille Hanappe, Mathilde Pette, Philippe Wannesson, PUF, 2018.
[3] Yolande Moreau a passé une dizaine de jours dans les jungles de Calais et de Grande-Synthe en janvier 2016, elle y a réalisé le documentaire *Nulle part en France,* 2016.
[4] « Ci-gît la France », point de vue de Laurent Gaudé, *Le 1*, février 2016.
[5] « Lettre à une Calaisienne », par Emmanuel Carrère et Chloé, *Revue XXI,* n°34, Printemps 2016.
[6] « Dans la jungle de Calais, Jude Law à la rencontre des réfugiés », *Paris Match*, publié le 21/02/2016, parismatch.com.
[7] « Will.i.am : le chanteur des Black Eyed Peas dans la "jungle" de Calais », *Le Point*, publié le 11/04/2016, lepoint.fr.

rarement dépassé 1500 personnes. A l'inverse, la *jungle* de 2016 était à la périphérie de la ville, plus inaccessible. Mais surtout elle paraissait immense et massive. Des Calaisiens engagés dans les petits camps installés dans la ville par le passé n'osaient que rarement s'aventurer dans cette *jungle* où vivaient entre 3 000 et 9 000 personnes. Alors que l'été 2015 est fondateur pour tous, cette différence face au traumatisme vécu est essentielle et à prendre en compte, comme point de rupture et de dissonance, pour comprendre la suite des évènements et ce qui s'est joué dans l'idée d'héberger chez soi l'enfant étranger.

Chacun écrit sa propre histoire, sans ni lire ni entendre celle des autres. La Chapelle en lutte écrit une histoire et fait mémoire de son engagement sur son blog. Le CPSE se redéfinit et change de nom en devenant en partie « Paris d'Exil ». La Mairie de Paris lance sa plateforme de mobilisation pour l'accueil des réfugiés et ses 18 engagements dont des bilans d'étapes publics sont organisés régulièrement. Les voisins et les non-affiliés font commencer l'histoire le jour où ils ont commencé à agir, le jour « *où ils sont descendus de chez eux.* » Les personnes évoluent côte à côte, se croisent, sans partager une mémoire commune.

S'ajoute à ces mémoires collectives superposées, une autre réalité, les instabilités. Tout évolue dans un contexte instable qui colore le quotidien, arrivées continuelles de nouveaux migrants, retour à la rue d'anciens hébergés, roulement des anciens militants qui s'épuisent et des nouveaux qui s'engagent, turnover des associations et arrivées perpétuelles de nouveaux projets, de nouveaux acteurs, de nouvelles structures. Cette instabilité des personnes et des acteurs, qui explique en partie la méconnaissance entre les acteurs mais aussi la méconnaissance du territoire, est renforcée par l'évolution des lois et des dispositifs et la précarité des campements, leurs expulsions, les réinstallations.

Se pose alors la question : comment faire mémoire dans le mouvement et sur quel socle construire ? Face à cette instabilité structurelle et conjoncturelle, comment se définir et se nommer ?

Se nommer

Nous l'avons effleurée à plusieurs reprises, la question de l'appellation et de la nomination des uns et des autres est délicate. Elle est encore plus sensible pour les soutiens indépendants ou pour les membres de collectifs ou d'associations émanant de collectifs comme Paris d'Exil. Sont-ils des bénévoles ou des soutiens engagés auprès d'un collectif, des militants, des citoyens solidaires ? Ils pourraient être nommés aussi non-affiliés ou indépendants, car ils défendent l'idée de s'engager en leur nom, sans structure, de manière ponctuelle ou régulière.

Ils disent rechercher la souplesse de l'engagement, la non-formalisation de l'action et la liberté de ne pas avoir une contrainte régulière. Et pourtant, c'est pour répondre à l'appel d'une structure, en l'occurrence du CPSE, puis de Paris d'Exil, qu'ils distribuent, dispensent des cours de français, accompagnent à des rendez-vous administratifs ou hébergent. Par conséquent, ils ne sont pas indépendants, même si aucun document écrit, aucun accord verbal ne scelle leur engagement. Si les soutiens et les coordinatrices s'appellent parfois bénévoles[1], ils ne se définissent pas en tant que tels et, très vite, dans les entretiens, ils reviennent sur ce terme qui ne leur convient que par facilité de langage. Etre bénévole, c'est avoir une mission non rémunérée, régulière, formalisée et encadrée par une charte (Murat 2005 ; Bazin et Malet 2015). Le bénévole donne son temps, sa bonne volonté, pour participer à l'activité d'une association. La définition communément admise est celle du Conseil Economique et Social et Environnemental : « *est bénévole toute personne qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial* »[2]. Le bénévole est donc attaché à une structure fixe et identifiable. La seule participation à une mission non rémunérée ne suffit pas à être nommé bénévole. Les hébergeurs, les soutiens et les membres actifs des collectifs, les coordinatrices des collectifs ne se perçoivent pas comme professionnels, s'en défendent et acquièrent leurs savoir-faire, sur le tas, face à des situations individuelles et aux réalités de l'accompagnement et de la prise en charge mises en œuvre ou non par l'aide sociale à l'enfance (ASE). Bien qu'ils se positionnent comme un contre-pouvoir face à la Mairie, à la Préfecture et aux forces de l'ordre, ils refusent de se nommer militants ou activistes. Pourtant ce terme renvoie à l'idée d'un combat politique. Le militant est « *celui qui recherche par l'action à faire triompher ses idées, ses opinions, qui défend activement une cause, une personne* » (Brodiez, 2004). Le militant est généralement lié à une politisation forte, inspirée d'une idéologie, contrairement au bénévole, qui, lui, agirait sans justification idéologique clairement assumée.

[1] Il est en effet de noter qu'à la fin de son rapport d'activité publié fin 2017, Paris d'Exil présente ses choix lexicaux. Le terme « exilé » est préféré « dans toute circonstance » et ce « aux autres notions comme migrant, immigré, clandestin, étranger. » Jusqu'à présent, ces éléments ne posent pas trop de questions, tant ces termes ont été interrogés par les médias, les politiques, les chercheurs et la société civile. Plus loin, est précisé « nous préfèrerons les termes de « personnes solidaires » ou « soutiens » à celui de « bénévoles », qui renvoie davantage à une démarche humanitaire à sens unique. » Pour autant, au quotidien, si le mot bénévole est rejeté par le collège de Paris d'Exil, les coordinatrices et les hébergeuses utilisent couramment le terme bénévole.

[2] Avis du 24 février 1993 du Conseil Economique et Social et Environnemental.

Certains se nomment des « *gens gentils*[1] ». D'autres, comme Agathe, initiatrice des Midis du MIE, qui se définit comme « *alerteuse* ». On pourrait utiliser le terme « citoyens solidaires » entendu régulièrement dans les milieux militants et les collectifs. Pourtant il ne convient pas. Sacha, l'une des fondatrices de la Timmy, rejette l'utilisation de cette expression : « *je n'aime pas trop le mot citoyen, parce qu'on n'est pas tous citoyens français, on est juste des personnes solidaires. »* A partir de là, peut-on juste se désigner « *être humain* » comme le propose Céline, une coordinatrice du CPSE ? Ou faire le choix de ne pas se nommer ? Effectivement, le plus souvent les personnes engagées et qui agissent auprès des exilés, en premier lieu, les hébergeurs, refusent de se nommer. Ou alors par une tournure qui renvoie à l'action qu'ils effectuent : « *je suis quelqu'un qui héberge », « je nourris », « je donne des cours* » …

Si les appellations traditionnellement utilisées dans ce genre de situation et d'intervention ne semblent plus convenir, il convient donc d'en trouver d'autres. Cela me paraît d'autant plus nécessaire que les postures et les rôles se croisent et se rencontrent. Deux termes semblent intéressants à proposer : le terme d'aidant et celui d'adjuvant. Des termes d'autant plus pertinents qu'ils s'attachent à décrire la relation qui s'établit entre le soutien et l'exilé et non pas une posture ou un lien à une structure.

Le terme aidant est déjà utilisé dans le domaine du handicap. Plusieurs définitions existent selon qu'il s'agit d'aidant familial ou d'aidant naturel. Au-delà des définitions légales et de celles portées par les associations d'aide aux personnes en situation de handicap, un aidant est une personne qui aide, à titre principal ou secondaire, une personne dépendante de son entourage pour les activités de la vie quotidienne. Il ne peut être considéré comme un professionnel de la santé par le corps médical, bien qu'il soit lié et impliqué, souvent par l'affect, dans le vécu de la maladie ou par le handicap de la personne. L'aidant est donc défini par son rôle et ses actions auprès de la personne aidée. L'aidant n'est pas forcément rémunéré pour son activité et n'est pas forcément issu du cercle familial, ce peut être un ami, un voisin, une personne d'un réseau d'entraide. Les aidants n'adhèrent pas une structure, ne sont pas forcément formés, ils aident, quand ils peuvent, au quotidien ou de temps en temps, la personne qui en a besoin. Le terme aidant recouvre des réalités très différentes en fonction des situations. Surtout est aidant celui qui se nomme aidant et qui est nommé aidant par une personne dépendante. En outre un aidant peut soutenir une personne en situation de handicap ou de

[1] Echange informel avec Solange, hébergeuse, le 25 novembre 2018.

dépendance temporaire. Les individus qui aident les migrants à travers les collectifs insistent régulièrement sur le fait que leur soutien doit demeurer temporaire et complémentaire aux autres dynamiques. Ils ne veulent pas se substituer aux structures associatives et aux politiques publiques. Les hébergeurs et les individus mobilisés par les collectifs pourraient être, à bien des égards, des aidants pour les migrants au sens de la définition donnée par le code de la santé publique.

Les soutiens et les hébergeurs, en prenant une part active dans les accompagnements des mineurs, en les conseillant dans leurs démarches, en les orientant vers des bibliothèques, des cours de français ou des activités, deviennent des interlocuteurs à part entière. Les migrants eux-mêmes les sollicitent et leur demandent d'intervenir dans leurs démarches. Ces nouveaux interlocuteurs interrogent une structure comme Hors la Rue, association basée à Montreuil qui accompagne et soutient les mineurs étrangers en difficulté. Les éducateurs et le directeur sont régulièrement sollicités par des hébergeurs qui se retrouvent bloqués dans une situation administrative ou éducative ou sur un problème d'hébergement. L'équipe éducative d'Hors la Rue est aussi en contact, par les jeunes reçus dans leur accueil de jour, avec d'autres jeunes qui leur parlent des personnes chez qui ils vivent. La plus grande proximité physique et la prise en charge immédiate et quotidienne avec les soutiens hébergeurs obligent à la redéfinition des postures et des attitudes de chacun. Les cartes de l'accompagnement et du cadre d'accompagnement sont rebattues. Les professionnels ne sont plus les seuls détenteurs du « savoir », ils ne sont plus ceux qui savent et qui aident. Les éducateurs se retrouvent à partager le « savoir » professionnel avec des non-professionnels, parfois non-formés.

Le terme adjuvant**,** quant à lui, vient du monde de la littérature du récit qui est intégré au schéma actantiel établi en 1966 par Greimas (1966). Les adjuvants sont des personnages, des événements ou des objets positifs qui aident le héros dans sa quête. L'adjuvant possède un certain pouvoir positif, alors que les opposants aux héros ont un pouvoir négatif. A chaque épreuve que le héros doit traverser, l'adjuvant lui vient en aide. Il lui permet de surmonter les épreuves auxquelles il est confronté. A partir de cette définition, les hébergeurs et les membres des collectifs sont-ils des adjuvants pour les migrants ? Malgré la teinte légèrement romantique que cela apporte à l'enjeu et à l'engagement des hébergeurs et des individus liés aux collectifs, cette appellation n'est pas à exclure.

Ces termes, sans convenir parfaitement, nous engagent dans une réflexion quant à la nomination des hébergeurs et des membres des collectifs. Ils permettent de définir le soutien en

fonction de la relation engagée avec l'autre, ce que ne recouvrent nullement ni le terme militant ni le terme bénévole. En effet, si le terme bénévole renvoie à l'appartenance à une structure, le terme militant sous-entend un message politique à défendre. Ni l'un ni l'autre n'englobe la relation et la rencontre engagée avec l'autre. Or, c'est sur ce point qu'insistent les hébergeurs, les engagés et les personnes mobilisées dans les campements et auprès des exilés rencontrées dans le cadre de cette recherche. Etre bénévole, militant ou permanent c'est toujours vis-à-vis de la structure à laquelle on appartient ou vis-à-vis d'un message politique, alors que les termes « aidant » et « adjuvant » détermine une autre vision de l'engagement : celle de la relation et de la rencontre vécue. Se nommer ainsi permet de se qualifier et permet aussi de se situer vis-à-vis d'une structure, de l'histoire collective et de l'action publique et associative, mais surtout par rapport aux autres.

L'été 2015 et les mois suivants ont généré à Paris un mouvement de solidarité important émanant d'acteurs traditionnels et de soutiens, voisins le plus souvent investis bénévolement auprès des personnes migrantes à la rue, organisés ou non en collectifs ou associations. Sans réelle unité ou homogénéité, les actions ont été multiples : de l'aide matérielle à l'accompagnement de migrants en passant par des actions militantes dénonçant la politique migratoire nationale et l'inaction de la Ville de Paris. Ces actions se sont déroulées dans un quartier, un espace entre deux arrondissement, les 18ème et 19ème arrondissements. La dimension spatiale est constitutive des mobiles et des motifs d'action, par l'effet de confrontation directe qu'elle induit comme Isabelle Coutant l'a étudié au sujet de l'épisode du squat Jean Quarré (Coutant, 2018). Le rôle de l'espace dans la structuration du mouvement est important : il y a chez ces voisins mobilisés un attachement à leur quartier et un sentiment d'appartenance à ce dernier qui a permis à certains de se sentir concernés par cette actualité et qui a facilité l'organisation de cette solidarité de proximité.

Cette époque d'enchaînement de campements, d'expulsions et de réinstallations est systématiquement rappelée par les coordinatrices et les hébergeuses de Paris d'Exil comme fondatrice de leur action. C'est réellement en 2015 que les premiers hébergements ont été organisés chez les particuliers. L'ADN de l'association Paris d'Exil vient de cette période si particulière chargée de tensions, de questionnements et d'exaltations. Si l'été parisien 2015 est fondateur pour les hébergeuses et les dynamiques d'accueil et de solidarité des membres de

Paris d'Exil, le cadre juridique de la prise en charge des mineurs isolés étrangers ainsi que la réalité de l'hospitalité privée en France doivent être rapidement étudiés pour cerner dans quel cadre et dans quel environnement s'inscrit la pratique de l'hospitalité privée des jeunes étrangers isolés.

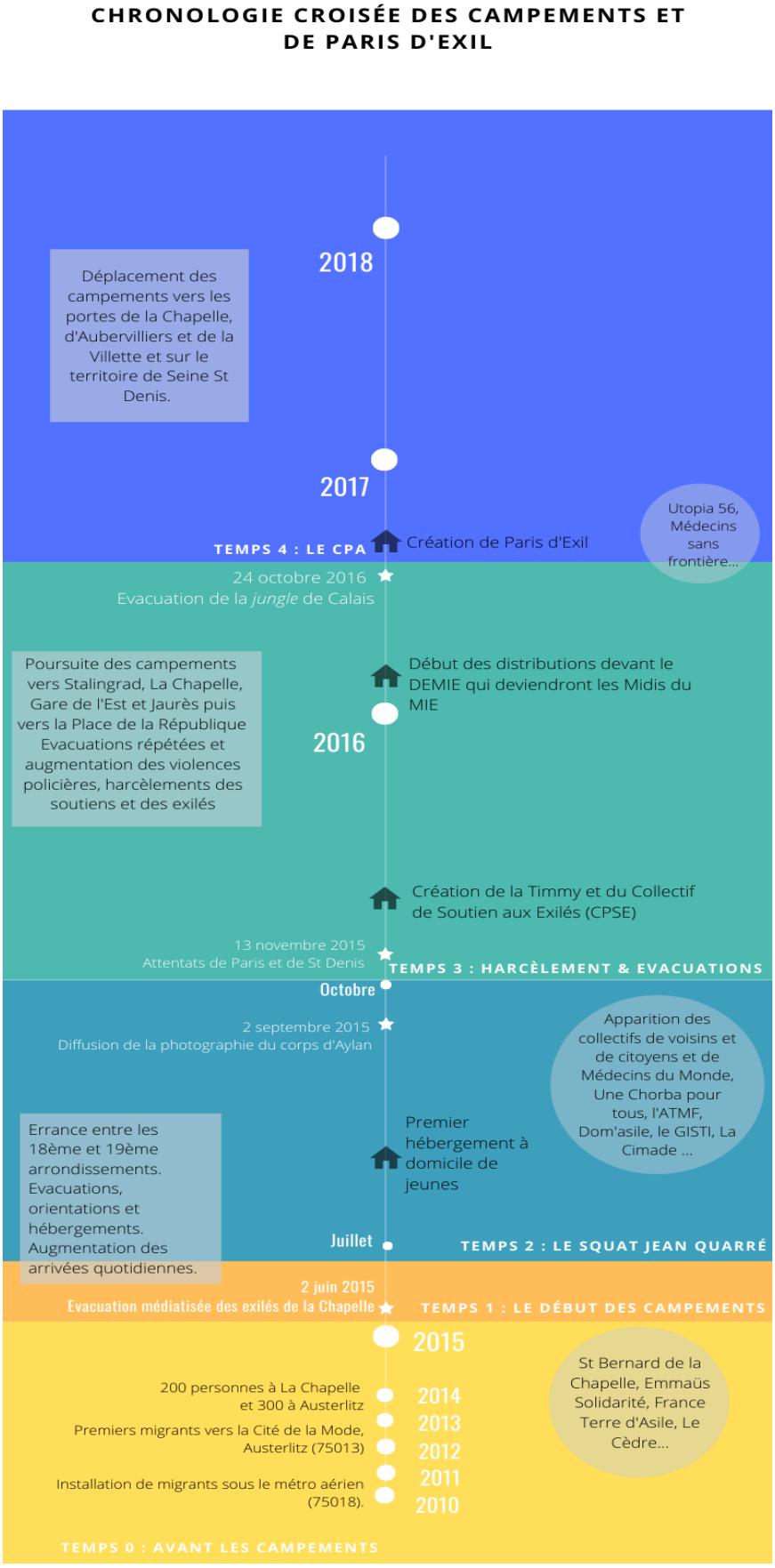

Figure 4 : Chronologie croisée des campements et de Paris d'Exil.

© Géraldine Aresteanu

Chapitre 2

Mineurs et hébergement : de l'aide sociale à l'enfance à Paris d'Exil

A la fin des années 1990, apparaît en France une nouvelle figure de la migration : les mineurs isolés étrangers, appelés aussi par l'acronyme MIE (Martini, 2014). Les premières semaines, lorsque Maële répartit les jeunes étrangers croisés dans les campements chez des particuliers de sa connaissance, elle n'a pas de notion précise du cadre juridique de prise en charge des jeunes étrangers isolés. Elle observe que ceux qui se déclarent mineurs sont systématiquement laissés de côté lors des évacuations. Ils reviennent alors se réinstaller sur les trottoirs après avoir été rejetés par les hébergements proposés aux majeurs. Aucune hébergeuse, lorsqu'elle propose d'ouvrir son foyer à un ou deux jeunes vivant à la rue, n'a conscience des écueils et des défaillances de l'obligation de prise en charge et de protection des mineurs isolés étrangers qui incombent aux départements français. Pourtant ces éléments sont constitutifs de la présence des jeunes étrangers à la rue et des pratiques d'hospitalités privées.

Après avoir présenté le cadre juridique de la prise en charge des mineurs étrangers isolés par l'ASE et plus particulièrement les critiques qui lui sont opposées, je propose de faire un rapide aperçu des pratiques d'hospitalité privée, telle qu'elle se déploie aujourd'hui à Paris et dans toute la France, qu'elles soient portées par des associations financées, des collectifs et des associations indépendantes ou encore par l'ASE elle-même. Enfin, à l'issue de ces précisions, je présenterai l'association Paris d'Exil - Mineur.e plus dans le détail, de son apparition à son développement ainsi que les protagonistes impliqués dans les pratiques d'hébergement privé telles que développées par cette association c'est-à-dire les coordinatrices, les hébergeuses et les jeunes.

1. Un cadre juridique de la prise en charge inégal et critiqué

Il faudra attendre une dizaine d'années pour que s'impose une acception juridique de la situation du mineur migrant : il est âgé de moins de 18 ans, de nationalité étrangère et sans référent parental ou légal. A Paris, afin de favoriser l'accompagnement des mineurs très vulnérables vers des dispositifs relevant du droit commun de l'enfance en danger, le dispositif dit « Versini » est mis en place en janvier 2003. Ce dispositif s'appuie, à l'époque, sur des actions de repérages réalisées par les maraudes de trois associations. Depuis 2018, Hors la Rue est la seule qui reste mandatée.

Un système national de « répartition » des mineurs isolés étrangers sur l'ensemble du territoire national est mis en place en 2013 afin de désengorger les départements qui concentrent le plus de situations difficiles, c'est-à-dire le département de Paris, de Seine Saint Denis et ceux du nord de la France, et de réduire les inégalités. Dans le cadre de ce dispositif, l'Etat assume financièrement la protection des mineurs durant le délai de cinq jours d'identification avérée du statut du mineur, avant une prise en charge par les départements. Dans les faits, ce délai de cinq jours n'est quasiment jamais respecté et l'hébergement n'est pas assuré durant ce laps de temps.

Le nombre de jeunes reconnus mineurs isolés par l'ASE est en constante augmentation. L'arrivée et la situation de ces jeunes suscitent de nombreuses questions et les débats à leur égard se révèlent souvent soupçonneux.

De plus en plus de jeunes, de moins en moins de mineurs

Un mineur isolé étranger (MIE) est un jeune de moins de 18 ans qui n'a pas la nationalité française et se trouve séparé de ses représentants légaux sur le sol français. Les institutions européennes emploient le terme de « mineurs étrangers non accompagnés » (MENA) et excluent les mineurs ressortissants d'États-membres de l'Union européenne de cette définition. Quoique spécifiquement française, l'expression MIE ne fait pas consensus, la notion d'isolement étant appréciée différemment par les acteurs de terrain, on parle d'ailleurs désormais officiellement de « mineur non accompagné ». Certains professionnels et éducateurs

de rue parlent aussi de mineurs privés temporairement ou définitivement de la protection de leur famille.

De cette minorité découle une incapacité juridique, de l'absence de représentant légal une situation d'isolement, de vulnérabilité et un besoin de protection. De fait, en référence à l'article 375 du code civil, il est considéré comme mineur en danger, par conséquent c'est aux services de l'ASE de le prendre en charge. Cependant, sans définition juridique propre, ces mineurs se trouvent à un croisement, relevant à la fois du droit des étrangers et, au titre de l'enfance en danger, du dispositif français de protection de l'enfance qui ne pose aucune condition de nationalité. C'est justement sur cette dualité que repose une partie de la problématique liée à la prise en charge des mineurs étrangers, de plus en plus perçus comme des fraudeurs en puissance (Bricaud, 2012). Alors qu'ils sont régulièrement désignés comme les responsables de l'engorgement des dispositifs de prise en charge et de protection et de pénaliser le parcours des enfants français, leur prise en charge est régulièrement mise en débat. Certains considèrent que c'est à l'Etat de les prendre en charge parce qu'étrangers, d'autres au contraire confirment que c'est aux conseils généraux d'en assurer la protection, au motif de leur minorité, en confiant la gestion de l'évaluation, la prise en charge et l'accompagnement à des associations gestionnaires et de plus en plus à la société civile (Przybyl, 2019). De nombreux travaux scientifiques de plaidoyers associatifs interrogent la mutation de la prise en charge de l'ASE des mineurs ainsi que la différenciation de plus en plus évidente et répétée entre les modalités de protection pour les mineurs non accompagnés étrangers et les enfants nationaux.

Le nombre de jeunes étrangers qui sollicitent une reconnaissance de leur minorité et une prise en charge par l'ASE est en constante augmentation. Si en 2004, le nombre des mineurs isolés étrangers pris en charge par les conseils départementaux était estimé à 4 000 selon le rapport d'information du Sénat n°598[1], en 2018, la mission mineurs non accompagnés (MMNA) qui coordonne le dispositif national de mise à l'abri, d'évaluation et d'orientation des mineurs non accompagnés, dépendant de la sous-direction des missions de protection judiciaire et d'éducation (SDMPJE) donne le chiffre de 17 022 jeunes reconnus mineurs et 10 324 jeunes pris en charge pour les six premiers mois de 2019.

[1] Doineau Elisabeth, et Jean-Pierre Godefroy. 2017. « La prise en charge sociale des mineurs non accompagnés ». Rapport d'information 598. Sénat.

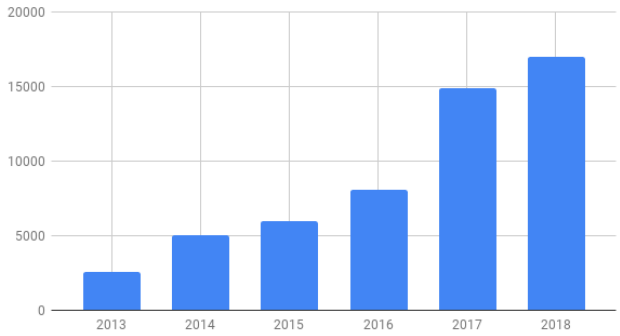

Figure 5 : Nombre de jeunes reconnus mineurs par l'ASE par an entre 2013 et 2018.

Ces chiffres ne concernent que les jeunes reconnus mineurs et pris en charge. Concernant le nombre des jeunes non reconnus mineurs, il est plus difficile d'obtenir des chiffres officiels. Cependant, côté associations gestionnaires, associations non financées, collectifs et départementaux observent une saturation des demandes de reconnaissance. Face aux solutions de placement limitées, au manque de personnel et aux délais de reconnaissance, de plus en plus de jeunes sont contraints de vivre à la rue, exposés à tous les dangers possibles. Fin 2015, à Paris, les militants parlaient de 300 à 500 jeunes se déclarant mineurs non reconnus mineurs et dormant dans les rues, les campements parisiens ou chez des particuliers. Le 8 février 2018, les avocats Catherine Delanoë-Daoud, Isabelle Roth, responsables du pôle mineurs non-accompagnés du barreau de Paris, et Emmanuel Daoud, membre du conseil de l'Ordre de Paris ont adressé un signalement au procureur de la République de Paris, François Molin, et à la procureure chargée du parquet mineurs, Laetitia Dhervilly sur la situation « *très préoccupante de nombreux mineurs non accompagnés* » dans les rues de Paris. Ce signalement concernait alors 128 mineurs, à partir d'une liste fournie par Paris d'Exil - mineur.e, Agathe et Utopia 56. De leur côté, soutiens non-affiliés et militants déclarent que le nombre de jeunes non reconnus mineurs et laissés sans prise en charge augmente, sans donner d'ordre de grandeur.

Quelques jours plus tard, le 28 février, Dominique Versini justifiait dans *La Croix* auprès de Nathalie Birchem l'attitude de la Ville de Paris vis-à-vis des mineurs. « *Sur les 128, une centaine a déjà été évaluée non mineurs. D'abord, 85 avaient déjà été évalués non mineurs par le Dispositif d'évaluation des mineurs isolés étrangers (Demie), géré par la Croix-Rouge par délégation de l'Aide sociale à l'enfance de Paris*. » L'article est aussitôt publié et commenté sur *Facebook* par Laurianne, membre du Collège de Paris d'Exil et hébergeuse, ainsi que par d'autres membres de Paris d'Exil. « *C'est de la grossière manipulation de chiffres et de dates* ». Pourtant Paris d'Exil et Dominique Versini ont raison selon l'interprétation donnée au recours. Les 85 jeunes évalués non mineurs par le Demie ont déposé une demande de recours

afin de contester le refus. C'est principalement sur ce point que s'oppose Paris d'Exil, militants et soutiens d'un côté, Croix Rouge et Mairie de Paris de l'autre. Pour les premiers, tant que tous les recours ne sont pas épuisés, le jeune est considéré comme mineur ; pour les seconds, durant la durée du recours, le jeune est considéré comme non-mineur, sans toutefois être reconnu majeur.

D'après la MMNA qui coordonne le dispositif national de mise à l'abri, d'évaluation et d'orientation des mineurs non accompagnés au sein de la SDMPJE rattaché au ministère de la justice, la plupart des MIE sont des garçons âgés de plus de 15 ans et avec des parcours migratoires proches de ceux des adultes. En 2017, les chiffres de la MNA établissent que l'origine des mineurs est principalement l'Afrique (71 %) et dans une moindre mesure l'Asie (20 %). Parmi les MNA originaires d'Afrique, 44 % sont d'Afrique de l'Ouest, 14 % d'Afrique du Nord et du Maghreb et 27 % du Sahel[1]. Les personnes originaires de Syrie et d'Irak, d'Afghanistan ou de la Corne de l'Afrique, alors que fortement représentées dans les statistiques de l'OFPRA, le sont nettement moins au sein du public MNA.

A Paris, les profils des jeunes migrants sont les mêmes que ceux observés en métropole. En 2017, en Île-de-France, les garçons représentaient 93% des MIE et les principaux pays d'origine sont les suivants : Mali (16%), Côte d'Ivoire (12%), Guinée (11%), Afghanistan (8%) et Pakistan (8%). D'après la MMNA, les mineurs arrivent de plus en plus jeunes dans le système de protection de l'enfance, ce que confirment militants et soutiens interrogés dans le cadre de ce travail.

Variations dans la méthodologie de l'évaluation

Les droits fondamentaux des mineurs sont définis par la Convention internationale des droits de l'enfant et incluent notamment l'hébergement, le droit à l'éducation et à la formation professionnelle et à la santé. Ces droits sont transposés dans les articles L.221.1, L.221.2 et suivants du Code de l'action sociale et des familles (CASF). Par conséquent, tout mineur étranger a droit à une protection dès son arrivée sur le territoire français.

[1] Chiffres basés sur le rapport annuel d'activité 2017, établi par la Mission Mineurs non accompagnés, mars 2018, consulté en ligne le 20 décembre 2019.

La prise en charge des mineurs résulte des dispositions de l'article L. 223-2 du CASF, aux termes duquel le service d'ASE peut prendre en charge un mineur en danger pour une durée maximale de cinq jours « en cas d'urgence et lorsque le représentant légal du mineur est dans l'impossibilité de donner son accord ». Aux termes de ces cinq jours, le service doit saisir l'autorité judiciaire. Le juge des enfants ou le procureur de la République peuvent alors, sur la base de l'article 375-5, prendre une ordonnance provisoire de placement (OPP). Le mineur peut par la suite être confié, notamment à un service de l'ASE, sur la base de l'article 373-3.

Le protocole entre l'Etat et l'association des départements de France, élaboré par le ministère de la Justice et signé dans la circulaire du 31 mai 2013, vise une répartition nationale des MIE primo-arrivants dans l'ensemble des départements. Les mineurs sont alors orientés le plus souvent vers des points uniques d'entrée au sein des bureaux de l'ASE, ou externalisés et délégués au secteur associatif (Laurant, 2014). A Paris, France Terre d'Asile a ainsi géré la « Permanence d'accueil et d'orientation des mineurs isolés étrangers » (Paomie) jusqu'à fin 2015, avant que la Croix Rouge se voit confier la gestion de la plateforme rebaptisée « Dispositif d'évaluation des mineurs isolés étrangers » (Demie).

La protection juridique des mineurs isolés étrangers implique la considération d'une double vulnérabilité : la minorité conjuguée à l'isolement du fait de sa nationalité. C'est cette double vulnérabilité qui doit être établie pour qu'un jeune soit non seulement reconnu mineur mais aussi isolé, afin de pouvoir obtenir une prise en charge qui consistera en un hébergement et un accompagnement.

Dans les faits, lorsqu'un mineur arrive à Paris, il doit se présenter au Demie, qui est géré par la Croix Rouge Française pour le département parisien et qui est situé rue du Moulin Joly dans le 11ème arrondissement de Paris[1].

[1] Suite à la tentative de suicide d'un jeune Burkinabé le 23 novembre 2018 au Tribunal de Grande Instance de Paris, la Ville de Paris a annoncé l'ouverture prochaine de nouveaux locaux afin d'augmenter la capacité d'accueil du Demie.

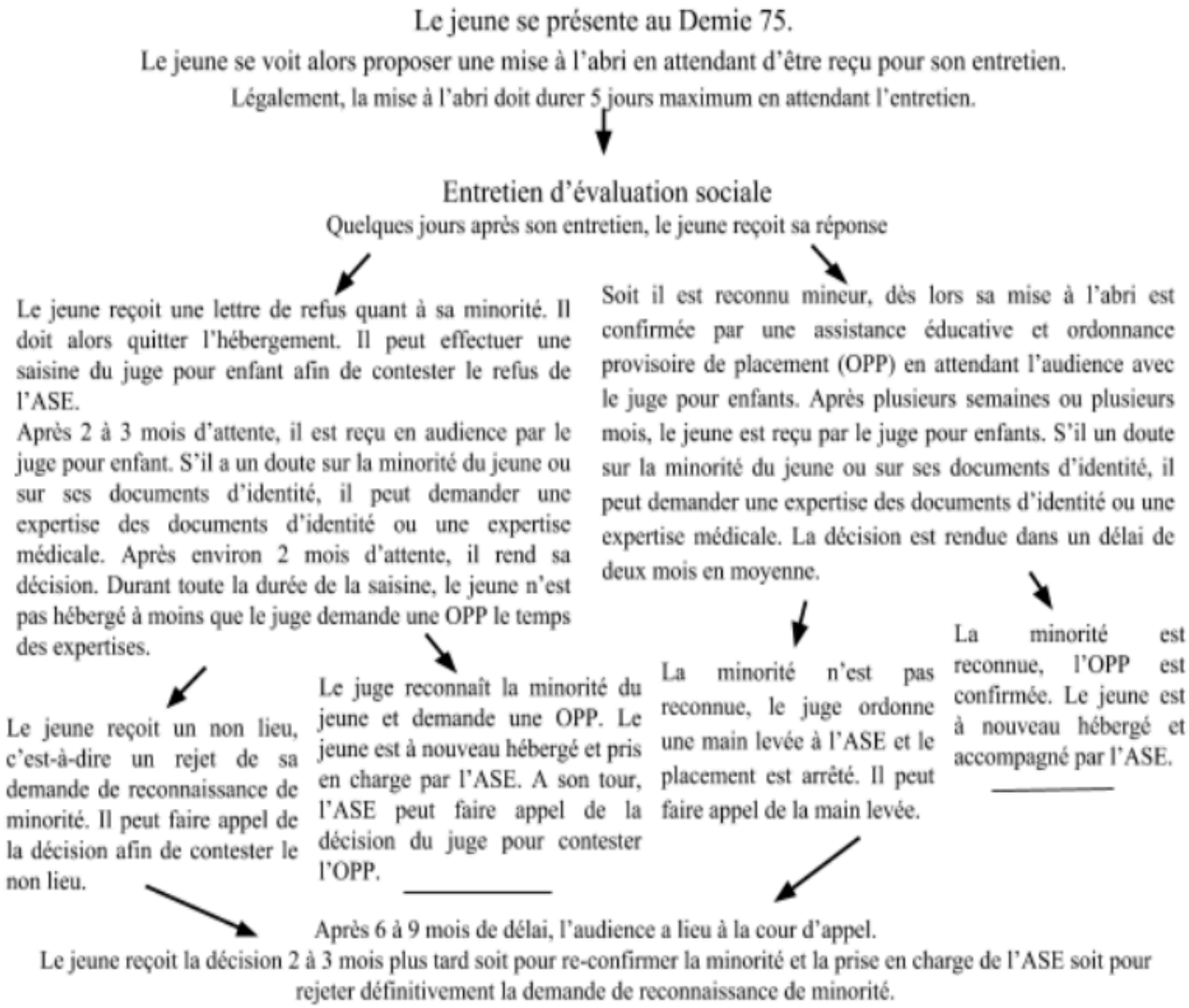

Figure 6 : Résumé schématique du parcours suivi par les jeunes étrangers pour être reconnus mineur étranger isolé par l'ASE à Paris (juin 2018).

L'évaluation ou les évaluations, qui peuvent être au nombre de deux ou trois selon les situations, durent de quelques heures à quelques jours[1]. De manière générale, l'objectif est que l'évaluation se fasse rapidement afin de ne pas laisser à la rue les jeunes isolés (Blondel, 2018). Les objectifs de l'évaluation sont multiples : déterminer la minorité du jeune, déterminer la compétence territoriale et déterminer l'isolement et le danger. Concrètement, le jeune est reçu

[1] Pour un récit détaillé et précis de la fonction des éducateurs chargés des évaluations, se reporter au témoignage de Rozenn Le Berre, *De rêves et de papiers* (Editions La Découverte, 2017) ainsi qu'à son article « Désolée, je ne peux rien pour vous », *Plein Droit*, n°112, mars 2017.

par un professionnel qui procède au recueil des éléments permettant l'évaluation de sa minorité, de son isolement et de sa vulnérabilité. Puis un document (incluant une synthèse des éléments d'évaluation et une copie des documents fournis par le mineur) permet l'instruction de la demande puis est envoyée à l'ASE. Le service chargé de l'évaluation de l'ASE, à partir de ce document, émet un avis auprès du service départemental, suivi ou non par le parquet. En fonction de cet avis, le juge confie de façon pérenne le jeune à l'ASE ou prononce une mainlevée du placement.

A Paris comme dans les autres départements, les jeunes se présentent de manière spontanée aux agents des plateformes d'accueils, d'autres sont orientés par les institutions, les associations, des militants ou des citoyens.

Les expériences migratoires et les trajectoires géographiques des jeunes sont multiples. Quelles que soient les causes des départs et les routes empruntées, tous se retrouvent face à l'évaluateur pour demander une prise en charge et une protection. Aboubacar, originaire de Guinée, a 16 ans. Abou, 14 ans, vient de Côte d'Ivoire. Ils se sont rencontrés en Italie. Ils sont arrivés à Paris en janvier 2018 après être passés par Marseille et Nice. Aboubacar est arrivé en train et Abou en bus. A son arrivée à Paris, Aboubacar s'est présenté dans un commissariat qui lui a remis l'adresse du Demie, tandis qu'Abou s'est fait indiquer la procédure par un « monsieur noir » rencontré près de la Gare Montparnasse, alors qu'il ne savait où aller. Ils ont été reçus par la Croix Rouge et ont été hébergés dans un hôtel en attendant leur entretien. Après son entretien d'évaluation, Aboubacar a été déclaré non-mineur et a été remis à la rue. Il s'est présenté à une permanence de l'Adjie (Accompagnement et Défense des Jeunes Isolés Étrangers), situé au 49ter avenue de Flandres afin de se faire aider pour effectuer une saisine auprès du juge pour enfant. Il attendra plus de 9 mois une réponse, finalement sa demande sera rejetée. Abou quant à lui a été reconnu mineur, il est maintenu dans l'hôtel où il a été hébergé à son arrivée. Après 10 jours d'hébergement, il part à Bordeaux. Là-bas, il est hébergé en colocation dans un appartement, accompagné par l'ASE et scolarisé en CAP carrosserie. Aboubacar s'est vu reproché un « discours incohérent » alors qu'Abou a été estimé particulièrement « jeune » grâce à sa pilosité encore peu développée. En effet, l'apparence physique peut intervenir comme un critère d'évaluation (Przybyl 2019 ; Paté 2018) tout comme les discours régulièrement jugés incohérents. Autant de faits qui révèlent les dérives d'un dispositif de protection inadapté, loin des idéaux de protection et régulièrement dénoncé.

Un système régulièrement dénoncé

Le système d'évaluation et de prise en charge des mineurs isolés étrangers est régulièrement interrogé et fortement critiqué par les associations, les militants des droits des mineurs et des étrangers, les avocats et les magistrats[1], l'ensemble des professionnels de santé ou encore la Commission nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDH). Le Défenseur des droits a rendu plusieurs décisions quant aux difficultés que rencontrent les MIE dans leur accès aux droits et à la justice, ce qui entraîne des complications dans l'accès à une prise en charge au titre de la protection de l'enfance (décision MDE-2012-179, décision MDE-2014-127, décision MDE-2016-052). Manque de moyens, ambiance suspicieuse à l'égard des mineurs, maltraitance dans la prise en charge, défaillance dans les suivis des situations… L'ensemble du système d'évaluation et de prise en charge est remis en question.

A Paris, les critiques commencent dès la porte du Demie dont l'entrée est surveillée par un agent d'accueil qui a pour consigne de ne laisser entrer que les mineurs. Les militants non-affiliés et les coordinatrices de Paris d'Exil dénoncent régulièrement des « refus au faciès » ainsi que des « refus guichet » de la part du Demie, qui évalue la minorité des jeunes qui se présentent à leur allure et à leur physique et qui en refuse d'autres sans même procéder à des entretiens. A l'inverse d'Aboubacar et d'Abou, John est arrivé en février 2018 par l'Espagne, en covoiturage jusqu'à Paris. Il a presque 17 ans et vient du Burkina. Lorsqu'il se présente à la grille du Demie, on lui refuse l'entrée sous prétexte qu'il paraît trop âgé. En attendant de savoir comment agir, il partage la tente de compatriotes à proximité de la Porte de la Chapelle.

L'évaluation socio-éducative est l'élément du système le plus vivement dénoncé (Blondel, 2018). Celle-ci doit normalement avoir lieu dans les cinq jours qui suivent le jour où l'enfant s'est présenté au Demie et doit se tenir en présence d'un évaluateur et d'un traducteur mais le plus souvent, celui-ci dépend de l'association Inter Service Migrants (ISM) et propose une traduction par téléphone. L'état de saturation du système d'accueil parisien retarde ce délai, parfois jusqu'à deux mois début 2019. Malgré le décret du 24 juin 2016, qui régit l'ensemble de ce circuit, des irrégularités demeurent. Cette évaluation doit combiner entretien formel et observations du comportement et de l'attitude du jeune, mais dans les faits, rares sont les

[1] Pour plus de détails sur les combats de certains avocats et magistrats, se reporter à l'article « Défendre leur droit à un toit », par Morgane Remy, *Sang-froid*, n° 8, Hiver 2017.

observations du jeune en milieu collectif effectuées par le Demie. La minorité est alors évaluée selon une grille d'entretien incluant les déclarations des jeunes, les documents d'état civil en leur possession, leur physique et tout autre indice éventuel. Non seulement la qualité de cette évaluation est critiquée mais aussi la manière dont elle est menée : trop courte, expéditive, parfois sans traducteur… rien qui ne permet aux jeunes de se sentir accueillis en confiance. Ces méthodes sont régulièrement dénoncées par les associations pour les jeunes les plus vulnérables, les plus fragiles, victimes de sévices pendant le parcours, sous l'emprise d'adulte ou victimes de traite.

En outre, si la maturité et l'apparence physique sont régulièrement pointées du doigt pour remettre en question la minorité déclarée du jeune, l'isolement du mineur fait aussi régulièrement l'objet d'interrogations et d'interprétations. En conséquence, l'isolement est le plus souvent entendu comme physique, c'est-à-dire comme exclusion, et non comme réalité sociale ou psychique, c'est-à-dire comme privation de ressources et de non-accès aux soins élémentaires et à une vie sociale.

En l'attente des conclusions, le jeune peut être mis à l'abri, selon les places disponibles et sa vulnérabilité. Quand il y a mise à l'abri, le jeune doit se présenter tous les jours à la Croix Rouge. S'il ne se présente pas, il peut être supposé que son isolement n'est pas réel. Il risque alors l'arrêt de sa mise à l'abri. Aucune activité ni occupation en journée n'est proposée aux jeunes qui peuvent être laissés dans des hébergements souvent insalubres, seuls, avec la visite d'un éducateur une fois par semaine. Pour de nombreuses associations, il ne s'agit pas d'une prise en charge mais d'une simple mise à l'abri sans accompagnement[1] ni suivi. En outre il semblerait que cette mise à l'abri est plus souvent proposée aux très jeunes « *les moins de 15 ans »* et aux jeunes filles qu'aux jeunes de 16 ou 17 ans[2].

En cas de doute suite à l'entretien d'évaluation, le parquet dispose de plusieurs outils pour vérifier la minorité des jeunes. Le premier est le test osseux. Alors que cette pratique ne devrait être utilisée qu'en cas de « doute persistant » comme le stipule la circulaire Taubira du 31 mai 2013, cette pratique est souvent utilisée, trop souvent de l'avis de certains avocats et ce d'autant plus qu'elle est non seulement largement remise en question par le Défenseur des droits mais surtout fortement contestée sur le plan scientifique et éthique par les médecins car sa

[1] Mathilde Archambault, responsable de l'équipe éducative de Hors la Rue, 20 février 2018.
[2] Entretien avec Agathe, le 16 novembre 2017.

fiabilité reste très relative et les marges d'erreur possibles. Cette expertise s'appuie sur l'atlas de Greuliche et de Pyle[1], un outil de comparaison fait sur des populations blanches, de milieux aisés, et effectuée aux États Unis dans les années 1930. Le Haut Conseil de la Santé Publique dans son rapport du 23 Janvier 2014 précise que « la maturation d'un individu a des variations physiologiques en fonction du sexe, de l'origine ethnique ou géographique, de l'état nutritionnel ou du statut socio-économique »[2] et conclut : « aucune méthode à elle seule ne peut scientifiquement donner un âge précis. La confrontation des données récoltées lors de l'examen médical est recommandée. Cet examen sert à détecter des arguments médicaux de forte probabilité de minorité. Le médecin doit se prononcer sur la compatibilité entre l'âge allégué et l'âge estimé. Le bénéfice du doute sur la majorité doit toujours profiter au jeune ». Le deuxième outil du parquet est celui de « faux et usage de faux », c'est-à-dire avoir recours à une demande d'expertise des documents par le bureau des fraudes ou la police aux frontières. Le dernier outil consiste à contester la cohérence d'un témoignage en utilisant, entre autres moyens, Visabio. Il s'agit d'un fichage numérique européen qui permet de savoir dans quel pays le migrant est passé et ce qu'il a déclaré. Si son discours à la cour du demandeur est incohérent avec ce qu'il a déclaré dans un autre pays européen, cela peut être utilisé contre lui.

Derrière ces pratiques, il ressort que le climat à l'égard des mineurs est de plus en plus suspicieux (Blondel, 2018) voire « emprunte à l'imaginaire xénophobe » (Lormier et Bouix, 2014). Outre le fait que ces enfants sont souvent appréhendés via le prisme de leur nationalité, leur niveau de scolarité, leur langue maternelle, ou encore le respect des standards institutionnels (Paté, 2018), plutôt que via celui de leur minorité, il existe un débat important et récurrent sur le coût de la prise en charge des MIE et sur le fait que de nombreux majeurs se feraient passer pour mineurs afin de recevoir une protection. Ces débats occultent souvent les missions de protection et de mise à l'abri des jeunes (Lormier et Bouix, 2014).

« *Vous n'êtes en possession d'aucun document. Vous n'apportez aucun élément tangible permettant d'étayer la minorité et l'isolement que vous alléguez.* » C'est la réponse que reçoivent de nombreux jeunes à Paris, à l'image d'Aboubacar.

---

[1] Greulich WW, Pyle SI (1959) *Radiographic Atlas of Skeletal Development of the Hand and Wrist*. Stanford : Stanford University Press.

[2] Avis relatif à l'évaluation de la minorité d'un jeune étranger isolé, rendu par le Haut Conseil de la santé publique, le 23 janvier 2014.

Nous l'avons compris, toute la difficulté pour un mineur isolé arrivé en France est de faire reconnaître sa minorité et son isolement afin de pouvoir être pris en charge par les services dédiés, être mis à l'abri, accéder à un suivi social, médical et à une scolarité adaptée à ses besoins. Si la présomption de minorité n'est promue par aucune loi française, le bénéfice du doute devrait profiter à l'enfant au regard de plusieurs textes. La circulaire interministérielle du 25 janvier 2016 énonce, par exemple, que « la minorité est une condition d'accès au dispositif de protection de l'enfance. En cas de doute à l'issue de l'évaluation, ce dernier profite à la personne. » Ce principe est rarement respecté en pratique.

L'enjeu est d'autant plus important qu'un véritable mur sépare les moins de 18 ans des majeurs. Avant sa majorité, le mineur a le droit à une protection. Après, il risque l'expulsion. Un jeune non reconnu mineur par le dispositif a deux possibilités :

- Faire une saisine auprès du juge pour enfants puis se pourvoir en appel de la décision du juge, s'il n'est pas reconnu mineur à l'issue de l'audience. Durant ces démarches qui peuvent durer plus de 18 mois, il n'est ni hébergé ni accompagné socialement car considéré comme non-mineur. Hormis les réseaux solidaires et citoyens et de rares associations (l'Adjie, Hors la Rue et depuis 2017 l'association Médecins Sans frontières), il ne peut se tourner vers aucune structure.
- Se déclarer majeur afin d'effectuer une demande d'asile en tant qu'adulte et se présenter vers les structures de prises en charge des majeurs et les dispositifs d'hébergement d'urgence déjà largement saturés.

Entre 2015 et 2016, c'est en partie sur cette absence de mise à l'abri le temps des recours, que s'est construit l'hébergement privé.

> *« Si on voulait leur proposer de faire une demande en tant que mineur isolé, il fallait à côté qu'on leur propose un hébergement parce qu'ils ne pouvaient pas rester à la rue (...) On va pas leur dire : « Ah, bah si tu vas faire... regarde ! Je te propose de faire des démarches en tant que mineur. C'est super, tu vas pouvoir aller à l'école par contre il faut rester 6 mois à la rue, le temps de ton recours. »*[1]

A cette époque, après les rejets du Demie, les jeunes migrants se réinstallent dans les campements. A moins de se présenter comme majeurs, ils n'ont accès à aucune structure d'hébergement d'urgence. A chaque évacuation, les jeunes se déclarant mineurs sont rejetés

[1] Entretien avec Maële, le 12 octobre 2017.

des centres d'urgence et rejoignent les trottoirs parisiens. Les autorités et la Croix Rouge semblent dépassées par la réalité. Face à cet essoufflement des acteurs institutionnels ou gestionnaires, de nouveaux acteurs émergent et se proposent de renouveler les formes traditionnelles de l'accueil (Przybyl 2019). L'hébergement chez des particuliers de jeunes non reconnus mineurs n'est qu'une initiative parmi d'autres et Paris d'Exil un acteur parmi une myriade de soutiens que j'ai déjà présentés succinctement. La logique est simple pour ces aidants : afin de permettre à ces jeunes de faire valoir leurs droits et entamer des recours, il faut les héberger. Dès lors, Paris d'Exil s'adresse à tous les jeunes étrangers se déclarant mineurs mais reconnus non-mineurs rejetés au faciès par le Demie, en procédure de saisine ou en procédure d'appel, à tous ces adolescents non pris en charge par l'ASE. Il s'agit autant de jeunes rejetés par les services du département de Paris que de jeunes des départements limitrophes refusés ou rejetés des dispositifs de prises en charge de Créteil ou de Bobigny.

Paris d'Exil n'est ni la première association ni l'unique association à organiser de l'hébergement d'exilés chez des particuliers. Depuis 2015, ces pratiques se développent d'ailleurs largement sur le territoire métropolitain. Donnons-nous quelques repères de ces pratiques privées de l'hospitalité pour découvrir le cadre dans lequel s'inscrivent les pratiques des hébergeuses et des hébergés de Paris d'Exil.

2. Aperçu de l'hospitalité privée : du national au local

Organiser l'hébergement et la mise à l'abri chez des particuliers, des laisser pour compte de la politique sociale et de la prise en charge institutionnelle des mineurs implique que des initiatives citoyennes peuvent se déployer aux interstices de l'action ou de l'inaction publique et de l'intervention humanitaire spécialisée (Przybyl 2019 ; Gerbier Aublanc 2018). Après avoir présenté succinctement les différentes formes et programmes favorisant l'hospitalité privée, je présenterais l'association Paris d'Exil, sa constitution à partir du CPSE et les acteurs qui la composent.

Les différentes réalités de l'hospitalité privée[1]

En septembre 2015, le Pape François lance un appel aux catholiques du continent européen pour accueillir les migrants. « *Que chaque paroisse, chaque communauté religieuse, chaque monastère, chaque sanctuaire d'Europe accueille une famille »*, déclare-t-il. L'appel est relayé par les médias et se met alors doucement en œuvre en France.

Un an plus tard, en août 2016, Emmanuelle Cosse, Ministre du logement, suit le même mouvement et lance l'appel à projets « Hébergement citoyen » afin de compléter le dispositif d'Etat d'accès au logement pour réfugiés. Cet appel à projets vise à encourager la mobilisation de la société civile, en l'occurrence les acteurs associatifs, les mouvements, les particuliers et les organisations non gouvernementales et non lucratives, et à soutenir les dispositifs d'hébergement de réfugiés chez les particuliers. Fin novembre, la Ministre annonce que onze associations ont été retenues, au niveau national, pour identifier les familles volontaires et les réfugiés, préparer l'accueil et assurer un suivi permanent. Au total, il est espéré que 846 réfugiés seront hébergés chez des particuliers en Ile-de-France et 515 dans les autres régions métropolitaines.

L'hébergement d'étrangers chez des particuliers, appelé par les politiques, les associations ou encore les particuliers, « hospitalité individuelle », « privée », « solidaire » ou encore « citoyenne », recouvre trois formes différentes qui peuvent se croiser dans les logements et les pratiques :

- Les pratiques se déployant dans le cadre de programmes associatifs encadrants et formalisés ;
- Les hébergements hors programme émanant d'initiatives indépendantes et parfois présentées comme un acte politiquement contraint ;
- Les solidarités qui prennent place entre anciens migrants installés et nouveaux arrivants au sein de réseaux migratoires, le plus souvent socialement imposées.

Au-delà des principaux programmes et dispositifs d'hébergement qui existent en Île-de-France, la dynamique est similaire en province. A Strasbourg, à Nantes, à Lille, à Marseille,

[1] Cette partie s'est nourrie de l'atelier public du programme Babels « L'hospitalité : des pratiques aux limites » qui s'est tenu le 28 mars 2018 à Paris. Elle reprend en partie l'ouvrage *Hospitalité en France : mobilisations intimes et politiques* (Le Passager Clandestin, 2019), qui a suivi l'atelier public, coordonné par moi-même avec Marjorie Gerbier Aublanc et Michel Agier.

l'hébergement chez des particuliers, d'exilés, demandeurs d'asile, réfugiés ou mineurs prend de plus en plus d'ampleur.

Aujourd'hui, l'accueil de migrants chez des particuliers repose principalement sur des programmes mis en œuvre par des structures associatives, des collectifs citoyens et parfois de jeunes start-up.

Dans les faits, en 2017 et 2018, les pratiques encadrées par des programmes sont peu nombreuses. Les dispositifs les plus connus et les plus représentatifs en région parisienne sont le programme Welcome coordonné par l'association JRS France, le programme CALM mis en place par Singa et le programme Elan du Samu social[1]. A l'exception de Welcome développé au sein d'un réseau catholique, les programmes sont portés par des associations non confessionnelles et des collectifs citoyens nés après 2015. Chacun a un fonctionnement propre et s'adresse à un public précis : demandeurs d'asile, réfugiés politiques ou mineurs isolés. L'hôte peut être hébergé pendant une nuit ou plusieurs mois, seul ou à plusieurs, chez des personnes seules, des familles ou en garde alternée dans plusieurs foyers. Les personnes peuvent être amenées à dormir dans une chambre individuelle ou sur le canapé du salon, à partager ou non les repas avec ses hébergeurs.

Depuis 2008, le programme Welcome, porté par le Jesuit Refugee Services, propose « une hospitalité et un hébergement provisoire et gratuit au sein d'un réseau national de familles et de congrégations religieuses, pour une personne dont la demande d'asile est en cours de procédure et qui est laissée à la rue, faute de place dans le Dispositif National d'Accueil.[2] » Cette solution d'hébergement est proposée comme une période de répit pour les demandeurs d'asile au cours de laquelle la personne hébergée doit « se familiariser avec notre façon de vivre pour mieux s'intégrer. » Le but n'est donc pas d'héberger en urgence mais de permettre de vivre une rencontre réciproque. L'hébergement est régi par une charte ; un cadre très précis est posé avec le demandeur d'asile dès l'entrée dans le réseau et avec les différents hébergeurs. Le demandeur d'asile reste 4 à 6 semaines en moyenne par hébergement, avec un maximum de 9 mois sur l'ensemble du réseau. Toutes les sorties du dispositif des personnes sont accompagnées et anticipées, afin d'éviter les retours à la rue. Dès 2012, le programme est

[1] A la fin de l'année 2017, Utopia 56 a annoncé qu'elle se mobilisait sur l'hébergement citoyen pour des mineurs en cours de procédure d'appel ou de recours. En janvier 2018, 14 mineurs sont hébergés via le réseau, 9 en Bretagne, 2 en région parisienne et 3 en métropole lilloise d'après Aurélie, coordinatrice de l'hébergement citoyen.

[2] http://www.jrsfrance.org/jrs-welcome-refugie/ consulté le 19 décembre 2017.

développé en province. En 2017, le programme Welcome représentait 13 salariés en Île-de-France et environ 2000 bénévoles en France. Il a permis d'héberger 582 personnes durant 52 593 nuitées à travers 1351 lieux d'accueil[1]. A Paris et en Ile France, la file active est d'environ 25 personnes hébergées.

Le programme CALM, Comme à la maison, a été développé par Singa courant 2015, trois ans après la naissance de l'association. CALM se veut être une plateforme permettant la mise en relation de personnes (isolées, en couple ou en famille) qui ont obtenu l'asile politique et qui sont à la recherche d'un accueil temporaire avec des citoyens disposant d'une chambre ou d'un logement autonome pour les accueillir. Surnommée l'« *Airbnb* des réfugiés » par la presse ou encore la « start-up solidaire »[2], le programme a bénéficié d'une forte visibilité durant l'été et à la rentrée 2015. Il repose sur une plateforme numérique. CALM a permis en 2017 l'accueil de 145 personnes chez 152 ménages à Lille, Lyon, Montpellier et en Île-de-France.

Le programme Elan, créé en 2016, émanant du Samu social, groupement d'intérêt public, se présente pour « sécuriser et accompagner » les démarches individuelles et les « actions citoyennes »[3]. Le programme accompagne les personnes hébergées d'une part mais aussi les hébergeurs « dans leur projet d'accueil » et dans leur cohabitation. L'objectif est ainsi de pouvoir prendre en charge les démarches d'insertion de la personne accueillie pour que l'hébergeur n'en ait pas la charge. Les hébergeurs s'engagent pour une durée de 3 mois minimum, en mettant à disposition un espace réservé pour la personne accueillie. Le programme, coordonné par six salariés en 2017, intervenait seulement en Île-de-France.

S'ajoutent à ces programmes, l'activité d'hébergement de demandeurs d'asile par l'association Réfugiés Bienvenue. Née en septembre 2015, l'association a fait héberger 50 demandeurs d'asile dans 100 familles d'accueil en deux années. Elle est aussi en lien avec l'association Revivre pour l'hébergement des ressortissants Syriens demandeurs.

Les chiffres fournis par les programmes sont variables et difficilement comparables. Pour les années 2016 et 2017, les programmes parisiens comptabilisent en moyenne 20 à 30 accueils simultanés. Seul Paris d'Exil, plus souple sur les conditions de recrutement des hébergeurs, fait héberger à cette époque entre 100 et 200 jeunes selon les semaines. Pour les

[1] Rapport d'activité de JRS France, 2017.
[2] « Start-up: la Fabrique de Singa, cet étonnant incubateur pour réfugiés entrepreneurs » par Marion Perroud, www.challenges.fr, publié le 17.04.2017.
[3] https://www.samusocial.paris/action/vous-souhaitez-vous-engager-aupres-des-personnes-refugiees consulté le 19 décembre 2017.

responsables des différents programmes, ce nombre d'accueil restreint s'explique par un déficit d'hébergeurs potentiels. D'après ces derniers, l'offre d'accueil est avant tout conjoncturelle et liée aux diffusions d'images marquantes[1] par les médias ou des discours politiques, associatifs ou religieux forts. Cette difficulté d'avoir assez d'hébergeurs face à une demande d'hébergement de la part des exilés de plus en plus forte pousse les programmes à choisir entre accueillir plus de personnes pour de courtes durées ou à en accueillir moins sur de plus longues périodes.

La plupart des programmes propose une charte ou un règlement à destination des hôtes. En leur absence, des recommandations orales sont transmises. Les critères d'admission des personnes en situation de migration au sein de l'hébergement dépendent de la situation administrative de la personne, de son niveau de vulnérabilité, de l'urgence de sa situation et de la manière dont elle a été orientée vers le programme. Si CALM ne s'adresse qu'aux personnes ayant obtenu le statut de réfugiés, Welcome s'adresse aux personnes isolées en procédure de demande d'asile.

Du côté des hébergeurs, les critères pour retenir les candidats sont variables : dans le programme Welcome, une chambre individuelle doit être mise à disposition ainsi qu'une salle d'eau fermant à clé. Les hébergeurs s'engagent à partager un repas en famille par semaine. Utopia de son côté a des conditions moins drastiques pour l'hébergement des jeunes qui se déclarent mineurs. Si les conditions d'hébergement restent assez floues : l'hébergeur doit mettre à disposition un espace de couchage « approprié, si possible une chambre privée », et doit présenter un bulletin N° 3 de l'extrait de son casier judiciaire « montrant qu'il n'y a pas de peine d'interdiction d'exercer une activité professionnelle ou bénévole impliquant un contact habituel avec des mineurs ».

Tous les dispositifs décrits reproduisent des catégories administratives en hébergeant les personnes selon leur situation administrative (demandeurs d'asile ou réfugiés statutaires). Non seulement les programmes réaffirment ces conditions administratives, mais ils en excluent les personnes sans statut. A l'inverse, à Paris d'Exil, l'hébergement des mineurs repose sur la

[1] Le programme Singa qui propose de son côté une plateforme d'inscription en ligne a vu les inscriptions augmenter énormément après la publication de la photo du petit Alan Kurdi sur une plage turque le 3 septembre 2015. Alors que du mois de juin au mois d'août 2015, le site ne comptabilise qu'une poignée d'inscriptions, une cinquantaine de ménages s'inscrivent chaque jour du 31 août au 2 septembre et ils sont près de 500 le 3 septembre, jour de la diffusion de la photographie. Du 4 au 7 septembre 2015, environ 1 000 inscriptions sont réalisées chaque jour. Par la suite l'affluence décroît progressivement avec un nombre d'inscriptions journalier oscillant entre une dizaine et une vingtaine, un mois plus tard.

parole des concernés et sur l'exclusion des jeunes de la catégorie administrative MIE. C'est parce que les jeunes et les adolescents étrangers sont reconnus non-mineurs qu'ils peuvent être hébergés par les hôtes de Paris d'Exil. Les personnes dites « dublinées », les personnes déboutées de leur demande d'asile ou les personnes en transit n'ont pas accès aux programmes associatifs ; ils se tournent plus vers les formules d'hébergement militant hors programme, les initiatives indépendantes.

Les initiatives indépendantes peuvent être portées par des paroissiens, des indépendants non-affiliés qui veulent héberger une poignée de personnes de leur connaissance (à l'image d'Agathe, Sonia et Espérance), mais aussi des personnes fortement politisées proches des campements parisiens et des militants mobilisés sur la route migratoire, en Grèce, en Italie ou à Calais, et ce bien avant 2015, le plus souvent proches du mouvement des *No border*.

Ces derniers sont les plus nombreux dans les initiatives indépendantes bien que leur engagement reste très discret. Dès lors, les hébergeurs sont des citoyens français ou européens, avec un niveau d'étude supérieur à la moyenne et proches des mouvements anarchistes. Au fait des réalités politiques et juridiques de l'immigration, ils justifient l'accueil chez soi d'étrangers en situation irrégulière comme un acte militant accompagné d'un argument pragmatique : vouloir être au plus près des besoins des personnes qu'ils connaissent ou que des proches leur recommandent. L'hospitalité est alors un acte pensé, aux frontières de la légalité, comme un positionnement critique, considéré par certains comme un acte de dissidence politique. Les plus politisés tiennent un discours critique à l'égard des institutions publiques. Ce n'est pas seulement un toit qu'ils disent offrir aux exilés mais un temps de répit à des personnes en situation de transit. Le foyer devient dès lors un passage, l'opportunité de connecter différents espaces politiques, un espace neutre en dehors des frontières géographiques et juridiques (Babels, 2019). En hébergeant ces exilés, ils prétendent ouvrir un réseau de solidarité, militant ou communautaire, pour aider ces derniers dans la suite de leur parcours migratoire. Par cette action, ces hébergeurs défendent un droit à la liberté de circulation et militent pour l'abolition des frontières. Dès lors, il convient d'héberger toute personne quels que soient sa situation, sa nationalité, son projet et sa fragilité.

Alors que, dans les deux initiatives précédentes, l'accueil des migrants relève d'un choix par les accueillants, au sein des diasporas l'hospitalité est imposée par le groupe. Il s'agit dès lors de l'hospitalité dans sa forme la plus universelle : un système culturellement codifié (Pitt-Rivers, 2011) qui se retrouve dans tous les milieux sociaux (Gotman, 2001) quoi qu'impacté par un contexte migratoire spécifique. Dans cette forme d'accueil chez soi, la cohabitation n'est plus choisie par l'hébergeur mais imposée par les normes sociales et culturelles de la communauté ou de la diaspora de référence. Une tante doit accueillir son neveu qui arrive du pays, une famille doit héberger un cousin, un homme doit nourrir et loger son voisin. Les hébergeurs ne choisissent plus qui ils accueillent, ils obéissent à une tierce personne ou à un intermédiaire de confiance. Le devoir de solidarité lié à une « communauté d'expérience » (Gerbier-Aublanc, 2016) est plus important que la confiance établie avec l'hébergé, comme lors des initiatives indépendantes présentées à l'instant. Accueillir son frère, son cousin, son voisin ou son semblable est de l'ordre du « devoir sacré » (Pitt-Rivers, 2011).

Cette forme d'hospitalité respecte des lois (Pitt-Rivers, 2011) et des codes contraignants partagés (Gotman, 2001). Un accueillant qui ne les respecte pas risque de se voir jeter à la rue. L'accueilli ne pouvant appauvrir son hôte, une contrepartie symbolique ou matérielle est indispensable pour établir une forme de réciprocité (Gotman, 2001). Plus l'hébergé sera en situation de précarité administrative ou de vulnérabilité et plus ces contreparties risquent de s'apparenter à des formes de maltraitance, d'exploitation ou de traite, encore davantage lorsque l'hébergé est mineur (Bhabha, Kanics, et Senovilla Hernández 2018 ; Le Clève, Peyroux, et Masson Diez 2017).

De RESF à l'hébergement bénévole organisé par l'ASE

« *Avant 2015, certaines personnes au sein de RESF ont dû héberger mais c'était à la marge et très discrètement* »[1] confie Renaud Mandel, président de l'Association pour la Défense des Mineurs Isolés Étrangers (Admie). Avant que les collectifs de 2015 se développent, la question de la mise à l'abri des mineurs les plus fragiles se pose à quelques occasions, mais de manière marginale. Ainsi, en 2010, à l'époque du Collectif du 10ème arrondissement engagé auprès des Afghans du square Villemin et des environs, certains soutiens hébergent des jeunes, « *toujours au compte-goutte* »[2] et pour des durées très courtes. Jean-Michel Centres, médiateur

[1] Entretien avec Renaud Mandel, le 3 janvier 2018.
[2] Ibid.

social au Camrès, membre du MRAP et de l'Adjie se souvient de cette époque. « *C'était plus individuel parce qu'on pensait que l'un n'était vraiment pas bien et c'était pas du tout coordonné. C'était du très court terme en insistant pour qu'ensuite il soit pris en charge.* » [1]

Ces pratiques sont alors le fait de militants aguerris et engagés au sein de collectifs qui accompagne administrativement et juridiquement les mineurs. Ces derniers agissent en leur nom propre, en urgence et pour des durées très courtes. Dès lors, ces militants n'accueillent chez eux que des personnes qu'ils connaissent, qu'ils ont côtoyées dans un cadre particulier, à la suite d'une rencontre personnifiée, sans intermédiaire. L'hébergement alors ne concerne que des jeunes dont les soutiens ont la conviction qu'ils obtiendront une prise en charge officielle et qu'ils intégreront le dispositif de protection. Les autres jeunes se contenteront d'autres solutions, plus ou moins risquées, plus ou moins satisfaisantes, « *les squats, les couloirs de foyer, la rue... »*[2]. Des solutions qui semblent acceptables aux militants de l'époque qui tenaient à tout prix à ne pas palier aux carences de l'Etat. A aucun moment, les soutiens de ce collectif et même de RESF n'ont prétendu mettre en place un dispositif d'envergure, sans retour à la rue. Surtout, face aux limites et aux tensions de l'hébergement citoyen, le collectif parisien mobilise la rue comme espace de contestation et délaisse rapidement l'hébergement citoyen qui rend invisibles les mineurs et donc aggrave potentiellement leur état de danger (Paté, 2017).

Un an après le début de l'expérience parisienne, dès l'hiver 2016, l'hébergement de jeunes migrants chez des particuliers se développe largement sur le territoire français. A Tours, Orléans, Marseille, Bordeaux, Strasbourg ou encore Briançon, Gap, Saint Etienne, des collectifs et des particuliers décident d'accueillir chez eux des jeunes qui se disent mineurs ou de favoriser l'ouverture de squats ou de colocations solidaires. En 2016, à Strasbourg, l'aumônerie étudiante transforme sa chapelle en dortoir pour une quinzaine de jeunes exilés. A la fin de l'été 2017, à Bordeaux, des étudiants ouvrent un squat pour des mineurs isolés étrangers rue du Mirail. Fin novembre, à Marseille, une soixantaine de réfugiés, parmi lesquels une majorité de mineurs, occupent une église du Vieux-Port pour réclamer une prise en charge par le département qui a fini par proposer une solution. Enfin, durant tout l'hiver 2017-2018, le Collectif des hébergeurs solidaires pour les mineurs isolés étrangers de Nantes et des alentours manifestent et s'affichent dans les médias locaux. Le traitement médiatique accordé à la situation des mineurs isolés par

[1] Entretien avec Jean-Michel Centres, 22 mai 2018.
[2] Ibid.

la presse locale et les médias grand public rend massivement visibles ces pratiques. A Paris, les sollicitations des journalistes envers Paris d'Exil et Agathe sont nombreuses. Alors que j'étais seule observatrice entre fin 2015 et début 2017, dès la fin de l'été 2017, plusieurs journalistes demandent des interviews et des reportages pour la presse grand public, des médias *online* ou des médias militants. C'est le cas de *Mediapart*[1], de *lebonbon.fr*[2], de *Grazia*[3] ou encore de *StreetPress*[4]. En 2017, Raphaël Kraft réalise une série de trois reportages radiophoniques pour *La Série Documentaire* de France Inter à partir de son expérience de « passeur » entre Vintimille et Nice[5] et aborde le sujet de sa pratique d'hébergeur... Un documentaire vidéo sur l'hébergement est également réalisé en 2017 pour France 3 par Caroline Darroquy et Anne Richard[6].

En 2015, ces situations étaient un non-sujet, voire un sujet volontairement rendu invisible pour protéger les mineurs et les hébergeurs ; en 2016 cette réalité était traitée sous le prisme de l'évacuation de la *jungle* de Calais ; en 2017 l'hébergement des jeunes étrangers devient un sujet de « faits divers », pour reprendre les mots d'un journaliste et un marronnier durant l'hiver 2018 - 2019[7]. En trois ans, c'est devenu une réalité qui n'étonne plus.

Du côté des institutions politiques, cette forme de mise à l'abri des jeunes étrangers par des personnes privées devient suffisamment importante pour qu'elle soit citée dans le rapport d'informations, réalisé entre décembre 2016 et juin 2017, au nom de la Commission des affaires

[1] « L'insoutenable sort des jeunes migrants laissés à la rue à Paris », Carine Fouteau, mediapart.fr, 2 octobre 2017.
[2] « Ces Parisiens qui aident les migrants », Camille H, lebonbon.fr, 27 septembre 2017.
[3] « Avec ou sans toit », Elsa Fayner, *Grazia*, 19 août 2018.
[4] « A Paris, les drôles de critères de ri des mineurs étrangers trop « matures » ou « autonomes » pour être pris en charge par l'aide sociale à l'enfance », Contre-enquête, Jeanne-Marie Desnos, Luca Eckermann, Alice Herait et Julie Brunet, streetpress.com, le 28 Mars 2018.
[5] Dans son livre *Passeur* (Buchet-Chastel, 2017), Raphael Kraft raconte un épisode de sa vie de journaliste indépendant qui s'est déroulé à l'automne 2015 à la frontière franco-italienne des Alpes-Maritimes. Alors qu'il réalise un reportage sur les exilés qui tentent de passer en France, il décide d'aider deux Soudanais, « Satellite » et Adeel, à franchir la frontière et entreprend avec ces derniers une ascension à pied jusqu'au col de Fenestre pour atteindre la France. Délibérément, il utilise le terme de "passeur" pour décrire son action qu'il qualifie d'un acte de désobéissance civile gratuit. Dans cet ouvrage, il questionne la catégorisation de la figure du « passeur » à partir de son expérience personnelle comme un écho au chapitre d'Annalisa Lendaro « Le réfugié, le migrant économique et le passeur. Ce que catégoriser veut dire ou le poids des mots », in La crise de l'accueil sous la direction d'Annalisa Lendaro, Claire Rodier et Youri Lu Vertongen (La Découverte, 2019).
[6] *Défi de solidarité*, de Caroline Darroquy et Anne Richard, diffusé en janvier 2020 sur France 2.
[7] Expression reprise par Agathe et Laurianne lors d'un échange informel le 25 novembre 2018.

sociales sur la prise en charge sociale des mineurs non accompagnés par la sénatrice Mme Élisabeth Doineau et le sénateur M. Jean-Pierre Godefroye [1] :

> *« Plusieurs responsables associatifs ont mis en garde vos rapporteurs contre le développement des initiatives citoyennes spontanées visant à héberger des jeunes isolés étrangers en attente d'évaluation. Pour louable que soit l'intention, elle présente des risques importants qui conduisent vos rapporteurs à exprimer de grandes réserves à son endroit. (...) Vos rapporteurs ne peuvent donc qu'encourager les conseils départementaux à limiter, dans le cadre de leurs appels à projet, la possibilité pour leurs délégataires de recourir à cette forme d'hébergement d'urgence. »*

Il est fait référence dans ces trois paragraphes à l'hébergement spontané privé mais aussi et surtout au fait que parfois, dans certains départements, les services de l'ASE ainsi que les associations délégataires du dispositif d'accueil d'urgence des mineurs isolés étrangers développent des modes d'hébergements alternatifs aux foyers, aux hôtels ou aux appartements partagées. L'hébergement chez des particuliers ou en famille ne dépend pas seulement des programmes associatifs ou indépendants. Il peut aussi en effet être organisé et mis en place par les départements de manière institutionnelle.

L'accueil par des familles bénévoles est expérimenté de plus en plus par l'ASE elle-même. L'argument phare est que ce dernier favorise l'insertion sociale des jeunes. Cette solution s'avère complexe pour les départements, car cela suppose que les familles soient formées à l'accueil et aux réalités des mineurs. En 2017 ces projets expérimentaux se limitent à quelques jeunes et à un accueil ponctuel, le week-end ou pendant les vacances. Une vingtaine de familles se sont mobilisées pour l'accueil à temps plein en Loire-Atlantique. En Meurthe-et-Moselle, quatre jeunes sont hébergés de la même manière. A chaque fois, l'accès aux soins, les démarches administratives, les liens avec l'Education Nationale sont de la responsabilité de l'ASE. Des projets similaires sont expérimentés dans le Val-de-Marne ou en Haute-Loire.

En application des règles de l'ASE et des dispositions du Code civil sur l'assistance éducative mise en œuvre par le juge des enfants (art. 375 et suivants), le mineur isolé étranger bénéficie du dispositif de protection de l'enfance afin de prévenir les difficultés qu'il peut rencontrer et d'assurer sa prise en charge (art. L.112-3 du CASF). Jusqu'à sa majorité, un mineur doit donc être recueilli et protégé par l'ASE. Lorsqu'il est admis à l'ASE, le juge décide

[1] Doineau, Elisabeth, et Jean-Pierre Godefroy. 2017. « La prise en charge sociale des mineurs non accompagnés ». Rapport d'information 598 du Sénat.

du placement provisoire du mineur dans un centre d'accueil ou d'observation (art. 3755 du CC). Mais il peut également le confier à un membre de sa famille, au service départemental de l'ASE, à un service ou à un établissement habilité pour l'accueil de mineurs, voire à un service ou à un établissement sanitaire ou d'éducation, ordinaire ou spécialisé (art. 375-3 du CC). Plus rarement, il peut le confier à un "tiers digne de confiance" (une personne qui s'engage pour accompagner ce mineur). Les dispositifs traditionnels de l'ASE étant largement saturés, les services ont de plus en plus recours à des solutions de type hôtels ou appartements partagés, solution dénoncée comme inadaptée en termes éducatif et financier. A partir de cette réalité, plusieurs conseils départementaux ont imaginé des dispositifs alternatifs, moins coûteux et plus appropriés aux besoins spécifiques des jeunes pris en charge. C'est dans ce contexte qu'a été favorisé l'accueil familial, qui permet d'offrir les conditions ordinaires de vie et de protection aux mineurs (Paté 2017).

Ces solutions d'accueil en famille ont fortement évolué depuis les années 2000. En effet la famille d'accueil, après avoir reposé sur un statut assez souple, est devenu un « statut technicisé, professionnalisé » (Potin et Rollet, 2012). Plusieurs mesures relatives à la loi n° 2005-706 du 27 juin 2015 relative aux assistants maternels et aux assistants familiaux vise à professionnaliser cette fonction et à la sécuriser.

Depuis 2016, une nouvelle forme d'accueil en famille est donc expérimentée par l'ASE. Le plus souvent appelé « accueil en famille bénévole »[1] ou « dispositif de tiers accueillant »[2], ces formules portées par des départementaux cherchent à « copier » les formules indépendantes et citoyennes. Pour l'Observatoire national de l'action sociale, « moins coûteux qu'un hébergement classique, l'accueil bénévole est également plus adapté aux besoins d'intégration des MNA » [3]. A Strasbourg, le Réseau d'accueil solidaire a été mis en place à l'initiative du Conseil Départemental. Il vise à accélérer l'intégration des MIE au sein d'un réseau de familles bénévoles porté par l'association Foyer Notre Dame avec l'appui de professionnels de l'ASE. Pour le département, il s'agit d'un nouveau mode de prise en charge favorisé pour les moins de

[1] Le Conseil départemental du Nord a voté lundi 3 juillet 2017 une délibération qui offre une alternative à l'accueil des mineurs non accompagnés (MNA) de moins de 16 ans, afin d'héberger les plus jeunes chez des familles d'accueil bénévoles.
[2] Dispositif mis en place en Seine Maritime en février 2018.
[3] http://www.apriles.net/index.php?option=com_sobi2&sobi2Task=sobi2Details&catid=5&sobi2Id=1619&Itemid=95 consulté le 19 juillet 2019.

15 ans, confiés au département dans le cadre d'une OPP. Avant d'intégrer une famille d'accueil, les jeunes séjournent quelques mois en colocation dans un appartement partagé et géré par le Réseau d'accueil solidaire, situé au-dessus du Sami (service d'accompagnement des mineurs isolés, équivalent du Demie parisien), chargé de la mise à l'abri et de l'évaluation de la minorité et de l'isolé. C'est au sein de ce logement que les jeunes prennent le temps de se poser, d'améliorer leur niveau de français et de reprendre une scolarité. Du côté des familles accueillantes, le recrutement et l'évaluation sont effectués conjointement par le Foyer Notre-Dame et le Conseil Départemental. La phase est longue et permet de vérifier les attentes, les motivations mais aussi les aspects matériels de l'accueil, en visitant le domicile, et de rencontrer tous les membres du foyer. Les candidats à l'accueil doivent aussi rencontrer un psychologue. Une fois devenues officiellement hôtes, les familles hébergeuses sont en lien avec l'équipe, joignable 24 heures sur 24 toute l'année. Des temps d'échanges collectifs et d'information sont mis en place à partir des questionnements des hébergeurs.

Présenté comme un dispositif innovant et hybride, le programme bouscule les pratiques des professionnels car il demande à ces derniers d'adopter une posture qui diffère de l'intervention classique pour la protection de l'enfance, avec un partage des tâches et du soutien des jeunes avec les familles bénévoles. Pour les professionnels de l'ASE, le programme a l'avantage de favoriser l'apprentissage du français des jeunes et leur intégration scolaire, mais permet surtout aux jeunes de participer à la vie quotidienne d'une famille française, avec ses moments forts, ses festivités, ses repas…

En 2018, le dispositif du Bas-Rhin concernait treize jeunes accueillis dans treize familles, alors que le Conseil département accueillait 465 MNA en 2018. Le projet demeure donc expérimental. Le recrutement des familles accueillantes est exigeant, elles doivent s'engager à temps complet sur six mois minimum. En contrepartie, elles sont accompagnées par des professionnels et reçoivent 373,50 euros par mois au titre des frais d'hébergement, d'eau, d'électricité et d'alimentation.

Ces dispositifs remettent en question les combats menés pour la reconnaissance de la fonction des accueillants familiaux et risquent de dessiner « *une voie de moindre qualité, une seconde voie réservée aux mineurs étrangers* »[1]. Ces familles bénévoles si elles perçoivent une

[1] Entretien avec Delphine Rideau, Directrice de la Maison des ados Strasbourg et réseau VIRAGE - secrétaire générale de l'association nationale des MDA, le 6 février 2018.

indemnisation, ne reçoivent ni formation ni rémunération, « *une manière de signifier que ce n'est pas pro ce qu'ils font, que ce n'est pas important.* »[1]

Une pratique ni légale ni illégale

A-t-on le droit d'héberger un jeune étranger chez soi ? C'est la question que tous les acteurs impliqués finissent par se poser un jour. Pour beaucoup d'hébergeurs, les risques juridiques d'héberger chez soi des étrangers adultes est un élément avancé pour justifier leurs choix d'héberger des mineurs et non des majeurs. Héberger des jeunes non reconnus mineurs paraît à tous moins risqué. Héberger des mineurs déclarés qui devraient être mis à l'abri et protégés par l'Etat rassure les hébergeurs qui ont l'impression de respecter la loi. Ou au moins, de ne pas s'y opposer. Qu'en est-il en réalité ?

La réponse dépend de la situation administrative du jeune. La notion de « séjour irrégulier » ne s'applique pas pour un jeune reconnu mineur comme le prévoit l'article L311-1 du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (CESEDA). Par conséquent, un jeune mineur n'est pas tenu de disposer d'un document qui l'autorise à séjourner en France. On ne peut donc pas opposer aux mineurs étrangers l'irrégularité de leur séjour sur le territoire français. Un étranger âgé de moins de 18 ans arrivant en France et ne pouvant se prévaloir d'aucune protection est un enfant avant d'être considéré comme un étranger. Une personne qui décide d'héberger chez elle un mineur isolé étranger reconnu mineur par l'ASE, mais non mis à l'abri ne pourra donc pas se voir poursuivre pénalement au titre de l'aide au séjour d'un étranger en situation irrégulière. Tant que l'évaluation de la situation du mineur n'est pas réalisée, la mise à l'abri doit se faire sans délai par le département où se trouve le jeune (L. 223-2 du CASF). Par conséquent, la question de l'hébergement solidaire pour les mineurs isolés en attente d'évaluation ou, *a posteriori*, après la reconnaissance de leur minorité, ne devrait pas se poser car cela relève de la mission de la protection de l'enfance confiée aux départements sous le contrôle du parquet. Pour autant, héberger un mineur à l'insu des personnes titulaires de l'autorité parentale (parents, tuteurs ou ASE), est une infraction pénale (Article 227-8 du code pénale) et est communément appelé « détournement de mineurs ». A ce jour, aucun accueillant

[1] Ibid.

de jeunes étrangers non-reconnus mineur n'a été poursuivi ni condamné pour son action d'hébergement.

La situation est différente s'il s'agit d'un jeune dont la minorité a été contestée. Dans l'attente de son recours devant le juge pour enfants, le jeune étranger est considéré comme majeur. Dans ce cas, la problématique de l'hébergement solidaire, du point de vue du « délit de solidarité », se pose. Le « délit de solidarité » est une infraction à part entière qui réprime le fait d'aider ou de faciliter l'entrée, la circulation ou le séjour irrégulier d'un étranger en France. Cette infraction est punie par la loi (article L. 622-1 du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile - CESEDA) qui prévoit une peine d'emprisonnement de 5 ans et une amende de 30 000€. D'une part, la loi exempte de poursuites l'aide apportée par un membre de la famille de la personne en situation irrégulière, c'est-à-dire « ascendants ou descendants de l'étranger, de leur conjoint, des frères et sœurs de l'étranger ou de leur conjoint » ainsi que « conjoint de l'étranger, de la personne qui vit notoirement en situation maritale avec lui, ou des ascendants, descendants, frères et sœurs du conjoint de l'étranger ou de la personne qui vit notoirement en situation maritale avec lui ». D'autre part, elle exempte de poursuites tout soutien à condition que l'aide soit apportée « dans un but exclusivement humanitaire » et n'ait donné lieu à « aucune contrepartie directe ou indirecte et consistait à fournir des conseils juridiques ou des prestations de restauration, d'hébergement ou de soins médicaux destinées à assurer des conditions de vie dignes et décentes à l'étranger, ou bien toute autre aide visant à préserver la dignité ou l'intégrité physique de celui-ci » (article L. 622-4 du CESEDA, 3°). Si l'acte d'héberger n'est pas évoqué explicitement dans la loi, la jurisprudence a confirmé dans plusieurs affaires qu'héberger une personne à la rue fait partie des gestes humanitaires.

Lorsqu'une personne héberge « sans contrepartie » un exilé majeur, pour lui offrir des conditions de vie dignes et décentes, elle ne pourra pas être poursuivie pénalement (ni amende ni peine de prison) si elle parvient à démontrer qu'il s'agit de l'un de ses parents ou qu'elle a agi dans un but strictement humanitaire et sans aucune contrepartie. Par « contrepartie directe ou indirecte », il est entendu les contreparties financières mais aussi des contributions imposées aux tâches domestiques qui pourraient être interprétées comme de l'exploitation, de l'emploi illégal ou du travail forcé.

Par conséquent héberger des mineurs non reconnus mineurs n'est ni légal (car le jeune n'est pas officiellement majeur) ni illégal (car le jeune n'est pas officiellement mineur). Ce peut être considérer comme une forme de suppléance sociale (Cristofol, 2012) aux manques et aux

défauts de la prise en charge des mineurs par les institutions. Accueillir un jeune étranger chez soi devient une pratique courante et accessible. La majorité des hébergements organisés pour des jeunes étrangers non reconnus mineurs, à Paris, Nantes, Bordeaux, Lyon ou Marseille, est organisée par des collectifs ou des militants non-affiliés, bien qu'il demeure très difficile d'avoir une idée précise du nombre de jeunes se déclarant mineurs concernés et d'hébergeurs mobilisés. Quoi qu'il en soit, Paris d'Exil semble être une des premières associations à avoir organisé à grande échelle l'hébergement de jeunes exilés isolés chez des particuliers.

3. Paris d'Exil - Mineur.e

Le 12 juillet 2016, je rencontre Sophie au Point Ephémère lors d'une manifestation de soutien aux exilés parisiens. Devenue il y a peu coordinatrice au Collectif parisien de soutien aux exilés (CPSE), elle me raconte l'hébergement mis en place par le collectif pour les migrants se déclarant mineurs et non reconnus comme tels par l'ASE. Elle évoque le chiffre de 60 hébergés chez des particuliers et une quarantaine d'autres sur la liste d'attente. Un an plus tard, en juin 2017, le CPSE est devenu l'association Paris d'Exil. Lors d'une réunion d'hébergeuses, les coordinatrices avancent le chiffre de 100 à 120 « jeunes » hébergés sur du court terme, du moyen terme ou du long terme chez 200 à 300 hébergeuses[1].

Si la naissance du CPSE est associée par tous les protagonistes à une période d'euphorie et d'enthousiasme, les premiers mois de Paris d'Exil s'avèrent complexes. En effet, la genèse de cette association est propice aux questionnements et aux conflits de caractères. 2017, première année de vie officielle, est une année où tout semble possible et où chacun se confronte à ses envies, ses limites et ses fragilités et à la nécessité de définir un projet collectif.

[1] Aucun comptage officiel n'existe concernant l'hébergement que ce soit concernant les nuitées, le nombre des hébergeuses ou des hébergés. Plusieurs chiffres circulent au sein de l'association : les chiffres écrits sur les documents officiels (rapports d'activité et communiqués de presse principalement), les chiffres communiqués à l'oral lors des réunions publiques ou à des journalistes et les chiffres informels que les coordinatrices échangent entre elles dans leurs communications instantanées ou dans leurs conversations. Par conséquent, je préciserai systématiquement dans quel cadre les chiffres que j'utilise ont été communiqués. Bien que ces chiffres ne puissent être certifiés, il s'agit plus de dresser des tendances et de donner un ordre de grandeur.

« *Au début c'était des personnes, puis ça a été un collectif, aujourd'hui c'est une association* »

Créée en novembre 2016, l'association Collectif Parisien de Soutien aux Exilé.e.s – Paris d'Exil est déclarée le 17 décembre 2016 à la Préfecture de Paris. Couramment appelée Paris d'Exil, elle prolonge les actions de terrain du CPSE et propose également un travail de plaidoyer et d'information. La création de Paris d'Exil vise à une meilleure efficacité par rapport au CPSE. Sophia le raconte ainsi par écrit :

> *« L'idée était de faire « moins » tout en s'appuyant sur notre connaissance du terrain pour avoir une parole politique et se faire les relais de toutes les informations provenant du terrain. Toutes les personnes fondatrices (Aubépine, Aurore, Laura…) s'accordaient sur ce point et c'était un des sujets essentiels de nos premières réunions de fondation de l'asso : comment faire pour agir politiquement tout en gardant un lien au terrain ? comment faire pour que le terrain soit au service du plaidoyer ? »*[1]

Dans le premier rapport d'activité de 2016-2017, trois besoins sont avancés pour justifier la création d'une association : un « *besoin de cohésion* », un « *besoin d'action politique* » et une « *raison purement administrative* », l'ouverture d'un compte bancaire associatif. Paris d'Exil doit donc permettre une meilleure cohésion aux membres du CPSE, faciliter la mise en œuvre d'un plaidoyer plus fort émanant du terrain, et alléger la charge administrative avec une structure permettant l'ouverture d'un compte en banque. Hormis ce détail pratique, pour Aubépine, sa co-fondatrice, la création d'une association ne change rien aux actions, au mode d'engagement et au lien avec les personnes. La structure doit fonctionner de la même manière. Elle résume ainsi « *au début c'était des personnes, puis ça a été un collectif, aujourd'hui c'est une association* », mais sinon « *le fond reste le même* »[2].

Début 2017, un premier collège est constitué autour de la présidente Aubépine Dahan. Moins d'un an après sa constitution, fin 2017, le collège se recompose. Il établit de se réunir au moins une fois tous les deux mois. Bien que les statuts précisent que les membres du collège sont élus par l'Assemblée générale, les référents sont choisis ou nommés par consensus par les membres des pôles. En décembre 2017, comme le stipule le rapport d'activité, le collège est composé de Marina Belney, Laura Béraud, Florent Cheippe, Aurore Cyrille, Delphine

[1] Echange avec Sophia, par mail, décembre 2018.
[2] Réunion Paris d'Exil tenue à la Bourse du travail, le 10 octobre 2018.

Dufriche, Sarah Emery, Maria Renon, Oriane Sebillote, Aurélie Serry, Claire Soldevilla, Romane Tallet

Durant l'année 2017, l'association est constituée de cinq pôles divisés en actions présentés dans le tableau ci-dessous :

Maraude/signalement	Collecte de matériel
	Maraudes
Demande d'asile	Maraudes d'informations
	Accompagnements
Familles	Suivi et accompagnement de familles
	Aide à la vie quotidienne dans les hébergements
Mineur.e.s	Hébergement et lien avec les hébergeurs
	Suivi des jeunes et liens avec les partenaires et les avocats
	Suivi santé et accompagnement des jeunes, suivi des demandes d'aide médicale d'état, échanges avec Médecins Sans frontières et Médecins du monde, constitution de certains dossiers médicaux…
	Cours de français, d'histoire-géographie et de mathématiques, ateliers créatifs et sorties dans Paris
Plaidoyer	Actions de communications conjointes et interpellation des décideurs

Au vu de cette organisation, s'ordonnent la force de l'activité autour des mineurs, les cours de français et l'activité d'hébergement. Lors d'un weekend stratégique en novembre 2018[1], les membres et les coordinatrices du pôle mineur.e s'assoient ensemble, face aux autres. Elles se saluent, s'embrassent et prennent du plaisir à partager les pauses entre elles. Les autres membres sont plus isolés. Tous s'accordent à dire que c'est le pôle le plus structuré et le plus important en nombre. Il a sa propre page *Facebook* et son propre compte en banque, alimenté par des dons dédiés aux mineurs.

Le pôle mineur.e, tout comme Paris d'Exil, n'a ni bureau ni espace de travail dédié[2]. Les coordinatrices travaillent de chez elles ou depuis leurs divers lieux d'activités. Les réunions

[1] A la demande de Sophia, membre de Paris d'Exil, j'anime un weekend « stratégie » en novembre 2018. Ce weekend visait trois objectifs : créer du lien et fédérer les membres et les pôles, partager les difficultés et les réussites et définir une vision commune du projet associatif et permettre à chacun de se l'approprier. Il faisait suite à des épisodes assez douloureux et à plusieurs « burn out » comme je le détaillerai plus loin. Avec l'accord de toutes les personnes présentes lors de ce weekend, je mobilise plusieurs paroles et observations de ce weekend pour ce travail.

[2] A la fin de l'année 2018, un local est obtenu à proximité de la Porte de la Chapelle dans un espace partagé avec d'autres associations. En décembre 2018, il n'était toujours pas utilisé.

de suivi ou de coordination sont organisées chez l'une et l'autre ou dans des cafés situés dans les quartiers de République, Bastille, Châtelet ou à la Bourse du Travail. Quant aux réunions avec les hébergeuses, elles ont lieu dans des cafés ou dans des espaces de *coworking* prêtés par des connaissances personnelles. Rien qui ne rappelle une pratique associative traditionnelle où les réunions sont le plus souvent dans des locaux spécifiques, chez des partenaires associatifs ou dans une salle prêtée par la Maison des associations du territoire de rattachement.

La création de l'association a obligé les membres affiliés au CPSE à se positionner par rapport à la nouvelle structure. Pour les membres de la Timmy, née en 2015 et présentée dans le premier chapitre, cela ne s'est pas fait sans heurts.

Dès l'hiver 2016, les membres du collectif de la Timmy hésitent à intégrer l'association. Dans les faits, aucune décision n'est prise jusqu'au printemps 2017. Le débat entre « rester indépendant » ou « intégrer Paris d'Exil » est régulièrement abordé par les coordinatrices des activités à destination des mineurs dans les conversations instantanées, lors des réunions officielles dans les cafés, lors des rencontres informelles chez les unes et les autres ainsi que lors des évènements conviviaux.

Le dîner au profit de la Timmy organisé le 5 avril 2017 à la Nouvelle Rôtisserie est assez emblématique. Ce soir-là, une partie des coordinatrices de la Timmy s'interroge sur la réunion qui doit se tenir le lendemain chez Laurianne, au cours de laquelle la décision de l'adhésion devrait être votée[1]. La Timmy est structurée autour de la personne d'Espérance qui est absente ce soir, à la Rôtisserie. Je note dans mon journal de bord : « Le dîner avait l'allure d'une préparation de putsch. Aucune coordinatrice n'est indifférente à Espérance, soit elles l'admirent pour sa capacité à déplacer des montages et à faire mille choses à la fois, soit elles la détestent pour son omnipotence et la culpabilisation qu'elle transmet à ceux qui s'engagent ». Très vite deux groupes apparaissent dans les débats : d'un côté, celles qui, derrière Espérance, préfèrent garder leur autonomie et leurs marges de manœuvre, de l'autre côté celles qui veulent adhérer à une structure plus formelle afin d'adopter un fonctionnement collectif et sortir du giron d'Espérance.

La scission sera officialisée quelques jours plus tard :

[1] Lors de ce dîner, on m'invite à la réunion du lendemain. Toutes les coordinatrices et responsables d'activités acceptent ma présence. Pourtant, le lendemain, on m'informe par sms qu'il est préférable que je ne vienne pas, et ce à la demande d'Espérance, pour que les débats puissent être « plus libres ».

- Une partie de la Timmy rejoint Paris d'Exil et devient Timmy - Team Mineurs de Paris d'Exil puis Team Mineurs de Paris d'Exil puis Paris d'Exil – mineur.e.s. Les coordinatrices principales sont Chantal L., Laurianne, Claire, Sophia.
- Une autre partie de la Timmy refuse d'adhérer au CPSE et demeure autonome. Elle garde le nom de la Timmy, Espérance Minart demeure leur responsable.

L'adhésion d'une partie de la Timmy à Paris d'Exil ne concerne pas seulement les coordinatrices. Elle engage aussi les bénévoles qui animent les cours de français et les activités sportives et culturelles, les militants qui accompagnent administrativement et juridiquement les jeunes, les hébergeuses. Pour ces dernières, cette situation complexe fait naître beaucoup de tensions. Les jeunes et les hébergeuses ne comprennent pas bien les raisons de la scission qui leurs sont mal communiquées, d'autant plus que le changement de nom tarde à être diffusé. Sur les pages Facebook respectives de la Timmy et de Paris d'Exil, le flou est entretenu. Le 31 mars 2017, trois mois après la création de Paris d'Exil et avant le dîner de positionnement des coordinatrices, Espérance publie sur la page de la Timmy un message indiquant le partage des responsabilités entre Paris d'Exil et la Timmy (reproduit ci-dessous à gauche). Seuls les cours de français sont rattachés à Paris d'Exil. Le 26 mai 2017, deux mois après le message d'Espérance et six mois après la naissance officielle de l'association Paris d'Exil, la page Facebook de Paris d'Exil Mineurs est créée. Le 30 mai 2017 un message est publié (reproduit ci-dessous à droite) précisant les décisions et la répartition des tâches entre la Timmy et Paris d'Exil. Il aura fallu plus de six mois pour que les choses soient écrites et communiquées officiellement, autrement qu'oralement, à tous les membres du collectif, aux hébergeuses et aux jeunes.

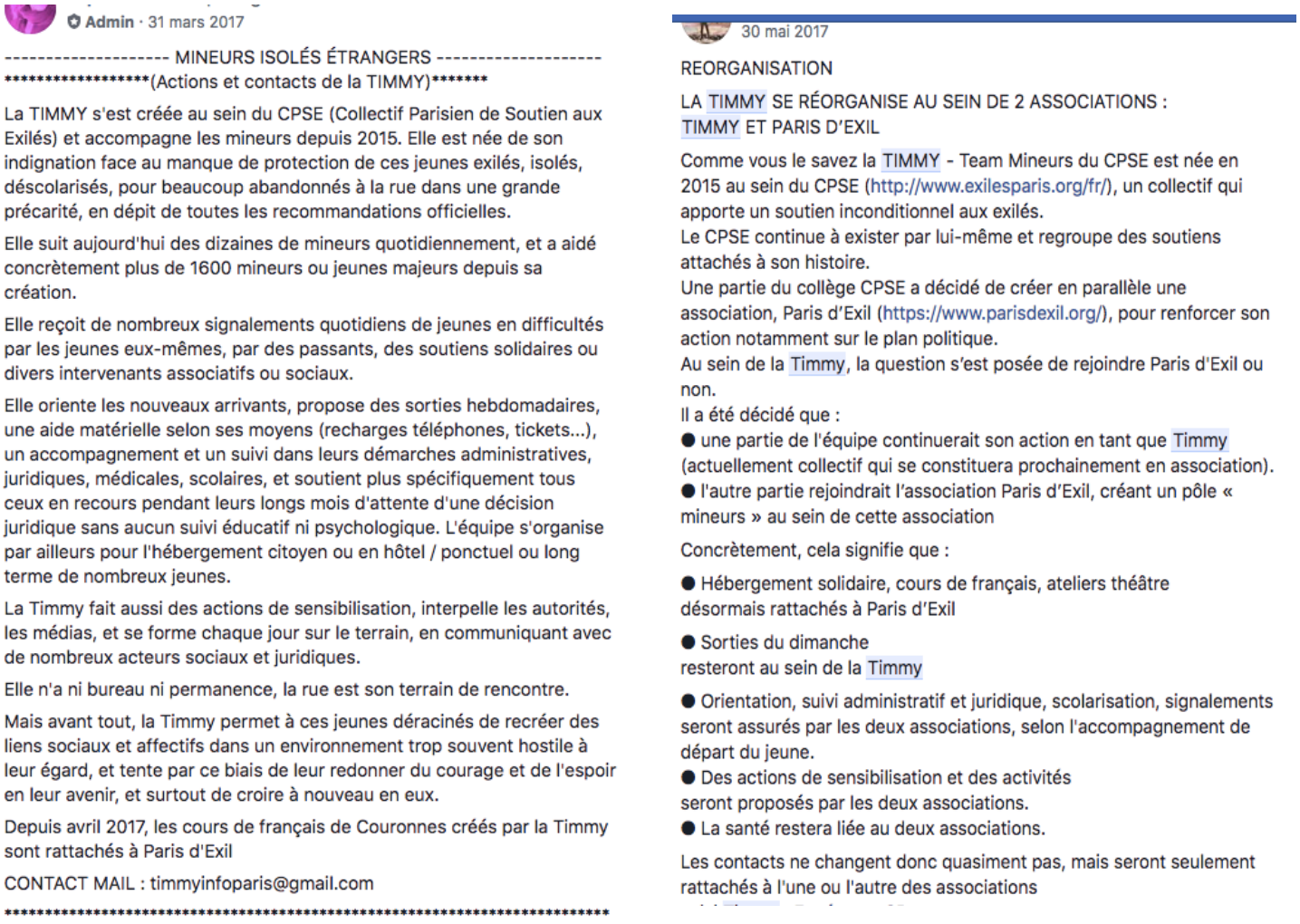

Figure 7 : Captures d'écran des pages *Facebook* de la Timmy et de Paris d'Exil (mai 2017).

Cependant, le partage des activités n'est pas si clair ni du côté des membres de la Timmy ni du côté des membres de Paris d'Exil mineur.e. Les coordinatrices du CPSE – Timmy qui ont rejoint Paris d'Exil ont emporté avec elles leurs carnets d'adresses d'hébergeuses et de mineurs. Ces derniers ont suivi le mouvement sans comprendre précisément les choses, en suivant la personne qu'ils connaissent plus qu'une structure floue. Jocelyn, hébergeur, décrit l'ambiance de Paris d'Exil durant l'hiver 2016 - 2017 comme une « *guérilla* », chacune voulant à tout prix maintenir son réseau d'hébergeuses. Dans les faits, les hébergeuses ne savent pas vraiment via quelle entité elles hébergent.

L'activité auprès des jeunes étrangers entre 2016 et 2018

En 2016, l'activité auprès des mineurs au sein du CPSE puis de Paris d'Exil consiste principalement en des cours de français et à l'hébergement solidaire. Durant l'été 2015, à écouter Maële, co-fondatrice de la dynamique d'hébergement privé, l'hébergement des mineurs s'est mis en place quasi naturellement. Les années 2016 et 2017 sont plus complexes et tumultueuses. D'une part la scission d'une partie de la Timmy a marqué les esprits, d'autre part le fort *turnover* des coordinatrices et des responsables donne des récits parfois contradictoires des évènements.

Un mois avant la création de Paris d'Exil, le 4 octobre 2016, j'assiste au café d'accueil[1] du CPSE à Stalingrad. Lors de cette réunion, Nawel, membre du CPSE présente en ces termes l'action auprès des mineurs :

> *« Pour les mineurs : il y a besoin d'hébergement tout le temps. Un mineur ne demande pas l'asile mais une protection. Un mineur doit se présenter premièrement au Demie à 9 heures pour demander une mise à l'abri. En théorie il est censé être mis à l'abri en foyer ou à l'hôtel dont il ressort avec des piqûres de puce. Il a ensuite un entretien à charge après quatre ou cinq jours. C'est à lui de prouver qu'il est mineur et isolé. Dans plus de 85% des cas il n'y a pas suffisamment d'éléments. Donc le mineur reçoit un refus. Dans la pratique, depuis le mois d'août* [2016] *les mineurs reçoivent leur papier de rendez-vous mais sans hébergement ou prise en charge. Deuxièmement, une fois qu'ils sont refusés, soit ils font une demande d'asile majeur soit ils font appel au juge pour enfants ce qui aboutit sur une demande de test osseux. Il y a 70% de chance d'être pris en charge comme mineur après l'appel. Le délai de l'appel est de deux à six mois et alors les exilés ne sont ni majeur ni mineur donc ils se situent dans un vide juridique. C'est là qu'interviennent les besoins d'hébergeurs solidaires. Il s'agit souvent de gamins jeunes et beaux et ça intéresse des personnes mal intentionnées. Héberger quelqu'un, le but c'est d'avoir une chambre d'ami, de lui laisser les clés et un code wifi. Même un tapis de sol c'est mieux que rien. L'hébergement c'est pour la nuit, l'idée n'est pas de laisser squatter un ado devant la télé toute la journée. Ça veut dire que si vous partez à 8 heures, vous remettez le jeune dehors et c'est comme ça. Il ne va pas attendre toute la journée, il y a des cours de français, ils ont des trucs à faire, ils ont des amis… chacun accueille comme il veut, certains ça va être juste la nuit, d'autres tiennent à avoir des repas partagés avec ceux qu'ils hébergent… mais bon on finit toujours par se lier. Mais il est important de garder en tête qu'il ne faut pas créer un nouveau foyer ou une nouvelle famille car ils doivent à terme être pris en charge par l'aide sociale à l'enfance. »*

[1] Réunion d'accueil du 4 octobre 2016.

Héberger un jeune chez soi est présenté comme particulièrement facile. Il suffit de laisser sa clé, un code wifi et un matelas. Lors de ce café d'accueil, Nawel ne précise pas que le collectif ne remet pas les jeunes à la rue, que les délais de saisine et d'appels sont de plus en plus longs et qu'il est rare que les jeunes ne restent qu'une seule nuit.

Entre 2016 et 2017, l'équipe hébergement estime avoir eu de nombreuses propositions d'hébergement, « *plusieurs par semaine* », sans que des chiffres ou des statistiques aient été établies. En 2016 - 2017, alors que l'hiver se termine, peu de nouvelles propositions d'hébergement sont recensées. Le contexte a changé depuis 2015. Les campements de migrants sont concentrés autour du périphérique nord et à Saint-Denis. Le sujet des migrants est moins prégnant dans les médias et le nombre de mineurs isolés étrangers sur le sol français ne cesse d'augmenter. La multiplication des dynamiques d'hébergement solidaire envers les mineurs a pour conséquence la mise en concurrence des disponibilités d'hébergeurs. En effet, au printemps 2017, des acteurs non-affiliés intervenant auprès des mineurs agissent à travers leur propre réseau solidaire. Fin de l'année 2017, Utopia 56 se retire du CPA et annonce son projet de réseau d'hébergeurs solidaires mutualisé avec Médecins Sans Frontières. Autant de sollicitations diverses qui mobilisent les rares candidats hébergeurs, sans que ces derniers ne connaissent les origines des demandes. « *L'objectif c'est d'aider les jeunes, je m'en fous de savoir si les jeunes sont orientés par Paris d'Exil, Espérance ou Agathe* », confie Pauline, hébergeuse[1]. Autant de sollicitations qui augmentent la tension entre les places nécessaires et les hébergeuses disponibles. Pour reprendre les mots des coordinatrices[2], « *notre réserve d'hébergeurs a encore décru, rendant toute intégration impossible et accentuant les tensions avec les personnes de terrain. »* Cette réalité crée des tensions supplémentaires entre les coordinatrices de Paris d'Exil, les membres de Paris d'Exil et les non-affiliés présents dans les rues et au côté des mineurs. En outre, la mise à l'abri de mineurs étrangers par des individus ordinaires s'éternise. Ce qui devait être du court terme devient du long terme, le temps des procédures. Toutes les coordinatrices s'accordent à dire que l'éphémère, après être devenu transitoire, est devenu pérenne.

Dès lors, il est temps de rentrer dans une dimension collective plus forte. *« Les hébergeurs c'était des histoires individuelles, chacun venait avec sa propre vue, sa propre*

[1] Entretien avec Pauline, le 28 septembre 2017.
[2] Propos tirés d'un document interne partagé écrit par les coordinatrices en décembre 2017 ayant vocation à faire un point formel quant à l'état de l'activité.

histoire. Au début il n'y avait pas de dimension collective. »[1] Afin d'inscrire les hébergeuses et les jeunes dans une dynamique collective, les activités artistiques et les sorties prennent de l'ampleur selon les disponibilités, les envies et les compétences des soutiens et des membres : les cours de français les jeudi et vendredi matins se multiplient, une équipe de suivi santé, une équipe de soutien matériel pour déposer des pleins de courses aux hébergeuses qui demandent un coup de pouce... L'équipe Paris d'Exil Mineurs propose des réunions tous les trois à six mois aux hébergeuses pour échanger sur l'hébergement, les jeunes et l'actualité ainsi que pour rappeler les règles de fonctionnement.

Durant le premier trimestre 2017, face au nombre grandissant de jeunes signalés, l'équipe échange régulièrement sur le cadre à définir et à poser tant pour les jeunes que pour les hébergeuses. L'été 2017 fait naître un nouveau mode d'hébergement : le prêt d'appartement libéré de ses occupants pendant les vacances. Plusieurs jeunes se retrouvent seul ou à plusieurs dans un appartement en autonomie. L'équipe de coordination fait les courses avec les jeunes et vient régulièrement vérifier l'état des appartements. La rentrée 2017 est d'autant plus douloureuse qu'il faut reloger tous ces jeunes installés en appartement au retour des congés des propriétaires et des locataires et que rares sont les candidats à l'accueil. Laurianne raconte : « *On est face à une crise d'hébergeurs comme jamais, ça s'est jamais vu. On a relancé tout le fichier et on a eu trois réponses. Et je l'explique pas. Les seules explications : c'est la rentrée, le réseau s'épuise c'était notre réseau les gens ont hébergé pendant des mois et ils en ont marre, ils ont envie de faire une pause et tous en même temps. On est au bout… »*[2] D'un côté des hébergeuses indisponibles et épuisées, de l'autre près de 200 mineurs signalés à la rue, de plus en plus jeunes. Une situation douloureuse et intenable pour les coordinatrices. Par la suite, « *le nombre d'hébergeurs remonte doucement* » entre autres grâce à une ouverture du recrutement des hébergeuses via les réseaux d'étudiants.

La prise de position publique est complexe : si dans un premier temps l'hébergement de mineurs devait être caché pour ne pas mettre en danger les jeunes et la possible future reconnaissance de leur minorité et de leur isolement, à partir de 2017, les coordinatrices cherchent à médiatiser leurs actions afin, entre autres, d'élargir leur réseau de foyers accueillants. Elles s'essayent alors à la diffusion de communiqués de presse signés avec

[1] Entretien avec Jean Michel Centres, 22 mai 2018.
[2] Entretien téléphonique avec Laurianne, le 20 septembre 2017.

d'autres acteurs et à la mise en place d'évènements et de campagnes de sensibilisation, avec le soutien entre autres de l'association VoxPublic. En 2017, une campagne de plaidoyer, via une pétition en faveur de la prise en charge des MIE, a été menée par Paris d'Exil dans le cadre de la proposition de démocratie participative de la Ville de Paris. Bien que 6500 signatures aient été obtenues et le sujet ait été évoqué lors d'une discussion au Conseil de Paris, il n'a pas été soumis au vote des élus, et n'a été suivi d'aucune action concrète. Quelques mois plus tard, une campagne d'affichages de portraits de jeunes étrangers a eu lieu de manière illégale et deux vidéos, l'une présentant les mineurs et l'autre présentant les hébergeuses, ont été réalisées et diffusées sur les réseaux sociaux pour soutenir la pétition[1].

En 2017, les recettes de l'association Paris d'Exil s'élèvent à 34 780,51 euros. Elles viennent totalement de dons de particuliers et de structures partenaires. La quasi-totalité des dépenses (34 127,65 euros) sont dédiées à l'accompagnement des personnes exilées. 2 % du budget est affecté au fonctionnement (compte en banque, site internet, impressions, etc.). Certains membres font leurs propres collectes et gèrent leurs dépenses en circuit fermé, d'autres au contraire passent par l'association.

En janvier 2018, l'équipe semble avoir dépassé ses difficultés et ses doutes. Pendant l'hiver, de nouvelles coordinatrices ont rejoint le noyau dur des anciennes. Les épisodes de neige, le froid, la pluie et les résolutions de rentrée semblent avoir convaincu de nouvelles hébergeuses de rejoindre Paris d'Exil. L'année est alors propice aux partenariats et au travail en lien avec d'autres structures, associations ou collectifs, engagés auprès des exilés ou des MIE. Des rencontres ont lieu avec Médecins Sans Frontières et Utopia 56 sur les questions d'hébergements, mais aussi avec les Midis du MIE pour la situation des MIE à la rue, ou avec Hors la Rue pour des situations individuelles. Des projets culturels sont favorisés ainsi que des activités de lien social comme à la Maison ouverte à Montreuil les mercredis, ainsi que des actions de levées de fonds, d'évènements festifs et culturels avec par exemple Les Eveillés[2], association noctambule qui organise des fêtes afin de lever des fonds pour les associations de soutien aux exilés, ou encore Encrages[3], association qui promeut la lecture et l'écriture auprès

[1] D'autres actions de plaidoyer auront lieu comme « la rentrée des oubliés » le 7 septembre 2018 dans le cadre de la campagne intitulér « Laissez-nous étudier » organisée avec le soutien de la Timmy et du réseau éducation sans frontière 75. Le but de cette journée a été de demander le droit à l'éducation pour les mineurs non accompagnés le temps de leurs recours devant le Juge des Enfants.
[2] https://www.leseveilles.fr/
[3] https://encrages.org/

des populations précaires. Paris d'Exil rejoint aussi les « Etats généraux des migrations », mouvement national lancé en novembre 2016 regroupant 470 associations, ONG et collectifs.

Les acteurs du pôle mineur.e

Tâchons de présenter les protagonistes de l'hébergement au sein du pôle mineur.e de Paris d'Exil. Trois groupes distincts se croisent : les hébergés, les hébergeuses et les coordinatrices.

Des jeunes africains de 16 – 17 ans

Le 6 décembre 2017, dans un document interne non diffusé, l'association établit les chiffres suivants.

> *Jeunes signalés* [auprès de Paris d'Exil]: *328*[1]
> *Jeunes hébergés par d'autres associations ou soutiens : 49*[2]
> *Mineurs actuellement hébergés par Paris d'Exil : 62 dont 5 filles*
> *Mineurs anciennement hébergés par Paris d'Exil : environ 240*[3]
>
> *=> on peut considérer que l'équipe héberge ou a fait héberger 302 mineurs depuis un an et demi*[4]

Notons que le terme de « jeunes » est utilisé pour les situations signalées ou extérieurs alors que les hébergés par Paris d'Exil sont tous notés comme « mineurs ». En effet, l'association insiste pour que les jeunes hébergés entament des démarches de reconnaissance de leur minorité auprès du DEMIE ou du juge pour enfants.

Dans toutes ses communications, Paris d'Exil utilise les deux termes : « jeune » et « mineur ». Dans les écrits officiels internes ou externes, comme dans son rapport d'activité 2016-2017, elle dit organiser l'hébergement et la protection de « jeunes » étrangers. Dans ses communications orales externes envers les médias, la Croix Rouge ou la Mairie de Paris, l'association déclare coordonner l'hébergement de « mineurs ». Dans le premier cas, Paris d'Exil fait le choix de ne renvoyer à aucune catégorie administrative mais à une catégorie sociale, dans le second cas elle se réfère à un statut. Un mineur a nécessairement moins de 18 ans, un jeune peut avoir 18 ou 19 ans. Dans la pratique, tous les jeunes se déclarent mineurs lorsqu'ils demandent à être hébergés.

[1, 2, 3] et [4] Je n'ai pas eu connaissance du nombre de jeunes filles concernées sur ces chiffres globaux.

L'ensemble des informations relatives aux jeunes signalés ou hébergés sont consignées dans un outil de gestion de projet en ligne, un *trello*, mis en place au milieu de l'année 2016[1]. Cet outil repose sur une organisation des projets en planches qui permet de lister des tâches. Ce n'est pas un outil de suivi interne et les informations instruites pour chaque personne sont très partielles, selon la manière dont la fiche a été remplie, le fait que le jeune participe ou non aux cours de français, et l'envie ou la facilité de ce dernier à se confier. L'absence de recensement plus systématique et précis de la part de l'association concernant les jeunes protégés n'est pas un choix établi mais plus le fait d'un manque de temps et d'organisation comme le relèvent régulièrement les coordinatrices. Par conséquent il est très difficile de recueillir des éléments précis et fiables sur les jeunes hébergés. A partir de cet outil, voici quelques éléments statistiques.

En janvier 2018, 763 fiches ont été créés dans le *trello* pendant environ 18 mois, soit 763 situations individuelles réparties ainsi :

- 15 fiches sont notées « *à traiter* » ou « *en urgence* », donc il s'agit de situations qu'on peut supposer prioritaires pour les responsables de l'association ;
- 433 sont nommés « signalements »[2], c'est-à-dire que Paris d'Exil a reçu, entre 2016 et janvier 2018[3], 433 signalements de jeunes étrangers se déclarant mineurs et vivant dehors, jeunes que l'association a choisi de ne pas héberger ou n'a pas pu faire héberger ;
- 73 sont « hébergés » par des membres de Paris d'Exil, dont 3 filles ;
- 61 hébergés par une autre structure ou des affranchis
- 181 « anciennement hébergés », qui ont donc quitté l'association après une durée de mise à l'abri. La différence de 54 personnes entre le chiffre de 186

[1] Personne au sein de Paris d'Exil n'a pas pu me préciser la date d'entrée en fonction de l'outil.
[2] A aucun moment ni les soutiens ni les coordinatrices n'ont interrogé le fait d'utiliser le même terme que celui employé par les autorités judiciaires et l'ASE elle-même. En effet, lorsqu'une personne a connaissance qu'un enfant est en danger ou risque de l'être, elle doit effectuer un signalement au procureur (article L 226-4 du code l'action sociale et des familles). Selon le Code pénal, cela se présente même comme une obligation, et une personne qui ne porterait pas secours à un enfant qui en a besoin pourrait même être sanctionnée pénalement.
[3] Sur le seul mois de janvier 2018, les membres de Paris d'Exil ainsi que les militants affranchis engagés après des jeunes étrangers à Paris estiment qu'au moins 300 mineurs étrangers non accompagnés et non hébergés chez des particuliers dorment dans Paris, cachés dans des parkings, des chantiers, des cages d'escalier, des couloirs du métro, aux alentours des gares, seul ou en groupe.

anciennement hébergés et les 240 du document interne de décembre 2017 correspond à une estimation « à la louche » faite par les coordinatrices pour la période d'activité non renseignée s'étendant entre l'été 2015 et la mise en place du *trello* courant 2016[1].

Voici les âges renseignés pour les 73 hébergés.

15 ans	16 ans	17 ans	18 ans et plus	Non renseigné	TOTAL
12	34	16	6	5	73

Figure 8 : Age des 65 hébergés par Paris d'Exil (janvier 2018).

Près de la moitié des jeunes sont âgés de 16 ans et 4 sont majeurs. Aucune information n'est donnée sur l'âge d'entrée dans le dispositif, hormis la minorité déclarée ainsi que sur la durée d'accueil. « Quelques » jeunes devenus majeurs (six d'après en janvier 2018) restent hébergés chez des particuliers. Ils ont parfois engagé des demandes d'asile. Les coordinatrices et Paris d'Exil ont très peu de visibilité sur ces réalités, il est toutefois concédé que lorsqu'un jeune est agréable à vivre, « *discret et ne pose pas de problème particulier* », il puisse être « *oublié* » chez une hébergeuse bienveillante après sa majorité.

Tous les jeunes sont comptabilisés à différents moments de leur parcours administratif. Il peut s'agir de jeunes rejetés au faciès de la grille du Demie, de jeunes reconnus non-mineurs suite à leur évaluation sociale et qui engagent une procédure d'appel de la décision de rejet, ou encore de jeunes non reconnus mineurs suite à leur évaluation et suite à leur appel qui décident d'engager une saisine auprès du juge pour enfants avec l'aide de l'Adjie ou d'un avocat militant. Plus rarement, il s'agit de jeunes se déclarant mineurs, qui se sont présentés au Demie et ont obtenu un rendez-vous d'évaluation mais qui ne se sont pas vu attribuer un hébergement ou de

[1] Fin 2018, Paris d'Exil a choisi de comptabiliser autrement son activité. Il a été décidé de compter les nuitées fournies, et en particulier les nuitées fournies auprès de jeunes reconnus mineurs à l'issue de leur hébergement. Le mercredi 12 décembre 2018, Laurianne me fournissait les chiffres suivants via Messenger : « Depuis 2016 et même majoritairement depuis 2018, 54% des jeunes [que nous avons fait héberger] ont été pris en charge, et encore plus si on compte la province. 10 102 nuits pour 78 jeunes reconnus mineurs, soit une moyenne de 155 nuits par jeune, je crois. Il y a plus de nuits en fait, mais j'ai mis ceux que j'ai pu vérifier. » La moyenne de 155 nuits par jeune (soit près de cinq mois par jeune) est assez peu représentative dans la mesure où, selon les situations, le nombre de nuitées par jeune varie de 7 jours (soit une semaine) pour une jeune fille Congolaise de 16 ans fin 2016 et 637 jours (soit un an et sept mois) pour un jeune homme Camerounais de 16 ans entre 2016 et 2017 (chiffres établis à partir d'un document partagé interne fourni par les coordinatrices fin 2018).

jeunes évalués mineurs par la Croix Rouge en attente d'une prise en charge et d'une mise à l'abri.

En outre, il arrive que Paris d'Exil dépanne les réseaux d'hébergement d'urgence montés par des militants non-affiliés, comme c'est le cas, par exemple, lorsque l'association héberge des mineurs tout juste arrivés à Paris, qui attendent de se présenter au Demie[1]. Il s'agit alors le plus souvent d'un hébergement de très courte durée, durant le weekend par exemple ou les jours fériés, le temps que l'exilé obtienne un rendez-vous.

Les coordinatrices de Paris d'Exil demandent aux jeunes dont elles organisent la mise à l'abri d'engager des démarches vis-à-vis du Demie, de l'Adjie ou du juge pour enfants. Ils se trouvent alors embarqués dans une véritable « course aux papiers », dans une quasi « carrière administrative » (Têtu-Delage, 2009).

Depuis 2017, deux autres situations cohabitent à Paris d'Exil : des mineurs qui ont été pris en charge durant une certaine période par l'ASE mais qui se retrouvent sans toit après que l'ASE ait fait appel de la décision de l'OPP ou de la décision du juge, ainsi que des exilés devenus majeurs (quatre recensés en janvier 2018).

Pays d'origine déclaré	Jeunes signalés comme se déclarant mineurs et non pris en charge par l'ASE	Jeunes hébergés
Guinée	227	20
Mali	170	12
Côte d'Ivoire	144	19
Afghanistan	46	6
Sénégal	26	2
Cameroun	20	1
Soudan	17	1
Tchad	15	1
Sierra Leone	8	1
Gambie	7	2
Erythrée	6	
Tunisie	4	
Algérie	4	
Pakistan	4	
Burkina Faso	4	1

[1] En novembre 2017, afin de participer au rapport d'activité de Paris d'Exil, Laurianne, coordinatrice, écrit de manière collaborative avec d'autres coordinatrices un résumé de l'activité d'hébergement. Dans ce document, les mineurs hébergés sont présentés comme des « jeunes en attente de reconnaissance de minorité ». Elle précise que depuis quelques mois aucun « primo-arrivant avant qu'il ne se présente au Demie » n'a été hébergé et précise « d'ailleurs, en général, nous conseillons aux primo-arrivants qui n'ont pas fait de démarches à Paris de se diriger vers la province, où ils sont en général bien mieux traités par les institutions qu'en région parisienne. »

Bangladesh	3	2
Ghana	3	
Libye	3	
Somalie	3	
Nigeria	2	
Ethiopie	2	
Congo	2	
Bénin	1	
Libéria	1	
Haïti	1	
Egypte	1	
Maroc	1	
Niger	1	
Non renseigné	39	5
TOTAL	763	73

Figure 9 : Récapitulatif des nationalités des jeunes signalés et des jeunes hébergés par Paris d'Exil (janvier 2018).

Sur les 763 fiches renseignées, on note une surreprésentation des jeunes originaires d'Afrique de l'ouest (25,9% viennent de Guinée, 22,3 % viennent du Mali et 19% de Côte d'Ivoire). La même surreprésentation se retrouve chez les jeunes hébergés.

Ces tendances d'âges et de nationalités correspondent aux tendances nationales concernant les mineurs non accompagnés pris en charge par l'ASE pour les années 2015, 2016 et 2017. D'après les rapports d'activité publiés par la mission mineurs non accompagnés (MMNA) au sein de la sous-direction des missions de protection judiciaire et d'éducation (SDMPJE) qui coordonne le dispositif national de mise à l'abri, d'évaluation et d'orientation des mineurs non accompagnés, la majorité des jeunes qui intègre le dispositif national ont entre 15 et 17 ans et sont originaires d'Afrique. En 2015, 63% des jeunes venaient d'Afrique. En 2016, 44,39% des jeunes avaient 16 ans à leur entrée dans le dispositif et 25,75% avaient 15 ans. La mission note toutefois un rajeunissement des MNA lors de leur entrée dans le dispositif de protection de l'enfance. De même si 71% des mineurs en 2016 sont issus du continent africain, la majorité est issue de l'Afrique de l'ouest et de l'Afrique subsaharienne. Depuis le mois d'août 2016, la mission note une légère augmentation des arrivées de mineurs venant de l'Afghanistan, d'Inde et du Bangladesh.

Plusieurs typologies sur les mineurs isolés ont déjà été établies. La plus répandue est celle d'Angélina Etiemble[1]. Elle établit sept profils de mineurs isolés étrangers présents en France : les « mineurs exilés » qui fuient des craintes de persécutions et de conflits, les « mineurs mandatés » par la famille, les « mineurs exploités » par un tiers adulte, les « mineurs fugueurs » qui fuient des proches maltraitants, les « mineurs errants » ou « enfants dans la rue » qui se sont installés dans une vie de mobilité et d'errance après un parcours particulièrement long et ce quelle que soit la cause première de migration, les « mineurs – rejoignant », « envoyés » ou « confiés » à un tiers ainsi que les « mineurs - aspirant » qui cherchent à se réaliser en tant que personne à travers la migration, qui peut être vécue comme un voyage initiatique. Cette typologie, bien que réductrice, comme le reconnaît Angelina Etiemble elle-même, permet de « mettre en saillance les lignes de force d'un phénomène » qui, en 2002, lors de sa première étude, était mal connu. Bien que cette typologie soit une ressource pertinente pour analyser les relations d'hospitalité qui naissent entre hôtes, elle est à prendre avec précaution et ce d'autant plus que les coordinatrices et les hébergeuses ne savent pas de quelle catégorie les jeunes hébergés peuvent se rapprocher. En effet, ils ont seulement connaissance de l'âge déclaré du jeune et de sa nationalité. Dans les faits, les causes de la migration et du départ de l'hébergé n'impactent pas son intégration ou sa non-intégration au réseau d'hébergeuses de Paris d'Exil ; toutefois le fait que les jeunes soient ressortissants de pays francophones facilite leur communication avec les coordinatrices et leur intégration au sein de l'association. Les raisons du départs des jeunes et de leur venue en France ainsi que leurs parcours sont des sujets rarement abordés par les coordinatrices ; les hébergeuses quant à elles s'interdisent de poser trop de questions. D'après le rapport d'activité 2017 de l'association, « *la plupart des jeunes dont nous nous occupons ont vécu des traumatismes qu'ils et elles refoulent tant qu'ils sont dans l'urgence de la survie. Nous constatons souvent après la prise en charge une grande détresse psychologique*. » Aucun élément statistique ou sociologique n'est recensé, les informations qui circulent relèvent du ressenti et du cas par cas racontés par les coordinatrices et les hébergeuses. « *Les jeunes déclarent fuir une situation familiale de maltraitance et sont orphelins d'au moins un parent. Quelques-uns ont été pris dans des réseaux de passeurs qui leur promettent un avenir luxueux, mais ils sont minoritaires*. » [2] Les

[1] Omar Zanna et Angéline Etiemble. 2013. « Actualiser et complexifier la typologie des motifs de départ du pays d'origine des mineurs isolés étrangers présents en France », Convention de recherche n°212.01.09.14. opik/Mission de Recherche Droit et Justice.

[2] Note préparatoire au rapport d'activité rédigée par certains coordinatrices et envoyée par messagerie instantanée pour correction et validation au groupe.

coordinatrices et les hébergeuses paraissent avoir une vision simplifiée des mineurs : tous seraient des « mineurs exilés » fuyant par contrainte la misère économique et un conflit politique ou familial et de rares seraient des « mineurs mandatés » ou « exploités ». Mais la réalité est plus complexe. Les jeunes peuvent passer d'un type à un autre. Ainsi un jeune qui a quitté son pays pour fuir une belle-mère violente (« mineur fugueur ») peut chercher à rejoindre un grand-frère (« mineur rejoignant ») et être contraint à vivre à la rue (« mineur errant ») après un refus de prise en charge institutionnelle et finir par se prostituer occasionnellement pour payer sa place dans un squat (« mineur exploité »). Les frontières entre les catégories sont poreuses, d'autant plus lorsque les parcours sont violents et coûteux et que l'attente pour une prise en charge en France est complexe et longue, ce qui met les jeunes dans des situations de tension insoutenable. La situation d'errance en France et la non prise en charge peut transformer des « mineurs exilés » ou des « mineurs aspirants » en « mineurs errants » et dès lors totalement modifier les besoins, les demandes et les capacités à engager des démarches administratives.

On peut croiser à cette typologie celle établie par Emilie Potin dans son ouvrage *Enfants* placés, déplacés, replacés : parcours en protection de l'enfance (2012) au sujet des enfants pris en charge en placement à l'ASE. Elle dessine trois groupes : les « enfants placés », les « enfants déplacés » et les « enfants replacés » selon l'âge d'arrivée en placement, le nombre et la durée des placements connus ainsi que les retours ou non au domicile familial. Cette classification aborde la question de l'investissement du lien et de la parentalité proposée ou non par la famille d'accueil et la manière dont l'enfant interagit avec les environnements familiaux dans lesquels il vit, selon la fragilité ou la pérennité des placements.

Ces travaux peuvent éclairer les enjeux d'hospitalité et de cohabitation, même s'il est fortement probable qu'il n'y ait pas de « mineurs exploités » dans les mineurs hébergés via Paris d'Exil[1]. En effet, un jeune qui a reçu un mandat familial subira une pression pour rembourser des frais engagés par les siens et pourra dès lors ne pas être demandeur d'une prise

[1] Si dans ce travail, je fais le choix d'adopter le point de vue des coordinatrices et des hébergeuses, il serait passionnant dans une prochaine étude de pouvoir étudier plus en profondeur les parcours individuels des hébergés durant et après l'hébergement et de croiser ces situations au parcours biographique des hébergés avant leur mise à l'abri chez des particuliers. Quelle place accorder à leurs parcours, leurs histoires mais surtout leurs traumatismes, leurs tensions et leurs objectifs de vie dans un cadre non professionnel et non formé à la mise à l'abri ? Comment ces mineurs supporteront ou non, profiteront ou non, de l'hébergement solidaire ? Dans quelle mesure les parcours individuels, classés selon des catégories plus larges que celles présentées ci-dessus, peuvent éclairer les signalements, les difficultés et les échecs de cette cohabitation ?

en charge ou d'une scolarisation, qui l'empêchera de gagner de l'argent suffisamment rapidement. De la même manière, on pourrait supposer qu'un jeune exploité aura plus de mal à respecter les codes de la cohabitation qu'un jeune fugueur en soif d'un environnement familial bienveillant. Pour Morgane Siri, psychologue à Hors la Rue, les profils établis par Angelina Etiemble n'ont que peu d'intérêt dans la situation étudiée. La qualité de la cohabitation au sein d'un foyer privé et non formé à l'accueil spécifique de ce public sera plus déterminée par l'origine géographique, la pratique religieuse, le parcours scolaire, le niveau social de la famille et la capacité de résilience du jeune hôte plutôt que par son schéma de migration[1], d'autant plus si son parcours n'est pas connu.

Les mineurs et les jeunes qui arrivent en France depuis 2015 sont particulièrement fragiles et traumatisés. « *On remarque de plus en plus de jeunes avec des troubles psychiques et des comportements d'addictions, ce qui n'était pas ou peu le cas avant.»*[2] Un constat partagé par l'équipe de Médecins Sans Frontières intervenant auprès des mineurs étrangers non accompagnés rencontrés à l'accueil de Pantin. L'équipe estime que 34% des jeunes rencontrés entre décembre de 2017 et décembre 2018 présentent des syndromes psycho-traumatiques, 45% des troubles de l'ajustement et une détresse psychologique et 10% des troubles dépressifs épisodiques[3]. Des fragilités et des syndromes, souvent les conséquences des voyages de plus en plus longs, dangereux et coûteux entre le pays de départ et celui d'arrivée, qui sont aggravés par la mauvaise ou la non prise en charge en France. En effet, une fois en France, ils sont soumis à un véritable parcours du combattant[4] parfois vécu plus douloureusement que les traumatismes subis sur la route.[5]

---

[1] Entretien avec Morgane Siri, psychologue à Hors la Rue, le 4 mai 2018.

[2] Entretien avec Delphine Rideau, Directrice Maison des Ados Strasbourg et Réseau VIRAGE - Secrétaire Générale Asso Nationale des MDA, le 6 février 2018.

[3] Chiffres tirés du rapport de la mission de Médecins Sans Frontières auprès des mineurs non accompagnés en France, Les mineurs non accompagnés, symbole d'une politique maltraitante Juillet 2019. Les données présentées dans ce rapport sont fondées sur le suivi de 787 jeunes entre l'ouverture du programme le 5 décembre 2017 et le 31 décembre 2018.

[4] Au moment de la rédaction de cette recherche, deux publications traitant de ce sujet sont publiées : un web documentaire sur le site de Radio France Internationale intitulé *Les morsures de l'exil*, enquête de François-Damien Bourgery, consultable sur http://webdoc.rfi.fr/les-morsures-de-lexil/chapitre-1.html ainsi qu'un rapport de Médecins Sans Frontières Belgique, *Une fuite sans fin. Soins en santé mentale au hub humanitaire de Bruxelles*, février 2019.

[5] John, un Guinéen rencontré à Lampedusa durant l'été 2017 arrivé en France en décembre 2017 et pris en charge comme mineur à Melun, me racontait son parcours et la perception de la France à travers plusieurs conversations à Lampedusa, puis via Messenger. « *La route je m'y attendais un peu, je savais que ça allait être long et dur. Je savais que la mer on pouvait mourir. Et j'ai vu des gens mourir. Se faire taper, brûler. Mais c'était comme une épreuve de passage. Un test. Et à chaque fois moi je réussissais. Mais en France… y'a que là que j'ai dormi dans la rue. Avec ceux qui sentent mauvais et qui sont sales. C'est dur. Et j'ai été pris en charge vite, j'ai de la chance par rapport à d'autres. Mais*

Des hébergeuses franciliennes indépendantes

Si aucune liste de suivi des hébergeuses n'a été tenue à jour depuis le début de l'activité, l'association estime qu'environ 400 hébergeuses ont été en lien avec la Timmy puis avec Paris d'Exil entre septembre 2015 et septembre 2017. En 2017, durant mon enquête de terrain, j'entendais régulièrement que l'association pouvait compter sur 300 hébergeuses actives ou « en veille » c'est-à-dire mobilisables pour des besoins spécifiques.

A partir des éléments récupérés[1] via un formulaire envoyé aux hébergeuses dont les coordinatrices Paris d'Exil avaient les adresses mails, quelques statistiques peuvent être établies afin d'avoir une idée de qui sont les hébergeuses de Paris d'Exil.

Les hôtes accueillants sont en réalité majoritairement des hébergeuses puisque 79,1% des femmes, soit 4 hôtes sur 5.

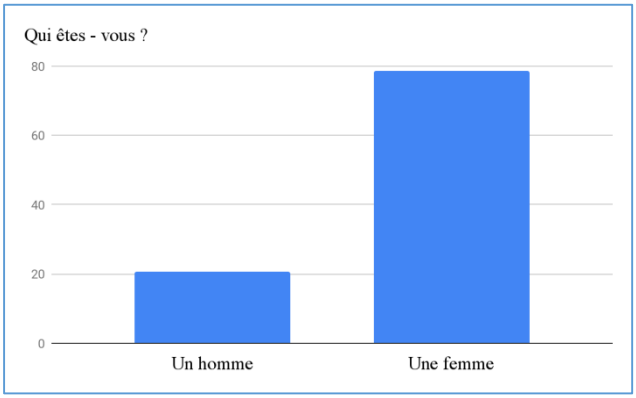

Figure 10 : Répartition des hébergeuses par genre.

ça, la France et tous les papiers, l'attente et la rue y'en a ils deviennent fous. Ils ont tenu la Libye, la mer et le reste mais là ils deviennent fous. Ils peuvent plus attendre. »

[1] 121 hébergeuses et hébergeurs différents ont répondu à ce questionnaire à deux moments distincts à raison d'une réponse par foyer : 67 hébergeuses entre le 5 et le 10 avril 2017 et 54 entre le 5 et le 27 octobre 2017. Ce formulaire a été envoyé depuis mon adresse mail avec un mot introductif présentant le cadre de ma recherche et l'objectif des informations récupérées.

Âgées de 17 à 70 ans, 28,1% des hébergeuses ont entre 25 et 34 ans et 43% ont entre 35 et 49 ans. 33% sont célibataires et 61,2 % sont en couple (dont 9,9 % pacsés, 5% en concubinage, et 17% mariés).

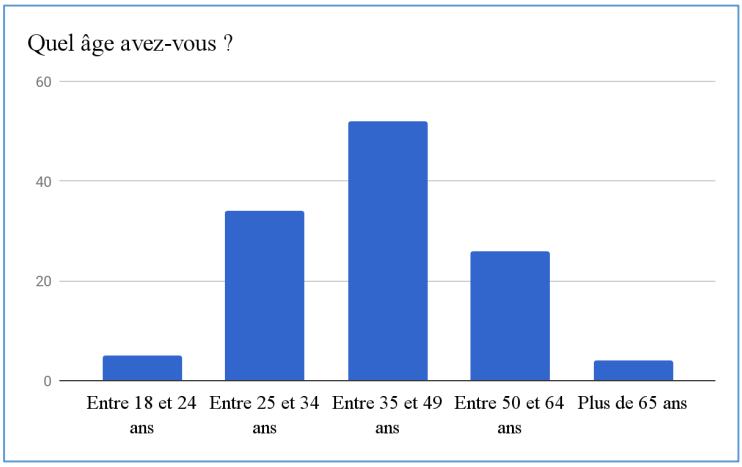

Figure 11 : Répartition des hébergeuses par classe d'âge.

La majorité des hébergeuses vit en famille (60,3% vivent avec leur conjoint et/ou leurs enfants), 25,6% des hébergeuses vivent seules et 14% des hébergeuses sont en colocation. En terme d'orientation sexuelle, 86% sont hétérosexuelles, 7% se déclarent bisexuelles et 6% homosexuelles. La majorité est athée (57%) ou agnostique (24%), seulement 5% sont croyantes et pratiquantes et 12% croyants non pratiquants.

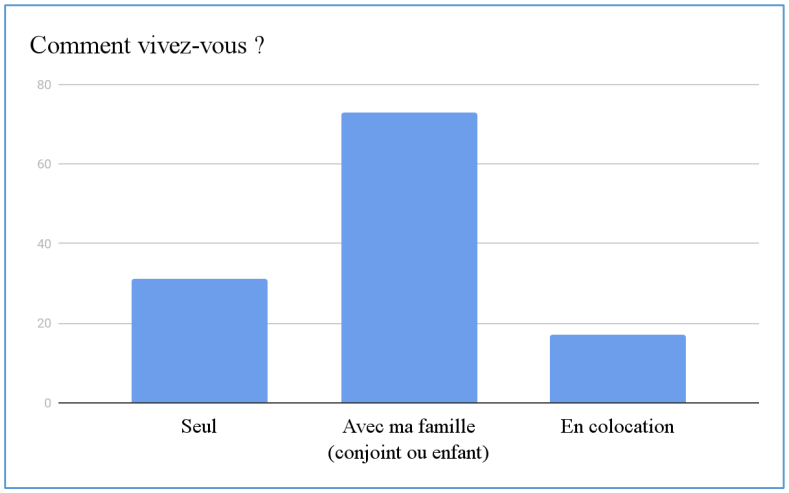

Figure 12 : Situation de vie dans le foyer des hébergeuses.

Une moitié des hébergeuses interrogées n'a pas d'enfants (47,9%), l'autre en a selon la répartition suivante : 15,7% a 1 enfant, 23,1% a 2 enfants et 13,2 % a 3 ou 4 enfants. Les enfants sont de tous âges : des jeunes enfants de moins de 6 ans, des adolescents, des grands enfants

majeurs qui vivent encore avec leurs parents ou qui ont quitté le foyer. 40,2 % des hébergeuses ont un animal de compagnie (chat, chien, oiseau, poisson ou rongeur) et 29,4% ont un ou plusieurs chats.

En terme de répartition géographique, 40,5 % des hébergeuses habitent en petite couronne et 57,5% Paris intra-muros. Ces dernières sont concentrées dans les arrondissements du nord et du centre parisien (9,9% dans le 19ème, 9,9% dans le 18ème, 8,3% dans le 20ème, 7,4% dans le 11ème arrondissement). Il ne s'agit donc pas d'une majorité de voisins immédiats des campements, comme sont parfois tentés de le résumer certains militants engagés depuis l'été 2015, même si la géographie de l'hébergement privé croise la géographie des campements et des mobilisations de 2015 - 2016 contenus dans le nord-est parisien. On peut avancer cet autre facteur: le fait que la géographie de l'hébergement soit liée aux réseaux de proches mobilisés à tour de rôle par les différentes coordinatrices en fonction de leur âge, de leurs activités et de leurs réseaux sociaux. Maële a initialement mobilisé les familles des élèves de Science politique

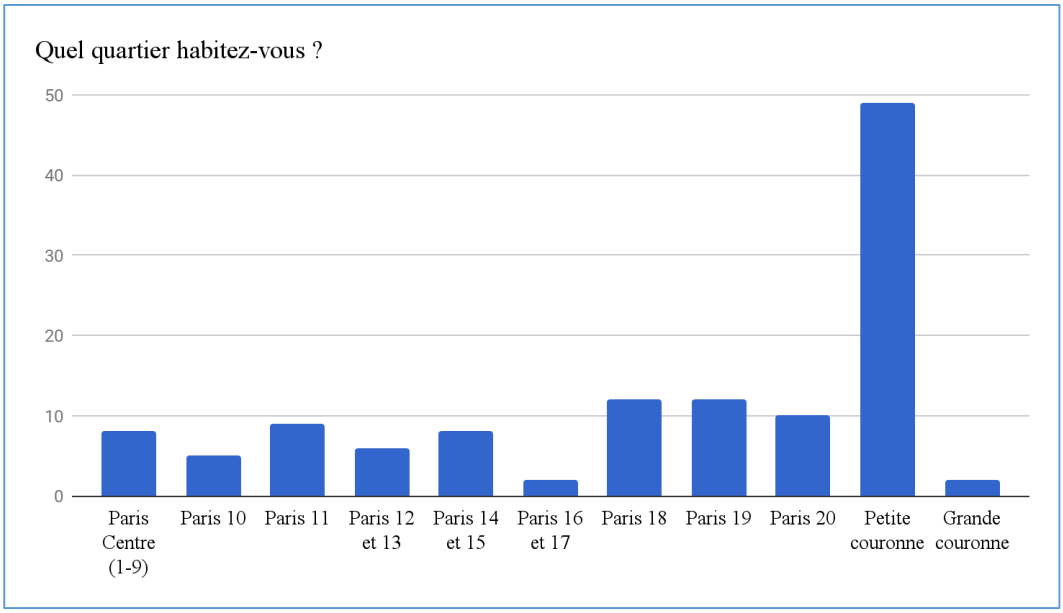

Figure 13 : Lieux de vie des hébergeuses.

– Paris ainsi que des étudiants et des personnes de moins de 30 ans vivant dans des petits espaces à Paris intra-muros, Sophie puis Laurianne ont quant à elles mobilisé plutôt des intermittents, des quarantenaires de professions libérales vivant dans le nord parisien et en petite couronne dans des espaces plus grands.

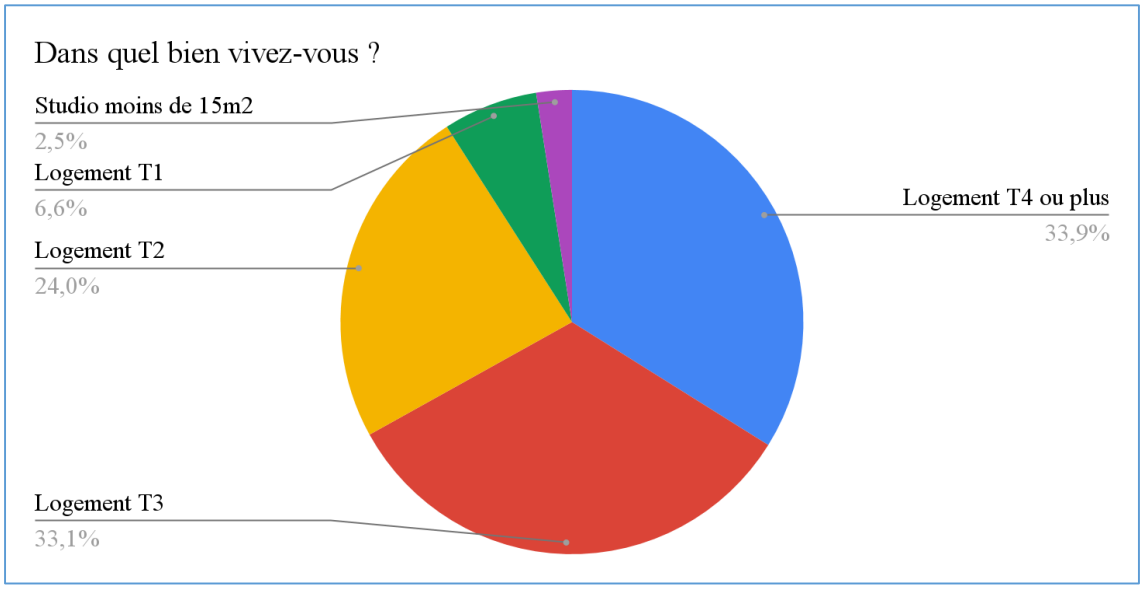

Figure 14 : Conditions de logement des hébergeuses.

Les logements des hébergeuses sont plutôt de grands espaces, d'un équivalent T3 et T4, 23% des hébergeuses vivent dans un T2, 33% des hébergeuses vivent dans un T3, 34% dans un T4 et plus. Seules 8% hébergent les mineurs dans leur studio ou dans leur appartement d'une seule pièce.

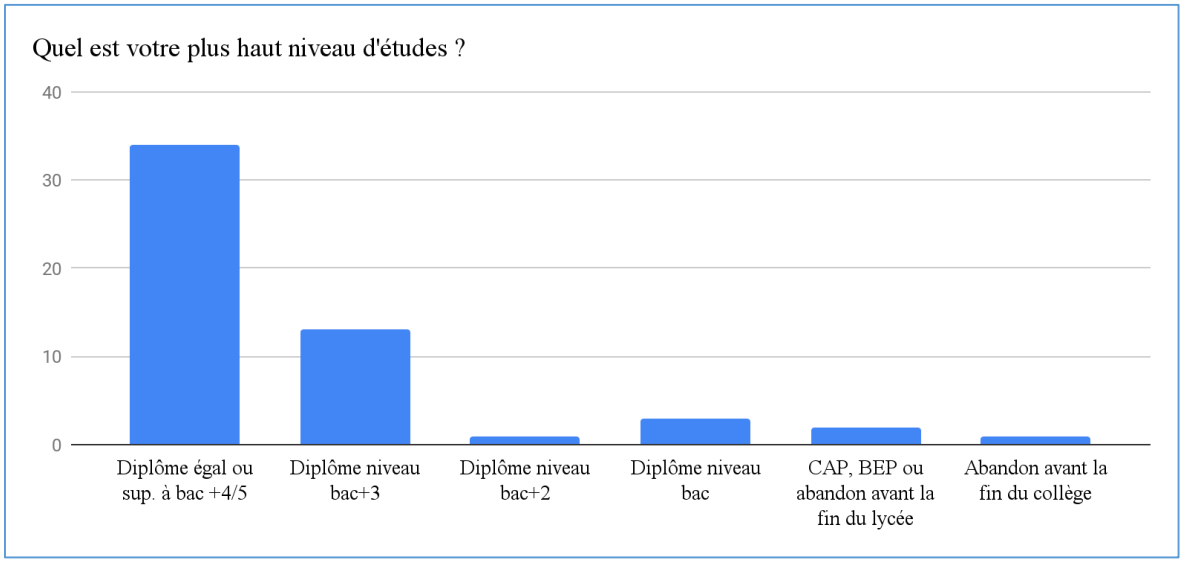

Figure 15 : Niveau d'études des hébergeuses.

Étudiantes exceptées, les hébergeuses ont toutes un niveau élevé de formation : 63% des hébergeuses ont un diplôme de niveau égal ou supérieur à un niveau Master (Bac +4) et 5% ont un niveau équivalent ou inférieur au niveau bac. Toutes les hébergeuses sont en activité professionnelle, à la retraite ou étudiantes. Une seule se déclare au chômage et un seul est ouvrier.

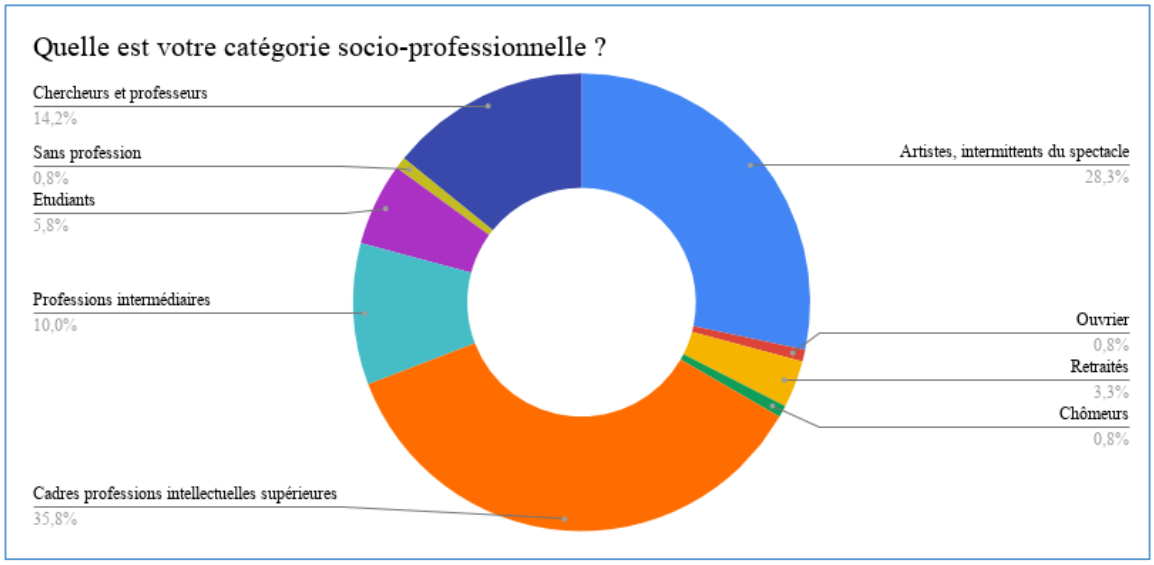

Figure 16 : Catégorie socio-professionnelle des hébergeuses.

Les hébergeuses en activité professionnelle exercent pour la plupart une profession intellectuelle supérieure (35,8%) et presque autant d'hébergeuses sont artistes ou intermittentes du spectacle (28,3%). L'autre secteur d'activité le plus représenté est celui des chercheurs et professeurs (14,2%). Toutes déclarent avoir un niveau de vie relativement aisé, tout du moins un niveau qu'elles estiment suffisant et qui les pousse à vouloir partager leurs biens avec une personne en difficulté. 43,8 % des hébergeuses sont propriétaires de leurs biens et 49,6% sont locataires. Seules 6,6% sont hébergées chez des proches.

Si les hébergeuses les plus âgées s'étonnent, lors des entretiens de visu approfondis, qu'on les questionne sur leur héritage familial et la profession de leurs parents, les réponses sont suffisamment peu variées pour affiner le profil type de l'hébergeuse. 90% se déclarent d'origine française et 20% ont un parent d'origine étrangère. Elles sont toutes issues de milieux intellectuels plutôt aisés : les pères sont ou ont été cadres ou exerçaient des professions intellectuelles (46%), employés (13%) et artisans / commerçants / chefs d'entreprises (11%). Si

22% des mères étaient femmes au foyer, les autres étaient employées (20%), cadres ou exerçaient une profession intellectuelle (32%).

En conclusion, il semble que l'hébergeur type de Paris d'Exil soit une Parisienne d'origine française d'une trentaine d'années, en couple, de formation supérieure, qui occupe un poste dans une profession artistique, intellectuelle, libérale ou indépendante, autant de capital social et scolaire favorable à l'engagement. Le fait que la majorité soit des femmes corrobore les chiffres relevant du bénévolat de manière large (Ion, 2012). Ce profil n'est pas sans rappeler les profils des militants et des soutiens mobilisés autour des sans-papiers (Siméant, 1998) et des élèves étrangers (Mathieu, 2010a) révélés par les différents travaux et recherches sociologiques. Les hébergeuses sont majoritairement recrutées au sein des classes moyennes, relevant de la petite bourgeoisie intellectuelle en ascension sociale. Il y a une prédominance du monde de l'éducation et de la recherche (enseignant.e.s, chercheur.e.s, professeur.e.s…), du monde artistique (monteur, réalisateur, comédien.ne.s, musicien.ne.s…), parfois avec un statut d'intermittent ou d'indépendant. Tous ont un capital scolaire et culturel relativement élevé, ils sont dès lors des « spécialistes socioculturels » (Hanspeter, 1993) par opposition aux « technocrates et managers ».

On peut émettre l'hypothèse que l'hébergement renvoie à une aide genrée de l'aide aux migrants et renvoie à un domaine socialement assigné aux femmes ou à des registres plutôt perçus comme féminins, y compris dans le milieu militant (Roux et Fillieule 2009 ; Mathieu 2010).

Le fait que la majorité des hébergeuses soit issue d'une classe d'âge intermédiaire (entre 30 et 50 ans) correspond aux tendances relevées dans d'autres études (Bazin et Malet, 2015) sur le fait que les femmes de moins de 50 ans s'engagent plus facilement dans un mode informel que les hommes ou les personnes plus âgées. Par ailleurs, l'hétérogénéité des hébergeuses est claire sur les questions de la situation familiale et de la situation vis-à-vis de l'emploi. Les hébergeuses sont mariées, divorcées, en concubinage ou célibataires, avec ou sans enfants et en activité, au chômage, étudiantes, en congé ou retraitées.

Parmi les hébergeuses interrogées, seules 4% hébergeaient depuis l'été 2015. Un tiers hébergeait depuis plus d'un an, un tiers depuis 6 mois et le dernier tiers depuis moins de six mois. Les premières hébergeuses, engagées dès l'été 2015, sont les premiers soutiens ainsi que

leurs proches et leurs amis, investis dans les campements, les voisins et les militants de la cause des migrants avant l'été 2015. Ils accompagnaient, distribuaient de la nourriture, organisaient des collectes. Suite à une rencontre avec Sterenn, avec un militant, avec un ami engagé dans les campements, avec un migrant qu'ils estiment particulièrement vulnérable et fragile, ou qui paraissait plus jeune que les autres, ils commencent à héberger quelques jours avant une évacuation ou une prise en charge. Beaucoup d'hébergeuses de la première génération habitaient à proximité des campements, d'après Sterenn. « *Ça a été alors plus large par la suite, les hébergeurs venaient d'autres quartiers, plus huppés, avec des ambitions politiques différentes* » se souvient Sterenn. Ces premières hébergeuses sont très peu nombreuses en 2017. Seuls 6% des hébergeuses interrogées ont pris contact d'elles-mêmes avec la Timmy puis avec Paris d'Exil sur les campements, et ces dernières sont les personnes engagées depuis l'été 2015 ou depuis l'hiver 2015-2016. Par la suite, et surtout à partir du mois de novembre 2016 et la fin des campements urbains visibles dans le sud des 18ème et 19ème arrondissements, les personnes ont rejoint Paris d'Exil pour héberger, sur les conseils d'un ami ou d'une connaissance ou suite à un appel sur Facebook. Pendant plusieurs semaines, plusieurs mois, voire des années pour certains, la mobilisation autour de l'hébergement des unes et des autres a contraint à une forte disponibilité et à une multiplicité des tâches. Pour autant on note moins de poly-engagements que dans d'autres formes de mobilisations. En effet, si plusieurs recherches ont montré que les militants d'une cause avaient bien souvent des engagements multiples (Duriez, 2004, Pette, Eloire, 2016), cela est très marginal dans le cas de ces hébergeurs parisiens.

Se dessinent alors deux générations : celle des campements et la suivante.

La première génération est celle que l'on vient de présenter. Pour Jocelyn, hébergeur de 36 ans, à cette période, les hébergeuses ne formaient alors « *ni un collectif, ni une structure, et encore moins un cadre ; c'était une dynamique ».* Il estime avoir vécu l'urgence des premiers jours. Comme d'autres de cette génération, il en retire de la fierté.

La seconde génération, mobilisée à partir de 2016 mais surtout 2017, est composée d'hébergeuses qui n'ont, pour la plupart, pas connu les campements. « *Dans le milieu des réfugiés, ceux qui étaient là « avant », ce sont les gens crédibles »*, raconte Sterenn[1]. Une chose que confirme Sophia. Elle estime que « *les militants de la première heure sont les seuls respectables* »[2], ce qui explique l'aura que possèdent les coordinatrices Chantal et Laurianne à

[1] Entretien avec Sterenn, le 12 octobre 2017.
[2] Entretien avec Sophia, le 24 mars 2017.

l'égard des autres et de la nouvelle génération de coordinatrices engagées à partir de 2017. L'été 2015 a quasiment une dimension mystique qui ressort dans les récits et les discours de toutes les hébergeuses, qu'elles aient, ou non, connu ou participé activement à cette période.

Par exemple, avoir rencontré Sterenn[1] est une référence pour les hébergeuses, dont certaines gardent un souvenir ému. Certaines coordinatrices ne l'ont jamais rencontrée, le regrettent d'autant plus qu'elles en ont beaucoup entendu parler. Chantal raconte sa rencontre avec elle, dans ces termes : « *On aurait dit une espèce de fée, avec des grands cheveux blonds, comme ça, très pâle, toute jeune, on aurait dit qu'elle avait 15 ans, je ne sais pas, c'était surréaliste.* »

Des coordinatrices-hébergeuses disponibles

Un après la création officielle du CPSE, à l'approche de l'été 2016, Maële, première coordinatrice, doit partir étudier en Jordanie et cherche des personnes pour prendre sa relève. Via son réseau social et *Facebook*, elle contacte Sophie, Sophia, Anita et Chantal. Les quatre acceptent de jouer le rôle de coordinatrices et de s'occuper du « *dispatching* » des jeunes. Entre fin 2016 et fin 2017, Sophie, Anita et Sophia partent et une poignée d'autres femmes rejoignent Chantal. Selon les périodes de l'année, l'équipe de coordination du pôle mineur est composée de quatre à huit femmes.

Âgées de 25 à 53 ans, les coordinatrices sont majoritairement célibataires et sans enfant. Certaines travaillent à temps plein, en activité libérale ou sont intermittentes, d'autres sont au chômage ou étudiantes. Laurianne, 45 ans, est monteuse, réalisatrice et célibataire. Elsa, 45 ans, est mère de deux enfants et a arrêté de travailler après avoir tenu une boutique de mode féminine dans le 18ème arrondissement. Pauline, 31 ans, est en couple et travaille comme responsable administrative et financière dans une startup. Sophie, 38 ans, en couple et enceinte, est journaliste. Chantal, 53 ans, en concubinage et mère d'un grand garçon, est artiste plasticienne.

[1] Au cours de mon terrain, j'entends souvent parler de Sterenn. Deux images de Sterenn reviennent dans les récits. La première il s'agit d'une photographie publiée dans un journal, l'été 2015, où l'on voit Sterenn dans sa chambre de bonne à Paris entourée d'exilés de tous âges assis par terre. La photographie m'est décrite comme « majestueuse » et « lumineuse », bien qu'il ne semble rester aucun centimètre libre par terre, selon les personnes qui me décrivent cette photo ? Je n'ai jamais réussi à me la procurer. La seconde ce sont des bandes vidéos diffusées après les attentats du 13 novembre 2015 par le gérant de la pizzeria Casa Nostra. Sterenn aurait été l'une des jeunes femmes en terrasse qui aurait survécu à la fusillade après avoir été pointée à bout portant par un terroriste dont la kalachnikov, enrayée, n'a pas tiré. J'utilise volontairement le conditionnel car, à aucun moment, Sterenn ne m'a raconté cet épisode, malgré les trois entretiens d'une heure trente que nous avons eu ensemble.

Claire, 45 ans, célibataire, est en pause professionnelle pour monter un projet personnel après avoir travaillé dans une association de défense de l'agriculture biologique. Garance, 25 ans, est étudiante en cinéma. Cléo, 29 ans, chargée de brevet, est la seule des coordinatrices à avoir un parcours militant en s'étant impliquée pour la défense des droits des personnes homosexuelles et bisexuelles. Hormis Chantal qui habite à Montreuil, elles vivent toutes à Paris intra-muros, entre le 10ème, le 11ème, le 18ème et le 19ème arrondissement.

Elles sont dans une certaine « disponibilité biographique » (Siméant, 1998) au moment de leur engagement en tant que coordinatrices. Elles disposent de temps ou ont une marge de liberté importante dans leur travail et dans leur vie qu'elles investissent dans l'aide aux migrants. Sophie est revenue s'installer à Paris il y a peu de temps, Laurianne est entre deux missions, Claire est en période de réflexion professionnelle. Pauline s'est engagée au retour d'un voyage et estime qu'elle avait alors « *plein de temps libre* » pour donner des cours de français ; lorsqu'elle a trouvé un emploi, elle a attendu de trouver son rythme pour prendre une activité d'hébergeuse et de coordinatrice : « *J'avais un peu de temps en journée, à ce moment-là ça s'était un peu stabilisé au boulot. Je ne m'ennuyais pas mais j'avais du temps en journée donc je me suis dit "Passer des coups de fils ça va être facile. Je vais faire ça" Et voilà.* »

Toutes les coordinatrices, à l'exception d'une seule, sont arrivées à ce niveau de responsabilité après avoir hébergé. Certaines hébergent encore, en plus de leurs fonctions de coordinatrices, et se présentent plus souvent comme hébergeuses que comme coordinatrices, que ce soit entre elles, face aux autres hébergeuses ou face aux interlocuteurs institutionnels. Parfois elles précisent simplement membres « de » Paris d'Exil, plus rarement comme « responsable de pôle » ou du collège de Paris d'Exil. Entre elles, elles estiment être une « *dreamteam* », une équipe bienveillante, sympa et « fun » qui permet de tenir le coup face à l'ampleur et à la difficulté des tâches qui leur incombent.

Elles communiquent essentiellement sur des conversations instantanées sur *Facebook* via *Messenger*, de manière collective. Le suivi des jeunes est assuré par un document sous l'outil de gestion de projet *Trello* et le suivi des hébergeuses, des places et des besoins de dispatching via des *Google document*s partagés. Au quotidien, elles sont les piliers du pôle. Elles *dispatchent* les jeunes tous les jours selon les places disponibles et les demandes urgentes, organisent les roulements et les gardes alternées, elles briefent les nouvelles hébergeuses et recadrent les jeunes lorsqu'il y a des incidents, elles accompagnent les jeunes dans leurs nouveaux hébergements et dans certaines démarches administratives, elles animent les rencontres d'hébergeuses… Elles jonglent entre les discussions instantanées, sur leurs

téléphones, en utilisant un vocabulaire d'initiées qu'elles ont inventé. Ainsi un jeune sympathique et autonome peut-être un « *accroche-hébergeur »* pour rassurer et fidéliser un nouvel accueillant et pour éviter qu'il se « *démobilise »*. L'« *alternance* » ou la « *garde partagée* » est favorisée autant que possible lorsqu'un jeune reste longtemps chez une hébergeuse, un « *transfert* » correspond à toute la chaîne permettant le déplacement d'un jeune d'une anciene à une nouvelle hébergeuse… Ainsi les coordinatrices sont-elles des militantes qui non seulement agissent avec d'autres pour changer le quotidien des jeunes mais aussi se dévouent aux autres (Collovald, 2015), tout d'abord aux hébergeuses elles-mêmes.

La prise en charge des mineurs étrangers isolés par l'ASE est une réalité juridique complexe, régulièrement dénoncée, et en partie inadaptée au nombre grandissant de jeunes présents sur le territoire français. Face à un vide juridique et à une mauvaise application des dispositifs, de plus en plus de jeunes étrangers sont abandonnés à eux-mêmes sur les trottoirs de Paris et des autres préfectures françaises, le temps de leurs procédures d'appels et de recours. En organisant l'hébergement privé et solidaire de près de 300 jeunes étrangers se déclarant mineurs en deux ans, Paris d'Exil s'est imposé comme un acteur incontournable à Paris et en Ile de France auprès des MIE, avant que le phénomène se développe dans d'autres villes de France.

L'hospitalité privée n'est pas une pratique nouvelle, que ce soit à l'égard d'étrangers majeurs ou de jeunes se déclarant mineurs. Pour autant, la réalité parisienne entre 2015 et 2017 a mis en évidence une nouveauté de taille, le fait de ne plus ouvrir son foyer à quelqu'un que l'on connaît et que l'on a rencontré par un biais militant, comme c'était le cas avant 2015 via les réseaux de type RESF, mais l'hébergement d'un tiers étranger inconnu, introduit par une structure ou par une coordinatrice ou une connaissance. La relation d'hospitalité est dès lors médiatisée.

Comment, dès lors, et avec cette particularité, cette organisation fonctionne-t-elle ?

Une organisation bricolée

Paris d'Exil paraît, à première vue, comme une association à la fois organisée et assez improvisée. En réalité toute l'organisation repose sur une improvisation et un bricolage permanents. Après avoir défini l'association, ses activités, et son implication dans l'espace parisien, et afin de cerner au mieux son organisation et sa structuration, j'en délimiterai les

frontières en terme d'acteurs : les jeunes hébergés, les hébergeuses et les coordinatrices ainsi que l'espace de l'association et de l'activité. Adopter le point de vue des agents et des acteurs, comme le propose le cadre d'analyse et de pensée proposée par Lilian Matthieu (2012), semble une approche assez pertinente pour comprendre les dynamiques, les mouvements et les frontières d'une structure aussi souple et instable.

L'identification des jeunes

Depuis sa création, Paris d'Exil n'effectue pas ni tournée de rue ou ni maraude d'identification et de signalements pour les mineurs. Des maraudes d'informations à destination des potentiels demandeurs d'asile ont lieu, portées par des membres non-affiliés sympathisants de Paris d'Exil. Par membres « non-affiliés sympathisants », j'entends des personnes proches de Paris d'Exil, sympathisants de l'association et de ses rouages, mais préférant intervenir librement en toute autonomie.

Les futurs accueillis sont repérés de quatre manières :

1) par des soutiens indépendants sympathisants de Paris d'Exil qui repèrent les jeunes non pris en charge dans les campements, aux abords du Tribunal pour Enfants ou devant la Paomie[1] puis devant le Demie et transmettent les informations aux coordinatrices via le numéro de téléphone portable « signalement » ;
2) Par les enseignants bénévoles des cours de français dispensés à la bibliothèque de Couronnes (dans ce cas, les mineurs se présentent d'eux-mêmes) ;
3) Les jeunes hébergés entre eux indiquent les plus fragiles d'entre eux et les orientent vers l'association ;
4) À partir de 2017, des partenaires tels que Hors la Rue, Médecins du Monde ou Utopia 56 ont pu orienter des jeunes.

Dans les faits, la majorité des signalements sont faits d'une part par les bénévoles des « cours de Couronnes », donc une action interne à Paris d'Exil, et d'autre part par un soutien indépendant : Agathe ou d'autres membres des « Midis du Mie ». Ce collectif indépendant

[1] La plateforme d'accueil et d'orientation des mineurs étrangers isolés a fermé ses portes en janvier 2016 et a alors été remplacée par le Demie, géré par La Croix Rouge. Gérée par France Terre d'Asile, elle était le point unique d'entrée dans le dispositif de prise en charge des MIE à Paris avant janvier 2016. Ce dispositif visait à réorganiser l'admission à l'ASE à travers la mise en œuvre d'un primo-accueil des MIE sur Paris par la première évaluation de la situation des jeunes MIE et une orientation adaptée.

distribue quotidiennement des repas dans le parc de Kali Pao, situé à proximité du Demie et de la bibliothèque de Couronnes.

Les « Midis du Mie » de Kali Pao

Tous les jours depuis fin 2016, des non-affiliés et des indépendants organisent un repas pour les jeunes étrangers non pris en charge au parc Kali Palo à quelques mètres du Demie. Afin de comprendre de quelle manière et dans quel cadre les signalements étaient recensés et émis, j'ai été bénévole quelques semaines. Lors de ces distributions, se présentent des jeunes rejetés par le Demie, des « primo-arrivants » mais aussi des jeunes déjà hébergés chez des particuliers (par Paris d'Exil ou par d'autres dynamiques émanant d'aidants non affiliés), des mineurs pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance ou des adolescents qui se débrouillent par eux-mêmes en dormant chez des amis, dans les couloirs d'un foyer d'adultes, dans la chambre d'un ami pris en charge, dans les gares ou dans un squat. Voici quelques extraits de mon journal de bord :

> « Jeudi 16 novembre 2017. Finalement, j'arrive à 12h10, après avoir suivi de jeunes garçons noirs mis à la porte du Demie situé à quelques rues de là. La distribution est en cours, des garçons font la queue. Le repas est distribué autour d'une table de ping-pong, par trois jeunes femmes et un couple âgé. Il consiste en un verre de thé chaud, un œuf dur, du riz et de la sauce aux haricots rouge dans une assiette en plastique, une part de gâteau, une compote et un petit suisse. Après le repas, seront ajoutés une banane et des mini goyaves. Un repas donc copieux, chaud, riche en protéines et en calories, avec un dessert et des fruits.
>
> Je compte une centaine de garçons, africains pour la plupart. Ils font la queue, calmement. De temps à autre, un ou deux essayent de passer par derrière, ils sont gentiment renvoyés dans la queue. Je devine deux Pakistanais et deux Afghans. Ils paraissent pour la plupart jeunes, entre 15 et 20 ans, quelques-uns sont peut-être plus jeunes, d'autres plus âgés. Les jeunes sont venus en sortant des cours qui sont dispensés à la bibliothèque juste à côté les jeudis et les vendredis matins entre 10h et 12h par des bénévoles. D'autres sont venus par le bouche à oreille ; Agathe enfin est allée en chercher à la grille du Demie, je l'ai vue ce matin avant de venir au déjeuner.
>
> La distribution dure à peine une heure. La plupart des jeunes mangent debout, l'assiette tenue dans une main ou sur une table de pingpong. Quelques poignées s'assoient sur les bancs ou les rebords de bordure du parc pour partager leurs repas à deux ou trois.
>
> Agathe, pendant ce temps, passe de groupe en groupe, de garçon en garçon. Vêtue d'un jean slim bleu, de talons beiges et d'une grosse veste bleue foncée. Deux sacs en bandoulière remplis d'assiettes en carton, de

> papiers pour orienter, de téléphones portables, de cartes de recharge téléphonique *Lyca*…. Elle prend les prénoms des nouveaux, fait des listes, distribue un téléphone par ci, un numéro de recharge *Lyca* par là. Elle note tout sur un petit cahier à spirale décorée d'une licorne colorée avec un petit crayon de papier. Elle parle, rassure, réconforte, plaint. Elle oriente vers une autre bénévole pour un manteau, un *t-shirt*, un conseil juridique. En une journée, les plus chanceux, les plus débrouillards ou les plus insistants reçoivent une carte *sim*, un sac à dos, un repas, une paire de chaussures et parfois obtiennent un hébergement.
>
> Elle semble épuisée. Je me présente et lui demande si elle a du temps, je l'ai déjà contactée par Facebook et lui ai annoncé ma présence aujourd'hui. Elle me répond sans me regarder d'un bloc « *je n'ai pas le temps, j'ai pas le temps pour trouver un logement pour tous ses jeunes, j'ai pas le temps pour les aider, j'ai pas le temps pour coordonner les déjeuners, j'ai un boulot accessoirement, et une gosse de 15 ans en échec scolaire…* » Elle est agressive, survoltée, violente dans ses gestes et ses paroles.
>
> Les jeunes quittent un à un le parc et Agathe se détend. Elle allume une cigarette. La sixième ou septième depuis le début du repas. Elle range les affaires et s'oriente vers le métro. »

En sortant de ces temps de distributions, Agathe et d'autres soutiens, diffusent des récits des situations des jeunes ou de l'ambiance du déjeuner dans des conversations *Messenger* ou sur les murs *Facebook* de différents groupes pour appeler à un hébergement d'urgence.

Face au nombre de jeunes signalés, les coordinatrices de Paris d'Exil ont été contraintes de mettre en place une liste d'attente. Chaque jeune rencontré se déclarant mineur et non pris en charge par l'ASE pouvait faire l'objet d'un signalement aux coordinatrices. Les signalements donnent le plus souvent le prénom du jeune, sa date de naissance, son origine, son numéro de téléphone et quelques informations sur son état ou sa situation.

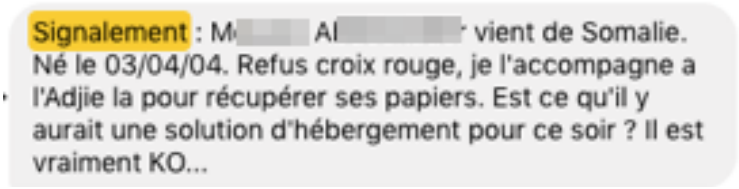

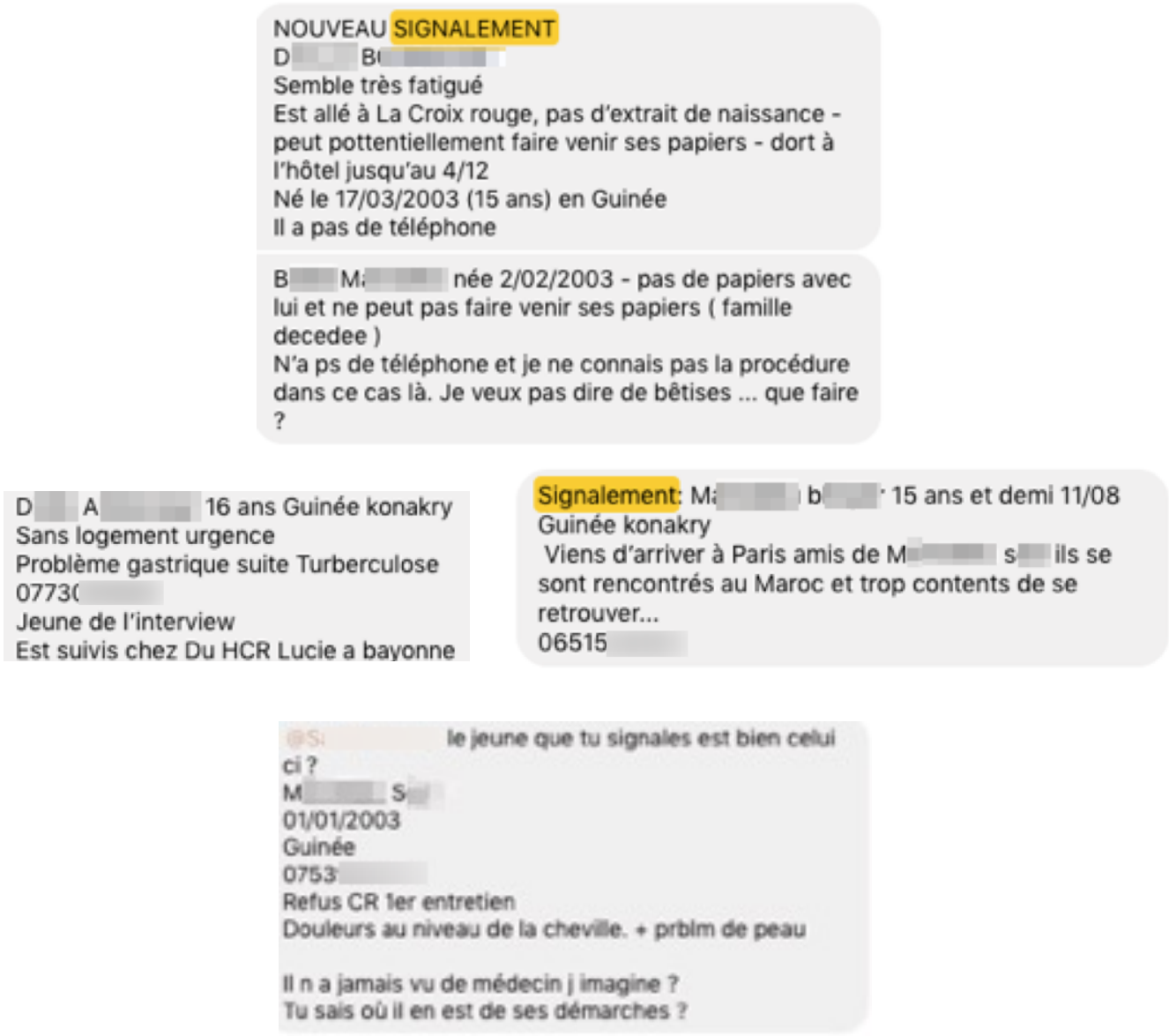

Figure 17 : Captures d'écran de signalements à destination de Paris d'Exil.

Les signalements sont tous différents, sans grille commune établie. L'âge ou la date de naissance est systématiquement donné, recueilli et envoyé. Souvent apparaît le pays d'origine, le numéro de portable du jeune, ses problèmes médicaux lorsqu'ils sont connus ainsi que quelques informations administratives. Ces éléments sont recueillis directement auprès des jeunes, le plus souvent en public, dans le jardin, à l'issue de la distribution.

Voici les consignes transmises par écrit aux coordinatrices concernant l'accueil d'un jeune :

> *« Pour un nouveau jeune, lui expliquer notre fonctionnement. Beaucoup ont peur d'être remis à la rue ensuite. Expliquer qu'il va d'abord bouger un peu d'hébergeur en hébergeur. Qu'il est accompagné pour cette fois mais qu'il devra sûrement prendre le métro par lui-même ensuite (lui demander s'il peut, s'il sait lire). Expliquer qu'on l'appelle tout le temps dans la journée, pas forcément le matin. De nous appeler seulement dans la soirée si on ne l'a pas fait. D'aider avec les tâches ménagères, de bien être à l'heure ou de prévenir de son retard. De ne pas hésiter à nous appeler pour le moindre problème.*
>
> *Lui indiquer que personne ne reçoit d'argent (ni hébergeur, ni équipe) pour faire ce qu'on fait, que c'est juste pour aider car on trouve que la situation n'est pas normale.*
>
> *Lui parler aussi des cours de français et des activités. Donner les infos au jeune et/ou à l'hébergeur s'il ne les a pas mais normalement elles sont dans le mail* [envoyé à chaque nouvel hébergeur]. *»*

Ces informations sont minimalistes. Hormis le premier jour de son hébergement, où le jeune peut être accompagné physiquement à son premier foyer hébergeur, un hébergé peut ne jamais rencontrer une coordinatrice ni un représentant de l'association. Ce premier accompagnement physique dont il est fait référence dans le message reproduit, mis en place mi 2017, n'est pas systématique. L'accueilli changera régulièrement d'hébergeuses, en étant informé par téléphone par des personnes différentes. Il se rendra aux cours de Couronnes, mais il n'aura aucun entretien formel pour intégrer l'association. En effet, les coordinatrices utilisent le terme « intégration » au sens d'incorporation d'un nouvel élément à un tout et non au sens d'assimilation d'un individu à une communauté.

Officiellement, les hébergeuses et les coordinatrices de Paris d'Exil n'accompagnent pas les mineurs hébergés. « *Il est demandé aux jeunes de ne rien demander aux hébergeurs, sur leurs démarches, leurs orientations, leurs questions, y'a un jeune ivoirien par exemple qui devait appeler au pays, il n'osait pas demander aux hébergeurs »*[1]. L'accompagnement est confié à des partenaires : nomment : l'Adjie[2] (Accompagnement et Défense des Jeunes Isolés

[1] Entretien avec Pablo Runet, le 22 novembre 2018.
[2] L'ADJIE est une permanence inter-associative (Cimade, Collectif des exilés du Xème, DEI-France, Fasti, Gisti, Hors-la-Rue, LDH, MRAP, RESF, et bénévoles sans appartenance associative) de bénévoles qui accompagnent les mineurs dans leurs procédures administratives à Paris.

Étrangers) pour les suivis juridiques et administratifs, Hors la Rue[1] pour le soutien éducatif et le collectif Quid'Autre[2] pour l'accompagnement psychologique. Fin 2017, Paris d'Exil a tissé de nouveaux liens avec les nouveaux acteurs comme Utopia 56 ou Médecins Sans Frontières. Bien qu'il soit régulièrement affirmé que Paris d'Exil ne fait pas de suivi administratif ou juridique de jeunes, nombre de jeunes hébergés sont contraints d'engager des saisines auprès du Tribunal pour Enfants. Dans ce cas les professeurs de français, les coordinatrices, voire les hébergeuses, s'avèrent d'un réel secours et aident comme ils peuvent aux démarches. Une avocate pénale spécialiste des mineurs s'est rapproché de l'association en 2017 pour aider à ses démarches.

Dans la pratique, tous les jeunes hébergés se voient remettre un téléphone portable afin d'être joignable en cas de nécessité et lors des changements d'hébergements. Les jeunes scolarisés se voient aussi prendre en charge leur *pass navigo* à moins que leurs hébergeuses s'en chargent. Il en est de même pour les frais de cantine et des frais de scolarité. Concernant la domiciliation, les jeunes obtiennent une adresse dans des associations agréées et dans des organismes divers, même si de nombreux coordinatrices ou hébergeuses prêtent leurs adresses pour certains courriers sans que cela devienne une adresse de domiciliation officielle.

---

[1] Hors la Rue, créée en 2004, est une association qui intervient auprès des mineurs délinquants victimes. Elle repère et accompagne les mineurs étrangers en difficulté d'accès au droit commun et œuvre à une meilleure prise en compte du phénomène. Son action, portée par une quinzaine de salariés, éducateurs psychologue ou encore art thérapeute, repose sur un accueil de jour situé à Montreuil et sur des tournées sur les lieux de vie ou d'activités des jeunes.

[2] Initialement créé pour intervenir auprès des exilés dans les campements, le collectif de psychologues Quid'Autre propose d'accompagner les soutiens et les aidants. *« Ils étaient happés par la confrontation, par ce qu'ils faisaient et ce qu'ils voyaient comme s'il y avait une contamination du trauma.* » Composé exclusivement de femmes, le collectif aide les bénévoles, les soutiens, les non-affiliés « *en surchauffe* » qui parfois s'effondrent. Pour Marie Jacob, co-fondatrice du collectif, l'existence d'un campement facilitait l'accompagnement et les rencontres entre soutiens ainsi qu'entre soutiens et exilés. Les liens étaient alors plus interpersonnels, plus incarnés. Le campement faisait office de point de rencontre. Il était le lieu qui permettait que les personnes se côtoient, se rencontrent, échangent et partagent. A la fin des campements visibles qui, entre autre, permettaient une mobilisation « à portée de main », le collectif a poursuivi l'accompagnement des soutiens en se concentrant sur les hébergeuses et les coordinatrices. Dès 2016, Quid'Autre met alors en place un « café des hébergeurs » dans un café dans le 20ème arrondissement, un samedi matin par mois. L'objectif est de proposer un espace de répit pour permettre un travail émotionnel, une distanciation et un décrochage. Au début, malgré l'appel au secours entendu par les psychologues, personne ne vient au groupe de parole. Au fur et à mesure les hébergeuses et les coordinatrices se saisissent de la proposition. Après une grosse année, le groupe s'est arrêté courant 2018. En février 2019, un mail d'informations a été envoyé à tous pour proposer un nouveau mode de rencontres.

Attirer les hébergeuses

Le recrutement des hébergeuses se fait d'une part par bouche à oreille et des réseaux d'amitiés ou professionnels, et d'autre part via le réseau social *Facebook.* Durant l'été 2015, après un premier appel à hébergement dans le premier cercle d'amitié de Maële et Espérance, qui touche une petite trentaine d'hébergeuses, les coordinatrices ont ouvert le recrutement aux amis d'amis, *« un petit peu en toile d'araignée* »[1]. En 2017, on parle de près de 300 foyers hospitaliers. En deux ans, le nombre d'hébergeuses a donc décuplé. Lorsque le nombre de jeunes à la rue a augmenté, que les besoins ont été plus nombreux et que l'organisation de cette hospitalité privée s'est structurée, le recrutement s'est élargi en reposant toujours sur une logique de cooptation. Dans cette dynamique, les femmes coordinatrices et hébergeuses ont joué et jouent un rôle déterminant dans le recrutement de participants à l'hébergement en mobilisant leur réseau, réputé plus dense que celui des hommes comme ont pu le révéler d'autres études sur les mobilisations comme celles de Stephen Barton et Ronald Lawson (Lawson et Barton, 1980). Les hommes hébergeurs de leur côté ne déclarent jamais avoir recruté d'autres hébergeurs.

Dans la réalité de Paris d'Exil, les amis d'amis concernent autant les amis réels que les amis virtuels de *Facebook. Facebook*, ce réseau socio-numérique qui rend public une partie de sa vie privée, mise en scène pour remporter le maximum de clic, de like, d'approbations et de réactions (Cardon, 2010), est l'outil indispensable à toute cette solidarité comme à l'organisation de la mobilisation de soutien à l'égard des exilés vivant à la rue durant l'été 2015. En effet, ce réseau repose sur une intimité publique, ou une « extimité » (Tisseron, 2011), qui pousse à organiser une mise en scène de soi dans l'espace du web public pour attirer l'engagement de nouveaux sympathisants, de nouveaux soutiens, de nouveaux hébergeurs. Et cela est d'autant plus important que ce réseau social devient outil et vecteur de mobilisation en permettant aux personnes d'adhérer à des coopérations à la demande, sans forcément épouser un engagement fort et durable. Pour Jacques Ion, « ces « coopérations faibles » permettent aux individus d'affirmer publiquement leurs spécificités, de se défaire des liens familiaux ou religieux, facilitant ainsi des relations autrefois contrariées par les réseaux concrets d'appartenance » (Ion, 2012). Dès lors, en faisant fonction de « reliance sociale », les réseaux

[1] Entretien avec Stéphanie, coordinatrice de Paris d'Exil, mené par Marjorie Gerbier Aublanc le 17 mars 2017.

socio-numériques ont un rôle d'accélérateur, ils intensifient et accélèrent les réseaux et les relations sociales (Hochschild, 2003).

Pour convaincre et pousser les hébergeurs à ouvrir leurs portes, les coordinatrices diffusent des histoires concrètes des personnes, écrivent pour « *faire pleurer* », « *apitoyer* » pour mobiliser et faire réagir. Sur la conversation « Hébergement d'urgence de mineurs exilés », on peut lire le 16 septembre 2017 à 13 heures 22 :

Bonjour a tous
Qui pourrait Heberger une nuit lundi 2 jeunes super sympas qui parlent français
Juste une nuit
Merci

Deux jours plus tard, à 17 heures 27 :

Bonsoir a tous
A[illegible] 15 ans a besoin d un hebergement un peu stable...
Il est adorable
Parle Français
Si jamais...
merci

Quatre jours plus tard ainsi que le surlendemain :

Help, Nous avons besoin de VOUS
1. Vous avez un canapé
2. Vous désirez faire quelque chose pour aider un jeune de 15 ou 16 ans qui a la malchance d'être étranger.
=> Hébergez un mineur isolé qq jours. Paris d'exil cherche 1 place samedi, et 6 places lundi 😰 (écrivez moiiiii !!)
NB1 : nous connaissons tous les jeunes hébergés, ce n'est pas un ado inconnu qui débarque chez vous. Et c'est bonheur.
NB2 : et toujours le café d'accueil à 17h, samedi, place de la République
Merci d'avance

Le 13 décembre 2017, est publié cet appel à hébergeur :

Et courant janvier 2018 :

A chaque sollicitation, les coordinatrices parlent de court terme, d'une nuit, de deux-trois nuits, au plus d'une semaine. Dans les faits, une fois l'orientation faite, la personne reste plusieurs nuits, d'une semaine à un petit mois le plus souvent, parfois en longue durée pouvant aller jusqu'à 6 mois. A chaque fois, il s'agit d'un jeune « adorable », « agréable », « supers sympas », parfois même « drôle », « francophone » et « gentil ». Les *smileys* et les cœurs sont régulièrement utilisés pour illustrer les situations. Certains messages font références au physique du jeune (qui est alors « mignon »[1]), à son envie et à sa respectabilité (il est « motivé », « scolarisé », « il en veut ») ou à sa fragilité (« il en peut plus », « il craque », il est « hyper fragile » et « épuisé). Autant d'adjectifs qui renvoie à une construction idyllique de l'exilé. A aucun moment il n'est question de jeunes laids, désagréables, asociaux, traumatisés, perdus, renfermés. Les signalés sont tous jeunes, des « ados ».

Il ressort que les messages utilisent une communication persuasive, parfois même culpabilisatrice. Les coordinatrices font appel à une logique de stratégie marketing digne des campagnes de communication, de publicité ou d'appels aux dons reposant sur l'influence des réactions affectives négatives (Hochschild 2003) propres aux grandes causes sociales. L'hébergeuse potentielle est exposée à des messages sur les réseaux sociaux générant des émotions de tristesse, de pitié, de compassion voire de culpabilité. Certaines coordinatrices admettent en avoir conscience, d'autres non. « *Le but c'est de leur donner envie alors oui on dit qu'ils sont mignons… on ne va pas dire qu'ils vont faire des cauchemars toutes les nuits* »,

[1] Dans mon journal de bord, en sortant d'une distribution avec les Midis du MIE, le 6 juillet 2018, j'ai noté cette phrase « certains aidants parlent des mineurs comme s'ils parlaient de chiots dans la vitrine d'une animalerie ».

se justifie Camille[1]. « *On ne parle jamais de longueur, on parle toujours seulement de quelques jours au départ, et ensuite on fait le pari que le jeune séduit* » explique Pauline[2].

En faisant reposer leur communication sur la culpabilisation de l'acteur potentiel tout en lui demandant quelque chose à sa portée, elles octroient du pouvoir au candidat qui, en répondant présent et en décidant d'ouvrir son foyer à « ce » jeune, pourra faire cesser l'errance de ce dernier.

Etre hébergeur est d'une grande simplicité. Et comme dans toutes les procédures de Paris d'Exil, il y a la règle et les faits.

La règle est la suivante : après s'être fait connaître auprès d'une coordinatrice, via un hébergeur ou sur la page *Facebook* de la structure, le candidat à l'hébergement est appelé par Chantal, responsable du recrutement des hébergeuses. Cet échange téléphonique est souvent le seul contact formalisé que l'hébergeur a avec Paris d'Exil. Chantal n'a pas de cadre précis pour mener ces entretiens :

> *« Ça s'adapte à la personne que j'ai en face. En général, je commence par la situation des mineurs isolés étrangers, ensuite, je vais vous envoyer un mail qui va reprendre beaucoup plus précisément les points qu'on va voir au téléphone maintenant, donc j'envoie et ça me permet de dire "Voilà, merci de me rappeler au "nanana"... L'important, ses disponibilités, (...) si elles doivent changer, nous prévenir à l'avance. Et là, qu'est-ce que c'est un hébergeur ? Donc pas hôtel, pas famille. Les raisons de ne pas s'investir trop avec le jeunes, ou alors effectivement, lui donner plutôt tout ce qui est de l'idée de ce qui va lui donner de l'indépendance, lui donner de l'autonomie.»* [3]

Chantal répond aux questions et partage sa propre expérience d'hébergeuse, plus qu'elle ne parle en tant que recruteuse. Elle n'est pas là pour convaincre ni pour former, plutôt pour rassurer et conseiller ceux qui appréhendent de commencer. « *Je dis « je vous recommande plutôt, parce que, je sens, c'est un peu normal, vous vous posez des questions, commencez sur trois jours. Prenez un jeune sur trois jours, voyez comment ça se passe », et puis nous, on est vraiment dans le truc de dire « comme on les suit, on peut changer le jeune* ». [4]

---

[1] Conversation informelle avec Camille, retranscrite de mémoire, le 30 juillet 2017.
[2] Entretien avec Pauline, le 28 septembre 2017.
[3] Entretien avec Chantal, le 11 juillet 2017.
[4] Entretien avec Chantal, le 11 juillet 2017.

Dès ce premier échange, les consignes se veulent souples et rassurantes. L'hébergement ne doit pas être une contrainte. C'est l'hébergeur qui donne ses règles et ses disponibilités. Lors de cette conversation, des conseils sont glissés : « donner des tickets de transports dans le mesure du possible et un bon petit déjeuner », ne pas hésiter à « mettre le jeune dehors le matin ou à le réveiller » si on doit quitter son appartement, ne pas « se sentir obligé de cuisiner *hallal* mais que c'est possible », fournir un repas copieux est souvent apprécié… Chantal glisse aussi quelques règles de vie communes comme de « ne pas hésiter à demander un coup de main au jeune pour débarrasser ou pour passer l'éponge », que l'accueillant peut demander que le jeune mette « sa musique moins fort », « qu'il enlève sa casquette à l'intérieur »… Après cet échange téléphonique, Chantal envoie un mail avec deux pièces jointes, présentant le parcours administratif de reconnaissance de la minorité et de la prise en charge[1] ainsi que quelques conseils d'accueil et demande un retour de principe. A l'issue du retour écrit, la personne devient officiellement hébergeuse et peut alors recevoir un jeune exilé.

Dans les faits, si le candidat se recommande de quelqu'un nominativement ou s'il a déjà rencontré dans les campements des membres de Paris d'Exil, l'échange par téléphone est accessoire et l'envoi des documents aussi. En outre, si la conversation « *se passe bien »* ou que « *la situation est particulièrement tendue* » [2], la personne reçoit rapidement un jeune. Le recrutement des hébergeuses se fait donc par capillarités (Sawicki et Siméant, 2009) et par affinités comme dans les espaces militants les plus fluides (Sawicki, 2003). Mathilde, 43 ans, commence à héberger à l'été 2016. Elle a répondu à la publication d'une amie sur *Facebook* et après un café avec cette dernière qui n'était pas coordinatrice, elle a reçu un premier exilé sans n'avoir reçu ni visite, ni appel, ni formation. *« Je suis rentrée par la petite porte, à l'époque il y avait très peu de consignes, c'était pas très rodé. »* Gabin, 25 ans, s'est décidé à héberger après avoir échangé avec sa cousine elle-même hébergeuse. Il lui a demandé de passer son numéro aux coordinatrices, quelques jours plus tard, il recevait un appel et ses premiers jeunes dans la foulée, le lendemain.

> *« Moi au début... la première fois que je l'ai fait, je m'attendais à ce qu'il y aurait une personne de l'association... ils ont pris contact avec moi et ils m'ont dit y a trois jeunes qui débarquent tel soir ... je pensais qu'il y allait avoir quelqu'un de l'association qui aller voir au moins l'appartement... etc... j'avais tout bien préparé, tout nettoyé, tout rangé et tout et c'est vrai que du coup je n'ai*

[1] Documents reproduits en annexe n°5.
[2] Entretien avec Chantal, le 11 juillet 2017.

jamais vu quelqu'un de l'association. Je suis allé chercher les gars tout seul au métro et voilà. » Gabin, 25 ans.

« J'ai commencé à regarder l'hébergement mais j'osais pas trop me lancer en fait. Et c'est Sophie qui a posté un... un post pour dire qu'ils étaient galère déjà à l'époque, et que ils avaient des jeunes à la rue. Ils avaient une fille à la rue je crois. Et je me suis dit "ça peut passer auprès de mes colocs". Parce que moi j'étais en coloc. On était quatre. Je me suis dit "ça peut passer". Et puis en fait... Du coup j'ai répondu juste sous le post Facebook. Dans la demi-heure... j'étais au boulot... dans la demi-heure Chantal m'a appelée, on a passé une demi-heure au téléphone. Répondre à mes questions, me briefer un petit peu etcetera. Entre temps j'ai textoté tous mes colocs qui m'ont dit "ok on essaie". Entre temps la fille était casée mais ils avaient trois garçons, ils étaient en galère. Du coup ils m'ont rappelée, ils m'ont dit "on t'envoie 3 mecs". Du coup j'ai rappelé mes colocs, ils m'ont envoyé 3 mecs. Voilà, c'était la première fois. » Pauline, 31 ans.

« J'ai vu passer un appel sur le groupe, j'ai mis un message sur Facebook et voilà on s'est contacté, on s'est eu au téléphone et elle m'a envoyé deux gamins. » Annabel, 44 ans.

Après le premier hébergement, les hébergeuses sont sollicitées par téléphone, par message écrit, ou par messagerie instantanée, par les coordinatrices, pour établir leurs disponibilités. Celles-ci gardent ces informations dans une feuille de route actualisée toutes les semaines, où sont recensés les hébergeuses disponibles, indisponibles, en « pause », les « transferts » à organiser, les « relances » à faire. Elles s'inscrivent selon un code couleur pour attribuer des tâches à chacune. En début de semaine, une personne auto-désignée effectue un « dispatching » selon les places disponibles et les jeunes à héberger. Par la suite, les coordinatrices sont présentes, par téléphone le plus souvent, auprès des hébergeuses pour les conseiller, les rassurer ou répondre à leurs questions. La répartition des coordinatrices auprès des hébergeuses ne suit aucune logique. Elles suivent les hébergeuses par affinité, par réseau social ou tout simplement parce qu'elles ont assuré le premier contact, lors du début de l'engagement de l'hébergeuse. L'hébergeuse de son côté échange avec qui elle veut selon le mode de communication qu'elle préfère : SMS, *WhatsApp*, *Messenger*, *Facebook*, appel... Dans ces temps informels d'échange, les hébergeuses confient qu'elles sont mal à l'aise avec certains hébergés. Chantal raconte : « *Y'a eu des moments où y'a des gens qui nous ont dit, "Je ne me sens pas à l'aise avec tel jeune, donc euh, j'aimer... Enfin, je, je, je vous avais dit que pendant deux semaines, c'était bon, mais une fois que vous aurez trouvé une solution, je préfère ne plus l'avoir ».*

A l'inverse, des hébergeuses décident de prolonger leurs hébergements lorsque les choses se passent bien avec leurs hôtes. Ces prolongations non prévues ont contraint qu'un cadre formel soit défini. Il est conseillé aux hébergeuses de ne pas garder un jeune plus de deux

semaines d'affilé afin de ne pas favoriser un « attachement trop fort » tout en favorisant une certaine rencontre et un « lien ». L'autre argument avancé pour justifier cette période maximale de deux semaines est de permettre aux jeunes « *de bouger de plusieurs quartiers, de rencontrer des gens, d'avoir des, de rencontrer des, des manières de, de vivre différentes chez chacun, euh, un couple, euh une famille recomposée euh, un homme seul* ». Il ne s'agit pas à proprement parler d'une contrainte mais plutôt d'un conseil transmis oralement aux hébergeuses, le plus souvent une fois qu'un attachement fort entre les hôtes s'est établi. Dans les faits, lorsque la rencontre a eu lieu, peu d'hébergeuses appliquent ce conseil.

Les coordinatrices et Paris d'Exil invitent les hébergeuses à des rencontres au cours desquelles ils peuvent échanger avec d'autres hôtes sur leurs expériences d'accueil (deux en 2017 et une en 2016). Ces moments sont particulièrement attendus par les nouvelles hébergeuses pour parler de leurs expériences, rencontrer des hébergeuses qui ont déjà côtoyé des jeunes qu'ils accueillent ou plus simplement *« mettre un visage sur les prénoms et les voix qu'on a au téléphone* ». Ces réunions permettent également de trouver collectivement des solutions d'entraide ponctuelle pour un jeune. Une hébergeuse qui réside en banlieue ouest intervient lors d'une de cette réunion de juin 2017 pour demander si un soutien de la banlieue sud pourrait fournir un certificat d'hébergement à un jeune qui a trouvé un stage dans ce secteur mais doit prouver qu'il y réside. C'est lors de ces réunions que les hébergeuses sont encouragées à mobiliser leur réseau amical, voire à organiser une garde alternée avec des proches. Un certain nombre d'accueillants échappe par conséquent à la procédure de sélection et au briefing en s'engageant par eux-mêmes et avec l'intermédiaire de leurs amis déjà hébergeuses dans un accueil en « garde partagée ».

Malgré cette présence, aucune formation à une identité collective et peu de travail sur un sentiment d'appartenance à Paris d'Exil existent. L'objectif défendu est plutôt de permettre les échanges informels, les mises en réseau des hébergeuses entre elles ou le debriefing sur les situations personnelles.

Avant un hébergement, l'hébergeuse est contactée par les coordinatrices. Selon les contraintes de l'hébergeuse et l'autonomie du jeune, le rendez-vous est donné sur le campement, à une station de métro ou directement au domicile. L'hébergeuse a le prénom de

celui qu'elle accueille, son âge ou sa date de naissance et parfois sa nationalité. Elle peut aussi avoir quelques éléments sur son parcours et ses hébergeurs précédents.

De son côté, le jeune a connaissance du rendez-vous. Rarement il est informé du genre de l'hébergeur et de sa situation familiale.

Lorsqu'il s'agit d'un nouveau jeune ou d'un nouvel hébergé, un membre du pôle mineur de Paris d'Exil essaie d'être présent pour faire le lien et s'assurer de la « compatibilité » de l'hébergeur avec le projet de Paris d'Exil et le fait d'héberger des mineurs. La procédure interne écrite stipule ce qui suit :

> *« Pour un nouvel hébergeur, expliquer qu'il peut le garder autant qu'il le peut, mais qu'ensuite on ne remet pas le jeune à la rue et il aura une autre solution. Que c'est mieux pour eux de payer les tickets de métro s'ils peuvent mais qu'on ne peut pas les prendre en charge. Conseil de leur faire un petit déj' généreux s'ils doivent partir en journée car ravitaillements bénévoles aléatoires. Les jeunes peuvent partir avec eux le matin dans un premier temps et les hébergeurs peuvent écrire le RDV du soir avec adresse numéro de tel sur un papier en cas de manque de batterie. Qu'il ne faut pas hésiter à nous appeler pour le moindre problème la moindre interrogation. »*

Lors de cet accompagnement, le membre de Paris d'Exil peut refuser l'hébergement et repartir avec le jeune. Dans les faits, cette situation n'est jamais arrivée.

Les fins d'accueil et d'engagement

Les sorties de la dynamique d'hébergement privé sont difficilement traçables jusqu'en 2018. D'après les chiffres officieux fournis par l'équipe hébergement en décembre 2017, un gros tiers des 300 hébergés depuis avril 2016 quitte l'hébergement privé organisé par Paris d'Exil pour une prise en charge institutionnelle de droit commun[1] (85 via une prise en charge définitive par l'aide sociale à l'enfance et 55 pour un placement via une ordonnance provisoire de placement). Sur l'année 2016, seuls 25 ont quitté délibérément l'hébergement et aucun jeune

[1] En 2018, le nombre de jeunes reconnus mineurs par l'Aide Sociale à l'Enfance et placés a fortement augmenté par rapport à 2017. En 2018, sur 142 jeunes hébergés par Paris d'Exil dont la situation a été renseignée, voici les chiffres relevés par Laurianne : 78 ont été reconnus mineurs à Paris et pris en charge (soit plus de 50%), 21 se sont vu opposés un non-lieu, 16 sont partis en province et ont obtenu là-bas une reconnaissance de leur minorité et une prise en charge, 21 ont obtenu une obligation de placement provisoire à la demande du Juge aux Enfants et 6 ont disparu sans donner de nouvelles. Cela signifie que sur les 142 situations renseignées, près de 115 ont été reconnxu mineurs et pris en charge, soit plus de 80%.

ne semble avoir été exclu pour non-respect des règles ou conflits majeurs malgré les menaces répétées auprès de certains. En 2017, il y a eu cinq à six jeunes exclus pour des comportements inappropriés selon Laurianne. Il est difficile d'avoir des éléments précis sur ces exclusions, hormis pour deux situations. La première concerne D. un jeune qui a été exclu suite à des vols répétés chez des hébergeuses et plus particulièrement suite au vol d'une carte bancaire. Suite à cet incident, en discutant avec les hébergeuses qui avaient pu recevoir D., il s'est avéré que d'autres objets de valeurs comme des montres et des bijoux avaient disparu après son passage dans certains foyers. Le second jeune exclu, M. l'a été pour un comportement inadapté et son absence de communication à l'égard de ses hôtes. Il rentrait très tard ou ne rentrait pas du tout chez ses hébergeuses sans les en informer. En outre, plusieurs hébergeuses se sont plaint de son impolitesse, il « *ne calculait pas* » ses hébergeuses pour reprendre les mots de Laurianne. Après avoir été repris par deux fois par les coordinatrices pour lui demander de faire des efforts, il s'est finalement vu imposer une exclusion de Paris d'Exil.

Deux zones d'ombres demeurent : le nombre de jeunes devenus majeurs maintenus hébergés chez des particuliers et le nombre de jeunes ayant transité par des hébergeuses de Paris d'Exil avant de tenter un passage en Angleterre depuis Calais ou la Belgique ou avant d'essayer une reconnaissance de minorité dans un autre département français.

Le désengagement de l'hébergeur est aussi souple que son engagement ; il part quand il veut. Il suffit de l'annoncer à une coordinatrice ou de ne pas répondre aux relances téléphoniques et mails. A la relance de septembre 2017, sur les 400 mails envoyés aux hébergeuses qui avaient déjà hébergé une fois, 170 mails ont été lus et ouverts. Et seule une poignée de réponses écrites positives (entre 15 et 30 selon les coordinatrices mais aucun recensement précis n'a été tenu) ont été effectuées. De l'avis des coordinatrices, il y a un important roulement et renouvellement de la part des hébergeuses, bien qu'aucun élément tangible ou chiffré ne puisse le prouver. En effet, Paris d'Exil n'a aucun chiffre et ne garde pas de traces des hébergeuses passées si ce n'est, pour certaines, un carnet d'adresse et de numéro de téléphone. Le plus souvent, lorsqu'un hébergeur signale vouloir arrêter d'héberger, ses coordonnées sont tout simplement effacées de la feuille de route. Quoiqu'il en soit, au vu des chiffres donnés, c'est-à-dire 30 réponses (au maximum) parmi 170 mails ouverts sur un total de 400 mails envoyés (soit 7,5% des personnes sollicitées et 17,6% des personnes ayant lu le mail), on peut supposer que la majorité des hébergeuses reste peu de temps engagée et que l'hébergement n'est pas vécu comme un engagement fidèle et durable.

S'ajoute à ces éléments le fait que devenir hébergeur s'inscrit souvent dans un parcours biographique, suite à une rupture amoureuse, à un projet d'enfant, à l'arrivée dans un nouvel appartement avec une chambre supplémentaire permettant d'accueillir des amis ou des personnes en difficultés, ou encore à l'emménagement dans une colocation solidaire. Nora, 18 ans, a hébergé le temps de son année étudiante ; Damien, 42 ans, a commencé à héberger après s'être séparé de sa femme ; Sylvie, 50 ans, a ouvert la chambre d'un de ces fils le temps que celui-ci revienne de ses études à l'étranger. L'engagement des hébergeuses s'articule en effet aux différents temps de leur vie ordinaire. Certaines hébergeuses sont à un moment charnière de leur vie. Caroline, 35 ans, diplomate au Maroc, est devenue hébergeuse durant un congé formation, elle avait plus de temps et sa formation l'amenait quelques semaines par trimestre à s'installer à Paris dans un appartement familial vide.

> *« J'étais amenée à passer du temps à Paris et par une amie très engagée à Paris d'Exil, je me suis intéressée à ce qu'elle faisait et l'idée d'héberger me parlait beaucoup. Quand je rentrais à Paris je m'installais dans un appartement familial qui était généralement assez libre. J'ai demandé à mon père de pouvoir laisser les clés à Paris d'Exil pour que les mineurs en profitent. Il a été assez réticent de laisser l'appart sans personne, mais moi quand j'étais là ça ne posait pas de problème. C'est ainsi que j'ai commencé. »*

La souplesse offerte aux hébergeuses de Paris d'Exil fait qu'ils quittent l'association comme ils y adhèrent : librement et à la carte. Les hébergés, quant à eux, sont contraints à rester dans ces formes d'hébergement jusqu'à l'obtention d'une prise en charge institutionnelle.

Une hospitalité à la carte

Si Paris d'Exil fait le choix d'une organisation souple en réseaux horizontaux et refuse un fonctionnement hiérarchisé, il ressort surtout de ces logiques organisationnelles que l'hébergement solidaire doit convenir aux hébergeuses avant de convenir aux hébergés. Il doit donc être souple, non contraignant et non-engageant. Lorsque Carolina, 32 ans, parle de son engagement d'hébergeuse, elle précise que « *ça ne nous dérange vraiment pas, ça ne nous empêche pas de faire des choses* ». Une manière de dire que son engagement n'a pas d'impact sur sa vie, sur son couple. Comme si le fait d'accueillir un jeune burkinabais de 17 ans sur le canapé de son salon pendant trois semaines n'était ni une contrainte, ni un évènement qui modifiait sa vie ou interagissait sur son quotidien.

C'est exactement ainsi que la formule d'hospitalité organisée et facilitée par Paris d'Exil est présentée, comme un engagement sans contrainte et à la carte. Accueillir un mineur chez

soi doit être une activité à « coût faible d'entrée » (Sawicki et Siméant, 2009), un engagement facile, non contraignant et léger.

Héberger doit être faisable. Donc peu coûteux en terme d'espace et de charges financières. Les espaces mis à disposition des hébergés peuvent aller d'une place dans un lit, d'un matelas au sol dans le salon ou dans une chambre occupée à un canapé dans le salon, voire à une chambre individuelle ou un appartement mis temporairement à disposition. Si la personne n'a pas les moyens de nourrir le jeune accueilli, les « lutins », une équipe dédiée aux courses alimentaires en soutien des hébergeuses, peuvent intervenir.

Les conditions matérielles d'accueil chez les hébergeuses sont très variables en terme d'espace mis à disposition, de convivialité partagée, de durée d'hébergement et du nombre de jeunes accueillis. Certains hôtes vont chercher les hébergés à une station de métro, le plus souvent en sortant du travail ou les attendent à leur domicile, si les jeunes sont autonomes. Jusqu'en 2016, il pouvait advenir que les hébergeuses viennent chercher eux-mêmes les exilés dans les campements. Pour le premier accueil ou la première nuit, une coordinatrice ou un membre de Paris d'Exil peut accompagner le jeune pour lui montrer le chemin et le présenter aux hôtes. Certains foyers accueillent sur des durées longues voire très longues (plusieurs mois) ; les coordinatrices parlent alors de « hébergement LT » pour « long terme », comme dans les structures gestionnaires d'hébergement. D'autres hébergent quelques nuits en urgence ou une semaine en alternance avec un autre hébergeur ; on parle alors dans le jargon de Paris d'Exil de « garde alternée ». Si 55% des interrogés proposent aux jeunes une chambre individuelle, 34% mettent à disposition leur salon avec un matelas d'appoint ou sur le canapé et 11% hébergent dans leur chambre, en mettant un matelas par terre ou en laissant leur lit. Cependant, ces chiffres ne signifient pas grand-chose par rapport au nombre total de nuitées. Les personnes n'ayant pas de chambre séparée et partageant leur chambre (un espace intime) ou leur salon (un espace collectif), reçoivent les jeunes moins longtemps et moins régulièrement en moyenne, alors que les personnes ayant une pièce dédiée à l'hébergement vont accueillir un jeune régulièrement ou de manière plus longue. Des hébergeuses définissent un cadre précis avant l'arrivée du mineur, quelles que soient les sollicitations extérieures. Par exemple ils décident de recevoir un jeune cinq jours par mois ou un jeune toutes les trois semaines et annoncent alors, en amont, aux coordinatrices leurs disponibilités et leurs places. D'autres, à l'inverse ouvrent leurs appartements au coup de cœur, souvent au dernier moment selon les messages d'alerte et de recherche diffusé sur *Facebook,* si les coordinatrices insistent, également selon la météo.

Bien qu'aucune durée minimum d'hébergement et d'engagement ne soit demandée aux hébergeuses, les accueils de trop courte durée sont dénoncés par les coordinatrices comme chronophages dans leur organisation et fragilisant pour les hébergés. Les coordinatrices ne conseillent pas non plus les hébergements trop longs qu'elles disent « *anxiogènes* » pour les deux parties ; un engagement affectif très fort de part et d'autre ne permet pas toujours d'envisager une prise en charge ASE sereinement. Le schéma idéal d'hébergement pour les coordinatrices du pôle mineur.e est le suivant : que les jeunes soient logés en garde alternée entre deux ou trois hébergeuses qui se connaissent et s'organisent directement sans l'intermédiaire de l'association. Les gardes alternées peuvent avoir lieu une semaine sur deux ou sur trois selon le nombre d'hébergeuses, la semaine chez un hébergeur et le weekend chez un autre, ou encore beaucoup plus souple sans cadre préétabli.

Accueillir un jeune chez soi doit être un acte non contraignant. Les foyers accueillent comme ils veulent, comme ils peuvent ; charge aux coordinatrices d'organiser roulements et changements d'hébergeuses. Les hébergeuses s'engagent ainsi deux ou trois nuits, prennent un jeune en garde alternée, demandent à Paris d'Exil d'installer le jeune dans une autre famille le temps de fêter Noël, de partir en vacances ou de recevoir leurs proches. Les coordinatrices s'engagent à ce que les jeunes soient occupés la journée par des cours de français et des activités collectives pour limiter le "poids" que représente le temps de présence de l'hébergé au domicile, des distributions alimentaires indépendants leur sont aussi accessibles. Non contraignant signifie aussi que les accueillants ne sont pas obligés de laisser leurs clés ou les codes wifi, c'est aux hébergés de s'adapter à leurs hôtes, à leurs horaires, à leurs contraintes, à leur vie. De plus, aucune charge de suivi socio-administratif n'est à la charge des hébergeuses.

L'ampleur du turn-over des hébergeuses et des changements autorisé, presque favorisé, par le fonctionnement, oblige les coordinatrices à un travail logistique très lourd qui repose sur un usage intensif des réseaux sociaux et des messageries instantanées. Le recrutement par capillarité (Sawicki et Siméant, 2009) et l'ancienneté de l'appartenance des premières générations d'hébergeuses et de militants engagés dans les campements peut faire naître des effets de clôture à l'égard de nouveaux engagés potentiels qui ne trouvent pas leur place et tardent à s'approprier les codes et la motivation nécessaire face à la solidité des liens au sein de l'association (Sawicki, 2003). L'engagement des hébergeuses est alors selon les désirs et les souhaits de chacun, « sans contrainte » et « à la carte ». « *C'est mon choix, mes dates, je fais ce que je veux et c'est ce qui me va* » précise Pierre, 47 ans.

Comme détaillé, le système complexe d'évaluation des mineurs étrangers isolés et de prise en charge est largement décrié. Si ces défaillances et ces écueils renforcent la vulnérabilité de certains jeunes, le contexte idéologique et normatif des pratiques d'évaluation des mineurs poussent les professionnels de ce champ dans une attitude de soupçon plus que d'accueil et d'hospitalité (Carayon, Mattiussi et Vuattoux, 2018). Si l'on ajoute à ces réalités, l'essoufflement des acteurs traditionnels de la prise en charge et de l'accompagnement des mineurs, les soutiens, les bénévoles, les aidants et les militants, indépendants ou non-affiliés, nouveaux ou plus anciens, ont toute marge de manœuvre pour renouveler les pratiques d'aide et de protection de ces jeunes étrangers. L'hébergement privé imaginé et mis en œuvre par Paris d'Exil n'est qu'une action parmi d'autres permettant d'offrir à ces derniers les conditions ordinaires de vie et de protection.

Comparativement aux autres programmes d'hospitalité portés par des associations financées ou plus anciennes sur ces approches, Paris d'Exil propose un système très souple et particulièrement modulable. Dès lors la formule proposée cherche autant à satisfaire la soif d'agir des hébergeuses que les besoins de protection des jeunes. Si ce système de mise à l'abri doit répondre aux besoins primaires et physiques de protection des mineurs, sa mise en place répond aux contraintes matérielles, pratiques et sociales des hébergeuses. En proposant une hospitalité à la carte et sans contrainte, selon les *desiderata* et les disponibilités des hébergeuses, la forme d'hébergement proposée par Paris d'Exil fait de l'hospitalité un acte souple, accessible et non-engageant.

Au-delà des profils sociologiques présentés dans ce chapitre, pourquoi et comment les hébergeuses, ces parisiennes trentenaires au capital social et scolaire confortable ouvrent leurs appartements à ces jeunes délaissés par les institutions ? Que signifie héberger pour ces actrices ?

© Géraldine Aresteanu

Chapitre 3

Héberger [1]

> *« Plus on en fait, plus on a l'impression de ne jamais en faire assez quand c'est pour de l'associatif. C'est ce qu'on s'est dit avec mon conjoint quand on hébergeait les ados. Pourquoi ne pas en héberger huit sur des matelas de fortune ce sera toujours mieux que la rue ? D'autant qu'on est sollicité par l'association très souvent. Alors on n'arrive même pas à être contents sur le moment, alors que ça parait formidable vu de l'extérieur. Le rayon de soleil c'est Idriss que l'on revoit de temps en temps et qui est passé de l'ombre à la lumière grâce à cette association. »* Carolina, 32 ans.

L'hébergement chez soi est à la fois la forme la plus ordinaire et la plus engageante de l'hospitalité. Si accueillir chez soi « *l'enfant étranger laissé sur le trottoir par les institutions* », pour reprendre les mots de Sophie, hébergeuse de 31 ans, paraît une solution facile pour de nombreux foyers, cette action peut se révéler une épreuve pas si évidente à vivre pour certains comme le résume ci-dessus Carolina même si la rencontre avec l'autre étranger comble les frustrations de l'engagement, de ne pas avoir suffisamment ou assez bien. Accueillir l'autre bouleverse et questionne. Et ce d'autant plus lorsqu'une relation avec l'autre, *a priori* mineur et perçu comme vulnérable, s'établit.

Les premiers protagonistes de cet engagement sont ceux qui hébergent. Au-delà de leur genre, âge, profession ou encore catégorie socio-professionnelle, qui sont ces femmes et ces quelques hommes qui ouvrent leur domicile aux mineurs ? Qu'est-ce qui les pousse à déplier

---

[1] Ce chapitre a largement nourri les troisième et quatrième chapitres de l'ouvrage de Babels *Hospitalité en France : mobilisations intimes et politiques* (Le Passager Clandestin, 2019) coordonné par Marjorie Gerbier Aublanc, Michel Agier et moi-même.

leurs canapés, à installer des matelas par terre, à laisser une chambre à un jeune étranger inconnu ? Sont-ils, à l'image de ce que pensent les membres de la Mairie de Paris, « *des femmes célibataires sans enfant sans emploi au RSA qui s'inventent une raison de vivre en s'occupant de plus malheureux que soi* »[1] ? Afin de répondre à ces questions, je m'intéresserais aux hébergeuses, à leur histoire personnelle et à leurs parcours d'engagement ainsi qu'aux justifications qu'elles apportent face à leur démarche d'ouvrir leur foyer.

Pour une part significative des hébergeuses de Paris d'Exil, ouvrir sa porte à un jeune étranger est leur premier engagement. Parmi les 121 hébergeuses rencontrées et interrogées, 17% n'ont jamais eu d'engagement militant, syndical, politique ou bénévole. Avant d'ouvrir leur porte à ces adolescents, elles n'étaient que peu ou pas connectées aux sphères militantes et aux pratiques associatives, peu ou pas au fait des politiques migratoires et de la prise en charge des mineurs. La majorité, soit 62%, ont entendu parler de la Timmy puis de Paris d'Exil par un proche et un tiers, 28%, par *Facebook*. Plus de 70% des hébergeuses n'ont pris contact avec aucune autre structure que ce soit des structures intervenant dans le domaine de l'hébergement, de l'aide aux mineurs ou de l'accompagnement des migrants avant de proposer d'accueillir quelqu'un avec Paris d'Exil. Seules 23% des hébergeuses ont pris contact avec d'autres acteurs associatifs ou d'autres soutiens, en parallèle de proposer leur logement à Paris d'Exil.

L'engagement a plusieurs définitions. J'en retiens deux du dictionnaire Larousse : la première nomme l'engagement comme l'« acte par lequel on s'engage à accomplir quelque chose ; promesse, convention ou contrat par lesquels on se lie », la seconde associe l'engagement au « fait de prendre parti sur les problèmes politiques ou sociaux par son action et ses discours ». La démarche d'hospitalité est une forme d'engagement dans son sens le plus strict, dans la mesure où les hébergeuses posent un acte conscient et proactif, celui d'ouvrir son foyer. Depuis les années 40, le terme « engagement » évoque communément l'engagement moral qu'il soit l'œuvre de l'intellectuel, de l'artiste ou d'un politique. En utilisant le terme d'engagement, je choisis d'inscrire les pratiques des hébergeuses et des coordinatrices dans les travaux récents relevant de la sociologie de l'engagement associatif, militant et politique (Brodiez 2004 ; Mathieu 2010 ; Ion 2001 ; Sawicki et Siméant 2009 ; Pette et Eloire 2016 ; Becker 2006 ; Vermeersch 2004), propre ou non à la cause des migrants.

En quoi les acteurs de l'hospitalité dessinent-ils des nouveaux parcours d'engagement ? L'hospitalité dessine-t-elle un nouveau mode d'engagement au côté des exilés ou mobilise-t-elle simplement de nouveaux engagés ?

---

[1] Entretien avec un membre du cabinet de Dominique Versini, avril 2017, retranscrit de mémoire.

Si les hébergeuses et les hébergeurs sont majoritairement des primo-engagés, ces derniers inscrivent, de prime abord, leurs engagements au sein de leur foyer et de l'espace intime, plus qu'au cœur d'un mouvement collectif et sans y associer systématiquement un sens politique, altruiste ou militant. Penser leurs actes en terme d'engagement par une approche interactionniste à travers une analyse en terme de carrières morales et militantes (Agrikoliansky 2001 ; Fillieule 2001 ; Collovald 2015) permet non seulement de penser leur action de manière dynamique et évolutive, mais aussi de se concentrer sur les expériences des hébergeuses et sur le sens qu'elles leur donnent. La dimension personnelle de cet engagement ne saurait être donc mise de côté, dans la mesure où c'est au cœur de l'espace privé et intime et à travers une relation interindividuelle vis-à-vis de la personne hébergée et parfois accompagnée, que cet engagement se déploie et se redéfinit.

Dans ce sens, à partir des éléments recueillis, des entretiens approfondis et des récits des acteurs, quatre profils de foyers accueillants se dessinent. Ces types d'engagement se définissent par rapport aux parcours des hôtes, à l'intensité de leur engagement militant et politique avant d'héberger, à la sociabilité vis-à-vis de l'association dont ils sont membres et à la figure de l'hébergé qui ressort dans leurs discours : l'étranger exotique, le jeune semblable, l'enfant héros, l'exilé victime du système. Ces quatre représentations de l'hébergé, qui renvoient tant à la condition d'étranger qu'à celle de l'enfant, en disent davantage sur les accueillants que sur les accueillis, et c'est en cela qu'elles sont intéressantes[1].

Ce chapitre s'ouvrira sur ces quatre profils d'hébergeuses et d'hébergeurs avant de présenter les ressorts et les conditions de l'engagement relevés auprès de ces acteurs. Enfin je tenterais d'interroger l'acte en tant que tel et de quelle manière ce dernier se révèle, dans un premier temps et de manière courte, rentable, efficace et valorisant.

[1] Vu la majorité des femmes engagées et l'hétérogénéité de leurs situations professionnelles, le genre et la catégorie socio-professionnelle n'ont pas été pris en compte dans l'établissement de ces quatre profils. Dans un second temps, il m'est apparu nécessaire de retenir le critère d'âge comme élément distinctif complémentaire parce que cela jouait sur le rapport social induit entre les hôtes.

1. Vicky, Louis, Gabin, Capucine, Hélène : quatre profils d'hébergeurs

Je présenterais ces quatre profils d'engagés à partir de quatre foyers :

- Vicky et Louis, la soixantaine tous les deux, militants de plusieurs causes avant de commencer à héberger des mineurs ;

- Gabin, 25 ans, déjà mobilisé sur d'autres luttes avant d'accueillir chez lui un jeune ;

- Capucine, trentenaire, pour qui abriter sous son toit un mineur est le premier engagement ;

- et Hélène, 43 ans, ex-assistante sociale qui reçoit régulièrement des jeunes chez elle plusieurs nuits d'affilée.

Les deux premiers foyers, Louis et Vicky et Gabin, étaient déjà engagés bénévolement ou militants avant de devenir hébergeurs ; à l'inverse, les deux derniers, Capucine et Hélène, vivent leurs premiers engagements non-professionnels en ouvrant leurs foyers. Ces quatre foyers ont été choisis parce que révélateurs, en terme de parcours et de dynamique, mais surtout parce que ces personnes se sont rendues particulièrement disponibles en entretien. Lors de notre rencontre puis de la retranscription et de l'analyse de l'entretien, leur capacité à nommer, verbaliser et raconter leurs engagements s'est révélée particulièrement claire et exemplaire.

Au sein de Paris d'Exil, il est très difficile de savoir précisément le nombre de foyers accueillants déjà militants tel Louis, Vicky ou Gabin. Les hébergeuses déjà engagées dans des mobilisations collectives, à destination des exilés ou non, avant de devenir hôtes, à l'image de ces trois personnes, représentent environ une moitié des enquêtés. En croisant les engagements passés déclarés via le questionnaire[1], 55 hébergeuses (soit 45 %) ont participé à des activités d'accompagnement, de distribution auprès de paroisses, d'associations caritatives, de collectifs en tant que soutiens ou bénévoles, ou ont adhéré à des syndicats ou des partis politiques.

[1] A la question, « avant d'avoir hébergé, aviez-vous… ? », les hébergeuses pouvaient cocher les cases suivantes de manière cumulative : « adhéré à un syndicat, adhéré à un parti politique, été bénévole dans une association caritative d'aide aux personnes de la rue, été scout, été soutien dans un collectif ou une association d'aide aux migrants, soutenu financièrement une association ou un collectif, participé à une collecte organisé par une association ou un collectif, participé à une distribution organisée par une association ou un collectif, accompagné de manière indépendant un migrant ou un exilé, eu un engagement ou une responsabilité dans votre paroisse ou via une communauté religieuse, rien de tout cela ». Les personnes avaient aussi la possibilité d'écrire dans une case « autre » d'autres formes d'engagement.

Pourtant, si les hébergeuses militantes sont minoritaires en nombre, elles sont, d'après les tableaux de suivis, parmi les hébergeuses qui hébergent le plus longtemps, pas forcément le plus régulièrement.

En présentant les parcours et les histoires de Louis et Vicky, Gabin, Capucine, Hélène et des autres, différentes questions, assignations et tensions vont surgir, relatives aux raisons de leurs engagements, aux questionnements politiques amenés ou encore aux relations engagées avec les hôtes. Nous reviendrons sur ces différents éléments par la suite.

Héberger un jeune exilé : une cause comme une autre

Louis et Vicky ont tous les deux la soixantaine. En couple, elle est décoratrice et restauratrice de meubles anciens, il est monteur et documentariste. Ils vivent à Montreuil, à l'écart du centre-ville, dans une grande maison coupée en trois : au rez-de-chaussée leurs ateliers respectifs, au premier une grande pièce ouverte sur des chambres et une terrasse qui surplombe un jardin, au second un appartement indépendant qu'ils prêtent à des amis ou des connaissances. C'est sur leur terrasse, autour d'un café, que nous échangeons.

S'ils déclarent héberger depuis quelques mois, les tableaux de suivi révèlent qu'ils hébergent deux jeunes depuis presque deux ans. D'entrée de jeu, ils expliquent qu'héberger est la « *concrétisation* » de leurs idées politiques et de leur engagement militant. A aucun moment, ils n'ont hébergé pour « *jouer les humanitaires ou les caritatifs* » mais pour poser un « *acte militant et politique* » et pour « *établir un lien avec l'autre* ». Louis et Vicky estiment vivre leur militantisme au quotidien : ils soutiennent les causes des sans-papiers et des Roms, manifestent régulièrement, aident financièrement des projets qui leur tiennent à cœur : l'Ecole Thot, une boulangerie alternative… Pour eux, l'hébergement n'est pas nouveau, en 1999, ils avaient accueilli quelques temps une famille yézidie. En 2015, 16 ans après, face à la situation médiatique et politique, ils décident d'héberger à nouveau et contactent JRS ainsi que Singa et Refugee Welcome. JRS répond rapidement et le programme *Welcome* paraît mieux organisé que les autres, leur choix se tourne alors vers eux « *JRS nous donnait plus de garanties* ». Moins d'un an plus tard, face aux orientations trop rares de l'association, Louis et Vicky décident de se rendre sur les campements pour proposer un hébergement sans intermédiaire auprès des exilés. « *On s'est dit, on va aller chercher nous-mêmes les migrants* ». C'est là qu'ils découvrent la situation des mineurs et des jeunes migrants.

Ils racontent la suite à deux voix. « *On devait rencontrer quelqu'un,* commence Vicky, *je sais plus comment elle s'appelait mais, une femme, pour nous expliquer ce que c'était les mineurs. Finalement, on n'a jamais réussi à la rencontrer ni à parler avec.* » Louis continue, « *et puis on s'est retrouvé avec deux mineurs* ». Vicky termine « *et puis un jour on s'est retrouvé avec quatre mineurs…* »

Pour Vicky et Louis, l'hébergement n'est pas uniquement un toit. Ils tiennent à accompagner administrativement ceux qu'ils accueillent. Ali vit chez eux depuis un an, dès son refus de prise en charge par l'ASE. Aujourd'hui majeur, il vit toujours chez le couple qui le soutient dans ses démarches pour demander l'asile. Ali est le dernier des cinq jeunes accueillis à rester chez eux. Les quatre autres ont été pris en charge.

Systématiquement, alors que l'accueil devait durer seulement quelques jours, le couple a logé les jeunes jusqu'à leur prise en charge respective. Pour alléger la charge d'un tel accueil, ils ont monté un petit collectif avec leurs proches et leurs voisins, afin que les jeunes puissent changer de temps en temps de foyers.

Se déclarant, à gauche, « *on a toujours voté à gauche et depuis quelques temps même très à gauche* », héberger est un geste éminemment politique à leurs yeux. Et ce d'autant plus qu'ils n'ont pas trouvé de réponses satisfaisantes dans « les gauches au pouvoir ». Ils ont le sentiment « *de s'être fait avoir par un discours de générosité* » et de découvrir une réalité très éloignée du discours. S'ils s'estimaient déjà très politisés avant de (re)devenir hébergeurs en 2015, ils admettent que l'accueil de mineurs, leurs déconvenues dans les démarches administratives et les conversations avec leurs hôtes ont renforcé leur conscience politique. « *L'hébergement est un devoir*, explique Vicky. *L'accueil des réfugiés c'est un devoir. C'est un devoir national, collectif. (…) Et donc on se substitue à l'Etat, un peu malgré nous parce qu'on aimerait mieux faire pression sur les collectivités pour qu'elles fassent leur boulot, que de le faire à leur place.* » Héberger est dès lors un acte politique contraint. Ils se sentent contraints d'héberger pour rester en adéquation avec leurs idéaux.

Au moment où nous nous rencontrons, ils hébergent un demandeur d'asile par le programme Welcome et Paris d'Exil. S'ils respectent le cadre et les règles posés par JRS, ils apprécient la liberté permise par Paris d'Exil. C'est pourquoi ils hébergent pour les deux associations. Avec le temps, ils veulent de plus en plus agir en leur nom, selon leur réalité. Souvent les délais d'hébergement et les logiques de déménagement des hébergés les agacent. Mais ils s'accommodent de ces contraintes. Ils les contournent et utilisent les programmes pour répondre à leurs idées militantes et politiques. Ainsi, Louis et Vicky se sont arrangés pour qu'Ali, jeune orienté par Paris d'Exil devenu majeur, intègre le programme Welcome tout en

restant garant de ses démarches et de sa situation administrative dont ils s'occupent déjà *de facto* depuis deux ans. S'ils restent avec Paris d'Exil ce n'est pas pour accueillir spécifiquement des jeunes, mais pour la souplesse de l'organisation. Le fait que ce soit des jeunes s'avère plutôt une contrainte et une difficulté supplémentaire. En effet, pour ce couple, accueillir des jeunes les oblige à être présents, à les aider dans leurs démarches et leurs scolarités, à préparer des repas, à s'assurer de leur linge et de leur ménage. Autant de tâches et de contraintes qu'ils n'estiment pas avoir vécues avec tant de lourdeur en hébergeant des adultes.

Pour Louis et Vicky, comme pour d'autres accueillants déjà militants et soutiens avant de devenir hébergeurs, le fait d'ouvrir leur foyer à des jeunes étrangers non reconnus mineurs par les institutions s'inscrit dans un parcours de militantisme plus large. Héberger est un acte militant comme un autre, comme une suite logique, une étape complémentaire. Un acte politique contraint face au manque de volonté et de moyens politiques qu'ils dénoncent. Ils ont déjà été engagés auprès de collectifs, comme RESF, ou d'associations d'aide aux migrants comme La Cimade ou aux plus démunis, dans les bidonvilles de personnes perçues comme Roms ou auprès de sans-papiers. Ainsi, pour Marielle, 61 ans, dont le profil se rapproche de Louis et Vicky, héberger est la suite logique de sa vie de militante :

> *« J'ai été à l'UNEF, j'ai été à l'union des étudiants communistes, au parti communiste libanais, au parti communiste français, je suis à la CGT, je suis à la coordination des précaires et des intermittents, pour moi c'est normal aujourd'hui d'héberger. C'est une démarche absolument politique, la charité j'y crois pas. Soit on agit sur le monde, soit on le subit. »*

Comme Louis, Vicky ou encore Marielle, Xavier héberge de façon continue, sur du long terme, plusieurs jeunes. Son appartement a pris les allures d'un foyer. Il accueille a minima cinq jeunes toutes les nuits, parfois dix, installés dans le salon, dans la chambre d'amis et dans le couloir si nécessaire. Les jeunes fonctionnent une partie de l'année en autogestion. Lorsque Xavier est en Asie où il vit la moitié de l'année, les jeunes restent à son domicile pour étudier et apprendre le français, il y a des plannings pour les roulements de repas et de service, certains viennent se faire coiffer chez lui… Agé de 44 ans, Xavier est plus jeune que la majorité des autres hébergeuses militantes de toutes causes. D'origine protestante, cette tradition de la porte ouverte lui vient de son éducation familiale et s'inscrit dans un engagement politique et militant qu'il assume.

« L'accueil de l'autre et de l'étranger est bien inscrit en moi. Je me suis toujours intéressé à la cause, j'ai été marié deux fois à des mecs sans papier. La porte a toujours été ouverte chez moi, avant même ces jeunes-là. Jeune j'ai été scout bénévole à la Cimade, au Secours Populaire. »

Xavier fait partie d'une minorité proche de la tradition militante chrétienne déjà mise en évidence par les travaux de nombreux chercheurs (Pette et Eloire 2016 ; Siméant 1998 ; Mathieu 2010a) ; seuls 13 hôtes accueillants (soit 10% des enquêtés) déclarent avoir eu une responsabilité ou un engagement via leur paroisse ou avoir été scout. A l'inverse, les autres hébergeuses précédemment engagées semblent plus proches du pôle d'organisations d'extrême-gauche à dominante communiste (Pette et Eloire, 2016) ou d'aucun pôle, à l'image de Gabin.

Accueillir un semblable : une convergence des luttes

Gabin a 25 ans. Il habite en banlieue parisienne dans un studio et travaille comme informaticien dans une société coopérative et participative (SCOP). Sans être encarté, il a participé à quelques réunions du parti communiste, donne régulièrement de l'argent à Amnesty International, à Médecins du Monde et à des acteurs liés à l'informatique libre et collaborative. Il se définit comme militant et anarchiste, mais ne s'engage que lorsqu'il estime que « *cela peut fonctionner* ». Il manifeste de la même manière, lorsqu'il estime que les causes défendues ont une chance d'aboutir. Il ne vote pas systématiquement, « *aux dernières élections, j'ai voté Insoumis parce que ça pouvait fonctionner, sinon je ne vois pas l'intérêt de voter ».* Il s'est beaucoup investi dans le mouvement Nuit Debout, en étant dans le service « sérénité » qui faisait office de service de maintien de l'ordre. Il adhère aux propos de Frédéric Lordon, est abonné à *Mediapart*, *Les Jours*, *Arrêt sur Images* et écoute *Là-bas si j'y suis* sur Internet depuis l'arrêt de l'émission sur France Inter. Fin 2015, il échange avec sa cousine, hébergeuse de temps à autre. « *Je me suis senti un peu merdeux d'avoir rien fait plus tôt. J'ai dit à Eloïse de passer mon numéro et c'est eux qui m'ont appelé. »* Durant l'année 2016, il héberge trois jeunes dans sa chambre d'ami. Madi, l'un d'entre eux, s'installe toute l'année chez lui. Les jours passant, Gabin le soutient dans ses démarches, entre autres pour avoir accès à une scolarisation proche de l'appartement.

Gabin héberge par idéal politique comme il consomme local, mange des fruits et légumes, via une association pour le maintien de l'agriculture de proximité (Amap)[1] et moins de viande. Pourtant, il différencie son engagement militant contre la loi travail et l'acte d'héberger : dans le premier cas, il s'oppose clairement à l'Etat et à des actions du gouvernement, dans le second cas, il intervient en tant que citoyen dans un Etat qui n'intervient pas.

> *« C'est très politique mais ce n'est en opposition à l'Etat simplement parce que l'Etat ne fait pas son taf, donc on le fait à sa place. Mais ce n'est pas un engagement comme dans la loi travail où je m'opposais clairement à l'Etat, là je reconnais juste que l'Etat ne fait pas son travail. C'est une position de citoyen sans Etat, on est en mode de « y'a rien qui est fait donc on fait à la place de ceux qui devraient faire ». Mais voilà... Ma position d'hébergeur est vraiment de remplacement de l'Etat. Ça fait partie du reste, dans le mode d'opposition politique. De m'opposer à l'Etat répressif d'un côté et de remplacer l'Etat qui ne fait pas son travail social de l'autre, ça rentre dans* la même posture politique mais ce n'est pas le même engagement personnel (…) *L'hébergement n'est pas une lutte frontale mais c'est une convergence de luttes.* »

Le départ de Madi a été très douloureux pour Gabin, il a du mal à en parler, il pèse ses mots et évite mon regard lorsque j'insiste. Alors que Gabin a accepté de le domicilier chez lui, l'a accompagné au CASNAV et s'est démené pour le faire scolariser dans un lycée pas trop éloigné de son appartement, Madi est parti en province, sans donner ni explication ni nouvelle. Depuis, Gabin n'a hébergé aucun autre jeune et se répète qu'il doit accueillir de nouveau pour « *tourner la page* » de cette relation qui a fini de manière « *décevante* ». Pour autant, il semble incapable d'investir une nouvelle relation d'aide.

Les hébergeuses militantes et engagées ont tous un faible sentiment d'appartenance à Paris d'Exil et hébergent via d'autres programmes ou d'autres collectifs des majeurs, des femmes avec enfants ou des couples. Preuve supplémentaire de leur faible sentiment d'appartenance, elles se trompent régulièrement entre Paris d'Exil et la Timmy et finissent par dire « *je reçois les jeunes de* Laurianne » ou « *de Chantal* » ou « *j'ai commencé après avoir parlé avec Mathilde* ». Ce qui souligne également une forte personnification de ce type de collectifs. Cela est d'autant plus vrai qu'ils sont entrés en contact avec Paris d'Exil via une

[1] Une Amap (association pour le maintien d'une agriculture paysanne ou de proximité) est, en France, un partenariat entre un groupe de consommateurs et une exploitation locale, débouchant sur un partage de récolte régulier composée des produits de la ferme.

rencontre dans les campements, par l'intermédiaire d'autres collectifs, d'autres mouvements ou par des militants déjà engagés. En outre, elles appartiennent plus facilement à la première génération d'hébergeuses engagées dès l'année 2015.

> *« J'ai hébergé tellement de gens. De base j'habite entre gare de l'Est et la Chapelle, ça fait des années que je fais des trucs avec les migrants et y avait déjà des mecs qui venaient prendre leur douche chez moi, manger et tout mais même avant. Moi j'ai travaillé pas mal avec les Afghans de Gare de l'Est, bien avant qu'il n'y ait les camps à la Chapelle (...) Après, j'ai donné des cours de français pas mal et y'avait des gars qui venaient chez moi prendre une douche, boire un café. Et après, j'ai commencé à aller vraiment sur les camps beaucoup beaucoup en 2015, sur le premier gros camp qu'il y avait à la Chapelle. Je donnais des cours de français là-bas. Après y a eu le camp à Pajol à l'été 2015 quand le camp de la Chapelle a été évacué. Y'avait des gars qui venaient prendre des douches. (...) C'était des hébergés de partout, lors d'entretiens OFPRA, par des réseaux No Border, des sorties de CAO ou de Calais… Après quand Sterenn a commencé l'année dernière à monter le truc des mineurs, j'ai commencé à héberger des mineurs.* » Emma, 24 ans.

Chez ces hébergeuses engagées et militantes, l'âge est un élément complémentaire qui dessine deux tendances et qui influence d'une part sur les références politiques qu'elles mobilisent et d'autre part sur la relation engagée et tissée avec leur hôte. A partir des termes que les acteurs utilisent eux-mêmes lors des entretiens, je pourrais qualifier les hébergeuses âgés de plus de 50 ans, tels Louis, Vicky ou Marielle, retraités le plus souvent, des « hébergeuses-militantes de toutes causes » alors que les plus jeunes, comme Gabin ou Emma, pourraient être qualifiés d'« hébergeuses convergence des luttes ». Les plus âgées, plus nombreuses, représentent l'immense majorité des hébergeuses militants. Les plus jeunes, sans enfant, étudiantes pour la plupart ou jeunes professionnelles, sont assez peu nombreuses au sein de Paris d'Exil ; elles représentent à peine un cinquième des hébergeuses rencontrées. L'âge paraît déterminant car, selon leurs âges, ces aidants ne vont pas se positionner de la même manière vis-à-vis des jeunes hébergés. Les plus jeunes ont tout au plus quelques années de plus que les hébergés, alors que les plus âgés sont en âge d'être leurs grands-parents. En outre, de par leurs générations différentes d'engagement politique, ces hôtes ne se réfèrent ni aux mêmes expériences ni aux mêmes mobilisations engagées. Les jeunes parlent de Nuit Debout, de Notre Dame des Landes et des pratiques d'occupation dans leurs universités alors que les plus âgés parlent de grèves, de manifestations et de syndicalisme. En outre, les plus âgés ont déjà tous mené des actions auprès de personnes en difficultés, personnes vivant à la rue, sans papiers, Roms… l'hébergement n'est qu'une action auprès d'un nouveau public. Les plus jeunes de leur

côté ont déjà vécu des mobilisations et des actions collectives auprès de pairs mais rarement auprès de personnes en difficulté.

Les militantes plus âgées votent à gauche, fidèles le plus souvent au parti socialiste ou aux Verts. Aux élections présidentielles de 2017, certaines déclarent avoir voté à l'extrême gauche, parce que « *c'est ce qu'il reste de la gauche »* estime Louis. Aucune de ces hébergeuses ne déclare s'être abstenue. Héberger est un acte politique ; voter est une évidence. Et l'accueil de l'étranger est la pierre angulaire de la société qu'elles veulent construire. « *J'ai compris que la lutte aujourd'hui elle est là. Pour moi le noyau de notre société se joue dans l'accueil des réfugiés en Europe* », estime Marielle.

A l'inverse de leurs aînés, les plus jeunes mobilisent d'autres références politiques que celles du vote. N'attachant le plus souvent aucune valeur aux institutions, les hébergeuses convergence des luttes sont plus politisées et ont un usage intermittent de leur droit de vote. Leur démarche abstentionniste est principalement de deux ordres : soit il s'agit d'une abstention de protestation, soit il s'agit d'une pratique anarchique traditionnelle, c'est-à-dire d'un refus de participer au jeu de la démocratie représentative. Aucune ne s'abstient par indifférence. Elles parlent de l'hébergement comme une lutte active et ouverte, une lutte politique nourrie des engagements individuels. Elles hébergent pour construire une société différente et œuvrer pour la décroissance. Nombre de ces hébergeuses ont participé au mouvement Nuit Debout, d'autres participent à des évènements festifs et culturels autour de la migration ou pour dénoncer l'inaction contre le réchauffement climatique tel qu'Alternatiba. Certaines se déclarent proches des mouvements de *noborder*, d'autres de La Chapelle Debout. Si certaines se disent liées au Nouveau Parti Anticapitaliste, la majorité rejette la conception d'Etat et se déclare anarchiste.

> *« Même si c'était déjà le cas avant, je suis devenu beaucoup plus méfiant envers l'institution, voire les associations "traditionnelles" (Emmaüs, Croix-Rouge). Néanmoins cette défiance dépasse le simple cas d'hébergement des mineurs et s'inscrit dans un contexte de lutte plus global (contre les violences policières, contre l'Etat policier, pour une liberté d'installation des migrants en général). Je pense qu'à la question de la migration se joignent des considérations anarchistes. »*[1]

[1] Enquêté numéro 13 : Homme, âgé de 18 à 24 ans, en couple, sans enfant. Réponse à la question « qu'est-ce que l'hébergement de mineurs a changé à votre engagement citoyen et politique ? »

Les plus âgées, comme les plus jeunes, hébergent parce que l'Etat et les associations n'hébergent pas. Ils hébergent pour pallier au fait que l'Etat social ne tient pas son rôle d'acteur de régulation sociale et que les associations ne sont pas assez engagées sur ces réalités.

Dans les entretiens, ces hébergeuses sont dans une attitude de défiance à l'égard des partis et des élus (Algan et Cahuc, 2007), elles rejettent toutes formes traditionnelles ou institutionnelles d'organisation. L'organisation, source potentielle de conflits, pénaliserait les actions. Elles cherchent dès lors à expérimenter d'autres modes d'organisations et d'aménagements. L'hébergement n'est pas un acte d'opposition politique, d'où le refus de se dire citoyen ou de qualifier l'hébergement d'acte citoyen, c'est un acte solidaire, un acte social. Elles ne veulent pas s'identifier à une organisation formelle. Si elles se mobilisent auprès des mineurs et de Paris d'Exil c'est parce que le projet est précis et qu'il est porté par des personnes qu'elles connaissent et identifient, parce que cet engagement les relie à des réseaux informels, à des affinités personnelles déjà construites. L'hospitalité est pour elles la promesse de pouvoir vivre des relations en dehors de la société marchande. Acte éminemment politique, au sens premier du terme, et non comme seulement un acte d'opposition à l'Etat ; héberger permet de construire une autre société. Elles présentent parfois l'acte d'ouvrir leur foyer comme un passage, un processus entre une société maltraitante et une société idéale pour des jeunes sans statut et sans revenu. Ainsi héberger n'est pas vécu comme un engagement militant pour ces hébergeuses, selon la dichotomie de Jacques Ion (Ion, 1997). Il s'agit plus d'un « engagement distancié », au sens où ces hébergeuses qui défendent une convergence des luttes, recherchent une efficacité immédiate à leurs actes, la nation n'est plus leur référence principale. A travers leur choix de faire acte d'hospitalité privée, elles manifestent que le changement social ne sera possible qu'à partir du pouvoir d'individus libres et autonomes et non à travers un mouvement de masse émanant des mobilisations collectives, des pratiques politiques ou institutionnelles.

Pour les hébergeuses militantes de plus de 50 ans, le fait que les hébergés soient des mineurs n'a que peu d'incidence dans leur choix d'accueillir. C'est à l'étranger plus qu'au mineur qu'elles ouvrent leurs portes. Comme les militants de l'ASTI étudiés par Marie-Hélène Lechien, la représentation de l'étranger par ces hébergeuses soutien de toutes causes se nourrit d'expériences littéraires et artistiques. Louis et Vicky me parleront ainsi longuement de références de films, documents et lectures, ainsi que d'une jeune femme artiste menant des performances en Afghanistan qu'ils ont hébergée. Autant de références qui « favorisent une esthétisation essentialiste et populiste de « l'autre » (Lechien 2003, p.94). La valorisation de

l'altérité repose sur la reconnaissance fascinée de la « différence » et sur l'investissement culturel nécessaire pour la « comprendre » et la sublimer.

Toutes insistent sur ce point. A travers l'hôte hébergé, elles s'attachent au jeune adulte ou à l'adolescent autonome plutôt qu'à l'enfant, par conséquent elles l'accompagnent peu dans ses démarches ou alors en lui laissant beaucoup d'autonomie.

A l'inverse, les hébergeuses militantes de moins de 30 ans n'insistent pas sur l'étrangeté des hébergés, mais sur le fait que ces jeunes soient leurs similaires. Plus que l'étranger, c'est la victime similaire, exploitée et dominée qu'elles accueillent, à l'image des militants proches du pôle extrême gauche social à dominante communiste, définie par Mathilde Pette dans son étude des militants et des soutiens engagés au côté des étrangers dans le nord de la France (Pette et Eloire, 2016). Le fait que l'exilé hébergé soit jeune renforce ce sentiment de ressemblance, de similitude. Son étrangeté n'a que peu de valeur. Il s'apparente à un pair, un ami. Sa minorité, sa nationalité et son genre importent peu, de même que son parcours ou la cause de son départ. Tout du moins au début de mobilisation. Ces éléments deviendront essentiels, par la suite, dans la relation qui se tisse entre les hôtes. Quoi qu'il en soit, l'hôte accueilli est considéré comme un sujet politique, autonome dans son parcours de migration. Emma, hébergeuse de 24 ans, précise ainsi, *« c'est de l'hébergement de migrants mais y a aussi beaucoup de mecs que j'ai hébergés qui étaient mes amis, et du coup je considère que j'ai hébergé mes potes, je ne considère pas que j'ai hébergé des migrants.* » Ainsi, ces hébergeuses relativisent, par cette vision de l'exilé « *sujet indépendant* », l'aide qu'elles peuvent lui apporter. Elles rejettent une vision infantilisante du jeune, et plus largement, du migrant, propre à un traitement postcolonial de la migration (Rosello, 2002). D'ailleurs Gabin exige de l'autonomie de la part des jeunes qu'il héberge, il ne veut pas jouer au parent ou à l'éducateur avec eux, «*je ne suis pas assez clean pour héberger un jeune qui a besoin de cadre ».* Gabin, comme Emma, héberge ces jeunes de Paris d'Exil dans les mêmes conditions et de la même manière que lorsqu'il héberge des amis, des proches, des connaissances. Ce qui compte c'est qu'ils soient « comme moi », jeunes avant d'être étrangers. A partir de ce rapport à l'autre, il se tisse entre l'hébergeur et l'hébergé une relation d'ami, de colocataire. Une relation qui dépasse très vite l'hébergement simple. Ils sortent ensemble quand c'est possible, regardent des films ensemble, échangent sur les parcours scolaires et les orientations des jeunes, lorsque c'est nécessaire, non pas en tant qu'accompagnateurs mais en tant qu'amis.

> *« Je pense qu'il faut sortir de cette infantilisation-là en partant du principe que les gens sont autonomes dans leur migration. Ils sont autonomes à partir du*

moment où ils ont assez d'infos mais en fait les gens ils circulent quoi qu'il arrive. Ils parlent entre eux, ils savent. » Emma, 24 ans.

Pour ces derniers, l'objectif est surtout de laisser les hébergés libres de leurs actes et de leurs mouvements. Héberger signifie alors proposer une mise à l'abri non contraignante aux migrants pour leur éviter la rue et l'errance.

Pour les plus âgées, les hébergeuses militantes de toutes causes, il semblerait que leurs actions d'engagées les aient menées à une lutte politique ; pour les plus jeunes, les hébergeuses convergence des luttes, il semble que ce soit plutôt leurs réflexions et leurs questionnements politiques qui les aient poussées à l'action sociale. Ce différentiel a un impact direct sur la fatigue et la déception qui peuvent advenir de l'engagement, comme je le détaillerai dans le sixième chapitre. A ce niveau d'analyse, précisons que si les hébergeuses convergence de lutte espèrent changer le monde et le politique, elles s'épuisent à travers cet engagement. L'acte d'héberger change le quotidien des hôtes ainsi que celui des personnes hébergées. Pourtant, et malgré le fait que les hébergeuses aient soif d'interroger plus largement et amplement le système et de remettre plus en cause les modes de solidarité et de protection, cette action n'impacte que peu au final les pratiques institutionnelles de la reconnaissance de la minorité des étrangers, la politique municipale ou encore les politiques menées à destination des exilés et des migrants. A l'inverse les hébergeuses militantes de toute cause placent la personne, l'autre, l'humain au cœur de leurs actions. Empruntes de charité chrétienne, fortes d'idéaux politiques plus consensuels, souvent proches du pôle chrétien et plus particulièrement du sous-pôle du catholicisme social déjà mis en évidence dans différentes études relatives à l'engagement auprès des migrants (Pette et Eloire, 2016) sous y être totalement liés, ces hébergeuses satisfont leur besoin d'agir par l'acte d'héberger, acte concret qui soutient les personnes dans leur quotidien et leurs démarches, sans s'épuiser.

Abriter un jeune : un primo-engagement accessible

Face à la situation extraordinaire incarnée par des exilés sur les trottoirs parisiens durant plusieurs mois, d'autres personnes ont ouvert leurs portes : des citoyennes ordinaires et non-engagées. Capucine et Hélène en sont deux exemples. Ces foyers paraissent les plus pertinents à étudier pour deux raisons, non seulement ces hébergeuses sont majoritaires, mais c'est aussi un profil assez inattendu et innovant pour les mobilisations et les engagements.

Capucine, la trentaine, vit à Paris depuis quelques années dans un studio coquet du 19ème arrondissement. Journaliste dans un journal pour adolescents du groupe Bayard, elle se rend à Lampedusa durant l'été 2015 pour y effectuer un reportage express. Un séjour qui la bouleverse.

> *« Bah, tu connais le travail des journalistes, quoi. Du coup, t'es là trois jours... t'as intérêt à rentrer avec des migrants sur tes photos quoi, tu vois… c'était assez bizarre et un soir... c'était horrible parce qu'on était contents et il y avait ce bateau qui arrivait... et il y avait... 200... et en même temps, oui ! T'es content aussi parce qu'ils sont contents d'arriver. Mais c'était... Je me souviens vraiment très très bien. Enfin, ça m'a énormément marquée... l'ambiance... (...) enfin, c'était heu... hyper... enfin tu vois, de les voir... hyper, tous entassés, comme ça... enfin, ça m'a vachement, vachement marqué quoi....* (…) [A Paris], *en écrivant, je me souvenais de tout ça et du coup, je m'étais vraiment dit… « Il faut que je fasse quelque chose quoi ! »*

Quelques mois plus tard, de retour à Paris, elle se rend au théâtre avec une collègue. A la sortie de la pièce, elle croise une amie de sa collègue, Mathilde, coordinatrice à Paris d'Exil. Elles prennent un verre toutes les trois. On est en octobre 2016, les évacuations de campements sont régulières à Paris, le sujet des campements et des mineurs étrangers isolés arrive naturellement dans la conversation. C'est le quotidien du quartier dans lequel vit Capucine. Une réalité sur laquelle elle « *fermai[t] les yeux.* » En parlant avec Mathilde, Capucine découvre qu'elle peut héberger sur son canapé. Depuis quelques temps, elle était motivée par l'idée d'accueillir un exilé chez elle mais ne pensait pas correspondre aux critères posés par les programmes d'hospitalité avec son petit appartement et son unique chambre. Capucine prend l'adresse mail de Mathilde et la soirée se termine. Le lendemain, Capucine écrit un mail en proposant d'accueillir quelqu'un. Le surlendemain de son mail, « *une jeune fille m'a appelée et m'a dit : « Voilà, c'est moi qui m'occupe du planning aujourd'hui. Il paraît que tu peux héberger ce soir ? Tu peux héberger combien de personnes ? ». Donc j'ai dit : Deux. »* Capucine récupère un numéro de téléphone et le prénom des jeunes. Le soir même, le rendez-vous à une station de métro. Capucine se souvient avec précision de cette soirée.

> *« Ils avaient des bonnets Paris, PSG, des trucs de touristes, tu vois. Et ils étaient... ils étaient deux. Laurent et Billal Un Ivoirien et un Malien. (...) Tu vois, ils sont arrivés à la maison, je leur ai fait une soupe, les pauvres ! (...) Avec cette idée qu'il fallait qu'ils mangent des légumes et chaud. Et ça m'a frappée d'ailleurs, parce qu'ils ont très peu mangé. Ils ont mangé ma soupe, ils ont trouvé ça super bon. Et du coup on a rigolé parce que je leur ai dit que ça ressemblait. Que c'était heu... tel fruit, je leur ai montré sur Internet : « Mais là avec ça, nous on fait de la musique chez nous. » Bah du coup ça a ... ça a déclenché des discussions, la soupe. (...) C'était très sympa cette première soirée avec eux, c'était vraiment super sympa. »*

C’est ainsi que Capucine accueille, trois jours après avoir rencontré Mathilde, deux jeunes sur le canapé-lit de son salon. Ils resteront trois jours. Durant trois mois, suivront une dizaine de garçons et deux filles pour des séjours d’une nuit à plusieurs semaines, à raison de quelques jours par mois, selon son planning et ses contraintes. Elle a gardé des liens avec certains qu’elle revoit ou avec lesquels elle échange des SMS.

En janvier 2017, elle fait ce qu’elle estime « un *burn out »* lié à l’hébergement et arrête quelques temps d’héberger avant de rouvrir son appartement de temps en temps. En avril, elle laisse les clés de son logement à l’association le temps de ses congés. En juin, elle laisse à nouveau son appartement le temps d’un reportage à l’étranger. Le jour de son départ, son déplacement est annulé. Elle prévient Paris d’Exil, revient chez elle et choisit de cohabiter avec les deux jeunes, dont Laurent, le premier jeune qu’elle a accueilli. Elle passe toutes ses soirées avec eux pendant une semaine. « *J'avais annulé toutes mes obligations* [pour ce déplacement]. *Donc en fait j'ai passé tous les soirs de la semaine avec eux. »* Une première puisque lors des précédents accueils elle s’était interdit de passer trop de temps avec eux *« pour pas m'attacher. »* De fil en aiguille, ce qui ne devait être que temporaire se pérennise. La cohabitation à trois dure trois semaines jusqu’à ce que Laurent, un des jeunes hébergés, soit pris en charge par l’ASE. Alioune reste seul avec Capucine puis sans elle durant l’été, pour garder son appartement jusqu’à mi-septembre.

Capucine a du mal à décrire la relation qui s’est tissée entre elle et Alioune. Un mélange de séduction et de relation maternelle, empreint d'ambiguïté. « *Il y a des moments, je pense que je l'ai laissé peut-être un peu... me charmer (...) je pense, en étant tout à fait honnête qu'il a rempli en moi, tu vois dans ma vie, des besoins d'affection, de présence. De me donner une bonne image de moi.* » Pour parler de cette relation, Capucine raconte l’épisode du chaton qu’elle a adopté à cette période. Il s’agit d’un chaton très jeune, à peine sevré, qui ne supporte pas la solitude. Alioune s’en occupe et reste avec lui tout l’été. A son retour, Capucine confie un double des clés à Alioune pour qu’il vienne en journée, lorsqu’elle travaille, prendre soin du chat et lui envoyer quelques photos. Une relation qui compte à ses yeux mais qu’elle ne sait nommer : ami, frère, cousin, amoureux chaste, « *un peu tout ça à la fois* ».

Avant d’héberger via Paris d’Exil, Capucine n’a eu aucun engagement, hormis une très courte expérience de bénévolat aux Restos du cœur, lors de distributions alimentaires lorsqu’elle était à l’université. Fille d’une professeure d’université et d’un chef d’entreprise,

Capucine a un grand frère musicien. Elle estime venir d'« *une famille bourgeoise avec une éducation catholique mais ni pratiquante ni croyante.* » Elle grandit à Grenoble avant de rejoindre Paris pour ses études de journalisme. Dans sa famille, aucune tradition de militantisme n'est notable d'après elle, mais une expérience d'accueil l'a marquée enfant. Lorsqu'elle avait 12 ans, ses parents accueillent une petite fille slovène atteinte de la maladie de Crohn qui venait se faire opérer en France. *« Ça m'a vachement marquée parce qu'elle a vécu chez nous, elle avait pris ma chambre. Et du coup, c'était devenu un peu notre petite sœur tu vois, par procuration. »*

Autour d'elle, elle parle peu de cette action, juste à un couple d'amis qu'elle a convaincu d'héberger de temps en temps. Quand elle en a parlé à son frère, il l'a assommée de questions sur les risques qu'elle prenait à héberger seule des jeunes hommes. Elle se souvient en avoir parlé une ou deux fois à ses parents, sans donner de détails.

Capucine est ce qu'on pourrait appeler une hébergeuse primo-engagée, une catégorie majoritaire au sein des hébergeuses de Paris d'Exil. Pour 66 enquêtés, soit 55% des hébergeuses qui ont rempli le questionnaire, l'acte d'ouvrir son foyer est le premier engagement en lien direct avec des personnes aidées. S'ils ont le plus souvent déjà soutenu financièrement une association ou un collectif (85% d'entre eux), participé à une collecte alimentaire (70% d'entre eux) sur internet ou dans une grande surface, un quart d'entre eux estiment n'avoir eu aucun engagement collectif, individuel ou financier. Cette tendance est confirmée par les coordinatrices, à l'exemple de Chantal qui briefe les nouvelles hébergeuses. Elle a l'impression qu'une majorité des candidates avec lesquelles elle s'entretient déclarent n'avoir jamais agi sous quelque forme que ce soit auparavant. L'engagement de ces hébergeuses primo-engagées paraît le plus intéressant à étudier. Non seulement ces parcours ne correspondent pas aux profils habituels des bénévoles et des militants engagés auprès des migrants (Pette et Eloire, 2016), mais c'est aussi une des particularités relevées des mobilisations ordinaires émanant et intervenant au sein des campements urbains, lors de la « crise de l'asile » ou de la « crise du non-accueil » de l'été 2015 à Paris, telles qu'étudiées dans le premier chapitre.

Âgés de 30 à 45 ans en moyenne, ces hébergeuses travaillent, sont en couple, célibataires ou divorcées, avec ou sans enfant, le plus souvent propriétaires comme Capucine. Leur point commun, outre leur âge, est leur niveau de vie estimé par ces dernières comme plutôt confortable, leur faible niveau de politisation et donc l'absence d'engagement précédent,

militant ou bénévole. Spontanément, lorsqu'elles sont interrogées sur leurs engagements, elles citent, outre le soutien financier apporté à des associations et leurs contributions aux collectes, le don de sang ou de plasma, la signature de pétitions en ligne et très rarement la participation à des manifestations, « *une fois contre le CPE comme tout le monde* », se justifie d'ailleurs Capucine. Ce sont les seuls actes qu'elles nomment comme « engagement » avant l'ouverture de leur foyer. Elles retirent une certaine fierté à avoir passé le cap, à s'être engagées et prennent du plaisir à participer aux entretiens, à raconter leur quotidien. Ces hébergeuses de Paris d'Exil ne sont pas entrées dans l'action « par le général », c'est-à-dire pour la cause dans son ensemble à l'image de la modalité d'entrée dans l'hébergement des hébergeuses militantes présentées plus haut, disposant d'une longue expérience militante et dotées d'un haut niveau de compétence politique. Au contraire, ces hébergeuses sont plutôt entrées via « une rencontre du singulier », par un proche ou un jeune. Une petite moitié des hébergeuses qui pourraient correspondre à cette catégorie mentionne avoir reçu une éducation religieuse qu'elles ont rejetée ou dont elles se sont émancipées, ce qui n'est pas sans rappeler ce qui est relevé par Lilian Mathieu à l'égard des militants du « Réseau Education sans frontières » (Mathieu, 2010b).

En d'autres termes, il s'agit de citoyens ordinaires qui, ne supportant plus d'être inactifs face aux images et à l'actualité migratoires, décident d'héberger pour prendre une part active, pour « faire quelque chose ». C'est véritablement cette mise en visibilité dans l'espace public parisien d'un sujet médiatique qui leur donne envie d'agir. Alors, héberger leur semble la forme d'engagement la moins contraignante et la plus compatible avec leur vie quotidienne. Une manière aussi, pour certaines, une fois adultes et installées dans la société, de continuer un héritage familial, de réactiver un engagement politique familial laissé de côté le temps de leur construction personnelle, à l'image de Chantal qui héberge aujourd'hui des mineurs, trente ans après que son beau-père ait été foyer d'accueil pour jeunes délinquants. Ainsi beaucoup font le lien avec l'éducation qu'elles ont reçue, l'exemple des parents, d'un oncle ou d'un aïeul. C'est la possibilité d'agir et de mettre en action des idées auxquelles elles adhèrent mais qu'elles n'ont pu incarner plus tôt. Maintenant qu'elles sont installées dans leur vie, qu'elles en ont les moyens, elles s'engagent dans un mode d'action qui semble ne pas remettre en question leur rythme, leur vie, leurs habitudes. Comme le dit Aurélie, 42 ans, « *héberger c'est le plus commode ».* Cet engagement d'autant plus commode qu'il leur paraît facile, accessible et non-contraignant. Elles prennent contact avec Paris d'Exil par les réseaux sociaux ou par une amie. La souplesse de contact et d'accessibilité correspond à leurs contraintes, à leur vie, à leurs modes de communication et à leurs disponibilités. Bien que toutes ne soient pas rassurées de

passer à l'action, comme le raconte Aurélie, 42 ans, *« j'avais un peu la trouille quand même, et j'ai reçu un message voilà rdv à 19h porte de Bagnolet* », la rapidité de réaction les empêche de réfléchir et de penser leurs gestes. *« Je n'ai pas eu le temps de changer d'avis, y'avait besoin d'hébergeurs, maintenant, tout de suite, j'avais de la place, c'était bien. Si j'avais réfléchi je ne l'aurais peut-être pas fait, ou en tous cas, pas comme ça »,* précise Capucine. La rapidité, l'efficacité et la simplicité d'engagement est mise en avant par toutes. Un engagement non conditionné à une formation obligatoire, à un temps de réflexion, à un engagement minimum comme ce peut être le cas dans les structures plus traditionnelles. Une action qui permet d'avoir l'illusion d'une efficacité immédiate. Ainsi, Véronique, hébergeuse de 49 ans, avait « *envie de faire quelque chose c'est arrivé à point nommé, à ma mesure. Ça a été plutôt séduisant et rassurant de le faire comme ça et de se dire si ça ne marche pas on s'en va… c'est un peu à la carte et on s'engage pas sur six mois, un an.* »

La majorité de ces hébergeuses primo-engagées se dit de gauche, de centre gauche ou verts, mais aucun ne s'intéresse aux débats politiques. Elles votent « *parce que ça se fait* », parce qu'elles se sentent obligées. Capucine, par exemple, se définit comme une personne de « *pas du tout politisée ».* Elle n'aime pas la politique et ne cherche pas à s'y intéresser. Elles ont un « vote réflexe » voire un vote « désinvesti » (Gaxie, 1993) et admettent être assez loin de ces considérations, des enjeux et des positionnements des partis et des candidats.

> *« Je vote à gauche en général. J'ai dû voter Mélenchon dans ma vie. Une fois. J'ai voté Hamon, il n'y a pas longtemps. Sans grand succès. Voilà. J'ai voté Macron au deuxième tour. Sans grande conviction non plus. Je vote comme on vote, pareil, quand on a mes idées et qu'en fait ça ne veut pas dire grand-chose… »* Pauline, 31 ans.

Pour ces dernières, ouvrir son domicile aux migrants ne revêt quasiment aucune dimension politique. C'est un acte concret citoyen sans connotation politique ou partisane. Les évènements autour de la Vallée de la Roya, du col de l'Echelle et l'actualité autour de Cédric Herrou[1] leurs paraissent très loin. Elles n'ont pas l'impression d'être dans une quelconque

[1] « Acharnement judiciaire contre Cédric Herrou « coupable » de solidarité » dossier du Gisti, https://www.gisti.org/spip.php?artic consulté le 31 janvier 2018 ; « Le Col de l'Echelle : une quarantaine de bénévoles convoqués pour « délit de solidarité » par Barnabé BINCTIN, le 10 janvier 2018 in https://www.bastamag.net/Col-de-l-Echelle-une-quarantaine-de-benevoles-convoques-pour-delit-de consulté le 31 janvier 2018 ; « Le Briançonnais secourt les migrants qui traversent le col enneigé de l'Échelle » par Stéphanie DURIEZ, *La Croix,* le 14/12/2017, https://www.la-croix.com/France/Immigration/Le-Brianconnais-secourt-migrants-traversent-col-enneige-lEchelle-2017-12-14-1200899538 consulté le 31 janvier 2018, « Non à la criminalisation de la solidarité ! » par les économistes Bruno — 23 novembre 2016 à 07:13 in *Libération*,

posture de désobéissance civique et s'interdisent même d'imaginer que leurs actions puissent y être associées.

Mathilde, 43 ans, rejette d'emblée le terme de militante ou de mouvement politique. Elle avait soif de « *concret* » dans sa vie, « *pas juste des mots ou des images. Je ne suis pas militante, je préfère agir dans mon coin mais je me sens beaucoup plus forte en participant à un mouvement citoyen plus que politique.* » Pour certaines, comme Mathilde, le fait même de parler de militantisme les dérange. S'appeler militantes constituerait pour ces dernières « un acte public de prise de position qui peut être éminemment classant » pour elles-mêmes comme « dans le regard des tiers » (Neveu 2015, p. 81). Je reviendrai en détail sur ces éléments dans mon dernier chapitre, en interrogeant les conséquences politiques vécues par les hôtes accueillants de leur engagement et de leur mobilisation.

De la même manière, ces hébergeuses non militantes et primo-engagées refusent de se demander si leur acte est légal ou non. Pour autant, elles estiment prendre des risques en hébergeant, non pas un risque légal ou politique, mais un risque pour elles-mêmes, un risque au sens où, par cet acte, elles changent leur quotidien. Héberger dès lors signifie s'insurger, une manière de ne plus être un bon petit soldat qui vote, paie des impôts. C'est un acte qui permet d'agir autrement, en revenant à un acte élémentaire de l'hospitalité : en devenant solidaire. Capucine héberge pour « *agir* » face à une réalité qui la dépasse et la bouleverse, et qui, pour reprendre ses mots, l'oblige à la solidarité : « *il ne faut pas être indifférent, en fait. Il faut être solidaire. »* Il s'agit alors, pour elle, d'une obligation d'humain à humain sans conséquence. L'agir est vécue comme une nécessité.

Ces hébergeuses sont dans un engagement que l'on pourrait nommer un engagement du « like » (Cardon, 2013). Leur engagement est visible dans leur quotidien, auprès de leurs proches et de leurs familles, parfois sur les réseaux sociaux, mais il n'est que faiblement politique.

Pour ces hébergeuses, la minorité de l'hébergé est important. L'hébergé doit être un enfant d'une part parce que ça les rassure, mais aussi parce que ça les protège de possibles considérations politiques ou polémiques. C'est parce que l'hôte correspond à l'image d'un enfant qu'elles se doivent de l'abriter, de le nourrir, de le vêtir, de le protéger. C'est l'enfant étranger isolé qu'elles veulent recevoir chez eux, ce qui peut renvoyer à une certaine version

---

http://www.liberation.fr/debats/2016/11/23/non-a-la-criminalisation-de-la-solidarite_1530157 consulté le 31 janvier 2018.

stéréotypée et romancée de l'autre comme je l'étudierai plus loin. Par conséquent, accueillir des jeunes adultes africains interroge des hébergeuses qui s'attendent à abriter des enfants syriens de 13 ans ou des Afghans de 12 ans.

Les coûts de l'engagement sont pour ces hébergeuses plus pesants que pour les autres profils. Démunis pour la plupart en compétences et en connaissances militantes, elles paraissent plus désemparées que les profils précédents lorsqu'elles prennent conscience de l'urgence de la situation et de la portée de leur engagement. Capucine, comme d'autres, estime ainsi être allée jusqu'au « burn out ». A l'inverse, pour d'autres, c'est la fatigue professionnelle ou l'épuisement qui a mené à l'hébergement individuel. C'est le cas d'Hélène, ex-professionnelle insurgée.

Recevoir un mineur : un acte d'insurgence professionnelle

Travailleuse sociale pendant 12 ans en centre d'hébergement et en service d'aide éducative en milieu ouvert, Hélène, 43 ans, est aujourd'hui gérante d'un salon de coiffure et formatrice en travail social. Elle héberge depuis le 1er août 2016, date à laquelle un jeune, qu'elle connaissait à travers ses visites dans les campements, s'est fait tabasser. Depuis elle héberge, quasiment en continu, des mineurs, des majeurs ou des couples. Prendre la décision d'héberger n'a pas été évidente, *« j'avais une certaine réticence à héberger, venue de ma culture du travail social je pense, où il y a certaines limites que tu n'es pas censée franchir. »*

Son départ de ses fonctions d'assistante sociale n'est pas sans lien avec ses engagements actuels et son rôle d'hébergeuse. Elle démissionne au début de l'année 2015, *« j'avais le sentiment que le travail social glissait doucement vers l'humanitaire… et était complètement dépolitisé. On se contentait d'aider les pauvres sans interroger du tout le fonctionnement de la société … et je ne m'y retrouvais plus. »* Quelques mois plus tard, lorsqu'elle commence à passer sur les campements et à donner un coup de mains aux collectifs et aux distributions, elle se retrouve à faire de « *l'humanitaire* », exactement ce qu'elle reprochait aux structures qu'elle venait de quitter, « *c'était très ironique ».* Pour autant les actions et les mobilisations citoyennes dans les campements auprès des exilés la confortent dans son changement de carrière. Que les mineurs aujourd'hui se fassent héberger par des particuliers confirme sa conviction que « *quelque chose ne va pas dans le travail social ».*

L'appartement, dont elle est propriétaire, est petit ; le salon où elle héberge et sa chambre ne sont séparés que par une cloison avec des trous de lumière qui peut permettre au regard de passer au travers. Sa salle d'eau ne ferme pas, donc quand l'un se douche, l'autre attend dehors

ou au café. Elle est appréciée par les coordinatrices et tient à sa réputation de « super hébergeuse ». Elle est une des seules à qui on peut envoyer les mineurs qui ont la gale ou difficilement gérables. Hélène se refuse de materner ceux qu'elle appelle « *les gamins* ». Elle fait cuire du riz et les laissent préparer autre chose s'ils le souhaitent. « *Je ne suis pas maternante, chez moi c'est un peu un hôtel. Les jeunes apprécient les non questions.* »

Hélène a grandi dans une famille nombreuse catholique pratiquante dans l'Oise. Son père était maire du village, sa mère mère au foyer. « *J'ai un peu coupé avec tout ça mais j'en garde quelque chose pour aider le plus pauvre. Et une colère sûrement…* ». Hélène, comme Capucine ou Xavier, a été familiarisée aux discours religieux et à une forme de trajectoire morale de l'engagement, même si elle s'en est détournée par la suite. Un parcours qui pourrait illustrer les travaux soulignant les interactions entre socialisations politique et religieuse (Percheron 1974 ; Déloye 2002 ; Muxel 2008).

Hélène héberge « *par colère* » et pour se « *donner bonne conscience* », « *ma première raison c'est vraiment ça, tu te couches ce soir et il pleut, je dors mieux quand il pleut et que j'ai un gamin dans le salon* ». Son combat politique elle le mène ailleurs, à travers des actions pour dénoncer les violences policières ou sur des actions de non-reconduites en aéroport.

> *« Héberger ça ne compte pas pour moi. Je ne compte pas ça comme une action. Ça me demande d'aménager un peu l'espace et mon quotidien mais ça ne me demande pas d'effort en fait (...) Les gens retiennent que ça, comme si héberger un gamin c'était extraordinaire. Alors que se cogner des rafles, voir des gars se faire distribuer des OQTF alors qu'ils veulent déposer une demande d'asile, aller en CRA pour parler avec des mecs qui vont se faire renvoyer en Afghanistan, … il est là moi mon combat politique. »*

D'ailleurs le sens politique d'héberger des exilés chez des particuliers la met mal à l'aise. Elle reconnaît que ça aide les jeunes mais elle est convaincue que cela dessert la cause. « *Ça sert les gamins, y'a cette idée de la solidarité, y'a cette idée qu'il y a des Français qui ont envie d'accueillir, mais ça ne sert pas le reste.* » Hélène s'interroge sur l'invisibilisation de l'errance et de la non prise en charge de ces jeunes permise par ces mobilisations. *« Est ce qu'on ne devrait pas tous les remettre à la rue pour que Madame Véronique* [Versini] *arrête de dire des conneries ? Mais je n'ai pas réponse. Si j'étais sûre j'arrêterai d'héberger (...) »* Car au final, pour elle, l'essentiel est de retirer les jeunes de la rue. Par son action, même si Hélène demeure partagée entre l'action politique de dénonciation et de plaidoyer et l'action humanitaire d'héberger, elle cherche à faire changer un système dont elle s'estime elle aussi victime. Et si le système bricolé est bancal, tant pis.

Parmi les hébergeuses primo-engagées, quelques personnes viennent du milieu de l'action sociale et du travail social à l'image d'Hélène. Quoique peu nombreuses, j'ai rencontré trois personnes s'approchant de ce profil lors de mon terrain ; il est fort probable que ces pratiques sont cachées et invisibilisées[1] et que ce profil est plus représenté dans les réseaux informels d'hébergeuses privées, déployées par les « non-affiliés », tel que présenté dans le second chapitre. Salariés ou professionnels de l'accompagnement et de la prise en charge, encore en activité ou en reconversion professionnelle, ces individus ont décidé un jour d'outrepasser les codes de conduite de leur profession ou les consignes de leurs structures : ne pas s'impliquer personnellement, ne pas donner son numéro de téléphone, ne pas maintenir un accompagnement lorsque la personne est déboutée, rejetée ou exclue. Il peut s'agir de travailleur social de l'aide sociale à l'enfance, d'éducateur de centre d'hébergement ou de chargé d'accompagnement à France Terre d'asile. Face aux incohérences de leur métier et de leur fonction, face aux maltraitances institutionnelles et managériales de certaines structures, ils décident, en parallèle de leur métier, d'héberger des exilés via Paris d'Exil ou via d'autres collectifs. « *Ce qui m'a fait basculer c'est l'organisation anarchique à France terre d'asile où on s'est retrouvé à faire de l'humanitaire plus que du travail social* » explique Camille, 26 ans, ancienne éducatrice à France Terre aujourd'hui hébergeuse. Elle avait la sensation d'être constamment débordée et de ne pas pouvoir faire correctement son travail au bénéfice des personnes. Comme d'autres, elle se sentait impuissante, écœurée, au bord de l'incohérence professionnelle[2]. Dernier maillon d'une maltraitance institutionnelle, Camille et les autres hébergeuses (ex)professionnelles craquent et ne supportent pas de n'avoir aucune solution à apporter aux personnes qui se présentent dans leurs bureaux. Comme d'autres, elle se sent dans une « *position quasi schizophrénique* ». D'un côté elle doit accueillir les personnes en demande de protection et de prise en charge, de l'autre, elle doit exclure et trier les demandes, afin de fluidifier les dispositifs. A ce tiraillement, s'ajoutent une réelle dégradation des conditions de travail : rémunérations faibles, contrats précaires, pauses raccourcies, durée calculée des

[1] Rentrer en contact avec ces hébergeuses a été particulièrement compliqué. La seule manière de rentrer en contact avec ce profil d'hébergeur est de se recommander d'une connaissance commune.

[2] Pour plus de détails, se reporter au numéro « Travailleurs sociaux précarisés, étrangers maltraités », *Plein Droit,* n° 112, mars 2017 et entre autre au témoignage de Margaux et de Stéphanie (in « Impuissants, écœurés, bâillonnés, licenciés ») : « *FTDA ne fait plus de travail associatif, c'est devenu un acteur para-étatique, un agent de l'Etat alors que ses salariés ne sont même pas des fonctionnaires [...] La dimension politique des associations a cédé le pas à la comptabilité analytique et aux indicateurs de performance.* »

entretiens avec les personnes, heures supplémentaires attendues et demandées le soir et le week-end par les travailleurs sociaux, sans que les conditions des personnes accompagnées soient améliorées. La proximité sociale et économique entre les aidés et les aidants fragilise les professionnels de la prise en charge et de l'accompagnement qui sont alors, pour certains, tentés de basculer.

> *« Sentiment d'avoir gagné en liberté pour avoir passé le pas de l'hébergement personnel après avoir travaillé plus de 10 ans en hébergement social, à être investie dans des luttes pour l'hébergement sans penser possible de faire cela. (…) La relation d'aide possible dans ce contexte d'accueil à domicile me semble très intéressante en comparaison de la relation d'aide construite dans un contexte institutionnalisé et professionnalisé telle que je l'ai connu en tant qu'éducatrice salariée. »*[1]

Pour Camille, 26 ans, héberger à son domicile lui permet de se sentir plus efficace individuellement envers des personnes qu'au travers d'un collectif ou d'une fonction professionnelle. Mais cette posture, non déontologique, est dure à tenir et à assumer. *« Et je me suis retrouvée dans un malaise, ce n'est pas normal en fait. Le moment où j'ai craqué, je dis que j'ai craqué car ce n'est pas déontologique »*, précise Camille. En hébergeant, elle outrepasse le code de conduite et la morale attendue par les professionnels de l'accompagnement social. En hébergeant, elle outrepasse la déontologie professionnelle posée et défendue par le milieu. Par conséquent comme d'autres professionnelles qui ont hébergé chez elles, Camille n'en parle pas avec ses collègues. Tous finissent souvent par quitter leurs fonctions parce qu'il est inconcevable de ne pas agir autrement et de supporter la déontologie de la profession. Il semblerait que peu de professionnels passent de l'autre côté car, en tant que travailleur social, « *on doit être blindé pour supporter ce qu'on voit, donc il n'y a pas de place à l'indignation. On fait ce qu'il y a à faire et on ne regarde pas sur les côtés ce qui dysfonctionne, quand on commence à regarder on devient fou ou on dérape. »* Il existe un certain tabou autour de ce « passage à l'acte » comme les histoires d'amour ou d'amitié qui peuvent se dessiner entre professionnel de l'accompagnement et personne accompagnée. Un bon travailleur social doit « encaisser », « être blindé » pour tenir le choc (Berre, 2017).

En accueillant les jeunes migrants chez eux, ces hébergeuses primo-engagées professionnelles de l'action sociale ne cherchent pas tant à soutenir l'enfant fragile que l'exilé victime de la prise en charge et des défaillances de l'Etat. Elles veulent aider cette victime pour

[1] Enquêté numéro 18 : Femme, âgée de 35 à 49 ans, en couple, sans enfant. Réponse à la question « En quoi le fait d'héberger des mineurs a impacté votre engagement politique et citoyen ? »

se réconcilier avec leur vocation d'aider les plus fragiles et les plus démunis, tout en se détachant des institutions ou des associations qui les emploient.

Je viens de proposer une typologie des quatre modes d'engagement des hébergeuses de jeunes exilés à partir des entretiens et des rencontres menées au sein de l'association Paris d'Exil. De leurs côtés, les coordinatrices ont établi une autre typologie qui permet de compléter cette étude sociologique des parcours. Entre elles, elles répartissent les hébergeurs (terme qu'elles ne féminisent jamais lorsqu'elles parlent des acteurs dans leur globalité) entre deux bords : certains hébergeurs sont très valorisés et admirés, alors que d'autre sont dénigrés ou moqués. Dans le « *top* » des hébergeuses, il y a les débrouillardes, qui acceptent de prendre des jeunes très fragiles, parfois « *ingérables* », « *malades* », « *traumatisés* », « *compliqués* », qualifiés de « difficiles » et avec des problèmes d'hygiène. Il y a les spécialistes d'accueil de longue durée et celles capables d'accueillir un jeune au milieu de la nuit, au milieu d'un week-end. Hélène est une « *super hébergeuse* » parce qu'elle a établi un protocole spécifique pour les jeunes qui ont la gale[1]. Xavier et Gibran sont appréciés car ils ajoutent un matelas dans leur couloir même lorsqu'ils accueillent déjà quatre ou cinq jeunes. Dans cette catégorie, il s'agit souvent de personnes qui acceptent les orientations des jeunes et les annulations, qui respectent les choix et les missions des coordinatrices, qui valorisent leurs actions. C'est un statut que les hébergeurs acquièrent grâce à leur mode d'accueil, à leur générosité et surtout grâce à leur adaptabilité. A l'inverse, et selon les mêmes critères, d'autres sont moins appréciés parce qu'ils n'accueillent que quelques jours, qu'ils n'autorisent pas les hébergés à rester la journée à leur domicile en leur absence, qu'ils ne prêtent aucun jeu de clefs aux hébergés ou ne les laissent pas cuisiner, ceux qui souhaitent être informés qui vont-ils recevoir et imposent des horaires

[1] Le protocole d'Hélène est assez sommaire. Elle impose au jeune une douche avec un produit soignant et lui prête une tenue propre le temps d'enfermer toutes ses affaires trois jours dans un sac poubelle avant de jeter ou laver à 60 degrés, ce qui peut résister à une telle température. Ces questions d'hygiène ne sont abordées que par Hélène et par les coordinatrices qui parlent d'Hélène. Etonnement, ces questions ne sont que très peu présentes lorsqu'il s'agit de l'hébergement des mineurs, alors que ce sont des sujets régulièrement soulevés dans les enquêtes concernant l'hébergement des majeurs, à l'image de celle de Marjorie Gerbier-Aublanc sur les pratiques d'hospitalité privée et individuelle à Paris. Il est possible que ce soit en partie dû au fait que les jeunes se déclarant mineurs vivent moins longtemps à la rue que les adultes avant d'obtenir un hébergement. Ils ne restent au final que peu de temps dans les campements, à l'inverse des majeurs et sont parfois, dès le refus du DEMIE, orientés chez des accueillants.

d'arrivée précis. Ces critères de « *bons »* ou de « *mauvais »* hébergeurs renvoient plus à la capacité d'être souple et flexible qu'à la manière d'accueillir le jeune ainsi qu'à la valorisation, par ces derniers, du travail des coordinatrices. La majorité des hébergeurs « mauvais » sont des primo-engagés, alors que les « bons » sont les ex-professionnels insurgés pour leur souplesse d'accueil et leurs connaissances de la spécificité des jeunes et de certains parcours, ainsi que les militants soutien de toutes causes pour leurs souplesses et leurs fiabilités. Les primo-engagés paraissent moins fiables et plus angoissés, même si certaines personnalités s'imposent, après un certain temps, comme des supers hébergeurs. Un « *top 5* » des meilleurs hébergés a déjà souvent été débattu sur les conversations instantanées.

Ces histoires individuelles donnent à voir des parcours et des sensibilités variées ainsi que des positionnements parfois à l'opposé. Pourtant, dans les discours, les déclencheurs et les conditions favorisant l'hébergement privé se croisent et se répètent. En effet, malgré les variations observées et au-delà de leur singularité, ces quatre foyers d'hébergeurs donnent à voir des similitudes en terme de ressorts et de conditions d'engagement, d'éléments déclencheurs et de transformations politiques ressenties, même si, sur ce dernier élément, les choses ne sont pas vécues avec la même intensité.

2. Les ressorts et les conditions de l'engagement

Au-delà des particularités de profils, y a-t-il des raisons qui poussent ces citoyens ordinaires à agir ? Dans mon premier chapitre, j'ai ébauché les facteurs qui ont favorisé cette mobilisation. Les facteurs externes ayant permis et favorisé le développement de l'hébergement citoyen et individuel auprès de jeunes étrangers sont les mêmes que ceux ayant facilité le développement des mobilisations citoyennes et individuelles durant l'été 2015 et déjà évoqué : absence d'hébergement ou de solution de mise à l'abri par les acteurs, les associations et les structures institutionnelles à destination des jeunes en recours ou en appel, augmentation des mineurs isolés étrangers demandeurs de prise en charge en France depuis 2015, faiblesse du taux de reconnaissance et délais particulièrement longs des procédures… Les facteurs internes sont ceux propres à la souplesse d'adhésion et d'organisation de Paris d'Exil ainsi que l'idée qu'accueillir chez soi un jeune étranger est facile et non-contraignant.

> *« J'y pensais depuis très longtemps, sans oser faire le pas. Une amie a envoyé un mail un jour, nous demandant de l'aide pour accueillir un jeune mineur dont elle s'occupait. J'ai pensé « Si elle le fait je peux le faire aussi ». Mais avant tout je ne supportais plus d'entendre parler de ces bateaux à la mer, ces morts. Et puis il y a eu cette image choc du petit garçon mort sur une plage. Et tous les récits de migrants à Jaurès, Stalingrad... en bas de chez nous. J'avais honte de notre gouvernement. »*[1]

Les raisons avancées par les hébergeuses sont multiples, comme pour cette enquêtée, il y eu d'une part les images et les politiques de non-accueil, d'autre part des désagréables ressenties et le fait que l'engagement soit incarné et accessible. Les conditions météorologiques des hivers 2015-2016 et 2016-2017, la chute des températures et certaines soirées très pluvieuses sont aussi régulièrement mentionnées dans les questionnaires et les entretiens. C'est souvent le déclencheur final le jour J.

Des images envahissantes

Pour les personnes qui n'avaient pas d'engagement bénévole ou militant avant cette expérience d'hébergement, l'initiative d'héberger fait généralement suite à une série d'événements perçus comme envahissants et étouffants : la médiatisation des morts en Méditerranée et plus particulièrement la photo du petit Alan avec son t-shirt rouge en septembre 2015 sur une plage turque, les campements urbains de migrants dans leur quotidien de Franciliens et la perception de politiques municipales inhospitalières à l'égard des migrants. Damien, 42 ans, hébergeur, le résume avec ces mots : *« je pense qu'il y a un phénomène répétitif dans l'actualité qui construit quelque chose lentement ».* Une véritable saturation des images et du sujet dans les médias et jusqu' *« en bas de chez soi* » (Coutant, 2018) qui pousse certaines personnes à « *prendre leur part.* » Une *« accumulation de témoignages, vidéos... au cours de l'année 2016 sur la crise migratoire* »[2] qui rend, aux yeux de certains, l'agir comme impératif. Elise croisait les campements en allant au travail, Marielle passait devant en métro. La réalité des campements et de la migration soudain s'impose au quotidien dans leur vie préservée de ce qui se joue au bout du monde, qui s'articule aux temps de la vie ordinaire. Et ces accumulations réactivent et accentuent les émotions ressenties face à cette réalité. Le dégoût, la honte, la

[1] Enquêté numéro 38 : Femme, âgée de 35 à 49 ans, mariée, 2 enfants. Réponse à la question « Quel a été l'événement ou l'élément déclencheur à votre engagement ? »
[2] Enquêté numéro 16 : homme, âgé de 25 à 34 ans, célibataire, sans enfant. Réponse à la question « Quel a été l'événement ou l'élément déclencheur à votre engagement ? »

culpabilité et un sentiment d'impuissance sont autant de sensations nommées par les hébergeuses avant leur « passage à l'acte ».

> *« Ça me dégoute la façon dont la France gère cette vague de réfugiés... »* Marielle, 36 ans.
>
> *« J'y pensais depuis très longtemps, sans oser faire le pas. Une amie a envoyé un mail un jour, nous demandant de l'aide pour accueillir un jeune mineur dont elle s'occupait. J'ai pensé "Si elle le fait je peux le faire aussi". Mais avant tout je ne supportais plus d'entendre parler de ces bateaux à la mer, ces morts. Et puis il y a eu cette image choc du petit garçon mort sur une plage. Et tous les récits de migrants à Jaurès, Stalingrad… en bas de chez nous. J'avais honte de notre gouvernement. »*[1]
>
> *« Je me sens très impuissante, et parfois honteuse de ne pouvoir faire plus quand je mesure la gravité de certaines situations. »*[2]
>
> *« Le sentiment d'impuissance et de colère face à cette situation. »*[3]

Cette saturation d'images est renforcée par l'utilisation des réseaux sociaux, ce qui n'est pas sans lien avec le fait qu'un gros quart (28%) des candidates à l'hébergement aient pris contact avec Paris d'Exil via *Facebook.* Les algorithmes structurent la manière dont les internautes voient et lisent les informations qui se présentent à eux sur leur mur et via les publications de leurs « amis », de leurs « groupes ». Concrètement, cela signifie que certaines publications ou certains profils sont favorisés au détriment d'autres rendus moins visibles ou tout simplement moins ou non publiés. L'algorithme développé par *Facebook* est régi par trois composants principaux : les interactions (plus on interagit avec quelqu'un ou un sujet, plus les publications relatives à cette personne ou à ce sujet sont relayées), le type de contenu (les vidéos et les photos seront privilégiées par rapport à un lien ou un écrit) et la primeur de la publication. L'activité de *reporting* que permet ces algorithmes est basée sur l'actualité des autres et leurs activités (Stenger, 2011). Elle a pour but de stimuler la connexion des internautes et de prescrire la participation : chacun est encouragé à commenter, partager, réagir… Et cette prescription est d'autant plus forte qu'elle repose sur un argument relationnel : favoriser les échanges et les interactions avec ses « amis ». On peut supposer que ce réseau socio-numérique a augmenté le niveau de saturation et de surinformation quant à la situation des migrants qu'ont pu ressentir

[1] Enquêté numéro 38 : Femme, de 35 à 49 ans, mariée, quatre enfants. Réponse à la question « Quel a été l'événement ou l'élément déclencheur à votre engagement ?"
[2] Enquêté numéro 66 : Femme, de 35 à 49 ans, célibataire. Expression libre.
[3] Enquêté numéro 108 : Femme, de 50 à 64 ans, séparée, deux enfants. Réponse à la question « Quel a été l'événement ou l'élément déclencheur à votre engagement ?"

les futures hébergeuses. Comme le nomme Dominique Cardon (2010), l'accès et la découverte d'informations par les publications et les sillages ouverts par les navigations des amis paraissent plus pertinents à l'internaute. *Facebook* transforme un univers anonyme du web en un « espace familier » qui soudain nous touche, nous concerne. En lisant à travers ce même espace quasi intime des informations de nos connaissances, devenues par la force de l'outil « nos amis », des photos et des vidéos des migrations, on se sent concerné. On se sent d'autant plus partie prenante d'une histoire partagée. Autant de facteurs expliquant d'une part la sensation d'être envahi par les images et les vidéos traitant de la « crise des politiques d'accueil » de 2015 et d'autre part l'impression de connaître systématiquement quelqu'un qui agit.

Des émotions désagréables

Dans le champ de la sociologie, l'émotion est aujourd'hui admise comme un objet sociologique qui facilite la mise en réseau d'acteurs et qui nourrit un processus d'engagement (Fillieule et Mathieu, 2009). Ainsi, pour Arlie Russell Hochschilde, les actes peuvent être posés dans le flot des émotions (Hochschild, 2003). Il est nécessaire de faire la différence entre les émotions et les sentiments. L'émotion, pour Christophe Traïni dans son article « Des sentiments aux émotions (et vice-versa) » (2010), est l'interprétation des sensations alors que le sentiment correspond aux « *altérations de l'état corporel, perçus instantanément comme sensations physiques, et aux empreintes que celles-ci laissent sur le corps ».* Dès lors les émotions nécessitent un travail « *de conscience réflexive et réfléchie* ». Sur le terrain, émotions et sentiments se confondent. Les uns utilisent un terme pour l'autre et réciproquement. Dans les faits, le travail de conscience réflexive et réfléchie, quoique rarement nommée, est essentiel dans la transformation permettant l'action.

Dans ce travail, il ressort des entretiens et de l'observation que ce sont bien les dimensions affectives qui font agir les hôtes accueillants. En écoutant les hébergeuses et les coordinatrices raconter ce qui les a poussées à s'engager et les débuts de leur engagement, les émotions ont une place essentielle et fondatrice. A l'inverse d'un ensemble de travaux et de recherches qui envisageaient les parcours militants et les mouvements sociaux comme des démarches rationnelles, les hébergeuses de mineurs isolés rencontrées sont la preuve que les émotions ont une place essentielle dans les parcours d'engagement (Aminzade et al., 2001). C'est justement ces émotions et ces dimensions affectives qui permettent, d'après George E. Marcus (2008), que des individus s'engagent au service de causes qui ne les impactent pas

directement, ce qu'il appelle le « militantisme moral » (McCarthy et Mayer, 1977). Comme les pétitionnaires femmes contre la loi Debré étudiées par Jean-Gabriel Contamin (2007) qui expliquent davantage leur engagement en se référant à des thématiques familiales, expérientielles, émotionnelles ou humanitaires, les hébergeuses associent la prise de décision d'ouvrir leur foyer aux émotions ressenties face aux images et à l'attitude de la ville de Paris et de la France. Ces émotions, qui pourraient nourrir une « indignation militante » (Mathieu, 2010b), semble le véritable moteur des personnes peu engagées au préalable. Dans leurs récits, les hébergeuses oscillent entre culpabilité et honte. Elles se sentent coupables de ne pas agir, de ne rien faire, de ne pas prendre leur part de responsabilité face à des situations et des réalités qui leur font honte.

La honte et la culpabilité sont deux émotions distinctes. La culpabilité est plutôt une affaire privée alors que la honte est plutôt une émotion publique. Les hébergeuses se sentent coupables de leur propre inaction et de leur confort de vie qui leur paraît injuste par rapport aux conditions de vie des mineurs. En outre, l'émotion de culpabilité découle des relations sociales et culturelles, e quelque sorte, si « des semblables, des personnes que je connais, qui me ressemblent ou qui ont les mêmes conditions d'existence que moi agissent, je dois agir ». La culpabilité est liée aux attentes normatives associées au rôle social de chacun, en ayant l'impression de ne pas respecter leurs obligations sociales ou leur sens personnel de la justice, ces citoyennes ordinaires ressentent un inconfort physique, une charge émotionnelle. « Tant que je n'agis pas, je suis coupable ». Cet état émotionnel désagréable de la culpabilité pousse l'individu à découvrir son inaction, développe l'empathie (Hoffman, 2008) et renforce les relations (Baumeister, Stillwell, et Heatherton, 1994).

C'est justement par empathie, c'est-à-dire par la capacité à s'identifier aux autres et à leurs besoins, que les hébergeuses et encore plus les coordinatrices se sentent responsables du bien-être des mineurs. C'est parce que les hébergeuses se sentent coupables qu'elles développent une certaine empathie vis-à-vis des jeunes étrangers isolés, qui les conduit à se préoccuper de ces derniers, à s'intéresser à leur situation et à ouvrir leur propre foyer. C'est parce que l'émotion est désagréable qu'elles doivent agir rapidement, pour transformer cette même émotion. Dans un premier temps, le plus urgent semble la nécessité de sortir de cet état inconfortable. La nécessité d'accorder un abri et une aide à des jeunes vivant dans les rues de Paris n'est qu'un moyen d'échapper à leur malaise.

Connaissance d'un pair

Le fait d'avoir une connaissance, un proche ou un « ami » sur les réseaux sociaux qui héberge, décide beaucoup de personnes à passer de l'émotion à l'action. *« Une demande ponctuelle venant d'une grande amie qui hébergeait déjà »* [1] a poussé une enquêtrice à ouvrir son foyer. Pour Blanche, 38 ans, la saturation des images l'avait marquée, mais c'est le fait qu'une amie agisse et témoigne de son action, qui lui a fait passer le cap. Les relations interpersonnelles et le réseau social, le « contexte relationnel » (Passy, 1998) sont dès lors le déclencheur de l'engagement même si ces interactions permettant l'engagement dépendent d'anciennes relations entre les acteurs (Mathieu, 2012).

> *« J'y pensais depuis très longtemps, sans oser faire le pas. Une amie a envoyé un mail un jour, nous demandant de l'aide pour accueillir un jeune mineur dont elle s'occupait. J'ai pensé « si elle le fait je peux le faire aussi ».* Blanche, 38 ans.

> *« J'ai entendu parler de Paris d'Exil par une amie qui héberge, qui m'a parlé et sa démarche m'a touchée et je me suis dit comme j'ai de la place, j'ai une chambre de libre, c'est idiot d'avoir ça à Paris. Je connaissais pas du tout ce système. »* Gibran, 39 ans.

Non seulement, comme le nomme Gibran, son amie le pousse à agir et à questionner son non-engagement mais surtout, elle lui transmet les informations nécessaires à son passage à l'action (Passy, 1998 ; Poncelet et Stangherlin, 2003). C'est ainsi que l'utilisation des réseaux sociaux, et de *Facebook* en particulier, accélère cette mise en proximité et l'impression que de nombreux amis agissent. *« Un post sur Facebook d'une amie qui demandait s'il y avait de potentiels hébergeurs. »*[2] Cette rencontre d'un pair qui héberge, d'un autre qui agit, alors qu'il « me » ressemble, permet aux nouvelles hébergeuses de ne plus se sentir impuissantes face à une urgence mais de participer à une solidarité accessible et qui semble a priori peu contraignante.

> *« J'ai remarqué un post partagé par un ami sur Facebook qui invitait à héberger pour quelques nuits - j'avais dans l'idée qu'il était uniquement possible d'héberger sur du long terme ce qui ne correspondait pas à ce que je pouvais faire. »*[3]

---

[1] Enquêté numéro 60 : Femme, âgée de 25 à 34 ans, en couple, 1 enfant. Réponse à la question, « Quel a été l'événement ou l'élément déclencheur à votre engagement ? »
[2] Enquêté numéro 107 : Femme, âgée de 35 à 49 ans, divorcée, 2 enfants. Réponse à la question, « Quel a été l'événement ou l'élément déclencheur à votre engagement ? »
[3] Enquêté numéro 103 : Femme, âgée de 35 à 49 ans, mariée, 1 enfant. Réponse à la question, « Quel a été l'événement ou l'élément déclencheur à votre engagement ? »

> *« Ça faisait longtemps que j'étais choquée choquée choquée tout le temps et je ne savais pas comment faire. Je mourrais d'envie de passer à l'action. Je n'en pouvais plus, je devais faire quelque chose. Je vivais de plus en plus mal de vivre normalement. »* Aurélie, 42 ans.

Le témoignage d'autres hébergeuses rend l'engagement possible, c'est d'ailleurs tout l'intérêt lorsque les coordinatrices demandent aux hébergeuses déjà actives qu'elles sollicitent leurs proches et leurs pairs. L'incarnation de l'engagement chez un semblable rassure et convainc. *« Depuis longtemps je voulais faire quelque chose », « s'ils le font, je peux le faire », « je ne pensais pas pouvoir accueillir sur mon canapé »* lit-on dans les questionnaires et entend-t-on en entretien. Seul un cinquième des hébergeuses interrogées a cherché activement un engagement avant de découvrir l'action de Paris d'Exil parmi d'autres causes et d'autres actions. En voyant quelqu'un de leur entourage héberger, les futures hébergeuses se disent qu'elles peuvent s'engager à leur tour et ce d'autant plus que cet engagement résonne avec des dispositions critiques, c'est-à-dire « une inclination ou une appétence intériorisée au fil de la trajectoire de l'individu, via les différents sites et étapes de sa socialisation » (Mathieu 2012, p.184). Dès lors, elles peuvent expliquer un passage à l'action : une expérience personnelle du voyage, une sensibilité aux questions sociales, politiques, intellectuelles, artistiques ou religieuses, parfois héritées des parents ou des grands-parents. En effet, l'un des acquis majeurs dans la recherche autour des mobilisations est le fait que la famille est un des principaux sites de socialisation politique (Abendschön, 2013 ; Muxel, 2001b ; Percheron, 1974 ; Roig, Billon-Grand, et Quermonne, 1968). Certaines vont spontanément associer leur choix d'héberger des mineurs à la continuité d'un héritage familial, comme le fait d'avoir grandi dans un environnement religieux ou engagé, au sein d'une famille habituée à héberger des amis de passage ou à accueillir des personnes en difficulté. D'autres hébergeuses au contraire n'associent pas les engagements professionnels de leurs parents dans des causes diverses (instituteur en CLISS, famille d'accueil pendant les vacances scolaires, assistante sociale …) ou dans des carrières sociales (médecin de campagne, infirmière pour enfants handicapés…) à leur décision de cohabiter avec des jeunes étrangers.

La transmission familiale d'un intérêt pour la chose publique n'est ni automatique ni univoque et demeure propice à la distorsion, aux adaptations et aux interprétations. Ainsi, accueillir le mineur étranger chez soi avec la souplesse permise par Paris d'Exil, permet à certaines hébergeuses d'affirmer publiquement leurs spécificités, de se défaire de liens familiaux ou religieux ou de réactiver, par l'hospitalité, un engagement politique familial laissé de côté le temps de leur construction personnelle. Chantal, hébergeuse et coordinatrice, parle

de son beau-père qui tenait un lieu de vie pour jeunes de la DDASS, à la campagne. Etienne s'interroge à haute voix sur le lien entre son engagement et le métier d'enseignant en classe d'accueil de son père. Capucine se rappelle de cette petite fille malade accueillie par ses parents, le temps de son opération et de sa convalescence. C'est véritablement l'investissement au sein de Paris d'Exil qui éveille chez tous ces hôtes des échos biographiques, qu'ils soient individuels liés à leur histoire familiale et personnelle, ou collectifs inscrits dans l'histoire nationale ou internationale qui les touchent. C'est ainsi que trois personnes font référence à la Seconde Guerre mondiale, aux déportations et aux Justes et deux à la guerre d'Algérie. L'histoire traumatique de la Seconde Guerre mondiale revient en effet régulièrement dans le discours des hébergeuses. « *Pendant la seconde guerre mondiale, est-ce que j'aurais été résistante ? »,* s'interroge Aurélie, une hébergeuse de 42 ans, en entretien. Une autre explique sa décision d'héberger en rappelant *« la guerre de 40. Il y avait les citoyens qui hébergeaient des juifs et ceux qui les dénonçaient… cette idée insupportable de ne rien faire face à des situations aussi critiques.*[1] *»* Dans son discours, héberger est une manière de prendre une place « *juste* », du « *bon côté de l'histoire* ».

Pourtant, en étudiant les engagements des hébergeuses et leurs héritages familiaux, l'incidence du parcours des parents et de la socialisation familiale ne s'impose pas pour tous. Quand on interroge les hébergeuses sur leurs parents, leurs traditions familiales, une pratique ou une éducation religieuse, une socialisation politique familiale, la plupart ont du mal à citer un épisode marquant ou une atmosphère qui les auraient imprégnées. En effet, l'utilisation répétée des réseaux sociaux pour permettre la mobilisation et l'adhésion de personnes a permis la modification de relations autrefois contrariées par les réseaux concrets d'appartenance (Ion, 2012) et la mise en acte des dissensions politiques vécues au sein de la famille (Mathieu, 2010b).

La possibilité pratique

Le passage à l'acte d'ouvrir son foyer est d'autant plus facilité que les hébergeuses estiment avoir la possibilité matérielle d'agir. En effet, nombre d'hébergeuses révèlent la possibilité pratique d'accueillir comme une explication de leur action. C'est ainsi qu'à la

[1] Enquêté numéro 85 : Femme, âgée de 25 à 34 ans, célibataire, sans enfant. Réponse à la question « Qu'est-ce qui a déterminé votre choix d'héberger des mineurs ? »

question « Pourquoi avez-vous choisi d'accueillir des mineurs ? » la notion de l'espace mobilisable revient régulièrement dans les réponses :

> *« Une chambre qui s'est libérée le temps que mon fils achève sa scolarité en Belgique. »*[1]
>
> *« Parce que nous habitons un très grand appartement avec une chambre libre. »* [2]
>
> *« Parce que j'ai une chambre libre une semaine sur deux. »* [3]
>
> *« Parce que j'avais de la place pour cela et que ça correspond mieux à mes contraintes d'emploi du temps que d'autres actions (type maraudes par exemple). »* [4]
>
> *« Donner de l'argent j'en ai trop peu pour en donner. Mais il y a une chambre à moitié libre partagée entre mon fils et mes deux belles filles une semaine sur deux mais qui est libre parfait. C'est insupportable d'avoir une chambre libre. »* Aurélie, 42 ans.

Cette ressource pratique et matérielle est essentielle pour la compréhension de l'engagement des hébergeuses. Dans les formes plus classiques d'engagement, la question des contraintes et de la disponibilité temporelle des acteurs est fondamentale : l'engagement n'est a priori possible qu'à condition d'avoir le temps de s'investir. Dans le cas des hébergeuses, le temps n'est plus le facteur déterminant ou limitant l'engagement, mais l'espace. C'est « *le plus simple pour "faire quelque chose" en travaillant à plein temps*[5] *».* La disponibilité spatiale vient alors compenser un manque de disponibilité temporelle. Une indisponibilité temporelle qui est présentée comme un frein à l'engagement « plus classique », c'est-à-dire sous une autre forme. « *Je n'étais pas dispo en journée mais j'avais une chambre d'amie », « rythme de dingue mais grand canapé dans le salon », « je finis trop tard pour faire des maraudes mais j'avais de la place pour héberger »* sont autant d'opposition entre temps et espace que l'on retrouve dans les bouches des hébergeuses. L'accueillante offre un espace à une personne qui a besoin d'un abri. C'est l'espace disponible qui rend l'engagement possible. C'est parce qu'elle a de la place qu'elle s'engage. Avoir la place est toutefois une notion assez relative, au vu de la taille de certains logements franciliens et des consignes transmises par les coordinatrices. Avoir de la

[1] Enquêté numéro 75 : Femme, âgée de 35 à 49 ans, mariée 3 enfants.
[2] Enquêté numéro 86 : Femme, âgée de 25 à 34 ans, célibataire, sans enfant.
[3] Enquêté numéro 83 : Femme, âgée de 35 à 49 ans, célibataire, sans enfant.
[4] Enquêté numéro 44 : Non binaire, âgée de 25 à 34 ans, célibataire sans enfant.
[5] Enquêté numéro 105 : Femme, âgée de 50 à 64 ans, en couple, deux enfants.

place ne signifie pas avoir une chambre d'amis ; un canapé dans son salon ou un matelas installé dans un grand couloir peuvent être des places suffisantes.

Les accueillantes hébergent parce qu'elles ont la place mais aussi parce qu'elles ont des conditions économiques favorables (Havard Duclos et Nicourd, 2005). Nombre d'hébergeuses estiment avoir un niveau de vie agréable et confortable qui leur permet de partager leur domicile. Surtout, elles estiment que ces conditions favorables acquises, transmises ou héritées de leurs parents doivent être partagées. Ainsi, une enquêtée précise que, s'il n'y a aucune tradition d'engagement dans sa famille, « *ma grand-mère me disait toujours "il faut rendre les privilèges" »*[1]. Ouvrir son foyer est alors une manière de « *partager ce qu'on a* », pour Michel, 48 ans, « *le confort qu'on a reçu* », pour Capucine, 34 ans. Une façon de partager sa « chance » dans une action que l'on maîtrise. Face à cette imposition de la migration sous leurs fenêtres ou sur leurs trajets quotidiens, Capucine, Michel et d'autres prennent conscience de leur chance de vivre dans un pays en paix, mais aussi et surtout d'appartenir à un milieu aisé. Héberger peut alors, pour certaines, être une manière de partager sa réussite et sa chance.

La jeunesse des hébergés

Le fait que l'hébergé soit un enfant rassure et permet à un nombre plus large d'hébergeuses d'ouvrir leur foyer. En effet, 50% des hébergeuses notent comme raison supplémentaire pour expliquer leur choix de passer à l'action, le fait que Paris d'Exil s'adresse à des enfants. Accueillir chez soi un jeune paraît plus abordable, moins risqué, plus nécessaire que s'il s'agissait d'un adulte. Certains n'acceptent d'accueillir dans ce sens que des jeunes filles. A partir de la question ouverte « *Pourquoi avez-vous choisi d'héberger des mineurs ?* » proposée sur le questionnaire disponible anonymement auprès de toutes les hébergeuses de Paris d'Exil, voici quelques réponses reçues : « *leur isolement affectif et fragilité que l'on imagine plus grande à leurs âges* »[2], « *plus rassurant pour moi, j'ai bien le rapport aux adolescents* »[3], « *parce que je suis plus rassurée avec des mineurs qu'avec des adultes* »[4].

Accueillir un enfant est moins effrayant qu'accueillir un adulte, cela paraît moins périlleux, surtout pour les primo-engagées. Un homme migrant représente un danger, une

[1] Enquêté numéro 24 : Homme, âgé de 35 à 49 ans, pacsé, 1 enfant.
[2] Enquêté numéro 56 : Femme, âgée de 25 à 34 ans, célibataire, sans enfant.
[3] Enquêté numéro 3 : Femme, âgée de 35 à 49 ans, célibataire, sans enfant.
[4] Enquêté numéro 107 : Femme, âgée de 35 à 49 ans, divorcé, 2 enfants.

menace (Desgrées du Loû, 2014), que le mineur n'incarne pas aux yeux des coordinatrices et des hébergeuses. Nombres d'hébergeuses insistent sur le fait qu'elles ne se « *sentaient pas* » d'accueillir chez elles des adultes, alors qu'héberger des « jeunes » étrangers ne leur paraît ni dangereux ni insécurisant. Les hébergeuses veulent donc protéger, mettre à l'abri et accueillir non seulement des jeunes étrangers mais surtout des adolescents. Accueillir le mineur, c'est avant tout pour certaines, accueillir un enfant. Ainsi, certaines hébergeuses passent à l'acte en se référant à leur rôle de parents. C'est « *parce que ce sont les plus des fragiles et que je suis maman* »[1] et, à l'inverse, on se réfère à cette posture possible lorsqu'on n'a pas d'enfants, « *j'héberge parce ça pourrait être mes enfants si j'en avais.*[2] » Héberger des « enfants » renvoie irrémédiablement au rôle de la mère pour les hébergeuses, à celle que l'on est ou que l'on pourrait être, alors que les hébergeurs vont plutôt se référer au rôle du grand frère ou de l'oncle. Quoi qu'il en soit, ça reste des figures éducatives familiales auxquelles se réfèrent les hébergeuses.

Dès lors, la fragilité de l'enfant rassure l'hébergeuse sur sa propre condition. Cela la renvoie au fait qu'elle soit adulte capable de protéger et d'aider un plus faible qu'elle-même. Ainsi une hébergeuse répond à la question « pourquoi avez-vous choisi d'héberger des mineurs ? » *« car je souhaite penser qu'on aurait pu faire cela pour moi si je me trouvais en pareille situation* »[3]. C'est ainsi une manière de « faire aux autres ce que l'on voudrait que l'on me fasse dans une même situation », telle la règle d'or de la réciprocité « traite les autres comme tu voudrais être traité » ou le commandement du christianisme cité par Jésus de Nazareth « tu aimeras les autres comme toi-même ». Une forme morale universelle présente dans toutes les religions et toutes les philosophies. En aidant une personne à laquelle les hébergeuses peuvent s'identifier personnellement, en tant que parents potentiels ou en tant qu'ancien jeune, ce sont eux-mêmes qu'elles aident « par extension » (Blum, 1996).

La majorité des hébergeuses ne se définit pas comme militantes. Elles agissent par solidarité, par philanthropie, par charité, par humanité. En s'attachant à l'enfant à protéger et à mettre à l'abri, les hébergeuses se réfèrent plus à une attitude d'assistance à personne en danger, plutôt qu'à un acte politique. La justification politique de l'action est rarement avancée par ces dernières. « *Ce n'est pas un geste politique, mais plutôt un geste pour ces jeunes qui ont déjà*

[1] Enquêté numéro 5 : Femme, âgée de 35 à 49 ans, en couple, 2 enfants. Réponse à la question « Pourquoi avez-vous choisi d'héberger des mineurs ? ».
[2] Enquêté numéro 95 : Femme, âgée de 35 à 49 ans, mariée, deux enfants.
[3] Enquêté numéro 74 : Femme, âgée de 35 à 49 ans, en couple, sans enfant.

suffisamment subi.[1] ». Permettre à un jeune de dormir à l'abri apparaît alors pour les citoyens comme une manière de « se montrer concernés par l'état du monde » (Agier, 2017). Protéger l'enfant justifie l'action sans qu'il soit nécessaire d'y adjoindre un sens politique. Héberger est alors un engagement moral, affranchi de toute appartenance politique instituée, que personne n'oserait remettre en question parce qu'il s'agit d'enfants. Face à ces mineurs, Paris d'Exil échappe au débat qui oppose les migrants aux réfugiés (Claire Rodier et Portevin, 2016), cette division migrant versus réfugié présentée comme « une construction politique destinée à établir un tri dans la biopolitique des vies à secourir » (Brugère et Le Blanc, 2018). Ce positionnement est d'autant plus essentiel que certaines hébergeuses, dès 2016, avouent être régulièrement étonnées des nationalités des jeunes hébergés. Alors qu'elles s'attendaient à héberger de jeunes Syriens, des Irakiens ou des Afghans, elles ouvrent leur porte à des Ivoiriens, des Maliens, des Sénégalais. Autant de nationalités qui ne correspondaient pas à l'image du réfugié politique, image qui nourrissait l'engagement de certaines. Dès lors, pouvoir s'assurer qu'elles aident des enfants et ce quelle que soit leur nationalité, permet de supporter cette remise en question de l'image du mineur réfugié que ces hébergeuses s'étaient forgées à travers les médias et l'actualité. L'organisation de cette formule d'hébergement s'émancipe du débat sur la légitimité et la justification de l'asile ; parler de « jeunes » permet d'imposer comme une évidence la nécessité d'accueillir ces personnes. Il ne s'agit ni de réfugiés, ni de migrants, ni de demandeurs d'asile, ni de « dublinés ». Ce sont des enfants, il faut les protéger. Leur étrangeté n'a plus d'importance.

Un positionnement politique ambivalent

Pour autant, la « politique de la porte ouverte » défendue par les hébergeuses fait l'objet de positionnements ambivalents à l'égard des pouvoirs publics : comment pallier les défaillances étatiques, sans se substituer aux prises en charge institutionnelles ? Une minorité d'hébergeuses affirme héberger pour répondre aux carences de l'Etat, voire panser les maltraitances institutionnelles. *« Il est triste de constater que la France ne remplit pas son devoir de prise en charge de tous les mineurs isolés, quelle que soit leur origine, »* répond une hébergeuse divorcée et mère de deux enfants, à la question « Pourquoi avez-vous choisi d'héberger des mineurs ? ». Une autre ouvre le canapé de son salon « *parce que je trouve insupportable que la France ne fa[sse] pas son job. »* Pour ces hébergeuses, héberger est un

[1] Enquêté numéro 103 : Femme, âgée de 35 à 49 ans, mariée, 1 enfant.

« *acte citoyen contre la politique de non-accueil* »[1] ou encore c'est l'opportunité de « *participer à l'effort en vue de faire de la France une terre accueillante pour les gens en difficulté* »[2]. Ces personnes dénoncent dans ce cas l'absurdité des choix politiques en matière d'accueil des migrants et de prise en charge des mineurs et le fait que l'État, le département ou la municipalité – dont elles confondent souvent les obligations – « *n'assument pas leurs responsabilités* ».

« *Le cumul de toutes les manifestations l'inhospitalité du gouvernement français* » a poussé Charlotte, 45 ans, à héberger à la demande d'une amie. Mais dans le même discours, elle regrette de devoir se substituer aux services institutionnels, tout en ne pouvant se résoudre à ne pas accueillir. L'ambivalence est de taille, pour autant l'urgence de la mise à l'abri prime sur ce type de réflexion.

Les ambivalences des hébergeuses à l'égard des pouvoirs publics peuvent s'expliquer d'une part par le fait que la majorité des accueillantes de Paris d'Exil était peu connectée aux sphères militantes et associatives, avant d'ouvrir leur porte aux mineurs. D'autre part, cette ambiguïté est à l'image des tensions entre morale et politique que sous-tend le traitement des étrangers en France (Fassin, 2010). Par ce geste, elles s'opposent silencieusement, mais dans l'action, à une politique de non-accueil qu'elles perçoivent partiellement, le plus souvent de leurs fenêtres, « en bas de chez soi » (Coutant, 2018).

Au final, toutes cherchent à défendre une autre politique de l'accueil, un autre projet de société (Gerbier-Aublanc, 2018). Seuls quelques-unes le nomment explicitement. Emma, 24 ans, une étudiante militante, soutient le fait que « *vivre ensemble, c'est lutter ensemble* » afin de « *créer une société où tu peux vivre avec des gens que tu ne connais pas* ». De la même manière, Véronique, 58 ans, souhaite transmettre à ses enfants « *ce souci de l'autre* », « *l'image d'une société plus vivable* ». Sophie, 27 ans veut « *participer à l'effort en vue de faire de la France une terre accueillante pour les gens en difficulté* ». En ce sens, pour les hébergeuses parents, accueillir des migrants relèvent d'un projet éducatif pour leurs enfants, une forme d'éducation expérimentale, une « façon de voyager à domicile » dans la rencontre (Gotman, 2001) et de se préparer aux contacts avec le monde extérieur[3]. Pour une enquêtée mère de

[1] Enquêté numéro 2 : Femme, âgée de 18 à 24 ans, célibataire, sans enfant. Réponse à la question « Pourquoi avez-vous choisi d'héberger des mineurs ? »

[2] Enquêté numéro 11 : Femme, âgée de 25 à 34 ans, pacsée, sans enfant. Réponse à la question « Pourquoi avez-vous choisi d'héberger des mineurs ? »

[3] Si les parents s'engagent parfois pour donner un autre modèle à leurs enfants, les enfants poussent aussi parfois leurs parents à s'engager. Eric, 62 ans, a hébergé, à la demande de sa fille qui ne pouvait

famille, héberger des mineurs répond au *« besoin de faire quelque chose de concret face à une situation qui nous révolte + volonté de transmettre ce souci de l'autre à nos enfants »*[1]. Pour Claire, hébergeuse de 50 ans avec son mari, cette expérience est bénéfique pour leurs enfants : « *c'est bien pour mes enfants aussi qu'on* [puisse] *aider d'autres gamins qui ont des parcours, ça leur montre d'autres choses et qu'on peut être utile. »*[2]

3. Un acte utile et rentable[3]

Héberger est satisfaisant, utile et rentable, affirment les hébergeuses. En effet, les hébergeuses veulent protéger l'enfant, sa détresse, sa fragilité, pour lui éviter une errance autant que pour se protéger elles-mêmes de leur impuissance et de leur culpabilité. Pour une hébergeuse, il était *« trop difficile de ne rien faire.* »[4] Pour cette dernière, l'action paraît plus facile que l'inaction. Héberger un jeune chez soi devient alors une ambition morale, une exigence éthique envers soi-même grâce à l'aide envers les autres. La réalisation de soi et l'engagement altruiste que représente le fait d'ouvrir son foyer et son intimité, son « chez soi » à un inconnu, sont inextricablement liés dans la mesure où « aider les autres et participer à rendre le monde plus juste contribuent directement au fait de devenir une meilleure personne » (Ollitrault 2018). Leur frustration (Gurr, 2010) de ne pas pouvoir agir face à une évolution politique décevante, contre des causes macrosociales qui les dépassent, les pousse à s'engager.

> *« Je ne fais pas ça pour eux mais pour moi. C'est rationnel. »* Marielle, 61 ans.
>
> *« Ça m'arrange ! je n'aime pas être obligée depuis mon enfance de passer devant les démunis »* Pierre, 38 ans.
>
> *« J'ai hébergé car je ne supportais plus la frustration de ne pas agir, ça n'était plus supportable. En fait pour te dire la vérité, je pense que ça m'est beaucoup*

héberger dans son trop petit studio parisien ; Marielle, 61 ans, accueille régulièrement à la suite de l'investissement de sa fille dans les campements.

[1] Enquêté numéro 88 : Femme, âgée de 35 à 49 ans, mariée, mère de trois enfants. Réponse à la question « Pourquoi avez-vous choisi d'héberger des mineurs ? »

[2] Entretien avec Véronique, par téléphone, le 30 mars 2017.

[3] Cette partie a fortement inspiré l'article « Être accueilli chez l'habitant : de l'hébergement-épreuve à la cohabitation-tremplin pour les migrants » co-écrit avec Marjorie Gerbier-Aublanc pour la revue *Rhizome*, numéro 71, février 2019.

[4] Enquêté numéro 5 : Femme, âgée de 25 à 34 ans, célibataire, sans enfant. Réponse à la question, « Quel a été l'événement ou l'élément déclencheur à votre engagement ? »

plus facile de vivre avec des jeunes sous mon toit que de ne pas le faire. » Carole, 49 ans.

En aidant les autres, non seulement les hébergeuses se déculpabilisent, mais surtout elles s'aident elles-mêmes à travers les autres, elles aident leurs enfants, réels ou imaginaires, qui pourraient être dans la même situation. « *Les mineurs clairement ça me touche, j'ai un enfant et si ça devait lui arriver j'aimerais que quelqu'un l'aide* », précise ainsi Marielle, hébergeuse de 36 ans.

Un engagement valorisant et efficace

Dès lors, pour tous, héberger est un acte perçu comme rentable, et c'est là une des premières rétributions des hôtes accueillants. C'est un acte qui soulage et qui rend fier. « *J'ai plus confiance en moi »*[1]*, « nous nous sentons plus utiles »* [2]*, «* [j'ai] *un peu moins de mauvaise conscience »* [3]*,« c'est une grande satisfaction de pouvoir apporter un peu d'aide »*[4]*, « j'en retire une petite dose de bonne conscience pour soulager un tout petit peu le sentiment d'impuissance qui m'étreint face à l'absurdité de la situation »* [5] sont autant de réponses à la question « En quoi le fait d'héberger des mineurs chez moi a impacté ma perception de moi-même ? ». Pour les hébergeuses dont c'est le premier engagement, les primo-engagées, cette fierté est particulièrement forte. Si elles sont fières d'agir, de s'opposer à la masse qui se tait, d'être allées au-delà de « *la petite lâcheté ordinaire »,* elles le sont surtout d'avoir osé aller à l'encontre de leurs craintes et de leurs appréhensions qui rétroactivement leur paraissent absurdes et infondées. Une forme de rétribution qui correspond à une valorisation de l'estime de soi, une cohérence identitaire, une justification de son existence sociale et de sa place dans le monde. Héberger, prendre une part à une action de solidarité, est valorisé car, ainsi, l'hébergeuse accède au monde de la personne active. La sensation « *d'être passé du bon côté »* pour Pauline, 31 ans. Cet acte est donc valorisant, comme toute action de bénévolat dans une association de solidarité. C'est une action qui a du sens, dans la mesure où cet acte est vécu par les hébergeuses comme utile à la société autant qu'aux personnes dans le besoin (Havard Duclos et Nicourd, 2005).

[1] Enquêté numéro 49 : Femme, âgée de 35 à 49 ans, divorcée, 1 enfant.
[2] Enquêté numéro 72 : Couple, âgés de 25 à 34 ans, mariés, deux enfants.
[3] Enquêté numéro 111 : Femme, âgé de 50 à 64 ans, divorcée, deux enfants.
[4] Enquêté numéro 58 : Femme, âgée de 35 à 49 ans, en couple, 3 enfants.
[5] Enquêté numéro 18 : Femme, âgée de 35 à 49 ans, en couple, sans enfant.

L'acte est aussi valorisant car il relève de l'hospitalité, naturellement synonyme de générosité et a priori désintéressée (Gotman, 2001).

Si certaines sont parfois rattrapées par leur mauvaise conscience et l'impression d'en faire trop peu, la gratification retirée de l'acte apaise et permet de supporter le coût de l'engagement qu'il soit financier - héberger un jeune coûte cher lorsqu'on le nourrit -, temporel - héberger prend du temps -, spatial - héberger contraint au partage de son espace de vie - ou encore social - héberger contraint les hébergeurs à réorganiser leurs interactions sociales, certains recevant moins chez eux leurs proches et leurs amis. Etre hospitalier procure une « *satisfaction tempérée : je pourrais certainement en faire plus. Je sais que je me "rémunère" en satisfaction morale* »[1].

> *« Ça me nourrit énormément. Je suis plus heureuse, je suis mieux dans mes baskets. J'ai l'impression de découvrir, d'apprendre, de rencontrer des gens extraordinaires. J'adore les gens engagés. »* Aurélie, 42 ans.

> *« C'est idéal l'hébergement, mon utilité, elle est immédiate, tout le temps que je vais prendre, ça va avoir une conséquence immédiate. C'est très satisfaisant… »* Chantal, 53 ans.

> *« Ça me satisfait pleinement, j'ai l'impression d'être vraiment utile. Ça a vraiment du sens, je protège des jeunes de la rue. Et en même temps ça ne me demande pas … c'est pas très intellectuel. J'ai l'impression d'être très utile en faisant pas grand-chose. Y'a un petit poids financier mais ce n'est pas insupportable. J'ai l'impression qu'avec pas grand-chose y'a un énorme effet. J'ai peut-être l'impression de changer la vie de quelqu'un. De le remettre sur les rails. C'est de la responsabilité. Il y a une certaine fierté à faire partie de ce réseau, à cette classe d'hébergeur, je me sens utile, je me sens fière d'avoir fait le pas ; j'ai surmonté cette peur que les gens ne dépassent pas. »* Gibran, 39 ans.

Dès lors, héberger est utile à deux titres : par rapport à son propre parcours « *ça faisait longtemps que je voulais faire quelque chose »* et pour les personnes hébergées « *je protège ces jeunes à la rue »* et « *je les aide à s'en sortir ». « Je sens que j'ai un petit pouvoir d'action. Que ça change concrètement le quotidien des mineurs de pouvoir dormir au chaud, se doucher, se reposer, utiliser internet. »*[2] Si accueillir l'autre valorise l'accueillant, l'acte est d'autant plus gratifiant que les conséquences sur les jeunes de l'hospitalité sont immédiates et concrètes. Mathilde Archambaud, responsable des équipes éducatives à Hors la Rue, l'affirme, « *dès qu'un jeune est hébergé, il change physiquement, immédiatement on voit l'effet bénéfique. »* En quelques jours, le jeune a l'air reposé, il prend du plaisir à prendre soin de lui, il apprécie les

[1] Enquêté numéro 79 : Homme, âgé de 50 à 64 ans, pacsé, 1 enfant.
[2] Enquêté numéro 71 : Femme, âgée de 25 à 34 ans, en couple, deux enfants.

repas, il progresse en français. En une semaine, ses traits se détendent, son dos se relève et son regard ose croiser celui de ses hôtes. Capucine, dans ses récits, compare souvent les hébergés à « *des petits SDF »* les premiers jours jusqu'à qu'ils « *redeviennent ados une fois lavés, propres et bien sapés ».*

Effectivement, offrir un toit à des jeunes exilés permet à ces derniers de se reposer, de se détendre mais aussi de se constituer un nouveau réseau social. A l'image des demandeurs d'asile et des réfugiés statutaires (Haut Commissariat des Nations unies (UN Refugee Agency, UNHCR), 2013), les mineurs isolés sont touchés par l'isolement social en France. Le départ de leur pays, souvent contraint, ainsi que l'instabilité résidentielle tout au long de leur démarche de reconnaissance de minorité imposent aux jeunes étrangers une forte mobilité. La possibilité de bâtir des cercles sociaux et des relations d'amitié est alors fortement limitée. Les mineurs interrogés déclarent ne connaître personne avant de rencontrer Prudence, Agathe, Sterenn, Sophia ou les autres. S'ils oublient le nombre de foyers dans lesquels ils ont dormi, ils présentent certaines hébergeuses et certaines coordinatrices comme des soutiens émotionnels inestimables et comme une aide importante aux démarches administratives. Aziz avait 15 ans quand il est arrivé chez Chantal après quelques nuits dehors. « *Je ne pourrais jamais oublier ça. Sans elle j'aurais fait des conneries. »* Trois ans après, reconnu mineur à Vannes et scolarisé à Lorient, il reste en lien avec elle. *« Sans Chantal, je n'aurais pas continué, j'aurais abandonné l'école. »* Robert avait aussi 15 ans quand il est arrivé en France, après un passage en Espagne et au Maroc. Orphelin de mère et abandonné par son père, il se voit hébergé un mois et demi à l'hôtel dans l'attente de la réponse du DEMIE. La réponse est sans équivoque : pas de preuve fiable de sa minorité. Par des amis, il entend parler de la Timmy et arrive à être hébergé chez une coordinatrice puis chez une dizaine de particuliers. Rapidement un groupe de quatre personnes s'engage à le soutenir, à l'accompagner et le poussent à engager toutes les procédures administratives et juridiques possibles. Les preuves de sa minorité sont envoyées chez une hébergeuse, tandis qu'une autre se rend dans sa ville, lors d'un voyage touristique, pour récupérer son acte de naissance. Après des démarches particulièrement longues de plus de deux ans, il est finalement reconnu mineur. « *Paris d'Exil fait rêver les jeunes, les filles de l'association donnent de l'espoir »* confie-t-il.

La rencontre avec certaines hébergeuses et le lien privilégié avec l'association est ainsi un véritable tremplin vers l'insertion sociale ou l'entrée en scolarité. En effet, lorsqu'une relation privilégiée se met en place avec un hôte, ce dernier inscrit le jeune dans un tissu social,

le convie à des activités festives et conviviales, non seulement pendant l'accueil mais également après celui-ci. Les contacts créés grâce à ces occasions permettent de briser l'isolement social et affectif dans lequel se trouvent certains jeunes lors de leur période de recours administratif mais aussi une fois qu'ils sont reconnus mineurs et pris en charge par l'aide sociale à l'enfance. A l'issue de ces cohabitations, les jeunes communiquent avec certaines hébergeuses via *WhatsApp* ou *Messenger*. « *Il vient passer le week-end de temps en temps chez moi pour retrouver ses amis de Paris, ce sont ses éducateurs qui me contactent pour organiser »* raconte Marie au sujet de Sow. Georges a un double des clés de l'appartement de Laurianne et dîne régulièrement chez elle. Non pris en charge, il dort dans un foyer pour majeurs où il ne se sent pas à l'aise. Aboubacar, scolarisé et pris en charge à Melun, revient pour fêter son anniversaire ou celui des enfants du couple, chez qui il a dormi deux mois au Pré Saint Gervais. Laurianne, hébergeuse et coordinatrice, raconte qu'au fur et à mesure de ses accueils, le weekend « *la table s'étend* » lorsque d'anciens hébergés viennent dîner. Il est en effet courant que l'ancien accueilli soit invité lors des week-ends, des vacances ou encore à l'occasion des fêtes de fin d'années ou des anniversaires des membres de la famille.

Le tissage de tels liens lors des hébergements permet aux jeunes de se constituer un nouvel ancrage familial et amical en France, ce qui représente non seulement un soutien affectif inestimable pour dépasser les épreuves de la reconnaissance de la minorité souvent traumatiques mais également une aide précieuse face aux complexités administratives. C'est aussi la possibilité d'avoir accès à une scolarité sans la reconnaissance de la minorité. Au-delà d'ouvrir leur domicile, certains hôtes s'engagent dans une relation d'accompagnement aux démarches administratives et permettent l'inscription scolaire ou l'accompagnement dans des parcours d'apprentissage des jeunes accueillis. Ils domicilient le jeune chez eux ou chez un ami et prennent contact avec un directeur ou un enseignant de leur réseau pour que le jeune soit scolarisé. Ainsi Yann a scolarisé Cédric, 16 ans et originaire de Côte d'Ivoire, grâce à un directeur d'école qu'il connaissait. Il a accepté de lui faire une domiciliation afin de débloquer les démarches administratives. Il a aussi pris contact avec les parents de Cédric au pays, via une conversation Skype, pour les informer des procédures en cours. Ali a pu faire une année de scolarité au lycée à Hyères avec le soutien de Sylvie, le temps de la durée de la procédure, puis il a intégré un CAP de menuiserie à Evry, une fois sa prise en charge efficiente. Bien que cette posture soit officiellement déconseillée par les coordinatrices mais tacitement encouragée, elle peut éviter des délais très longs de prises en charge et ainsi fluidifier les parcours.

D'autres mineurs, dont la minorité n'a pas été reconnue par l'aide sociale à l'enfance à Paris, se font conseiller d'autres départements par les coordinatrices et certaines hébergeuses.

Ces soutiens peuvent aller jusqu'à payer le voyage à leurs protégés, voire à les accompagner physiquement. Lorsque les jeunes réussissent à faire valoir leur minorité et à être pris en charge institutionnellement dans d'autres départements, ils gardent souvent un lien de confiance avec ces aidants.

La création de "liens forts" avec les accueillantes ouvre aux jeunes l'accès à de nouveaux réseaux sociaux familiaux, amicaux ou encore professionnels. Ces liens forts s'avèrent particulièrement utiles et parfois essentiels dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle (Granovetter, 1973). Les réseaux professionnels et amicaux des accueillantes sont mobilisés pour trouver des stages aux jeunes ou pour les équiper en vue de leur foramtion. Sophie a trouvé un stage chez un boulanger pour Daniel, Marielle a offert une tenue neuve pour la formation de cuisinier en alternance de Sow. L'accueil chez l'habitant peut, en ce sens, constituer et être vécu par les accueillis comme un véritable tremplin vers l'insertion en France.

Une reconnaissance à double sens

Cette valorisation de soi et cette gratification à être utile à autrui sont d'autant plus importantes dans les récits des hébergeuses qu'il peut s'avérer dur d'assumer leur choix d'ouvrir leur foyer, de raconter ce qu'ils vivent à leurs proches et de répondre à leurs craintes.

> *« Moi la question qu'on m'a le plus posée – de gens qui sont pas dans le milieu – « mais ils ne t'ont jamais rien volé ? Ça ne te fait pas peur ? Ils n'ont jamais essayé de t'agresser ? »* Aurélie, 42 ans.

> *« Pour mes parents je suis le mouton noir. Ils ne comprennent pas du tout, ils ne me pourrissent pas, mais ils ne comprennent pas »,* Camille, 41 ans.

En effet, nombreuses sont les hébergeuses à avoir du mal à trouver les mots pour parler de cette cohabitation exceptionnelle à leurs amis et leurs proches.

> *« Si tu n'héberges pas, tu ne comprends pas, c'est dur de raconter ce qu'on fait. »* Elise, 25 ans.

> *« Ça rajoute quelque chose d'essentiel mais tu ne peux pas partager avec des proches qui ne vivent pas ça. Tu ne peux pas préparer tes amis à ce qui se passe chez toi, car ils débarquent et ne restent pas. Je n'ai partagé ça qu'avec mes 3 ou 4 amis plus proches pour ne pas être seuls et pour partager ça avec moi. Si mes meilleurs amis n'étaient pas venus dîner avec la bande, je n'aurais pas pu en parler. Il y a besoin que ce soit vécu, ce que j'ai vécu n'est pas conventionnel, c'est dur à raconter. »* Xavier, 44 ans.

Parce que seuls les semblables, celles qui ont hébergé, peuvent comprendre les expériences de Xavier, Camille et Elise, et leur permettre de « *se sentir moins seul »*, nombre d'hébergeuses vont chercher à convaincre leurs proches de passer eux aussi à l'action. L'objectif visé n'est pas tant d'alléger la file des signalements et de mettre à l'abri plus de jeunes que d'offrir la possibilité à d'autres de vivre cette expérience humaine riche et bouleversante. A l'inverse de celles qui n'arrivent pas à en parler, Charlotte, 34 ans, a traversé une période passionnée, « *un peu monomaniaque »,* les premiers mois de son engagement. Elle parlait de cette réalité à tout le monde, tout le temps. Elle avait besoin de partager cette expérience « *tellement incroyable »* qu'elle souhaitait que « *tout le monde »* vive la même chose. Rares sont celles qui arrivent à convaincre leurs proches, leurs amis, leurs collègues. Au contraire, si les gens admirent, très peu passent à l'action. « *C'est génial ce que tu fais, je ne pourrais jamais, c'est ce que tout le monde me dit, ça me rend dingue ! »* s'énerve Lou en fin d'entretien.

Ces sous-entendus adressés par des proches font souffrir. Autant de paroles et d'incompréhension réciproques qui poussent les hébergeuses, passer le premier temps d'euphorie, à moins témoigner de leur engagement et à se concentrer sur leur hôte et la relation d'hospitalité. Par contre, une fois que l'oreille est disponible, les hébergeuses ont soif de raconter ce qu'ils vivent. Dès le départ, j'ai pu mesurer le besoin des membres de Paris d'Exil de nommer et de partager ce qui était vécu. La rapidité avec laquelle les formulaires ont été remplis en ligne en est une preuve (les 66 premiers questionnaires ont été remplis entre le 5 et le 20 avril 2017 et les 54 autres entre le 5 et le 27 octobre 2017). En conclusion du formulaire, était inscrite cette formule : « *Si vous voulez plus de détails ou échanger sur ma recherche, n'hésitez pas à m'écrire : evangelinemd@gmail.com. Pour ceux qui sont intéressés, je mène des entretiens plus approfondis (par téléphone ou de visu) d'une heure et demi environ* ». Spontanément, une quinzaine d'hébergeuses m'ont sollicitée pour participer à un entretien approfondi. Pour la majorité des hébergeuses, je n'avais pas besoin de poser beaucoup de questions, les hébergeuses se confiaient sans fausse pudeur. Les entretiens ont duré entre 60 minutes et 2 heures 30. Beaucoup d'hébergeuses m'ont remerciée en fin d'entretien, « *merci, ça fait du bien de parler », « j'ai aimé vous raconter tout ça, j'en parle peu ».* Pour les psychologues de Quid'autre, les hébergeuses ont des « paroles hémorragiques », elles ont soif de parler de tout dans le désordre : le halal, le bio, la consommation d'eau, le comportement des certains jeunes hommes face aux femmes, les jeunes qui parlent pas, ceux qui parlent trop, ceux qui semblent très mal, ceux qui paraissent âgés.

Un dernier élément ressort des *verbatim* précédents cités : le fait que l'utilité directe ressentie par les hébergeuses participe à une reconnaissance de soi et à une reconnaissance sociale. Les motivations des hébergeuses, comme des bénévoles étudiés par Stéphanie Vermeersch, reposent sur une double structure : l'éthique morale et le plaisir personnel (Vermeersch, 2004). L'impact sur les situations des jeunes et leurs parcours d'insertion est essentiel pour les hébergeuses. Héberger chez soi est un moyen d'intervenir concrètement auprès de ces jeunes et de dessiner une pratique accueillante à portée de main. Quels que soient le parcours biographique de ces dernières et les raisons qui les poussent à s'engager, toutes donnent le même sens à cette hospitalité individuelle : construire une société véritablement fraternelle et solidaire en commençant par son propre foyer. Sans être un acte mobilisant pour tous, l'hébergement social et privé d'exilés pourrait être défini comme un nouveau registre d'action de mobilisation collective.

Un engagement sans contrainte et souple

Sterenn, co-fondatrice de la dynamique d'hospitalité des jeunes étrangers isolés, explique[1] l'intensité de son engagement par le fait qu'il soit temporaire : « *pour moi, c'est quelque chose qui a été possible parce que c'était limité dans le temps. Ce n'était pas limité dans l'investissement mais c'était limité dans le temps* ». Ces mots de Sterenn résonnent étrangement avec un des idéaux types de l'engagement travaillé par Jacques Ion : celui de l'engagement post-it. Bien que ces hypothèses puissent être critiquées comme étant trop concises et reposant sur une systématicité de ses hypothèses (Sawicki et Siméant, 2009), la description de l'engagement post-it donne des éléments pertinents pour cerner l'engagement des hébergeuses.

Jacques Ion dessine deux types idéaux de l'engagement : l'engagement « post-it » et l'engagement « timbre » qui éclairent sur les différentes manières de vivre son engagement d'hébergeuse. L'engagement post-it, de durée plus courte et répétable successivement en différents lieux, n'est pas pour autant un engagement instable et peu intense ; « il correspond en fait à un engagement approfondi pouvant impliquer une forte mobilisation, requérir un investissement personnel important, mais révisable à tout moment » (2012, p.58). L'engagement timbre, à l'inverse, a une durée quasi illimitée. Cette simple différence de

[1] Entretien avec Sterenn, le 12 octobre 2017.

temporalité ne suffit pas à comprendre l'opposition entre les deux modes d'engagement et pourquoi cette lecture est pertinente pour définir l'engagement de l'hébergeuse. L'engagement post-it n'est pas un engagement définitif, circonstancié, lié à un projet précis, pour autant cet engagement n'est pas moins profond. Au contraire, plus limité dans la durée, il peut être très intense et est plus attaché au projet qu'à la structure à laquelle il se réfère. L'engagement timbre, quant à lui, est « marqué par le sceau de la fidélité » mais « peut s'exercer sur le mode de la participation minimum ». Avec ces quelques éléments de définition, l'hébergement privé d'exilés est une forme d'engagement post-it, un engagement intense, circonstancié dans le temps et peu attaché à la structure de référence. Un attachement d'autant moins fort que dans l'engagement post-it, tel que défini par Jacques Ion, la dimension de convivialité liée à l'action est réduite, à l'inverse de l'engagement timbre où l'intégration est longue et continue dans un réseau de sociabilité qui peut déborder sur le temps du groupement. A Paris d'Exil, comme dans d'autres programmes d'hospitalité, les hébergeuses ne se regroupent que très peu. Hormis les rares rencontres proposées par les coordinatrices, elles sont une minorité à tisser une nouvelle sociabilité entre eux. L'engagement post-it est ainsi décrit : « d'horizons sociaux différents, d'âges différents, ils ne se retrouvent que ponctuellement, correspondent beaucoup par internet ; les liens de sociabilité restent faibles (...) les valeurs ne sont plus forcément un prérequis. Elles s'expérimentent dans le cours des actions. L'efficacité devient obligation, parfois seule façon qui reste pour justifier l'activité en commun. Peut alors passer au second plan l'idéal lointain. La temporalité devient autre et rythmée par les résultats » (2012, p.60). Ce que nomme dans ce passage Jacques Ion correspond parfaitement à ce qu'estiment vivre les hébergeuses : le but est de mettre à l'abri un jeune, de lui éviter la rue le temps de ses démarches ou de son recours. Il faut lui trouver des occupations, des vêtements, l'aider à se nourrir, l'orienter vers des cours de français ou des activités culturelles et sportives. Aucune action de plaidoyer d'ampleur ne vise à faire modifier les critères de vulnérabilité, d'isolement ou les démarches d'évaluation de la minorité. L'action politique passe au second plan. Ce mode d'engagement marque un autre rapport à l'autre, dès lors réduit à sa qualité d'être en souffrance, de victime, de vulnérable, de déraciné. La raison humanitaire (Fassin, 2010) prend donc le pas sur l'action politique.

Les hébergeuses, en recourant à une forme d'engagement « distancié », c'est-à-dire individualisé et circonstancié, rejettent les formes d'engagement traditionnelles essentiellement

au sein de partis, de syndicats ou dans une moindre mesure d'associations. Ces organisations suscitant défiance et désintérêt comme le dit justement Flore, hébergeuse 33 ans, « *je ne voulais pas rejoindre une grosse association qui s'occupe plus de son image ou de ses tunes que des personnes et dans laquelle on perd un temps fou à décider des actions.* » Alors que de nombreux travaux ont identifié ce phénomène de désenchantement des jeunes face aux normes, aux institutions et aux acteurs traditionnels de la politique (Pleyers, 2004 ; Forbrig, 2005), les hébergeuses sont en partie plus âgées. Sont-elles, elles aussi, dans des cycles de désengagement de la politique et de désaffection de la politique institutionnelle ? Rien n'est moins sûr. Dans une époque marquée par un affaiblissement des institutions, une individuation croissante, ainsi qu'une globalisation libérale, l'hospitalité privée telle que pensée par les hébergeuses ne s'inscrit pas dans une fin des idéologies mais plutôt dans la déprise d'avec les systèmes d'appartenance et la prise en compte du souci d'agir dans le présent pour avoir des résultats immédiats, même partiels. Cet acte marque une autre façon d'être lié aux autres et de considérer autrui, en particulier pour les hébergeuses primo-engagées et pour les hébergeuses convergences des luttes. Dans la vision de l'engagement de ces dernières, l'autre est réduit à sa qualité de mineur, d'enfant, d'être purement biologique, indépendamment des contextes qui en font un être politique. Les mineurs sont des enfants étrangers et c'est pour cette raison qu'il faut les mettre à l'abri.

Hormis quelques femmes déjà militantes, 55% des hébergeuses sont des femmes primo-engagées. Avant d'ouvrir leur porte aux adolescents étrangers, elles étaient très éloignées des pratiques associatives et militantes, peu ou pas conscientes des politiques migratoires et de la prise en charge des mineurs et très faiblement politisées. Les hébergeuses militantes quant à elles regroupent des personnes avec un parcours d'engagement conséquent auprès des plus démunis et / ou des exilés et inscrivent l'hébergement dans une démarche militante. Elles donnent un sens plus politique à leur engagement que les autres ; héberger représente alors une critique politique des lacunes, des défaillances et de la faiblesse des institutions publiques. Sans donner une tonalité de dissidence critique ou de désobéissance civique à leurs actions, elles partagent toutes un positionnement critique vis-à-vis des institutions politiques et cherchent à agir pour être plus près des besoins et du quotidien des personnes.

Héberger un jeune migrant est vécu par toutes, au début de leur engagement, comme un acte pragmatique ordinaire mais intense, un acte gratifiant et valorisant qui permet de se démarquer de la masse qui se tait. Un acte rentable et non contraignant qui représente une action

de solidarité compatible avec leur vie et leurs contraintes. Bien que les hébergeuses soient dans une moins grande proximité spatiale des exilés et de leurs lieux de vie, que les soutiens non hébergeurs majoritairement mobilisés durant l'été 2015, l'engagement comme hébergeuses est la conséquence d'une réaction émotionnelle à une actualité insupportable et proche qui pénètre leur quotidien ou leur territoire. La proximité avec les campements de rue, souvent devant leur porte ou « sur la route du boulot » a largement favorisé leur engagement.

Au vu des éléments détaillés, les hébergeuses, ainsi que les coordinatrices que nous allons étudier dans les prochaines pages, semblent relever d'une seule des pratiques d'engagements relevées par Bénédicte Havard Duclos et Sandrine Nicourd dans leur ouvrage *Pourquoi s'engager ?* (2005). Dans leur ouvrage, Bénédicte Havard Duclos et Sandrine Nicourd établissent les trois types de pratiques suivantes : la réparation, l'éducation et la conquête des droits. Les pratiques de réparation « visent l'efficacité et se centrent sur la réponse » (p.29) et supposent des interactions entre des individus « inégalement dotés » (p.69). Les aidants doivent donc posséder ce qui manque aux demandeurs. Se dessine plutôt une relation d'aide ou de service. Les pratiques d'éducation, quant à elles, visent plutôt l'émancipation individuelle de la personne en difficulté ou accompagnée. Ces pratiques visent alors « à restaurer les capacités d'action des individus » (p.38). Enfin les pratiques de conquête des droits visent l'émancipation collective à travers la conquête de droits valables pour tous. Les hébergeuses s'inscrivent par conséquent plus dans une pratique réparatrice par rapport à leur histoire personnelle, familiale et émotionnelle que dans une pratique de conquête ou dans une pratique d'éducation, bien qu'héberger un étranger à son domicile peut viser l'émancipation individuelle des personnes, en leur offrant un abri et en instaurant des liens forts et des soutiens affectifs, voire administratifs, bien que ce ne soit pas le premier objectif visé. Cet accès à l'éducation est plutôt une conséquence secondaire de l'engagement des hébergeuses, plutôt qu'une pratique centrale des engagées. L'émancipation collective à travers la « conquête des droits » des mineurs isolés et des exilés est absente des pratiques et des motivations recensées dans les entretiens avec les hébergeuses, ce qui peut expliquer certaines souffrances des acteurs de l'hospitalité privée, sur lesquelles je vais m'arrêter dans les prochaines pages. Si les hébergeuses se retrouvent plus dans la fonction réparatrice de l'engagement et, dans un second temps, dans la recherche de l'émancipation individuelle des mineurs hébergés, les coordinatrices cherchent, à partir d'une pratique réparatrice propre, à se battre pour

l'émancipation collective des hôtes accueillis, tout en étant régulièrement contraintes et ralenties par la lourdeur logistique qu'entraîne l'émancipation individuelle des mineurs.

Petite bande de femmes à part, surinvesties et hyper actives, les coordinatrices représentent le troisième pilier de l'hébergement privé, quand les jeunes et les hébergeuses sont les deux premiers piliers. Leur rôle et leur mission marquent réellement la spécificité de l'hospitalité privée post 2015. Dès lors comment organisent-elles leurs actions ? Quels rôles s'attribuent-elles et comment vivent-elles leurs missions ?

IV
LICENCE
© Géraldine Aresteanu

Chapitre 4

Coordonner

Les coordinatrices de Paris d'Exil sont un groupe d'une petite dizaine de femmes âgées de 25 à 53 ans, étudiantes, intermittentes du spectacle, mère au foyer ou en activité libérale, qui coordonnent, le plus souvent via des outils de messageries instantanées, les demandes et les offres d'hébergement, tout en hébergeant chez elles lorsque la situation l'exige. Hormis une, elles ont toutes été ou sont encore hébergeuses, primo-engagées, avant de devenir coordinatrices. Elles ne perçoivent pas, au début de leur engagement, l'hospitalité comme une idée politique mais comme une philosophie de vie quotidienne, même si, très vite, l'organisation de l'hospitalité et les bouleversements vécus et nourris par leur engagement vont les épuiser et les transformer. Leur action est un acte civique, dans la mesure où elles espèrent, par l'ouverture de leur foyer, la construction d'une société plus fraternelle et solidaire de proximité. Non seulement elles se laissent « affecter par la vulnérabilité d'une vie sans secours », mais « le désir d'hospitalité irréfléchie se transmue en volonté d'hospitalité réfléchie, articulée à une action directe de secours » (Brugère et Le Blanc, 2018). Dès lors, cette action directe doit s'organiser et se structurer.

Au quotidien, les coordinatrices sont les courroies de transmission de l'hébergement, de l'organisation de l'hospitalité telles que pensées par Paris d'Exil. Etudier les coordinatrices de l'hébergement permet de mieux comprendre les engagements et le travail militant tels qu'ils sont perçus et adoptés dans les structures informelles d'aide aux exilés nées en 2015. Des engagements d'autant plus intéressants que nombre de structures classiques, associations traditionnelles et institutions, se sont révélées impuissantes durant l'été 2015 mais aussi désemparées face au nombre et aux réalités des jeunes exilés en demande de reconnaissance. Par leur fonction de tiers et de régulatrices d'un système alternatif et privé, elles renouvellent

les formes traditionnelles de l'intervention sociale et inspirent les structures existantes et les nouvelles associations, à l'image de la collaboration née entre Médecins Sans Frontières et Utopia 56 qui, trois ans après Paris d'Exil, ont lancé leur programme « Accueillons »[1].

Ce groupe exclusivement féminin (et le fait que quatre hôtes accueillants sur cinq soient des femmes) impose la participation genrée à l'engagement, comme un élément central de ces pratiques d'hospitalité. Comme l'invite Danièle Kergoat, « les rapports sociaux de sexe imprègnent en profondeur tous les mouvements sociaux » et « cette considération doit toujours être présente quand on les analyse » (Kergoat et al., 1992, p. 122). Par conséquent, la division sexuelle du travail militant des coordinatrices et la division sexuelle de l'engagement des hébergeuses me semble une manière pertinente d'interroger la répartition des tâches et des fonctions au sein de Paris d'Exil et plus largement au sein des engagements auprès des jeunes étrangers isolés et dans les pratiques d'hébergement privé. Est-ce parce qu'elles sont femmes que coordinatrices et hébergeuses s'engagent dans l'hospitalité des jeunes étrangers ? Comment leur position de femmes libres et indépendantes influe sur leurs pratiques et le sens même de l'hospitalité qu'elles établissent ? L'hébergement et la protection des mineurs sont des activités de protection et de soin assignées traditionnellement à la sphère reproductive et par conséquent aux femmes. Dès lors, comment vivre son engagement bénévole de femmes féministes, libres, indépendantes et autonomes sans reproduire une division sexuelle du travail qui auto-assigne à un rôle refusé dans sa vie professionnelle et personnelle ? Comment supporter un tel engagement qui paraît indispensable mais qui amène à porter des actions reproduisant les rôles traditionnellement remplis dans l'espace domestique ?

Après avoir interrogé l'engagement des coordinatrices au prisme de l'assignation sexuelle et de la division sexuelle du travail, je m'attarderai sur la douleur que représentent l'organisation de l'hospitalité et l'urgence omniprésente dans leur mission. Enfin, comme la conséquence de ces deux balanciers de la coordination, l'épuisement des coordinatrices sera interrogé en tant que conséquence inéluctable et nécessaire à leur action et la poursuite de celle-ci.

[1] « Accueillons » est le réseau d'hébergement solidaire initié par Utopia 56 et MSF pour les mineurs non accompagnés avant leur prise en charge par l'ASE auprès de familles en province ainsi que pour des familles et des personnes vulnérables pour des nuits d'urgence à Paris et Île-de-France. MSF assure le suivi des jeunes en région parisienne, leur mise à l'abri en urgence ainsi que leur orientation vers des hébergeuses en province recrutées et formées par Utopia 56.

1. Une « *dreamteam* » féminine

Sophia, Claire, Chantal, Laurianne… autant de femmes qui sont devenues coordinatrices par la force des choses, sans conscience de la charge qui les attendait. Elles ont agi selon une évidence qui s'imposait à elles.

Sophia, 20 ans, a été une des premières coordinatrices après le départ de Maële, co-fondatrice du Collectif Parisien de Soutien aux Exilés (CPSE). Le récit de son entrée dans le collectif est révélateur de l'engagement total qui est investi. En août 2016, alors qu'elle s'apprête à rejoindre le CPSE (qui deviendra plus Paris d'Exil), elle vient de finir son année de khâgne à Sainte Marie de Neuilly.

Un an plus tôt, en août 2015, elle a hébergé un soir un jeune. Elle prend cette décision après avoir lu un appel à héberger sur les groupes des exilés Gare de l'Est et de Stalingrad qu'elle suit sur *Facebook*[1]. Elle ne sait plus exactement comment elle en est venue à suivre les pages *Facebook* relayant ce type d'appel ; elle estime être alors engagée « *juste dans le discours* », favorable à l'idée de l'accueil d'un point de vue théorique. « *J'avais envie à un moment donné de passer des paroles aux actes* ». Elle se signale à Maële et lui propose de retrouver le jeune homme en question au métro. *« Je suis allée le chercher au étro et il a dormi, chez moi, une nuit. »* C'est son premier contact avec ce qui est alors la Timmy. La nuit se déroule sans incident, le jeune repart le lendemain. Elle reste sur cette *« bonne expérience* ». Ouvrir sa chambre ce jour-là est l'occasion pour Sophia de concrétiser en action ses discours. C'est le côté concret, incarné, de l'hébergement qui la convainc. Le fait que ce soit possible, facile, accessible. Par la suite, Sophia n'héberge plus personne mais reste connectée et lit les *posts* publiés. En effet, elle a été séduite par les personnes impliquées sur le terrain, ces « *citoyens lambda* », ces « *citoyens ordinaires »,* loin de ce qu'elle imaginait des *« grandes associations très organisées* ». Elle se sent interpellée par le fait que ce sont des personnes ordinaires qui s'engagent, à son image. Lorsque Maële publie un post pour annoncer son départ au Moyen Orient et le fait qu'elle cherche quelqu'un pour la remplacer, Sophia se propose.

Sophia, avec le recul, estime qu'elle a pris cet engagement pour se donner un défi à elle-même. Elle veut se prouver quelque chose, dépasser ses limites, se mettre en péril pour grandir. Remplacer Maële est l'occasion de passer plus véritablement à l'action. La responsabilité lui paraît alors aisée, elle ne fera que ce qu'on lui dira de faire. A ce moment, elle est persuadée

[1] Entretien avec Sophia, le 24 mars 2017.

que la charge est légère. Elle se retrouve dans un parc avec Maële, ainsi qu'avec Hélène qui a également proposé ses services. Deux jeunes Afghans sont aussi présents, « *comme faisant partie du décor* ». Maële explique comment elle fonctionne et montre ses tableaux de suivi. Sophia conclut : « *je ne savais même pas ce qu'était le Demie, j'y connaissais rien du tout à commencer par... le fonctionnement de l'accueil pour les mineurs isolés à Paris, (...) j'ai un peu débarqué et très vite... c'est vraiment allé très très vite* » [1].

Un engagement sexuellement assigné ?

Les coordinatrices sont toutes des femmes. Si les hommes sont absents de la coordination de l'hébergement, ils sont aussi très peu nombreux, non seulement au sein de Paris d'Exil, mais aussi des activités à destination des mineurs et plus largement des activités associatives ou informelles auprès des exilés. Les personnalités engagées auprès des mineurs et largement connues et reconnues par ces derniers, mais aussi par les institutions, les soutiens et les acteurs associatifs sont toutes des figures féminines de références. Cela est d'autant plus étonnant que les femmes ont tendance à être sous-représentées dans les sphères d'engagement traditionnel mais surreprésentées dans d'autres actions de type RESF, étudié par Lilian Mathieu où « il s'agit à chaque fois d'engagements sur des registres conçus comme féminins, en l'occurrence d'activités associatives locales, paroissiales ou caritatives – c'est-à-dire des activités qui, d'une part s'ancrent dans une proximité, et, d'autre part valorisent une attention à un autrui marqué par la détresse » (Mathieu 2010, p.307) ou dans celles étudiées par Sophie Rétif dans son étude sur les logiques de genre dans l'engagement associatif (Rétif, 2013). Si cette évidence de surreprésentation est tournée en ironie par les premières concernées, la non-mixité du groupe des coordinatrices mérite d'être interrogée. Si cette forme de mobilisation militante renvoie à une socialisation genrée, elle est aussi et surtout liée et produite « par la position des individu.e.s dans les autres rapports de domination » (Roux et Fillieule 2009, p.57), en l'occurrence les rapports de classe et d'âge au-delà du simple rapport de genre.

Face à ces réalités qui s'imposent, je souhaite interroger l'organisation de la coordination de l'hébergement à travers le prisme des travaux sur la division sexuelle du travail d'une part et des recherches relatives au *care* d'autre part.

[1] Entretien avec Sophia, le 24 mars 2017.

Selon Danièle Kergoat, la division sexuelle du travail est la forme de division du travail social qui découle des rapports sociaux de sexe et qui repose sur un rapport hiérarchique entre le groupe social des hommes et le groupe social des femmes. Nuancée historiquement et socialement, la division sociale du travail s'appuie sur deux principes organisateurs : le principe de séparation (il y aurait des travaux d'hommes et des travaux de femmes) et le principe de hiérarchie (dans le sens où un travail d'homme vaudrait plus qu'un travail de femme). Les rapports sociaux de sexe sont alors indissociablement liés à la division sexuelle du travail. Rapports sociaux de sexe et division sexuelle du travail forment un même système : « la division sexuelle du travail a le statut d'enjeu des rapports sociaux de sexe ». En d'autres termes, les différences entre les pratiques de travail des hommes et des femmes ne sont aucunement liées à un déterminisme biologique mais sont les conséquences des constructions sociales et des rapports sociaux. Ainsi, la division sexuelle du travail a « pour caractéristique l'assignation prioritaire des hommes à la sphère productive et des femmes à la sphère reproductive » (Kergoat, 2001, p.83-89).

L'aide aux enfants étrangers et l'organisation de leur mise à l'abri correspondent à des registres que nous pouvons rapprocher de la sphère reproductive : il s'agit de protéger, nourrir et héberger des étrangers se déclarant mineurs donc enfants, ou tout du moins jeunes. Au sein des dynamiques d'hébergement citoyen telles que celle étudiée ici, la division sexuelle du travail s'impose d'elle-même : seules des femmes sont engagées, aucun homme n'a de responsabilité de coordination et les hébergeurs masculins sont très peu nombreux. Cependant cette division sexuelle du travail n'est ni spécifique à l'association ni liée à des logiques organisationnelles internes ; elle est en réalité la conséquence des constructions sociales et des rapports sociaux. Ainsi, la division sexuelle du travail ne repose pas sur une répartition genrée du travail ou des missions, mais sur une division liée à l'activité elle-même, à la tâche mise en œuvre, l'hébergement des jeunes migrants. Dès lors, la division sexuelle du travail n'est pas mise en place par des prescriptions explicites, comme a pu l'étudier Sophie Rétif dans sa thèse sur les rapports de genre dans l'engagement associatif (Rétif, 2013) ou dans les travaux de Xavier Dunezat (1998) sur le mouvement des chômeurs et des chômeuses de Morlaix. La division sexuelle de l'hébergement à Paris d'Exil pourrait donc être l'illustration d'une assignation des femmes à la sphère reproductive.

Les coordinatrices sont, par ailleurs, toutes des femmes qu'il convient de nommer féministes. Elles travaillent, sont autonomes financièrement, vivent seules ou en union libre.

Indépendantes, elles relaient sur *Facebook* les interventions dénonciatrices des *Femen*[1] et les dénonciations de la violence faite aux femmes et des féminicides et, en participant parfois au collage d'affichettes diffusées dans les rues de Paris fin 2019[2]. La majorité d'entre elles dénonce le harcèlement de rue et la charge mentale assignée aux femmes, en publiant la bande dessinée d'Emma[3], par exemple. Dans les règles que ces dernières transmettent aux hébergeuses et aux hébergeurs pour faciliter le vivre ensemble sous le même toit, elles n'hésitent pas à transmettre ce qui pourrait relever d'une éducation féministe. Elles incitent les hôtes accueillants à solliciter les hébergés pour participer un vrai partage des tâches et refusent de reproduire, dans la pratique et parfois dans leur langage, un partage des tâches qui reposerait sur une division sexuelle du travail dans le cadre du foyer. Elles s'attachent, plus que les hébergeurs et hébergeuses, à transmettre une éducation émancipée des normes genrées aux jeunes, en les poussant à faire la vaisselle, à passer le balai, à débarrasser, à laver leur linge, à mettre le couvert… Si leur engagement n'est jamais nommé comme un engagement féministe, les gestes, les phrases et les comportements des coordinatrices le traduisent comme tel. Seule une coordinatrice avait eu, avant de devenir hébergeuse et coordinatrice, un engagement militant explicitement féministe, à travers un engagement pour l'égalité hommes – femmes et la défense des droits des personnes LGBT. Quoi qu'il en soit, elles s'assument toutes comme femmes engagées. L'association Paris d'Exil elle-même semble être une association au positionnement féministe. Un seul exemple pour justifier ce qualificatif : l'utilisation de l'écriture inclusive dans les documents publics de l'association et dans le rapport d'activité 2018-2019.

---

[1] Les *Femen* ont été fondé en Ukraine en 2008. Groupe féministe radical et engagé, les *Femen* portent aujourd'hui des actions, dans plusieurs pays dont la France, pour dénoncer les droits bafoués des femmes, la corruption ou encore l'influence des religions dans la société. Pour s'assurer une certaine médiatisation, les *Femen* misent sur une attitude provocante et mènent la plupart de leurs actions seins nus avec des slogans écrits sur leur corps.

[2] Fin 2019, plus de 400 slogans dénonçant les victimes des féminicides et les violences physiques faites aux femmes sont collés sur les murs de Paris et d'autres villes françaises. Ces affiches utilisent toutes le même code : des lettres noires sur feuilles A4 blanches pour constituer des phrases telles que : « Papa, il a tué maman », « Elle le quitte, il la tue », « Féminicides : on ne veut plus compter nos mortes », « Aux femmes assassinées, la patrie indifférente », « Gaëlle, enceinte, poignardée par son ex. 24e féminicide » cf. « Aux femmes assassinées, la patrie indifférente » : les « colleuses » d'affiches veulent rendre visibles les victimes de féminicides », par Cécile Bouanchaud, publié le 14 septembre 2019 sur www.lemonde.fr.

[3] Durant le printemps 2017, la dessinatrice de bandes dessinées Emma (https://emmaclit.com/) a réalisé une série de dessins dénonçant la charge mentale (c'est-à-dire le problème que représente la répartition des tâches ménagères au sein du couple), les injustices sociales et le sexisme ordinaire. Cette série a largement été diffusé sur les réseaux sociaux.

Si les coordinatrices accordent toutes une attention particulière à ne pas imposer une division sexuelle du travail, la réalité est plus forte que leur volonté théorique de mixité. Plus largement, elles sont particulièrement attentives au rapport de genre et de race, tout du moins dans la théorie. La transformation en pratique des principes théoriques défendus semble particulièrement complexe, face à la cohabitation et face à la relation d'aide. « *On rêve qu'il y ait des mecs dans la coordination, mais ils ne restent pas. On ne sait pas pourquoi… »* admet Laurianne.

Dès lors pourquoi aucun homme ne s'engage sur les tâches de coordination ? Pourquoi, lorsque certains s'y essaient, ils ne maintiennent pas leur engagement ? Deux hypothèses peuvent être proposées. La première tiendrait de la responsabilité même de l'équipe. « *Peut-être qu'on ne leur laisse pas de place, peut-être qu'on est trop une bande de filles… »* ajoute Laurianne. Peut-être, qu'inconsciemment, les coordinatrices, afin d'éviter une reproduction ou reconduction des rapports de classe dominant et des rapports de pouvoir hommes-femmes, se refusent-elles d'intégrer des hommes à un poste de responsabilité et de coordination. La seconde hypothèse serait propre aux hommes : on peut supposer, dans la continuité des autres études sur les logiques de genre dans l'engagement associatif et militant, que les hommes ne se sentent pas appelés à ce type de responsabilité, non gratifiante et invisible. Pourtant les tâches de coordination et de communication extérieure devraient être des tâches socialement valorisantes et valorisées pour les hommes. En effet, selon les travaux de Sophie Rétif, la division sexuelle du travail est aussi articulée autour d'une distinction entre « l'extérieur » et « l'intérieur », car, dans cette vision des choses, le masculin est souvent associé à l'extérieur alors que le féminin est plutôt lié à l'intérieur. Cette dichotomie dedans/dehors est une des « oppositions pertinentes » relevées par Pierre Bourdieu (1998, p.13), dans d'autres domaines, qui structure « la division des choses et des activités ». Ainsi il y aura une opposition entre « les tâches à connotation domestique » (en l'occurrence tout ce qui se rapprocherait de l'hébergement, de la nourriture, de l'éducation et de la protection des jeunes) portées par les hébergeuses et les tâches touchant « à la vie interne de l'association et celles relatives aux relations extérieures » (tout ce qui relèverait du recrutement des hébergeurs, de leur formation, des signalements des jeunes…) propres aux coordinatrices (Rétif 2013, p.426). A Paris d'Exil, tout est porté par des femmes, que ce soient les tâches liées à l'intérieur ou à l'extérieur. Et les rares hommes engagés sont mobilisés sur les tâches d'hébergement donc les tâches de l'intérieur. Alors que la division sexuelle du travail est plus présente dans les discours et la tâche que dans les activités et les responsabilités, la division intérieur-extérieur peut être interrogée plus largement au vu des assignations qu'elle révèle, et quelles que soient les

compétences acquises par les responsabilités assumées. Les femmes sont engagées sur l'intérieur comme sur l'extérieur. Cependant, à l'intérieur, la tâche s'adresse à la femme renvoyée à sa fonction d'épouse et de mère, à l'image d'Epinal de la « mère au foyer » (l'hébergeuse), pour reprendre les mots de Sophie Rétif, alors que, à l'extérieur, le discours renvoie à la femme indépendante et responsable (la coordinatrice). Ainsi l'hébergement des mineurs étrangers reposerait sur une division sexuelle du travail tacite entre les femmes, des femmes-indépendantes coordinatrices et des femmes-mères hébergeuses. Alors que toutes les coordinatrices (sauf une) sont hébergeuses, il semblerait qu'elles aient du mal à s'émanciper de leur assignation à leur fonction de femme-mère pour devenir femme-indépendante.

Enfin, les formes de la division sociale du travail propre à Paris d'Exil et au soutien aux jeunes exilés ne peuvent être simplement acceptées et doivent être interrogées dans la mesure où les normes sont inversées, si on les regarde sous l'angle des rapports hébergeuses/hébergés. En effet, les rapports sociaux entre hommes et femmes sont inversés, d'autant plus que les rapports entre les coordinatrices et les jeunes dépassent des simples rapports de genre. La hiérarchie des rapports n'est plus la même, les femmes étant en position de supériorité vis-à-vis des hommes, en l'occurrence des jeunes migrants, dans le sens où elles décident de l'orientation et de l'affectation. Elles ont le pouvoir de leur mise à l'abri chez un tiers. Le principe de séparation est, lui aussi, remis directement en question par la vie en cohabitation. La prise en compte des intersections entre rapport de racisation, de classe, d'âge et de genre paraît essentielle pour interroger les relations entretenues vis-à-vis de l'autre et du politique, tout comme l'hétéro-normativité. Par conséquent, j'interrogerai plutôt ces questions d'intersectionnalité des rapports sociaux dans le prochain chapitre à partir des hébergeuses et des formes d'aménagement qu'appellent la cohabitation et la relation qui s'établit entre les hôtes. Je reviendrai alors en détail sur la manière dont ces assignations se mettent en œuvre et sur ce qu'elles impliquent sur le rapport à soi, à autrui et au politique.

Les travaux autour du *care* sont aussi des éléments pertinents pour interroger l'hébergement privé de jeunes se déclarant mineurs. L'accueil chez soi renvoie en effet à une dimension genrée de l'aide dans le sens où il s'agit d'héberger, de soigner, de nourrir, de protéger, activités de *care* (Paperman et Laugier, 2011), assignées aux femmes. Cette activité de *care* s'inscrit au-delà de la seule protection des jeunes et de la simple affectation des jeunes chez des hébergeuses. Les coordinatrices prennent soin des hébergés, mais aussi des hébergeuses et les unes des autres. Elles déclarent en réunion avec les nouveaux hébergeuses,

« *nous sommes là pour prendre soin de vous* »[1]. C'est le « sale boulot » de la protection des « *laissés pour compte par l'Etat et l'ASE* », un travail qui n'est pas forcément sale en terme d'hygiène mais un travail peu reconnu, non valorisé et difficile (Molinier et al., 2010). Un travail invisibilisé et caché. Invisibilisé non seulement parce qu'il risque de remettre en question la notion de vulnérabilité et d'isolement des jeunes qui cherchent avant tout à être pris en charge par l'ASE. Invisibilisé aussi car c'est le travail de quelques femmes qui fonctionnent en dehors d'un cadre formel et hiérarchisé en marge du droit et du système de prise en charge officielle. Pourtant il demeure que c'est une fonction indispensable à la vie de ces jeunes étrangers et du respect de l'autre, comme le répètent les coordinatrices, les hébergeuses et les membres de Paris d'Exil.

Tensions autour de la professionnalisation et de l'institutionnalisation

Au cœur de l'improvisation humanitaire propre à l'hospitalité privée, Sophia et les autres femmes assurent une fonction indispensable, bien qu'invisible entre les hébergés, les hébergeuses et les institutions jusqu'à devenir des figures clés de la régulation sociale en termes d'hébergement des MIE à Paris. Leur fonction de tiers de l'action sociale peut se résumer à un double rôle, celui de facilitatrice d'hospitalité d'une part et de régulatrice du système mis en place, d'autre part. Proches des femmes-relais étudiées par Fabienne Barthélémy-Stern (Barthélémy-Stern, 2007), les coordinatrices se rapprochent de la fonction de médiatrices sociales, sans toutefois intervenir avec un objectif de neutralité afin d'améliorer une relation ou de résoudre un conflit. Leur objectif premier est de permettre la protection de jeunes exilés. Au-delà du phénomène de mode de la fonction de médiation sociale et de l'omniprésence de ces nouveaux acteurs dans les milieux de l'éducation, de l'animation socioculturelle, du syndicalisme, de l'entreprise, certains éléments rapprochent les coordinatrices des médiateurs sociaux et d'autres fonctions de l'intervention sociale et urbaine. Ainsi, celles-ci sont-elles exposées à la fois à la misère et à la pauvreté, celles des jeunes exilés, des campements et de l'errance, et à l'intimité de la personne, en l'occurrence celle du foyer partagé. Si le rôle de facilitatrice assuré par les coordinatrices entre les hôtes est une évidence, ces dernières assurent une fonction d'intermédiaire social entre les jeunes exilés en attente de reconnaissance de leur minorité et des représentants des institutions locales, que ce soit vis-à-vis des instances d'évaluation de la minorité, des départements ou des tribunaux. Non seulement elles

[1] Réunion du 13 juin 2017 des hébergeuses Timmy.

interviennent dans les relations intimes et privées de la sphère domestique mais, lorsqu'elles hébergent, elles vivent dans les mêmes lieux et partagent les mêmes espaces quotidiens. Leur fonction de régulatrice repose sur ce rôle : raccourcir les délais d'attente d'hébergement de jeunes à la rue et accueillir chez soi lorsque la situation est « *trop urgente ou intenable* ». Sans qualification particulière ni diplôme ou formation académique, leur accès à la fonction se fait en dehors des modalités classiques d'accès à l'emploi, à partir de compétences non-professionnelles, de savoir-faire et de savoir-être personnels. Leur fonction de coordinatrice n'est pas codifiée. Elles inventent elles-mêmes leur mode d'intervention. Si leur objectif d'intervention est précis, permettre à des jeunes d'être à l'abri et d'obtenir une prise en charge institutionnelle, les tâches organisationnelles qui leur incombent sont floues et variées, tout comme leurs responsabilités et leurs horaires d'engagement. Ce sont elles qui inventent ces tâches ainsi que leur propre mission.

Pour les professionnels de la prise en charge et parfois les institutions elles-mêmes, elles sont des tiers de l'action sociale, fiables et nécessaires. Ainsi, à partir de 2017, Paris d'Exil reçoit quelques signalements de la part d'institutions, associations, assistantes sociales d'établissements scolaires ou hospitaliers, parfois même éducateurs intervenant dans des foyers pour mineurs. Ces signalements révoltent les coordinatrices autant qu'ils les valorisent. D'un côté, elles se disent « *écœurées* » que « *même les professionnels se tournent vers nous alors qu'on n'est pas des pros* »[1], de l'autre elles se sentent renforcées dans la pertinence et la nécessité de leurs actions. Derrière la question de la professionnalisation de leur fonction de facilitatrice et de coordinatrice est soulevée celle de la possible institutionnalisation de leurs pratiques.

En raison de la multiplicité et de la complexité des tâches qui reviennent aux équipes coordinatrices, la professionnalisation, soit le fait de se définir et de se présenter comme un professionnel de la coordination, est perçue, par certains, comme une nécessité pour maintenir l'accueil chez l'habitant. Pour d'autres, ce processus symbolise non seulement une perte d'indépendance vis-à-vis des pouvoirs publics mais surtout l'acceptation de pallier de manière pérenne aux carences de l'Etat et en l'occurrence aux défaillances de l'ASE. « *Ce n'est pas aux citoyens de le faire, pourtant aujourd'hui, c'est le cas. Quand est-ce que la ville va prendre ses responsabilités et va prendre en charge ces jeunes ?* » s'interroge Chantal. Derrière cette question de la professionnalisation surgit la question de la possibilité de rémunérer et d'établir

[1] Entretien avec Chantal, le 11 juillet 2017.

un contrat de travail qui remplacerait l'activité aujourd'hui effectuée par plusieurs bénévoles, qui inscrirait leurs fonctions dans le cadre du droit du travail pour certaines, ou dans le cadre de diplômes des métiers du social, pour d'autres. Pour toutes, une professionnalisation de leur fonction s'opposerait *de facto* à l'instabilité de leur mission, au bricolage humanitaire qu'elles mettent en place et leur capacité à innover et adapter des solutions au cas par cas selon les jeunes et les hébergeuses. Bien que la professionnalisation soit perçue comme un moyen d'améliorer l'accueil proposé, de résoudre les problématiques organisationnelles, voire d'obtenir des financements, cette question divise les membres de la coordination. Certaines souhaitent proposer un « *nouveau modèle social* », observant que « *beaucoup de choses se débloquent via les réseaux citoyens* » non confrontés aux problématiques gestionnaires et de réduction des budgets auxquels font face « *les travailleurs sociaux qui n'ont pas les moyens d'accueillir correctement* ». D'autres sont, quant à elles, « *vigilantes* » à la manière dont elles organisent les choses, afin de se soustraire à toute forme d'instrumentalisation.

Autant de craintes qui raisonnent avec les travaux de Marie Poinsot (2001) sur l'instrumentalisation des associations et la justification du désinvestissement des pouvoirs publics, ou du moins d'un transfert de responsabilités à l'égard des acteurs associatifs dont certains sont bénévoles et non-professionnels. Les deux principales conséquences de cette tendance à l'institutionnalisation des bénévoles et des soutiens est, d'une part, la dépolitisation des acteurs et, de l'autre, la professionnalisation du bénévolat, comme le montrent les phénomènes de « routinisation » et de « technicisation » des relations entre pouvoirs publics et associations bénévoles militantes, en témoigne l'étude de Mathilde Pette à l'égard des dynamiques dans le nord de la France (Pette, 2014). Autant d'éléments qui résonnent avec les questionnements des coordinatrices. Afin d'éviter la pérennisation des pratiques d'hospitalité privée des jeunes exilés non pris en charge, elles défendent toutes la nécessité de mettre en place des politiques de plaidoyer. Il faut « *mobiliser l'électorat et les citoyens… faire du plaidoyer, faire du lobbying politique* », répètent-elles en réunion d'hébergeuses ou lors de leurs temps de travail partagé afin de « *faire changer les politiques »* et « *les pratiques de l'ASE ou de la Croix Rouge* ». Dans les faits, ce plaidoyer ne porte pas toujours ses fruits et y associer les hébergeuses primo-engagées et non militantes semble impossible aux yeux des coordinatrices.

Face à ces sollicitations auxquelles les coordinatrices répondent pour protéger les jeunes, elles deviennent, à leur corps défendant, un instrument de l'action publique et l'hospitalité privée un outil de régulation sociale. Une réalité insupportable pour les

coordinatrices qui n'estiment recevoir aucun soutien de la part des institutions, pire de faire le métier à leur place. L'hospitalité privée serait-elle alors une forme de « suppléance sociale », dans la mesure où elle « recouvre deux dimensions : une action palliative d'accueil à domicile, non rémunérée, exercée par des particuliers, volontaires, en faveur de particuliers, sans logement ou hébergement, et une action supplétive proposant aux hébergés des repères environnementaux, sociaux et affectifs stables et structurants » (Cristofol, 2012) ? L'hospitalité privée, citoyenne ou encore solidaire vient pallier un manque de places et de lieux institutionnels ou associatifs, un manque de fluidité ou de visibilité des hébergements possibles. Cette hospitalité évite la rue et l'errance à des personnes, ici, des exilés mineurs et isolés. Mais cette forme d'hébergement ne propose pas seulement un toit ou un lit, il propose aussi tout le reste, c'est-à-dire une présence humaine, un cadre de vie bienveillant, des relations sociales, une sécurité, sans pérennité toutefois. Autant d'éléments qui améliorent le quotidien des jeunes et auxquelles les coordinatrices se raccrochent pour justifier cette position insupportable d'institutionnalisation d'une action bricolée de mise à l'abri pour pallier les défaillances institutionnelles.

Quoi qu'il en soit, toutes les coordinatrices remarquent la bienveillance de l'équipe et l'attention qu'elles s'accordent les unes aux autres. Une équipe de « filles » au sein de laquelle elles s'estiment toutes respectées et en confiance. Il s'agit d'un mode de socialisation féminine qui donne une priorité à la confiance et à la sensibilité, ainsi qu'aux discussions interindividuelles. La socialisation de genre joue incontestablement un rôle dans la constitution de l'équipe de femmes et son mode de fonctionnement. Face à l'investissement qu'elles s'imposent les unes aux autres et qu'elles exigent d'elles-mêmes, l'équipe rassure et apaise. Toutes apprécient et s'étonnent de l'harmonie de leur équipe. « *Il y a une harmonie étonnante malgré nos diversités de profils et d'engagements. Comme si nous étions libérées des codes et des pesanteurs sociales habituelles* »[1] raconte Laurianne. C'est elle, la première, qui a appelé l'équipe la *dreamteam*. « *On s'entend trop bien. Quand tu découvres ce monde, ça fait bizarre, entre les clashs de personnes et les clashs de collectifs, c'est dur alors qu'on est là tous pour la même cause.* »[2] L'amitié qui s'est développée entre les membres de la coordination de l'hébergement est essentielle pour chacune et revient dans tous les entretiens. Pauline explique que cette harmonie est possible parce que le groupe est constitué de « *personnes modérées* »,

[1] Entretien avec Laurianne, le 5 avril 2017.
[2] Ibid.

de personnes « *douces et plutôt gentilles* »[1], de personnes « *pas trop militantes* », pas « *toxiques* »[2]. Des personnes qui travaillent, « *qui ont une vie* » [3], comme si, dans la bouche de Pauline, avoir une vie en dehors de l'association permettait de ne pas se perdre dans l'engagement. Pauline reprend d'ailleurs régulièrement le terme de « *bisounours* » pour qualifier son équipe, elle-même et ses pairs, se réappropriant un mot lancé comme une insulte en réunion inter-collectifs. La douceur et la bienveillance des coordinatrices reviennent très régulièrement dans les qualificatifs qu'elles utilisent pour se décrire. Des qualificatifs très genrés qui surprennent d'autant plus qu'ils tranchent avec les discours féministes de non assignation à des fonctions stigmatisantes et avec la violence et la souffrance auxquelles elles sont confrontées.

2. Quand organiser l'hospitalité devient douloureux

A circonstances exceptionnelles, personnes exceptionnelles ; voilà comment résumer les coordinatrices. Elles s'imposent une « obligation librement consentie », face à une « expérience-limite de toute vie ordinaire » (Leclerc-Olive, 2018), qui ne dépend pas d'une contrainte légale mais d'une simple obligation morale vis-à-vis d'elles-mêmes. Dès lors, comment tenir face à ces crises, à ces situations « inouïes » (Leclerc-Olive, 2018) ?

La sélection, contrainte insupportable des jeunes à accueillir

Face au nombre grandissant des signalements de jeunes à la rue et au trop faible nombre d'hébergeuses, les coordinatrices se retrouvent face à une impasse : tous les jeunes demandeurs de protection ne peuvent pas être hébergés. L'hospitalité devient sélective, c'est une faveur que l'on ne peut accorder à tous. C'est là une tension insurmontable que de refuser des jeunes pour permettre d'en intégrer d'autres. Ce choix qu'elles doivent poser, cette faveur dont elles détiennent le pouvoir leur est autant insupportable qu'il est nécessaire au projet associatif et à l'équilibre des hébergeuses. Dès lors, qu'elles sont, d'une part, les conditions internes

[1] Entretien avec Pauline, le 28 septembre 2017.
[2] Laurianne, prise de parole en public lors du weekend « stratégie » le 10 novembre 2018.
[3] Entretien avec Pauline, le 28 septembre 2017.

d'ouverture d'une place et, d'autre part, les critères qui permettent de choisir un jeune pour le faire héberger ?

Ces questions sont régulièrement débattues lors des réunions de coordinatrices qui ont lieu de manière irrégulière, environ une fois par mois. En novembre 2017, lors d'une de ces réunions, plusieurs questions émergent : quelle visibilité sur les places vacantes est-il nécessaire d'avoir avant de procéder à une intégration ? Un ratio de trois nouvelles hébergeuses pour incorporer un jeune est-il suffisant ou trop ambitieux ? Accepte-t-on un nouveau jeune pour deux jeunes placés via une ordonnance de placement provisoire (OPP) ou pour trois jeunes placés ? Ce soir-là, il est décidé que l'hébergement d'un nouveau jeune n'est possible qu'à deux conditions : si le groupe a une visibilité suffisante sur une semaine c'est-à-dire sans manque de places prévisible et si trois nouvelles hébergeuses se sont proposées ou que deux jeunes, pris en charge par l'ASE, quittent le réseau.

Cette règle d'ouverture de place ne sera jamais appliquée. Six mois plus tard, le sujet est à nouveau abordé lors d'une réunion entre coordinatrices. La nouvelle équipe se met d'accord sur les mêmes conditions… qui ne seront à nouveau pas appliquées.

En réalité, le choix d'incorporation d'un jeune signalé à la liste d'attente pour accéder à un hébergement ne dépend pas des places disponibles, mais de la réalité de la situation du jeune. Faut-il héberger par ordre d'arrivée et de signalement ? Faut-il intégrer en priorité ceux qui parlent français pour faciliter le bon vivre-ensemble avec les hébergeuses ? Ceux qui sont épuisés par l'errance ou au contraire ceux qui ne sont pas entrés dans un comportement de désocialisation (Furtos, 2009) ? Faut-il intégrer ceux qui ont des problèmes de santé ou des fragilités psychiques pour qu'ils se stabilisent et se soignent ou faut-il intégrer des jeunes indépendants et autonomes ? Faut-il intégrer le plus jeune qui risque d'obtenir rapidement une audience et une prise en charge ou un plus âgé qui risque d'attendre de longs mois une reconnaissance hypothétique de sa minorité ? Derrière ces questionnements entendus et relevés lors d'entretiens avec les coordinatrices, ce qui transparaît c'est l'opposition entre les besoins des mineurs et les capacités d'accueil des hébergeuses. « *Parfois on nous demande de faire rentrer un cercle dans un carré* », confiait une coordinatrice[1]. « *On a plus de 250 jeunes sur une liste et on a deux places. Comment on fait ? »* Autant de questions auxquelles toutes les

[1] Conversation informelle avec Camille, retranscrite de mémoire, le 30 juillet 2017.

coordinatrices se refusent de répondre. Dans les discours tenus par les unes et les autres, les critères objectifs de sélection sont rares.

> *« On a des critères : jeunes et vulnérables … en gros c'est fille, garçon moins de 16 ans, malade ou qu'on nous signale comme particulièrement fragile. Et en recours. Quand je suis arrivée, on intégrait tout le monde. Pour la minorité, on a un principe de base, c'est la parole du jeune. »* Claire.

Deux critères font consensus : le genre et l'âge. « *Pour une fille, on trouve toujours. Pour des très jeunes aussi.*[1] *»* Ces deux critères permettent l'acceptation immédiate, même lorsqu'aucune place n'est disponible. Un appel à hébergeuse en précisant le fait que la personne est une jeune fille sera largement relayé et recevra de nombreuses propositions. Ainsi les jeunes filles signalées sont-elles intégrées le jour même. Comme j'ai pu l'observer sur les conversations d'urgence, en cas de signalement d'une fille mineure à la rue, plusieurs hébergeuses se rendent immédiatement disponibles, d'autant plus qu'une poignée d'hébergeuses ne recevant que des filles sont régulièrement disponibles, vu le faible nombre de filles signalées. Un enfant ou un mineur très jeune, c'est-à-dire déclarant avoir moins de 15 ans, sera lui aussi immédiatement intégré. Cela demeure exceptionnel ; Sterenn et Sophia se souviennent d'un jeune de 14 ans qui a été hébergé via la Timmy en 2016. Quand cette situation rare se présente, les très jeunes trouvent immédiatement une place, pour deux raisons : leur jeune âge rassure les hébergeuses et les coordinatrices ont l'assurance quasi certaine qu'il sera rapidement reconnu mineur et pris en charge, donc qu'il ne restera que peu de temps dans le réseau de Paris d'Exil.

Le critère de l'âge n'est pas si simple. L'âge ne correspond pas à l'âge légal mais à l'âge déclaré par le jeune. Les coordinatrices le répètent, « *l'hébergement s'adresse à toute personne qui se déclare mineur étranger isolé qui dort dehors* ». Pour Sterenn, toute la complexité du critère d'âge et de la question de la minorité réelle ou avérée des jeunes hébergés a été rapidement mise de côté lors de la création de la dynamique en 2015.

> *« Alors moi, ma politique, en tant que militante, c'était : « Tu me dis que t'es mineur, je ne te demande pas ton âge. Peut-être que tu l'es pas, mais ce n'est pas mon problème. Moi je ne suis pas le Demie, je suis pas la PAOMIE ». Bon après, des fois il y a des mecs qui viennent en rigolant, et tu vois ils ont l'air d'avoir 30 piges, bon… bon, tu dis : « Bon écoute, je vois, tu vois, les gars-là, ils ont l'air plus jeunes que toi ». Donc après il te dit « Ouais, en fait j'ai 25 ans. » Mais bon, moi je m'en fous que le mec il ait 19 ou 20 ans. Bon, ce n'est pas... c'est pas mon problème en fait. Ce n'est pas à moi de juger. (...) Mineurs*

[1] Entretien avec Chantal, le 11 juillet 2017.

majeurs, qu'est-ce-que ça veut dire ? Du coup je partais du principe que quand un mec venait me voir et me disait « Je suis mineur, je veux être hébergé. » Bah je me posais pas trop la question, je le faisais héberger.»[1]

Comme le dit la coordinatrice-fondatrice, comment éviter de reprendre les catégories et les sélections au faciès effectuées par les plateformes d'évaluation ? Pour Sterenn, la solution est simple : « est mineur toute personne se déclarant mineur ». Claire, coordinatrice elle aussi, nuance légèrement cette définition. *« Ils se disent mineurs ils sont mineurs. Ensuite c'est la théorie, et parfois il y en a qui font un peu grands… Dans ce cas, on prévient les hébergeurs s'ils font vraiment grands*. » En d'autres termes, s'ils ne paraissent pas mineurs physiquement, le risque est que les hébergeuses soient surprises, voir déçues. Cela signifie que ce qui importe ce n'est pas d'héberger un jeune qui se déclare mineur mais un mineur qui paraît jeune. Dans les faits, au-delà des déclarations d'intention, la parole ne suffit pas. Un jeune qui fait âgé sera noté sur la liste mais ne sera pas prioritaire. « *Un jeune qui fait jeune aura plus de chance de se voir héberger qu'un jeune qui fait vieux* », avoue une coordinatrice qui ajoute gênée, « *évidemment qu'on applique la même discrimination au faciès que la Croix Rouge*, *mais on essaie de le faire plus humainement.*[2] » A l'inverse de la Croix Rouge, les coordinatrices ne vont pas lui demander de raconter son parcours, sa scolarisation ou de prouver un certain degré d'autonomie. Aucun entretien n'aura lieu avec le jeune. Ce sont les coordinatrices qui établissent son genre, son degré de fragilité et son âge à partir de sa déclaration. « *Il a 15 ans mais il est très débrouillard », « 14 ans et très enfantin », « il déclare avoir 16 ans mais c'est un vrai gamin », « il dit avoir 17 ans et franchement c'est crédible »* ... sont autant de phrases lues et entendues qui justifient ou infirment les propos des jeunes sur liste d'attente d'hébergement. Si le genre ne pose pas de question, l'âge est problématique dès lors que le jeune paraît plus âgé que ce qu'il déclare.

Alors que le critère de l'âge légal est difficilement vérifiable légalement, le véritable critère retenu est celui de la vulnérabilité perçue. La vulnérabilité, pour Hélène Thomas, recouvre deux notions : la fêlure et la blessure (Thomas, 2010). La vulnérabilité peut aussi désigner « une potentialité à être blessé » (Soulet, 2005). La vulnérabilité est un risque, le risque de se retrouver en difficulté, en danger. Penser en terme de vulnérabilité la situation du jeune exilé c'est penser en terme d'incertitudes. Si l'enfant est l'être vulnérable par excellence, parce qu' « être inachevé et en devenir » (Brodiez-Dolino, 2015), l'adolescence « moment

[1] Entretien avec Sterenn, le 21 juillet 2017.
[2] Conversation informelle avec Camille, retranscrite de mémoire, le 30 juillet 2017.

paradigmatique de l'apprentissage de l'autonomie » (Ravon et Laval, 2014) est aussi une période de forte vulnérabilité, et ce d'autant plus pour des jeunes déracinés, exilés, souvent traumatisés et en rupture familiale. A cette « vulnérabilité » ontologique (liée aux cycles de l'existence) s'ajoutent des situations de vulnérabilisation politiques ou socio-administratives : l'absence de mise à l'abri qui expose les jeunes aux dangers de la rue. Dès lors, on peut supposer que tous les jeunes migrants ayant traversé plusieurs pays et vivant à la rue, tous les mineurs non hébergés, non nourris, non soignés et non scolarisés sont en situation de vulnérabilité.

Il est alors nécessaire de définir des degrés de vulnérabilité, une manière de hiérarchiser les plus vulnérables des moins vulnérables. Une réflexion insupportable pour des personnes qui s'engagent à partir d'un idéal d'inconditionnalité. A la question « comment évaluez-vous les jeunes les plus en danger ? », Stéphanie répond ainsi, mal à l'aise :

> *« Bah en fait, quand tu rencontres quelqu'un, tu te rends assez vite compte si euh, il est complètement paniqué, si, par exemple, il parle pas du tout français. Clairement, y'en a qui par… Qui, qui sont tout jeunes, tout frêles et qui parlent pas Français, euh, qui ont l'air d'être vraiment paniqués, qui ne savent pas du tout où aller. Y'en a certains où y'a pas forcément de communauté, par exemple le Nigérian, tu vois ? Y'a pas de euh, y'a pas du tout de relais ici, enfin, y'a pas une, une communauté vraiment constituée, donc euh, pour le coup, c'est difficile d'essayer de les renvoyer… Par exemple, les Maliens, souvent on arrive à essayer de les mettre en contact avec euh, des foyers Maliens, enfin voilà, on essaye de, de, de trouver d'autres, d'autres manières de pouvoir leur trouver des hébergements. (…) Mais euh, oui, c'est compliqué. C'est compliqué parce que en plus, c'est euh, on, on va toutes avoir euh, des signalements différents, on va les, on va les avoir rencontrés ou pas et parfois, ça va être juste un texte de quelqu'un qu'on connait bien, on les soutient, ou quelqu'un de l'asso qui va dire "Attention, moi j'ai rencontré ce garçon-là, il m'avait l'air d'être particulièrement sensible euh, il avait des marques sur le corps ou je ne sais pas ou… Enfin voilà. Il faut impérativement le prendre en charge »*

La vulnérabilité est alors synonyme de difficultés à communiquer, de fragilité physique (« *être frêle* »), de difficultés à se repérer et à être rassuré (« *paniqués* »). Pour d'autres coordinatrices, il s'agira de jeunes « *épuisés* », « *très fatigués », « las », « démotivés »* voire avec des comportements dépressifs. A ce critère de vulnérabilité est intimement liée la notion d'isolement du jeune, qu'il puisse ou non être soutenu par une communauté, même de façon très précaire[1].

[1] Dans un programme d'hébergement d'adultes chez les particuliers, ces fragilités seraient, à l'inverse, rédhibitoires pour intégrer les programmes car pouvant révéler un état de santé mental inquiétant et un besoin d'accompagnement psychologique (Gerbier-Aublanc, 2019).

Se donner des critères, c'est éviter les conflits et les incohérences face à des choix subjectifs. Les critères permettent de définir un public cible, afin de partager des priorités qui fondent la solidarité appliquée par les coordinatrices. Pour Estelle d'Halluin-Mabillot (2012), la définition d'un public cible peut se faire en fonction de quatre critères : en fonction d'un critère administratif, d'un mérite, de besoins spécifiques et de critères d'efficacité.

Le critère administratif, comme nous l'avons vu, est le fait de ne pas être reconnu mineur et d'engager une saisine ou un recours. Le critère administratif, c'est-à-dire le fait que les jeunes aient non seulement été rejetés de leur demande de reconnaissance de minorité mais aussi qu'ils engagent des démarches pour un recours ou un appel, est appliqué à l'entrée dans l'hébergement. Cependant ce critère est insatisfaisant et peut freiner le critère d'efficacité d'être pleinement appliqué. Les démarches trainent parfois plusieurs mois, voire plus d'une année, la situation administrative bloquée de certains jeunes sature le système d'hébergement et ce d'autant plus que Paris d'Exil se fait un point d'honneur à ne remettre aucun hôte accueilli à la rue. La situation de quelques mineurs devenus majeurs remet aussi en question ce critère administratif. Le critère de besoins spécifiques correspond à la question de l'âge, du genre et à la vulnérabilité de la personne, de l'épuisement ou de la fragilité psychologique.

Le critère du mérite est double. D'une part, il concerne l'investissement, par le jeune signalé, dans les cours de français ou dans les activités proposées par Paris d'Exil ou les partenaires ainsi que son caractère et sa facilité à tisser des liens, être appliqué et docile et par conséquent agréable à recevoir pour un hébergeur. Reste en suspens la question de l'efficacité. En effet, les coordinatrices veulent éviter à tout prix que les hébergeuses s'épuisent, se fatiguent ou se lassent en accueillant des mineurs « pas vraiment mineurs », « pas vraiment fragiles », « pas vraiment dans le besoin » ou encore « pas vraiment refugiés ». Un hébergeur doit aimer être hébergeur et doit vouloir continuer. Si l'engagement lui est trop « coûteux » de manière matérielle, logistique ou psychologique, il abandonne. Lorsque le jeune est fidèle et présent dans les activités l'information est systématiquement mentionnée avec des adjectifs soulignant sa motivation et son sérieux. « *Il est là tous les jours, il est super motivé mais il en peut plus », « régulier au cours », « investi sur les cours tous les jours, depuis deux mois dehors », « vachement demandeur et réglo »,* sont autant de mots et d'adjectifs relevés dans les conversations instantanées. Plus le jeune se démène pour s'en sortir, participer aux cours ou harceler les coordinatrices, plus il se voit respecté et valorisé par les coordinatrices comme un jeune « qui en veut ». Un jeune qui épuise son interlocuteur a autant de chance d'obtenir un toit, voire plus, qu'un jeune timide et taiseux. Un jeune qui récupère le numéro de téléphone

d'une coordinatrice ou d'un membre des Midis du MIE et qui insiste pourra recevoir une place plus rapidement qu'un jeune particulièrement vulnérable mais qui n'ose pas insister ou reste discret lors des distributions. La reconnaissance du mérite et de la sympathie à l'égard de l'épreuve traversée par le jeune a autant d'impact que le malheur et les difficultés vécues.

D'autre part, le critère du mérite comprend aussi la politesse et la correction du jeune hébergé dans la mesure où ces dernières peuvent jouer sur son comportement d'hôte. Un jeune « *facile* », francophone, « *discret mais agréable* » est plus hébergé et séduit plus facilement un hébergeur qu'un jeune parlant peu ou pas français, recroquevillé et craintif. Ce second volet du critère du mérite permet donc de satisfaire le critère d'efficacité.

Ce critère repose en grande partie sur des non-dits largement utilisés dans la communication relative à la recherche d'hébergeuses et à la sensibilisation des situations individuelles des jeunes laissés à la rue.

Les coordinatrices reprennent exactement les mêmes critères que ceux avancés par les plateformes d'évaluation mandatées par les départements agissant au service de l'aide sociale à l'enfance. La perception de la vulnérabilité est en accord avec les représentations politiques et institutionnelles des évaluateurs qui prennent en compte aussi la nationalité, le niveau de formation et de scolarisation et l'expression orale (Paté, 2019). Le désengagement de l'Etat est d'autant plus perçu comme insupportable et violent qu'elles se retrouvent contraintes d'appliquer les mêmes pratiques de catégorisation et de hiérarchisation des mineurs très vulnérables ou seulement un peu vulnérables. Carolina Kobelinsky, à partir de sa recherche sur deux CADA de banlieue, montre que les intervenants sociaux des CADA vivent comme un « dilemme » le fait d'être « agents d'une politique qu'ils considèrent comme éloignée des principes de leur travail » (Kobelinsky, 2008, p.129). Les coordinatrices sont face au même dilemme et au même inconfort dû à leur position de « tampon » ou d'intermédiaires. Carolina Kobelinsky (2010, p.93 sq) établit trois figures des exilés par les travailleurs sociaux des CADA : le héros, l'imposteur et le débrouillard. Pour les hébergeuses et les hébergeurs, le jeune migrant n'est jamais imposteur (même lorsqu'il se révèle l'être, il sera plutôt stratège et sera excusé d'avoir faire preuve de malice pour accéder à un toit) ni débrouillard (puisqu'il faut le protéger) mais c'est toujours la figure de l'enfant héros qui s'impose. L'autre, l'enfant étranger, autant vulnérable et fragile qu'il soit, doit rester « désirable » pour donner envie de partager son quotidien et son intimité avec lui.

A l'image des écoutants du 115 décrits par Daniel Cefaï et Edouard Gardella (Gardella et Cefaï, 2011), les coordinatrices doivent distribuer une place et jauger du degré de priorité de la demande sans avoir de visibilité sur les demandes à venir. Elles sont alors seules, avec leur propre justice, face à l'obligation d'établir des « choix tragiques » (Desgrées du Loû, 2014). Parce qu'elles sont contraintes de mobiliser certains critères de l'action publique et afin d'atténuer le coût psychique de cette contrainte qui les tiraille, elles définissent aussi d'autres critères de justice sociale[1]. Elles choisissent selon ce qu'elles perçoivent et apprennent du jeune, selon leurs émotions et leur conscience, et ce d'autant plus que, le plus souvent, les coordinatrices ne connaissent pas directement les jeunes, elles n'en connaissent que ce que les membres des Midis du MIE, les enseignants des cours de Couronnes ou les partenaires leur présentent. Avoir le pouvoir de faire héberger des jeunes devient une manière de rétablir une certaine justice locale en opposition à la justice globale des institutions. L'hébergement citoyen, solidaire et privé remplit alors une mission de justice de proximité, permettant une réparation des ratés et des injustices engendrées par l'ASE, la Croix Rouge ou les départements. A chaque refus ou à chaque nouvelle entrée, elles justifient et défendent leurs choix en argumentant entre elles dans les conversations instantanées. Il est possible de reprendre les topiques de justification établies par Didier Fassin à partir des travaux de Luc Boltanski (Boltanski, 1993) dans son étude sur l'affectation du Fonds d'urgence sociale mis en place en janvier 1998 (Fassin, 2001 ; 2000). Dans ces travaux, Fassin établit quatre topiques de justifications : la nécessité, la compassion, le mérite et la justice. Il semblerait que les coordinatrices mobilisent plus la justification par la compassion et par le mérite. Le registre de la compassion est systématiquement utilisé pour justifier de son incorporation à la file active des jeunes hébergés ; dès lors le jeune est présenté comme un être certes vulnérable mais surtout triste, fatigué, usé. Elles parlent souvent de lui en faisant référence à son allure physique et à sa posture voutée. Le style sera implorant comme le note Didier Fassin mais surtout, tout sera fait pour présenter le jeune comme quelqu'un de sympathique, d'accessible et de demandeur. Le mérite du jeune est aussi régulièrement utilisé par favoriser un jeune, sa ténacité à se mobiliser est apprécié et valorisé comme sa capacité pour rester propre, avenant et poli malgré ses conditions de vie. La dignité du jeune, sa respectabilité ou encore sa persévérance ainsi que sa motivation à s'insérer, à aller à l'école ou encore à faire une formation sont régulièrement mises en avant.

[1] Notons qu'au sein même des instances d'évaluation, les critères de sélection subjectifs se superposent aux critères d'action public (Le Berre, 2017).

Dans les faits, les intégrations ne se font pas selon les conventions ou les règles établies mais se décident de manière informelle, suite à un accord entre coordinatrices et/ou à un vote sur messagerie instantanée à partir des critères de genre, d'âge, de vulnérabilité et de mérite ainsi qu'en fonction des normes et des valeurs des coordinatrices et en particulier d'une envie de mettre en œuvre une justice de proximité satisfaisant leurs pulsions compassionnelles. Cependant, tous ces critères et ces valeurs s'avèrent inutiles face aux « intégrations sauvages », c'est-à-dire lorsque des partenaires, des coordinatrices ou des hébergeuses affiliées de Paris d'Exil, en lien avec d'autres acteurs non-affiliés, accueillent un jeune sans l'aval de l'association.

Face à ces réalités, les injonctions extérieures affectent les coordinatrices. Leurs décisions sont alors nourries par un mélange de normes et d'affects où la prise en compte compassionnelle de la réalité des jeunes est freinée par la capacité de les héberger. Dès lors, refuser un jeune, lui dire « non » est une épreuve pour les coordinatrices. Elles le vivent comme une souffrance, comme si elles faiblissaient à leur mission, en obéissant à des normes arbitraires. Pour ces dernières, opposer un refus d'hébergement reviendra à être dans la même inefficacité, les mêmes insuffisances que les institutions qu'elles critiquent. Pour rendre les refus d'hébergement acceptables, elles proposent d'autres activités (comme les cours de français ou les activités du mercredi), soit en laissant la possibilité du maintien d'une relation amicale pouvant amener, à terme, à un suivi ou à un accompagnement. Bien qu'elles soient convaincues de la nécessité des critères et des règles pour la poursuite du projet et le bien être des hébergeuses, ceux-ci sont parfois contradictoires avec leur inclinaison personnelle compassionnelle envers les mineurs. Face à l'idéal de l'hospitalité inconditionnelle et à ce qui est possible en réalité (Brugère et Le Blanc, 2018), les coordinatrices tentent de développer une formule réaliste conditionnée et circonstanciée (Gerbier-Aublanc, 2018).

Devant un refus insupportable, devant un jeune qui insiste ou lorsqu'elles l'ont rencontré « *pour de vrai* » au-delà du simple signalement numérique ou désincarné, les coordinatrices ont deux solutions : accueillir chez elles en urgence ou accepter toutes les propositions d'hébergement sans critère et sans contrainte. Face à la pénurie répétée d'hébergeuses, les coordinatrices n'ont que peu de critères pour retenir ou non une candidature d'hôte accueillant. « *Tout est mieux que la rue »* dit Nawel en réunion, « *même un tapis par terre. »* Chantal, qui briefe les hébergeuses, tient le même discours, « *moi, c'est ce qu'on m'a toujours dit, si tu veux, il valait mieux dormir dans quinze mètres carrés, par terre que dormir*

dehors ». Chantal admet qu'elle accepte « *presque* » tout le monde. Pour éviter de laisser les jeunes signalés dehors, il faut proposer une formule d'hébergement sans contrainte. L'hébergement doit convenir aux contraintes des hébergeuses avant de convenir aux difficultés et aux fragilités des hébergés. Dès lors ce sont les coordinatrices qui, en animant ce réseau, jouent un rôle de tampon. Ce sont elles qui doivent établir des critères, fluidifier les listes d'attentes, choisir les signalements des jeunes à intégrer et recruter toujours plus d'hébergeuses. La flexibilité est au cœur de l'hébergement. La logique d'action prime sur l'organisation (Ion, 2005). Priorité est donnée à l'hébergeuse, à ses contraintes horaires, à ses impératifs sociaux, familiaux et professionnels. S'il veut partir en vacances ou accueillir des proches, le jeune sera prié de changer de foyer. Si l'accueillant s'épuise dans l'accueil et veut « faire une pause », le jeune devra déménager. Se développe alors une formule d'hébergement selon les *desideratas* des hébergeuses et leurs contraintes, plutôt qu'en fonction des besoins des mineurs, une formule reposant sur des règles adaptables et perpétuellement négociables. Par conséquent, les coordinatrices n'imposent aucun critère, ni critère administratif (pas d'extrait de casier judiciaire), ni critère social (composition familiale, activité professionnelle ou disponibilité en journée pour soutenir le jeune), ni critère économique (niveau de vie ou capacité à subvenir financièrement aux besoins du jeune ou à le nourrir), en outre, ni critère d'espace (avoir ou non une chambre à mettre à disposition), ni critère de temporalité (pas de durée minimum demandée en période de forte tension). « *Nous ne demandons pas de minimum de temps d'hébergement, mais les temps trop courts sont difficiles à gérer pour tout le monde.*[1] » Chaque hébergeuse héberge le temps qu'elle veut, comme elle veut.

Le « *feeling* » et l'improvisation collective comme mode d'organisation

Face à une candidature d'hébergeuse et sans critère précis, le « feeling » ressort comme le déterminant subjectif par excellence pour les coordinatrices. Si, dans certains programmes, on utilise les termes d'appariement, d'apparainnage ou de *matching* [2] pour parler de la mise en cohabitation d'un migrant en recherche de toit et d'un foyer accueillant, à Paris d'Exil aucun terme n'est utilisé en particulier. *« On fait ce qu'on peut, au feeling, on se fait confiance. »*[3] Il

[1] Rapport d'activité 2016-2017, Paris d'Exil.
[2] Autant de termes utilisés dans les programmes d'hébergement chez les particuliers à l'image du programme Elan ou du programme « Comme à la maison » développé par Singa. Le terme d'apparainnage est aussi le mot utilisé par la Délégation Interministérielle à l'hébergement et au logement.
[3] Conversation informelle avec Camille, retranscrite de mémoire, le 30 juillet 2017.

importe avant tout de *« ne pas mettre quelqu'un dans une situation dans laquelle on ne se mettrait pas soi-même »*. Si lors de certains entretiens téléphoniques les coordinatrices « *sentent bien* » les candidates, pour reprendre les termes utilisés par Chantal et Laurianne, d'autres génèrent des craintes, une sensation de mal-être qui peuvent mener les coordinatrices à refuser des accueillants jugés « *trop pressés* », « *trop intrusifs* » ou « *trop maternant* » et « *ceux qui veulent changer la face du monde, qui veulent sauver les jeunes, les éduquer, les élever »* parce qu'ils vont « *s'épuiser* » et que « *ce n'est pas le sens de notre action* », ainsi que ceux qui paraissent trop pressés de recevoir comme un homme « *casse gueule, qui disait qu'il l'avait déjà fait qu'il savait très bien ce qu'il faisait…* » Cette assurance qu'il avait au téléphone a fait craindre le pire à Chantal, comme si son empressement paraissait suspect. Derrière ce recrutement au feeling, des situations graves, maltraitantes ou dangereuses peuvent être favorisées ou évitées. Le risque est double, l'enjeu de prévenir les transferts affectifs permet aussi d'éviter les comportements pervers ou criminels des hébergeuses envers les jeunes ou des jeunes envers les hébergeuses. Ce dernier sujet reste d'ailleurs assez tabou.

De manière générale, les procédures d'admission des hébergeuses comme des jeunes ne respectent aucun code établi lors des réunions de coordinatrices. Les habitudes semblent être de déroger à la règle, de la contourner, de la transformer. L'improvisation collective et la non-organisation font office d'organisation. Accueillir des jeunes étrangers au domicile d'hébergeuses primo-militantes et non formées à la réalité des mineurs paraît ne pouvoir fonctionner que dans une certaine souplesse, un bricolage et une forme d'improvisation. Un ensemble de dysfonctionnements qui finit par devenir un mode de fonctionnement assumé qui fonctionne. Tout est négociable, à l'image des consignes données lors des Cafés d'accueil de Nawel relaté dans le premier chapitre. « *Il ne faut pas s'engager sur du trop long terme* » mais « *c'est quand même plus reposant et pratique pour les coordinatrices* ». « *Il ne faut pas accompagner les jeunes dans leurs démarches* », sauf lorsque le jeune est en demande, et sur les questions de scolarisation « *c'est bien commode* » mais « *il faut mieux éviter quand même* ». « *Il ne faut pas s'impliquer émotionnellement* » mais « *il faut prendre soin des hébergés* »[1]. Le « oui mais » est la norme. L'individuel, la situation particulière, contredit systématiquement la norme, la règle collective. Pour les actrices de Paris d'Exil, la norme n'a plus de raison d'être, les grilles institutionnelles et conventionnelles d'organisation ont fait leur temps, ont prouvé

[1] Expressions relevées lors des différentes réunions d'accueil des nouvelles hébergeuses.

leurs limites et leurs travers. Pour Marie Jacob, psychologue dans le collectif Quid'Autre, Paris d'Exil « *ne dysfonctionne ni plus ni moins qu'un service de l'ASE traditionnel et professionnel. En fait c'est comme un service de l'ASE qui dysfonctionne sans cadre, sans responsable, sans horaires. Mais c'est aussi pour ça que ça marche* ».

Dès lors que les institutions elles-mêmes dysfonctionnent et maltraitent, autant s'émanciper de ces mêmes codes. La preuve en est que même les structures officielles se tournent vers Paris d'Exil comme vers d'autres réseaux citoyens pour trouver un toit pour un jeune non pris en charge ou des renseignements sur les démarches. Le 5 décembre 2017, une éducatrice de foyer contacte par mail Paris d'Exil avec son mail personnel.

> *« Je me tourne vers vous pour savoir si vous avez des pistes d'hébergement. Consciente du fait que la situation est dramatique pour plein de jeunes qui n'ont même pas été reconnus mineurs, j'ai l'espoir de pouvoir trouver une solution pour les jeunes que j'accompagne, éjectés par l'ASE, le temps qu'ils puissent faire appel de cette décision ».*

En octobre 2017, des enseignants d'un collège en Seine Saint Denis prennent contact avec D. « pour accompagner au mieux » un mineur isolé « en attente de régularisation qui n'a toujours pas de logement ». Le 16 novembre 2017, S. qui travaille à l'ASE du Val de Marne signale à C. une fin de prise en charge pour un jeune et demande s'il pourrait être hébergé. Le 12 janvier 2018, la coordinatrice de projet à Médecins Sans Frontières demande des solutions aux coordinatrices pour huit jeunes sans hébergement. Qu'il s'agisse d'assistantes sociales, d'officiers de police démunis devant certaines situations, d'éducateurs, de membres de l'aide sociale à l'enfance, ils contactent les coordinatrices de Paris d'Exil pour un hébergement et une solution qu'eux-mêmes, professionnels, ne sont pas à même de trouver.

Face à ces réalités, les coordinatrices semblent agir sans maîtrise des conséquences de ce qui peut advenir. L'expérience qui devrait permettre l'anticipation semble ne pas fonctionner. Elles avancent sans boussole, sans plan préétabli ou stratégique, sans régularité, avec inventivité, adaptabilité et souplesse, ce que la situation requiert. Paris d'Exil, comme d'autres initiatives portées par des « citoyens ordinaires » ou des collectifs, s'est structurée pas à pas, face à une situation perçue comme insoutenable, insupportable, face à ce qui est nommé par tous les acteurs comme une situation d'urgence.

3. La gestion pérenne de l'urgence

Face à ces faits, qu'est-ce une urgence ? L'urgence, pour le Larousse, c'est la nécessité d'agir vite. Pour Edouard Gardella, l'urgence est « une réaction rapide, traitant un problème dans la précipitation sur un horizon de court terme et selon un rythme saccadé, au gré de crises imprévues » (Gardella 2014).

L'étude de Michael Lipsky et Steven Rathge Smith (2011) sur l'urgence sociale des problèmes sociaux, dans le cadre des politiques publiques, peut nourrir la réflexion de l'urgence, telle que vécue par les acteurs de l'hospitalité privée et par les soutiens de l'été 2015. La catégorisation de plus en plus de problèmes sociaux en urgences sociales a diverses conséquences : la mise en place de financements exceptionnels, la contractualisation entre acteurs publics et acteurs privées concernant les actions à destination des personnes, le développement d'innovations organisationnelles ou encore la mise en œuvre de dispositifs ciblés sur des besoins immédiats et focalisés sur des solutions à court terme. L'urgence sociale suppose une délégation par les pouvoirs publics au secteur associatif et privé. Dans la réalité de l'hébergement des jeunes isolés étrangers, s'il ne s'agit pas de délégation entre le département, la Mairie de Paris ou la Croix Rouge et les hébergeuses solidaires, privées ou citoyennes, on peut tout de même noter qu'il y a une délégation tacite et acceptée par les pouvoirs publics telle que démontrée à plusieurs reprises.

En situation « d'urgence-frénésie », car c'est bien de cela dont il s'agit concernant les coordinatrices, la réactivité l'emporte sur les autres temporalités dont l'action aurait besoin. Les coordinatrices ont l'impression d'étouffer sous l'urgence, car elles se sentent dans l'obligation de réagir rapidement. Pourquoi ? Parce que, pour ces dernières, des vies d'enfants vulnérables et fragiles sont en jeu. Une fragilité qui n'est pourtant pas toujours synonyme d'urgence du point de vue des hébergés. Au contraire, bien que dans une réelle précarité et vulnérabilité, l'urgence n'est pas ce qui caractérise leurs situations. Ils ont plutôt l'impression d' être « *en pause* »[1] pour reprendre les mots de Moussa. Ils sont en suspens d'être reconnus mineurs, d'avoir accès à une scolarité, d'obtenir une prise en charge, en suspens entre la fin d'un parcours migratoire et l'attente d'une reconnaissance, pour avoir le droit de s'installer. En attente parfois d'un refus afin de poursuivre leur route ailleurs, en province ou à l'étranger. Ils sont « hors

[1] Echange avec Moussa, sur les trottoirs devant le DEMIE, lors d'une maraude pour les Midis du MIE, le 6 juillet 2018.

temporalité » ou plutôt dans une « intemporalité », nourris d'incertitudes, d'insatisfactions et d'inconnues. Leur quotidien n'est qu'attente.

Mais si l'urgence est une notion subjective, quelle est la perception des coordinatrices sur ce fait ? Pour paraphraser William Isaac Thomas (1938, p.572), si les coordinatrices définissent ces situations comme urgentes alors elles sont urgentes dans leurs conséquences. En effet, l'urgence est créée par soi-même, par l'obligation que l'on se donne, que l'on s'impose, à réagir. C'est l'obligation que l'on se donne à réagir immédiatement qui crée l'urgence. Sans cette obligation, l'urgence disparaît. Le sans-abrisme est une situation de « détresse » qui oblige à une intervention inconditionnelle et hyper réactive, car il faut arrêter ou empêcher le processus de dégradation corporelle et psychique des personnes, il faut protéger ces jeunes des risques et de la violence de la rue. L'urgence ne signifie pas toujours aller à un rythme rapide. Dans l'urgence, « il faut parfois se hâter d'agir lentement » conseille Edouard Gardella (2014). Pour autant, les coordinatrices sont dans une forme de réactivité immédiate sans les moyens, en tant que bénévoles non formées et non professionnelles, de fidéliser les hébergeuses, d'accompagner les mineurs et de leur permettre de construire des projets individuels de vie, une manière de favoriser une prise en charge toute aussi urgente mais plus lente, et moins épuisante.

Percevoir un problème social comme une urgence sociale suppose que les protagonistes aient une vision des besoins comme temporaires et urgents. Dans cette logique, il convient de parer au plus pressé et de s'attaquer aux manifestations du problème plus qu'à ses causes. Dans les entretiens, les coordinatrices et les hébergeuses, comme les soutiens et les militants opposent les actions qui relèveraient de l'humanitaire (les manifestations du problème) associé à une notion d'urgence et les actions qui relèveraient du politique, moins urgent (les causes). Dès lors, de quelle urgence s'agit-il ? Une urgence humanitaire ou une urgence sociale ? Le social et l'humanitaire sont deux concepts à la fois liés et distincts. Si leur finalité est la même, assurer le bien-être des populations, les deux domaines diffèrent, tant vis-à-vis des personnes concernées (l'humanitaire ne vise que les personnes faisant face à des incapacités liées à une catastrophe naturelle ou un conflit, le social, lui, concerne toutes les personnes se trouvant sur un territoire donné) que sur la temporalité de l'action mise en œuvre (l'humanitaire se veut urgent et momentané quand le social s'inscrit dans la durée). Au niveau des acteurs, même si les débats se poursuivent, on a tendance à associer l'« humanitaire » à la communauté internationale et le « social » à ce qui incombe à l'Etat, aux institutions ainsi qu'aux associations et aux entreprises du champ de l'économie sociale et solidaire. Les choses sont moins binaires lorsque l'on parle d'urgence sociale, ou d'approche humanitaire de l'exclusion (Vidal-Naquet,

2005). Le principe de l'inconditionnalité ou encore l'écoute au service de l'accompagnement s'opposent aux orientations classiques des politiques sociales. La crise de l'été 2015 a aussi contribué à redéfinir les frontières entre humanitaire et social. La crise est apparue tant humanitaire, urgente et circonstanciée dans un espace-temps donné, que sociale, car remettant en question les acteurs, les intervenants sociaux traditionnels, les savoirs et les compétences des uns et des autres mais surtout en interrogeant la capacité de l'Etat à faire face à une situation d'urgence socialo-humanitaire sur son territoire et avec ses acteurs financés, France Terre d'asile et Emmaüs en l'occurrence. Finalement, cette logique de classement délimite une frontière de respectabilité entre ce qui appartient au politique, valorisé et respecté, et à l'humanitaire, déprécié et plus facilement méprisé. Cette séparation est régulièrement utilisée pour assigner à un collectif, une association ou une personne une certaine posture et pour critiquer les actions ou le manque d'actions de certains acteurs. L'hospitalité privée est associée par tous à une pratique « humanitaire » face à une situation d'urgence socialo-humanitaire.

Quand l'urgence devient une norme

Définir un problème social comme une urgence sociale est un moyen pour les concernés de penser une action comme pouvant résoudre le problème ou qui, a minima, aura un effet sur le dit problème. Parler d'urgence permet aussi la mobilisation exceptionnelle de moyens et de personnes. « La désignation en tant qu'urgence légitime la mobilisation » (Lipsky et Smith, 2011). Dès lors l'urgence est omniprésente et intrusive.

Pour les coordinatrices, cette omniprésence transparaît à travers les réseaux sociaux et les outils de communications sur lesquels reposent leurs missions. Si les réseaux sociaux, *Facebook* en particulier, ont facilité et accéléré toutes les formes de mobilisation qui se sont mises en œuvre en 2015 autour des exilés et des campements, ils demeurent les premiers outils de coordination. *« C'est notre outil de base, du quotidien, greffé à la main »* déclare Stéphanie[1]. C'est via l'application de conversations en direct *Messenger* que les coordinatrices communiquent et que les différents responsables échangent. La communication en temps réel tient une place essentielle. Hormis quelques réunions, l'essentiel des échanges de l'équipe hébergement mineurs se fait par conversations instantanées thématiques régulièrement débaptisées et rebaptisées et dans lesquelles les personnes entrent et sortent selon leurs disponibilités ou leur épuisement. Il y a la conversation « Hébergement - Conv. Hosting Team

[1] Entretien avec Stéphanie, coordinatrice, menée par Marjorie Gerbier Aublanc, le 17 mars 2017.

» qui débat des intégrations, des nouvelles hébergeuses et de certains dispatching ; la conversation « Débat utile hébergement » pour les questions de fond de partenariat, de communication ou d'événements publics mais aussi pour les questions de suivi et de réorientation comme des départs en province de certains jeunes rejetés par le Demie ; la conversation « Chatons » a existé un temps pour les histoires anecdotiques des hébergés ou des hébergeuses, les histoires de cœur des coordinatrices et les actualités culturelles ; la conversation « Accompagnement MIE » permet de traiter des questions relatives aux démarches d'accompagnements des hébergés ou aux accompagnements physiques chez les hébergeuses des mineurs qui ont du mal à s'orienter. Il y a d'autres conversations : celle pour organiser le dispatching, celle des situations individuelles et des suivis... ainsi que des conversations plus ou moins indépendantes de Paris d'Exil, comme la conversation « Hébergement d'urgence de mineurs exilés » pour trouver en urgence, du soir pour la nuit, un hébergement pour un jeune, dans laquelle les militants, les coordinatrices de Paris d'Exil et les non-affiliés écrivent. D'autres mouvements non-affiliés vont créer des conversations thématiques sur *Whatsapp* ou sur *Telegram*.

Sur ces conversations, les échanges sont rapides, réguliers et nombreux. Le mardi 28 mars 2017 c'est 180 messages échangés entre 2 heures du matin et 23 heures. Le mercredi 29 mars 2017, la conversation commence vers 8 heures pour se terminer à minuit passé après plus de 300 messages échangés. Le vendredi 31 mars 2017, le premier message a été émis à 8h48, le dernier à 22 heures et 95 messages ont été échangés dans cet intervalle. Ce même jour, trois coordinatrices se sont retrouvées à République pour partager un verre vers 19h30. A cette époque, tous les jours, c'est entre 50 et 300 messages. Les coordinatrices participent à plusieurs conversations en même temps, entre trois et dix pour les coordinatrices interrogées ; certaines hébergeuses en rejoignent aussi mais s'ils font le choix de s'y impliquer, ils deviennent rapidement identifiés comme coordinateurs. Au vu des flux et de la rapidité des messages émis par les unes et les autres, il arrive que des sujets disparaissent derrière d'autres messages. Sans historique mais à partir d'un moteur de recherche, il faut faire une démarche active pour chercher un sujet précédemment abordé. Les sujets se croisent, on parle des jeunes, des hébergeuses, de ressenti, de questions de procédures et de suivi, sans compter les messages de parasitage concernant des anecdotes personnelles, intimes ou humoristiques. Les sujets les plus graves sont écrits dans le flou des récits humoristiques, comme ce lundi 28 mars 2017, les quelques mots écrits par Pénélope quelques minutes après minuit :

« On commence à avoir un profil type de la "personne de gauche moyenne" [sous-entendu de l'hébergeuse affiliée à Paris d'Exil selon les dernières conversations], *non ? »*
« 1) être une femme, »
« 2) être chez Paris d'Exil, »
« 3) aller aux concerts de Gaël Faye. »
« Je sens que j'ai des skills de sociologues... »
« Je devrais me reconvertir. »

« Sinon, question sérieuse : comment vous faites, quand vous êtes confrontées à des histoires sordides de conditions de voyage terrifiantes et de membres de la famille disparus en route ? »
« Tous les mômes que j'ai hébergés jusque-là n'en parlaient pas et là, ce soir, j'ai eu droit à l'exposé complet avec photos à l'appui et je ne sais pas trop comment ne pas être trop "choquée". »
« Vous faites quoi, vous ? »

Deux heures plus tard, à 2 heures du matin, Sophia répond :

« Perso j'écoute, je ne dis rien / (Il n'y a rien à dire) »

Pour suivre, il faut avoir l'application sur son téléphone ou le programme ouvert sur son ordinateur. A moins de « muter » la conversation pour une durée allant de quelques minutes à une durée indéterminée, chaque message apparaît sur l'écran de l'ordinateur ou du téléphone et impose son urgence. On ne peut éviter les messages sans faire la démarche active d'éteindre son ordinateur ou son téléphone, de fermer la conversation ou de la mettre en mode silencieux ; par défaut elle est active et sonore. S'il a été montré que les réseaux sociaux sont des moyens techniques qui facilitent l'organisation de mobilisations spontanées et de mises en mouvement de soutien (Bichara 2012), ce mode de communication en direct contribue au sentiment d'urgence oppressant ressenti par les coordinatrices.

L'hospitalité mise en œuvre par Paris d'Exil doit permettre à tout le monde d'héberger, une nuit ou plus longtemps, dans son salon ou dans une chambre d'amis, un jeune étranger non pris en charge. En quelques mois, l'hébergement à Paris d'Exil a pris de l'ampleur et le cadre organisationnel pensé initialement face à la crise socialo-humanitaire, qui s'est déroulée sur les trottoirs parisiens durant la seconde moitié de l'année 2015, n'a pas changé, malgré l'ampleur prise par l'hospitalité individuelle. La montée en puissance de l'activité n'a pas été pensée, anticipée, accompagnée. Ce qui devait être une solution temporaire et un palliatif aux dysfonctionnements de la reconnaissance de la minorité par l'ASE et à la prise en charge des mineurs étrangers isolés est devenu un fonctionnement pérenne et durable.

> *« Notre méconnaissance du système nous a fait croire que ça pouvait être temporaire. Et le fait que les recrutements on les fait, on les accepte pour des raisons affectives et un peu primaires, sur le fait que c'est des mômes à la rue. Et nous on va jouer là-dessus pour recruter des hébergeurs. Si on pose les vraies conditions : c'est des ados, ça va être long et on ne sait pas ce qui a derrière... ben ouais c'est bon je vais aller au ciné. Et c'est pour ça moi aussi que j'ai flippé avec R. parce que je voyais que les tests osseux pouvaient être négatifs et qu'est-ce que je fais parce que je l'adore ? mais est-ce que je suis prête à l'adopter ? à m'en occuper à vie ? C'est-à-dire on s'engage tous en se disant qu'il y aura une issue positive. Et rapide. Et qu'après... Et même entre nous on se fait croire que ça ne va pas durer longtemps et qu'il y aura des solutions. »* Laurianne, 43 ans.

L'urgence devient la norme organisationnelle alors que le propre de l'urgence est d'être temporaire. L'urgence ne peut pas être, ne doit pas être pérenne. Dès lors, l'hospitalité comme une aide d'urgence répondant à un problème social et comme déployée ici ne peut qu'être violence et intrinsèquement incohérente. Et ce d'autant que si l'urgence demande et permet une mobilisation exceptionnelle de moyens et de personnes, le nombre de sollicitations doit rester limité pour que les ressources extraordinaires soient suffisantes. En reposant sur des fondements instables et risqués, l'urgence doit donc rester limitée et temporaire ; elle n'a pas de vision sur la résolution du problème à long terme.

La formule de l'hospitalité proposée quatre années après le début de la crise des migrants, de l'asile ou du non-accueil fonctionne toujours dans la même urgence. Ce qui ne devait être que du transitoire et qu'un palliatif à la crise humanitaire des campements parisiens est devenu une norme pérenne. L'urgence s'est imposée comme le fonctionnement par défaut comme dans d'autres domaines de l'action sociale, de l'assistance aux personnes de la rue ou de l'aide auprès des exilés. L'informalité de l'hospitalité portée par Paris d'Exil en fait sa force autant qu'elle fait la faiblesse du programme. Les coordinatrices sont propulsées responsables d'un système non structuré et non accompagné qu'elles ont elles-mêmes produit. La coordinatrice est telle un *homo riscus* (Soulet, 2005), au sens où ses décisions sont fondatrices de ses actions autant que de leur valeur, celle de protéger les plus faibles et de préserver les hébergeuses. Elle a pour mission de protéger les mineurs les plus fragiles et de protéger les hébergeuses d'une mauvaise orientation, d'un jeune trop fragile ou pas assez vulnérable qui pourrait profiter de la situation mais aussi d'un jeune impoli ou fuyant qui risquerait de démotiver une hébergeuse à s'engager. C'est grâce à cette promesse de rencontre et de protection d'un plus fragile que l'hospitalité privée demeure supportable.

Une violence omniprésente

Lorsqu'on côtoie les coordinatrices, on ne peut ignorer que la souffrance et la violence symbolique sont omniprésentes. Ces dernières transparaissent particulièrement dans les mots et les paroles utilisés par les coordinatrices, mais aussi dans leur para-verbal et leur non-verbal qui s'imposent, lors des entretiens menés et les réunions observées. Les phrases, rapides, s'entrechoquent et sont rarement terminées. On hésite sur les mots à utiliser et les récits à confier, on détourne son regard pour chasser une émotion ou changer de sujet. Les mains sont nerveuses. Les cigarettes s'enchaînent, les mots restent en suspens. Les pensées sont hachées, vives, régulièrement interrompues par des coups de fils, des sollicitations, des sms... Elles vivent leur engagement comme une expérience éprouvante et violente. La violence est là, nommée de manière plus ou moins précise, la violence du contexte d'intervention et l'impression d'être face à un flux intarissable, la difficulté à établir une relation contrainte par l'asymétrie et par l'intimité, la violence de la prise de conscience politique, la violence des récits des jeunes, la violence institutionnelle des départements et des évaluateurs qui laissent des personnes sur le trottoir, la violence du pouvoir qu'elles ont entre les mains à choisir qui sera hébergé, la violence de faire des choix tragiques, la violence entre militants, la violence policière… Même si la présence d'enfants et d'adolescents peut soulager la souffrance et la pénibilité de la rencontre, cela ne résout en rien la violence que disent rencontrer les coordinatrices et les hébergeuses.

> *« A partir du moment où tu imagines qu'un gamin, il part à 14 ans de chez lui, de toute la violence que ça représente et du fait qu'il ne soit pas du tout pris en charge ici et de la violence qu'il subit, voilà. »* Chantal, 53 ans.

> *« C'est hyper violent quand tu penses à froid que des gamins de 14 ou 16 ans dorment dehors après ce qu'ils ont traversé. Et qu'on ne fait rien. Quand tu sais qu'ils sont là, quand tu connais cette violence, tu ne peux plus ne rien faire. »* Laurianne, 45 ans.

Si ce terme s'est imposé dans la société française contemporaine, que signifie pratiquement la violence aujourd'hui pour ces acteurs ? Sans contenu précis prédéterminé, ce mot ne recouvre pas une catégorie d'analyse. Il ne s'agit pas des faits ou des actions, appelés communément « violences ». Au singulier, la notion renvoie plutôt à un élément naturel, structurel ou conjoncturel, ou à un sentiment. En utilisant ce vocabulaire, les acteurs de l'hospitalité condamnent un acte ou une situation, ils dénoncent quelque chose d'insupportable, d'intolérable qui s'oppose à l'ordre, à la douceur, à l'organisation. L'utilisation de cette notion renvoie systématiquement à sa propre expérience, à sa vie, à un ensemble de normes intégrées,

qui peuvent varier historiquement, culturellement et sociologiquement mais aussi religieusement ou juridiquement. Dans la parole des acteurs de l'hospitalité, la violence émane de ce qu'ils découvrent, ce qu'ils ne maîtrisent pas, ce qui est lié aux institutions, au pouvoir politique ou policier, de ce qui leur échappe. L'utilisation du terme violence cache tout un ensemble d'éléments pluriels et complexes à nommer : la capacité à faire face à la douleur de la personne hébergée, la réponse imparfaite à des situations intolérables, les pratiques institutionnelles discriminatoires et maltraitantes… Dès lors, dans leur quotidien d'hôte et de coordinatrice, la violence renvoie surtout à une forme d'instabilité, d'imprévisible, d'irrégularité, de « dérèglement absolu », quelque chose « qui n'a ni régularité ni stabilité, un état inconcevable où, à tout moment, tout – et n'importe quoi – peut se produire ? » (Michaud 2014, p.35).

Ainsi, pour les hébergeuses et les coordinatrices, la réalité à laquelle ils font face par leur engagement se révèle une forme de violence qui leur impose un chaos, une forme d'insécurité qui les met mal à l'aise, les questionne, les submerge et face à laquelle ils estiment devoir apporter une solution. Et c'est en cela que la violence leur est insupportable. La situation des jeunes exilés, de leur errance et de leur vie dehors est insupportable parce qu'une solution devrait être possible. Chaque hébergeuse face à une demande d'hébergement sur les réseaux sociaux, chaque coordinatrice face à un jeune insistant, se sent à la fois coupable et tout-puissant. Coupable de ne pas héberger, de ne pas rajouter un matelas, de ne pas chercher un relais ou une nouvelle hébergeuse. Tout puissant de pouvoir ou non aider le jeune. Cette ambivalence entre la toute puissance et la culpabilité, toutes les coordinatrices la nomment et qui les épuisent.

4. Un épuisement inévitable et salvateur

Le schéma organisationnel de l'hébergement de Paris d'Exil repose entièrement sur les épaules des coordinatrices. Par conséquent, lorsqu'il n'y a pas assez d'hébergeuses, c'est que les coordinatrices n'ont pas assez cherché. Dans cette logique, l'hébergement ou non d'un jeune dans un foyer est de leur responsabilité. « Si des jeunes restent à la rue c'est de leur faute », pourrait être la conclusion qu'elles tirent toutes, à tour de rôle, lorsqu'un incident apparaît. Le bricolage de l'organisation associative, sans cadre ni accompagnement de ses équipes, ne

répartit ni la responsabilité ni la charge. Laurianne le résume parfaitement : « *tu te sens responsable de tout. Quand un jeune n'est pas pris en charge, tu t'en veux à toi* ». Sans cadre, sans horaire, sans responsable, sans espace pour relire leur pratique ou partager leurs difficultés, sans vacance imposée, les coordinatrices s'investissent sans limite. Sophia, coordinatrice de 21 ans, le résume ainsi :« *j'ai tout mis entre parenthèse, mon temps, ma vie personnelle, mon énergie, ma vie étudiante, pendant ces sept huit derniers mois, c'est plus trop possible. Y'a ce côté 0% - 200% c'est vrai que je me suis mise à 100% et je n'arrive pas à m'y mettre à 30%.* »

Elle raconte en détail comment elle a ressenti cette souffrance à mettre des limites, le soir où elle a fait le choix d'arrêter de chercher une solution pour un jeune, et préférer sortir avec des amis.

> *« On ne pouvait pas dire "excuse-moi je suis pas disponible et donc du coup le jeune il reste dehors"... Parce que c'est difficile de se dire que le jeune va rester dehors alors qu'on pourrait... en fait ce qui est difficile c'est de se dire je pourrais chercher et je sais que si je cherche je trouve un hébergement ce soir c'est qu'on sait que si on cherche on trouve c'est difficile de ne pas passer la soirée à chercher. Et le moment où je me suis dit il faut que j'arrête c'est horrible je sais, ... le moment où je me suis dit je craque il faut que j'arrête c'est le moment où y'a un jeune qui avait juste un jogging il avait super froid il était à la Gare de l'est on l'avait rencontré dans l'après-midi, il était dehors depuis deux nuits, et depuis bien plus longtemps avant d'avoir été hébergé, on était en plein hiver. J'avais prévu un dîner avec des amis (...) je n'avais pas d'hébergeur mais je savais que si je cherchais je trouverais et j'ai décidé de ne pas chercher pour aller à mon dîner. Donc il a passé la nuit dehors mais il faisait hyper froid c'était inhumain de le laisser dehors. Alors que j'aurais pu lui trouver un hébergeur. (...) C'est inhumain pour les soutiens, pour les bénévoles d'être dans cette situation en permanence où on ne peut pas aller prendre un dîner avec un ami. En fait sur le coup c'était sur moi que ça reposait, c'était à moi de lui trouver un hébergement. J'avais ce pouvoir de dire oui ou non. Tu dormiras ce soir à l'intérieur ou pas. »*

Laurianne raconte une situation similaire, les larmes aux yeux, face à la caméra de Caroline Darroquy et Anne Richard dans le reportage *Défi de solidarité* diffusé sur France 2 en janvier 2020. Face à l'insistance d'un jeune dormant à la rue et à 17 appels répétés, Laurianne a éteint son téléphone. Elle a vécu cet acte comme une faute, un échec, une erreur, un traumatisme. Quelques mois plus tard, elle en pleure encore en le racontant. Pour Laurianne, le poids est rendu insupportable à cause de cette promesse de non remise à la rue. La charge de faire tourner les exilés entre différentes hébergeuses, afin d'éviter un attachement réciproque pour les hôtes, tout en cherchant à éviter l'épuisement des hébergeuses, revient aux coordinatrices. « *C'est lourd à porter sur nos épaules, mais c'est à nous de l'assumer car ce serait insupportable pour les hébergeurs* ». Laurianne accepte cette charge psychologique,

même si elle éreinte, afin de préserver les hébergeuses indispensables au fonctionnement de l'action. Pour elle, comme pour les autres, le plus insupportable n'est donc pas tant l'horreur des récits des jeunes exilés ou l'agressivité de la rue mais la violence de l'impuissance, de ne pas pouvoir agir face à ces réalités. Le plus dur n'est ni les lourdeurs des démarches de reconnaissance de la minorité, ni le nombre grandissant des mineurs à la rue, ni le nombre insuffisant d'hébergeuses mais le fait de ne pouvoir apporter une solution face à cette réalité. Le plus dur est d'admettre sa propre impuissance et le fait de ne pas avoir « *de baguette magique ».*

Pour Marie Jacob du collectif Quid'Autre, aucun travail, salarié ou bénévole, aucune activité n'exige un tel niveau d'engagement. Du point de vue d'acteurs professionnels engagés au côté des enfants étrangers, l'hébergement des mineurs isolés étrangers est une action particulièrement délicate à laquelle tous se refusent en dehors d'un cadre institutionnel et contractualisé. Les programmes officiels de l'hospitalité privée, financés et formalisés, refusent de s'y engager en argumentant que les enjeux sont « trop » : trop risqués en terme d'accompagnement et trop complexe en terme de suivi psychologique, trop de vulnérabilité et trop de traumatisme, du côté du public, pour être accueilli chez des particuliers, trop de complexité juridique sur les situations administratives... De leur côté, les réseaux militants se l'interdisent aussi : trop de responsabilités pour les soutiens et un public pas assez autonome. Face à ces refus, les personnes qui s'engagent dans l'hébergement à domicile de jeunes exilés sont les moins formés, les moins expérimentés, les novices. Et sans alternative officielle ou associative mise en place pour ces jeunes, la pression de mettre à l'abri ces jeunes non reconnus mineurs par les institutions repose entièrement sur les épaules des coordinatrices, des femmes qui ne s'attendaient aucunement à une telle charge. Ne pouvant se préserver des jeunes, de leurs difficultés, de l'absurdité de leurs errances administratives et de leur souffrance, les coordinatrices de l'hospitalité culpabilisent et s'oublient. S'occuper de soi nourrit une culpabilité comme s'il était intolérable de prendre soin de soi. « *Leurs problèmes leur paraissent insignifiants à côté de ceux des mineurs rencontrés, beaucoup se coupent de leur entourage, ont des troubles du sommeil, certains pleurent tout le temps, ce sont des signes de burn out.* »[1] Comme le résumé Cléo lors de notre entretien, « *nous on est en train de baver, de s'épuiser. On est du pain béni pour les institutions.* » En d'autres termes, elles s'épuisent et tout le monde ferme les yeux. Pour Margot et Marie de Quid'Autre, l'absence de structure et

[1] Entretien avec Marie Jacob, Quid'Autre, le 20 novembre 2017

d'encadrement des mobilisations augmente la souffrance et la difficulté d'accueillir et d'organiser l'accueil. A ce manque de cadre et de structure, s'ajoute le fait que les coordinatrices comme les soutiens et les non-affiliés sont intimement convaincus que sans leur intervention, « *des personnes crèveraient dans les rues de Paris et des gosses se feraient violer*[1]».

Pour toutes, la demi-mesure semble alors impossible. Face à cette pression violente et à ces sollicitations permanentes, la seule solution est l'engagement total et absolu. Toutes les coordinatrices admettent avoir des difficultés à mettre des limites. Elles oscillent entre sentiment d'excitation et désespoir. Entre puissance et impuissance. Jusqu'à se mettre en danger et rentrer en dépression. Depuis que Laurianne est coordinatrice, elle devient « *obsessionnelle* », confie-t-elle. Son engagement envahit son quotidien. Cléo a cru perdre son travail durant l'été 2017 à cause de son engagement « *j'ai failli me faire virer avec tout ça, je ne traitais plus mes dossiers, je ne voyais plus mes potes, ma famille... J'ai dû m'arrêter un peu.* » Pauline, quant à elle, s'est fait reprocher par son compagnon son surinvestissement et s'est vu imposer des vacances sans téléphone. Amalia, une « top hébergeuse et super traductrice », fortement investie au sein de la Timmy, a été internée en hôpital psychiatrique en 2016. Léa, nouvelle coordinatrice en 2018, a aussi été hospitalisée en psychiatrie en décembre 2018. Pauline s'est arrêtée du jour au lendemain ainsi que Cléo. Avant d'arrêter, Pauline se souvient d'une semaine éprouvante. *« J'ai passé une semaine à pleurer tous les jours, d'épuisement. Je n'en pouvais plus. Je pense que j'ai eu vraiment deux jours horribles, où j'étais... J'avais l'impression que tout ça, ça me noyait... »* Claire également, après avoir perdu l'appétit et le sommeil, a accepté de se faire soigner pour dépression. Laurianne admet avoir fait un burn out et ajoute, en fin d'entretien, cette phrase : « *on pète toutes des plombs à cause du stress et de la pression, comme si on était obligé de faire des burnout* ». Et si l'épuisement paraît inévitable, s'agit-il de *burn out* qui renvoie à l'univers professionnel ou des phénomènes d'usure par compassion ?

Epuisement professionnel ou usure par compassion ?

Les mots utilisés par les coordinatrices sont forts : « *obsession* », « *craquage* », « *burn out* », « *pétage de plomb* ». Des mots d'autant plus forts qu'ils sont en contradiction total avec l'image « *bisounours* » que celles-ci dressent de leur groupe et donnent à voir. Elles répètent

[1] Entretien avec Agathe, le 16 novembre 2017.

régulièrement et inlassablement qu'elles prennent soin les unes des autres mais en réalité elles en sont incapables car chacune, individuellement, est trop surmenée et surexposée, pour prendre soin de ses propres fragilités. Cette image d'une équipe « *dreamteam* bienveillante » et « aimant les chats » semble permettre, par le discours, à atténuer le malaise et la souffrance de la violence subie et exercée par la fonction de coordination. Les symptômes et les conséquences évoqués, stress, épuisement, perte du sommeil, arrêt de la vie sociale et affective…, sont révélateurs d'un mal-être, de dépression et d'une souffrance profonde qui renvoient aux pathologies de l'épuisement professionnel dont le *burn out* n'est qu'un exemple. Après avoir été un temps réservé aux salariés ou aux professionnels, le terme de *burn out* est aujourd'hui utilisé pour qualifier l'épuisement des engagés, des aidants, des soutiens et des bénévoles, dans tous les secteurs. La presse généraliste s'est d'ailleurs faite le relais de ces réalités d'épuisement des aidants des exilés, ces dernières années[1]. Le *burn out* est classiquement reconnu comme une maladie professionnelle, un épuisement professionnel causé par la lourdeur de la charge de travail. En plus d'un épuisement, il s'agit souvent d'une souffrance. En psychopathologie du travail, cette souffrance peut aussi être favorisée par certaines méthodes organisationnelles.

Les études et les recherches depuis trente ans ont établi le fait que le rapport équilibré au travail dépend d'une synergie collective et non d'une hygiène de vie ou d'une volonté personnelle. En psychopathologie du travail, la souffrance au travail est la conséquence des méthodes d'organisation qui impactent la mobilisation des employés, la solidarité et la coopération de ces derniers. Certains travaux sur les souffrances, dans le cadre du travail salarié, peuvent aider à questionner et réfléchir la souffrance des coordinatrices, d'autant plus que, concernant les métiers de la relation d'aide, le profond mal-être des professionnels et des aidants semble reposer sur d'autres facteurs que ceux classiquement retenus pour expliquer le burn out. Pour ces derniers, l'épuisement professionnel est souvent associé à un sentiment de vide lié à un don intense sans reconnaissance et sans valorisation et l'impression que le don de soi a épuisé son auteur. C'est exactement ce que disent ressentir les coordinatrices et certaines hébergeuses. L'incertitude constante de la mission de ces femmes, le rythme accéléré des messages et des sollicitations et le mode urgence permanent entraînent irrémédiablement impatience, impuissance et résignation. Autant d'éléments qui montrent que la logique organisationnelle axée sur le court terme de cette hospitalité privée qui devait rester temporaire

[1] « Migrants quand les bénévoles se tuent à l'attache » par Kim Hullot Guiot, le 28 janvier 2020, *Libération*, « Le burn out des bénévoles » publié le 17.02.2020 par Amnesty International sur www.amnesty.fr, « Le burn-out des « super-héros » bénévoles mobilisés auprès des exilés », par Quentin Guillon, le 7 juin 2018 in *StreetPress.com*.

est non seulement problématique mais peut amener à l'effritement de la solidarité entre coordinatrices.

Associée à cette absence de management, la question de la reconnaissance et de la considération transparaît à travers la question des valeurs auxquelles adhérent les coordinatrices. Comme d'autres professionnelles de l'action sociale et de la relation d'aide, elles sont tiraillées entre les critères de l'organisation collective et leurs propres valeurs (Molinier, 2010). Une coordinatrice se trouve tiraillée entre deux valeurs, la valeur qu'elle souhaiterait privilégier et celles des autres ou de l'organisation. Sans organisation, management et hiérarchie claire, elle se confronte au cumul des valeurs identitaires des autres. Plus il y a de coordinatrices, plus il y a de valeurs, plus il y a de conflits possibles. Ne pas pouvoir appliquer ses valeurs identitaires, en l'occurrence choisir un jeune selon ses propres critères, met en souffrance les coordinatrices et leur impose des injonctions contradictoires : « je suis là pour mettre à l'abri des jeunes mais je ne peux les protéger que si j'en refuse d'autres ». Si on ajoute à cette confrontation de valeurs, la tension permanente déjà relevée entre l'idéal d'inconditionnalité et les réalités de l'accueil, la réalité des coordinatrices est insoutenable. Elles sont prises en étau.

La fatigue professionnelle et le burn out sont aussi directement liés à l'usure compassionnelle, elle-même attachée à la relation d'aide. Pour Carl Roger, la relation d'aide est « une situation dans laquelle l'un des participants cherche à promouvoir, pour l'un ou pour l'autre, ou encore pour les deux, une plus grande appréciation, une plus grande expression et un usage plus fonctionnel des ressources internes latentes de l'individu » (Rogers, 1996). Plus simplement, la relation d'aide est le lien d'accompagnement parfois social, parfois psychologique, parfois simplement humain qui se met en place avec des personnes en situation de détresse morale, en difficulté et en demande de soutien. L'aide est donc un processus relationnel qui transforme les parties et cette aide n'est pas seulement l'œuvre de spécialiste. L'usure par compassion signifie être usé par le matériel (récit, témoignage ou encore attitude physique) traumatisant que les personnes accompagnées ou accueillies transmettent verbalement ou non à leurs interlocuteurs. Si cette usure est présente chez nombre de professionnels, les aidant non professionnels et non formées sont plus sensibles à cette fatigue.[1]

[1] Cette fatigue est assez proche du « traumatisme vicariant ». Le concept de traumatisme vicariant, ou traumatisme secondaire, a été travaillé par Laurie Pearlman et Karen Saatvine, psychologues, dans les années 1990 à travers des recherches relatives à l'accompagnement des victimes de violences et d'actes

Le type de personnes accueillies, les récits entendus et les histoires confiées ne sont pas les seules explications de ce phénomène d'usure. Les différentes recherches précitées établissent le fait que d'autres facteurs liés à l'organisation et aux conditions de travail ont un impact direct sur la réaction émotionnelle. La surcharge de travail, les horaires brisés, hachés et irréguliers, l'isolement professionnel, le manque ou l'absence de formation, le sentiment de ne pas être accompagné ou contrôlé, l'absence de soutien, de reconnaissance ou de transparence, des exigences irréalistes et impossibles à respecter… sont les principaux éléments relevés. Autant de points qui résonnent avec les tâches des coordinatrices et leur mode de fonctionnement comme cela a été amplement détaillé. Les ressources personnelles des aidants peuvent aussi influencer la fragilité du traumatisme. Le désir d'être compétent à tout prix ou d'avoir une forte exigence de soi et des autres, le peu de connaissance de soi, une mauvaise gestion du stress et des émotions, une difficulté à maintenir une distance avec la personne aidée, une incapacité à demander de l'aide ou encore une mauvaise qualité de vie sont autant d'éléments qui font que certaines personnes vont être plus sensibles à l'usure compassionnelle.

Ainsi, la souffrance décriée et dénoncée par les coordinatrices et les hébergeuses ne tient pas tant à ces conflits de valeurs ou à l'usure compassionnelle, mais à la difficulté de nommer leurs besoins et d'admettre leurs limites, ce qui rejoint les conclusions des travaux de Diane Girard : « ce qui cause la souffrance ne tient généralement pas tant qu'aux conflits de valeurs eux-mêmes qu'à la difficulté de nommer son malaise et de s'en distancier de façon réflexive » (Girard 2009, p. 136). Pour tous, admettre sa détresse et ses fragilités est inacceptable face à la détresse et la fragilité des jeunes. Thérèse répète plusieurs fois lors de notre entretien : « *c'est vrai que parfois c'est dur, mais ce n'est pas moi qui est à plaindre* ». Pour elle, comme pour d'autres hébergeuses, il est inconcevable d'accepter que l'accueil puisse être difficile à vivre. Deux ans après avoir quitté ses fonctions de responsable, Sophia admet que c'est sa propre

---

de torture. Il s'agit d'un traumatisme secondaire, car si l'accompagnant n'a pas vécu le traumatisme, il en ressent néanmoins les séquelles, par identification et compassion. Si ce concept est initialement spécifiquement lié à la relation thérapeutique entre un soignant et un patient, il est pertinent de s'en inspirer pour interroger les souffrances et le mal-être des coordinatrices, des hébergeuses et de tout acteur de la relation d'aide. Dans ce cas, on parle plutôt de fatigue de compassion, ce qui correspond à un état d'épuisement et à une saturation de la relation d'aide. Les travaux relatifs à ces notions et leurs hypothèses liées sont assez controversées car insuffisamment démontrées à ce jour. Plusieurs éléments sont avancés pour expliquer ces états (Steed et Downing, 1998, Rothschild et Rand, 2006 ; Brillon, 2013), l'empathie qui favoriserait une synchronisation de l'aidant par mimétisme émotionnel et corporel avec la réalité de l'aidé, les neurones miroirs qui activeraient les mêmes régions neuronales que la personne traumatisée et reproduiraient la même émotion, la répétition des émotions qui accentuerait l'état de fatigue, l'intégration cognitive des histoires et des traumatismes. Concrètement, en état d'usure compassionnelle, l'aidant ressent, outre un épuisement physique, une sensation de danger et d'impuissance.

exigence qui l'a fait souffrir, plus que les histoires racontées par les jeunes ou la violence institutionnelle. « *Le plus dur ce n'est pas la situation des jeunes, c'est de ne pas pouvoir tous les aider, c'est d'admettre que je n'étais pas toute puissante.* » Laurianne le nomme autrement, « *dans l'hébergement c'est à toi de mettre des limites et c'est plus culpabilisant. On va toutes trop loin avant d'arrêter.*[1] »

Mettre de la distance, prendre du recul, poser des limites, des frontières, des barrières paraît à toutes impossible, que ce soit pour elle-même ou pour prendre soin collectivement les unes des autres. Dire non et se protéger est d'autant plus insupportable que l'aidant est en quête de sens. Son engagement vise entre autres une redéfinition identitaire. On s'engage autant pour soi que pour les autres, pour tester ses limites, ses capacités à donner, pour se mettre en péril et se prouver que l'on est capable d'agir. Dès lors, elles font office non seulement de médiatrices mais aussi de fusibles. Elles sont la pièce qui permet à l'hospitalité de tenir dans la longueur. Leur épuisement et leur usure permet de préserver les hébergeuses, les hébergés et le système d'hospitalité privée mis en œuvre. Elles peuvent « craquer », elles ont la quasi assurance d'être remplacées et que les pratiques d'accueil chez des particuliers de jeunes exilés se poursuivront.

Lorsque l'épuisement fait avancer

Une fois confrontées à la réalité de leurs missions, les coordinatrices sont contraintes de reconstruire leurs motivations. Tout engagement est fait de « cycles d'enchantements et de désenchantements » (Havard Duclos et Nicourd, 2005, p.146), entre moments de dévouement chronophage et passionné et prise de distance vis-à-vis de l'association ou de la mission. Si ces désengagements se révèlent plus le fruit d'un épuisement que d'une lassitude, ces expériences et le capital acquis influencent directement leurs parcours professionnel et personnel. Et ce d'autant plus que cet engagement et l'investissement qu'il demande aux soutiens en termes de temps et d'énergie se comprennent aussi par les formes de rétributions qu'ils en tirent, malgré l'ampleur des tâches à accomplir.

La première rétribution que nomment les coordinatrices est l'amitié qui traverse l'équipe. C'est la bonne entente inhabituelle par rapport aux autres interactions qu'elles observent, la sociabilité entre coordinatrices, qui permet de tenir face aux tensions et aux conflits entre militants et non-affiliés. Une complicité et une confiance en l'équipe qui se

[1] Echange téléphonique avec Laurianne, le 20 septembre 2017.

traduisent par cette impression de ressentir la même chose que ses partenaires, de ne pas avoir besoin de communiquer pour se comprendre. Une croyance aussi qui permet d'éviter les désaccords, car communiquer nécessiterait aussi d'expliquer certaines choses et de mettre alors en péril le consensus tacite sur laquelle repose l'équipe. Ainsi le départ annoncé et les souffrances de Sophia sont tabous dans l'équipe. Sophia elle-même mettra une année avant d'admettre que son départ n'est pas dû à des « *raisons personnelles* » comme elle l'a annoncé en partant, mais que ce dernier est bien la conséquence des défauts d'organisation et de structuration de l'équipe et de son fonctionnement. Ces silences et ces non-dits sont la mise en lumière de l'imaginaire erroné bisounours de l'équipe. Cette bienveillance est indispensable pour souder symboliquement l'équipe. Pour autant la sympathie qu'elles éprouvent les unes envers les autres et la violence de la situation produisent une espèce d'illusion de solidité de l'équipe, mise à l'épreuve du fonctionnement quotidien. Dès lors, il devient tabou d'évoquer les dysfonctionnements. Cette illusion d'attention bienveillante qu'elles nomment toutes a d'autant plus de valeurs que rares sont les coordinatrices à avoir su mobiliser leurs proches. Au contraire, elles ont plutôt été déçues par l'inaction de leurs amis et de leur famille.

> *« Comme je savais que je ne pouvais pas faire de dispatch, et qu'on avait besoin de nouveaux hébergeurs, je me suis dit « Tiens, je peux mobiliser mon réseau », imaginant que les gens de mon réseau, mes amis allaient héberger, c'était juste une catastrophe ! »* Chantal, 53 ans.

> *« J'ai eu la phase où j'étais un peu dans le rejet total de mes amis. Où je les trouvais juste trop cons et ils me faisaient trop chier, et j'avais plus du tout envie ni de les voir ni de leur parler. »* Pauline, 31 ans.

Pour Pauline, le refus de ses amis d'héberger a été une véritable blessure. Après les avoir sollicités, aucun ne réagit ou ne se propose pour héberger. Ce refus est vécu d'autant plus violemment qu'elle « *adore les filles* ». Sans qu'elles deviennent ses amies ou ses copines, elles prennent une place centrale dans son quotidien. Et ce d'autant plus qu'elles ont un objectif commun. « *On s'est toutes regroupées avec un but commun et tout, donc du coup ça crée une dynamique quand même qui est assez chouette. Qui permet aussi de tenir... quand c'est dur. Donc du coup j'ai eu un peu la période, j'ai rejeté mes potes, j'étais tout le temps avec les filles et tout.* » Ce basculement est empreint à la fois de tristesse et de fierté. Laurianne, 45 ans, a vécu le phénomène inverse. Elle a su recruter et convaincre des proches, ce qui a contribué, à travers ces mobilisations, à développer un réseau social très fort. *« J'ai ramené plusieurs copines qui sont devenues hébergeuses et avec qui ça crée un lien très fort parce qu'on est hyper contentes de parler de ça et ça nous porte. »* Alors qu'elle ne trouvait pas sa place dans

la société qui l'entourait, elle retrouve chez les hébergeuses et les aidants des proches et des amis.

> *« En faisant les transferts, je me suis rendue compte qu'il y avait six sept personnes que je connaissais en fait, une réalisatrice, une copine de ma mère... je ne les ai pas recrutées mais je me rends compte que mon environnement est beaucoup plus proche de moi que ce que je pensais. Je trouve les gens... ça me fait super plaisir. »*

Par cette découverte de connaissances et de proches engagés, dans la même mission qui l'occupe, elle se réconcilie avec la société au sens large et trouve une place qu'elle n'avait pas ressentie avoir par le passé. *« Quand Sarko était élu j'ai eu l'impression de vivre dans une société qui était presque ennemie et en fait je me suis dit y'a vraiment des gens supers autour de moi. »* L'engagement des coordinatrices délimite donc un espace de socialisation (Havard Duclos et Nicourd, 2005) qui dessine de nouveaux cercles sociaux et des nouvelles amitiés. Il contribue à l'acquisition non seulement d'un nouveau réseau amical et social, mais aussi d'un savoir (via les réseaux sociaux mais aussi à travers le terrain et leurs fonctions de logisticiennes) qui s'apparente à l'acquisition d'un capital militant (Matonti et Poupeau, 2004) et à une revalorisation sociale qui, pour certaines, ont une incidence directe sur leur trajectoire biographique (Willemez, 2013).

A l'inverse des hébergeuses qui n'estiment ne retirer ni savoir ni compétences de leur engagement - à l'image de Damien, hébergeur de 42 ans, qui déclare *« je n'ai pas une compétence particulière et je ne cherche pas à en avoir une non plus »* -, les coordinatrices ont développé une réelle expertise et de véritables compétences juridiques, administratives et professionnelles propres aux professionnels de l'accompagnement et du travail éducatif.

> *« Je n'y connaissais rien du tout, quand on me parlait du DEMIE, de truc, j'étais complètement larguée et euh, et ils m'ont dit "Bah, est-ce que tu peux l'héberger, on sait pas encore pendant combien de temps", et donc, la première personne que j'ai hébergée, c'est ce jeune Afghan qui avait 15 ans euh et qui est resté chez moi en fait, deux mois et demi. Euh, et en fait, c'est euh, à côté de ce jeune-là que finalement, je me suis rendue compte de, de toutes les procédures. »*
> Laurianne, 32 ans.

L'acquisition de compétences pourrait être la seconde rétribution à leur engagement même si celle-ci n'est que très rarement nommée par ces femmes, comme si ces expertises acquises ne leur semblaient ni nécessaires ni essentielles. Pourtant ces compétences sont omniprésentes et essentielles à leurs tâches, à l'image de nombres de mobilisations et d'actions dans lesquelles le militantisme est vu comme une activité sociale qui permet l'acquisition de

compétences et d'apprentissage (Rétif 2013 ; Fillieule et Mathieu 2009 ; Fillieule et Mayer 2001). Elles adoptent rapidement le langage des initiés et des réflexes techniques. Elles parlent d'OPP, d'appels, de recours, elles connaissent les noms des juges cléments et des plus retors, elles connaissent les conditions d'inscription au test de niveau du Casnav et sont en lien avec les lycées ouverts à l'inscription des jeunes non reconnus officiellement mineurs... Alors que toutes ne connaissaient rien à la prise en charge des mineurs, des acteurs associatifs et des intervenants institutionnels, des lois et du code de l'action sociale ou du CESEDA, elles sont aujourd'hui des expertes de la prise en charge des mineurs, bien que leurs connaissances demeurent très incarnées par des interlocuteurs plus que par des structures. L'orientation se fait plus souvent vers les nouveaux acteurs ou ceux mobilisés depuis 2015 (Utopia 56, Médecins Sans Frontières) et moins vers d'autres associations plus traditionnelles œuvrant auprès des migrants ou des personnes à la rue comme la Cimade, Aux Captifs la Libération, Primo Levi ou encore les Espaces solidarités insertion. Dans les conversations, les prénoms de Corine, de Zelda et de Véronique sont régulièrement avancés sans savoir forcément que ces personnes travaillent à Utopia 56, à Médecins Sans Frontières ou à l'Adjie. Après le départ du directeur de Hors la Rue et le congé maternité de la responsable des équipes éducatives, fin 2018, les coordinatrices peinent à retisser des liens avec les nouveaux responsables. Elles ont établi un carnet d'adresses d'avocats militants, de médecins bilingues, de directeurs de lycées peu regardant sur les actes de naissances, de psychologues formés aux traumatismes liés à l'exil… Autant de compétences expérientielles qui leur donnent une fonction d'éducatrices, de conseillères d'orientation et de gestionnaires d'un dispositif d'hébergement équivalent à plusieurs foyers.

En rejetant ou en redéfinissant un nouveau maillage social et en acquérant des savoirs et des compétences, les coordinatrices prennent conscience qu'elles sont utiles et qu'elles se vouent à une cause. Arrivées et devenues responsables sans compétence particulière, si ce n'est du temps et du goût, elles ont rejoint le cercle restreint des responsables de pôles au sein de Paris d'Exil. Le recrutement des coordinatrices, à l'image de celui des hébergeuses, est peu sélectif et, afin de permettre un renouvellement permanent et optimal, la flexibilité doit être maximale. La coordination est à la fois souple et bricolée, propre à une forme d'« improvisation collective » (Gerbier Aublanc, 2018), loin des critères de recrutement proposés dans le marché du travail privé ou dans les grandes associations et les grandes ONG. Pour faciliter l'acquisition de savoirs concernant les transferts et les orientations ainsi que la transmission des contacts utiles, les anciennes coordinatrices deviennent même « superviseuses » auprès des nouvelles.

Pourtant, quelles que soient les rétributions que les coordinatrices retirent de leurs engagements, elles quittent toutes les fonctions de coordinations après six mois au plus tôt ou trois ans au plus tard. Une moitié arrête tout contact avec les exilés et l'association, une autre demeure hébergeuse. En effet, lorsque l'épuisement et l'usure sont trop forts, un aidant n'a que trois solutions : soit il acquiert de la reconnaissance par ses proches, ses collègues, les personnes accompagnés ou la société et accepte les conflits de valeurs comme inhérente à la vie organisationnelle, soit il cherche à résoudre les conflits de valeurs, soit il cesse son engagement. Pour les coordinatrices, les négociations face à la souffrance et à leurs propres limites sont complexes. Les liens d'amitié tissés entre elles favorisent la poursuite de leur engagement, mais ne permettent pas de sauver cet engagement. Ces nouvelles affinités (Frédéric Sawicki et Siméant 2009) leur permettent de partager leurs préoccupations et des expériences proches, mais ne peut sauver de l'épuisement, de l'usure, de l'urgence de partir. Et si les coordinatrices tentent de dépasser l'usure compassionnelle et d'accepter que les conflits de valeurs soient intrinsèquement liés à leur fonction et à l'absence de hiérarchie à laquelle elles adhèrent, elles finissent toutes par partir.

Une partie coupe définitivement les ponts. Une autre revient après un temps de répit.

Pour les premières, alors que l'engagement ne peut qu'être intense et total, le départ prend les mêmes caractéristiques : brutal et total. Pauline a rompu tous les contacts pendant six mois, comme Claire. Aucune demi-mesure ne leur semblait possible, et ce d'autant plus que leurs engagements reposaient en partie sur une confusion entre leur identité personnelle et leur engagement dans cette cause. Les départs des unes et des autres marquent fortement celles qui restent surtout lorsqu'il s'agit des personnes les plus investies dans la coordination ou des figures idéalisées voire mythifiées, à des imaginaires enjolivés. Sterenn et Laurianne, chacune à leur manière, ont été et sont des figures idéalisées. Chantal compare Sterenn à un « ange », depuis le jour où elle l'a rencontrée dans un campement de Stalingrad. Laurianne est infatigable, disponible, sincère, « toujours là » et enjouée. Le départ de Sterenn et Laurianne ont beaucoup fragilisé les coordinatrices ; dès lors, les cycles d'enchantement et de désenchantement sont d'autant plus rudes que les figures idéalisées déçoivent ou flanchent.

Pour les secondes, le capital acquis à travers leur mobilisation collective va leur permettre de participer à des actions collectives et à d'autres luttes. Ainsi, malgré leur départ de la coordination, Chantal, Laurianne et les autres sont restées hébergeuses ; Sophia est restée très mobilisée auprès des soutiens. Comment l'expliquer ? Pour Bénédicte Havard Duclos et

Sandrine Nicourd, la fidélité à une association est possible lorsque l'engagement a « un sens par rapport à son histoire singulière, à sa vie » (Havard Duclos et Nicourd, 2005, p.73). Ainsi pour ces deux chercheuses, trois éléments permettent le maintien d'un engagement sur du long terme : la continuité d'une histoire familiale à travers son engagement, la restauration d'une identité blessée à travers sa mission et la réparation de ce qu'on estime être des injustices collectives. Laurianne, Chantal et Sophia, coordinatrices à être restées le plus longtemps à la tête du pôle mineur.e, entre un et trois ans, lorsque la moyenne avoisine plutôt les six mois, incarnent parfaitement ces trois voies. Ces trois coordinatrices ont trouvé dans leur engagement une résonnance par rapport à leur histoire propre.

Si Laurianne, par l'acte d'ouvrir son foyer, se sent moins en marge de ce qu'elle estimait être la société majoritaire et a redécouvert les mobilisations de ses proches, elle estime surtout que son engagement pour les jeunes migrants est intimement lié à ses origines et surtout à ses demi-frères africains.

> *« Moi j'ai vécu à l'étranger quand j'étais petite et du coup, j'ai vécu aux Comores, en Tunisie et après mes parents ont vécu au Mali, ma mère vit maintenant au Burkina Faso, mon père vit en Libye, j'ai un frère Comorien, deux petits frères Guinéens. C'est ma famille un peu, je ne me sens pas très très parisienne. »*

Après trois ans, Laurianne a quitté la coordination mais héberge de temps en temps et accueille régulièrement pour des vacances ou des weekends des anciens jeunes. A son départ, elle a eu besoin de couper les ponts avec Paris, le milieu associatif et militant et est partie marcher trois mois vers St Jacques de Compostelle, sans pour autant être croyante ni pratiquante. A son retour en région parisienne, elle a repris une formation de masseuse pour prendre « soin des corps et des esprits » et reprend l'hébergement des jeunes.

Chantal de son côté a passé une partie de son enfance en Afrique. En accueillant chez elle des jeunes, elle renoue avec la tradition de son beau-père qui accueillait des jeunes délinquants en attente de jugement. Elle est proche de certaines éducatrices et de la psychologue de Hors la Rue et accepte régulièrement d'accueillir chez elle les jeunes en grande fragilité, mutiques ou rejetés par d'autres hébergeuses. Devenir militante lui permet d'obtenir « *sur elle-même un regard positif* » de la part des autres militants. Par son engagement, elle se rapproche d'individus qu'elle respecte et admire et se construit ainsi une image d'elle-même altruiste valorisante et avantageuse. Après sa formation d'art thérapeute, elle s'est éloignée de Paris d'Exil, tout en continuant à héberger et en mettant en place des ateliers ouverts aux jeunes exilés.

Sophia, la plus jeune des trois, a un parcours un peu différent. Elle est une révoltée paisible et semble vouloir réparer les injustices engendrées par les défaillances du système de prise en charge. Etudiante à l'université, soutenue par sa famille, elle est proche de ses parents et de ses frères. Au début, sa capacité à se mobiliser et à s'engager l'a surprise. Tout cela était assez éloigné de l'éducation qu'elle avait reçue. « *Il y avait un décalage entre moi ce que j'étais et ce dont j'avais besoin et le fait que j'étais assez impressionnée par ce qui n'était pas naturel pour moi, c'est à dire d'aller sur les camps de manière informelle... en fait c'était plus un pas vers quelque chose qui n'était pas, vers mon contraire.* »

Finalement, cet engagement lui a permis de se trouver, de « *grandir* », de s'affirmer. Cet engagement a influencé sur ses études et l'a poussée à se spécialiser sur les dynamiques *d'empowerment* et de pouvoir d'agir. En se vouant à la cause des mineurs, elle espère réparer les incohérences de la politique publique avant de pouvoir la modifier.

Leur engagement a une portée quotidienne dans leur vie. Il transforme leurs manières de vivre, leurs amitiés ou encore leurs trajectoires professionnelles. Ainsi Laurianne, Chantal et Sophia, malgré l'ampleur des tâches à accomplir et la dureté des situations dont elles sont témoins, s'investissent aussi pour les rétributions qu'elles tirent de leur engagement. Au-delà du côté valorisant et gratifiant de l'acte d'hospitalité, les coordinatrices, et les hébergeuses les plus investis, ont trouvé une cause et se sentent utiles socialement. Cet engagement et les responsabilités qui en découlent confèrent du sens à leur quotidien, voire à leur existence, pour plusieurs d'entre eux. Certaines estiment que leur activité est « indispensable » pour les jeunes et « pour la société plus largement ».

Si héberger est l'action emblématique de l'hospitalité, coordonner est l'action de l'ombre qui soutient l'hébergement des jeunes exilés chez des particuliers, tel que pensé par Paris d'Exil. D'un côté, beaucoup d'hébergeuses, quelques hébergeurs, majoritairement primo-engagées non politisées, plus rarement militantes, qui accueillent chez elles des jeunes. De l'autre, des coordinatrices, hébergeuses aussi, qui organisent l'hospitalité. Les premières veulent agir rapidement, de manière efficace et rentable, aux bénéfices des plus fragiles, sans remettre fondamentalement en question leur quotidien. Les secondes identifient les jeunes à héberger et s'efforcent de recruter toujours plus d'hébergeuses, pour permettre au maximum de jeunes d'être à l'abri. Alors qu'héberger pour les hébergeuses représente un acte facile,

pragmatique, extra-ordinaire, pour toutes les coordinatrices, coordonner est une nécessité urgente, intrusive et violente. A l'expérience, héberger et coordonner s'avèrent des engagements dépolitisés, intenses et perturbants, qui bouleversent.

L'épuisement, l'usure et la violence du contexte et des situations rencontrées éreintent les coordinatrices non formées (et dans une moindre mesure les hébergeuses novices), qui inventent des pratiques d'hospitalité, face à des temporalités et des durées d'hébergement imprévisibles, qui peuvent, parfois, s'avérer très longues. A la violence des récits des jeunes s'ajoute la violence administrative des recours juridiques complexes et parfois sans issue. Autant de réalités face auxquelles les coordinatrices se positionnent comme des facilitatrices d'hospitalité et des régulatrices en hébergeant en ultime recours. La bonne volonté et l'improvisation humanitaire ne suffisent plus, et les coordinatrices s'échinent à organiser l'inorganisable. En opposition avec les plans préconçus ou pensés pour modifier l'errance des jeunes étrangers, ces actrices privilégient l'apprentissage par l'expérience, que cette dernière soit une réussite ou un échec.

L'analyse du rapport femmes hébergeuses – jeunes hommes hébergés est indispensable à la compréhension des activités de coordination et d'hébergement, car ces dernières sont profondément structurées par ce rapport social. Les coordinatrices, comme les hébergeuses, sont en tension perpétuelle vis-à-vis du genre et du rôle qui leur sont assignés, femmes-indépendantes pour les coordinatrices, mères au foyer pour les hébergeuses. Paris d'Exil est une organisation genrée malgré elle qui s'inscrit dans des espaces eux-mêmes genrés. Toute la difficulté des actrices est d'accepter ces espaces, tout en s'en émancipant. Car, à l'inverse d'autres associations telles que celles étudiées par Sophie Rétif (2013), sur le terrain de ma recherche, c'est bien les causes et les modes d'actions qui semblent déterminantes sur la question de la division sexuelle et du genre, plus que les formes organisationnelles propres et internes aux associations.

Les coordinatrices sont prises en étau dans ces tensions et ces contradictions irréconciliables. Elles sont coordinatrices, *dreamteam* de femmes-indépendantes et copines bisounours qui s'envoient des photos de chats et de licornes dans le même espace-temps que celui de leur mobilisation en faveur des jeunes étrangers rejetés par les institutions. Malgré et grâce au renouvellement des coordinatrices et des hébergeuses, malgré l'essoufflement et l'épuisement de certaines, le mouvement ne disparaît pas. En effet, la dynamique de l'hébergement privé des jeunes exilés s'étiole, diminue, ralentit selon les périodes mais tient coûte que coûte et poursuit son développement sur le territoire francilien et national. Quand coordinatrices et hébergeuses commencent concrètement à s'engager, elles sont submergées

par un sentiment d'excitation et de toute puissance, en se sentant immédiatement utiles, mais très vite elles, s'épuisent contre les institutions et surtout contre l'impression d'être face à une tâche sans fin. Les coordinatrices, elles, même lorsqu'elles quittent le mouvement, ne sortent pas indemnes de cet engagement intense, qu'elles quittent non pas pendant les phases intenses d'engagement, mais lorsqu'elles se sentent seules et qu'elles éprouvent de la nostalgie, après avoir pu réconcilier besoin d'engagement et réalisation de soi.

L'hébergement des mineurs tel que celui observé se révèle être une hospitalité authentique (Derrida et Roudinesco, 2003), dans la mesure où l'expérience bouleverse par ce qu'elle questionne de soi mais aussi dans ce qu'elle amène à vivre à l'autre. Dans ce sens, le bouleversement vient de l'avènement d'une rencontre, dont découle une relation qui produit un changement sur les hôtes. Face à cette situation harassante, les liens entre les hôtes et les rencontres nourrissent les hébergeuses et les coordinatrices. C'est effectivement la rencontre avec un jeune au singulier qui donne un sens à l'engagement et c'est cette relation qui, parfois, conduit au-delà de l'hébergement, même lorsque l'expérience de l'hospitalité aura été bouleversante ou écœurante. Cependant, avant que la relation s'installe, la cohabitation doit s'organiser et se structurer. La manière dont cette dernière se met en place définit non seulement le quotidien mais aussi la poursuite de l'engagement et les parcours biographiques des acteurs. Dès lors, les grilles de lecture classique de l'hospitalité comme un passage, un entre-temps temporaire (Pitt-Rivers, 1977) ne sont pas suffisantes pour comprendre et cerner les relations qui s'établissent entre hôtes, lorsque l'hébergé est mineur et que l'hébergement peut durer plusieurs jours, semaines ou mois. Dans nombres de rituels d'hospitalité, à l'image de l'Odyssée d'Homère, il s'agit de donner à l'étranger le statut d'hôte pour un temps court et défini. Anne Gotman précise que l'hospitalité est « par définition » temporaire (Gotman, 2001). Une hospitalité, par nature temporaire, pour Michel Agier, car l'étranger, toujours relégué à la marge, est toujours promis au départ (Agier, 2017). Cette temporalité est due en partie à « la position privilégiée de l'invité et la négation du différend ne peuvent durer qu'un temps » pour Benjamin Boudou (2012). Face à un jeune étranger, l'hospitalité n'est plus une faveur prudente et circonstanciée (Caillé et al., 2019). Afin de définir au mieux ces relations entre hébergeuses et mineurs hébergés, il est nécessaire de penser l'hospitalité mise en œuvre au sein d'un autre cadre définitionnel. C'est à partir d'une transformation d'elles-mêmes et de l'acte d'accueillir chez soi le jeune exilé que hébergeuses et coordinatrices entendent changer le monde.

A partir de ces constats, il semble pertinent d'observer ces processus d'expérimentation à partir de deux éléments croisés : les relations qui se tissent avec les jeunes exilés hébergés du point de vue des hébergeuses dans la cohabitation et la manière dont ces relations produisent des effets sur l'intime et sur le rapport au politique et à la société. En d'autres termes, les pratiques d'une hospitalité dépolitisée et la rencontre intime de l'autre imposent-elles du sens politique aux engagées ?

© Géraldine Aresteanu

Chapitre 5

Reconstruire une parenté « comme si »

> *« Tu paies les tickets de bus, la nourriture. Souvent, il manque les brosses à dents, les sacs à dos de voyage. Et partager son appart. Ça aurait été plus facile avec une chambre d'ami. J'en aurais fait plus. Car je partage mon salon et je vis dans ma chambre. Sur un mois et demi, c'est fatiguant. Et ce n'est pas facile de vivre avec quelqu'un que tu ne connais pas et qui a des pratiques différentes. J'ai dû expliquer à tous comment on ouvrait une porte-fenêtre. Mon copain vient parfois. Ça lui plait moyen. Et aussi, de s'apercevoir que l'on prend une poignée de sable. C'est super dur. Voilà, mais j'ai au moins pris une poignée de sable. Après, c'est dur de savoir les aider au mieux. J'essaie de ne pas m'occuper de leurs dossiers administratifs, je ne veux pas interférer là-dedans. Et il faut leur expliquer comment ça fonctionne en France, et on se retrouve vite avec un rôle de tuteur. »* Jessica, hébergeuse, 29 ans.

Jessica comme Laurianne, Damien, Gatien, Louis, Stéphanie, Chantal, Sofia, Pénélope, et les autres, mobilisées dans l'aide aux exilés, sans engagement préalable ou avec « *seulement une sensibilité à la condition d'autrui*[1] » ont rejoint l'association Paris d'Exil pour héberger les jeunes étrangers vivant à la rue. Pour les primo-engagées qui, avant cela, évoluaient relativement loin des associations, des milieux militants et des enjeux politiques liés aux migrations et à la protection des mineurs, se retrouver au contact direct d'une nouvelle réalité qui s'installe dans leur salon est bouleversant. Quelle que soit l'expérience préalable de chacune

[1] Enquêté numéro 74 : Femme de 35 à 49 ans, en couple, sans enfant. Réponse à la question « Dans cette tradition familiale, qu'est-ce qui vous a paru significatif ou influent dans votre choix d'héberger des mineurs ? »

des hébergeuses, l'hospitalité est pour toutes, non seulement une expérience d'accueil, mais aussi une expérience de transformation. Elles sont toutes affectées et éprouvées par cette expérience. En effet, l'invariant des discours des hébergeuses et des coordinatrices est le fait que l'hospitalité se révèle une épreuve qui transforme. Une épreuve d'autant plus douloureuse et marquante lorsque les protagonistes sont dans l'illusion d'un engagement léger et sans conséquence. Dans le dictionnaire Larousse, l'épreuve revêt plusieurs sens. J'en retiendrais une. L'épreuve est l'essai par lequel on éprouve la résistance, la qualité de quelque chose ou de quelqu'un. Dès lors, l'épreuve peut être une difficulté qui éprouve le courage de quelqu'un et qui provoque chez lui de la souffrance. L'hospitalité comprend donc deux épreuves épuisantes : au-delà du coût que revêt l'engagement, les véritables épreuves sont la rencontre de l'autre jeune étranger et l'intrusion du politique dans son foyer et son intimité[1].

Dans ce cinquième chapitre, je propose d'étudier ces épreuves de la rencontre que l'expérience d'hospitalité impose à l'intime. Je me concentrerai premièrement sur la manière dont l'agencement du quotidien, de l'espace et du lieu de vie partagée impacte la rencontre entre les hôtes. Par la suite, je tenterai de définir la relation qui naît de cette rencontre. Est-ce une relation d'un parent nourricier qui protège et nourrit un enfant, d'un éducateur qui définit des règles et éduque un jeune adolescent fragile ou d'un grand frère ou d'une grande sœur qui aide à grandir à l'abri de la rue sans poser ni règle ni interdit ?

La démarche d'hospitalité est dans un premier temps un engagement choisi. Pour autant, au départ, cet acte n'est pas nécessairement perçu comme politique, militant ou altruiste. C'est encore moins pensé comme une action qui se transforme et transforme. Parce que la démarche est privée, l'engagement se concrétise non pas dans un environnement public ou dans un mouvement collectif mais bien à travers une initiative personnelle, qui se déploie dans l'espace privé et intime.

L'hospitalité relève du don, que ce soit le don d'un toit, d'un repas, d'un moment, d'un espace. Ainsi l'hospitalité est fondamentalement « une relation qui se donne, se reçoit et se rend » (Caillé et al. 2019, p.18). La relation d'hospitalité qui se joue entre hôtes n'est ni simple ni sans conséquence et ce d'autant plus que l'hospitalité présente une antinomie forte pour Jacques Derrida : il faut accueillir l'autre mais avec la limite attendue et acceptée que l'autre

[1] Je mets de côté l'épreuve financière que représente l'accueil chez soi d'un tiers. Cet élément est d'une part très peu relevé par les hébergeuses, d'autre part l'organisation des structures permette aux hébergeuses de solliciter des aides exceptionnelles pour des paniers repas ou des défraiements quant aux frais liés à la consommation d'eau et d'électricité lorsque c'est nécessaire.

s'accorde à notre manière de vivre. Benjamin Boudou va plus loin. Pour ce dernier, l'hospitalité des premiers temps a ceci de contradictoire que l'hôte accueillant octroie à l'autre une place élevée et privilégiée pour « marquer son infériorité de principe » (Boudou, 2012). La manière de recevoir marque, par un principe de hiérarchie inversée, l'asymétrie propre à l'hospitalité. Passée l'hospitalité des premiers jours, si l'étranger demeure, les règles et les modalités d'accueil se modifient et se transforment. C'est en cela que l'hospitalité ne peut être que temporaire : la place privilégiée accordée à l'étranger accueilli ainsi que la « négation du différend » ne peuvent être pérennes. Rapidement, si l'hospitalité s'installe et se pérennise, l'étranger doit s'adapter à son hôte et doit donc accepter les habitudes et les règles de vie partagée. Dès lors, en quelque sorte, la relation s'inverse.

C'est dans ces conditions si particulières que la relation s'invente, au cœur de mouvements répétés de définition, redéfinition et interactions.

En décembre 2017, les coordinatrices adressent ce message aux hébergeuses :

> *« Chers hébergeurs,*
>
> *Nous avons récemment tenté de faire un bilan... et nous nous sommes rendues compte que depuis 1 an et demi, ce sont 302 mineurs isolés qui ont pu être hébergés grâce à vous ! C'est un chiffre qui nous fait très chaud au cœur, et que nous voulions partager avec vous. Nous savons combien de richesses se cachent derrière ce simple chiffre. Rencontrer et héberger un mineur, c'est toute une aventure ; beaucoup d'émotions, de réflexions, de joie et parfois de remises en question. Ce sont des liens qui se tissent à jamais, nous le constatons chaque jour. Et c'est surtout une aide essentielle dans la vie de ces adolescents. Alors tout simplement : merci. »*

Très peu de messages sont envoyés par les coordinatrices à l'ensemble des hébergeuses. Dans ce message de quelques lignes, tout est dit de la richesse de l'expérience, chargée d'émotion, et de la valeur des rencontres qui se tissent avec les adolescents. Dans ce message, aucune question politique, aucun message militant, aucune dénonciation. La rencontre prime et doit primer.

Les hébergeuses se sentent tiraillées et partagées entre deux injonctions contradictoires : leurs foyers sont-ils des simili hôtels pour ces jeunes et alors ne doivent-elles pas s'impliquer dans les accompagnements et les situations individuelles ? Doivent-elles se laisser aller à la rencontre qui leur est offerte et vivre en partageant « *le quotidien et même plus* » avec les jeunes

hébergés ? Des injonctions renforcées par les recommandations de Paris d'Exil : ne jamais poser de questions aux jeunes ; ne pas engager de démarches ou d'accompagnements même si le jeune demande de l'aide ; ne pas héberger trop longtemps le même jeune... Pourtant toutes hébergent pour aider et pour agir concrètement, et très vite tisser une relation avec le jeune croisé matin et soir devient une évidence. Rencontrer l'autre ne peut être évité et s'impose même comme nécessaire pour certaines. Dès lors, l'autre est le marqueur d'une double identité : d'une part il révèle ce que l'hébergeuse pourrait être et, par identification, l'autre vulnérable assure à l'hébergeuse sa non-vulnérabilité. Cette ambivalence influe directement sur le type de rapport à construire et de relation à établir avec l'autre accueilli.

1. Les changements d'hôtes ou l'impossible relation

Toutes les hébergeuses ne tissent pas une relation avec tous les hébergés accueillis. Si certaines hébergeuses se souviennent parfaitement du nombre de jeunes qu'elles ont hébergés, d'autres ont oublié des prénoms mais se souviennent du premier et parfois d'un en particulier avec qui le contact a été facile. Tous sont surpris, en déroulant la liste des jeunes lors de notre échange, d'en avoir accueilli autant. Initialement ils pensaient héberger une ou deux fois, aucun n'a pensé héberger sur du long terme, par à coup, sans parfois même tisser une relation. Damien, un hébergeur de 42 ans, de son côté, a tenu à jour une liste qui contient le prénom, la nationalité, l'âge et les dates où les jeunes ont dormi chez lui. En voici une reproduction :

1) Abdoulaye, guinéen, 17 ans, hébergé du 1er avril au 8 avril
2) Mody, malien, 17 ans, hébergé du 20 avril au 24 avril puis du 3 mai au 9 mai
3) Amara, malien, 15 ans, hébergé du 20 avril au 24 avril
4) Mohamed, hébergé du 4 mai au 9 mai
5) Ibrahim, hébergé du 15 mai au 18 mai
6) N'gofoual, ivoirien, hébergé du 19 mai au 22 mai
7) Demba, malien, hébergé du 19 mai au 22 mai
8) Sandra, nigériane ?, 18 ans, hébergée du 29 mai au 7 juin
9) Mouctar, malien, hébergé du 12 juin au 19 juin
10) S., ivoirien, hébergé du 14 juin au 19 juin
11) Bachir, guinéen, 16 ans, hébergé du 28 juin au 2 juillet
12) Kantra, malien, 16 ans, hébergé du 13 juillet au 27 juillet
13) Macire, hébergé du 20 juillet au 27 juillet
14) Abdoul, ivoirien, hébergé du 4 septembre au 11 septembre

15) Keto, sénégalais, 15 ans, hébergé du 4 septembre au 11 septembre puis du 2 octobre au 9 octobre
16) Thierno, 16 ans, guinéen, hébergé du 18 septembre au 25 septembre
17) Omid, 15 ans, afghan, hébergé du 18 septembre au 25 septembre
18) Mamadou, 17 ans, guinéen, hébergé du 2 octobre au 9 octobre
19) Alfousseyni, 16 ans, malien, hébergé du 29 octobre au 5 novembre
20) Souleymane, ivoirien, hébergé du 30 octobre au 5 novembre

Il est le seul à avoir cette précision, comme si pour les autres, au-delà de cinq jeunes hébergés, les histoires et les situations se confondaient. Pourtant, Damien est gêné de me fournir cette liste, car précise-t-il « *je me souviens d'un ou deux, ceux dont j'ai des nouvelles par les réseaux sociaux ou un sms de temps en temps. Sinon j'ai même du mal à me souvenir des visages de certains. Je les confonds.* » Avoir noté les dates et les prénoms ne suffit pas à établir une relation et de maintenir un lien.

Quel que soit le nombre d'hébergés accueillis, la première nuit, le premier jeune hébergé, la première fois est la plus marquante.

La première fois

La première nuit est la fois de référence, celle qui sert de repère, celle qui va étalonner les autres hébergements. C'est auprès de ce premier hébergé ou lors de cette première nuit qu'on découvre ses maladresses, qu'on acquiert des réflexes et qu'on établit des rituels. Il s'agit souvent de l'expérience la plus bouleversante. Les accueillantes se trouvent alors démunies face à cette expérience incarnée, « *émotionnellement c'est d'autant plus dur car ce n'est plus anonyme et distancié, ça me met encore plus face à cette réalité* » précise Marielle, 27 ans.

Chantal, coordinatrice, a commencé à héberger pendant l'été 2015. Elle se souvient avec précision de sa première fois. « *Je me suis dit* « *Ah bah je vais héberger un petit jeune, comme ça pendant quelques jours, et puis ça va être très tranquille, voilà, on va me dire ce qu'il faut faire.* » A cet instant, Chantal espère héberger seulement trois nuits et ne jamais donner les clés de son foyer à un jeune. Le soir même de sa « *prise de décision* », elle se rend dans le campement de Stalingrad pour rencontrer Aziz. « *Je lui dis « Aziz, bonjour, tu vas dormir à la maison », « Ok », on est partis en scooter tous les deux, c'était complètement hallucinant, on est arrivé et il est resté trois mois et demi et au bout d'une semaine, je lui ai laissé les clés !* » Elle précise rapidement, « *je n'aurais jamais imaginé pouvoir faire ça. Et en quelques heures, je le faisais.* »

> *« Le premier il a passé une semaine à la maison, dans le salon sur un futon. La première expérience, elle est la plus marquante... (…) c'est vraiment très particulier... on n'était pas très à l'aise, on voulait pas le brusquer, lui aussi dans son attitude (…) il était pas très à l'aise non plus, (…) il s'est posé comme ça, il osait pas bouger, on avait fait un gros repas, un gros dîner. Pour ce premier-là, on était très présent. »* Carolina, 32 ans.

Toutes insistent sur le fait qu'elles se sont senties déboussolées, qu'elles se sont demandées quoi cuisiner, comment meubler la conversation, les questions à poser. « *On s'efforce d'être à la hauteur* », de préparer « *un bon repas* », souvent « *copieux* », d'être présent sans s'imposer dans une trop grande proximité ou une distance trop évidente. Elles font l'effort de parler doucement, d'expliquer la salle d'eau, la cuisine, le canapé ou la chambre, les horaires. Elles s'interdisent d'envahir l'hôte avec trop de règles et de consignes lors de cette première rencontre. Les hébergeuses nomment un sentiment de gêne partagée, mais aussi un sentiment de peur et parfois d'avoir imaginé le pire pour leurs enfants.

> *« Premièrement c'est très bizarre d'avoir des inconnus chez soi. J'étais contente de le faire mais j'étais quand même.... On s'est tous fait des scénarii catastrophes, moi je les ai vus égorger mes enfants six fois dans la nuit. C'est bizarre, on se dit une fois qu'on dort, on ne sait pas, on les connaît pas... on se dit… »* Elsa, 42 ans.

Si cette crainte de l'autre, de sa violence possible, est très rare dans les discours, toutes insistent sur deux choses : elles se sont senties déboussolées et elles ont été particulièrement présentes auprès de leur hôte cette première fois. Elles s'interdisent de le laisser seul, l'invitent à rester dans la cuisine lorsqu'elles préparent le dîner si celui-ci est partagé. Les hébergeuses sont au final à la fois surprises et perdues face à la concrétisation de leur projet d'engagement. Lors de cette première soirée, mais aussi des suivantes, la télévision aide à surmonter les silences et la gêne. « *On a vite allumé la télé. On ne savait pas trop quoi se dire après le dîner et puis il parlait pas bien français…* » Le petit écran permet de vivre un moment commun dans un même espace sans échanger par la parole ou s'engager émotionnellement. Les fois suivantes, elles laisseront le plus souvent les hébergés seuls devant l'écran. Elles se lèvent tôt le premier matin pour préparer un petit déjeuner copieux.

La première nuit, les hébergeuses ne dorment pas bien. « *J'ai très mal dormi évidemment »* précise, comme si cela était une évidence, Eloïse. Caroline, 35 ans, avoue que la première nuit, elle était *« un peu déboussolée* ». Cette première nuit est celle qui remue, qui questionne et qui permet de décider de la suite. La personne vient de passer à l'acte, elle n'est plus un simple quidam, elle est devenue aidante, soutien, bénévole, engagée. Le lendemain est

alors synonyme de prise de conscience. Le jeune est parti, quelque chose s'est passé. Aurélie, 42 ans, se dit « *vachement* » remuée le lendemain de cette première nuit. *« J'étais incapable de faire autre chose, ça me paralysait. Il fallait que je retourne au boulot. Je n'arrivais pas à continuer.* » Elle va attendre trois jours avant de reprendre son activité indépendante. Le temps de l'hébergement de Kafi elle reste chez elle, à ses côtés. Après cette première fois, la question de la poursuite se pose.

Même si l'engagement se poursuit et que d'autres jeunes sont accueillis, un lien particulier demeure avec le premier hébergé. Avec ce premier, il s'est passé un « *truc* », qui est un mélange de confiance, de proximité, d'intimité et de respect réciproque. Quelque chose d'autant plus difficile à nommer que ce « *truc »* est difficilement traduisible et échangé avec l'accueilli, riche de normes sociales et d'une expression différente de ses sentiments.

> *« J'avais pas du tout envie d'héberger car j'ai beaucoup hébergé des potes et de la famille donc j'en avais ras le bol. Et puis je me suis dit allez, pour une nuit... (..) Il est arrivé tout seul… Haïm (...) un gamin qu'avait 16 ans, gringalet, adorable. Ça devait être deux jours. Je l'ai gardé une semaine. Après je suis partie en vacances et j'ai cherché chez mes copains quelqu'un qui pouvait l'héberger et j'ai trouvé une copine qui l'a pris la semaine et qui a craqué aussi et puis on s'est dit qu'on allait lui faire une alternance, une garde partagée et donc on a fait ça, de juillet à octobre. Ça a été une super expérience. C'était le premier, y'a un truc avec le premier. Le premier que t'héberge, y a un truc fort. »*
> Laurianne, 45 ans.

Le départ du premier hébergé avec qui une relation intense s'est tissée est difficile. Laurianne se demande encore « *comment se dire au revoir et passer à autre chose. Ça m'a fendu le cœur ».* Pour ne pas avoir à quitter ce jeune avec qui on s'estime dorénavant « *lié* » et parce que « *finalement accueillir quelqu'un ce n'est pas compliqué, tout du moins au début »,* nombre d'hébergeuses gardent plus longtemps que prévu le premier accueilli. Par la suite, parce qu'un lien privilégié s'est mis en place, les hébergeuses mobilisent leurs proches ou des amis, à l'image de Laurianne pour Haïm, afin de prendre le relais de ce premier hébergé, une manière de s'assurer qu'il soit bien accueilli et que le lien soit maintenu dans un réseau amical ou familial qu'on connaît et dont on peut se porter garant. Le fait que ce dernier ne soit plus un jeune exilé inconnu en errance mais un jeune avec un prénom déjà connu facilite le relais et l'accueil par le réseau amical. Pour ne pas avoir à laisser le jeune face à l'inconnu, à la rue, à des nouveaux foyers, certaines hébergeuses vont accompagner le jeune dans la poursuite de son projet migratoire. Chantal a pris un billet de bus pour Aziz pour qu'il tente d'être reconnu

mineur en Bretagne. Stéphanie a accompagné Haïm dans la jungle de Calais pour qu'il passe en Angleterre.

Alors que certaines se convainquent de ne pas trop s'attacher au premier jeune hébergé, et même si « *quelque chose* » a pu se tisser entre les hôtes, toutes doivent affronter la tension irréconciliable entre tisser une relation privilégiée et héberger régulièrement des nouveaux jeunes. L'accueil doit rester temporaire et transitoire, justement pour éviter cette tension. Après la première nuit ou après les premières nuits du premier hébergé, le jeune doit partir chez d'autres hébergeuses. Et l'hébergeuse accueillir un nouveau visage. Pour à nouveau quelques nuits ou de courtes semaines.

Les fois suivantes

Que ce soit le nombre de mineurs en liste d'attente ou le nombre de jeunes exilés possible à héberger, le flux est systématiquement synonyme, chez tous, de masse. Comme si, cette massification des jeunes à accueillir freine la relation possible à établir avec certains. Les hébergeurs et les hébergeuses appréhendent de ne pouvoir accueillir chaque nouveau aussi bien que le premier. Ils et elles ont peur d'oublier les jeunes reçus, de ne plus penser à certains comme Damien qui établit une liste pour se souvenir. D'autres ont l'impression d'avoir reçu plus que le nombre de personnes qu'ils ont réellement accueillies, comme le confie Capucine par exemple, « *j'ai l'impression d'en avoir eu 20 et en fait j'en ai eu 5. Non, je sais que j'en ai eu au moins 10. Dans l'année, j'en ai eu au moins 10.* »

Pour tenir face au turnover des arrivées, certaines hébergeuses codifient, par l'expérience et les compétences acquises, un véritable protocole d'arrivée. Marielle a ainsi établi un protocole parfaitement calibré :

> *« A chaque nouvelle arrivée, je les nourris en premier, je nourris, je mets à la douche, je vois si l'enfant a des vêtements de rechange sur lui, si le môme a rien je donne j'ai un stock, des fois je donne des trucs à moi le temps qu'on lave et qu'on sèche. Le matin je fais un super petit déjeuner, avec des œufs..., soit c'est pour une nuit et j'emmène au demie ou j'accompagne ou quelqu'un vient les chercher. Soit c'est pour le weekend et dans ce cas on parle pas avant le lendemain. »*

Ahmed, 18 ans, est un des plus anciens jeunes de Paris d'Exil encore hébergé. Il a été hébergé chez des particuliers, seul ou avec un compatriote, s'est vu confié des appartements de sympathisants en vacances, et vit dans une chambre étudiante dans une résidence universitaire prêtée par un bénévole de Paris d'Exil au moment de notre entrevue. Il a intégré la Timmy en 2015 via Espérance et est resté avec Paris d'Exil à la création de l'association. Il connaît beaucoup d'hébergeuses, toutes les coordinatrices des différentes équipes selon les époques et semble avoir assez bien cerné les tensions qui traversent la dynamique. Aujourd'hui il ne sait plus chez combien d'hébergeuses il a vécu, il est resté en lien avec certaines, parfois il est resté deux nuits, parfois il est resté neuf mois. Il parle des « *hébergeurs qui ne font pas confiance et laissent traîner de l'argent ou un passeport pour voir si tu vas le prendre ou pas. Pour te tenter et te tester aussi je pense.* » Il parle aussi des autres qui l'ont emmené au cinéma, lui ont fêté son anniversaire et l'ont emmené en vacances. Pendant ses trois années de déplacements et de précarité incessante, il a trouvé ça dur « *de changer tout le temps. Quand je changeais d'hébergement j'avais peur, je ne savais pas où aller, dans le RER je coulais des larmes.* » Mamadou, en cinq mois, a vécu chez plus d'une dizaine d'hébergeuses différentes. S'il a su s'adapter à chaque foyer, à chaque nouveau fonctionnement, pour tous les hébergés ces déménagements et ces changements sont épuisants. Georges, guinéen, avait 15 ans quand il a commencé à être hébergé. Il a aussi souffert de ces déménagements intempestifs. « *Tu t'adaptes. Tu arrives et tu ne sais pas trop ce qu'il faut faire ou pas faire.* » Il a oublié chez combien de personnes il a vécu, « *une fois c'était une semaine, une fois c'était deux mois, une fois c'était quelques nuits...* » Comme Ahmed, Georges ou Mamadou, tous les hébergés appréhendent les changements de familles, de se réadapter à chaque fois, recréer une relation et se raconter. Face à cette succession d'hébergeuses, tisser des relations s'avère pour certains impossible, ils fuient la relation et évitent la rencontre. Comme les hébergeuses, tous les hébergés ont l'impression que la relation n'est qu'un éternel recommencement.

> *« J'ai été alors deux semaines dans un couple dans le 11ème puis chez une jeune fille de 23 ans dans le 17ème, c'était un petit studio, on dormait juste à côté moi sur un matelas gonflé que je gonflais tous les soirs et rangeais tous les matins. Des fois on sortait chez ses amis. Après j'ai beaucoup changé… y'a eu Marie et Damien, et après y'a eu Marielle, et après y'a eu Béatrice, après y'a eu Marianne, et après y'a eu Eléonore. Y'a eu Laurianne aussi. Je suis resté avec eux de mars à juin 2017. »* Papson, 16 ans.

> *« Parfois on ne sait pas où on va, le matin ils te disent que tu changes, tu prends toutes tes affaires et avant 20 heures ou 21 heures tu ne sais pas, c'est stressant et à chaque fois on croit qu'on va retourner à la rue. Mais on n'a pas le choix, on doit changer… C'est comme ça. Partir le matin c'est dur, tu ne sais*

pas où tu vas, tu attends. Parfois c'est 5 heures, parfois c'est 6 heures parfois c'est 7 heures. Et parfois tu peux rentrer que vers 22 heures. C'est long. » Ali, 17 ans.

Si cette formule d'hospitalité a l'avantage de rendre l'accueil facile et léger pour les accueillants, elle maintient les jeunes dans un état de mobilité permanente particulièrement éprouvant d'autant plus qu'il peut résonner avec leur vécu migratoire. Ce déplacement répété est souvent associé à un sentiment de lassitude lors des entretiens. Sentiment renforcé par ce qu'ils vivent avec l'administration : une litanie de démarches, de recours, de dates, de rendez-vous, d'interlocuteurs. Ces formules renforcent donc le sentiment d'attente, d'être perpétuellement « *déplacé* », « *trimballé ».*

En outre, côté hébergeuses, la violence symbolique est présente mais de manière moins évidente que chez les coordinatrices comme évoqué dans le chapitre précédent. Les hébergeuses, quant à elles, invoquent plus des difficultés matérielles et concrètes, le manque d'informations pour comprendre les situations, l'organisation de l'association et le cadre de leurs actions (ce qu'elles peuvent faire en tant qu'hôtes ou ne pas faire, que ce soit donner de l'argent de poche, poser des questions ou accompagner administrativement leurs hôtes), la charge financière que représente l'hébergement, la difficulté de faire face à quelqu'un qui paraît trop âgé, particulièrement autonome, particulièrement religieux ou qui ne suit pas les conseils donnés, les traumatismes des jeunes, leurs confidences parfois trop imagées et leurs récits violents… Lors d'une réunion d'hébergeuses le 13 juin 2017, l'une d'entre elles me prend à part pour parler des difficultés qu'elle traverse. Elle explique qu'elle vit seule et a accueilli un jeune chez elle. « *Au début tout allait bien et puis c'est devenu très difficile, notamment au niveau de l'affect donc j'ai commencé à aller voir un psychologue toutes les trois semaines ».* Ces difficultés sont vécues de la même manière pour les hébergeurs. Ainsi, Gabin, 25 ans, a du mal à supporter le départ de Maddy, « *j'avoue aussi que le départ de Maddy ça m'a fait chier ; la fin était nulle… ».* Eric, 61 ans, avoue en fin d'entrevue « j*e suis très perturbé par tout ça, y'a pas un jour où je ne demande pas si je dois faire une grève de la faim ».* Hébergeurs et hébergeuses ont tendance à cacher leur souffrance. Pourtant pour les uns comme pour les autres, la violence symbolique et administrative est systématiquement invoquée et perçue comme omniprésente.

Béatrice compare les jeunes accueillis à « *des petits points dans le ciel* », comme des étoiles. Elle précise spontanément qu'à force d'héberger de nouveaux jeunes, « *c'est de plus en plus dur de dire au revoir et d'avoir de nouveaux petits points* ». Ainsi les hébergeuses estiment ne pas pouvoir accueillir en nombre, qualitativement, nominativement. Effectivement, deux éléments sont nécessaires pour tisser une relation : partager un certain temps avec le jeune hébergé et ne pas en accueillir trop. « Trois jours », c'est la durée qui semble structurer la relation. Au-deçà de trois jours, il ne se passe pas grand-chose, l'accueil se rapproche plus d'une mise à l'abri d'urgence qu'à une véritable rencontre, au-delà, l'étranger devient invité puis proche. Mais au-delà d'un certain temps, au-delà de trois semaines ou d'un mois selon les protagonistes, la relation établie s'abîme, s'épuise, s'étiole, se détériore. Les coordinatrices, quant à elles, conseillent des périodes de cohabitation inférieures à trois semaines. Une norme qui doit permettre le turnover et l'accueil de nouveaux jeunes mais qui fragilise la capacité à tisser une relation entre hôtes. S'ajoute à cette contrainte temporelle, la difficulté à établir de nombreuses relations. Rares sont les hébergés qui se sont liés avec plus de trois hébergés, quel que soit le nombre qu'ils aient accueillis.

Au-delà des éléments quantifiables comme le temps et le nombre de personnes hébergées, d'autres conditions plus subjectives sont nommées par les hébergeuses comme favorisant l'émergence d'un lien à l'autre : « *une envie commune de se rencontrer* », « *une complicité réciproque* » ou encore « *une ressemblance et des goûts communs* ». Le plus souvent, la relation commence à travers le récit de soi qui peut permettre l'établissement d'un échange sous la forme « je t'héberge tu me racontes ta vie », tout du moins du point de vue des hôtes, accueillants comme nous allons le voir. Paloma, 9 ans, dont les parents hébergent, résume parfaitement l'enjeu de la construction de la relation par la parole, « *certains c'est un peu comme des amis, d'autres ce n'est rien du tout parce qu'ils ne parlent pas* ».

Lorsque l'hébergement s'installe, que les jeunes restent longtemps ou que les hébergeuses accueillent depuis des mois plusieurs jeunes différents, toutes ressentent le besoin de « *faire une pause* », de « *ne pas accueillir pendant quelque temps* », afin de retrouver leur intimité, leur rythme et leur espace de vie. L'épreuve que représente l'hospitalité entraîne le besoin de ralentir et de d'établir un cadre d'accueil, de définir des jours pour héberger et des jours pour rester seule, des semaines pour accueillir et des semaines de répit. Accueillir fatigue, héberger épuise. *« Ça fait plus d'un an que j'héberge non-stop, je suis un peu fatiguée là, quand même »* avoue Chantal, 53 ans, gênée d'admettre ses limites. *« A titre perso, ça apporte énormément d'énergie, ça apporte énormément de fatigue… »* reconnaît Xavier, 44 ans,

pudique. A partir de cette réalité, et afin de préserver son intimité, son espace personnel ou encore pour s'assurer de pouvoir héberger sur la durée, les uns et les autres définissent des règles d'accueil.

2. Une cohabitation extra-ordinaire aux attentes antinomiques[1]

L'accueil chez les particuliers repose sur deux attentes antinomiques. Pour les personnes en situation de migration et vulnérables, vivre chez l'habitant est l'opportunité de quitter la rue, sa violence, ses risques et sa saleté. Salim ne se souvient plus vraiment de ses hébergeuses, il ne se demande pas « *si c'était bien ou pas, le plus important c'est que je sois à l'abri.* » Cédric a eu le choix entre le squat ou un hébergement chez l'habitant. A la fermeture du squat, il a accepté la proposition d'une militante *« je ne sais pas si ça allait bien se passer ou pas (...) mais pour moi le plus important c'était de dormir au chaud. Le reste ça importe peu. »* À l'inverse, accueillir chez soi un étranger, c'est la possibilité de vivre une rencontre humaine, de faire découvrir des us et des coutumes, de permettre à un exilé, quelle que soit son histoire, de partager le quotidien d'un foyer français. Si les accueillants ont une perception initialement assez claire de l'expérience qu'ils sont sur le point de vivre - perception malgré tout souvent chamboulée par la suite -, les attentes des accueillis sont généralement floues à l'égard de cette forme de cohabitation. Ils ne disposent finalement que de très peu d'informations sur leurs hôtes. Ces derniers savent à l'inverse d'emblée qui ils vont accueillir. Les coordinatrices communiquent *a minima* en amont, le prénom, l'âge et la nationalité de la personne. Parfois, ils disposent même d'éléments relatifs au parcours migratoire et administratif de l'accueilli. Les personnes accueillies, elles, sont uniquement informées de la localisation du domicile de leurs hôtes, quelques fois de leur prénom mais pas systématiquement. « *Ils envoient un texto avec adresse ou station de métro. Ils disent peu, tu sais si c'est homme ou femme. Et tu y vas et c'est comme ça* », raconte Tiassarama, 17 ans, hébergé pendant trois mois par Paris d'Exil.

Peu d'informations complémentaires leur sont communiquées en amont, à commencer par la composition des foyers accueillants. Parfois ils ne savent même pas s'il s'agit d'un

[1] Cette partie a nourri la rédaction de l'article co-écrit avec Marjorie Gerbier-Aublanc « Être accueilli chez l'habitant: de l'hébergement-épreuve à la cohabitation-tremplin pour les migrants », *Rhizome*, vol. 71, no. 1, 2019, pp. 51-60.

couple, d'une famille ou d'une femme ou d'un homme seul. Dès lors, dès le départ, l'hospitalité est intrinsèquement asymétrique : l'hébergeuse est en position dominante vis-à-vis de l'hébergé qui est assigné à une position dominée. L'hébergeuse sait à qui elle va ouvrir sa porte, l'hébergé le découvre lorsqu'il sonne.

Lorsqu'au cours d'entretiens, j'invitais les jeunes à décrire leurs premières nuits chez les hébergeuses, « *bizarre* » est l'un des adjectifs qu'ils mobilisent le plus souvent et le plus rapidement. Ibrahima, 17 ans, confie « *la première fois tu te dis c'est bizarre. Pourquoi une femme comme ça tu la connais pas, elle ne te connaît pas… c'est bizarre. Mais, tu essaies pour voir. Et puis je suis arrivée chez une femme en couple donc ça a été... »* Cet adjectif, « bizarre », est une manière de nommer l'incompréhension des hébergés et leur questionnement face à cette forme de solidarité et d'accueil. Non seulement les jeunes étrangers manquent d'informations sur leurs hôtes, mais surtout les accueillis ont du mal à comprendre le sens de la démarche d'accueil par les hébergeurs et les hébergeuses et craignent, à l'instar de Mamadou cité en introduction, de déranger ou, dans certains cas, qu'une contrepartie soit attendue. Les personnes en situation de migration ont souvent fait l'expérience d'abus ou de services payants au cours de leur voyage. Au-delà de l'incompréhension, certains appréhendent, en entrant chez l'habitant, de se trouver à la merci de leurs hôtes, même lorsqu'une relation de confiance s'est instaurée avec les coordinatrices des programmes qui les y orientent. Lorsqu'ils sont accueillis à domicile, les migrants découvrent une variété de foyers, de familles, de schémas sociaux auxquels ils ne sont pas familiers. Cet accueil au cœur de l'intimité des franciliens interroge les représentations qu'ils pouvaient se faire des Français et en particulier des Françaises. Mohammed a dormi la première nuit chez « *des Arabes* » puis ensuite « *juste chez des Français* ». Il s'en étonne toujours, deux ans après sa première nuit chez un particulier, il ne pensait pas les « *Français* » capables d'accueillir chez eux des étrangers inconnus, et il espérait même croiser plus de personnes « *comme* [lui] *»* confie-t-il gêné. Ainsi, l'accueil chez l'habitant implique une inversion de l'imaginaire sur les solidarités, les accueillis étant souvent surpris que les hébergeurs et les hébergeuses soient en majorité « français », ce qui signifie pour ces derniers être « *blanc, parlant bien français* », « *ne pas être musulman* » et ne pas avoir de « *prénoms étrangers* », tandis que les membres de leur diaspora, qu'ils s'attendaient à trouver dans les réseaux de solidarité, y sont généralement peu représentés.

Le récit de soi tel une injonction au partage

Alors que toutes les coordinatrices demandent aux accueillantes de ne poser aucune question relative au passé ou au futur des accueillis, ces dernières sont toujours tentées d'en savoir plus sur l'histoire de la personne qu'elles accueillent. Ne pas poser de questions, c'est une manière, pour les coordinatrices et les psychologues de Quid'autre de prévenir des « *questions de l'attachement* » et de « *comment on fait pour garder de la distance ».* Malgré les consignes assez clairement transmises à chaque *brief* par téléphone et répétées à chaque réunion d'hébergeuses, ces dernières ne peuvent s'empêcher de poser des questions aux jeunes. *« C'est la moindre des politesses de m'intéresser à qui vit sous mon toit », « je veux savoir qui j'héberge un minimum… »*. Nombreuses sont celles qui relient ces questions et ces intérêts à du réconfort qu'elles peuvent apporter face aux souffrances confiées. La scène du récit de soi sur un coin de la table après quelques jours d'hébergement est une situation récurrente dans beaucoup de récit d'engagement d'hébergeuses. Associé à des larmes, des confidences et à une brusque intimité, ce moment de récit de soi est fondamental pour les primo-engagés. Soudain, dans le récit, l'autre devient proche, il s'affiche vulnérable et fragile, accessible. Et c'est d'autant plus déstabilisant, que l'accueillant, en face, ne livre rien de sa vie. C'est à l'issue de ces confidences, en début de soirée après un repas partagé, que certaines hébergeuses vont se rapprocher de certains jeunes pour les réconforter en les prenant dans les bras, en posant une main sur un avant-bras ou en se sentant alors amie, confidente. Pour Margaux, les questions peuvent relever du voyeurisme, « *un désir presque voyeur de chercher à connaître l'histoire »* de l'autre. « *Ce qui est du côté de la peur ou de la terreur est fascinant. »* Par le récit de soi, de sa traversée de la mer Méditerranée, la longueur de la route ou le récit de la vie au pays, le jeune devient véritablement un exilé comme dans les récits journalistiques ou les images sur papier glacé. Ce désir du récit face à l'autre permet aux accueillants de vérifier si l'hôte correspond à ce qu'on imagine de lui. Une manière de confirmer le besoin qu'il a d'être accueilli. Plus sa vie s'avère pénible et son récit douloureux et plus l'hébergeuse est confortée dans sa mission. Moins le discours conforte l'idéal d'un départ pour raisons politiques, plus l'hébergeuse est déstabilisée comme François, hébergeur de 61 ans qui accueille régulièrement deux jeunes dans son salon. Dix-huit mois après son premier hébergement, il se questionne sur le sens de son activité, assez mal à l'aise comme le montrent ses hésitations et ses phrases non terminées :

> *« Y'a des jeunes qui quittent leur pays uniquement… des fois je me demande si ce que je fais c'est bien… Y'a des jeunes qui fuient juste l'insécurité de leur pays, pas la guerre, juste l'insécurité de ne pas trouver d'emploi. Si tous les*

> *jeunes en difficulté économique viennent en Europe, c'est le chaos. Cette question-là elle a surgi. Si ça se trouve ce que je fais… en tous les cas certains que j'ai rencontré se sont trompés en quittant leur pays, parce qu'ils ont cru qu'en arrivant ici ils seraient hébergés, ils iraient à l'école directement… et ce n'est pas le cas. »*

Chrystel raconte ainsi la rencontre de Kafi qui n'est resté qu'une soirée et une nuit chez elle, son mari et leurs deux garçons. Personne ne l'avait informée qu'il fallait mieux éviter les questions.

> *« Moi je me disais bêtement, je lui pose des questions pour montrer* [à Kafi] *que je m'intéresse, que son histoire est importante pour moi, que ce n'est pas juste je t'ouvre la porte et puis tu repars. J'ai posé une question puis une deuxième puis une troisième... je me suis dit que ça lui ferait du bien de raconter. Avec nous, qu'il était bien entouré. Du coup il a raconté, il s'est effondré, il a raconté que son ami est mort dans ses bras sur le bateau, que tout le monde vomissait... enfin bon... des trucs. Je voyais mon Corentin* [son second fils de 8 ans] *qui vacillait.... et moi je m'en suis vachement voulu. Et Valentin* [son ainé de 16 ans] *m'en a voulu que ça fasse pleurer Kafi et puis j'ai pris Kafi dans mes bras... »*

Pour satisfaire le besoin de relation de l'hébergeuse, les hébergés se sentent contraints de se confier, de parler, de raconter leur vie, de participer à des moments de convivialité ou de suivre leurs conseils. L'hébergement créé une redevabilité au récit de soi pour Morgane Siri[1], psychologue à Hors la Rue. Les questions peuvent être intrusives, vécues par les migrants comme des injonctions à se raconter. La relation d'hospitalité suppose en effet toujours une certaine forme de réciprocité permettant de faire de l'étranger un hôte (Gotman, 2001). Dès lors, le récit de soi apparaît comme l'échange attendu (Castel, 1991), l'acte de réciprocité par excellence. Un récit de l'intime comme donnant-donnant, une monnaie d'échange, d'autant plus incompréhensible pour les jeunes qu'il leur est demandé de ne rien demander aux hébergeuses, ni sur leurs démarches, ni sur des conseils possibles, ni même de passer un coup de fil chez eux. Asymétries et infantilisations obligent, les hébergés ne peuvent qu'accepter les propositions ou répondre aux questions. Si certains migrants excusent ce qu'ils appellent des « *maladresses* », pour d'autres ces moments de questions sont douloureux. « *Avec certains ça peut être trop dur car ils posent trop de questions, on dirait que c'est eux le juge »*, confie Lazare. Il ne supporte plus les questions, *« ils sont chiants parfois, ils sont trop curieux ».* Une fois qu'il a raconté son parcours, il a l'impression d'avoir été « *montré à leurs amis »*. Il a d'ailleurs le sentiment qu'il est obligé de raconter une histoire qui correspond à l'image que ses

[1] Entretien avec Morgane Siri, psychologue à Hors la Rue, le 4 mai 2018.

hôtes ont imaginée à partir des articles de presse et des reportages télé. *« Parfois on leur raconte ce qu'ils veulent entendre… ils veulent savoir si tout ça c'est vrai, les gens qui traversent la mer... moi j'ai perdu un ami en Libye et je l'ai dit à M. et maintenant elle m'en parle tout le temps alors que je n'ai pas envie ! ».* Le récit comme acte de réciprocité s'avère donc particulièrement éprouvant pour les jeunes voire fragilisant pour Margaux, psychologue de Quid'autre. Cette redevabilité de la parole contraint certains jeunes à aller chercher, au-delà de leur résistance et de leur intimité, ce qu'ils étouffent et gardent en eux pour tenir le coup. « *Une question particulière, dite par une personne, va réouvrir tout un tas de trucs qu'on mettait de côté, juste pour survivre. »*

Derrière ces questions, les hébergeuses attendent et espèrent des interactions avec les hébergés, des moments de partage. Parfois elles les sollicitent pour les faire participer à des moments en famille, voire à les présenter à des amis ou à des proches. C'est afin de se soustraire à ces espérances que certains accueillis prennent leurs distances vis-à-vis de leurs hôtes, refusant par exemple systématiquement les moments de partage qui leur sont proposés. De la même manière, certains hébergés vont fuir les hébergeuses qui se donnent parfois pour mission de conseiller les hébergés sur leurs parcours administratifs, d'insertion sociale et professionnelle. Il arrive que ces conseils soient perçus comme intrusifs par les hébergés qui n'ont pas toujours envie de les suivre, ce qui peut générer du malaise dans la cohabitation.

Pour certains hébergés, cette injonction à se confier additionnée aux horaires et aux règles imposées peut être dure à supporter. Les moins fragiles s'adaptent en ajustant leur comportement aux attentes supposées de leurs hôtes. Entre eux, ils distinguent alors les « *bons* » des « *mauvais »* accueillis, ce qui n'est pas sans rappeler l'opposition parfois simpliste entre les migrants et les réfugiés, et les travaux de Jérôme Valluy (2009). Les hébergés « *agréables* » et « *discrets* », pour reprendre les termes des hébergeurs et des hébergeuses, se livrent, engagent une relation ni trop fusionnelle ni trop distante avec leurs hôtes ; les seconds téléphonent tard le soir ou lorsqu'ils sont à table avec leurs hôtes, parlent fort, écoutent de la musique ou regardent la télévision sur leur téléphone. Les premiers renvoient à l'image de l'hôte idéal, tel que nommé par Anne Gotman (2001, p.188) « celui pour lequel on peut ne rien faire de particulier, qu'on est libre de nourrir ou pas, et que l'on peut sortir du système à volonté ». Quoi qu'il en soit, tous s'accommodent de ces cohabitations et s'adaptent à chaque changement d'hébergeuses pour, d'une part, éviter de perdre cet abri si précieux, mais aussi pour préserver ce soutien affectif, social, administratif voire économique (Gerbier Aublanc & Masson Diez, 2019) que représentent les hébergeuses. Le plus important dans leurs représentations est qu'un

« bon accueilli » fasse attention à son attitude pour ne pas desservir les suivants qui attendent de quitter la rue. Ainsi Mamadou, 19 ans, témoigne : « *je me suis efforcé d'être bien et de ne pas faire de bêtises pour ne pas gâter la chance d'autres personnes ».*

Une expérience indicible

A l'inverse de l'obligation de se livrer par le récit intime dans le cadre domestique de l'hospitalité, les jeunes ne peuvent raconter librement, à l'extérieur du foyer, ce qu'ils vivent chez leurs hébergeuses. Lorsque les hébergements se passent mal, la peur de perdre sa place, de retourner à la rue ou de décevoir les coordinateurs des programmes est trop forte et freine la parole de l'accueilli. Lors des entretiens, ces derniers commencent systématiquement par dire que toutes les cohabitations s'étaient passées « *bien* » ou *« un peu bien* ». Jamais ils n'évoquent les incidents révélés par ailleurs auprès des coordinatrices ou d'interlocuteurs associatifs. Lorsque l'un d'entre eux souhaite quitter un domicile dans lequel il ne se sent pas à l'aise, il utilise alors des excuses, le logement est trop loin, le lit est sale, il ne mange pas à sa faim. A l'inverse, quand les choses se passent bien, certains migrants n'osent pas en parler à leurs pairs pour ne pas faire naître de jalousies ou pour ne pas paraître favorisés par rapport à ceux qui vivent toujours à la rue, dans des squats ou des campements. En ce sens, Abdoulaye, 15 ans, accueilli chez l'habitant à long terme préfère ne pas en parler aux autres jeunes : *« J'osais pas trop leur dire. J'ai eu de la chance, donc je ne disais trop rien aux autres car ils bougeaient tout le temps. »*

Le plus compliqué pour les jeunes est de devoir dissimuler ces cohabitations à leurs proches restés au pays. Ce mensonge par omission peut alors être vécu avec souffrance par les accueillis qui perçoivent ces modes d'hébergements comme décalés des conditions de survie de leur famille ou défiant les valeurs socioculturelles qui leur ont été transmises. Pour Salio, comme pour la majorité des mineurs rencontrés, c'est le genre de son hébergeuse, une femme de 30 ans célibataire et indépendante qui vit seule, qui l'oblige à mentir. Issu d'une famille pauvre rurale, « *une femme comme ça chez nous, c'est une mauvaise femme… je ne peux pas dire mais tu comprends ».* Il va plus loin, « *je n'ai jamais dit car ils pensent que c'est une mauvaise histoire que tu vas sortir avec la personne ou qu'elle va t'exploiter ; donc tu dis pas tout. J'ai juste dit il y a des femmes qui m'ont aidé mais je n'ai pas tout dit. »*

Du côté des coordinatrices, l'indicibilité de l'expérience de l'hospitalité et de la relation entre hôtes est portée collectivement. D'une part, et malgré l'utilisation des réseaux socio-numériques, cette mise à l'abri chez des particuliers doit rester invisible pour éviter d'attirer prédateurs et personnes mal intentionnées. D'autre part, ce silence doit protéger le jeune et lui permettre d'accéder à une prise en charge. Pour pouvoir y accéder en tant que mineur non accompagné, il faut non seulement être reconnu mineur et vulnérable mais également isolé ; il est donc demandé aux hébergeuses de rester invisibles. La relation tissée avec le mineur hébergé doit rester dans l'ombre ; elle doit être cachée publiquement[1]. Lors d'une réunion d'hébergeuses mobilisées, Claire, coordinatrice, précise: « *il ne doit avoir aucune traçabilité des démarches que vous réalisez (...) car cela peut se retourner contre les jeunes*.[2]» Une autre coordinatrice ajoute « *nulle part votre nom et votre numéro de téléphone ne doit apparaître.* » A aucun moment le nom ou l'adresse de l'hébergeuse ne doit apparaître : ni sur une attestation de domicile, ni sur une demande de scolarisation, ni sur une attestation de fragilité, ni sur une demande de carte de bibliothèque. Au-delà du lien administratif, la relation ne doit pas non plus se laisser percevoir au travers d'une paire de baskets trop neuves pour un individu qui se déclare officiellement mineur isolé. Il a été expressément demandé à Mansour de ne pas chausser son cadeau d'anniversaire reçu par son hébergeuse le jour de son audience. Le mineur, lors de son audience, doit donner l'impression d'avoir dormi dehors les dernières nuits et non dans un appartement parisien. Un vêtement de trop bonne marque ou qualité pourrait trahir la non-vulnérabilité prétendue et le non-isolement d'un jeune.

Ce silence imposé renforce l'impasse dans laquelle ils se trouvent par ailleurs. Leur adresse ne doit apparaître nulle part, le soutien matériel et affectif doit être tu. Marielle, hébergeuse de 61 ans, le répète à tous les jeunes qu'elle héberge : « *On existe pas légalement et Kendi a très bien compris, il n'a jamais parlé de moi à son avocat... pourtant il fait partie de la maison, il a les clés*. » Tout ce qu'ils déclarent ou vivent n'est qu'une illusion. Leurs papiers d'identité sont dénoncés comme faux par les évaluateurs tout comme leur périple, leur âge est remis en question. Même l'endroit où ils dorment ne peut pas être nommé. « *Les histoires et*

[1] A partir du mois de septembre 2017, face à la médiatisation de l'hébergement privé pour les jeunes exilés non reconnus mineurs et après les différentes actions de plaidoyer portées par Paris d'Exil, nombre de juges sont au fait que de nombreux mineurs dorment chez des particuliers. Dès lors l'invisibilisation est moins systématique même si elle demeure la consigne donnée par les coordinatrices.

[2] Réunion du 13 juin 2017 des hébergeuses Timmy qui s'est tenu à Paris.

leur identité sont remis constamment en question par tous tout le temps. Même les traducteurs qui falsifient les histoires et les récits. Ils ont le sentiment d'être « mis de côté. »[1]

La cohabitation est ainsi parfois vécue comme une épreuve par les jeunes. Entre déménagements répétés, méconnaissance des codes et des us des foyers, incertitude de la durée de l'hébergement, l'accueil chez l'habitant ne permet pas aux personnes de maîtriser leur lieu de vie et de se sentir chez elles, même lorsqu'une chambre leur est prêtée et ce pour trois raisons principales : l'impossibilité de s'y fixer, les attentes de leurs hôtes et l'impossibilité d'en parler. Momo, hébergé chez des particuliers depuis 18 mois, le résume avec ses mots, *« j'ai un toit mais je squatte je ne suis jamais chez moi ».* Si une poignée de jeunes choisissent de se soustraire à ces formes de contrôle et refusent l'hébergement solidaire en préférant rejoindre des squats ou la rue, l'immense majorité accepte de supporter les différentes règles et les déplacements incessants pour éviter la rue. Sellou, 16 ans,[2] a préféré quitter Paris d'Exil plutôt que de supporter ces changements répétés. Lui aussi a oublié chez combien de personnes il a dormi. « *Combien j'ai oublié, une fois c'était une semaine, une fois c'était deux mois, une fois c'était quelques nuits… je ne sais plus chez qui je suis allé et combien de temps* ». Il n'a pas supporté la pression de tisser une relation à chaque nouvel hébergeur, l'effort attendu de sa part lui coûté trop. *« A chaque fois tu cherches le courage pour recommencer, trouver ta place... Ça me coutait trop. »*

Les contraintes de la cohabitation déstabilisent l'ordre ordinaire et parfois agacent les hébergeuses envahies dans leur intimité et contraintes de « *faire des efforts* ». L'hospitalité implique en effet d'ajuster un minimum son mode de vie ordinaire à la présence de l'autre. Lorsque la cohabitation devient pesante ou lorsque l'hôte refuse la rencontre, elles se raccrochent aux raisons qui les ont décidées à passer le cap, la possibilité d'agir et la promesse d'une rencontre avec l'étranger et par extension la relation tissée avec l'autre, même si cette relation peut être elle-même éprouvante comme le dit Sara, 37 ans, « *l'hébergement est parfois psychologiquement fatigant. C'est difficile car un lien fort se forme inévitablement. »*

Dès lors, quel est ce lien qui s'établit, cette relation qui se tisse irrémédiablement entre les hôtes ? Car, si le déclencheur de l'hospitalité peut être ponctuel et matériel, lorsque « l'hospitalité se poursuit, elle inclut nécessairement une relation » (Gotman, 2001, p. 269).

[1] Juliette, psychologue non-affiliée, qui anime un groupe de paroles hebdomadaire pour les jeunes exilés non reconnus mineurs, entretien du 8 mars 2018.
[2] Entretien avec Sellou, le 4 mai 2018.

Dès lors s'agit-il d'une relation d'amitié, d'une relation éducative, d'une relation parentale ou d'une relation familiale ?

Gabin, hébergeur de 25 ans, tranche rapidement la question du type de relation établie entre hôtes, « *on fonctionne comme des coloc'. Pas comme des amis parce qu'on n'a pas les mêmes cultures et c'est moi qui héberge donc on était pas dans un rapport d'égal à égal.* » Si les plus jeunes hébergeurs masculins, proches en âge de leurs hébergés, parlent spontanément d'une relation amicale et de colocataires comme Gabin, les autres, une majorité de femmes n'arrivent pas à trouver les mots pour décrire le lien qui les relient aux hébergés.

Accueillir l'étranger chez soi, quel que soit son âge, c'est aussi éprouver son intrusion. Ce n'est facile ni à recevoir ni à concevoir. Quelle que soit l'expérience de l'accueil, héberger ou être hébergé représente toujours un bouleversement du quotidien qui peut, dans certains cas, se transformer en difficulté. Dès lors, cohabiter nécessite des arrangements et des négociations principalement autour des horaires, de l'espace ou des repas. Autant de détails qui contraignent les hôtes à partager une intimité certaine et qui, si l'on ajoute la dysmétrie propre à la relation d'hospitalité, pose dès le départ l'hébergeuse en parent.

3. Quand les arrangements du quotidien et du foyer dessinent la relation[1]

Comment les hébergeuses ouvrent leur domicile à l'autre ? Lorsqu'on demande à Sylvie, 39 ans, comment l'acte d'héberger a eu un impact sur son quotidien, elle répond comme une évidence « *de mille et une façons ! Allant du plus trivial au plus profond. Par exemple, j'ai dû réorganiser l'aménagement du salon, et faire attention à avoir de quoi manger équilibré et copieux matin et soir chez moi pendant la durée de l'hébergement !* » Sophie, 27 ans, note aussi l'impact logistique de l'accueil sur sa vie quotidienne :

> *« Cet accueil demande une autre organisation de la vie quotidienne : étudiante, partageant ma chambre d'internat avec mon copain, cet accueil suppose moins d'intimité quotidienne, des dépenses supplémentaires pour la nourriture, les lessives, les tickets de métro surtout... des levers plus tôt pour*

[1] Cette partie est largement nourrie de mon article « L'hospitalité privée des « mineurs isolés étrangers » : une relation à définir », *e-Migrinter* [En ligne], n°20, 2020, mis en ligne le 23 juillet 2020.

préparer un gros petit-déjeuner pour ces mineurs, des retours le soir de bonne heure pour que le jeune hébergé ne reste pas dehors trop tard ».

En effet passer l'élan généreux d'ouvrir sa porte à l'étranger, l'hébergeuse entre dans le concret de l'aménagement de son lieu de vie. Cohabiter nécessite des arrangements et des négociations principalement autour des horaires, de l'espace partagé et des clés. Ces négociations visent à limiter les offenses qui se traduisent par « l'incursion, l'intrusion, l'empiètement, la présomption, la transgression, la salissure, la souillure, la contamination, bref, la violation » (Goffman, 1973, p.57) ainsi que les regards curieux, les interférences et les souillures. Parfois cela va jusqu'à impacter la vie sentimentale et sexuelle des hébergeuses et des hébergeurs. Nihad a choisi d'arrêter d'héberger pour cette raison, car son acte avait un impact sur sa vie affective et sexuelle. « *Par respect pour les jeunes, et comme ils dormaient dans le salon et que les cloisons ne sont pas épaisses, j'osais pas amener des filles, quand je me suis mis en couple, j'ai arrêté d'héberger. »*

Dans la société française, le domicile revêt trois traits. C'est en premier la centralité, c'est-à-dire le « lieu nodal », dont il faut prendre soin, où se croisent les différentes interactions entre les espaces au sein desquels l'individu sillonne, espace qui permet aussi de maintenir la vie - dormir, se nourrir, avoir une vie affective et sexuelle - qui peut être comme un château fort défensif qui protège du monde vu comme hostile, ou la base qui ressource pour repartir vers de nouvelles conquêtes. C'est aussi un espace en lien avec les valeurs individualistes au sens où il s'agit d'un « territoire limité par une clôture, matérielle et symbolique, le domicile s'oppose aux espaces collectifs et ne prend son entière signification que par rapport à eux » (Djaoui, 2012, p.57). Ainsi le domicile est le « sanctuaire de l'intime ». Enfin c'est l'univers de la culture familiale, l'espace où peut se développer une micro-culture où se définit et se redéfinit le vivre-ensemble. En quoi l'organisation pratique du domicile et du quotidien qui s'y vit dessine la relation qui se crée entre les hôtes ? Dès lors, comment la manière d'héberger chez soi l'étranger jeune définit son rapport à l'autre ?

Re-organiser son espace

Vivre ensemble c'est concrètement manger, se laver et dormir dans un espace partagé. Par conséquent, c'est partager son temps et son espace de réception. Accueillir l'étranger revient à déprivatiser son chez soi et re-spatialiser son espace en définissant et délimitant par des règles et des codes tacites des espaces intimes, des espaces à soi et des espaces collectifs

(Van Gennep, 1981). Dès lors se dessinent des espaces partagés en dehors de l'espace privé, intime et propre, réservé pour soi et à soi. Pour supporter cette cohabitation choisie mais pesante, l'espace est aménagé : la chambre ou le salon lorsque le jeune y est hébergé, la cuisine et la salle de bains. Comme le met en évidence la recherche en cours de Stéphanie Dadour sur l'aménagement d'un espace partagé dans la dynamique d'hébergement privé d'exilés, c'est dans ces arrangements, ces négociations et ces redéfinitions de l'espace que se met en place la construction d'un foyer commun même si les hôtes ne forment pas une famille. C'est une manière de faire maison sans être une famille. Pour les hébergeuses, le partage de leur salon et de leur salle de bains est ce qui est le plus pénible sur la longueur. Une géographie des espaces intérieurs avec des fonctions et des usages spécifiques, qu'ils soient publics ou privés, se dessinent : si la cuisine est l'espace de la discussion, la salle d'eau est l'espace de l'évitement.

Le premier espace concerné par ces réagencements contraints est le lieu où le jeune va dormir : le salon partagé ou une pièce, chambre d'ami, d'enfant absent, bureau voire sa propre chambre mise à disposition dans certains cas.

Caroline, 35 ans, installe un rideau japonais dans son salon afin de séparer le futon de l'espace partagé et ainsi aménager un espace faisant office de chambre. Elsa, 45 ans, a installé un matelas au sol dans la soupente de son salon, séparé de l'espace des enfants par une fine cloison. C'est devenu le « *coin du réfugié* » pour elle et ses enfants. Eric, 61 ans, de son côté, n'a pas eu le temps de préparer particulièrement son appartement la première fois, il a alors juste sorti un matelas double dans le salon de son appartement de 40 mètres carrés pour accueillir les deux jeunes qui arrivaient. Depuis, il s'est installé un lit pliant dans la cuisine pour laisser le salon aux deux exilés qu'il accueille régulièrement sur deux matelas séparés. « *Au début ils dormaient dans un grand lit à deux, c'était le mien, à la longue je me suis dit que ce n'était pas très cool de dormir à deux dans le même lit pour des garçons qui se connaissent pas. Maintenant je mets un matelas par terre.* » Chez Carolina, 31 ans, Georges doit ranger son lit tous les matins et le refaire tous les soirs sur le canapé du salon depuis trois semaines. Tidiane est resté quatre mois mais « *il rangeait tout, plié, nickel… parfois le matin on se demandait s'il avait vraiment dormi. Ses affaires étaient rangées et hop ça redevenait un salon. C'est pour ça qu'il a pu rester aussi longtemps c'est que ça ne nous dérange vraiment pas. »* Il s'agit de partager un même espace de vie et cela est d'autant plus compliqué quand le logement est exigu, par conséquent il faut supporter la vie dans un espace partagé avec des règles strictes. Moins

l'hébergé dérange et plus il peut rester. Capucine déplie son canapé avant chaque arrivée et autorise ses hôtes à ne pas le replier chaque jour.

De l'avis de tous, hébergés comme hébergeuses, l'étroitesse de certains appartements renforce les difficultés de partager un lieu de vie commune. Ce partage de l'espace est d'autant plus compliqué lorsque les hébergeuses travaillent de chez eux, ainsi Laurianne, Claire ou Caroline arrêtent de travailler pour laisser son hôte dormir dans le salon. Par conséquent, plus le logement est exigu, plus la cohabitation est contrainte d'être codifiée car la pénétration dans l'intimité de l'hôte est immédiate. « *J'habite un appartement parisien, un vrai appartement parisien, donc on vivait à trois - quatre dans 58 mètres carrés, donc forcément ils sont rentrés dans ma vie, ils étaient là quand les potes passaient, »* se souvient Gabin, 25 ans. Sophia a hébergé quelques nuits sur un tapis de sol emprunté en urgence à une amie dans sa chambre, à côté de son propre lit, par terre. Xavier, 44 ans, est une figure de l'association. Il héberge rarement moins de cinq jeunes à temps plein et a totalement réaménagé son appartement en installant plusieurs lits dans sa chambre d'ami et en transformant son salon en « *chambre de deux* et une pièce de bureau avec un matelas par terre. « *Le gros de l'activité c'est pas tant ceux qui dorment que ceux qui passent. Le soir on est rarement moins de dix, ça fait un peu mini foyer, ils viennent se faire coiffer… ils sont en autogestion ici avec des plannings, c'est plutôt eux qui cuisinent, qui rangent, c'est une colocation.* » Lorsque Pauline, 31 ans, s'est installée en colocation, elle s'est accordée dès le départ avec ses colocataires pour que leur appartement soit ouvert aux étrangers dans le besoin et accueillant pour les proches. Le salon a par conséquent été aménagé pour pouvoir héberger régulièrement des amis, de la famille ou des exilés. « *On était assez organisés, on avait des couvertures, des trucs en plus et tout dans tous les cas* », par conséquent héberger des mineurs n'a pas changé grand-chose aux habitudes de vie et à l'agencement de l'appartement des trois colocataires. Tout du moins tant qu'il s'agissait de jeunes hommes. Lorsque Pauline a hébergé une jeune fille, elle l'a installée dans sa chambre pendant un mois. Soit elles partageaient le même lit, soit Pauline allait dormir chez son copain.

Marielle, 61 ans, héberge les jeunes dans la chambre de ses enfants et dans le salon lorsqu'ils sont plus de deux. Pour organiser au mieux leur venue, elle a fait appel à la solidarité de ses voisines et s'est équipée en produits d'hygiène masculine et en vêtements de rechange, *« j'ai sonné chez mes voisins pour qu'ils me donnent de la crème à raser, un rasoir, j'ai sonné chez d'autres voisins pour avoir un change. Mon voisin m'a donné une paire de chaussures. »* Damien héberge deux jeunes une semaine sur deux dans les lits superposés de ses enfants en garde partagée avec la mère de ces derniers. Il garde systématiquement un jour de battement

entre le départ des jeunes et l'arrivée de ses enfants pour faire les lits et le ménage. Thérèse héberge une semaine par mois dans la chambre de sa fille. Elle a un jeu de draps spécialement pour accueillir qu'elle n'utilisera jamais pour sa fille. Cédric et sa femme héberge une semaine sur deux un jeune Malien dans la chambre de leur enfant. Les semaines où il est présent, ils prennent leur fille dans leur chambre. Sylvie et son mari, la cinquantaine, habitent une grande maison en banlieue. Lorsque je les rencontre, deux jeunes Africains vivent chez eux depuis un an dans une chambre avec toilettes et salle de bains indépendante.

Tous relèvent que la cohabitation est plus supportable lorsqu'une pièce est dédiée à l'accueil. Une séparation spatiale facilite la vie commune. Ainsi si la séparation ne peut se faire dans l'appartement à cause de l'exiguïté du logement, d'autres solutions sont imaginées, un paravent, des horaires de rythme de vie, des canapés qu'on replie. Hélène, hébergeuse de 35 ans déjà présentée en détail au début du troisième chapitre, vit dans un studio ouvert avec une salle de douche sans porte. Quand elle veut se doucher, elle demande à son hébergé d'attendre sur le trottoir et réciproquement.

L'espace de la nuit est aussi l'espace du sommeil. L'espace où les jeunes se retrouvent à dormir est aussi l'espace où ils vont dormir, tout du moins essayer, car tous ont des troubles du sommeil. La manière dont ils gèrent leur difficulté à dormir chez les particuliers reste un mystère pour Morgane Siri, psychologue à Hors la Rue. « *Tous les jeunes ont des troubles du sommeil, très importants avec des difficultés d'endormissement, des cauchemars, des réveils nocturnes... donc comment ils gèrent la nuit chez des particuliers, c'est un vrai mystère.* »[1]

Dans d'autres cadres, ils se connectent, écoutent de la musique, fument une partie de la nuit, marchent pendant des heures. Chez un particulier, comment les angoisses de la nuit sont-elles vécues par les jeunes hébergés ? Malheureusement ce sujet semble tabou. Du côté des hébergeuses, aucune ne l'aborde et n'en parle. Même aux questions, aucune n'apporte de réponse. Du côté des jeunes, les confidences sont discrètes, certains admettent pudiquement avoir peur du noir et du vide, ne pas apprécier dormir seuls. L'un, après avoir quitté l'association me confiait au sujet de ses cauchemars : « *C'est dur aussi car je veux déranger personne. Ils sont tous honnêtes mais ils ne sont pas dans ma tête. ... »* Beaucoup plus tard, gêné il avoue que « *c'est très dur la nuit, j'ai besoin d'être seul. Et en même temps je peux pas*

[1] Entretien avec Morgane Siri, psychologue à Hors la Rue, le 4 mai 2018.

être seul comme ça chez les gens. » Un autre raconte, « *le matin elle me demandait si j'avais bien dormi. Je disais oui oui mais je ne dormais pas, pas à cause de chez elle mais à cause d'avant, de sur la route et du reste, je dormais pas mais je disais rien pour pas l'inquiéter. Je disais toujours oui oui je dors bien… »*

Du côté de la cuisine, les choses sont un peu différentes. C'est dans cette pièce qu'on se nourrit, qu'on commence à converser et qu'on partage un repas. La majorité des hébergeuses choisissent de nourrir l'hébergé le soir quand il arrive et le matin avant qu'il ne reparte dehors. Le plus souvent, on cuisine ensemble et on partage un repas. Pourtant, si la commensalité, le fait de partager un repas avec une ou plusieurs personnes, est un aspect fondamental de l'hospitalité (Boudou, 2012), le partage de repas communs n'est pas toujours évident. Qui plus est, bien accueillir, pour nombre d'hébergeuses, signifie bien nourrir, c'est-à-dire cuisiner des produits frais ou des légumes pour partager un repas sain et équilibré, et nourrir en quantité, « *c'est des ados, ça te vide le frigo en deux deux »* en rigole Sandrine, 34 ans. Pour Marie, 42 ans, héberger ne change pas grand-chose si ce n'est *« qu'il faut faire plus de courses et de repas les semaines où on héberge et on s´entend avec mon conjoint pour les horaires… ».* Il lui semble important qu'elle ou son ami soit disponible, le soir, pour le jeune. Autant de faits qui posent l'hébergeur en parent nourricier.

La question des contraintes alimentaires se pose dès les premiers repas. Si tous, sur le conseil des coordinatrices, ne cuisinent pas de porc, lors des repas partagés, tous se posent la question : faut-il cuisiner de la viande *hallal* ? Eloïse, 27 ans, achète des produits *hallals* sans y réfléchir, comme Marielle, Damien, Xavier ou encore Stéphanie. « *Pour certains l'hallal a remplacé le bio sans que cela soulève plus de réflexion que ça »,* précise Marie de Quid'autres. Lorsque l'accueil dure plusieurs jours, l'organisation des repas est repensée et celle du coût que représentent une ou plusieurs bouches supplémentaires à nourrir aussi. Pour les hôtes qui ont des difficultés financières à nourrir les jeunes, Paris d'Exil a mis en place les « lutins », des personnes coordonnées par Océane, qui font des courses d'appoint et remplissent les frigidaires des hébergeuses ou des jeunes en appartement. Il s'agit de produits de base comme disent les coordinatrices « *oignons, riz, lait, œufs ».* L'objectif est que les jeunes puissent cuisiner leurs propres repas si nécessaire. Gabin, hébergeur de 25 ans, quant à lui leur faisait « *des courses* » ou leur laissait « *de l'argent* » quand il partait en weekend. « *C'était un peu chaud financièrement mais je prenais de l'argent à ma mère si besoin*. »

Quand les hébergés ont le droit d'utiliser la cuisine, c'est pour cuisiner pour eux-mêmes et non pour partager un repas avec leurs hôtes. Ainsi, Eric, 61 ans, déteste cuisiner ; il fait les courses et les jeunes cuisinent pour eux mais jamais pour lui. Mais très peu d'hébergeuses autorisent les jeunes à cuisiner, c'est plutôt une pièce où ils sont invités à rester lorsque leurs hôtes cuisinent mais pas une pièce dont ils peuvent utiliser les appareils, ou alors juste la machine à café, la bouilloire et le micro-ondes. Certaines préfèrent encore organiser des plats à l'avance. D'autres demandent à leurs amis de préparer un repas de temps en temps pour les décharger de cette charge. Gibran est tétanisé à l'idée que les jeunes utilisent sa gazinière. Il leur interdit d'utiliser le four et s'arrange pour qu'il y ait toujours du riz, des œufs, du pain et il prépare une grosse marmite d'un plat à réchauffer au micro-ondes pour que les jeunes se débrouillent. Il a aussi mis en place un planning avec quelques amis. Lorsqu'il est en déplacement professionnel, à tour de rôle, ses amis déposent un repas tout prêt pour les hébergés. Des règles et des contraintes dont les jeunes s'accommodent lorsque les hébergements sont de courte durée mais qui peuvent s'avérer pénibles sur le long terme. Les repas partagés sont d'ailleurs la première difficulté nommée par Ahmed lors des premiers hébergements, surtout les menus typiquement français et les plats peu copieux. « *Les repas c'était aussi difficile car c'était nouveau la nourriture française. Mais même quand je n'aimais pas la nourriture française j'ai jamais rien dit.* » Ibrahima quant à lui s'est forcé à manger comme il s'est contraint à se taire. « *Souvent tu es obligé de t'adapter, souvent tu n'es pas rassasié mais tu es dans une situation un peu délicate, t'es obligé d'assumer, la personne elle t'a pris bénévolement, tu peux pas trop dire, un moment ça va te faire chier mais tu dis rien.* » Dans cet espace et par cette invitation à rester à leurs côtés pour parler sans utiliser tous les appareils, la relation asymétrique de l'hospitalité est réitérée. Au-delà, les nouvelles spatialisations que cet accueil induit n'est pas sans rappeler une forme de mise en docilité des corps (Foucault, 1975) des hébergés.

Pour tous, la cuisine et les repas pris en commun sont associés à des moments de confidence et de partage qui permettent à la relation de se construire. Après un temps de défiance et d'observation, le repas en commun s'impose comme un rite d'agrégation. C'est véritablement la pièce où les hébergeuses se permettent de poser des questions à leurs hôtes. L'étranger devient alors un invité, on l'accueille sans contrepartie comme le précise Chantal « *un invité tu lui demandes pas de débarrasser, on dit souvent à l'invité « Ne te lève pas ».* Tout du moins les premiers jours, la cuisine est l'espace et les repas le temps où le jeune côtoie son

hébergeur et se laisse accueillir. C'est dans ces moments de préparatifs et de repas partagés, dans ces coins de cuisine souvent exiguës ou dans des tables installées où chacun est invité à prendre son temps, que les hébergés peuvent parler de leur histoire, de leur famille, de leur parcours. C'est aussi autour de la nourriture, à table, que les hébergeuses prennent conscience de la jeunesse de leur hôte, parfois de leur vulnérabilité. L'une se souvient d'un jeune affamé et d'un autre ne connaissant que très peu de produits, une autre hébergeuse découvre que le jeune accueilli ne savait pas se servir d'une fourchette. Certains vont se révéler très autonomes et vont spontanément cuisiner et ranger la cuisine derrière eux. D'autres au contraire se révèlent très jeunes et très démunis, perdus face à un micro-ondes ou une plaque électrique.

> *« Quand il était tout seul à la maison par exemple, il ne savait pas se faire à manger, il savait pas se servir du micro-ondes, etc. Je n'avais pas intégré le fait que... en fait je lui avais laissé de la bouffe, et je lui avais dit "Donc t'as le micro-ondes qui est là, il y a de la bouffe dans le frigo. Voilà, moi je vais rentrer tard ce soir" et quand je suis rentrée il attendait dans le canapé, il n'avait pas mangé. Et je n'avais pas capté qu'en fait, juste, il savait pas se servir du micro-ondes et qu'il allait pas manger les pâtes froides, et quoi voilà. »* Pauline, 31 ans

A l'arrivée d'un nouvel hébergé, après lui avoir montré sa chambre ou son lit, la salle de douche ou de bain est présentée. C'est l'espace où le jeune va pouvoir se laver, se changer, laver ses vêtements, « *quitter l'odeur de la rue, l'odeur de SDF et redevenir un adolescent* » comme le résume Capucine.

La salle de bains est souvent source de tension et d'incompréhension. Carole est parfois gênée par l'eau qui jonche le sol des toilettes après le passage des jeunes qu'elle héberge. Suite au temps que passaient certains jeunes dans la salle de bain, Eloïse a installé une horloge et demande aux jeunes de se laver le soir pour pouvoir utiliser la pièce tranquillement le matin. Monique s'agace à demander aux jeunes systématiquement de bien tendre le rideau de douche pour éviter d'inonder le sol en bois. Damien a mis plusieurs semaines à comprendre que Soufi se lavait à l'eau froide de peur que l'eau chaude coûte trop cher. A l'inverse, Chantal a limité le temps des douches face aux factures astronomiques d'eau qu'elle devait payer. Pièce de l'intime et du privé par excellence, la salle de bains est le lieu qui révèle aux hébergeuses que la perte partielle de l'intimité est constitutif de la présence d'un étranger chez soi. Ainsi Capucine a ajouté un loquet pour permettre de fermer la salle de douche après son premier hébergement, jusqu'à présent elle n'en avait pas l'utilité. C'est la pièce où les hébergeuses prennent conscience non seulement de l'étrangeté de leurs invités mais aussi de leur corps, de

leur intimité, de leur pudeur. Si l'« hospitalité généreuse » (Anne Gotman, p.162) prend du temps et de l'espace, elle est coûteuse non seulement financièrement et mais aussi intimement. L'hospitalité est ambiguë. L'hébergeur pose des règles pour supporter la cohabitation mais, dans le même mouvement, l'hospitalité vraie, généreuse comme le nomme Anne Gotman, doit interpeller, déstabiliser et remettre en question la vie pour gratifier et être un effort. Si accueillir chez soi l'étranger n'était pas un effort et une épreuve, l'engagement vécu par les personnes solidaires ne serait plus un engagement gratifiant et valorisé. Dès lors ces difficultés sont supportées et assumées car elles sont la preuve que l'engagement est réel, concret, contraignant aux yeux des acteurs.

Les épreuves de l'hospitalité se jouent donc dans les espaces de l'intime et dans les espaces collectifs. L'engagement pousse à réaménager les espaces domestiques. Si la cuisine est un espace qui permet la rencontre et la libération de la parole, la salle de bains est plus propice aux incompréhensions et aux tensions. L'intimité quotidienne est alors dérangée, déstabilisée.

Pour permettre de vivre des temps de partage qu'elles estiment nécessaires, certaines hébergeuses changent leur rythme de vie les semaines où ils hébergent. Hélène, 43 ans, choisit d'héberger lorsqu'elle n'est pas en surcharge de travail. « *Les temps d'accueil demandent une adaptation du quotidien, une présence en soirée, donc moins de sorties et une organisation différente pour les repas. »* Héberger dès lors demande non seulement un aménagement de l'espace mais aussi du temps. Un changement de rythme de vie est alors mis en place et touche non seulement la qualité de la nourriture consommée mais aussi les habitudes de vie. Les hébergeurs précisent s'efforcer d'adopter un mode de vie plus sain quand il héberge des jeunes. Gabin s'interdit de fumer dans son appartement lorsqu'il reçoit des mineurs, Camille réduit sa consommation de bières. Tous, hébergeuses comme hébergeurs, changent leurs horaires. Stéphanie, 32 ans, adapte ses horaires et évite de faire des nocturnes à son emploi. Léa, 23 ans, « *rentre plus tôt le soir et se lève plus tôt le matin pour partager un petit déjeuner*. » Comme d'autres, elle s'efforce de ne pas partir trop tôt le matin pour ne pas imposer au jeune un retour sur le trottoir trop matinal le ventre vide et s'arrange pour revenir tôt chez elle le soir. Ces questions d'aménagement des horaires se posent surtout tant que les hôtes n'ont pas de clés.

Remettre les clés : un rituel d'entrée

Si remettre le code wifi systématiquement à chaque nouvel hébergé est une évidence jamais remise en question, donner ou ne pas donner les clés est un autre rite essentiel d'entrée dans la relation d'hospitalité. Source de problème et de questionnement, elle est régulièrement débattue par les protagonistes. Les clés représentent pour les hébergeuses la confiance absolue, pour les hébergés, c'est l'assurance d'être libre de leurs mouvements. Clémentine, 37 ans, a accueilli deux mineurs quelques semaines. Les premiers jours, elle n'a pas osé laisser une clé, préférant leur donner rendez-vous en bas de chez elle, parfois très tard, selon ses impératifs professionnels et sociaux. Lorsqu'elle est partie en voyage, elle a laissé ses clés à son *« favori »* pour qu'il arrose les plantes et nourrisse son chat. À son retour, elle lui a proposé de garder les clés par commodité.

Ne pas donner les clés, c'est rester le maître de maison, une manière de contrôler les allers et venues. Remettre les clés à son hôte, c'est accepter de perdre un peu de souveraineté chez soi. La majorité des hébergeuses, après un temps de crainte et de réticence, décide de laisser un double des clés. Damien, 42 ans, raconte :

> *« ce qui m'effrayait au début c'était les clés ; ce que disaient les coordinatrices c'était « vous partez avec les jeunes et vous leur donnez un rendez-vous le soir pour rentrer ». Moi j'ai trouvé ça assez dur car je pars assez tôt, vers 7h30 et je trouvais ça un peu dur si je rentre à 20 heures. Mais je n'étais pas trop rassuré de laisser les clés mais ça m'obligeait aussi de rentrer relativement tôt. Maintenant je ne me pose pas trop la question. »*

Tant que l'hébergé n'a pas les clés, l'hébergeur reste l'obligé de son hôte en devant adapter son emploi du temps aux obligations morales de l'accueil, c'est-à-dire de ne pas laisser tard son invité dehors. La remise des clés est pour beaucoup d'hôtes un moment fort, quasi solennel, dont tous se souviennent. Tant que l'hébergé n'a pas accès aux clés, il reste l'invité provisoire à qui on ouvre la porte ou qui doit partir lorsque l'on part, l'étranger de passage. Laisser les clés, au-delà d'être un gage de confiance, est un gain de liberté de mouvement et un confort d'accueil pour les hébergeuses. C'est en cela que donner ou non sa clé est une décision équivoque : d'un côté en choisissant de ne pas remettre un double à son hôte, l'accueillant maintient sa supériorité vis-à-vis de lui tout en augmentant ses contraintes, de l'autre côté, en donnant sa clé, l'hébergeur perd de sa souveraineté mais gagne en liberté.

Remettre une clé à l'hôte accueilli n'empêche pas de maintenir des règles strictes sur les horaires à respecter. Au contraire. Qu'ils aient ou non la clé, les hébergeuses demandent aux

jeunes de respecter des horaires. Un téléphone portable est spécialement remis par les coordinatrices à chaque jeune hébergé pour qu'il soit joignable et qu'il puisse prévenir de ses retards ou de ses absences.

> *« Je demande des jeunes plutôt autonomes et indépendants. Ils ont la clé. Ils vivent un peu leur vie même si j'essaie de leur dire que je veux qu'ils soient rentrés au plus tard à 22h. D'une part pour moi parce que c'est des mineurs et après 22h ça m'inquiète. Et chez moi c'est petit et je ne veux pas qu'ils me réveillent car je me lève tôt pour aller au travail. Je me sens responsable d'eux quand ils sont chez moi, quand ils rentrent tard, je m'inquiète, j'appelle et il est probable qu'il se fasse remonter les bretelles. »* Gibran, 39 ans

Gibran, comme la majorité des hébergeurs et des hébergeuses, imposent des règles aux hébergés. Elles s'apparentent à un cadre qui l'aide à supporter les épreuves de la cohabitation avec des règles qui font référence à l'âge d'adolescent des hébergés. Toutes les hébergeuses disent se sentir responsables de ces jeunes étrangers, par conséquent d'une part elles cherchent à les protéger en instituant des règles qu'elles posent ou poseraient à leurs propres enfants, d'autre part elles posent un cadre qu'elles estiment nécessaire pour inculquer à ces jeunes des règles de bienséance.

Des règles pour adoucir le non-ordinaire

Pour les hébergeuses la question des règles est omniprésente. Quelles règles de vie une hébergeuse peut légitimement poser à un hébergé ? Une question que se posent régulièrement les coordinatrices sans y répondre frontalement. D'autant plus que la réponse ne peut être figée et universelle, comme le nomme Margaux :

> *« Quel cadre on leur met, on n'est pas leurs parents, mais ce sont quand même des adolescents. Ils ont besoin de cadre. Et ça se travaille au fur et à mesure. Par exemple, un groupe de jeune qui héberge. C'est un peu comme une coloc donc la question du cadre ne se pose pas. Et ça fonctionne très bien. Quand c'est une femme plus âgée, célibataire, elle a besoin de dire des règles. »*

Lors des *briefings* téléphoniques avec les candidats à l'hébergement, Chantal, coordinatrice, glisse des conseils : ne pas donner de l'argent de poche ni de cadeaux, donner des tickets de transports dans le mesure du possible et un bon petit déjeuner, ne pas hésiter à mettre le jeune dehors le matin ou à le réveiller si on doit quitter son appartement, ne pas se sentir obligé de cuisiner *hallal* mais que c'est possible… Elle glisse aussi quelques règles de vie commune comme « *ne pas hésiter à demander un coup de main au jeune pour débarrasser*

ou pour passer l'éponge », demander à un jeune de « *mettre sa musique moins fort* », d'enlever sa casquette à l'intérieur… Mais ces conseils et ces règles ne sont que rarement écoutés tant que l'engagement n'est qu'hypothétique. « *Il paraît que Chantal m'a donné des conseils au téléphone, mais je ne m'en souviens pas »,* s'en amuse Elsa. Tout semble facile tant qu'aucun jeune n'est hébergé. Pourtant, irrémédiablement et afin de vaincre l'épreuve de l'hospitalité, tous les hébergeurs et les hébergeuses définissent des règles pour la cohabitation. Et même si la première nuit, les hôtes accueillants s'efforcent d'imposer le moins de règles et d'interdits possibles, très vite la codification est indispensable pour que l'hospitalité dure. À l'idéal d'inconditionnalité comme philosophie du quotidien s'oppose donc nécessairement le réalisme de l'hospitalité : il existe toujours un fossé entre l'hospitalité rêvée et l'hospitalité réalisée (et réalisable).

À travers les règles de vie partagée, comment se positionne l'hébergeant ? Comme un éducateur qui cherche à structurer et accompagner le jeune, comme un parent qui veut transmettre les règles de bienséance « à la française » ou juste comme un colocataire qui établit des règles partagées pour vivre ensemble ?

Outre le fait de demander au jeune de respecter les horaires, les hébergeuses établissent d'autres règles : ne pas parler trop fort au téléphone dans les espaces collectifs et après une certaine heure, faire son lit tous les jours, ranger la couette et replier le canapé lorsque la personne dort dans le salon. Si ces premières règles permettent le vivre-ensemble dans un espace partagé, d'autres, souvent influencées par l'âge du jeune, peuvent l'assigner à sa place d'enfant. Ainsi Véronique, 53 ans, qui héberge régulièrement un ou deux jeunes simultanément, précise qu'*« il ne faut pas hésiter à leur dire d'enlever leur capuche, d'aider comme de passer l'éponge, ou de faire la vaisselle. »* De la même manière, dès que les jeunes vivent plus d'une poignée de jours chez un hébergé, il est mis à contribution sur les tâches ménagères. Sans s'investir dans le ménage des espaces collectifs à l'image de Reza dans l'ouvrage *Le prince à la petite tasse* d'Emilie de Turkheim[1], chaque hébergeur attend de son hôte qu'il range sa chambre, ramasse son linge sale, participe à la vaisselle et nettoie la table après son repas s'il le prend seul. Par contre, l'accueillant garde majoritairement la main sur la machine à laver le linge ; très rares sont les foyers à laisser les jeunes laver eux-mêmes leurs habits.

[1] *Le prince à la petite tasse* d'Emilie de Turkheim est un ouvrage paru en 2018 chez l'Editeur Calmann-Lévy. L'ouvrage raconte de manière autobiographique l'accueil pendant neuf mois par Émilie, Fabrice et leurs deux enfants dans leur appartement parisien de Reza, un jeune Afghan qui a fui son pays en guerre.

Lorsque les jeunes sont en recours et que les démarches de reconnaissance promettent d'être longues, les hébergeuses organisent la scolarisation et les devoirs des hébergés. Mia et son compagnon Louis, 60 ans tous les deux, ont fait les démarches pour scolariser les deux jeunes qu'ils ont hébergés six mois. Bruno, 42 ans, qui héberge *a minima* cinq jeunes chez lui toute l'année, autorise ses hôtes à rester la journée dans l'appartement à condition qu'ils étudient. Il s'est procuré des livres du lycée et a récupéré plusieurs ordinateurs portables pour faciliter l'organisation de chacun. Marie-France insiste pour qu'Ahmed, qu'elle héberge depuis six mois, soit régulier en cours, elle le « *flique* » parfois admet-elle, mais « *c'est pour son bien* ». Chantal quant à elle estime avoir *« un devoir d'éducation* » avec les jeunes qui vivent chez elle. Xavier quant à lui impose à tous « *s[m]es* » hébergés à prendre des cours de français, « *ça ne sera jamais perdu qu'ils soient reconnus mineurs ou pas, ils ne peuvent pas rester sans rien faire.* »

En outre, souhaiter une scolarisation ou une formation professionnalisante pour les hébergés ramène les jeunes à un âge social particulier. De même, les coordinatrices imposent aux jeunes d'engager des recours ou des procédures d'appel. Autant d'ambitions et d'assignations au statut de mineurs qui conditionnent la perception que les jeunes ont d'eux-mêmes, alors que parfois certains n'avaient aucunement conscience de leur minorité légale avant d'arriver en Europe. Les règles implicites et explicites fixées par les hébergeuses et les coordinatrices sont le plus souvent définies par la jeunesse projetée des hébergés et les renvoient à un statut particulier : celui d'enfant à éduquer[1]. Pour autant ce statut imposé d'enfant ne peut

[1] Bien que nous pourrions nous interroger sur la résistance des hébergés à un tel statut imposé tacitement ou aux règles posées, aucune hébergeuse ni aucun jeune se s'est exprimé sur ce point. Cependant, dans son ouvrage autobiographique *Boza* (Cabrel et Longueville, 2020), Ulrich, Camerounais de 18 ans, raconte son expérience de vie chez des particuliers en ces termes : « *Cette femme m'a sauvée la vie. Le lendemain, elle vient me réveiller vers midi, pour me dire que ce sera bientôt l'heure du déjeuner. (…) Le plus drôle, c'est qu'elle nous protège et organise nos journées comme pour des enfants français. (…) Tout est balisé, organisé, sécurisé. Tu imagines le choc de culture ? (…) Chez Lucienne, je cicatrise. (…) Puis elle m'informe que je vais partir dans une autre famille. Pour ne rien te cacher, je ne veux pas partir, mais je comprends que je n'ai pas le choix. Ce n'est jamais rigolo de revivre une rupture. (…) Tu sais ce qui est dur ? C'est que tu ne peux pas toujours exprimer tes désaccords ou tes émotions quand des gens t'hébergent gratuitement, tu n'es pas en situation de discuter. (…) Ca leur arrive de raconter toute ma vie à leur amis qui viennent manger. Ils me prennent pour une bête de foire ou quoi ? J'ai le droit à ma dignité. Et surtout, chez eux, je me sens presque en prison ! C'est bien de me donner des repères, mais il y a trop de règles à respecter. Le téléphone doit être déposé à l'entrée de la maison, on n'a pas le droit de le consulter le soir quand on mange, et on doit goûter la nourriture mais quand on n'aime pas, même le fromage qui pue. Je ne dis rien : j'avale, puisque je n'ai pas le choix, et me fait vomir quelques minutes plus tard. Personne ne peut me forcer. Le pire, c'est quand, à vingt-deux heures,*

se défaire des rapports de genre, d'âge et de race omniprésents dans la réalité de l'hospitalité privée telle qu'elle a été observée.

4. Des femmes blanches et des garçons noirs

Comme déjà plusieurs fois évoqué, la première évidence qui s'impose lorsqu'on observe les mouvements d'hospitalité à l'égard des jeunes migrants est la différence d'âge, de genre et de couleur entre les protagonistes : d'un côté une majorité de femmes blanches de plus de 30 ans, de l'autre des jeunes hommes noirs de moins de 18 ans. Dans les réunions et les temps festifs, se croisent des femmes de type européen qui hébergent, aident, nourrissent, soutiennent des garçons plus ou moins jeunes d'origine subsaharienne pour l'immense majorité. Si l'omniprésence des femmes parmi les coordinatrices amusent ces dernières, la surreprésentation de femmes au sein des hébergeuses interroge les hébergés. Celle-ci conforte l'impression de ce qu'ils observent en terme de mobilisation et de solidarité dans la rue ou dans les campements : « *c'est que des femmes, et des femmes blanches* », résume Saliou. Les relations d'hospitalité qui s'établissent alors se nourrissent et se croisent avec un rapport inégalitaire de genre qui s'imbrique aux rapports dissymétriques de domination qu'engendre l'hospitalité. Quels sont alors ces rapports qui se développent ? Comment les acteurs de l'hospitalité naviguent entre l'assignation à des fonctions et à des rôles que les unes imposent aux autres et réciproquement ?

Il est important de préciser, dès à présent, que cette réalité genrée et racée est systématiquement mise de côté dans les échanges avec les hébergeuses et les coordinatrices, comme si le sujet était tabou et comme si l'hébergeur, à l'image du militant pour une majorité de travaux de sociologie, est « conçu comme une figure abstraite et générale qui existerait hors des rapports de genre » (Roux et Fillieule 2009, p.53).

Marie-Christine éteint le wifi. (...) Je sais combien ils me portent, je veux juste que tu comprennes que tout n'est pas noir ou blanc, et que ce n'est pas simple, pour moi qui erre depuis plusieurs mois, de m'habituer à un mode de vie plus normé. Pour moi qui ai obtenu tout ce que j'ai en me battant, c'est dur de ne plus batailler. »

Un autre exotique

Dans le rapport d'hospitalité, l'hébergé dépend de la bonne volonté de son hébergeuse. L'hôte qui reçoit fait des efforts pour accepter la différence introduite par l'étranger, il lui ouvre son espace domestique et dessine les limites et les codes de conduite qui ne doivent pas être franchis. L'hôte qui est reçu, quant à lui, doit faire des efforts pour se plier aux règles et se comporter correctement, ainsi reconnaître le pouvoir et l'autorité tacite de celui qui l'accueille. Il doit se faire discret, « *petit* », le moins envahissant possible. L'hébergeuse propose son espace, sa disponibilité et parfois même des consommations que l'hébergé se doit d'accepter, qu'il les apprécie ou non. Les refuser reviendrait à rejeter l'accueil, à humilier le donateur. Les hébergeuses auront beau répéter aux jeunes « *fais comme chez toi* » ou *« tu es comme l'enfant de la maison* », la relation ne sera jamais égalitaire. L'hospitalité privée, à l'image de la tension relative à toutes les actions humanitaires décrites par Didier Fassin (2010), est ambiguë. D'un côté elle est provoquée par la compassion et l'empathie, des sentiments moraux propres à la solidarité où l'autre est envisagé comme un semblable ; d'un autre côté, elle suppose que des individus se sentent supérieurs à d'autres pour ressentir le devoir de les aider. Dès lors, l'hébergé est contraint à être un être non-semblable, inférieur.

En outre, pour Joan Stevo-Daubeuge, l'hospitalité est possible parce que l'autre est étranger (Stavo-Debauge, 2018). L'hébergé est donc à la fois l'hôte que l'on côtoie et l'étranger, l'exilé, le réfugié relégué par les politiques que l'on découvre. L'« étrangéité » de l'autre est indispensable au même titre que sa différence et son infériorité. C'est parce que l'hôte est différent de moi, en situation de vulnérabilité, que je l'accueille et c'est ce différentiel qui constitue la base de la relation qui s'établit. Cette étrangeté se traduit par le récit que l'hôte fait de sa vie d'avant, sa vie d'ailleurs et par ses différences culturelles, en d'autres termes, par son exotisme.

Le récit des hébergés sur leur histoire tient une place essentielle dans les relations qui se tissent. Il est souvent le point de départ de la relation de confiance pour les hébergeuses. Elles y apprennent leur vie d'avant, les raisons qui les ont poussés à partir, leur histoire là-bas, le chemin entrepris. Tout ce qui fait qu'ils viennent d'un ailleurs lointain et étrange. Suzanne a appris à placer les pays de ses hôtes sur la carte. Certains se régalent des traditions culinaires aux saveurs étranges que les jeunes leur préparent. Au cours des repas, on répète à tour de rôle dans sa langue le nom des légumes. Clémentine a appris avec certains des mots qu'elle s'amuse à se remémorer. Elle raconte ce premier repas où elle avait fait une soupe de courge et se

souvient avec émotion que le jeune lui avait fait écouter de la musique fait d'instruments fabriqués dans son pays avec ce même légume. L'hôte accueilli vient d'un ailleurs lointain qui s'oppose au quotidien d'ici, celui des hébergeuses. D'un côté il y a « nous », de l'autre il y a « eux ». Autant de choses qui associent, dans les discours et dans les pratiques, le jeune à un être exotique source de richesses, de découvertes et de curiosités, qui promet et permet à ses hôtes de « *voyager en ouvrant simplement leur porte* ».

L'exotisme de l'autre est une particularité périlleuse et se négocie dans une recherche d'équilibre permanent. Dès la première rencontre, l'exotisme est un entre-deux, quelque chose entre la surprise et l'inadéquation entre l'image projetée et la réalité découverte. Lorsque les hébergeuses rencontrent leurs hébergés, les paroles s'attardent d'abord sur les corps qu'ils découvrent, plus grands et costauds qu'imaginés ou plus fragiles et voûtés *« comme des petits vieux* », plus « *noirs* » qu'attendus, plus propres et mieux habillés que projetés. « *Plus beaux* » souvent aussi. A chaque fois les hôtes accueillants sont surpris, les jeunes ne correspondent pas à ce qu'ils avaient projeté. Par la suite, et d'autant plus que la cohabitation se poursuit, le jeune doit se maintenir dans une forme de différence sans l'être toutefois trop et dans une forme de proximité et similitude sans l'être non plus trop. S'il est trop différent la cohabitation devient difficile, s'il est trop proche il n'est plus digne d'aide et d'intérêt. Comme le définit Jean-François Sasztak, « n'est exotique qu'une étrangeté mesurée, acceptable, appréhendable. Domesticable et domestiquée » (Staszak 2008, p.14). Lorsque Salim commence à sortir avec ses amis et à ne pas rentrer dormir tous les soirs chez ses hébergeuses, ces derniers se sont demandés s'il avait « *vraiment besoin d'être aidé* ». Quand Malik, très religieux et pratiquant, fuit les relations avec les amies de son hébergeur et fait sa prière au milieu du salon, il va être identifié et nommé comme un jeune difficile « *trop différent pour vivre une relation sereine avec les hébergeurs* ». Un jeune est appréciable lorsqu'il est « *aimable* », « *fragile mais pas trop* » vulnérable, digne d'intérêt et « *ouvert* » à la relation. Il ne doit pas faire peur, il ne doit pas remettre trop en question les habitudes ou les coutumes de ses hébergeuses. Pour Cléo et Sophia, les jeunes perçus comme très religieux effraient, d'autant plus s'ils tiennent des propos qui dénigrent les femmes. L'exotisme est donc un état d'entre deux qui se tient entre la découverte de l'autre et l'habitude de sa différence. C'est ce que traduisent les hébergeuses à l'égard des jeunes qu'ils hébergent. Au début, avant l'ouverture de la porte, le face-à-face est trop surprenant, menaçant pour qu'il revête le charme de l'exotisme. Lorsque la cohabitation est réalisée, lorsque l'on se découvre, l'autre paraît plus semblable, plus similaire, il y a moins d'étrangeté. Par la suite, au-delà d'un certain temps, la relation doit évoluer. Le jeune doit partir pour que la relation s'arrête, se poursuive et se redéfinisse dans un autre espace, un autre cadre

et un autre rapport que celui induit par les positions d'hôtes. La pratique d'hospitalité de ce point de vue ne peut qu'être que de courte durée. Au-delà de l'étrangéité exotique de son hôte, il ne s'agit plus à proprement parler d'hospitalité.

Durant cet entre-deux temporel et spatial, ni trop tôt ni trop tard, ni trop rapidement ni trop lentement, l'hébergé qui se livre et qui se rend disponible incarne l'exotisme par excellence. Si pour Jean-François Staszak « l'exotisme constitue une invitation au voyage et à considérer l'Autre et l'Ailleurs comme des objets de curiosité » (Staszak 2008, p.24), la question de l'exploration de l'autre et de l'exotisme émerge. Pour être exotique, le migrant ne doit pas seulement être étranger, il doit être sorti de son contexte et de son quotidien dans lequel il est similaire aux autres. C'est en quittant les campements, la rue, l'errance et la communauté d'entraide de ses pairs pour entrer dans un foyer privé, qu'il devient exotique. Un exilé à la rue n'est pas exotique, il est « *effrayant* », « *impressionnant* », « *intimidant* », « *vulnérable* », « *sale* » ou « *pauvre* » pour reprendre les termes utilisés par les hébergeuses et les coordinatrices pour parler des jeunes avant qu'ils passent la porte de leur logement. Il devient exotique en passant le seuil du foyer. C'est ce mouvement d'intégration d'un lieu tiers duquel il est non seulement étranger par son origine mais étranger car non membre. En passant la porte, il devient non seulement exotique mais aussi désirable. En effet, l'exotisme est attirant et séduisant, et le désir est un élément latent à l'exotisme. Dès lors, « la question de l'exotisme aboutit fatalement à celle de l'érotisme » (Staszak, Trinquier, et Chauveau 2013, p.52). Et cette notion de l'exotisme de l'autre est réciproque. Si l'hébergé est exotique pour l'hébergeuse, l'hébergeuse est exotique pour l'hébergé. Et cette tendance rejoint et nourrit la tendance héroïque de certains aidants d'être tout pour l'autre, de se donner entièrement et sans limite, quitte à s'épuiser et à s'oublier dans l'autre. La relation se nourrit et s'établit dans cette réciprocité exotique et potentiellement érotique.

Clémentine, 30 ans, est célibataire, blanche, libre et indépendante. Elle estime avoir régulièrement ressenti de la gêne en accueillant des jeunes hommes.

> *« C'est gênant… parfois c'est compliqué d'être une femme seule chez soi qui héberge des jeunes entre 16 et 18 ans donc dans la force masculine de l'âge et qui souvent ont été éduqués avec une idée de la femme qui est pas très progressiste, voilà quoi. Souvent ils viennent de pays où la femme soit ne travaille pas, encore moins peut s'assumer financièrement et vivre seule, donc c'est une première surprise pour eux de voir qu'il n'y a pas d'homme à la maison, ça les perturbe je le vois bien. Et puis une femme qui s'exprime sans passer par le mari, qui regarde dans les yeux, tout ce que je fais naturellement et qui ne pose généralement pas de problème en France, je vois bien qu'avec eux c'est*

compliqué, qu'ils ont du mal à se positionner. (…) Je sentais que je renvoyais quelque chose à certains, comme l'image d'une femme libre indépendante et par conséquent disponible. J'en senti que certains avaient une attitude équivoque. »

Elle estime d'ailleurs n'avoir pas réussi à trouver la bonne posture avec certains des « *garçons* » hébergés. Si au début de l'hébergement de Saliou et Erik, elle a eu l'impression de vivre avec deux petits cousins, « *je leur donnais des conseils, de faire attention à leurs fréquentations, je fume mais je ne leur donnais pas de cigarettes car je les trouvais trop jeunes » ;* la relation dévie avec Saliou après le départ d'Erik. Assez vite, des jeux de séduction s'instaurent et des sentiments ambigus s'installent, et Clémentine de préciser que Saliou ne faisait finalement pas « *si jeune* » tout en utilisant systématique le mot « garçon » pour le qualifier : « *avec les garçons* », « *quand les garçons étaient là…* », « *quand je dinais avec les garçons* ». Dans le récit de Clémentine, Saliou prend la place d'un conjoint, de l'autre partie du couple. Mal à l'aise, Clémentine demande à l'association d'organiser le départ de Saliou.

Une séduction taboue

La situation de Clémentine et Saliou est loin d'être la seule. Pour nombres d'hébergeuses, les questions de séduction et d'ambiguïté teintées d'érotisme se posent. Des impressions que confirment Morgane Siri, psychologue à Hors la Rue. Au contact de divers jeunes hébergés, elle a eu plusieurs échos de « *transferts amoureux* » ou de « *rapports de séduction plus ou moins malsains* » réciproques. Pour Camille, hébergeuse célibataire de 42 ans, la tension est permanente : « *C'est toujours compliqué à part une ou deux fois où ça s'est vraiment passé sans aucun problème, où personne n'a regardé mes seins en parlant, où j'ai pas senti la nécessité de garder une distance de sécurité. A part deux cas, ça a toujours été compliqué.* » Ces complications perturbent les hébergeuses qui ne s'attendent pas à devoir faire face à de telles réalités et aux pulsions ou besoins affectifs que peuvent avoir les adolescents et ce d'autant plus lorsque ces derniers leur semblent désorientés, fragiles ou traumatisés par la route et l'exil.

Pour éviter de mettre mal à l'aise les jeunes qu'elle abrite, Camille s'impose des règles lorsqu'elle héberge pour éviter de renvoyer l'image d'une « *femme libérée* ». Elle donne très vite son âge « *pour bien montrer qu'*[elle pourrait] *être leur mère* », elle parle « *de ses copains pour montrer qu'*[elle a] *des relations avec des adultes de* [son] *âge* », elle adapte aussi ses tenues vestimentaires pour ne pas paraître « *féminine* » ou s'arrange pour ne pas se retrouver

seule avec un jeune dans une pièce. Autant de manière de s'émanciper de l'assignation à son rôle de femme potentiellement fragile ou disponible, une assignation renforcée par le discours des proches, des amis, le plus souvent des hommes, qui peuvent s'étonner que des femmes prennent ce « risque » d'accueillir chez elles des jeunes hommes. Ainsi le frère de Rose lui a rétorqué, lorsqu'elle lui a confié qu'elle hébergeait deux garçons, « *tu n'as pas peur ? tu es une femme seule… t'as pas peur qu'ils te violent ? »*

La question de la « bonne distance » est abordée par toutes les femmes hébergeuses. Elle se pose d'abord en terme physique mais peut aussi être moral ou psychologique. Les femmes mettent une distance physique entre leurs hôtes et elles-mêmes. Une manière pour ces dernières de désamorcer les ambiguïtés même si ce n'est pas nommé par elles avec cet objectif. Lors des conversations, certaines évitent de se retrouver seules dans une petite pièce ou trop proches physiquement. D'autres s'interdisent d'embrasser les jeunes pour se dire bonjour, au revoir ou bonne nuit et s'imposent de serrer les mains. Sofia accueille deux jeunes qu'elle décrit comme « *très beaux et bien foutus* » et s'étonne d'avoir mis spontanément cette distance. « *Enfin, c'était étrange pour moi, je suis quelqu'un de très tactile et de plutôt assez chaleureux, je ne les ai jamais touchés.* »

Cette distance physique sert aussi à protéger les siens, le plus souvent ses propres enfants, surtout lorsqu'il s'agit de jeunes filles. Au cours de l'entretien, Sofia laisse apparaître qu'elle n'est pas à l'aise avec les jeunes gens, en mettant ce malaise en relation avec la présence de ses deux filles sous son toit et qu'elle ne sait finalement pas trop comment se comporter. Même si les rapports de séduction ne sont pas clairement évoqués, les rapports de genre rendent la relation complexe. Le fait de ne pas toucher l'autre est une façon plus ou moins consciente de mettre de la distance dans la relation. D'autres mères de jeunes filles appréhendent les dérapages possibles ou imaginaires. L'une confie ne pas donner les clés « *parce qu'on a deux filles de 9 et 12 ans. Parfois, elles restent seules. Ce sont de jeunes ados, charmants mais des jeunes garçons quand même. On préfère ne pas prendre de risques.* »

Emma, 22 ans, accueille des jeunes hommes seuls dans son petit studio d'une seule pièce. Elle raconte longuement comment les choses se mettent en place entre elle et les hébergés.

> *« Sur les relations qui se développent après, il faut quand même… par exemple sur les relations amoureuses moi c'est niet ! Après tu n'es pas à l'abri qu'un mec un jour tu l'héberges et c'est la love story. (…) Héberger t'as une intimité. Tu fais rentrer quelqu'un dans ton intimité, tu rentres dans son intimité. Et lui, il développe aussi son intimité par rapport à la tienne parce que y'a un rapport de force tu vois. Le mec, il n'est pas libre comme s'il vivait chez lui.*

Mais sur ces rapports-là, moi c'est un truc, je me suis toujours posée la question… c'est quoi la vision que les mecs ont ? Je sais très bien que plein de migrants – les mineurs, je ne sais pas trop parce qu'on les met tellement dans cette condition de mineurs… t'intériorise aussi les catégories qu'on t'attribue à un moment – mais sur les majeurs, sur les camps, le nombre de migrants qui disaient mais c'est quoi ces meufs, pourquoi elles viennent ? Parce que bien sûr, t'as beaucoup de femmes qui aident… (…) mais clairement sur l'hébergement, moi ce que je demande le plus c'est : qu'est-ce que le mec il pense de débarquer chez moi alors que j'habite dans une chambre de bonne, que y'a aucune pièce fermée, aucune intimité quoi. (…) Moi là, tu vois les mecs qui ont été chez moi, j'ai vraiment eu aucun problème et au contraire, la plupart des gars on est devenu super proches, des mineurs ou jeunes quoi. Plus un rapport de frères et sœurs, ils sont plus dans un truc où ils me voient comme une meuf jeune donc je suis marrante, ils ne me voient pas comme une maman mais je peux les aider dans leurs démarches. (…) Souvent ça vient sur la table parce qu'au bout de deux heures le mec, il est là « alors tu as quel âge ? tu vis toute seule ? Pourquoi tu ne vis pas avec tes parents ? pourquoi t'es pas mariée ? pourquoi t'as pas d'enfants ? Tu fais quoi ? Ah mais ce n'est pas bien les femmes qui vivent toutes seules ! Ce n'est pas possible ! » Donc très vite, la discussion elle s'impose et moi je mets très vite le truc à plat. »

En 2018, les débats autour de la mise en place d'ateliers sur la vie affective et le consentement sont la preuve des questionnements qui traversent les unes et les autres. Une minorité de coordinatrices défend l'idée qu'il faut que des ateliers soient organisés par des professionnels ou des étudiants en médecine car « *les hébergés sont en âge d'avoir une sexualité active » et « que certains vont aux putes »* en précisant alors « *c'est pas des gosses après tout »* ; la majorité d'autres déclare que ce n'est ni un besoin ni une urgence et que Paris d'Exil doit rester sur les questions d'hébergement, d'apprentissage du français et de l'accompagnement médical et juridique, que s'agissant de jeunes vulnérables, « *il fallait se suffire de l'urgence* »[1]. Preuve en est que si l'idée de la sexualité des hébergés n'est pas acceptable, éludée ou évitée dans la pratique, elle est acceptable dans la théorie bien que cette idée réinterroge totalement tout le discours porté par les coordinatrices et les hébergeuses qui font des hébergés des enfants.

Du côté de l'association, les relations sexuelles et les relations de séduction ne sont pas tranchées. Lors d'une réunion d'accueil des hébergeuses tenue en juin 2017, le sujet est abordé spontanément par les coordinatrices. Une première déclare que « *le collectif ne cautionne pas les relations sexuelles entre hébergeurs et jeunes* », une autre ajoute « *même si certains jeunes se montrent très insistants ».* Lors de cette réunion, les coordinatrices ne sont pas d'accord sur le sujet ; certaines ajoutant que ces « *tensions* » arrivent « *rarement* », d'autres que c'est « *très souvent* ». L'interdit semble compliqué à être posé pour certaines. Une autre coordinatrice

[1] Au final, ces ateliers seront mis en place de manière temporaire durant les années 2018 et 2019.

conseille aux hébergeuses « *car c'est surtout pour les femmes hébergeuses que c'est* compliqué » que lorsqu'un jeune pose des « *questions gênantes »* il est judicieux « *si l'hébergeur ne sait pas répondre »* de le « *renvoyer vers son professeur de français »* avec qui il pourra en discuter. Après ces précisions, Laurianne précise que Paris d'Exil s'adresse à des mineurs, donc « *il est hors de question qu'un hébergeur fasse des propositions à un jeune. »* Si une telle chose devait advenir, l'hébergeur « sortira du réseau *a minima ».* Au-delà de cette réunion, la question de la tension sexuelle et érotique et la question du désir dans la relation d'aide n'est traitée par personne et à peine abordée[1].

A ces questions de rapports de séduction, se mêlent le rapport de dysmétrie propre à l'hospitalité mais aussi des rapports de pouvoir et de dépendance. Comment poser la question du genre et du désir sans porter préjudice aux personnes ?

Si cette question est taboue pour les aidantes et les soutiens, elle l'est aussi pour les chercheurs et les observateurs de ces pratiques. Tous l'observent et l'interrogent mais personne ne la traite, ne l'étudie et n'émet d'hypothèse[2]. En entretien, le sujet n'est jamais abordé et lorsque j'aborde le sujet, on change de conversations. Tout le monde est mal à l'aise avec ces histoires, d'un côté si la parole de l'exilé est remise en question on risque de se faire taxer de raciste, de l'autre si la parole de la victime (plus souvent une femme) n'est pas entendue on risque de paraître pour anti-féministe. Les coordinatrices en parlent lorsqu'elles oublient ma présence, sur les conversations instantanées ou en fin de réunion, toujours de manière rapide et

[1] Après plusieurs entretiens avec Laurianne, j'aborde une nouvelle fois le sujet en septembre 2018. Elle me confie qu'il y aurait eu douze situations de violences sexuelles à Paris au sein de l'hébergement individuel indépendant, dont deux qui auraient abouti à une plainte. Pour autant, elle ne sait s'il s'agit de situations internes à Paris d'Exil, à la Timmy ou au réseau d'Agathe. En outre ces chiffres ont été communiqués à une réunion de coordination entre l'Adjie, Médecins Sans Frontières et Paris d'Exil et auraient été révélés par une personne n'appartenant pas à Paris d'Exil. Lors de notre conversation, Laurianne doute de ces chiffres. Elle ne veut pas admettre qu'il puisse y avoir un risque au sein de Paris d'Exil, il lui paraîtrait inenvisageable que « les jeunes qu'on aide et qu'on protège p[uissent] nous faire du mal ». Elle ajoute, « *les prédateurs ne viennent pas dans les réseaux ils se débrouillent seuls, ils ne vont pas prendre le risque de rentrer en contact avec des jeunes qui ont confiance en nous et qui nous connaissent.* » Elle paraît très sûre d'elle. « *C'est insensé, c'est absurde* », répète-t-elle. Avec ces mots elle s'interroge s'il n'y a pas une fuite sur ces questions car avouer ces écarts ce serait admettre que la bonne volonté ne suffit pas, qu'il faut des professionnels, « *c'est admettre qu'on ne fait pas bien ou pas comme il le faudrait.* » Elle ajoute soudainement avant de me laisser « *mais surtout, si ça se sait c'est fini l'hébergement des mineurs* ». Le sujet est clos, je n'arriverai jamais à l'aborder à nouveau avec des coordinatrices.

[2] Adila Bennedjaï Zou, journaliste à France Culture, a mis deux ans, à réaliser un documentaire radiophonique sur le sujet après que « des bruits et des histoires » aient couru au sein d'un collectif et plus précisément « sur le cas d'un migrant accusé de viol par des membres d'un collectif d'aide » qui eux-même étaient accusés de violences et de séquestration. Le reportage a finalement été diffusé sur France Culture en juin 2020 sous le titre "L'affaire Salif B." dans l'émission "Les pieds sur terre".

sans véritablement s'arrêter sur les faits. Les choses sont nommées dans les interstices, à travers des non-dits ou des sous-entendus. Les questions de séduction ou de désir sont systématiquement excusées, minimisées. Les « *dérapages* » comme ils sont nommés sont le plus souvent vus comme « *des problèmes de communication* » ou des « *problèmes culturels* ». Tous les problèmes ou les incidents sont des cas particuliers. Lorsque des agressions sexuelles ont lieu, quelle que soit la victime ou le coupable, elles ne sont ni dénoncées, ni rendues visibles. Elles sont tues, étouffées, gérées en interne. Aucune plainte n'est déposée. Deux explications peuvent être apportées sur cet élément. La première est énoncée par tous : « *on ne veut pas porter préjudice aux personnes, à la solidarité et jouer le jeu du FN ».* On peut supposer une seconde raison. A travers leur mobilisation, les aidants et les soutiens ont un rapport ambivalent vis-à-vis des policiers et des forces de l'ordre, découverts autrement lors d'évacuations, de contrôles d'identité ou par les récits des jeunes hébergés et ont par conséquent leur confiance en l'institution ébranlée. Dans ce contexte, la plainte n'a aucune raison d'être.

Pourtant le risque est réel, qu'il concerne des agressions sexuelles des hébergeuses à l'égard des jeunes accueillis ou des hébergés vis-à-vis de leurs hôtes. Lorsque le risque émane de l'hébergeur ou de l'hébergeuse, les récits sont rares. Les jeunes ne parlent pas, tout du moins tant qu'ils sont hébergés. Au mieux, ils demandent à changer d'hébergeuses, prétextant une trop longue distance, de la saleté ou des puces de lits. Pour Morgane Siri, psychologue de Hors la Rue, certains jeunes témoignent de situations qui les mettaient mal à l'aise, en dehors de Paris d'Exil, auprès d'un tiers neutre et non lié à la dynamique d'hébergement. Un matin, Mady se levant tôt pour faire sa prière, a croisé son hébergeur, nu, dans la cuisine. Il n'en a pas parlé aux coordinatrices de Paris d'Exil mais aux éducateurs de Hors la Rue. Parler, pour les jeunes, représente le risque de perdre leur place d'hébergement et de retourner à la rue.

Lorsque le risque émane des hébergés, de la même manière, rien n'est dit. Pendant des mois, tout le monde m'a répété que tout allait très bien, mais des conversations étonnantes sur *Messenger* ou des bribes de conversations sur des hébergeuses ou des jeunes m'ont fait penser le contraire. Laurianne, par exemple, hébergeuse et coordinatrice, se retrouve un soir chez elle avec un jeune qui semble assez excité et nerveux. Il se promène torse nu et lui fait des avances. Elle s'enferme dans sa chambre et envoie aux autres coordinatrices le message suivant sur *Messenger « ne vous inquiétez pas j'ai enlevé la poignée extérieure de ma porte »* assorti de *smileys*. Ou encore Pénélope qui raconte aux autres coordinatrices, sur une conversation instantanée, qu'un soir A. s'est présenté nu devant elle lui montrant son sexe en érection et lui demandant si cela était normal. Un autre soir, Julia raconte sur la conversation instantanée, que la nuit précédente, une hébergeuse s'est réveillée en sursaut, face au jeune hébergé, qui était

dans sa chambre et qui l'observait. Il semblait désorienté et prétextait chercher les toilettes. En croisant les histoires, Julia se rend compte que ce jeune a déjà eu des comportements inappropriés dans une autre famille, à l'égard de jeunes enfants cette fois-ci. Le jeune sera finalement recadré et orienté que chez des hôtes masculins ou chez des jeunes femmes vivant en couple avec un homme.

Dans un cas comme dans l'autre, aucune plainte, aucune main courante, aucune exclusion. A chaque fois, ces situations sont relativisées, « *il ne s'est rien passé de grave* » ou alors il s'est passé quelque chose « *d'un peu crade* ». Lorsque l'hébergeur ou l'hébergeuse est responsable de l'acte ou de l'agression, la personne est rayée des listes et signalée aux autres acteurs de l'aide auprès des jeunes exilés. Lorsque le coupable est hébergé, les choses sont différentes. Il est changé d'hébergeur et la plus âgée des coordinatrices de l'équipe en place, celle qui peut « *jouer à la maman* », appelle le jeune pour le « *recadrer* » et l'avertir qu'il ne peut agir comme cela.

Faire du jeune homme un enfant

« *Jouer à la maman* », voici une autre manière de créer de la distance. En effet, pour dépasser le malaise du potentiel érotique, coordinatrices et hébergeuses créent du familier et cherchent à se rapprocher de normes et de relations qu'elles maîtrisent.

> *« Il y a un rapport maternant, ce serait hypocrite de ne pas le dire. Mais aussi c'est plus des enfants donc il y a les deux trucs. Ils sont très indépendants et ça m'arrange. Ce n'est pas complétement maternant, c'est plus grand frère grande sœur. Certains m'appellent maman, et je leur dis très vite mon âge car ça évite les ambiguïtés homme/femme et ça me met dans une posture. (…). Je trouve ça assez bien d'être dans un rapport maternant car le fait qu'ils m'appellent maman ça permet d'éviter autre chose. Même nous quand on héberge on se force à être dans une position un peu naïve car si tu réfléchis tu n'héberges pas en fait. Donc y'a que comme ça que l'hébergement est possible. »* Laurianne, 45 ans.

Lors du *brief* aux nouvelles hébergeuses, les consignes sont claires. La coordinatrice conseille de ne pas dépasser deux mois d'accueil pour éviter l'attachement. Elle précise systématiquement, « *vous n'êtes pas un hôtel ni une famille d'adoption, vous êtes ni l'oncle, ni le tonton, ni le frère, ni le père, ni un cousin… tout ce qui est proposé doit viser à donner plus d'autonomie. Il faut à tout prix éviter la dépendance, la dépendance financière, affective, morale… »* Autant de consignes qui visent à éviter aux hôtes d'établir une relation parents - enfants. Pourtant, dans la réalité de la vie sous un même toit, ces principes ne tiennent pas.

Ainsi, alors que la majorité des hébergeuses sont des femmes, ces dernières se réfèrent souvent à leur fonction de mère pour justifier leur engagement ce qui n'est pas sans rappeler les études de Sophie Rétif pour qui les femmes, dans l'espace militant, se voient majoritairement renvoyer à leur fonction social d'épouse ou de mère (Rétif, 2013). Elles se réfèrent à une conception normalisée du rôle de la femme comme mère, ce qui permet à la fois aux hébergeuses de rationaliser leur action en la maintenant apolitique et dans le même temps cela évite de questionner les relations qui naissent entre elles et leurs hôtes.

A l'inverse les hommes qui hébergent se définissent plutôt comme un oncle ou un grand-frère.

> *« Des fois, ils m'appellent tonton. Jamais Papa, je refuserais. Certains m'ont déjà appelé Grand frère. Ou par mon prénom. Je suis assez clair, on n'est pas copain. Ils ont 16 ans, je suis un adulte. De la même manière qu'ils sont sous ma protection, ils ont à me respecter en tant qu'adulte. Je mets une distance, ils ont une famille, je ne suis pas leur famille. Si je dois héberger ma famille, elle sera prioritaire. »* Gibran, 39 ans.

Les femmes, quant à elles, relient leur engagement à leur expérience quotidienne de mère et de mère en puissance. Seules les plus jeunes, comme Emma, parlent d'une relation de frère et sœur. « *En général, si les gars restent c'est que je m'entends vraiment bien avec eux, tu vois il n'y a pas de gêne, c'est un peu des relations de frères et sœurs.* »

Les caractéristiques maternalistes sont omniprésentes. Même si Clémentine répète, « *je ne suis pas leur maman ou leur tante »,* les materner en préparant une soupe chaude ou en lavant leur linge est la seule manière d'entrer dans une relation qu'elle estime maîtriser. Morgane, 27 ans, affirme « [s']*organiser presque comme une mère de famille »* lorsqu'elle accueille des mineurs. Pour Lison, 34 ans, son engagement a des conséquences sur sa vie, « *sûrement de la même manière que si j'avais eu des enfants, mais ponctuellement*. » Tout en refusant de jouer le rôle de parents face à ces jeunes migrants, les relations sont plus fortes que les principes théoriques, dès lors, et malgré eux, tous se réfèrent à une relation familiale.

Carolina et son compagnon ont hébergé plusieurs jeunes pour des durées très variées. Ils se sont beaucoup rapprochés de l'un d'entre eux, Tony, qui est resté plus de quatre mois dans leur salon.

> *« Notre relation avec Tony est à part car il est resté longtemps. Petit frère ? Non. Petit cousin, je n'ai pas l'impression d'être sa grande sœur du tout. Je suis pas non plus sa mère, il ne voit pas comme une amie parce qu'il y a la différence*

d'âge donc oui... on se tutoie, on s'appelle par nos prénoms. […] *Il nous a dit qu'on était sa famille, que voilà, il nous remerciait de ce qu'on fait pour lui. »*

Alors qu'il est pris en charge depuis quelque mois par l'ASE, elle interroge toujours la relation qu'elle entretient avec lui. C'est le seul avec lequel ils engagent une relation si intime et profonde.

De son côté, Cléo établit des différences entre les relations instaurées avec les jeunes hébergés, selon les profils et l'autonomie de ces derniers. Si avec l'un d'entre eux « *hyper débrouillard* » elle a appris à « *interagir comme avec un jeune adulte finalement* », les autres lui paraissent très enfantins. « *Je devais leur préparer leur repas, leur dire de se lever, ils avaient besoin que je fasse la mère mais ça me faisait chier. Alors je faisais un peu la maman pour les dorloter et les rassurer un peu la grande sœur pour qu'ils soient en confiance et qu'on parle. »* Comme Cléo, cette relation maternante met mal à l'aise une poignée d'accueillants, principalement les plus jeunes ou les plus politisés. Léa, 22 ans, ne veut pas imposer trop de règles, « *moi je suis pas éduc' spé' donc si le mec, il me dit qu'il veut boire une bière et fumer une clope, je vais pas lui dire non. Je pense que je ne suis pas sa mère. »* Claire, 44 ans, cherche à tout prix à éviter d'être trop maternante pour respecter le cadre de l'association et prévenir l'attachement. Elle s'interdit d'embrasser les jeunes, de leur poser des questions et d'entrer dans la chambre qu'ils occupent. *« Je suis avec lui comme avec le fils d'un ami ou un jeune collègue au boulot. Y'a un côté aidant plus que maternel, une bienveillance d'un adulte à l'égard d'un jeune. »*

Pourtant, même si l'on veut s'interdire d'être trop maternante comme Claire, le référentiel utilisé en entretien et dans les questionnaires par les hôtes emploie toujours des mots qui se rapprochent plus d'un lexique lié à des relations familiales qu'à des relations amicales. Les termes utilisés en sont la preuve. Du côté des hébergés, ces derniers utilisent les prénoms de leurs logeurs ou des mots comme « *oncle* », « *tante* », « *petite maman* », « *maman* », « *grande sœur* » ou « *tata* ». Les hébergeuses, quant à elles, parlent de ces « *gamins* », ces « *gosses* », ces « *ados* », ces « *minots* » puis appellent les jeunes par leur prénom une fois que la relation s'établit. Lorsqu'ils parlent de la « cause des mineurs », les aidants dépassent le plus souvent les catégories institutionnelles d'âge et de définition administrative du binôme mineur – majeur en parlant de « *jeune* », alors que, lorsqu'ils parlent d'une personne hébergée ils utilisent plutôt les termes d' « *enfant* » ou d' « *adolescent* », en se référant donc à sa fonction sociale et familiale. Pendant des mois, les coordinatrices appelaient les jeunes sur leurs conversations

instantanées des « *ploufs* », « *parce que ce n'est pas vraiment des enfants ni vraiment des adultes mais ils ont un côté un peu paumés, un peu « plouf » quoi »* explique Cléo.

La notion d'enfant est polysémique. La place et le rôle assignés aux enfants sont dictés par l'environnement physique, culturel et socio-économique. Au-delà d'une définition juridique ou administrative, l'assignation des hébergés à ce rôle dépend donc des hébergeuses et des coordinatrices, des attributs qu'ils apposent au statut d'enfant, des droits et des devoirs qu'ils imposent aux jeunes hébergés et des relations qui se tissent entre les uns et les autres. Appréhender l'âge d'un enfant ne dépend donc pas tant de son âge chronologique, mais davantage de la place et de la fonction sociale assignées (Bonnet, 2010). Etre un enfant c'est être le produit d'une norme qui stipule que le statut de l'enfant est opposé à celui de l'adulte. Par extension, qu'est-ce qu'un adolescent ? L'adolescence correspond schématiquement à un passage, ou une phase de transition, entre l'état d'enfant et l'état adulte, défini en partie par la période post-puberté. C'est un âge de transition mais surtout de crise et de transformations largement étudiées par les sociologique, les anthropologues et les psychologues. C'est une phase de construction de son identité, sexuelle entre autres. Laurianne parle de ces adolescents comme des individus *« avec les hormones en tension* ». Clémentine, quant à elle, parle de cette « *force masculine* » qu'ils dégagent. De là, il est plus sécurisant, pour les hébergeuses et les coordinatrices, d'imposer aux hôtes accueillis un statut d'enfant plutôt qu'un statut d'adolescent, qui contraindrait ces dernières à s'interroger sur leur sexualité. Les hébergeuses préfèrent voir les jeunes comme des enfants car un enfant n'est pas doté, dans l'imaginaire collectif, de désir sexuel prégnant. La seule définition universelle que l'on peut donner de l'enfant est la suivante, être un enfant c'est ne pas être adulte et être adulte c'est être un parent en puissance. Dès lors quelle définition normative de l'enfant établissent les acteurs de l'hospitalité ?

« *J'ai vite compris que le matin, ils préféraient du lait au chocolat que du café »* résume Laurianne quand elle cherche à justifier le fait que ces jeunes hommes sont avant tout des enfants. Pourtant cette préférence supposée au « *lait au chocolat »* renvoie aussi à un imaginaire particulier et à un attribution culturelle spécifique. L'assignation à ce statut d'adolescent enfantin asexué se révèle dans la manière d'accueillir et d'accompagner, à l'image de Chantal qui rappelle les règles de politesse à transmettre (« enlever sa casquette », « rendre service », « mettre le couvert », « débarrasser »). Certains se rassurent lorsque les jeunes font des grasses matinées et trainent au lit, jouent sur leurs téléphones, passent des heures dans la salle de bains à se coiffer ou du temps devant la glace pour vérifier leur tenue vestimentaire. Joëlle s'assure

qu'ils mangent tous à leur faim « *car ils sont en pleine croissance »* alors que Monique déplore qu'ils vident son frigidaire « *comme tous les jeunes ils ont très bon appétit ».* D'autres hébergeuses fêtent des anniversaires, les coordinatrices organisent des activités qui les renvoient à un âge enfantin comme des sorties au cirque ou des sorties festives. Autant d'interprétations du monde de l'enfant, des rituels familiaux et des éléments évocateurs de la manière dont les hébergeuses tissent des liens avec les jeunes, devenus des adolescents enfantins plus que jeunes adultes, par le rôle et le statut qu'on leur impose. Autant d'éléments qui posent les hébergeuses en mère, une posture qui rassure et qui inscrit un cadre relationnel connu et appréhendable.

5. Une posture maternelle rassurante

Utiliser un vocabulaire et des symboles liés à la jeunesse et à l'enfance permet enfin de poser un cadre qui permet la justification de l'hébergement. Il est normal, selon la norme sociale, pour une femme, une mère en puissance, d'accueillir un enfant. « *Je fais comme si c'était mon fils* » déclare Véronique. Alors, en parlant de l'hôte accueilli comme un enfant, l'hôte accueillant est forcément un adulte ou un parent. Les deux termes sont appareillés pour constituer la relation. Par analogie, selon les termes employés, les relations sont définies et impactées.

Dès lors la seule relation possible devient la relation maternelle. De l'avis de tous, il est normal, pour une femme, une mère en puissance, d'accueillir un enfant. Comme le confiait Camille, *« on hébergerait 100 jeunes filles chez des hommes célibataires de 20 ans de plus tout le monde serait choqué, parce qu'il s'agit de jeunes hommes et de femmes hébergeuses, personne ne pense et ne dit rien »*[1]. De même, si les hébergeuses peuvent accueillir des jeunes hommes, aucune jeune fille ne sera hébergée chez des hébergeurs. Si les femmes peuvent accueillir jeunes hommes et jeunes femmes c'est parce qu'elles se voient et qu'elles sont vues par leurs proches et par la société comme des mères en puissance avant d'être des femmes. La logique d'hébergement privé et solidaire repose donc sur une norme implicite hétéro-normative, à l'image de Pauline qui se permet de partager son lit avec une jeune fille et non avec les jeunes hommes et telle que définie par Judith Butler comme un « système, asymétrique et binaire, de

[1] Conversation informelle avec Camille, retranscrite de mémoire, le 30 juillet 2017.

genre, qui tolère deux et seulement deux sexes, où le genre concorde parfaitement avec le sexe (au genre masculin le sexe mâle, au genre féminin le sexe femelle) et où l'hétérosexualité (reproductive) est obligatoire, en tous cas désirable et convenable » (Butler 1990, 2005, p.24). Cette norme assigne les hébergeuses et les hébergés à une place en fonction de leur sexe et de leur âge dans la mesure où la sexualité est un espace de sens pour des interactions sociales. Les représentations des uns et des autres par le prisme hétéro-normatif est un « opérateur d'alterité suffisamment puissant pour que la transgression de l'ordre symbolique du genre devienne une source de malaise, de tensions voire de conflits » (Blidon 2018, p.22). De là, la sexualisation de la relation est impossible sur un double rapport. D'une part parce qu'en s'identifiant comme des mères (comme des pères, des frères ou des sœurs), admettre que l'hôte puisse avoir un pouvoir sexuel cela reviendrait à se poser la question de l'inceste. La parenté « comme si » est une manière de gérer les tensions et de cadrer la relation en plaçant en son centre l'interdit de l'inceste. D'autre part parce que pour que la cohabitation soit tenable et qu'elle s'inscrive dans le temps, il faut s'efforcer de transformer la fascination initiale en vie ordinaire, comme le décrit Marie Cosnay (2019).

Dès lors se tisse une relation d'aide et d'hospitalité qui s'approche d'un lien de quasi-parenté entre hôtes. Sans devenir une vraie famille, les hébergeuses deviennent pour beaucoup d'hébergés des parents de substitution, des parents de transition en attendant la prise en charge.

Mamadou avait 16 ans lorsque, après avoir dormi deux semaines sous un pont autoroutier près de Paris, une personne lui a proposé d'aller dormir chez l'habitant :

> *« Au début j'avais peur, vu que je ne connais pas la personne, j'avais peur qu'elle m'accuse de vol et que je la gêne. J'avais peur aussi qu'elle me fasse du mal. Le premier soir, Thérèse m'a présenté son fils, elle m'a parlé un peu d'elle. Elle m'a tout montré, elle m'a dit tu dors là. Parfois on gêne, elle me disait tu ne me gènes pas mais moi je crois pas, on gêne forcément un peu… Aujourd'hui c'est comme une maman pour moi, j'ai plus ma mère et Thérèse est un peu comme une maman. Je ne sais pas ce que je suis pour elle ».*

Mamadou parle de Thérèse son ancienne hébergeuse « *comme une mère* » sans savoir ce qu'il représente aux yeux de cette dernière. Face à l'absence des parents, les accueillants n'ont que deux possibilités : investir la place vacante ou garder ses distances. Les hébergeuses ont majoritairement adopté la première solution et dès lors un lien de quasi-parenté entre accueillants et accueillis s'instaure. Les premiers se substituent aux familles restées au pays tandis que les seconds deviennent en quelque sorte les nouveaux enfants, et ce d'autant plus

lorsqu'ils occupent les lits des enfants biologiques partis ou en garde partagée, les fils ou les filles des personnes les accueillant.

Faire de l'hébergé un membre quasi familial permet de s'émanciper une fois encore du rapport de séduction et des risques d'attirance réciproque. Le quasi lien familial permet une proscription et une prohibition de l'inceste ainsi qu'une réprobation d'une possible relation amoureuse. Les appellations de frère, cousin, tante, sœur, mère ou parent pour tous les acteurs de la relation d'hospitalité permet à tous de faire entrer du familier connu et codifié. Cela instaure un code universel de vivre ensemble. Que l'on soit une mère de substitution, une sœur ou une tante adoptive permet de faire de l'hôte un membre quasi familial. Avec chaque hôte accueillant une relation distincte se tisse mais toujours dans le cercle des relations familiales. Sow, 16 ans le détaille à partir de son parcours « *Eric, c'est comme un père. Laurianne, Pauline et Océane c'est des parents maintenant, c'est comme ma mère ou comme une tante. Comme ma grande sœur plutôt.* »

Sans devenir une vraie famille, les hébergeuses deviennent pour beaucoup d'hébergés des parents de substitution, des parents de transition en attendant la prise en charge. Certains hébergeuses, conscients de ce potentiel risque de relation parentale, précisent souvent, « *je ne veux pas jouer le rôle de parents* ». Pourtant, dans les faits, ils jouent ce rôle. Ils sont ces parents qui savent que les jeunes vivent à la rue, traînent la journée, jouent au foot et attendent une prise en charge. Toutes ces choses que les jeunes migrants ne peuvent raconter à leurs parents biologiques lorsqu'ils sont toujours en lien. Ils sont ces parents qui se préoccupent de leurs activités, lavent leur linge et les nourrissent. Ils sont ces adultes qui les regardent comme des enfants en leur demandant de rentrer à l'heure, de prévenir de leur retard, de ranger leurs affaires, de baisser la musique. Le collectif de psychologues Quid'Autre, note que dans les groupes d'échanges, sont rapportés autant de difficultés liées à l'âge adolescent des hôtes que d'incompréhensions liées à l'étrangeté des hôtes.

Mais qu'est-ce qu'être parents ? Sans répondre en quelques lignes à une question aussi vaste, il est utile toutefois de reprendre les trois pôles organisateurs des fonctions parentales telles que décrites par Philippe Julien (2000). Tout d'abord, les parents sont ceux qui veillent au bien-être de l'enfant et lui apportent ce qui est nécessaire à sa santé physique et à son équilibre psychique. Ensuite les parents transmettent la loi commune, base fondatrice du vivre ensemble. La troisième fonction est de transmettre la loi du désir. Si la fonction d'hébergeur vis-à-vis des mineurs étrangers remporte les deux premières fonctions, ils ne transmettent pas la loi du désir en assignant l'adolescent enfantin à un être asexué pour éviter les rapports de

séduction et la possibilité de sexualisation de la relation. Hébergés et hébergeuses évoluent et se font face dans du « familier non familier » (Thévenot, Renault et Chassey, 2005). Dès lors, il ne s'agit pas d'un lien de parenté mais d'un lien de quasi-parenté qui se dessine entre accueillants et accueillis. Si Véronique déclarait ne plus faire « comme si » l'hébergé était son fils, les hébergeurs et les hébergeuses font « comme si » ils étaient leurs parents. Les premiers se substituent aux familles restées au pays tandis que les seconds deviennent en quelque sorte les nouveaux enfants, frères ou sœurs des accueillants. Ces liens de quasi-parenté peuvent être officialisés durant ou à l'issue de l'accueil. Certaines hébergeuses font une demande pour devenir Tiers Digne de Confiance ou deviennent marraine républicaine. Lorsque l'hôte accueilli devient un membre à part entière de la famille, du foyer ou de la communauté comme l'étudie Anne Gotman, il ne s'agit alors plus d'hospitalité. D'autres rituels et d'autres pratiques sont mobilisés tels que l'adoption symbolique ou la délégation de l'autorité parentale.

Si cette relation de quasi-parenté semble l'unique mode de relation qui s'instaure, elle peut pour autant faire souffrir les hôtes. Du côté des hébergeuses, pour commencer, notamment lorsque ces dernières n'ont parfois que quelques années de plus que l'hébergé. Pauline, 31 ans, s'est retrouvée confrontée à cette réalité d'être « *propulsée maman* » d'une adolescente à peine plus jeune et de la difficulté de poser un cadre et des règles.

> *« En fait, c'est comme si on était propulsé maman d'une gamine de 17 ans. C'est quand même un job heu... Enfin, je pense que toutes les mamans, elles ne savent pas forcément faire, mais elles apprennent un peu au fil de l'eau. Bah nous aussi on apprend un peu au fil de l'eau et... C'est compliqué de se mêler de leurs vies. Je pense qu'il faut un peu rester à sa place aussi, quoi. Ma coloc à l'époque, qui n'avait jamais rien dit sur l'heure de rentrée des garçons me disait : "Tu te rends pas compte, Fatou elle rentre à 23 heures ! Tu ne devrais pas la laisser rentrer à cette heure-là." Moi je ne me considérais pas comme son... parent ou son référent, ou quoi que ce soit. Avant qu'elle arrive chez moi, elle a passé trois mois dans la rue. Avant ça elle a passé des mois en Lybie. Ça me paraissait compliqué de... Et elle n'était pas là pour rester à la base en fait, donc ça me paraissait compliqué d'instituer un cadre et lui dire : "Tu vas rentrer à telle heure, telle heure", quoi. Je préférais qu'elle... Je ne sais pas, je préférais lui demander comment elle allait et si ça se passait bien et ce qu'elle faisait un peu en dehors, etcetera, pour essayer de voir si ça allait ou pas. Mais je ne me sentais pas comme une autorité ou comme... voilà, je sais pas. »*

Les hébergés se retrouvent alors pris dans des injonctions contradictoires ne sachant pas quelle posture adopter en face du jeune, et oscillent entre une attitude protectrice maternante et une écoute amicale.

Du côté des hébergés, cette relation de quasi-parenté peut mettre en péril les jeunes, voire accentuer les traumatismes de séparation ou d'abandon. De son côté Fitjy, qui a longtemps hésité à retourner dans le squat d'Aubervilliers où il avait des cousins, a accepté de s'installer chez Yann. Ce dernier a pris contact avec ses parents, a fait les démarches pour le scolariser malgré l'absence de papiers officiels. Il a vécu neuf mois chez lui avant que Yann, épuisé par la cohabitation, lui demande de partir. Fitjy a vécu ce départ douloureusement : « *Yann c'est comme un père pour moi. C'est lui qui a proposé de me garder et c'est lui qui a demandé que je parte. Ça a été très dur. Je n'avais pas le choix. C'est comme si je partais une nouvelle fois de chez moi*. »

Dans son discours Yann a revêtu le rôle du père géographiquement éloigné et ce d'autant plus que ses parents, suite à une conversation Skype avec ces derniers, lui auraient confié moralement et symboliquement la garde de leur fils. Pour Pierre Dutertre psychologue à Parcours d'Exil[1], le « *bon sentiment »* des hébergeurs « *se heurte à quelque chose d'irrationnelle »* qui fait que les jeunes souffrent. « *On leur demande d'être à la fois adulte et enfant ».*

Cette logique de quasi-famille peut aussi être remise en question lorsque le jeune arrive à être reconnu mineur par l'ASE et obtient une prise en charge institutionnelle. La relation se poursuit en dehors de la relation d'hospitalité. Le temps que les jeunes se stabilisent et acceptent leur prise en charge, de nombreux hébergeuses ralentissent les liens, les appels et les rencontres. On observe qu'une rupture temporaire est nécessaire, il est ainsi expressément demandé aux hébergeuses de ne pas accepter les jeunes qui reviennent frapper à leur porte lorsqu'ils se sentent seuls dans les hôtels ou les foyers dans lesquels ils ont été affectés, lorsque la prise en charge en famille d'accueil n'est pas satisfaisante. Plus tard, une fois que le jeune a trouvé sa place dans sa prise en charge, les liens reprennent et se renouent avec certains jeunes, ceux qui sont restés plus longtemps, qui sont orphelins ou qui ont été les plus faciles à vivre. La relation alors s'inscrit dans un cadre plus clair, les hébergeuses sont moins gênées d'inviter leurs anciens hôtes à venir dîner, à fêter leur anniversaire, ou pour passer un week-end ou une semaine de vacances. Certains ont gardé les clés, d'autres communiquent par WhatsApp ou les réseaux

[1] Entretien avec Pierre Duterte le 18 juin 2018. Parcours d'Exil est une association située à Paris qui gère un centre de soins médicaux et psychologiques pour les ressortissants étrangers victimes de « tortures, de violences d'Etat ou d'autres atteintes graves aux Droits de l'Homme », cf. http://www.parcours-exil.org/

sociaux. Thérèse s'organise directement avec les éducateurs de Mamadou pour qu'il passe le week-end de temps en temps chez elle pour retrouver ses amis de Paris.

Le cadre de ces accueils solidaires, privés et individuels est perpétuellement en cours de définition. L'absence de contractualisation de l'engagement, les instabilités ainsi que les déménagements incessants et les changements d'hôtes jouent sur les relations. Rien n'est fixe, définitif, précis. Chacun a carte blanche pour imaginer et inventer une rencontre selon ses envies, ses manques, ses besoins et son parcours familial et personnel. L'hospitalité est hospitalité tant qu'elle demeure un passage, un entre-temps temporaire, dans un lieu le plus souvent neutre, voué à la réception. Dans le cadre de l'hospitalité des mineurs, toutes les cartes sont redistribuées. Tant que l'hospitalité n'est pas définie et posée, les relations ont du mal à être cernées et risquent de renforcer la souffrance de certaines engagées qui ne trouvent pas, dans cet engagement, la relation recherchée. Elle peut aussi faire souffrir des hébergés.

Co-habiter avec un jeune exilé impose aux hébergeuses d'organiser autrement leur habitat. Non seulement les pièces comme la salle de bains, la cuisine ou la pièce commune deviennent autant des lieux de l'intime et du privé que de la relation et du public, mais des règles sont établies plus ou moins tacitement et selon la durée de l'hébergement pour faciliter le vivre-ensemble. Dans ces petits détails du quotidien, que ce soit les horaires, les tenues vestimentaires, le code wifi ou la remise d'un jeu de clés à l'hôte, se joue et se définit la relation qui peut se tisser entre hébergeuses et hébergés : celle d'une quasi parenté.

L'hospitalité impose une redéfinition constante des rapports sociaux, et dans ce cas précis, parce que les accueillantes sont majoritairement des femmes, les rapports de genre et de sexe sont aussi questionnés. Dans la pratique, la cohabitation assigne les hébergeuses à un rôle de « mères au foyer » et les jeunes à des adolescents enfantins asexués. Si une relation de quasi parenté se développe, elle n'évite pas les conflits, les rapports de séduction, les souffrances et les ruptures. L'hospitalité, comme un accueil transitoire de passage, s'éternise et définit une nouvelle forme de mobilisation où les hébergeuses font face à des jeux d'inversion des rapports sociaux traditionnellement imposés par les normes sociales. Dans la forme que prennent ces

engagements humains reposant sur la confiance, le soutien et l'expérimentation humaine, ces actes de solidarité ne peuvent qu'être souffrance et épuisement.

Pour ceux qui arrivent à rencontrer et à découvrir leurs hôtes, se construit alors une relation au-delà de la simple relation d'aide permise par l'hospitalité dans un espace, dans un lieu et dans le temps, une relation qui oscille entre une relation d'amitié, une relation amoureuse et une relation familiale plus parentale que fraternelle, malgré les difficultés de la cohabitation quotidienne et les chocs moraux politiques et sociaux. Pour autant, cette parenté « comme si », cette quasi-parentalité n'est que partielle. Si aucun, ni hôtes accueillants ni hôtes accueillis, ne trouve de termes appropriés pour définir la relation qui les unit c'est en partie parce que les grilles de lecture classiques des relations ne sont plus suffisantes. Ces nouveaux co-habitants font face à une relation indéfinissable, hors catégorie, chargée de trop d'incertitudes. La relation n'est pas définie et ne peut se définir dans les catégories existantes. Il manque un terme à inventer. Marie Cosnay parle de « relations fortes » en refusant le terme d'amitié (Cosnay, 2017). On pourrait toutefois s'interroger si ces hébergés ne font pas office, parfois, d'enfant « comme si », d'enfant de substitution. Autant de choses qui font écho à l'article « Le nouvel or du monde » d'Arlie Russell Hochschild. A partir de l'étude des nounous philippines engagées à New York, l'autrice y questionne « l'importation des soins et d'amour des pays pauvres vers les pays riches » dans laquelle les femmes ont un rôle central (2004, p.61). Les hébergeuses en se posant en mères auprès des hébergés, pour éviter les conflits et les tensions érotiques, inversent les rapports de prise en charge relevés dans l'article ainsi que les relations décrites. Ce n'est plus les nounous d'un pays pauvre qui viennent prendre en charge des enfants d'un pays riche, mais les femmes d'un pays riche qui hébergent, éduquent et aiment des jeunes d'un pays pauvre venus chercher refuge. Sous couvert de relation maternante, des relations relevant du transfert affectif peuvent s'observer. Dans certains cas, ces jeunes hommes, des « garçons » pour certaines hébergeuses, viennent combler, par extraction pour reprendre les termes d'Hochschild, les manques affectifs et les manques d'enfants de certaines hébergeuses. Dès lors, « l'amour et le care deviennent le « nouvel or » autant dans le sens décrit par la sociologue que dans le sens inverse des femmes blanches riches vis-à-vis de jeunes hommes noirs démunis. De ce point de vue, la mondialisation du care est non seulement inéluctable mais ici elle se conjugue dans une inversion des rapports d'intersectionnalité et d'assignation à des rapports racialisés. Ce n'est plus aux femmes de couleur de prendre soin des enfants blancs mais aux femmes blanches de protéger les enfants noirs. Une manière d'échapper, maladroitement et expérimentalement à la domination Nord-Sud et aux structures de domination masculine qui pourraient rappeler les formes de marchandisation de l'intimité en Afrique (Broqua, Deschamps

et Kraus, 2014). Apparaît alors une tentative de sortir du rapport de pouvoir à l'étranger pour dessiner un rapport d'accueil, de confiance et de soutien.

Pour autant, à travers ces déplacements intimes et relationnels, l'expérience de l'hospitalité impose une transformation politique intense et frustrante.

© Géraldine Aresteanu

Chapitre 6

Un acte qui (re)politise

Si la cohabitation déplace les frontières matérielles de l'ordinaire, de son domicile et de son intimité, l'accueil chez soi questionne aussi les frontières symboliques de la vie ordinaire, en impliquant la découverte des réalités violentes de l'immigration et du traitement institutionnel réservé aux étrangers en France. L'expérience quotidienne de l'accueil chez soi de l'étranger et les rituels de la cohabitation sont autant d'indices de l'articulation de la relation à l'étranger, de la perception de frontières et de l'ordonnancement de la vie sociale. D'après l'expérience subjective des hébergeuses, l'hospitalité s'impose alors comme un passage entre le domestique et le politique (Gotman, 2001). En quelques heures ou en quelques jours, les hébergeuses passent du sentiment d'impuissance à une prise au réel. En ouvrant leurs foyers, les citoyens ordinaires reçoivent des personnes en chair et en os qui les rapprochent des photos des magazines, des reportages télévisés ou des discours politiques. Madi, Mohamed, Abou, Sekhi, Ahmed… ont des histoires, des familles, des blessures, des rêves et des envies qui les amènent à les questionner. Autant de témoignages de mise en souffrance d'autrui qui entrent dans la sphère de l'intimité des foyers franciliens. En quelques jours, les hébergeuses et les coordinatrices découvrent, à travers la personne hébergée, les réalités de la migration ainsi que la violence administrative et institutionnelle des échecs de la prise en charge.

La découverte de ces faits, qui se révèle pour certaines une prise de conscience violente, impose un changement d'état aux hôtes accueillants. L'hospitalité et la proximité spatiale avec l'autre dérange, tourmente, déplace. Une hébergeuse parle de son expérience comme d'un « *tournant existentiel* », une autre confie avoir vécu une « *remise en question* » de ses conceptions politiques. Aucune ne traverse cette expérience de manière indemne. Cette prise de conscience de l'autre, de sa vie et de l'environnement social et politique dans lequel elle évolue est d'autant plus déstabilisante que les hébergeuses, qui s'attendent à accueillir des

personnes ayant soif de relations, rencontrent parfois des êtres abîmés psychiquement et psychologiquement, épuisés, renfermés, fuyants. L'illusion de l'hospitalité à la carte et facile ne tient pas face à l'expérience humaine.

Si héberger est présenté par les hébergeuses au début de leur engagement comme une action non politique, l'hospitalité peut être nommée et analysée comme une expérience politique. C'est ainsi, dans le partage de son foyer et la rencontre de l'étranger vulnérable, via l'engagement, que se jouent les enjeux de politisation des primo-engagés. L'expérience des hébergeuses montre que l'engagement a des effets sur l'intime, et que l'intime a des effets sur l'engagement. L'intime s'impose alors comme éminemment politique ; il devient même, par l'accueil à domicile de l'étranger mineur, un enjeu du politique. Comme je viens de le montrer dans le précédent chapitre, ce qui se joue chez soi, jusque dans la chambre à coucher, est traversé par des enjeux de domination, de positionnement, de rapport de force et de séduction. Autant de rites, de codes et d'expériences qui font vivre à mes interlocutrices une prise de conscience de cette dimension politique au-delà d'une simple politisation d'un espace. Comment l'action d'héberger chez soi des jeunes, action perçue initialement comme non politique, devient par la pénétration du politique dans l'intimité et par la rencontre de l'autre, une expérience éminemment politique ? Comment dès lors les hébergeuses vivent-elles ce choc et cette transformation ? Et comment la mobilisent-elles ou non ?

Bien que les termes « politique », « dépolitisation » et « (re)politisation » peuvent être éclairés des expériences et des paroles des engagées, il est nécessaire de se donner quelques repères définitionnels. Le terme « politique » est une notion polysémique qui traditionnellement recouvre aujourd'hui plusieurs réalités. Je mobiliserai dans ce chapitre trois sens distincts que je tenterai à chaque fois de contextualiser pour éviter les confusions : (1) la politique au sens du grec « polis », c'est-à-dire la cité au sens de la chose publique, soit ce qui est relatif à l'organisation ou à la gestion d'une cité, d'un État et à l'exercice du pouvoir dans une société organisée ; (2) politique en tant qu'adjectif qui se réfère aux rapports de pouvoir dans la société et notamment dans leur dimension interactionnelle ; (3) la politique désigne les jeux et enjeux de pouvoir autour des institutions politico-administratives. Quel que soit le sens adopté, la politique porte principalement à qui a trait au collectif, à une somme d'individualités et/ou de multiplicités.

Pour questionner ces oscillations entre dépolitisation, politisation et repolitisation qui traversent les actrices de l'hospitalité, j'ai choisi d'utiliser le terme « politique » pour nommer ce qui est vécu « à travers la grammaire du juste en référence au collectif », selon l'usage que

lui donne Emeline De Bouver à partir des travaux d'Isabelle Ferreras (2007). Comme cette dernière, je fais le choix d'enrichir cette définition avec les apports des théories de l'éthique du *care* (notamment Pascale Molinier ou Sandra Laugier) autour des notions de juste, de justice et de justesse. En d'autres termes, « politique » se réfère « aux formulations de ce qui est juste pour gouverner et transformer la cité (*la polis*) mais aussi de ce qui importe, ce dont nous choisissons de prendre soin afin de faciliter et gérer le vivre-ensemble » (Bouver 2016, p.91). Isabelle Ferreras considère comme politiques les expériences d'insertion et de positionnement dans des collectifs, autour d'une conception du "juste". En suivant cette définition, je choisis de questionner la politisation de la cause des jeunes exilés à travers les pratiques d'hospitalité en regardant dans quelle mesure les enquêtés traduisent leur engagement personnel en volonté d'action collective.

Par conséquent, entre le désir de vivre une rencontre et le fait d'adopter un positionnement dénonciateur des causes et des réalités qui les poussent à agir, accueillir un exilé chez soi provoque des chocs moraux, civiques, politiques et humains qui redessinent non seulement la relation à l'étranger mais aussi à soi et à l'Etat. Très vite, cette expérience interroge les accueillants sur leur rôle au sein de la cité pour transformer cette dernière et faciliter le vivre-ensemble. Pour comprendre cette transformation politique des coordinatrices et des hébergeuses, je commencerai par analyser comment et pourquoi l'acte de l'hospitalité des mineurs est perçu comme non politique, puis je tenterai de cerner comment la politisation par l'intime, à la marge, est vécue à partir d'un cumul de chocs et de bouleversements. Enfin sera interrogée la difficulté qu'ont les actrices à transformer leurs engagements en lutte militante au service d'une cause.

1. Un acte nommé comme non politique

C'est maintenant une évidence pour nous tous : ouvrir son foyer est souvent la conséquence d'une réaction émotionnelle, de quelque chose de très immédiat sans prise de conscience de ce que cet acte signifie et peut apporter. Au fil de la participation aux réunions et aux évènements mis en place par l'association, des entretiens et de la lecture des conversations virtuelles, la notion de politique est largement absente, comme si l'injonction morale à protéger les plus faibles et à s'en sentir responsable tendrait à dépolitiser l'action. Aucune hébergeuse ne qualifie son engagement ou son acte de « politique ». Le fait d'accueillir

chez soi un jeune mineur est nommé comme un « *geste humain »*, un acte de « *soutien »* ou d' « *aide* », de « *partage* », d' « *attention* ». Il s'agit d'un acte qualifié de « *caritatif »* ou d' « *humanitaire* » par les unes et les autres et, dans leur discours, ces adjectifs s'opposent au « politique ». Sylvie, hébergeuse de 47 ans, admet n'avoir « *aucune optique* [politique] *à long terme juste aider quelques mômes* ». Colombe, hébergeuse de 43 ans, déclare n'avoir « *pas d'engagement politique particulier : je fais ma part, et rien d'autre !* » Chez tous les accueillants, même les plus politisés, il y a une véritable dépolitisation de l'action observée, dans la mesure où tout caractère politique est distinct de l'action menée et où chacun ne nomme ni n'exprime sa conscience politique à travers son acte. Si certaines s'offusquent que les jeunes ne soient pas reconnus mineurs par l'ASE ou qu'ils ne soient pas hébergés par l'Etat, la majorité n'interroge pas ouvertement le fait que les jeunes soient contraints de vivre à la rue ou chez des particuliers plutôt que de profiter d'une prise en charge officielle telle que la loi l'impose pour les non-majeurs. Les critiques sur les conditions de prise en charge et la rupture brutale de la prise en charge lors de la majorité à 18 ans sont, quant à elles, quasiment absentes chez les hébergeuses et très rares chez les coordinatrices. Cette action d'hébergement privé semble déconnectée des considérations de vote ou de la politique municipale ou nationale existantes. Parfois, dans le récit de leur quotidien d'hôtes, les hébergeuses convoquent des images qui représentent la politique européenne de non-répartition des réfugiés ou de contrôle des frontières européennes comme les images de naufrages en mer méditerranée, les photographies des migrants traversant la frontière gréco-hongroise ou encore des documentaires télévisuels sur la politique d'accueil allemande. On observe chez la majorité des hébergeuses, et en particulier chez les hébergeuses primo-engagées, une mise à distance de la politique nationale instituée et une soustraction de l'influence des idéologies ou des partis politiques sur leurs actions. Au départ donc, l'hospitalité est associée par les acteurs sociaux concernés à une activité non politique ou dépolitisée.

Le collectif Timmy, puis l'association Paris d'Exil - mineur.e, a vu le jour dans un contexte d'urgence socialo-humanitaire. Pour la majorité des premiers acteurs de l'hébergement privé, le militantisme politique n'avait alors pas sa place, tout du moins dans ce mode d'engagement. Aux yeux de Jean-Michel Centre, militant à RESF et soutien auprès des mineurs afghans depuis plus de 20 ans, les choses sont « *simples*, *ça a été vu comme la mise à l'abri de ces pauvres petits et ça n'a pas été vu au départ comme un outil de lutte et d'interpellations par des militants. C'est parti tellement vite... Je pense que rien n'a été réfléchi,*

ça s'est passé comme ça »[1]. Une co-fondatrice confirme : « *on n'a pas réfléchi, c'était comme ça, c'était l'urgence, on n'avait pas le choix »*. De son côté, Maële, seconde co-fondatrice de l'hébergement privé de jeunes étrangers ne regrette pas cette réalité. A ses yeux, l'objectif était clair : « *mettre à l'abri les personnes* » en offrant à tous ceux qui le souhaitaient de vivre une « *relation d'humain à humain* ». A aucun moment il n'était visé ni même imaginé de mettre les personnes en position de militant ou d'opposant à une politique étatique quelconque. « *Le politique n'y avait pas sa place.* » C'est une des raisons pour lesquelles Maële refuse d'utiliser le terme de citoyen solidaire pour parler des hébergeuses, « *nous sommes pas tous citoyens et nous ne faisons pas cela en tant que citoyen. Nous faisons cela en tant que personne. Nous sommes des personnes solidaires. »* Pour Sophia, coordinatrice, la faiblesse du message politique de l'association et de l'hébergement privé est une force et une ressource. C'est d'ailleurs l'absence de dimension politique attribuée à l'action qui explique le nombre élevé de candidats. Le fait que l'acte d'héberger soit présenté et nommé comme un acte non politique, ou plutôt le fait qu'il ne soit pas présenté comme un acte politique, permet à des personnes faiblement politisées, à des « *citoyens ordinaires* », de s'engager dans une action de mise à l'abri et d'aide humanitaire.

L'assignation à un statut d'enfant de l'hôte hébergé n'est pas étranger à la non-politisation de l'action, voire même cette assignation vaut et permet un évitement politique. Par évitement, j'entends l'action réduire ou d'éluder totalement un sujet ou une réalité. Si en parlant d'enfant, les questions relatives aux catégorisations administratives et légales des étrangers sont mises de côté, un enfant échappant à la séparation binaire mauvais migrant / bon réfugié, nommer l'hébergé comme un adolescent enfantin permet aussi autre chose. L'argumentaire de l'hébergement des mineurs étrangers isolés chez des particuliers ainsi que toute la communication qui y est liée insistent sur leur vulnérabilité, leur jeunesse, leur fragilité. C'est véritablement parce qu'il s'agit d'un jeune qu'« *il faut le protéger* », c'est parce que c'est un enfant que *« je me sens capable de le protéger sans me mettre en danger* », c'est parce que l'aide s'adresse à un adolescent « *vulnérable et potentiellement victime* » de la dangerosité de la rue que je dois intervenir. Cette image de l'étranger en tant que jeune vulnérable porte une limite conséquente au sens potentiellement politique de l'action. Lorsque la pitié prend le dessus et se fait moteur de l'action, la démarche entre dans une posture « compassionnelle »

[1] Entretien avec Jean-Michel Centres, 22 mai 2018.

qui risque de freiner des luttes plus politiques et structurelles, en faisant primer le registre de la souffrance et de la misère à celui de l'injustice et des inégalités (Boltanski 1993 ; Fassin 2010).

Pourtant, et c'est là toute l'ambivalence de cette hospitalité privée de jeunes étrangers, présenter les hébergés autour de l'image de l'enfance est en soi un geste politique : soit il s'agit de pointer tacitement les carences d'un État face à ce public vulnérable, soit - de manière paradoxale – l'assignation enfantine permet d'éviter de regarder en face la portée politique de son action. Une manière de dire, pour chacun, « tant que j'aide un enfant, je suis indubitablement dans le "bon droit" ». Les questionnements sur la minorité réelle ou imaginée des jeunes exilés tels que déjà décryptés en sont un exemple. Même si la personne que j'héberge n'est pas un mineur véritable au vu de son âge, je vais l'aider ; même s'il n'a pas vraiment l'air d'être un enfant, je me persuade qu'il en est un en le nommant et en le traitant comme tel. Mais cette assignation est en réalité plus complexe et permet un double effet, d'un côté Paris d'Exil dénonce dans son discours et ses actions publiques les carences des départements et par répercussion l'inaction de l'Etat relative à l'âge des hébergés (les actions demandant une scolarité effective par exemple), de l'autre côté, les hébergeuses voient les hébergés comme des enfants afin d'ignorer la portée politique de leur action. Ainsi Paris d'Exil en tant qu'institution, peut porter des actions affichant un discours politique déconnectées des possibilités de mise à l'abri privée permise par les hébergeuses qui maintiennent une action non-politique. La difficulté, qui est aussi une source de frustration et de souffrance pour les coordinatrices, est que les deux mouvements ne puissent se rejoindre et s'alimenter politiquement. Et cela est d'autant plus que complexe que si les hébergeuses peuvent poursuivre leurs engagements sans les coordinatrices, la preuve en est que nombres de dynamiques individuelles d'hébergement privé existent à Paris ou ailleurs sans coordination associative ou sans l'implication d'un collectif, les coordinatrices ne peuvent poursuivre leurs missions sans ces dernières.

Par conséquent, et bien que la notion de politique ne soit jamais spontanément abordée, tous ces acteurs de l'hospitalité parlent implicitement de l'Etat. L'hébergement solidaire de jeunes exilés met ouvertement en cause la légitimité de décisions politiques et institutionnelles, celle de laisser à la rue des jeunes qui se déclarent mineurs mais non reconnus mineurs par les institutions et par l'ASE et celle de maintenir dans une errance administrative des jeunes ni mineurs ni majeurs. L'acte d'héberger apparait alors comme une action éminemment politique au sens grec du terme mais dépolitisé au sens que les acteurs se réfèrent à ce même politique, associé pour ces derniers à « la » politique. En présentant leur engagement comme un geste non politique, les coordinatrices, les hébergeuses et les hébergeurs s'opposent à la politique étatique,

aux décisions et aux actions de l'État. Ils refusent ainsi de s'associer à ce qu'ils identifient comme des acteurs de la politique. Peut-être même refusent-ils de s'identifier à ces institutions, à ces hommes et ces femmes politiques qui cautionnent ces réalités, tout du moins qui ne les dénoncent pas publiquement, et qui permettent l'avènement de naufrages, de vies d'errance et de campement urbains, toutes images qui, en partie, déclenchent leurs engagements ? Ainsi Véronique, hébergeuse et soutien dans les campements, alors que nous prenions un café près du métro Stalingrad, me disait d'un air écœuré « *la politique c'est ça* », en montrant par la fenêtre les campements, les couvertures et les corps d'exilés épuisés endormis par terre. Et de préciser « *moi je ne fais pas de politique, je ne sais pas ce que je fais mais ce n'est pas ça* ».

Par conséquent, le premier hébergement ou la première expérience se traduit pour beaucoup comme un choc moral avant qu'une politisation ou une repolitisation, à la marge et par l'intime, soit vécue par les hôtes accueillants et ce à travers la rencontre et la cohabitation installée. L'expérience si particulière qu'est l'hospitalité privée confère une conscience spécifique dans la mesure où c'est dans les espaces de la vie privée que « la politique se diffracte et se réfracte » (Muxel 2014, p.15).

2. Un bouleversement politique par l'intime

Pour Benjamin Boudou, l'hospitalité est une pratique politique dans le sens où elle délimite et légitime les frontières de la communauté en régulant les relations avec les étrangers (Boudou, 2012). C'est aussi le lieu d'une indétermination centrale : une pratique privée relevant de l'intime qui peut se transformer en engagement politique. Si le premier accueil est l'expérience la plus marquante et la plus prégnante, les fois suivantes réaffirment et marquent la personne qui estime vivre alors un bouleversement qui contribue à dessiner son parcours et parfois ses engagements. Pour imager cette expérience, prenons l'image du galet lancé dans un lac qui dessine des ricochets, le premier rebond marque les plus grands cercles, mais chaque rebond en marque d'autres moins importants. Ces cercles, en se croisant, impriment la surface de l'eau, même une fois le galet tombé au fond du lac. L'expérience de l'hospitalité s'impose comme un parcours d'engagement fait de chocs multiples à répétition.

Si certains épisodes historiques ont la capacité d'influencer, de marquer politiquement ou de démarquer politiquement des individus au sein d'une population, ces personnes peuvent aussi vivre une politisation à travers des actes et des expériences.

Je fais l'hypothèse que l'expérience de l'hospitalité est une expérience non seulement qui déplace mais aussi qui politise. À partir des récits des hébergeuses, de mon enquête et de mes observations, je tente de présenter les moments où se joue cette politisation. Si les parcours biographiques et les sensibilisations politiques des unes et des autres avant leur engagement ont déjà été détaillés, je me concentrerai ici sur les phases de politisation au moment de l'action : la prise de conscience de la première nuit, les chocs à répétitions, la transformation politique et enfin l'écœurement politique.

De la prise de conscience de la première fois aux chocs répétés

Bien que les sources orales rapportées après coup, comme des souvenirs reconstruits *a posteriori*, doivent être examinés avec prudence, la reconstruction rétrospective des parcours individuels laisse poindre l'articulation des émotions et du choc moral. Pour James M. Jasper, l'expression de « moral shock » (1998), ou « choc moral » désigne un type d'expérience sociale qui se caractérise par plusieurs éléments. Cette expérience découle d'un « événement inattendu ou d'une modification imprévue, plus ou moins brusque, de l'environnement des individus ; elle implique une réaction très vive, viscérale, ressentie physiquement parfois même jusqu'à l'écœurement, la nausée, le vertige ; elle conduit celui qui y est confronté à jauger et juger la manière dont l'ordre présent du monde semble s'écarter des valeurs auxquelles il adhère ; enfin, cette expérience sociale suscite un sentiment d'épouvante, de colère, de nécessité d'une réaction immédiate » (Fillieule et Mathieu 2009, p.102) et éveille l'indignation chez une personne en l'inclinant vers une action politique. Si les éléments relatifs aux engagements des hébergeuses déjà détaillés ont révélé que le choix de devenir hébergeur était la conséquence d'une émotion vive, d'un écœurement parfois ressenti physiquement, d'un sentiment d'urgence qui appelait un besoin d'agir immédiat, lire le parcours entier d'engagement en termes de chocs répétés paraît pertinent. Il est donc possible d'inclure cet épisode de dégoût et d'envie d'agir (vécu comme non politique du point de vue des premiers concernés) comme une première étape, un premier signe de politisation.

Si le déclencheur de la décision d'héberger évoque évidemment un choc moral, cette notion de choc, alors appelé par les acteurs « *déclic* », « *claque* » ou « *flash* », est citée avec

plus de précision et de détails une fois l'acte d'héberger mis en œuvre, au moment du premier accueil, au lendemain de la première nuit ou lors des premières confidences. Ces premières fois, détaillées dans les faits et les pratiques sociales quelques pages plus haut, tiennent une place particulière dans les récits des unes et des autres. Elle est synonyme de « *prise de conscience »* et de déclencheur d'un possible. Les hébergeuses insistent sur le fait qu'elles se soient senties gênées lors de cette première fois, ne sachant « *pas faire* » ou « *quoi faire* ». « *Une fois que tu es devant lui, ce n'est pas pareil, au départ c'est facile tu cliques tu dis oui je peux héberger mais après quand il est devant toi c'est vachement moins facile en fait. »* A cet instant, « *c'est pour de vrai ».* Si cette gêne, ce quasi malaise n'est pas encore politique, elle peut révéler et réveiller la bataille intérieure des individus tiraillés entre le besoin d'agir via l'hébergement sans implication affective et émotionnelle et le fait de ne pouvoir rester « *insensible* » à la personne face à eux. En se laissant potentiellement toucher par l'autre, l'engagement « *humain* » révèle son potentiel politique car, en se confrontant à l'autre, à travers son récit et sa rencontre et les causes de sa présence, l'engagé prend conscience de ce qu'il pourrait faire « *en plus* ». Cette première nuit fait entrer tous ces acteurs dans une prise de conscience des actions et des engagements possibles. Si les hébergés passent le seuil d'un nouveau foyer, les hébergeuses pénètrent un nouvel univers : celui des engagées. En quelques heures, en décidant d'héberger et en se suivant l'actualité du CPSE (futur Paris d'Exil) sur les réseaux sociaux, Aurélie, 42 ans, estime avoir changé de monde. « *Je suis rentrée dans un groupe et là je suis rentrée dans un autre monde. J'ai été scotchée, paralysée, épatée, admirative. Pendant deux ou trois semaines j'ai regardé. J'ai perdu le sommeil. J'ai plongé dans cette espèce de vie souterraine, dans cette espèce de monde parallèle, caché.* » Cette première fois, cette première nuit, ce premier accueil sont autant de rites de passage (Van Gennep, 1981) qui contribuent aux changements de statut social des accueillantes. Dès lors, les hébergeuses entrent dans une phase liminale intermédiaire, incertaine, imprécise et transitoire. Fragilisante et effrayante parfois. Face à une forme d'insécurité et d'urgence à accueillir, protéger, mettre à l'abri et calmer leur culpabilité, les hébergeuses tâtonnent, se confrontent à leurs convictions, leurs valeurs, leurs croyances et se définissent petit à petit une nouvelle identité.

Des premières raisons de l'engagement citoyen à l'accueil répété et régulier à domicile de plusieurs exilés mineurs, le parcours d'engagement des hébergeuses et des coordinatrices est fait de plusieurs chocs qui se répètent et raisonnent à l'image des ondes de ricochets. Après le heurt de la première nuit, d'autres chocs suivent, que ce soit la révélation des conditions de vie et de voyage des personnes, la découverte des règles administratives et des pratiques

d'évacuation ou encore la rencontre approfondie avec un hébergé. « *A chaque fois tu te prends une claque, une claque quand tu comprends ce qui se passe dehors, une claque quand y'en a un qui te raconte un truc, à chaque fois tu te dis que ce sera la dernière mais ça continue et à chaque fois y'a pire, comme si ce n'était jamais fini. Tu te n'habitues pas »,* raconte Chloé. Si, au début, les chocs sont très émotionnels et intenses mais brefs, vécus comme une obligation à agir, au fur et à mesure, les chocs deviennent peu à peu assourdissants. A l'usure, ils deviennent parfois insoutenables, éreintants ou simulateurs de révoltes. Face à ces chocs initialement moraux plus que politiques, certaines, en premier lieu les hébergeuses primo-engagées, prennent conscience des faits et vivent alors un basculement politique qui peut mener à d'autres engagements. Par basculement, il s'agit de l'instant où les hébergeuses ou les coordinatrices font face à une réalité qui les submerge, les transforme, les bouleverse. J'utilise ce terme de « basculement » en référence au mot de « *bascule* » utilisé par une coordinatrice pour parler des conséquences aux chocs qu'elle avait vécus. On pourrait appeler cela accidents ou points de bifurcation (Fillieule, 2005). Quelque chose entre le « choc moral », qui crée colère et indignation chez l'hébergeur, et l'impression soudaine d'une réalité ou l'« imposition soudaine de revendications » (Walsh, 1981) c'est-à-dire la rencontre inattendue avec un problème impossible à éviter et qui exige une réponse dans l'urgence par l'action ou le discours. Si le « choc » n'est pas vécu par tous et surtout pas de la même manière, avec une violence et une intensité identiques, selon le niveau d'épuisement, de fatigue et le niveau de politisation, le basculement lui est universellement partagé.

À partir des récits des enquêtés et de leur parcours d'engagement, il est possible de recenser trois causes de basculement qui prennent toutes la forme de chocs émotionnels, politiques ou moraux : (1) avoir reçu en confidence le récit violent traumatique ou douloureux du parcours migratoire d'un hôte, (2) avoir été victime ou témoin (direct ou indirect) de violences policières et (3) avoir découvert par l'accompagnement d'un hébergé les méandres administratifs et complexes de la prise en charge institutionnelle.

Deux types de confrontations naissent de ces chocs.

Premièrement la confrontation avec l'autre - exilé (qu'il s'agisse des causes du départ, des péripéties et des violences du parcours et de la confrontation par son regard de l'inadaptation des démarches administratives ou du traitement institutionnel des étrangers) et deuxièmement la confrontation avec l'autre - État (que ce soit à travers les violences policières, les évacuations, la prise de conscience des démarches administratives…).

La confrontation avec l'hôte, c'est-à-dire avec l'autre - exilé prend corps à diverses occasions, lorsqu'un hébergé raconte sa vie à son hébergeur avant le départ de son pays, les exactions commises par Daesh ou la misère de sa famille, la route qu'il a suivie pour arriver en France, en nommant l'horreur de la traversée de la mer méditerranée et les tortures en Libye. Les hébergeuses se souviennent souvent de confidences confiées le soir, sur un bout de table, *« une nuit de craquage »*, alors qu'il faisait sombre et des images qui défilent sur ordinateur ou téléphone portable pour illustrer le récit quand l'hébergé manquait de mots. Les accueillants se souviennent des larmes, des silences ou au contraire des phrases qui ne s'arrêtent plus, de l'émotion partagée mais aussi, souvent, de ne pas avoir trouvé les mots et les gestes pour rassurer, apaiser, consoler. Ainsi Aurélie n'a pu s'empêcher de prendre le jeune qu'elle hébergeait dans ses bras après qu'il avait « *craqué* » et raconté toute son histoire crûment dans son salon. Elle l'a spontanément serré dans ses bras avant de vite se retirer, rouge et mal à l'aise. La confrontation intellectuelle, imaginée, projetée est systématiquement rattachée à un évènement violent rapporté : un deuil, un viol, un décès, une mort violente sous les yeux de l'hôte, un abandon, des actes de tortures ou d'exploitation. Ce bouleversement affectif touche toutes les hébergeuses, qu'elles soient primo-engagées ou militantes des premiers combats. Ainsi Louis et Vicky, tous deux militants depuis plus de 20 ans avant d'être hébergeurs en 2015, reconnaissent que ces expériences les ont « *mis en branle… très profondément. Émotivement, émotionnellement aussi…* ». Ils ont beau déjà avoir été engagés auprès des exilés ou des plus démunis, c'est la première fois qu'une telle relation de confiance et de quasi-parenté se met en place entre eux et les personnes soutenues ou accompagnées. Une relation qui fait que la confrontation à l'autre à travers ses récits violents, ses projets et ses désespoirs, est vécue plus intensément. Ce phénomène de projection provoque une appropriation par les hébergeurs des épreuves administratives que les jeunes sont amenés à traverser lorsqu'ils sont chez eux. Même si les hébergeuses militantes avant d'héberger, à l'image de Louis, Vicky, Marielle ou Xavier présentées au troisième chapitre, tendent à moins s'épuiser que les primo-engagées ou que les coordinatrices, elles vivent aussi un parcours chargé de chocs émotionnels qui les déstabilisent et les interrogent.

La confrontation avec la violence d'Etat, l'administration ou l'institution peut-être vécue par procuration, à travers l'accompagnement d'un hébergé à un rendez-vous pour faire valoir ses droits à la santé, à l'éducation ou à la protection ou pour un entretien avec un juge ou un représentant de l'ASE, ou encore peut avoir été expérimentée par l'hébergeur lui-même en ayant été victime ou témoin d'une évacuation de campement, d'un acte de violence policière ou d'une procédure discriminatoire, comme un refus au faciès ou un refus de prise en charge.

La confrontation est alors vécue dans son corps, physiquement. Autant d'expériences traumatisantes qui font prendre conscience aux hébergeuses des maltraitances administratives et institutionnelles, qui matérialisent les injustices et la politique de non-accueil. Par ces confrontations, les coordinatrices et certaines hébergeuses découvrent les réalités du traitement institutionnel de la reconnaissance de la minorité et la clé de répartition départementale et comment cette dernière peut freiner ou casser des dynamiques individuelles. Les hôtes accueillants qui tentent parfois de débloquer des situations administratives complexes se sentent la plupart du temps impuissants face aux effets de telles procédures sur l'état psychique des personnes accueillies. Dans tous les cas, ces confrontations suscitent des prises de conscience qui transforment le rapport de l'accueillant au monde qui l'entoure. Ces confrontations aux autorités sont moins présentes dans les récits des hébergeuses que chez les soutiens non hébergeurs, comme si l'engagement des hébergeuses se concrétisait plus dans la relation à soi que dans la relation à un adversaire. Quoi qu'il en soit, ce sont les frontières d'un rapport ordinaire à l'État et à la citoyenneté qui se voient redéfinies.

A partir de ces chocs moraux, émotionnels ou politiques, répétés s'engage un basculement nourri de mécontentement et de colère d'une part, ressorts à l'engagement et à l'action politique, et d'épuisement, de lassitude ou de tristesse d'autre part, émotions plutôt incitatrices du désengagement. Ce basculement peut reconfigurer les parcours des hébergeuses à travers trois effets cumulables. Ces trois conséquences au cumul des chocs ne sont pas sans résonnance avec le célèbre triptyque *voice*, *exit*, *loyalty* sur les réactions individuelles au mécontentement d'Alfred Hirschman (Hirschman, 1972).

Première réaction possible, ces chocs participent à l'imposition d'un besoin d'adopter des positions d'engagement plus radicales. La personne développe une conscience militante et politique forte et s'engage au-delà d'un hébergement simple. Elle devient alors coordinatrice d'un programme comme Chantal, qui rejoint un collectif plus militant portant des discours politiques comme le BAAM ou la Chapelle Debout ou encore qui rejoint un groupement de refus des expulsions mobilisé autour de #STOPDUBLIN à l'image d'Hélène ou crée une association permettant l'éducation des jeunes étrangers non scolarisés à l'exemple de Xavier et de son « école des sans école ». Assez minoritaire[1], cette réaction dessine alors des parcours où

[1] J'estime qu'environ un sixième des hébergeurs et hébergeuses rencontrés ont adopté ce type de réaction et de réorientation d'engagement.

les personnes s'engagent pour la cause des exilés au détriment parfois des rencontres interindividuelles et des démarches d'accompagnement très incarnées aux côtés d'une personne hébergée ou anciennement hébergée. Cette réaction semble concerner des personnes ayant déjà été politisées et pour qui les chocs produits par l'expérience d'hébergement renforcent des choix d'engagement ou réaffirment et durcissent des convictions politiques.

La seconde réaction est l'arrêt simple et souvent brutal de son engagement. Parce que faire face à ces chocs et ces charges répétées est insoutenable, le basculement prend la forme d'arrêt de l'hospitalité au sein du foyer. L'hébergeuse quitte la dynamique collective, se retire des différentes listes et groupes de discussion et s'éloigne de Paris d'Exil. Il est très difficile de savoir combien de personnes réagissent de la sorte, pour la simple raison que l'association ne tient pas de liste des départs des hébergeuses et encore moins des causes invoquées pour justifier ou excuser un départ. Si de nombreux hébergeurs et hébergeuses demandent expressément de faire des pauses, de cesser l'hébergement « *quelque temps »,* l'arrêt définitif sans transformation est rare. Lors des entretiens menés et des questionnaires récoltés, seules deux hébergeuses ont confié avoir arrêté d'héberger définitivement après avoir vécu un bouleversement de la sorte.

La troisième réaction est le fait que l'hébergeur se concentre sur la relation humaine établie avec un hébergé, que ce soit celui qui lui a fait vivre son choc émotionnel, ou sur un autre avec qui le contact est fluide. L'hébergeuse se concentre sur un individu, elle l'accompagne, l'héberge à long terme, le soutient, le reçoit à dîner ou en week-end lorsque ce dernier est pris en charge par l'ASE ou l'aide à poursuivre son projet migratoire vers d'autres régions de France en organisant des covoiturages ou à rejoindre un autre pays comme l'Italie, l'Allemagne, la Belgique ou la Grande-Bretagne, ou encore lui ouvre son réseau social pour l'aider à trouver un stage ou un emploi. Elle investit « une » situation au détriment de la cause générale. En outre, après avoir vécu ce basculement pour s'engager aux côtés d'un jeune, ces engagés s'épuisent des lourdeurs de la structure ou deviennent indifférents des *turnovers* de jeunes et des logiques organisationnelles. Rapidement ils se démobilisent de l'hébergement organisé par Paris d'Exil afin se concentrer sur une relation privilégiée. Pour autant, et si cette réaction semble la plus courante et la plus communément partagée par tous les profils d'hébergeuses, elle n'écrit pas la fin de la transformation politique des acteurs. Au contraire, en accompagnant un jeune exilé en particulier, les hébergeuses découvrent plus en profondeur et en détails les difficultés administratives et juridiques de reconnaissance de minorité, les traumatismes et les fragilités socio-psychologiques, les troubles affectifs des jeunes… C'est alors que la transformation politique de ces hôtes accueillantes devenues soutiens ou aidantes se poursuit.

Une transformation politique et un écœurement partagé

L'acte transforme politiquement les hébergeuses par l'intime : les engagés apolitiques vivent une politisation, les personnes dépolitisées une repolitisation et tous prennent conscience de leur pouvoir militant. Cette transformation politique est alors vécue à plusieurs niveaux : à travers leur engagement qui peut se transformer en action militante, par la découverte de l'Etat et des règles administratives au milieu desquelles elles vivent, par la prise de conscience de leur rôle de facilitatrice du vivre ensemble[1].

La politisation, que l'on choisit de nommer aussi repolitisation à la vue des parcours de certains engagés, correspond au processus de socialisation à travers lequel une personne ou un mouvement collectif s'intéresse à la politique et développe des réflexions ou des pratiques qui relèvent de cette même politique ou redéveloppe des comportements et des attitudes abandonnées pendant un moment. Pour Daniel Gaxie, la politisation est une « attention accordée au fonctionnement du champ politique » qui peut reposer sur une compétence objective ou subjective de la personne, c'est-à-dire sa perception de la politique et sa légitimité politique à participer ou non à la vie politique (Gaxie 1987, p.31). Plus simplement, la (re)politisation est le fait d'agir, d'intervenir ou de donner une portée politique à ses activités. Cette (re)politisation des hébergeuses et des coordinatrices-hébergeuses est vécue à travers l'expérience intime, c'est-à-dire à travers les rencontres et les confidences reçues des hôtes accueillis dans un cercle intime, mais aussi à travers leur intimité au sens où ces transformations politiques émanent des expériences vécues dans leur foyer. Les sphères privées s'imposent alors comme le lieu où se nouent et se dénouent leurs choix, leurs valeurs et leurs convictions. C'est là qu'elles montrent et donnent à voir des modes de subjectivation de la politique et qu'elles appréhendent la dimension affective de leur existence politique. L'expérience interroge alors la distinction entre la sphère publique, celle de la politique, et la sphère privée, dans laquelle elles vivent l'hospitalité. Si l'on commence à s'engager sans rien savoir des politiques migratoires, on finit par militer à travers une démarche d'accompagnement d'une personne exilée hébergée chez soi, en s'opposant à l'application du protocole Dublin ou en déconstruisant par son discours auprès de ses proches les discours politiques de rejets et de tris des étrangers ou de fermetures des frontières à partir des histoires particulières entendues dans sa cuisine. La

[1] L'hébergement privé peut aussi politiser dans la mesure où la démarche peut être vue, désignée ou associée à une action criminalisée ou empreinte d'opposition politique par l'Etat qui condamne certains gestes de solidarité à l'égard des migrants. Cette question de la légalité ou non de l'acte d'héberger des jeunes exilés chez soi a été abordée dans le second chapitre, « Une brève histoire de l'hospitalité privée : du national au local ».

plupart des accueillants, peu conscients de ces réalités auparavant, n'ont pas anticipé le choc provoqué par cette confrontation. Cette montée en politisation est d'autant plus marquante, violente et douloureuse que les ressorts de l'engagement sont personnels, émotionnels et apolitiques. Elle est inattendue parce que l'intime est le premier vecteur de ces transformations.

Mais ce mouvement de politisation des hébergeuses a deux facettes. Si, d'une part il dessine une véritable montée en politique des aidants, il impose d'autre part un désengagement vis-à-vis des structures traditionnelles et de la politique. En effet, quelle que soit la réaction des hébergeuses, qu'elles cessent leur activité d'hébergement, qu'elles se concentrent sur une situation individuelle ou qu'elles s'engagent dans des actions au service d'une cause plus large que celle des mineurs, leur expérience d'hébergement marque pour toutes une rupture dans le rapport aux institutions publiques. La découverte de la machine administrative et légale du droit des étrangers et des mineurs et du quotidien des exilés, fortement marqué par les violences institutionnelles et policières, est à l'origine d'une prise de conscience de l'effet des politiques migratoires. Par l'expérience de l'accueil chez soi, de l'accompagnement des jeunes ou encore de la découverte du système judiciaire ou administratif, les hébergeuses touchent les frontières du rapport qu'ils entretenaient avec l'Etat jusqu'à cette expérience. L'accueil de l'étranger chez soi suscite ainsi une prise de conscience de la violence des réalités politiques pour des personnes peu connectées auparavant à la vie publique, en réalisant au quotidien et dans leur intimité, les effets des politiques de l'immigration sur la survie des personnes qu'elles accueillent.

Cette affirmation d'un désengagement politique vis-à-vis du pouvoir est d'autant plus forte qu'elle est associée à ce que certains nomment une « *véritable prise de conscience* » de leur propre pouvoir politique. A travers leur acte d'hospitalité, le rapport ordinaire des hébergeuses et des coordinatrices aux institutions et à la politique est radicalement transformé. Membres des classes moyennes voire supérieures, populations blanches ou perçues comme telles et bien insérées socialement, elles avaient une appréhension de la République Française plutôt basée sur une foi dans certaines valeurs qu'elles découvrent bafouées. Plusieurs racontent le choc qu'a été la confrontation avec du racisme à répétitions envers les personnes exilées. Ainsi, « *tout s'effondre tu remets tout en questions, tout ce en quoi tu avais confiance s'écroule »,* confie Véronique. *« On se découvre et on s'étonne soi-même de faire ça mais surtout tu ne peux plus avoir confiance dans les piliers immuables de la république,* » raconte Anna, « *c'est dans ces moments-là que tu te rends compte que Fraternité sur les mairies ça ne veut rien dire en fait.* » Suite à sa position de témoin de plusieurs évacuations, des violences

policières et suite à sa garde à vue après avoir organisé une manifestation non autorisée, Aubépine Dahan, co-fondatrice du CPSE et de Paris d'Exil, déclare lors d'une communication orale à une journée d'étude organisée par l'ANR Babels « *avant, l'Etat c'était moi, après, l'Etat c'était eux* ». Non seulement le rapport à l'Etat est redéfini mais aussi sa propre citoyenneté. Ces agents se réapproprient ainsi leur posture de citoyen, tels des citoyens quotidiens attentifs, responsables, individualisés et « faisant intervenir une sorte de sphère publique intérieure dans tous les aspects de la vie » (Eliasoph 2001, p.111), dans leurs opinions et dans leur positionnement politique, surtout pour des personnes auparavant éloignées des sphères de participation publique. Cette rupture peut se traduire en prise de conscience militante, le plus souvent en rupture totale avec les institutions électorales. « *Je suis sûre de ne plus voter maintenant* » s'interroge Clémentine en entretien alors que Louis confirme que, grâce à son expérience d'hôte, « [il] *sai*[t] *véritablement pourquoi* [il] *ne vote pas.* » A l'inverse, une minorité de ces « basculés » décident d'agir non plus en opposition avec les institutions et les politiques, mais au sein de ce système démocratique. Plusieurs hébergeuses ainsi s'engagent sur des listes électorales lors des élections municipales de mars 2020, comme Aubépine Dahan présidente de Paris d'Exil ou Odile hébergeuse en petite couronne. Toutes les histoires et les anecdotes entendues concernent des femmes qui s'engagent sur des listes citoyennes sans soutien de parti officiel et sans couleur affichée de bord politique.

> *« Ma colère envers l'inaction des services publics grandit de jour en jour. Je trouve cette situation indécente, indigne d'un pays développé (...) Je n'ai aucune foi en les élections à venir, je rêve d'un soulèvement populaire autour de cette question de l'indignité... mais quand on sait que tant de gens vont voter Le Pen, quel espoir ? (...) Je suis de plus en plus convaincue que la démocratie représentative a vécu et que l'action individuelle, même minime, est la clé. La trahison de la gauche sous le quinquennat de Hollande nous montre que nous n'avons rien à attendre et qu'il faut prendre ses responsabilités. »*[1]

Si la dynamique de politisation ou de repolitisation ne concerne pas systématiquement toutes les engagées, les désillusions politiques sont universellement vécues par toutes les hébergeuses et les coordinatrices, qu'elles soient primo-engagées ou déjà militantes. Par désillusions politiques, on entend ces formes de découragement, d'écœurement de la chose publique, de désespoir, d'épuisement, de la prise de conscience d'une forme d'« *impuissance publique* » ou de la « *mauvaise volonté d'Etat* ».

[1] Enquêté numéro 66 : femme, âgée de 35 à 49 ans, célibataire, sans enfant. Réponse à la question « En quoi cet engagement a impacté votre engagement citoyen et politique ? »

C'est justement pour supporter ces désillusions que toutes les engagées, quelle que soit leur première réaction aux chocs répétés (l'investissement dans des causes plus larges de soutien aux exilés, la cessation définitive de l'activité d'hébergement, ou la concentration sur la relation vécue avec l'hôte) gardent tous des liens privilégiés avec des jeunes hébergés et se « *ressourcent* », se « *nourrissent* », se mobilisent sur ces liens et ces relations privilégiées, afin de trouver une forme de pouvoir « *utile* », histoire de « *servir à quelque chose* ». Cette posture concentrée sur une histoire « *concrète, réelle et à portée de main »* permet une mise à distance des institutions nationales et des pouvoirs publics comme références majeures et offre aux actrices la possibilité de se focaliser sur leur expérience de la subjectivité, où la construction de soi comme acteur autonome s'allie avec leur volonté de transformation du monde. Cet engagement se déploie alors non pas au service d'une cause mais au service d'une personne qui permet à tous de supporter l'épreuve de la désillusion. C'est en investissant la cause même du choc qu'elles supportent les conséquences de ce même choc. C'est ainsi, par cet engagement incarné aux côtés d'une personne, qu'elles se (re)politisent, qu'elles se réinventent actrices politiques au service de la cité et du vivre ensemble. L'accompagnement d'un jeune étranger non reconnu mineur par l'ASE en son nom, en dehors des dynamiques collectives des associations ou des collectifs, devient un mode d'expression citoyenne, hors des sphères institutionnelles ou publiques. Comme le note Anne Muxel dans l'introduction de l'ouvrage *La vie privée des convictions,* dans « un contexte marqué par un relatif affranchissement des systèmes de croyances comme des idéologies constituées, l'individu est de plus en plus amené à trouver par lui-même ses modes d'expression citoyenne. Il doit élaborer ses choix de façon plus autonome, en fonction d'une offre politique souvent évaluée à partir d'autres critères que le seul système des allégeances sociales et culturelles ou que le seul principe des loyautés partisanes » (Muxel 2014, p.13).

L'engagement des acteurs de l'hospitalité étudiée ici rappelle l'engagement des « alteractivistes », décrits dans les travaux de Geoffrey Pleyers, qui « combinent une grande sensibilité aux défis globaux avec une forte dimension personnelle et subjective de l'engagement et une volonté de l'ancrer au niveau local. » (Pleyers et Capitaine, 2017, p.28). Ils sont sensibles aux questions globales comme aux questions relatives aux inégalités, aux migrations ou à la sauvegarde de la planète, ils s'engagent dans des initiatives au niveau local, entre autres dans des actions défendant une transition écologique et prônant un autre type de

consommation : consommation raisonnée voire critique, justice climatique, réseau alimentaire alternatif… Dans les cuisines des hébergeurs et des hébergeuses, on trouve peu de produits transformés industriels et plusieurs bocaux en verre pour conserver les graines et les légumineux achetés en vrac, le lait de soja ou d'amande a remplacé le lait de vache. Ces hôtes vont souvent privilégier le déplacement à vélo ou à pied, les sites internet de partage, le covoiturage et les magasins de seconde main. Ils ont développé un activisme personnel, articulé autour de l'exigence d'une forte cohérence entre leurs valeurs et leurs pratiques quotidiennes de consommation comme dans la qualité des relations sociales. C'est dans la relation à eux-mêmes et la construction de soi comme sujet et acteur qu'ils trouvent le sens et les ressources de leur engagement. Pour l'alteractiviste, changer le monde passe « dans la transformation de soi et dans les actes concrets du quotidien » (Pleyers et Capitaine, 2017). En se changeant soi-même, en modifiant son foyer et son intimité et en agissant autrement, on change le monde. Dès lors, pour certains, il ne s'agit ni d'un acte militant ni d'un engagement mais d'une manière de vivre différente, bien que ce mode de vie du quotidien relève d'un acte politique. Les hébergeuses et les hébergeurs conscients que les promesses de lendemains qui chantent sont une triste blague, préfèrent s'attacher non pas à définir un horizon commun mais à défendre les petits récits, la vie quotidienne, des objectifs modestes et accessibles, afin de donner un sens politique et humain à leur propre existence.

Un militantisme existentiel

Dans son étude au sujet des acteurs du défi écologique, Emeline de Bouver reprend l'expression de « militantisme existentiel » (Arnsperger, 2009). Bien que les réflexions autour de ces qualificatifs ne soient pas particulièrement nouvelles, l'autrice défend l'idée que cette forme de militantisme se développe dans les sphères des jeunes militants. Je fais ici l'hypothèse que les acteurs de cette hospitalité privée envers les jeunes exilés soient une illustration de ces nouvelles façons d'investir le politique dans lesquelles l'engagement est conçu de façon intégrale et devant s'appliquer à toutes les sphères de l'existence. Le militantisme existentiel est une forme spécifique de militantisme « où s'articulent pratiques militantes et attention à l'intériorité. Il est existentiel car il s'attaque aux grandes questions du sens de la vie et de la finitude humaine, mais aussi de la liberté et des relations humaines » (Bouver 2016, p.96). Alors que ces deux domaines ont longuement été pensés séparément, cette forme de militantisme allie deux grammaires distinctes : la « grammaire militante » qui renvoie à la « cité civique » et la « grammaire existentielle » qui renvoie à la « cité inspirée » (Boltanski et Thévenot, 1991). Par

cette réconciliation de deux univers traditionnellement opposés, la posture militante, c'est-à-dire l'attention à l'intérêt général et la transformation sociale, deviennent indissociables de la recherche d'un équilibre intérieur et de l'épanouissement personnel.

A l'image des engagés étudiés par Emeline de Bouver, les acteurs de l'hébergement privé ne se désignent pas comme militants et utilisent d'autres qualificatifs. Tels des « militants existentiels », ils font face à une double injonction, d'une part contribuer par leur action à transformer les institutions dans la reconnaissance et la protection des mineurs, d'autre part, prendre soin d'une personne et vivre une transformation personnelle établissant un nouveau rapport à l'autre, à soi, à ses proches et au vivre ensemble. Cette articulation entre deux réalités en opposition crée de la tension et peut faire naître épreuves et souffrances.

« *Mon instinct me dit d'héberger mais mon intelligence me dit de ne pas le faire. Peut-être si j'agissais par intelligence, peut être devrais je ne rien faire. Je ne suis pas du tout sûr de faire quelque chose de bien,* » confie Eric, 61 ans. Caroline, 35 ans, le nomme avec d'autres termes, « *ça a une dimension qui me rassure où je me dis que je fais ma part. Mais finalement est ce que ce n'est pas pour soulager ma conscience personnelle que j'héberge ? Est-ce, par ailleurs, articulé à une dimension politique plus large ? Je ne sais pas.* » Comme pour Eric et Caroline, l'aspect existentiel de l'engagement des hébergeuses se confronte au quotidien avec la conception du politique et le sens que les hôtes aimeraient donner à leur militantisme en construction. Ainsi les deux rapports au monde se croisent, se décroisent, se dominent à tour de rôle. Cette forme de militantisme répond à un enjeu essentiel des hébergeuses et encore plus des coordinatrices, celui de tenir l'équilibre entre la révolte politique et la quête de sens, entre l'utopie collective et l'identité individuelle. Dès lors, la souffrance est omniprésente et difficilement évitable.

3. Quand transformer son foyer ne suffit pas à changer le monde

La transformation politique vécue à travers l'hospitalité est un mouvement désagréable qui écœure. Comment dès lors les hébergeuses et les hébergeurs vivent les injonctions contradictoires qui les traversent : faire évoluer la société et les pratiques institutionnelles auxquelles on ne croit plus ou vivre une relation privilégiée et gratifiante avec un ou plusieurs

anciens hébergés pour supporter l'écœurement et l'épuisement ? La mise à l'abri des jeunes peut-elle permettre la mise en œuvre d'une politique institutionnelle de prise en charge (qui risquerait d'être de moindre qualité et pour une population réduite) ? L'intérêt pour la cause des mineurs à la rue est-elle suffisante pour que soit mis en place un engagement politique au service d'un changement des problèmes structurels et chroniques qui produisent ces situations ?

La défense d'une cause impossible

Pour chacun, la mutation politique et visible de cette action vue comme initialement non politique ne peut se faire simplement, voire ne peut se concrétiser sans douleur. Elle paraît même impossible, pour deux raisons principales, la contrainte de l'urgence omniprésente qui empêche de construire un combat dans la durée et l'incapacité à passer de l'aide ponctuelle et intime auprès d'individus à un combat militant visible et public pour défendre une cause.

Les pratiques d'accueil à domicile de jeunes étrangers isolés ont été définies dans le cadre d'une urgence humanitaire face à un problème social pensé comme transitoire. A partir de cette réalité, et ne pouvant s'émanciper de la pérennisation de l'urgence, les acteurs s'épuisent dans une logique organisationnelle dont l'urgence s'impose comme la norme. Présenter la situation des jeunes étrangers comme une urgence sociale empêche la visibilisation politique que pourraient choisir les acteurs à partir de leur basculement et de leurs chocs moraux. La seule manière pour eux de transformer leurs engagements est de quitter leur fonction d'hébergeuses pour devenir militants de la cause plus large des mineurs. Alors que l'hébergement des mineurs par des citoyens qui est coordonné par Paris d'Exil - mineur.e devait être une action temporaire et d'urgence, l'action se prolonge. C'est une des raisons qui a poussé Maële à quitter le mouvement.

> *« En fait, on était dans l'urgence mais à partir du moment où on était plus dans l'urgence et où ils se sont constitués, j'aurais espéré qu'enfin ils puissent se dire « Bon, maintenant qu'on est plus dans l'urgence, on va constituer quelque chose de… » Mais ils l'ont pas fait. Ils ont un peu loupé le coche, je pense. »*

L'urgence de mise à l'abri de jeunes freine la transformation politique et le combat pour une cause collective. Tant que la logique de minorité de l'hébergé prévaut, la prise en charge de ce dernier par les départements doit, au final, avoir lieu. Tout du moins, cette prise en charge est visée de manière continuelle. Dès lors, l'engagement aux côtés d'un jeune hébergé est irrémédiablement et intrinsèquement temporaire, ce qui est en contradiction avec une vision à

long terme et dans la durée telles que l'entend la dimension politique. L'action politique est la capacité à instaurer et à instituer un monde commun pluriel sur la durée. Il faut pouvoir, ou vouloir se projeter, pour construire et défendre une vision politique, un projet politique ou du politique. Dès lors, face à la contrainte de l'urgence, comment penser l'inscription dans la durée dans les rapports sociaux (Arendt, 1961) ?

Ce besoin de transformation du combat afin de défendre une cause se fait pourtant sentir chez beaucoup d'hébergeuses et de coordinatrices. Une fois la prise de conscience politique effectuée, un dilemme s'impose à elles : comment héberger les jeunes vulnérables sans les faire disparaître de l'espace public, par conséquent sans invisibiliser leur existence ? Comment protéger un jeune sans gommer le message politique de sa non-prise en charge ?

> *« Parce que au final, les mineurs dont on s'occupe, on les invisibilise vachement en fait. S'ils dormaient dans la rue et sur un gros campement, ce serait beaucoup plus politique que de les loger chez nous pour qu'ils soient au chaud en fait. C'est... Depuis que je suis arrivée moi il y a un an maintenant, c'est le débat qu'on a constamment, c'est le principal reproche qu'on nous fait. Et c'est le débat qu'on a constamment entre nous en fait. C'est de se dire : « On essaie d'héberger les plus fragiles, mais à la fois on n'aide pas les autres, et à la fois on pourra jamais tous les aider, du coup est-ce qu'on arrêterait pas de le faire ? »* Pauline, 31 ans.

> *« L'hébergement chez des particuliers au bout d'un moment, ça noie complètement la revendication politique et ça joue le rôle de l'Etat. »* Emma, 24 ans.

Les débats entre les coordinatrices à l'occasion de la première Nuit de la Solidarité organisée à Paris dans la nuit du 15 au 16 février 2018 sont assez révélateurs de cette tension et de ces contradictions. Quelques jours avant cette nuit, la communication municipale battait son plein au niveau de la municipalité et chez les acteurs associatifs. Il avait été annoncé que des bénévoles et des salariés d'associations intervenant à Paris quadrilleraient la ville, à pied, pour comptabiliser les personnes qui vivent à la rue, sous tente ou dans les parcs pour affiner la connaissance des publics en errance sur la capitale. La veille du 15 février 2018, dans leurs conversations *Messenger*, les coordinatrices se posent la question de faire compter ou non les jeunes hébergés. La question posée était : comment faire apparaître les jeunes hébergés dans les recensements ? Fallait-il devenir bénévole de la nuit de la solidarité et faire de fausses fiches ? Ou demander aux jeunes de retourner pour quelques heures sur le trottoir ? Dès lors à qui faire passer le message, était-ce aux hébergeuses d'expliquer aux jeunes la situation, c'est-à-dire de retourner une nuit à la rue ou fallait-il se réunir dans un endroit et se rendre collectivement

visibles ? Les débats révélaient l'ambivalence de cette hospitalité. Mettre à l'abri des jeunes étrangers chez des particuliers pour les protéger de la rue c'est aussi les rendre invisibles et par conséquent faire disparaître les défaillances des politiques publiques et en l'occurrence municipales. Finalement les coordinatrices n'ont rien fait. La seule solution qui leur paraissait concrètement réaliste dans le temps imparti consistait à demander aux jeunes de retourner quelques heures sur le trottoir. Une demande à faire aux jeunes que toutes estimaient trop délicate.

> *« On fait de l'humanitaire, ça sert les jeunes, dans le sens où y'a un jeune dans la rue je le prends et je le mets dans un lit et il sait qu'il a des gens autour de lui (…) On est utile pour des jeunes individuellement mais on n'est pas utile pour la cause des jeunes, pour la cause je pense qu'on est pas forcément utile et c'est une contradiction qui est hyper dure à gérer. »* Claire

Morgane Siri, psychologue à Hors la Rue, confirme ce que dit Claire, coordinatrice. Pour cette dernière, ces solutions d'hébergement chez des particuliers de jeunes exilés en instance de reconnaissance ne peuvent s'adresser qu'aux jeunes « *en capacité de comprendre* » l'acte solidaire, la cohabitation, les règles de la vie et la nécessité de vivre selon les contraintes des hôtes accueillants. Des jeunes qu'elle qualifie de « *plus forts* », « *plus autonomes* », « *plus résilients* ». Pour les plus fragiles, elle estime que cela ne résout pas grand-chose, si ce n'est que « *ça évite qu'ils soient plus fragilisés »* et que ça permet que la rue ne les « *abîme* » trop vite. Si ces mobilisations offrent un réseau de solidarité et de bienveillance, une famille « comme si » ou des amis « comme si » à certains jeunes, pour autant plus largement « *pour tous* » et pour la cause des mineurs, « *politiquement ça ne résout rien* ». Cet antagonisme, dont toutes les coordinatrices ont conscience avec souffrance et frustration, revient à opposer l'éthique de la responsabilité et l'éthique de la conviction. L'éthique de la responsabilité telle qu'étudiée par Didier Fassin permet de juger par anticipation des effets prévisibles alors que l'éthique de la conviction fait adhérer à une doctrine supérieure (Fassin 2008 ; 2010). Deux rapports différents à la fin et aux moyens d'action. Les hébergeuses sont alors plus dans une éthique de la responsabilité, permise et soutenue par les coordinatrices, donner aux migrants un accès aux biens primaires, c'est-à-dire en les mettant à l'abri, en les nourrissant, en agissant pour les protéger. Pourtant certaines hébergeuses, et certaines coordinatrices, sont constamment partagées et séduites à l'idée de basculer vers une éthique de la conviction qui serait le prix à payer pour ne pas déresponsabiliser les pouvoirs politiques et publiques, faire évoluer le droit et dénoncer sa non-application afin de faire assumer au gouvernement ses choix et les conséquences de ses non-actes.

Pour supporter l'épreuve de l'hospitalité et les chocs cumulés produit par l'engagement, nombre d'hébergeuses se rattachent à la relation à un hébergé. *« Moi je le fais pour les gamins et pour les filles, je ne le fais pas pour le politique. Je n'y crois pas.* » Pour la majorité des hébergeuses et des hébergeurs, l'affirmation politique pour une cause plus large qui dépasserait les simples individualités des jeunes rencontrés paraît impossible. Rappelons que ces rencontres et ces relations tissées entre hôtes permettent aux hébergeuses de tenir leur engagement sur le long terme. Grâce à ces gratifications affectives et humaines elles supportent la désillusion du politique tout en étant utiles politiquement au vivre ensemble et à la cité. Plus les désillusions et la (re)politisation sont fortes et plus la rencontre est vécue intensément. Parce que le combat politique paraît inutile et impossible, parce que les institutions publiques et les acteurs politiques ne se montrent pas à la hauteur de leurs valeurs et des besoins des jeunes, elles investissent la relation et l'hébergement qui transforment leur quotidien, ce qui leur paraît à leur portée. Pour reprendre les deux formes de prise de position mises en évidence par Mathilde Pette et Fabien Eloire, la contestation adoptée par les hébergeuses relèvent du « pôle de l'attestation » et non du « pôle de la contestation » (Pette et Eloire, 2016). En permettant la protection et l'inclusion des jeunes, elles attestent de la présence de jeunes sur le territoire mais n'ont aucune pratique contestataire de dénonciation des politiques publiques, de contrôle des frontières ou des pratiques d'installation et de circulations des exilés. Si certaines se projettent dans l'ouverture d'un squat, se questionnent parfois sur la pertinence de l'organisation d'un campement de rue pour les mineurs[1] ou dans une action de communication pour faire changer les pratiques, elles ne se positionnent pas sur les débats qui opposent vrai ou faux mineur, sur la raison de la venue des jeunes, sur les conditions de passage et d'arrivée en France, sur l'ouverture des frontières ou la clé de répartition des jeunes pris en charge… Elles se mobilisent

[1] Fin juin 2020, un campement de tentes est installé dans le 11ème arrondissement de Paris pour des mineurs étrangers isolés en recours. La mobilisation, intitulée, « ceci n'est pas une colonie de vacances » est portée par Médecins Sans Frontières, Utopia 56, le Comède, la Timmy – Soutien aux mineurs exiles et Les midis du MIE et demande qu'une prise en charge réelle et systématique, comprenant hébergement adapté et accompagnement éducatif, sanitaire et social, des jeunes se déclarant mineurs et isolés soit organisée jusqu'à la décision judiciaire finale. Le communiqué de presse en date du 30 juin 2020 conclue avec cette phrase, « Il est temps que les départements d'Ile-de-France assument pleinement leur obligation de protection et de prise en charge de ces jeunes et cessent de se défausser sur les associations et les collectifs citoyens. » L'association Paris d'Exil n'a pas été associée à cette action.

et manifestent à travers l'hébergement, sans établir ni même chercher à établir un rapport de force avec les institutions ou les politiques. Comme si, pour ces actrices de l'hospitalité, les institutions et l'Etat étaient impuissants, inexistants ou insignifiants. L'hospitalité privée ne vise donc pas à devenir une mobilisation collective animée par l'idée d'une transformation sociale ni même une protestation collective, selon le sens donnée par Lilian Mathieu c'est-à-dire une action collective qui implique « une relation d'opposition, d'antagonisme et de confrontation avec un adversaire plus ou moins clairement identifié » (Lilian 2012, p.13). En outre, ces hébergeuses ne font pas société à proprement parler. Si les coordinatrices sont une équipe, une *dreamteam*, les hébergeuses ne font société que sur les réseaux sociaux et encore, rien ne les rassemble effectivement, concrètement, si ce n'est de vivre la même transformation chacune chez soi. Mais tant qu'elles ne changent pas leur engagement intime en action collective, elles ne font ni collectif, ni communauté ni groupe. Les seules dynamiques collectives recensées sur les pratiques d'hospitalité privée, individuelle, solidaire ou citoyenne (selon les appellations, par les engagés eux-mêmes) non contractualisées et non financées par la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (DIHAL) sont le fruit de groupes informels existants sur les réseaux sociaux. Si le Collectif pour une Nation Refuge a tenté d'établir un guide pratique début 2019 pour soutenir les pratiques « solitaires et solidaires » des hébergeurs privés, le travail n'a jamais abouti deux ans après les premiers échanges.

> *« Evidemment c'est énorme à l'échelle de la vie d'un jeune, mais est-ce qu'on va vraiment contribuer à faire bouger les lignes gouvernementales européennes, aux lignes plus larges ? J'ai l'impression de faire quelque chose à l'échelle individuelle pour moi et pour les jeunes et j'ai un doute qui plane à grande échelle et … est-ce que ça peut changer quelque chose au niveau global ? La solidarité privée... on se substitue à l'Etat qui fait pas son boulot soit parce qu'il n'a les moyens soit parce qu'il n'a pas la volonté politique. La solidarité interpersonnelle c'est une bonne nouvelle mais ça ne changera pas la donne… Je doute que l'addition de la solidarité privée change la donne sur des questions profondément politiques. »* Caroline, 35 ans.

Une pensée politique inimaginable

Penser politiquement l'hospitalité paraît inimaginable pour les actrices de l'hébergement privé des jeunes étrangers isolés. Il semble même y avoir une impossibilité à penser la chose comme politique. « *Ce n'est pas une action citoyenne, c'est une action de personnes* » répète Maële, la co-fondatrice, tout au long de nos multiples entretiens. Une manière d'inscrire l'action dans un rapport de l'humain à l'humain et non de l'humain au

politique. De leur côté, les hébergeuses, lors des entretiens et dès que l'on tente d'aborder un sujet lié au « politique » au sens large du terme, reviennent systématiquement aux fondamentaux de leur engagement tout en témoignant d'un basculement, de chocs moraux et de désillusions politiques. Comme si inscrire leur engagement comme un acte politique était insupportable, comme si la mutation et la conversion de la politisation de l'intime en une action ou un discours visible et public soit majoritairement refusé ou rejeté. La désillusion politique s'impose comme plus forte que la possible métamorphose politique.

La constitution d'une coordination genrée de l'hébergement joue sur l'organisation de l'hébergement et sur l'expérience de l'hospitalité, telle que pensée par Paris d'Exil. Si elles mobilisent leurs proches et leurs réseaux relationnels, elles proposent aussi un cadre d'interprétation du monde et des opportunités de mobilisation qu'elles offrent aux hébergeuses. En tant que femmes, elles semblent faire le choix d' « un mode d'argumentation moral et humaniste plutôt que directement politique », comme l'établit Jean-Gabriel Contamin dans ces travaux sur le genre et le mode d'entrée dans l'action collective . En tant que femmes engagées auprès des mineurs et des étrangers, elles réitèrent un modèle féminin d'organisation qui, par assignation genrée, repose plus sur la valeur morale et expérientielle de l'action. Ce modèle féminin d'organisation considère la construction de la communauté comme un résultat de l'organisation et laisse une plus grande place à l'émotion, à l'empathie et aux histoires individuelles. En s'appropriant la lutte et le soutien aux jeunes exilés, les femmes primo-engagées contribuent-elles à faire évoluer les pratiques d'entraide et de lutte auprès des exilés en mobilisant leurs activités d'assignation qui sont de prendre soin, de nourrir et d'héberger ? Les activités domestiques ont souvent été construite, historiquement, en opposition aux activités politiques. La figure de la femme, de l'épouse, de la mère, renvoie plus vers le côté « social » des associations et des mobilisations que vers le côté « politique » (Rétif 2013). Le sens politique conféré à la figure de la « mère au foyer » excède largement la question de la subordination dans l'espace domestique. Et cette figure de la « mère » en puissance, tout comme l'assignation des coordinatrices et des hébergeuses à des postures et des réflexes de maternage pour éviter les situations d'ambivalence, d'érotisation de la relation, de séduction et pour contourner l'asymétrie intrinsèque à l'hospitalité qui pose, elle aussi, des questions d'ordre politique dans la mesure où cette figure a toujours paru peu légitime dans l'ordre politique des choses avec une opposition masculin / féminin, intérieur / extérieur, domestique / politique. Malgré le fait qu'elles soient et se disent féministes, associer le fait d'accueillir un étranger chez soi à un acte politique paraît un non-sens pour ces dernières. Comme si l'engagement ne pouvait

être politique que lorsqu'il défendait des causes féministes, perçues comme politiques. A partir du moment où l'engagement n'est pas pensé comme féministe, voire que cet engagement réaffirme des logiques d'assignation genrées ou de pratiques propres au *care*, la dimension politique de l'action semble inconcevable, impensable aux actrices. Parce que la (re)politisation naît de l'intime et du privé, sphères à priori dénuées de sens politique, d'univers extérieur à la sphère politique, elle paraît non crédible, méprisable, à ignorer.

Et cela ne fait que renforcer la violence et la complexité de leur engagement, pour ces femmes qui ont toutes une expérience significative de l'autonomie, célibataires, sans enfant, et indépendantes sur le plan professionnel.

Une transformation intime et antipolitique

La politisation des actrices de l'hospitalité est vécue par toutes comme une épreuve non seulement parce que cette transformation déplace mais surtout parce qu'elle n'est pas transformable en cause partagée. Il naît alors une frustration auprès des acteurs et surtout un sentiment répété d'échecs et d'impuissance. L'absence de transformation politique pérenne et concrétisable par l'action fait souffrir et accentue l'épreuve de la cohabitation. Hébergeuses et coordinatrices entrent alors dans un cercle vicieux qui consiste à aider et mettre à l'abri des jeunes, et que leur action n'ait aucun effet ni pour la cause des mineurs ni sur le long terme pour les êtres qui risquent de devenir majeurs et sans espoir de régularisation. Cela pousse les hôtes à surinvestir les relations interindividuelles plus épanouissantes et bénéfiques avec les jeunes, afin de supporter l'impuissance et la désillusion.

Bien que les hébergeuses et les coordinatrices vivent toutes des bouleversements individuels, leur action ne leur suffit pas, ne les comble pas. « *Je suis heureuse de l'avoir fait tout en ayant conscience que c'est une goutte d'eau dans l'océan et qu'il resterait beaucoup à faire pour me sentir réellement "utile*" », raconte Laurianne. Cette déception et cette frustration de ne pas être à la hauteur de l'enjeu et du besoin collectif empêche certaines hébergeuses de se réjouir et de s'épanouir à travers leurs engagements, qui est davantage vécu en terme d'espoir, d'émotions ou de lassitude qu'en termes d'efficacité, d'échecs ou de succès (Pleyers, 2016). C'est là une des limites relevées par Georges Pleyers propre à l'engagement des alteractivistes, à ces modes d'action antipolitique. Le changement personnel des acteurs engagés ne suffit pas à changer la politique ; l'addition des changements individuels de toutes les hébergeuses et de toutes les coordinatrices mobilisées ne suffit pas non plus à modifier le cours des choses. Changer son « chez soi » ne suffit pas à changer le monde. Accueillir chez

soi ne transforme pas (suffisamment) la société pour que cela mette en œuvre une politique accueillante et hospitalière à destination des jeunes exilés. Les acteurs de l'hospitalité ont alors l'impression de vivre dans un ilot d'utopie noyé dans un océan malveillant, intolérant, inhospitalier. Face à cette non-transformation de la politique, à cette non-évolution de la société, accueillir chez soi paraît dérisoire, insuffisant, égoïste. Faire coïncider subjectivement le changement intime et personnel au changement du monde paraît impossible, brutal et inaccessible. Face à un tel constant, « cette centralité de la relation à soi peut conduire à une prise de distance avec les enjeux sociaux qui dépassent la stricte responsabilité personnelle, au point de mener à une dépolitisation » (Pleyers 2010, p.96 à 103).

L'acte d'hospitalité est éprouvant pour celles qui la vivent, qui l'organisent ou qui accueillent, à double titre. Les frontières spatiales du foyer sont redéfinies quand les frontières de l'intimité et du rapport au politique sont bouleversées à travers la rencontre d'un jeune exilé, de la réalité de la migration et des carences institutionnelles de la prise en charge. Si l'action d'hospitalité est non politique à son départ, elle fait naître une prise de conscience qui politise, repolitise ou dépolitise les acteurs. Hébergeuses et coordinatrices se trouvent alors prises en étau dans des épreuves où le moi se confronte au monde, où changer son quotidien, son foyer et son intimité ne suffit pas à changer le monde et la politique.

Dès lors la politisation des acteurs pourrait paraître improductive dans la mesure où elle ne permet pas la transformation de leurs actes. Pour autant, à distance des canaux de la démocratie représentative et délibérative traditionnelle, il semble se dessiner chez ces actrices un rapport fluide au politique, ou plutôt au micro-politique, à partir de l'espace domestique et intime. Si les accueillantes interrogées accordent toutes une importance essentielle à l'autonomie individuelle, leurs espoirs de changement social et politique ne reposent pas sur des mouvements de masses ou des mouvements collectifs mais bien sur la croyance en l'autonomie du sujet, qu'il soit hébergé ou hébergeur, comme acteur et auteur de son destin, et en sa capacité à influer ce destin et celui d'autrui grâce à ces actions quotidiennes.

« Héberger des gens c'est lutter activement en disant en fait on est en train de créer une société où tu peux vivre avec des gens que tu ne connais pas, » déclare Emma. L'hospitalité prend alors la forme d'une lutte intime micro-politique et citoyenne. Hébergeuses et coordinatrices mettent en acte une philosophie politique alternative, quasi en opposition aux discours gouvernementaux, en façonnant à leur portée une nouvelle société constituée de

citoyennes du quotidien dont les vertus principales sont la responsabilité, la confiance en l'autre et la défense de la justice. La politisation par l'intime, favorisée par l'engagement d'hospitalité, et construite par et à travers l'écœurement politique permet, via la démobilisation collective, la constitution de nouveaux sujets antipolitiques concernés par l'état du quotidien. Cette nouvelle société est cependant fragile, car elle repose sur la transformation d'individus qui risquent à tout moment de s'user ou de se réfugier dans des relations interpersonnelles avec les exilés, sans pour autant offrir avec certitude un changement durable de leur vie et de celle des jeunes et sans permettre que la cause des migrants soit entendue et défendue.

KNOW YOUR SALMON
Marseille
© Géraldine Aresteanu

Conclusion

Depuis le début de l'été 2015, les pratiques de solidarités privées à destination des migrants et des exilés se révèlent et se déploient face à la faillite de l'hospitalité institutionnelle associée à la crise de l'asile, mise en évidence et en visibilité, entre autres par les campements d'exilés à Paris. L'hospitalité privée est la forme la plus ordinaire et la plus engageante de ces solidarités. Certains programmes, coordonnés par des associations et financés par la Délégation interministérielle à l'hébergement et au logement (DIHAL), contractualisent et formalisent l'hébergement chez des particuliers de demandeurs d'asile ou de réfugiés statutaires. En revanche, l'hébergement privé de mineurs isolés étrangers est plus discret.

Dans ce travail, j'ai choisi de concentrer ma recherche sur les hébergeuses et les coordinatrices engagées dans des pratiques d'hospitalité privée à destination de jeunes exilés isolés non reconnus mineurs par l'ASE. Ces femmes engagées, très majoritaires dans les dynamiques d'hébergement privé, vivent à travers l'acte d'hospitalité un parcours d'engagement nourri de chocs moraux, politiques et biographiques.

Héberger un jeune migrant est vécu par ces dernières, au début de leur engagement, comme un acte pragmatique ordinaire, facile et non-engageant. Très vite, cette action bouscule et déplace. En quelques heures, les hébergeuses passent d'un sentiment d'impuissance et de frustration face à l'actualité migratoire envahissant leur quotidien et leur ville à une prise avec le réel à travers l'étranger à qui elles ouvrent leurs portes. En quelques jours, elles appréhendent, au travers de l'hébergé, de ses récits et de ses besoins d'accompagnement, non seulement les réalités de la migration mais surtout la violence politique, administrative et institutionnelle que

vivent ces étrangers sur les territoires européen et français. L'hospitalité privée à destination des jeunes exilés s'impose dès lors comme une épreuve, et parfois comme une souffrance.

Cette expérience éprouvante se décline sous trois formes : l'épreuve de l'urgence et des critères, l'épreuve de la cohabitation et l'épreuve de la transformation politique.

Epreuve de l'urgence et des critères

Alors qu'ouvrir son foyer à des jeunes exilés isolés ne devait être qu'une action d'urgence transitoire permettant de pallier à la crise socio-humanitaire de 2015, l'urgence est devenue une norme pérenne, un fonctionnement par défaut. Les coordinatrices, qui sont pour la plupart d'anciennes hébergeuses non formées aux fonctionnements associatifs, à l'accompagnement juridique ou au suivi psycho-social, sont continuellement tiraillées entre un déficit structurel d'hébergeuses et un nombre de plus en plus élevé de signalements de jeunes exilés à la rue. Pour éviter les incidents, les mises en danger, l'usure des changements et des déménagements, les coordinatrices définissent des critères qu'elles n'arrivent pas à appliquer et luttent contre leurs propres jugements. Dès lors, ces dernières s'efforcent d'alléger la charge des hébergeuses en régulant l'hospitalité et en faisant office de facilitatrices des relations qui s'instaurent.

Les expériences personnelles des coordinatrices et des hébergeuses tendent à renouveler l'idéal de l'hospitalité. Elles imaginent une nouvelle définition de cette pratique en combinant des idéaux d'inconditionnalité à des critères de prises en charge (accueillir non pas l'étranger qui se présente mais le jeune exilé sélectionné) et des règles personnelles qui relèvent le plus souvent du subjectif et du « *feeling* ». L'acte n'est plus limité dans le temps, la règle traditionnelle des trois jours est effacée au profit d'un accueil plus long selon le bon vouloir des hébergeuses et les contraintes spatiales des logements. Etre hospitalier ne mobilise plus un espace neutre destiné à l'accueil (la chambre d'ami par exemple) mais un espace partagé qu'il soit salon, chambre des enfants ou couloir.

Dans ces espaces réduits que sont les logements parisiens, face aux délais de prises en charge et de recours allongés, la cohabitation se révèle rapidement complexe.

Epreuve de la cohabitation

Sans être ni une totale réinvention de l'hospitalité ni une nouvelle forme de mobilisation, cette pratique solidaire et empathique permet à des personnes, éloignées des sphères militantes et peu au fait des politiques publiques de prises en charge des étrangers, de s'engager, en partageant leur foyer, c'est-à-dire leur lieu de vie privée et intime, afin d'améliorer les conditions de vie et le quotidien des exilés.

L'hébergeuse est majoritairement une femme blanche, âgée de 25 à 39 ans, de profession intellectuelle supérieure et avec un niveau de vie qu'elle perçoit comme confortable. Au-delà de ces caractéristiques, il n'y a pas d'homogénéité des profils chez les hébergeuses.

Dans ce travail, ont été établis quatre profils d'hébergeuses engagées :

- Les hébergeuses « militantes de plusieurs causes », plus âgées que la moyenne, qui inscrivent leur pratique de l'hospitalité dans la suite d'un parcours d'engagement multiple et ancien. Souvent poly-engagées, elles hébergent, via différentes structures, mineurs, majeurs ou familles. Dans leur démarche, elles s'adressent à l'étranger plus qu'au mineur.
- Les hébergeuses « convergence des luttes », politisées et proches des sphères alternatives, sont plus jeunes que la majorité des engagées. Parfois déjà engagées au profit d'autres causes comme la dénonciation du réchauffement climatique ou la décroissance économique, elles cherchent à mettre à l'abri leurs pairs, des exilés, plus ou moins jeunes, qui leur ressemblent.
- Les hébergeuses « primo-engagées », assez éloignées des sphères militantes et associatives, vivent leur premier engagement en devenant hébergeuses. Elles vivent cet engagement comme un véritable choc émotionnel et moral et comme une transformation essentielle de leur quotidien. Pour ces dernières, il s'agit de protéger l'enfant vulnérable et fragile.
- Enfin, les hébergeuses « insurgées professionnellement », anciennes professionnelles du social et/ou de l'aide aux migrants, rompent avec leurs pratiques et leur code de conduite professionnels en devenant hébergeuses. En ouvrant leur foyer, elles cherchent à soutenir l'exilé victime des défaillances institutionnelles.

Si les deux premiers groupes réunissent des hommes et des femmes avec un parcours d'engagement conséquent, ces groupes ne représentent qu'une petite moitié des hébergeuses. La quatrième catégorie, très discrète en terme d'actions, reste très faiblement représentée dans l'hébergement des jeunes exiles. Hormis ces quelques militantes, la majorité des hébergeuses, correspond au troisième profil, est primo-engagée. Avant d'ouvrir leur porte aux adolescents étrangers, ces femmes n'étaient que peu ou pas connectées aux sphères militantes et aux pratiques associatives, peu ou pas conscientes des politiques migratoires et de la prise en charge des mineurs. Cette catégorie, dont sont issues les coordinatrices-hébergeuses, apparaît comme particulièrement révélatrice des mouvements d'engagements et de mobilisations apparus en 2015. C'est autour de ces dernières, de leur parcours et de leurs expériences d'hébergeuses, que cette étude s'est concentrée. Pour ces nouvelles aidantes, l'engagement aux côtés des exilés est la conséquence d'une réaction émotionnelle à une situation insupportable, renforcée par l'omniprésence des images et l'intrusion des exilés dans leur quotidien et leur ville. Pour elles, encore plus que pour les hébergeuses déjà militantes de la défense des droits des exilés, accueillir chez soi l'enfant exilé est à première vue un acte non contraignant compatible avec leur rythme de vie et leurs habitudes.

La question de l'asymétrie entre les hôtes demeure une tension permanente pour toutes et tous. Les hébergeuses et les coordinatrices ont beau s'efforcer de l'ignorer, de l'estomper par des efforts constants, des rites de confiance et d'accueil (remise des clés, élargissement des horaires, rangement et pliage quotidien des draps ou du canapé lit), la seule manière de s'accommoder de cette asymétrie est d'investir une relation affective.

S'ajoute à cette asymétrie propre à l'hospitalité, la dimension genrée et racialisée de l'aide auprès des mineurs. Comme nous l'avons relevé, 79% des hôtes sont des femmes plus ou moins jeunes et 82% des hébergés sont des jeunes hommes d'Afrique noire. D'un côté, des femmes blanches de catégorie socioprofessionnelle supérieure et financièrement à l'abri, de l'autre des jeunes hommes noirs en situation de vulnérabilité et parfois d'errance. Au-delà du simple fait que l'aide et l'accueil de l'autre chez soi renvoient à une activité propre au *care* (Paperman et Laugier, 2011) assignée traditionnellement aux femmes, l'engagement au service des exilés n'est quasiment jamais interrogé par le prisme du genre. L'omniprésence des femmes blanches auprès des jeunes exilés est une réalité qui dépasse le simple cadre de l'hébergement privé. On retrouve cette évidence dans toutes les activités de solidarité à l'égard des exilés et massivement lorsqu'il s'agit de jeunes. Et ce, qu'il s'agisse de distribution alimentaire, de

soutien à l'apprentissage ou d'accompagnement. Ce fait déstabilise tous les protagonistes, les exilés comme celles qui les soutiennent.

Quoi qu'il en soit, si l'hospitalité privée à destination des jeunes étrangers isolés est devenue, depuis cinq ans, une activité centrale de l'aide auprès des exilés, c'est non seulement parce que le système d'évaluation, de reconnaissance et de prise en charge est de plus en plus défaillant, maltraitant et inadapté, mais aussi, parce que les femmes sont surreprésentées dans ces sphères d'engagements et qu'elles demeurent assignées, dans le milieu militant comme ailleurs, à des actions de soins des personnes, de soutien et de protection.

Co-habiter avec un jeune exilé impose aux hébergeuses d'organiser autrement leur habitat, que ce soit dans les lieux de l'intime et du privé comme la salle de bains ou dans les lieux de la relation et de l'échange que devient la cuisine. Dans l'aménagement de l'espace comme dans l'établissement de règles de vivre-ensemble, on observe une redéfinition constante des rapports sociaux qui n'évite pas les rapports de séduction, les souffrances et les ruptures. Par conséquent, et afin de contourner l'asymétrie entre hôtes imposée par la pratique de l'hospitalité, les protagonistes établissent autant que possible une relation quasi familiale, de quasi parenté. Une parenté « comme si » s'établit entre hébergeuse et hébergé qui oscille entre une relation d'amitié, une relation amoureuse et une relation familiale plus parentale que fraternelle. Une relation est rendue possible parce que les hébergeuses s'assignent et sont assignées à un rôle de « mères au foyer » et les jeunes à des adolescents enfantins asexués. L'hospitalité impose une redéfinition constante des rapports sociaux, et, dans ce cas précis, les rapports de genre, de race, de classe et d'âge sont questionnés de façon permanente. Avant d'être hébergeuse, la majorité de ces femmes, indépendantes, célibataires et sans enfant, semblaient échapper aux normes sociales traditionnelles. Se retrouver assigner à des fonctions de « mère au foyer » et de mère maternante est complexe pour ces dernières. Pour autant, et dans le même mouvement, ces relations de protection entre des femmes blanches et des jeunes hommes noirs permet d'échapper, maladroitement et expérimentalement, aux structures de domination masculine et aux rapports racialisés.

Nommer les tensions de ces rapports humains m'est apparu, en tant que chercheuse, comme une manière de remettre en question l'évitement politique, un évitement politique au sens où les discours et les postures de nombreuses actrices de l'hospitalité ne cessent de réduire ou d'éluder la dimension politique de l'hospitalité et de la cohabitation avec l'exilé. Interroger cette relation d'hospitalité m'a semblé un moyen pertinent de repolitiser les relations à

l'étranger et l'intime. Un évitement de la part des engagées qui ne fait qu'engendrer, chez ces dernières, frustration, écœurement et lassitude et qui, par conséquent, non seulement freine le renouvellement des actrices mais aussi favorise le désengagement. Un évitement qui, du côté des hôtes exilés, empêche leur participation active en leur imposant une posture d'aidés vulnérables et non-autonomes.

Epreuve de la transformation politique

Au départ, du côté des hébergeuses, recevoir un exilé chez soi est une forme d'action apolitique, une action caritative ou humanitaire nommée comme non-politique. Pourtant, cette mobilisation privée, intime et intense, favorise une transformation politique par l'expérience personnelle et le foyer.

Pour supporter les difficultés liées à l'engagement et de la cohabitation, les aidantes se nourrissent des rencontres permises par la mobilisation : la rencontre de l'autre aidant et de l'autre exilé. Les relations, en particulier celles vécues auprès des hébergés, amortissent les coûts de l'engagement. Ces rencontres sont palpables, concrètes, animées. Cette expérience humaine non seulement élargit le cercle social mais procure un sentiment satisfaisant d'agir et la sensation gratifiante de contribuer à l'amélioration de la vie d'un autre.

Mais, dans le même espace, celui de l'intimité du foyer, et dans le même temps, celui de l'accueil, les hébergeuses expérimentent une double découverte. Si d'une part, elles rencontrent la vie de l'exilé hébergé, sa traversée, ses traumatismes et ses espoirs, d'autre part, elles découvrent les pratiques institutionnelles et électoralistes ainsi que les politiques publiques de catégorisation, de stigmatisation, d'assignation et de rejet. Associée à l'épuisement et à l'usure compassionnelle, cette prise de conscience politique fait vivre aux actrices de l'hospitalité un déplacement qui conduit à une sensation de lassitude et d'écœurement politique. Pour supporter cette prise de conscience douloureuse, et s'y opposer en acte et en expérience, les hébergeuses se concentrent sur les hébergés rencontrés et accueillis. C'est ainsi que la dépolitisation institutionnelle s'effectue. Dès lors, face à ces expériences dichotomiques, plus les hébergeuses se rapprochent et se recentrent sur l'autre, plus elles s'éloignent de la politique, des institutions et de l'Etat. L'hospitalité s'impose alors comme un acte qui politise et dépolitise à la fois les hébergeuses.

Il semble se dessiner, chez ces engagées, un rapport complexe et souple au politique, ou plutôt au micro-politique, loin des canaux de la démocratie représentative et délibérative traditionnelle. Les espoirs de changement social et politique de ces femmes ne reposent pas sur des mouvements de masses ou des mouvements collectifs, mais bien sur l'autonomie du sujet et sur sa capacité à influer son propre destin. L'expérience de l'hospitalité privée, en entremêlant écœurement politique et enrichissement social, nourrit une dépolitisation des aidants vis-à-vis de la politique nationale et partisane tout en permettant une politisation du politique au service d'un vivre ensemble de proximité. Autrement dit une dépolitisation de la chose publique autant qu'une politisation de l'intime et du foyer.

Ces expériences de déplacement politique et cet écœurement varient selon l'intensité et la durée de l'engagement ainsi que l'espace social, spatial et géographique où se déploie l'acte d'hospitalité. Le dégoût des actrices repose sur un mouvement de balancier : d'un côté, elles rejettent les dynamiques et les réalités macro-politiques, ce qui relève du vote et des pratiques démocratiques, de la sphère représentative et de la politique partisane et de tout ce qui relèverait du pouvoir centralisé, de l'autre, elles tolèrent et acceptent les négociations et les projets politiques au niveau micro-politique qui relèveraient du vivre ensemble et du bien commun de proximité. Nombre d'hébergeuses et de coordinatrices côtoient et connaissent des figures politiques locales, qu'ils s'agissent d'élus ou d'anciens élus, de directeurs de cabinet d'un adjoint au maire, de responsables de PMI ou de centres sociaux ou encore des responsables associatifs dont les structures sont financées par des subventions publiques. Pour certaines, ces rencontres permettent l'élaboration d'une réconciliation politique, localement, et ce d'autant plus lorsque le découragement est fort, au niveau national. A ce titre, à Paris, le phénomène d'écœurement se renforce dès lors que les enjeux de politique municipale dépassent l'espace de la ville et interagissent fortement avec la politique nationale. La réconciliation avec la chose politique est alors amoindrie, voire rendue impossible, écrasée par l'écœurement qui s'impose.

Il serait intéressant d'étayer ces conclusions par des observations et des études sur les pratiques d'hospitalité privée ailleurs en France, dans des petites et moyennes communes afin d'observer comment ces dynamiques de transformation politique et ce mouvement de balancier politique s'opèrent. Dans les espaces moins urbains ou dans les territoires ruraux, les mouvements de soutien à destination des exilés et les pratiques d'hospitalité privée reposent souvent sur des cercles de solidarité et des dynamiques sociales préexistantes aux mobilisations de 2015. Les engagés témoignent tous d'un capital spatial et d'un attachement au territoire plus marqué que ce que j'ai pu relever dans les parcours des hébergeuses parisiennes. Enfin, la

permanence et la stabilité des engagements des soutiens (Martin 2020), laissent supposer que la logique d'écœurement est moins forte dans les milieux ruraux que dans les centres urbains.

Pour autant, au-delà de la transformation des actrices et des parcours biographiques des exilés accompagnés, dans quelle mesure la pratique de l'hospitalité privée pourrait-elle nourrir les pratiques d'hospitalité publique municipale dans une ville comme Paris ?

Le campement ou le gymnase comme unique alternative ?

L'épisode du campement Jean Jaurès durant l'été 2020 donne une partie de réponse. Mardi 30 juin 2020, dans la nuit, cinq associations, le Comède, Utopia 56, Médecins sans frontières, les Midis du Mie et la Timmy, organisent un campement avec des jeunes étrangers isolés non reconnus mineurs par l'ASE, dans le square Jules Ferry, près de la place de la République, à Paris. Quelques semaines après la fin du confinement, lié aux restrictions sanitaires de la COVID 19, et quelques jours avant les vacances d'été, une quarantaine de tentes rouges et bleues sont montées, signalées par le slogan « ceci n'est pas une colonie de vacances ». Quelques heures plus tard, un communiqué de presse des structures est publié dans lequel elles « *interpellent les conseils départementaux d'Ile-de-France et demandent que soit enfin organisée une prise en charge réelle et systématique des mineurs isolés étrangers* ». Très vite, la mise en visibilité des mineurs par ce campement au cœur de Paris porte ses fruits. De nombreux journalistes passent régulièrement, les articles de presse de quotidiens ou d'hebdomadaires et les mini-documentaires vidéos se multiplient sur les réseaux sociaux. RFI, Le Monde, Mediapart, Le Parisien, BFM TV, La Croix, France Culture, Libération, Le Point, tous les médias en parlent. Paris d'Exil, après avoir un temps été associé au projet, a été mis à l'écart. Le fait de ne pas avoir assez de bénévoles à mettre à disposition et également de refuser de « *sortir des jeunes des hébergements solidaires pour les remettre à la rue* » a été rédhibitoire pour participer à la dynamique collective[1]. Au lendemain du second tour des élections municipales, Madame Dominique Versini, maire-adjointe à la maire de Paris en charge des

[1] Entretien avec Laurianne le 1er juillet et avec Brigitte le 6 juillet 2020. Paris d'Exil fait héberger alors 26 jeunes chez des particuliers dont seulement 12 mineurs et 14 jeunes devenus majeurs.

droits de l'enfant et de la protection de l'enfance, et Monsieur Ian Brossat, maire-adjoint chargé du logement, de l'habitat durable et de l'hébergement d'urgence, ont visité le campement.

Presque cinq ans jour pour jour après la première évacuation médiatisée des campements parisiens, ce nouveau campement au cœur de Paris dénonce les défaillances de la prise en charge des mineurs et la non-application du droit à l'égard de ces derniers. Cette idée d'organiser un campement visible et photogénique, un coup de com' médiatique et politique, a été maintes et maintes fois envisagée, débattue et critiquée par les différentes associations et collectifs mobilisés auprès des jeunes exilés, par certaines hébergeuses militantes ou primo-engagées, par les coordinatrices et même par un membre du cabinet de Dominique Versini.

Les raisons avancées pour expliquer l'apparition du campement en ce début d'été 2020 sont multiples. Pour certains, les collectifs et les jeunes associations attendaient qu'une association de poids telle Médecins Sans Frontières ose se lancer dans une bataille publique. Pour d'autres, il a fallu le temps que la collaboration inter-associative intervenant auprès des mineurs se coordonne. Pour d'autres encore, c'est parce que Médecins Sans Frontières n'avait plus les moyens financiers de payer les chambres d'hôtel des jeunes hébergés dans le cadre du plan hivernal, alors « *plutôt qu'ils retournent Porte de la Chapelle, autant faire un coup médiatique et organiser un campement où ils sont un minimum protégés* », explique Thomas, salarié de Médecins Sans Frontières.

Peut-être est-ce aussi parce que l'hospitalité privée ne peut être que temporaire. Peut-être aussi parce qu'être hébergeur, hébergeuse et coordinatrice sont des engagements qui épuisent et qui peinent à se renouveler et, qu'après s'être mobilisées près de cinq ans aux côtés des jeunes exilés isolés, les dynamiques citoyennes, solidaires et de voisinage attendent que les institutions prennent le relais.

Ce campement, en exposant ces jeunes non protégés par les institutions, impose « la » politique dans l'espace public. Il interroge les limites autant de l'hospitalité institutionnelle que celles de l'hospitalité privée. Le campement des soutiens et des jeunes exilés est un changement de pratique et de mobilisation : au lieu de combler les carences des institutions et des pouvoirs publics, en hébergeant à leurs places, le choix est fait d'exposer les défaillances de l'Etat pour le pousser à assumer ses responsabilités. Une tentative de transformer une somme de mobilisations privées en problème public et en mobilisation institutionnelle. Ce campement

devient une nouvelle forme d'hospitalité collective en dehors de l'espace intime du foyer, au cœur de l'espace public partagé.

Cette mobilisation collective imagine une autre manière de vivre l'hospitalité envers et avec les exilés, moins intime et moins asymétrique, plus stratégique et plus politique. Bénévoles, soutiens, militants et aidants cohabitent jour et nuit dans le campement avec les jeunes exilés. Il permet l'inversion de la dynamique de dépolitisation de la chose publique et de politisation de l'intime vécue par les hébergeuses, en imposant une repolitisation de l'espace public et une dépolitisation des mobilisations privées de l'intime.

Début août, après 35 jours d'occupation, de mobilisations et d'« *épuisements* »[1] des soutiens, le campement est évacué. Dans un premier temps, la Mairie de Paris organise la mise à l'abri des 70 jeunes du campement, dans un gymnase majoritairement et dans des hôtels pour une poignée de jeunes perçus comme plus fragiles. En outre, la Mairie promet l'ouverture d'un hébergement adapté pour les jeunes exilés isolés non reconnus mineurs et en situation de recours. En attendant l'ouverture de ce lieu, rien n'est prévu pour les jeunes non reconnus mineurs, rejetés par les instances évaluatrices dès le lendemain de l'évacuation. Alors que les soutiens et les aidants ont modifié leurs modes de mobilisation et tentent d'inventer des pratiques innovantes de l'hospitalité et de l'accueil, la Mairie a mobilisé les mêmes schémas de prise en charge et les mêmes dispositifs de mise à l'abri que ceux utilisés sur les premières évacuations de campement en 2015.

Si la transformation des engagements et des formes d'action des personnes a permis d'imposer une responsabilité politique et institutionnelle partagée de l'accueil et de la prise en charge des jeunes exilés, elle n'aura pas permis la mise en place de formes innovantes d'hospitalité collective publique. En tous les cas, pas cette fois-ci.

[1] Entretien avec Agathe, le 4 septembre 2020.

Bibliographie

ABENDSCHÖN S., 2013, *Growing Into Politics : Contexts and Timing of Political Socialisation*, ECPR Press, Colchester, UK.

AGIER M., 2006, « « Ce qui rend les terrains sensibles et l'anthropologie inquiète... » », p. 175-189.

AGIER M., 2017, « L'hospitalité aujourd'hui. Une question anthropologique, urbaine et politique », dans *Migrations, réfugiés, exil*, Odile Jacob, Paris.

AGIER M., 2018, *L'Étranger qui vient, repenser l'hospitalité*, Editions du Seuil, Paris.

AGRIKOLIANSKY É., 2001, « Carrières militantes et vocation à la morale : les militants de la LDH dans les années 1980 », *Revue francaise de science politique*, *Vol. 51*, 1, p. 27-46.

AGRIKOLIANSKY É., SOMMIER I., FILLIEULE O., 2010, *Penser les mouvements sociaux. Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, Paris, La Découverte (Recherches), 338 p.

ALGAN Y., CAHUC P., 2007, *La société de défiance : Comment le modèle social français s'autodétruit ?*, Editions Rue d'Ulm.

AMINZADE R.R., GOLDSTONE J.A., MCADAM D., PERRY E.J., SEWELL W.H., TARROW S., TILLEY C., 2001, *Silence and Voice in the Study of Contentious Politics by Ronald R. Aminzade*, Cambridge, Cambridge University Press.

ARNSPERGER C., 2009, *Ethique de l'existence post-capitaliste: Pour un militantisme existentiel*, Paris, Cerf, 314 p.

BABELS, 2017, *De Lesbos à Calais: comment l'Europe fabrique des camps*, Neuvy-en-Champagne (Sarthe), France, Le passager clandestin, 151 p.

BABELS, 2019, *Hospitalité en France : mobilisations intimes et politiques*, Paris, Le passager clandestin (La bibliothèque des frontières).

BARTHELEMY-STERN F., 2007, « Médiateurs sociaux, femmes-relais : de nouveaux agents de la relation d'aide », *Informations sociales*, *n° 139*, 3, p. 106-115.

BAUMEISTER R.F., STILLWELL A.M., HEATHERTON T.F., 1994, « Guilt : An Interpersonal Approach », *Psychological Bulletin*, *115*, 2, p. 243-267.

BAZIN C., MALET J., 2015, « La France Bénévole, les mille et une façons d'agir », 12ème édition, Recherches et Solidarités.

BECKER H.S., 2006, « Sur le concept d'engagement », *SociologieS*.

BHABHA J., KANICS J., SENOVILLA HERNANDEZ D., 2018, *Research Handbook on Child Migration*, (Social and Political Science 2018).

BICHARA K., 2012, « Le printemps arabe: un premier bilan », *Rivista di Studi Politici Internazionali*, *79*, 2 (314), p. 243-268.

BLIDON M., 2018, « 4. Tracer des frontières pour garantir l'ordre sexuel du monde », dans AUZANNEAU M., GRECO L. (dirs.), *Dessiner les frontières*, Lyon, ENS Éditions (Langages).

BLONDEL M., 2018, « Le mineur isolé étranger demandeur d'asile en France : entre nécessité de protection et résistance sécuritaire », *La Revue des droits de l'homme. Revue du Centre de recherches et d'études sur les droits fondamentaux*, 13.

BLUM L.A., 1996, « Entrée « Égoïsme » », dans *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale*, Paris, PUF.

BOLTANSKI L., 1993, *La Souffrance à distance*, Editions Métailié.

BOLTANSKI L., THEVENOT L., 1991, *De la justification : les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 483 p.

BONNET D., 2010, « La construction sociale de l'enfance : une variété de normes et de contextes », *Informations sociales*, *n° 160*, 4, p. 12-18.

BOUDOU B., 2012, « Éléments pour une anthropologie politique de l'hospitalité », *Revue du MAUSS*, *40*, 2, p. 267-284.

BOURDIEU P., 1986, « L'illusion biographique », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, *62*, 1, p. 69-72.

BOURDIEU P., 1998, *La Domination masculine*, Editions du Seuil, (Liber.).

BOUVER É.D., 2016, « Éléments pour une vision plurielle de l'engagement politique : le militantisme existentiel », *Agora debats/jeunesses*, *N° 73*, 2, p. 91-104.

BRICAUD J., 2012, *Accueillir les jeunes migrants : les mineurs isolés étrangers à l'épreuve du soupçon*, Lyon, France, Chronique sociale.

BRILLON D.P., 2013, « Fatigue de compassion et trauma vicariant : quand la souffrance de nos patients nous bouleverse », *Psychologie Quebec*, *30*, 03, p. 5.

BRODIEZ A., 2004, « Militants, bénévoles, affiliés, affranchis, ... : l'applicabilité historique de travaux sociologiques », dans *Les bénévoles et leurs associations. Autres réalités, autre sociologie ?*, L'Harmattan (Logiques sociales), p. 279-291.

BRODIEZ-DOLINO A., 2015, « La vulnérabilité, nouvelle catégorie de l'action publique », *Informations sociales*, *n° 188*, 2, p. 10-18.

BROQUA, C., DESCHAMPS, C., KRAUS, C. (dirs.), 2014, *L'échange economico-sexuel*, Paris, Éditions EHESS (Cas de figure), 418 p.

BRUGERE F., LE BLANC G., 2018, *La fin de l'hospitalité*, Flammarion, 250 p.

BUTLER J., 1990, *Trouble dans le genre. Le féminisme et la subversion de l'identité*.

CABREL U., LONGUEVILLE E., 2020, *Boza*, Philippe Reu.

CAILLE A., CHANIAL P., GAUTHIER F., ROBERTSON F., 2019, « Le don d'hospitalité. Quand recevoir, c'est donner », *Revue du MAUSS*, *n° 53*, 1, p. 5-26.

CAMPANA A., BOUMAZA M., 2007, « Enquêter en milieu difficile », *Revue française de science politique*, 1, p. pp.5-25.

CARAYON L., MATTIUSSI J., VUATTOUX A., 2018, « « Soyez cohérent, jeune homme ! » », *Revue francaise de science politique*, *Vol. 68*, 1, p. 31-52.

CARDON D., 2010, *La démocratie Internet: promesses et limites*, Paris, France, La République des idées : Seuil, 101 p.

CARDON D., 2013, « Du lien au like sur Internet. Deux mesures de la réputation », *Communications*, *93*, 1, p. 173-186.

CASTEL R., 1991, « De l'indigence à l'exclusion, la désaffiliation : précarité du travail et vulnérabilité relationnelle », dans *Face à l'exclusion, le modèle français*, Paris, Editions Esprit.

CLAIRE RODIER, PORTEVIN, 2016, *Migrants et Réfugiés*, Paris, La Découverte.

COLLOVALD A., 2015, « 5. Pour une sociologie des carrières morales des dévouements militants », dans LECHIEN M.-H., ROZIER S., WILLEMEZ L. (dirs.), *L'humanitaire ou le management des dévouements : Enquête sur un militantisme de «solidarité internationale» en faveur du Tiers-Monde*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (Res publica), p. 177-229.

CONTAMIN J.-G., 2007, « Genre et modes d'entrée dans l'action collective. L'exemple du mouvement pétitionnaire contre le projet de loi Debré », *Politix*, *n° 78*, 2, p. 13-37.

CONTAMIN J.-G., DELACROIX R., 2009, « Les transformations des formes d'engagement au prisme du local », *Politix*, *n° 85*, 1, p. 81-104.

COSNAY M., 2017, *jours de répit à Baïgorri*, Creaphis.

COSNAY M., 2019, « Dans nos maisons », *Monde commun*, *N° 3*, 2, p. 146-161.

COUTANT I., 2018, *Les migrants en bas de chez soi*, Paris, France, Éditions du Seuil, 217 p.

CRISTOFOL G., 2012, « L'hébergement privé, une forme de « suppléance sociale » », *Connexions*, *97*, 1, p. 137.

DECHEZELLES S., OLIVE M., 2016, « Introduction. Lieux familiers, lieux disputés – dynamiques des mobilisations localisées », *Norois. Environnement, aménagement, société*, 238-239, p. 7-21.

DELLA PORTA D., DIANI M., 1997, *Social movements, An introduction*, Wiley-Blackwell.

DELOYE Y., 2002, « Socialisation religieuse et comportement électoral en France », *Revue francaise de science politique*, *Vol. 52*, 2, p. 179-199.

DELPHY C., 2009, *L'ennemi principal : Tome 2, Penser le genre*, Paris, Editions Syllepse, 386 p.

DERRIDA J., 1998, *De l'hospitalité, (Anne Dufourmantelle invite Jacques Derrida à répondre de)*, Calmann-Lévy, Paris.

DERRIDA J., ROUDINESCO E., 2003, *De quoi demain...: dialogue*, Flammarion, 315 p.

DESGREES DU LOU A., 2014, « Conjugalité en Afrique », *Etudes*, *février*, 2, p. 21-31.

DJAOUI E., 2012, « Se confronter à l'intime et à la culture de l'autre », *Les Cahiers Dynamiques*, *n° 57*, 4, p. 62-69.

DOMERGUE F., 2013, « L'évolution du cercle d'amis des nouveaux migrants », *Infos migrations*, 49.

DUNEZAT X., 1998, « Des mouvements sociaux sexuées », *Recherches féministes*, *11*, 2, p. 161-195.

ELIASOPH N., 2001, « Citoyens du quotidien », *Espace Temps*, *76*, 1, p. 110-121.

FASSIN D., 2000, « La supplique. Stratégies rhétoriques et constructions identitaires dans les demandes d'aide d'urgence », *Annales*, *55*, 5, p. 955-981.

FASSIN D., 2001, « Charité bien ordonnée. Principes de justice et pratiques de jugement dans l'attribution des aides d'urgence », *Revue française de sociologie*, p. 437-475.

FASSIN D., 2008, « L'éthique, au-delà de la règle. Réflexions autour d'une enquête ethnographique sur les pratiques de soins en Afrique du Sud », *Sociétés contemporaines*, *71*, 3, p. 117-135.

FASSIN D., 2010, *La raison humanitaire: une histoire morale du temps présent*, Paris, France, Gallimard : Seuil, DL 2010, 358 p.

FERRERAS I., 2007, *Critique politique du travail*, Presses de Sciences Po.

FILLIEULE O., 2001, « Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel », *Revue française de science politique*, *Vol. 51*, 1, p. 199-215.

FILLIEULE O., 2005, *Le désengagement militant*, Paris, Belin.

FILLIEULE O., MATHIEU L., 2009, *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Presses de Sciences Po.

FILLIEULE O., MAYER N., 2001, « Devenirs militants. Introduction », *Revue française de science politique*, *51*, 1-2, p. 19-25.

FORBRIG J., 2005, *Revisiting Youth Political Participation: Challenges for Research and Democratic Practice in Europe*, Council of Europe, 196 p.

FOUCAULT M., 1975, *Surveiller et punir. Naissance de la prison*, Editions Gallimard, 439 p.

FURTOS J., 2009, *De la précarité à l'auto-exclusion*, Éditions Rue d'Ulm.

GALLOPEL-MORVAN K., BIRAMBEAU P., LARCENEUX F., RIEUNIER S., 2013, *Marketing et communication des associations - 2e éd.*, Dunod, 276 p.

GARDELLA E., 2014, « L'urgence comme chronopolitique. Le cas de l'hébergement des sans-abri », *Temporalités. Revue de sciences sociales et humaines*, 19.

GARDELLA E., CEFAÏ D., 2011a, *L'urgence sociale en action. Ethnologie du Samusocial de Paris*, PARIS, LA DÉCOUVERTE (Bibliothèque du Mauss).

GARDELLA E., CEFAÏ D., 2011b, « La morale de l'urgence sociale. Une enquête au Samu social de Paris », *Empan*, *84*, 4, p. 18-24.

GARDELLA E., LE MENER E., CEFAÏ D., 2009, « Enquêter sur un dispositif d'urgence sociale. Les maraudes auprès de sans-abri à Paris », dans *Sensibilités pragmatiques. Enquêter sur l'action publique*, Peter Lang (PLG.Humanities), p. 39-52.

GAXIE D., 1987, « Le cens caché », *Réseaux. Communication - Technologie - Société*, *5*, 22, p. 29-51.

GAXIE D., 1993, « Le vote désinvesti. Quelques éléments d'analyse des rapports au vote », *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, *6*, 22, p. 138-164.

GERBIER AUBLANC M., 2018, « L improvisation humanitaire : potentialités et limites des solidarités citoyennes dans les camps de migrants à Calais et à Paris », *Fondation Croix-Rouge française, Les Papiers de la Fondation*, 15, p. 31.

GERBIER-AUBLANC M., 2018, « Un migrant chez soi », *Esprit*, *Juillet-Août*, 7-8, p. 122-129.

GERBIER-AUBLANC M., 2019, « Les logiques de l'hospitalité individuelle à Paris », Paris, ANR Babels & Mairie de Paris.

GIRARD D., 2009, « Conflits de valeurs et souffrance au travail », *Éthique publique. Revue internationale d'éthique sociétale et gouvernementale*, vol. 11, n° 2, p. 129-138.

GOFFMAN E., 1973, *La mise en scène de la vie quotidienne. Tome 2, Les relations en public*, Les Editions de Minuit (Le sens commun), 372 p.

GOTMAN A., 2001, *Le sens de l'hospitalité: Essai sur les fondements sociaux de l'accueil de l'autre*, Paris, France, P.U.F.

GRANOVETTER M.S., 1973, « The Strength of Weak Ties », *The American Journal of Sociology*, *78*, 6, p. 1360-1380.

GRARD J., 2008, « 7 : Devoir se raconter. La mise en récit de soi, toujours recommencée », dans *Les politiques de l'enquête: épreuves ethnographiques*, Paris, France, La Découverte, p. #43-#63.

GURR T.R., 2010, *Why Men Rebel*, Paradigm Publishers, 423 p.

HALLUIN-MABILLOT E. D', 2012, *Les épreuves de l'asile: associations et réfugiés face aux politiques du soupçon*, Paris, France, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 301 p.

HANSPETER K., 1993, *Political Mobilization and Social Change. The Dutch Case in Comparative Perspective.*, Avebury, Aldershot (Public policy and social welfare).

HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES (UN REFUGEE AGENCY, UNHCR), 2013, « Vers un nouveau départ : l'intégration des réfugiés en France. », UNHCR Research.

HAVARD DUCLOS B., NICOURD S., 2005, *Pourquoi s'engager ?: bénévoles et militants dans les associations de solidarité*, Paris, France, Payot, 212 p.

HIRSCHMAN A.O., 1972, *Exit, Voice, and Loyalty. Responses to Decline in Firms, Organizations, and States.*, Harvard University Press.

HOCHSCHILD A.R., 2003, « Travail émotionnel, règles de sentiments et structure sociale », *Travailler*, *9*, 1, p. 19-49.

HOCHSCHILD A.R., 2004, « Le nouvel or du monde », *Nouvelles Questions Féministes*, *23*, 3, p. 59-74.

HOFFMAN M.L., 2008, *Empathie et développement moral - Les émotions morales et la justice*, PUG (Vies sociales).

ION J., 1997, *La fin des Militants ?*, Éditions de l'Atelier (programme ReLIRE) (Enjeux de société), 130 p.

ION J., 2001, *L'engagement au pluriel*, Publication de l'Université de Saint-Etienne.

ION J., 2012, *S'engager dans une société d'individus*, Paris, Armand Colin (Individu et société), 214 p.

JULIEN P., 2000, *Tu quitteras ton père et ta mère*, Aubier Montaigne.

KERGOAT D., 2001, « Le syllogisme de la constitution du sujet sexué féminin », *Travailler*, *n° 6*, 2, p. 105-114.

KERGOAT D., IMBERT F., LE DOARE H., SENOTIER D., 1992, *Les infirmières et leur coordination : 1988-1989*, Paris, Lamarre.

KOBELINSKY C., 2008, « « Faire sortir les déboutés ». Gestion, contrôle et expulsion dans les centres pour demandeurs d'asile en France », *Cultures & Conflits*, 71, p. 113-130.

LAURANT S., 2014, « Une prise en charge éclatée », *Plein droit*, *102*, 3, p. 9-13.

LAWSON R., BARTON S.E., 1980, « Sex Roles in Social Movements: A Case Study of the Tenant Movement in New York City », *Signs*, *6*, 2, p. 230-247.

LE BERRE R., 2017, *De rêves et de papiers: 547 jours avec les mineurs isolés étrangers*, Paris, France, La découverte, 203 p.

LE BERRE R., 2017, « « Désolée, je ne peux rien pour vous » », *Plein droit*, 112, p. 13-16.

LE CLEVE A., PEYROUX O., MASSON DIEZ E., 2017, « Ni sains, ni saufs : enquête sur les enfants seuls à Calais, Grande-Synthe et ailleurs... », Recherche action, UNICEF.

LECHIEN M.-H., 2003, « Des militants de la « cause immigrée » », *Geneses*, *no50*, 1, p. 91-110.

LIPSKY M., SMITH S.R., 2011, « Traiter les problèmes sociaux comme des urgences », *Tracés. Revue de Sciences humaines*, 20, p. 125-149.

LONG J., 2018, « L'exil est une lutte », *Jeunes et Mineurs en Mobilité - Young people and Children on the Move*, 4, p. 54-96.

LORMIER C., BOUIX A., 2014, « Mineurs isolés : étrangers jusqu'à l'os », *Plein droit*, *102*, 3, p. 14-17.

LOU VERTONGEN Y., LENDARO A., RODIER C., 2019, *La crise de l'accueil*, La Découverte (Recherches).

MARCUS G.E., 2008, *Le citoyen sentimental: émotions et politique en démocratie*, Les Presses de Sciences Po.

MARTINEZ L., 2011, « Le printemps arabe, une surprise pour l'Europe », *Revue Projet*, *n° 322*, 3, p. 5-12.

MARTINI J.-F., 2014, « Allez vous faire protéger ailleurs ! », *Plein droit*, *102*, 3, p. 3-8.

MATHIEU L., 2010a, « Les ressorts sociaux de l'indignation militante. L'engagement au sein d'un collectif départemental du Réseau éducation sans frontière », *Sociologie*, *1*, 3, p. 303-318.

MATHIEU L., 2010b, *Les années 70, un âge d'or des luttes*, Textuel, Paris (Petite encyclopédie critique), 140 p.

MATHIEU L., 2012, *L'espace des mouvements sociaux*, Du Croquant, Editions du Croquant, 281 p.

MATONTI F., POUPEAU F., 2004, « Le capital militant. Essai de définition », *Actes de la recherche en sciences sociales*, *155*, 5, p. 4-11.

MCCARTHY J.D., MAYER N.Z., 1977, « Resource mobilization and social movements: A partial theory », *American journal of sociology*, *82*, 6, p. 1212-1241.

MICHAUD Y., 2014, « Définir la violence ? », *Les Cahiers Dynamiques*, *n° 60*, 2, p. 30-36.

MOLINIER P., 2010, « Souffrance, défenses, reconnaissance. Le point de vue du travail », *Nouvelle revue de psychosociologie*, *n° 10*, 2, p. 99-110.

MOLINIER P., GAIGNARD L., DUJARIER M.-A., JEANTET A., LENEL P., HAMRAOUI É., 2010, « Introduction au dossier », *Travailler*, *n° 24*, 2, p. 9-20.

MURAT B., 2005, « Le bénévolat dans le secteur associatif », Rapport d'information, 16, Sénat.

MUXEL A., 2001, « Socialisation et lien politique », dans *La Dialectique des rapports hommes-femmes*, Paris, PUF, p. 27-45.

MUXEL A., 2008, *Toi, moi et la politique*, Seuil.

MUXEL A., 2014, *La vie privée des convictions*, Paris, Presses de Sciences Po.

NEVEU E., 1996, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte (Repères), 128 p.

OLLITRAULT C., 2018, « Le choix de l'hospitalité. Discours et parcours des ménages accueillant des exilés à domicile », EHESS, mémoire de Master 2 Sociologie Générale, sous la direction de Serge Paugam.

PAPERMAN P., LAUGIER S., 2011, *Le souci des autres. Éthique et politique du care*, EHESS, Paris (Raisons pratiques).

PASSY F., 1998, *L'action altruiste: contraintes et opportunités de l'engagement dans les mouvements sociaux*, Librairie Droz.

PATE N., 2017, « De l'enfant dans la rue au citoyen dans la rue », *Vacarme*, *N° 81*, 4, p. 77-83.

PATE N., 2018, *L'accès - ou le non-accès - à la protection des mineur.e.s isolé.e.s en situation de migration : l'évaluation de la minorité et de l'isolement ou la mise à l'épreuve de la crédibilité narrative, comportementale et physique des mineur.e.s isolé.e.s*, thesis, Paris 10.

PERCHERON A., 1974, *L'univers politique des enfants*, Armand Colin.

PETTE M., 2014, « Associations : les nouveaux guichets de l'immigration ? Du travail militant en préfecture », *Sociologie*, *5*, 4, p. 405-421.

PETTE M., 2019, *Heurs et malheurs de la cause des migrants à Calais (1994-2016)*, La Découverte.

PETTE M., ELOIRE F., 2016, « Pôles d'organisation et engagement dans l'espace de la cause des étrangers », *Societes contemporaines*, *N° 101*, 1, p. 5-35.

PITT-RIVERS J., 1977, « The law of hospitality », dans *The Fate of Shechem or The Politics of Sex: Essays in the Anthropology of the Mediterranean*, p. 94-112.

PLEYERS G., 2004, « Des black blocks aux alter-activistes : pôles et formes d'engagement des jeunes altermondialistes », *Lien social et Politiques*, 51, p. 123.

PLEYERS G., 2010, *Alter-globalization/ Global justice. Becoming actors in the global age*, Cambridge, Polity Press.

PLEYERS G., 2016, « Engagement et relation à soi chez les jeunes alteractivistes », *Agora débats/jeunesses*, *72*, 1, p. 107-122.

PLEYERS G., CAPITAINE B., 2017, *Mouvements sociaux: Quand le sujet devient acteur*, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 292 p.

POINSOT M., 2001, « Le mouvement associatif, un instrument au service des politiques publiques d'intégration ? », *Hommes & Migrations*, *1229*, 1, p. 64-75.

PONCELET M., STANGHERLIN G., 2003, *Enquête auprès des bénévoles et des employés des ONGD.*, Université de Liège.

POTIN É., ROLLET C., 2012, *Enfants placés, déplacés, replacés: parcours en protection de l'enfance*, Toulouse, France, Éditions Érès, 218 p.

PRZYBYL S., 2019, « Qui veut encore protéger les mineurs non accompagnés en France ?: De l'accueil inconditionnel d'enfants en danger à la sous-traitance du contrôle d'étrangers indésirables », *Lien social et Politiques*, 83, p. 58.

RAVON B., LAVAL C., 2014, « De l'adolescence aux adolescents dits "difficiles". Dynamiques d'un problème public », *Vulnérabilités sociales et sanitaires*, Presses universitaires de Rennes, pp.223-233.

RETIF S., 2013, *Logiques de genre dans l'engagement associatif. Carrières et pratiques militantes dans des associations revendicatives*, Dalloz-Sirey.

RODIER C., 2014, « Le business de la migration », *Plein droit*, *101*, 2, p. 3-6.

ROGERS C.R., 1996, *Le développement de la personne*, Dunod, 286 p.

ROIG C., BILLON-GRAND F., QUERMONNE J.-L., 1968, *La socialisation politique des enfants: contribution à l'étude de la formation des attitudes politiques en France*, INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES (dir.), Paris, France, Librairie Armand Colin, 185 p.

ROSELLO M., 2002, *Postcolonial Hospitality: The Immigrant as Guest | Mireille Rosello*, Stanford University Press.

ROTHSCHILD B., RAND M., 2006, *Help for the Helper: The Psychophysiology of Compassion Fatigue and Vicarious Trauma*, 1 edition, New York, W. W. Norton & Company, 272 p.

ROUX P., FILLIEULE O., 2009, *Le sexe du militantisme*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.

SAWICKI F., 2003, « Les temps de l'engagement. À propos de l'institutionnalisation d'une association de défense de l'environnement », dans *La politisation*, Paris, Belin, p. 123-146.

SAWICKI F., SIMEANT J., 2009, « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français », *Sociologie du Travail*, *51*, 1, p. 97-125.

SIMEANT J., 1998, *La cause des sans papiers*, Les presses de Sc Po.

SOULET M.-H., 2005, « La vulnérabilité comme catégorie de l'action publique », *Pensée plurielle*, *2*, 10, p. 49-59.

STASZAK J.-F., 2008, « Qu'est-ce que l'exotisme ? », *Le Globe. Revue genevoise de géographie*, *148*, 1, p. 7-30.

STASZAK J.-F., TRINQUIER J., CHAUVEAU C., 2013, « Le goût des autres. Débat. Propos recueillis par Catherine Chauveau », *Archéopages. Archéologie et société*, 36, p. 48-55.

STAVO-DEBAUGE J., 2018, *Qu'est-ce que l'hospitalité ? Recevoir l'étranger à la communauté*, Liber Quebec, 318 p.

STEED L.G., DOWNING R., 1998, « A phenomenological study of vicarious traumatisation amongst psychologists and professional counsellors working in the field of sexual abuse/assault », *Australasian Journal of Disaster and Trauma Studies*, *2*, 2, p. No Pagination Specified-No Pagination Specified.

STENGER T., 2011, « La prescription de l'action collective. Double stratégie d'exploitation de la participation sur les réseaux socionumériques », *Hermès, La Revue*, *59*, 1, p. 127-133.

TETU-DELAGE M.-T., 2009, *Clandestins au pays des papiers. Expériences et parcours de sans-papiers algériens*, La Découverte (Alternatives sociales), 244 p.

THEVENOT A., RENAULT F., CHASSEY J. DE, 2005, « Accueil d'un enfant : enjeux psychiques et processus de parentalité pour l'assistante maternelle », *Dialogue*, *no 170*, 4, p. 91-99.

THOMAS H., 2010, *Les vulnérables*, Editions du Croquant.

TISSERON S., 2011, « Intimité et extimité », *Communications*, *n° 88*, 1, p. 83-91.

TRAÏNI C., 2010, « Des sentiments aux émotions (et vice-versa) Comment devient-on militant de la cause animale ? », *Revue française de science politique*, *60*, 2, p. 335-358.

VALLUY J., 2009, *Rejet des exilés: le grand retournement du droit d'asile*, Bellecombe-en-Bauges, Croquant (Collection Terra), 382 p.

VAN GENNEP A., 1981, *Les rites de passage*, Editions A. et J.Picard, 288 p.

VERMEERSCH S., 2004, « Entre individualisation et participation : l'engagement associatif bénévole », *Revue francaise de sociologie*, *Vol. 45*, 4, p. 681-710.

VIDAL-NAQUET P.A., 2005, « Le paradoxe de l'urgence sociale », *Revue Projet*, *n° 284*, 1, p. 10-17.

WALSH E., 1981, « Resource Mobilization and Citizen Protest in Communities around Three Miles Island », *Social Problems*, *29*, 1, p. 1-21.

Annexes

Annexe 1 : Glossaire des sigles utilisés

AAH : Allocation adulte handicapé
ASE : Aide sociale à l'enface
ASTI : Association de solidarité avec tou-te-s les immigré-e-s
ATMF : Association des travailleurs maghrébins de France
BAAM : Bureau d'accueil et d'accompagnement des migrant.e.s
CAFDA : Coordination de l'accueil des familles demandeuses d'asile
CALM : Comme à la maison
CAO : Centre d'accueil et d'orientation
CASF : Code de l'action sociale et des familles
CASNAV : Centre académique pour la scolarisation des nouveaux arrivants et des enfants du Voyage
CESEDA : Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile
CGT : Confédération générale du travail
CHU : Centre d'hébergement d'urgence
CLISS : Classe pour l'inclusion scolaire
CNCDH : Commission nationale consultative des droits de l'homme
CPA : Centre de premier acceuil
CPSE : Collectif parisien de soutien aux exilé.e.s
CRS : Compagnies républicaines de sécurité
DDASS : Direction départementale des Affaires sanitaires et sociales
DEMIE : Dispositif de l'Évaluation des Mineurs Isolés Étrangers
DPJJ : Direction de la protection judiciaire de la jeunesse
FNARS : Fédération des acteurs de la solidarité
FTDA : France terre d'asile
GISTI : Groupe d'information et de soutien aux immigrés
HLM : Habitation à loyer modéré
ISM : Inter service migrants
MDE : Mission départementale de l'éducation
MDM : Médecins du Monde
MENA : Mineurs étrangers non accompagnés
MSF : Médecins Sans Frontières
MIE : Mineurs isolés étranger

MMNA : Mission mineur non accompagné
MNA : Mineurs non accompagnés
MRAP : Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples
OFPRA : Office français de protection
OPP : Ordonnance de placement provisoire
OQTF : Obligation à quitter le territoire français
RESF : Réseau éducation sans frontière
RSA : Revenu de solidarité active
SCOP : Société coopérative et participative
SDF : Sans domicile fixe
SDMPJE : Sous-direction des missions de protection judiciaire et d'éducation
UNEF : Union nationale des étudiants de France

Annexe 2 : Liste des personnes interviewées

1. **Abdou**, homme, 16 ans, sans activité, juillet 2017
2. **Abou**, homme, 14 ans, sans activité, janvier 2018
3. **Aboubacar**, homme, 16 ans, sans activité, janvier 2018
4. **Agathe**, 39 ans, enseignante en école de commerce, responsable de distributions alimentaires, novembre 2017, juin 2018, juillet 2020
5. **Ahmed**, homme, 18 ans, apprenti, novembre 2018
6. **Alexandre,** homme, 42 ans, consultant chercheur dans une association, mai 2019
7. **Ali**, homme, 17 ans, apprenti en menuiserie, mai 2018
8. **Amin**, homme, 18 ans, sans activité, juillet 2017
9. **Ann**, femme, 19 ans, étudiante, fondatrice d'un collectif, octobre et juillet 2017
10. **Anne Charlotte**, femme, membre de cabinet d'un élu, février 2017
11. **Aubépine**, femme, mère au foyer, fondatrice d'un collectif, octobre 2016
12. **Aude**, femme, 28 ans, salariée en association Secours Catholique, juin 2016
13. **Aurélie**, femme, 40 ans, responsable d'association, décembre 2016
14. **Aurélie**, femme, 50 ans, comédienne, hébergeuse, octobre 2017
15. **Aurélie,** femme**,** responsable d'un programme d'hébergement associatif, janvier 2018
16. **Camille**, femme, 29 ans, éducatrice, hébergeuse, octobre 2017
17. **Camille**, femme, 42 ans, responsable de projets, hébergeuse, avril 2017
18. **Capucine**, femme, 35 ans, journaliste, hébergeuse, octobre 2017
19. **Carolina,** 32 ans, journaliste et réalisatrice, hébergeuse-coordinatrice, novembre 2017
20. **Caroline**, femme, 35 ans, diplomate, hébergeuse, novembre 2017
21. **Caroline**, femme, réalisatrice, hébergeuse, novembre 2017
22. **Cédric**, homme, 17 ans, lycéen, avril 2018
23. **Chantal**, femme, 53 ans, artiste plasticienne, hébergeuse-coordinatrice, juillet 2017
24. **Chloé**, femme, 28 ans, conseillère d'orientation, soutien d'une distribution alimentaire, novembre 2019
25. **Claire**, femme, 42 ans, coordinatrice de projets, coordinatrice, juillet 2017
26. **Cléo**, femme, 29 ans, ingénieur brevet, coordinatrice-hébergeuse, avril 2017
27. **Damien**, homme, 42 ans, cadre informaticien, hébergeur, novembre 2017
28. **David**, homme, 39 ans, responsable d'association, novembre 2016
29. **Delphine**, femme, responsable d'une maison des adolescents, février 2018
30. **Djibril**, homme, 16 ans, sans activité, juillet 2017
31. **Elisabeth**, 58 ans, conseillère en agroalimentaire, hébergeuse et coordinatrice associative, juillet 2020
32. **Eloïse**, femme, 27 ans, pianiste, hébergeuse, juin 2017
33. **Elsa,** femme**,** 45 ans, mère au foyer, hébergeuse, novembre 2017
34. **Emma**, femme, 27 ans, étudiante, hébergeuse, juillet 2017
35. **Emmanuel**, homme, 18 ans, apprenti, mars 2018
36. **Eric**, homme, 61 ans, retraité, hébergeur, novembre 2017
37. **Fiona**, femme, 20 ans, étudiante, hébergeuse-coordinatrice, mars 2017
38. **Gabin**, homme, 29 ans, informaticien, hébergeur, octobre 2017
39. **Georges**, homme, 16 ans, lycéen, mars 2018
40. **Gibran,** homme, 39 ans, chercheur en génétique, hébergeur, novembre 2017

41. **Guillaume**, homme, 41 ans, directeur d'association, mai 2017
42. **Hélène**, femme, 43 ans, gestionnaire de salon de coiffure et travailleuse sociale, hébergeuse, octobre 2017
43. **Ibrahima**, homme, 17 ans, apprenti en électricité, mars 2018
44. **Inès**, femme, 46 ans, responsable de boutique, soutien au sein de distribution alimentaire, décembre 2016
45. **Jean-Michel**, homme, retraité, militant auprès de plusieurs associations, mai 2018
46. **Jocelyn,** homme, 36 ans, monteur son, hébergeur, novembre 2017
47. **John West,** homme, 15 ans, sans activité juillet 2017
48. **Juliette**, femme, 28 ans, psychologue et soutien d'un groupe de parole pour les mineurs, mars 2018
49. **Juliette**, femme, 44 ans, intermittente du spectacle, hébergeuse, avril 2017
50. **Lagare**, homme, 19 ans, apprenti cuisinier, février 2018
51. **Laurianne**, femme, 45 ans, réalisatrice et monteuse, coordinatrice-hébergeuse, avril et juin 2017, septembre 2018, mai 2019, juillet 2020
52. **Lotfi**, homme, membre de cabinet d'un élu, mars 2017
53. **Louis**, homme, 58 ans, monteur, hébergeur, octobre 2017
54. **Lucie**, femme, 33 ans, chercheuse, hébergeuse, avril 2017
55. **Magali**, femme, 54 ans, graphiste, soutien d'une distribution alimentaire, juillet 2017
56. **Makan**, homme, 17 ans, lycéen, mars 2018
57. **Mamadou**, homme, 17 ans, apprenti en mécanique automobile, mars 2018
58. **Marc**, **Sébastien**, **Jean-Michel** et **Steve**, hommes, commandants d'une compagnie républicaine de sécurité (CRS), avril 2016.
59. **Margot**, femme, psychologue au sein d'un collectif, novembre 2017
60. **Marie**, femme, psychologue au sein d'un collectif, novembre 2017
61. **Marielle**, femme, 61 ans, retraitée et conteuse, hébergeuse, avril 2017
62. **Mathieu**, homme, 19 ans, étudiant, soutien d'une distribution alimentaire, mars 2017
63. **Mathilde**, femme, 29 ans, responsable d'équipe éducative au sein d'une association, novembre 2016 et mai 2018
64. **Mermoz**, homme, 17 ans, sans activité, juillet 2017
65. **Mohammed**, homme, 17 ans, apprenti en plomberie, avril 2018
66. **Morgane**, femme, 33 ans, psychologue dans une association, mai 2018
67. **Nawel**, femme, 31 ans, cheffe de projet, fondatrice d'un collectif et hébergeuse, octobre 2016
68. **Pablo**, homme, 27 ans, étudiant, hébergeur et enseignant bénévole de français, novembre 2018
69. **Papson**, homme, 16 ans, lycéen, avril 2018
70. **Pauline**, femme, 31 ans, office manager, hébergeuse-coordinatrice, septembre 2017
71. **Pierre**, homme, 29 ans, chargé de mission logement réfugiés, juin 2018
72. **Pierre**, homme, 47 ans, chauffeur, hébergeur, novembre 2017
73. **Pierre**, homme, psychologue dans une association, juin 2018
74. **Rahm**, homme, 15 ans, lycée, avril 2018
75. **Renaud**, 43 ans, travailleur social dans une association, janvier 2018
76. **Rose**, femme, 42 ans, webmaster, soutien d'une distribution alimentaire, juillet 2017
77. **Sandra**, femme, 23 ans, étudiante, soutien d'une distribution alimentaire, mars 2017
78. **Sandra,** femme, 36 ans, cadre dans l'aéronautique, hébergeuse, avril 2017
79. **Sellou**, homme, 19 ans, sans activité, mai 2018
80. **Simon,** homme, 33 ans, danseur, soutien d'une distribution alimentaire, juillet 2017
81. **Solange,** femme, 38 ans, novembre 2018
82. **Sow**, homme, 16 ans, lycéen mars 2018

83. **Sow**, homme, 17 ans, apprenti en cuisine, mars 2018
84. **Stephane**, homme, 18 ans, lycéen, février 2018.
85. **Stéphanie**, femme, 31 ans, infirmière, hébergeuse, novembre 2017
86. **Sylvie**, femme, 50 ans, hébergeuse et sans activité, le 1er avril 2017 par téléphone.
87. **Thomas**, homme, 28 ans, accompagnateur social au sein d'une ONG, juillet 2020
88. **Véronique**, femme, 49 ans, fonctionnaire dans la recherche universitaire, hébergeuse, mars 2017
89. **Vicky**, femme, 61 ans, restauratrice de meuble ancien, hébergeuse, octobre 2017
90. **Xavier**, homme, 44 ans, entrepreneur et consultant, hébergeur, mai 2017

Annexe 3 : Questionnaire envoyé aux hébergeurs

En 2017, j'ai fait le choix d'envoyer un questionnaire aux hébergeurs comme présenté en introduction. Voici le mail introductif à l'envoi du questionnaire :

Hébergeurs solidaires : qui sont-ils ?

Bonjour à tous !

Nous vous avions présenté, dans le mail précédent, le travail d'Evangeline MD, thésarde en sociologie qui s'intéresse à **l'hébergement citoyen des mineurs isolés à Paris.**

Evangeline aimerait reccueillir les éléments quantitatifs quant aux profils des hébergeurs solidaires de la Timmy. **Pouvez-vous prendre quelques minutes pour répondre à son questionnaire ?**

Si oui, cliquez ICI

Plus vous êtes nombreux à répondre à ce questionnaire, plus les résultats d'Evangeline seront significatifs et utilisables. Vos réponses sont strictement confidentielles.

Merci à tous
La Timmy - équipe mineurs de Paris d'Exil
Catherine, Delphine, Espérance, Fiona, Hélène, Iris, Julie, Marion, Mona, Prisca, Solène, Valérie, Wendy

Merci de ne pas diffuser ce mail

Le questionnaire, intitulé « Hébergeurs solidaires » et en ligne sous *googleform*, était précédé de ce texte :

> Je vous remercie d'avoir accepté de participer à cette étude.
> Depuis le mois d'octobre 2016, j'ai engagé une thèse à l'Université de Strasbourg en sociologie des migrations. Mon sujet tourne autour des liens entre l'engagement des soutiens et les pratiques associatives plus "traditionnelles", à travers le cas particulier de l'hébergement des mineurs chez les citoyens.
> Dans le cadre de ce travail, j'aimerais recueillir des éléments quantitatifs quant aux profils des hébergeurs de la Timmy.
> Répondre à ces quelques questions vous prendra une quinzaine de minutes. Il n'y a pas de bonne ou mauvaise réponse, la seule chose qui compte pour cette étude est qui vous êtes et pourquoi vous hébergez.

Vos réponses sont strictement confidentielles, anonymes et utilisées uniquement pour cette étude.
Par ailleurs, je suis intéressée pour m'entretenir avec ceux qui le souhaite pour un entretien plus qualitatif (entretien d'1h30 environ) afin de recueillir votre témoignage. Si vous êtes intéressés, précisez-le à la fin du questionnaire ou adressez moi un mail.
Pour commencer le questionnaire, merci de cocher la case ci-dessous.
Merci encore, sans votre précieuse collaboration, l'étude serait impossible.
Evangeline
evangelinemd@gmail.com

RUBRIQUE 1 : Vous

1. Qui êtes vous ?
☐ Un homme ☐ Une femme

2. Quel âge avez-vous ?
☐ Moins de 18 ans ☐ Entre 25 et 24 ans ☐ Entre 50 et 64 ans
☐ Entre 18 et 24 ans ☐ Entre 35 et 49 ans ☐ Plus de 65 ans

3. Quelle est votre origine ?
☐ France ☐ Autre

4. Votre lieu de naissance
☐ Commune de moins de 200 000 habitants ☐ Commune de plus de 200 000 habitants

5. Votre orientation sexuelle ?
☐ Hétérosexuel ☐ Bisexuel
☐ Homosexuel ☐ Asexuel

6. Quelle est votre situation familiale ?
☐ Célibataire ☐ Marié(e) ☐ Divorcé(e) / Séparé(e)
☐ En couple ☐ Pacsé(e)
☐ En concubinage ☐ Veuf / veuv

7. Quelle est votre rapport à la religion ?
☐ Croyant et pratiquant ☐ Croyant mais non pratiquant ☐ Agnostique
☐ Autre
☐ Athée

8. Quelle est l'origine de votre père ?
☐ France ☐ Autre

9. Quel est / était la profession de votre père ?
☐ Agriculteurs exploitants ☐ Cadres et professions intellectuelles supérieures
☐ Artisans, commerçants et chefs d'entreprises ☐ Artistes, intermittents du spectacle

☐ Chercheurs et professeurs
☐ Professions intermédiaires
☐ Employés
☐ Ouvriers
☐ Père au foyer
☐ Sans activité

10. Quelle est l'origine de votre mère ?
☐ France
☐ Autre

11. Quel est / était la profession de votre mère
☐ Agriculteurs exploitants
☐ Artisans, commerçants et chefs d'entreprises
☐ Cadres et professions intellectuelles supérieures
☐ Artistes, intermittents du spectacle
☐ Chercheurs et professeurs
☐ Professions intermédiaires
☐ Employés
☐ Ouvriers
☐ Père au foyer
☐ Sans activité

12. Vivez vous...
☐ Seul
☐ Avec ma famille (conjoint ou enfants)
☐ En colocation
☐ Chez mes parents

13. Nombre d'enfants
☐ 0
☐ 1
☐ 2
☐ 3
☐ 4
☐ 5 et plus

RUBRIQUE 2 : Enfants

13bis. Si 0, pourquoi n'avez-vous pas d'enfants ? (*Réponse longue à écrire)*

13bis. Age des enfants (*Réponse courte à écrire)*

RUBRIQUE 3 : Votre profession

14. Quel est votre plus haut niveau d'études ?
☐ Abandon avant la fin du collège ou l'obtention du CAP ou du BEP
☐ CAP ou BEP ou abandon avant la fin du lycée
☐ Bac général, technologique ou professionnel, BP, BT ou équivalent
☐ Diplôme de niveau bac +2 : DUT, BTS, écoles des formations sanitaires ou sociales…
☐ Diplôme de niveau bac+3 ou 4 : licence, maîrise ou équivalent
☐ Diplôme de niveau égal ou supérieur à bac+4 ou 5 = master, doctorat, diplôme de grande école…

15. Votre catégorie socio-professionnelle
☐ Agriculteurs exploitants
☐ Artisans, commerçants et chefs d'entreprises
☐ Cadres et professions intellectuelles supérieures

☐ Artistes, intermittents du spectacle
☐ Chercheurs et professeurs
☐ Professions intermédiaires
☐ Employés
☐ Ouvriers
☐ Retraités
☐ Etudiants
☐ Chômeurs
☐ Autre…

16. Quel l'intitulé exact de votre métier ? (*Réponse courte à écrire)*

RUBRIQUE 4 : Votre logement

17. Votre lieu d'habitation

☐ Paris 1
☐ Paris 2
☐ Paris 3
☐ Paris 4
☐ Paris 5
☐ Paris 6
☐ Paris 7
☐ Paris 8
☐ Paris 9
☐ Paris 10
☐ Paris 11
☐ Paris 12
☐ Paris 13
☐ Paris 14
☐ Paris 15
☐ Paris 16
☐ Paris 17
☐ Paris 18
☐ Paris 19
☐ Paris 20
☐ Petite couronne
☐ Grande couronne

18. Dans quel bien vivez-vous ?
☐ Dans un studio de moins de 15m2
☐ Dans un appartement / maison type T1
☐ Dans un appartement / maison type T2
☐ Dans un appartement / maison type T3
☐ Dans un appartement / maison type T4 et plus
☐ Autre

19. Etes-vous …
☐ Propriétaire de votre bien
☐ Locataire de votre bien
☐ Hébergé chez des proches

20. Avez-vous un animal domestique ?
☐ Un ou plusieurs chats
☐ Un chien
☐ Des poissons
☐ Aucun
☐ Autre

RUBRIQUE 5 : Votre engagement

21. Dans votre famille, y a-t-il une tradition d'engagement ? (*Réponse longue à écrire)*

22. Dans cette tradition familiale, qu'est-ce qui vous a paru significatif ou influent dans votre choix d'héberger des mineurs ? (*Réponse longue à écrire)*

23. Quand a débuté votre engagement au sein de la Timmy ? (*Réponse courte à écrire)*
Merci de préciser le mois et l'année, même de manière approximative

24. Quel a été l'événement ou l'élément déclencheur à votre engagement ? (*Réponse courte à écrire)*
S'il n'y en a aucun, ne répondez pas à la question

25. Avant cela, aviez vous ..
☐ Adhéré à un syndicat
☐ Adhéré à un parti politique
☐ Eté bénévole dans une association caritative d'aide aux personnes à la rue
☐ Eté scout
☐ Eté soutien dans un collectif ou une association d'aide aux migrants
☐ Soutenu financièrement une association ou un collectif
☐ Participé à une collecte pour une association ou un collectif
☐ Participé à une distribution pour une association ou un collectif
☐ Accompagné de manière indépendant un migrant
☐ Eu une responsabilité ou un engagement dans votre paroisse ou via une communauté religieuse
☐ Rien de tout cela
☐ Autre

26. Comment avez-vous entendu parler de la Timmy ?
☐ Sur les campements
☐ Par un(e) ami(e)
☐ Par un collègue
☐ Par Facebook
☐ Par la presse
☐ En cherchant un engagement

27. Comment avez-vous pris contact avec la Timmy ?
☐ Par Facebook
☐ Par téléphone
☐ Sur les campements

28. Avez-vous pris contact avec d'autres associations ou structures d'hébergements de réfugiés ?
☐ Aucune
☐ Singa
☐ JRS et le programme Welcome
☐ Le Samu social et le programme Elan
☐ Ma paroisse
☐ Emmaüs
☐ Utopia 56
☐ Autre…

29. Avez-vous pris contact avec d'autres associations d'aide aux étrangers ?
☐ Aucune
☐ La Cimade
☐ Le Gisti
☐ Dom'Asile
☐ L'ATMF
☐ Le Secours Catholique
☐ Emmaüs
☐ Autre…

30. Avez-vous pris contact avec d'autres structures d'accompagnements des mineurs étrangers isolés ?
☐ Aucune
☐ Hors la Rue
☐ Le Demie (Croix Rouge)
☐ L'Adjie
☐ Utopia 56
☐ Autre…

31. Pourquoi avez-vous choisi d'héberger des mineurs ? (*Réponse longue à écrire)*

32. Qu'est-ce qui a déterminé votre choix ? (*Réponse longue à écrire)*

RUBRIQUE 6 : L'hébergement des mineurs

33. Les mineurs que vous accueillez dorment-ils

☐ Dans une chambre seul(e)
☐ Dans une chambre partagée avec un de vos enfants
☐ Dans le salon
☐ Dans votre chambre

34. Quand avez-vous hébergé le premier mineur ? *(Réponse courte à écrire)*

35. Combien de mineurs avez-vous hébergés ?

☐ 1
☐ 2
☐ 3
☐ 4
☐ Entre 5 et 10
☐ Entre 11 et 20
☐ Entre 21 et 30
☐ Plus de 30

36. Combien de temps les mineurs sont-ils restés en moyenne chez vous ?
Par chaque mineur, la personne qui répond au questionnaire peut choisir entre les solutions suivantes :

☐ 1 à 2 nuits
☐ Entre 3 et 6 nuits
☐ Une semaine
☐ 2 semaines
☐ 3 semaines
☐ Entre 3 semaines et 2 mois
☐ Entre 2 et 6 mois
☐ Plus de 6 mois

37. Depuis combien de temps hébergez-vous ?

☐ Depuis moins de 6 mois
☐ Depuis plus de 6 mois
☐ Depuis 1 an
☐ Depuis l'été 2015

RUBRIQUE 7 : En quoi cet engagement a impacté…

38. ... votre vie et votre quotidien ? *(Réponse longue à écrire)*

39. ... votre engagement citoyen et politique ? *(Réponse longue à écrire)*

40. ... votre perception de vous-même ? *(Réponse longue à écrire)*

Merci beaucoup pour votre participation.

Si vous voulez plus de détails ou échanger sur ma recherche, n'hésitez pas à m'écrire : evangelinemd@gmail.com. Pour ceux qui sont intéressés, je mène des entretiens plus approfondis (par téléphone ou de visu) d'une heure et demi environ.

Annexe 4 : Petit guide pratique de la solidarité avec les mineur.e.s exilé.e.s à Paris édité par Paris d'Exil (juin 2017)

SANTÉ

Plusieurs "types" d'accompagnements sont possibles

Pour les jeunes sans carte de santé : Les accompagner aux urgences d'un hôpital qui les prend en charge par l'intermédiaire de la Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS) mise en place pour toutes les personnes sans couverture sociale. Il faut se rendre au bureau de la PASS et rencontrer l'assistante sociale de l'Hôpital qui ouvrira un dossier pour que le jeune puisse accéder aux soins. Lorsque les bureaux de l'Assistante sociale ne sont pas ouverts, le jeune peut cependant être soigné, il devra retourner par la suite voir l'assistante sociale. Il faut compter un peu moins d'½ journée.

Pour les jeunes ayant une couverture santé (carte Aide Médicale d'Etat) : les accompagner à leurs rendez-vous médicaux en cabinet médical ou à l'hôpital ; il faut compter sur 1h15 environ par RDV.

Pour cela, nous donnons les infos sur le jeune, le RDV et la marche à suivre en amont du RDV. Il vous reviendra de fixer RDV avec le jeune en lui donnant RDV 30mn avant le RDV médical afin de s'assurer qu'il puisse être présent à son RDV. L'équipe Santé est joignable durant l'accompagnement et vous demandons simplement un retour via mail ou sms du RDV et de la prescription du médecin.

Contacts - **Discuter d'un engagement dans le pôle santé :**
Wendy : 06 03 20 10 06/wendy.lep.del@hotmail.fr ou Anne : 06 62 50 06 11/a.pdp@free.fr

SUIVI ADMINISTRATIF

Orienter, informer, suivre les jeunes dans leurs démarches administratives et juridiques. Créer un réseau d'intervenants MIE. Informer les soutiens.

préparer, mettre à jour des documents, les faire traduire
suivre un nombre donné de jeunes (rappeler leurs rdv et les y préparer, expliquer les documents, les étapes...)
faire des recherches sur les divers intervenants mineurs, Paris et Province
marauder sur les campements pour diffuser les documents, informations.
répertorier les problèmes précis pour comm publique ou interpellation des autorités

Contacts - **Suivi administratif des jeunes :**
Delphine Dufriche : 06 60 79 36 41/FB Delphine/d.dufriche@gmail.com

POLITIQUE/MOBILISATION

organisation des actions et gestion de projet
apport de compétences et de réseaux : réalisation, graphisme, illustration, communication, journalisme, soutien juridique...

Contacts - **Engagement dans le pôle politique/mobilisation :**
Fiona : 06 37 68 73 00/FB Fiona Dubois/fionaa.d@hotmail.fr
ou Julie : 06 68 88 05 13/FB Julie Sbn/julie.sebahoun@gmail.com

Edité par l'association Paris d'Exil
juin 2017

Rejoindre l'équipe mineurs de Paris d'Exil

TU

- as beaucoup de temps en journée
- peux t'engager sur des créneaux fixes ou une fois de temps en temps (cours, accompagnements...)
- veux proposer des activités ou y participer (théâtre, sorties...)
- peux héberger (courte ou longue durée)
- sais cadrer, filmer, monter, etc
- peux prendre en charge du secrétariat (mails, coups de fil, agenda, tableaux)
- es super doué.e avec les réseaux sociaux et leurs mystérieuses logiques
- exerces ou as exercé les métiers d'avocat.e, de journaliste, d'attaché.e de presse, de responsable politique, de communiquant.e, de médecin, d'interprète, de traducteur/traductrice...

Mais évidement, ce n'est pas restrictif :
tu veux agir, tu as du temps, des bras,
un projet fou ou pas d'idée du tout, bienvenue !

Petit guide pratique de la solidarité avec les mineurs exilé.e.s à Paris

S'INFORMER

GÉNÉRAL

- **Information juridique** (démarches, actualités juridique)
sites de La Cimade, du Gisti, Infomie (pour les mineurs) et l'Anafé.

- **Information de Paris d'Exil** (actualités, pratique, dossiers)
newsletter (écrire à parisdexil@gmail.com) et bientôt sur www.parisdexil.org

INFOS DIRECTES des collectifs de terrain (facebook)

- **Calais** Auberge des Migrants, Passeurs d'hospitalité, PSM Migrants

- **Paris** BAAM – Bureau d'Accueil et d'Accompagnement des Migrants, CPSE – Paris d'Exil, Collectif la Chapelle Debout, Réfugiés dans la Presse, Réfugiés de la Chapelle en Lutte, United Migrants, Salam quand même (documentary videos), La Cuisine des Migrants, P'tit dej à Flandres

- **Lyon & ses environs** Act for Ref

- **Sud/frontière franco-italienne** Passeurs D'infos, Roya Citoyenne

- **Voir aussi** Info CAO (une page par region) ; de très nombreux collectifs solidaires avec les étrangers exilés se sont formés localement souvent autour des lieux d'hébergements, ou de campements dans toute la France.

À retrouver sur internet avec les mots clés
► "solidarité" "migrants" "réfugiés" "exilés" "sans papiers" et le nom de la region/ville

TROUVER DES INITIATIVES PRÈS DE CHEZ SOI

Sur Sursaut Citoyen www.sursaut-citoyen.org @sursautC #LaPreuveParNous

MÉDIAS

Radio Fréquence Paris Plurielles 106.3FM
Radio Zinzine (notamment l'émission "Passeurs d'Infos", facebook : Passeurs d'Info)
Radio Stalingrad Connection (page facebook page du même nom)
Blog de la Chapelle en Lutte : https://blogs.mediapart.fr/la-chapelle-en-lutte/blog

AGIR

HÉBERGEMENT

Une petite équipe organise au quotidien les logements de jeunes chez des hébergeurs solidaires. Chaque jour, plusieurs jeunes doivent partir de chez leurs hébergeurs et doivent être relogés chez d'autres.

Héberger : les hébergeurs peuvent accueillir un jeune aussi bien une nuit, trois jours, une semaine, un mois (les jeunes que nous suivons ne retournent jamais à la rue).

Accompagner les jeunes chez leurs hébergeurs : faire en sorte que le jeune ne se perde pas dans le métro ; lui donner à lui et à son hébergeur, s'il est nouveau, quelques informations importantes.

Si vous avez un peu de temps à donner en journée, vous pouvez également penser à intégrer l'équipe qui s'occupe des relances d'hébergeurs et/ou des transferts des jeunes

Contacts
Pour proposer un hébergement :
Catherine : 06 09 14 00 63/FB Catherine Larre/larrecatherine@gmail.com
Pour l'accompagnement ou intégrer l'équipe :
Valérie : 0680805286/FB Valérie Rosen/valerieparisdexil@gmail.com

COURS DE FRANÇAIS ET ATELIERS D'EXPRESSION

Nous proposons aux jeunes exilés de se rendre en semaine à des cours de français et le samedi après-midi à des ateliers d'expression orale et théâtrale.

Donner des cours de français : nous proposons aux jeunes exilés de se rendre en semaine à des cours de français, ouverts à tous les jeunes et pour tous les niveaux.
Nous ne demandons pas aux bénévoles d'être enseignants et des petites formations et une intégration en partageant nos outils et méthodes sont mis en place.
Les cours et ateliers se déroulent majoritairement à Paris 20ème : Couronnes, Colonel Fabien, Jourdain, Avron.

Nous recherchons constamment des soutiens supplémentaires pour agrandir l'équipe sur les créneaux suivants : Mardi 14h-16h et 16h-18h / **Mercredi** 10h-12h / **Jeudi** 10h-12h / **Vendredi** 10h-12h, 14h-16h et 16h-18h.

Participation aux ateliers d'expression orale et théâtrale : agrandir l'équipe lors de ces ateliers le samedi de 14h à 17h.

Contacts
Si vous voulez donner des cours de français :
Sarah : 06 72 61 06 54/FB Sarah Emery/emerysarah23@yahoo.fr
Si vous voulez participer aux ateliers d'expression :
Camila : 06 62 32 09 00/FB Camila Chien/camilacr409@gmail.com

Annexe 5 : Remerciements envoyés à tous les hébergeurs.ses par Paris d'Exil (juin 2017)

Chères hébergeuses solidaires,
Chers hébergeurs solidaires,

Nous voulons profiter de ce joyeux mois de juin pour,
du fond du coeur,
vous remercier.

Nous gérons beaucoup de jeunes et n'avons pas toujours le temps de bien prendre le temps d'être à votre écoute. Nous vous sollicitons beaucoup, et souvent. Nous en sommes parfaitement conscientes et sommes parfaitement conscientes des efforts que toutes et tous vous fournissez.

Aussi, voulions vous écrire ce petit mot :

MERCI

Merci pour votre patience, votre ouverture, vos gentillesses, votre générosité. Merci d'être là et d'ouvrir vos portes à ces jeunes, et de nous aider à les mettre à l'abri. Merci pour eux, merci pour nous. Sans vous, nous ne serions pas grand chose, bien au contraire.

Ce n'est pas toujours facile mais il semblerait que nous (vous, et nous !) formions une équipe qui marche… et qui marche bien !

Nous voulons aussi profiter de l'occasion pour nous présenter.

Au „Pôle Hébergement" des mineur-e-s isolé-e-s de Paris d'Exil, nous sommes :

Amanda, Anita, Aude, Catherine, Delphine, Hélène, Léo, Marie, Marion, Solène, Valentine, Valérie,

MINEURS

Et eux ? Et vous ?

Inoussou Boulo Momo Fabrice Yacou Ibrahim Aboubacar Mamadou Amadou Gholam Fatim Soufiane Modi Adama Idriss Gaye Sanogo Ousmane Amadou Boatou Mamadou Mahamadou Awazellah Abdul Faridullah Karim Mamadou Dionkounda Chemsedine Oumar Bachir Sadou Imran Mamadou Boubakary Désiré Ibrahima Mouctar Boubacar Matiur Sadiq Rahmatullah Ibrahim Mamadou Stéphane Gulzaman Alseny Kassim Mamadou Bilali Modou Yaseen Moussa Mamadou-Lamarana Mohamed Mamadou-Lamarana Ali-Yero N'Gofouale Demba Tidiane Mamadou-Hady Oumou Mamah Adam Diocounda Gassama Mady Amara Issa Moussa Issa-Bala Youssouf Sammy Boubacar Bintou Raoul Mahamoudou Mamadou Keita-Sam Ibrahim Arsala Oumar Amara Adisa Modibo Boubacary Moussa Hamid Ibrahim Mohamad Ebrahiem Ismayel Fofana Dramane Mariam Nantenne Sata Adja-Samira Aminata Rokki Diadie Alpha Mamadou Ibrahim Amara Brahima Amara Abdoulaye Abdoulaye Ibrahima Rahimullah Adoum Amir Moustapha Fitsum Kibrum Boubacar Lacina Moussa Tita Amidou Steeve Moussa Gadjigo Boubou Mamadou-Sadiou Marthe Daouda Pierre Mamadou Mohamed Alassane Gabriel Sorrhab Naweed Shakhigul

Victoris Emmanuelle Ivan Elsa Nora Camilla Nizar Coline Cécilia Christian Matéa Louise Mats Sylvie Claire Edouard Philippe Nioclas Anne Marie Pascale Arthur Béatrice Cécile Bruno Christophe Elisabeth Marc Magali Delphine Yanis Camille Claire Aïnoha Pauline Clémence Maria Noëlie Chloé Thomas Chloé Maya Marion David Gwénaelle François Sue Myriam Jules Emma Leslie Séverine Pier Eve Adam Mirabelle Andrea Agathe Baptiste Marion Cyril Fabienne Eloïse Simon Hélène Frédérique Vanessa Axel Maura Gwénola Marième Adrien Lucile Pascale Agnès Sylvain Hugo Mona Claire Marion Gaëlle Fabienne Anna Mathieu Philippe Léa Hamdi Frédérique Joséphine Hawa Carole Julie David Anne Marie Jessica Laurence Laure Stephen Delphine Alex Caroline Emmanuel Ronald Stefano Ahmed Marie-Laure Hugo Lucile Lola Sophia Paola Johanna Christophe Melinda Léa Maylis Brigitte Juliette Clémence Boris Camille Sophie Vincent Coralie Clotilde Gabriel Maïté Morgane Marielle Andréa Basile Alexandra Philippe Sandrine Sophia Hélène Sophie Rachel Jeanne Arielle Raphaël Marta Chrystel Boualem Jennifer Sylvie Stanislas Mélanie Julien Garance Roxane Elisabeth Fleur Pascale Alice Lucie Mariana Pierre Elise Emilie Maurice Luca Nicolas Pierre-Aimé Côme Benjamin Aude Claude Laurence Laura Paul Roland Sophie Marion Anne Capucine Thomas Sylvain Doriane Jérôme Claire Benoît Marion Laurent Avril Agnès Perrine Julien Paolo Fabi Catherine Cécile Eléonore Alexandra Camille Florence Sylvain Pascale Patrick Juliette Florence Eric Florent Mélanie Chantal Aude Nina Flore-Aël Corinne Laurence Julie Barbara Antony Vanessa Marie David Zoé Camille Soleil Anne-Charlotte Jean-Baptiste Luna Sarah Béatrice Martin Ahmed David Maiwelle Louise Florian Camille Catherine Aude Isabelle Fabricia Jocelyn Alexandra Ariane Chloé Giusy Delphine Estelle Caroline Grégory Christelle Olivier Anne Renaud Elisabeth Thomas Jalil Laure Leïla Vanessa Christine Johanne Valérie Tatiana Maruska Clara Alexandre Laetitia Camille Delphine Valérie Astrid Iro Céline Antoine Chloé Raphaël Mélissa Marion Elina Mélanie Jessica Sylvain Elsa Julien Anne Joëlle Courtney Jeanne Snafu Arnaud Victor Fanny Béatrice Thomas Claire Fanny Antoine Corinne Nathalie Alice Sandrine Ninon Corinne Caroline Juliette Ieva Morgane Alexandra Guy Pascale Bernard Emilie Hélène Johanna Raphael Nicolas Claire Cécile Philippe Ines Gabriel Carine Dominique Claire Antoine Anna Benoît André Olivia Valérie Emilie Aurore Thomas Marie Pauline Sandrine Patricia Louis Florence Michel Marine Anne Claire Marie Praline Isabelle Lucas Marie-José Pauline Jean-Baptiste Mercédès Karima Julia Julie Christophe Stéphanie Juliette Nana Jon Manuela Lou Alice Blaise Pauline Ophélie Juliette Brigitte JB Virginie Sylvie Aurélie Aurélien Youenn Baharé Damien Céline Elie Amandine Thomas JB Laetitia Carole Léo Charlotte Diane Estelle Anna Lisa Hélène Laurence Marion Otavio Hala Yasmina Lyl Lina Dalia Iris Guillaume Héloïse Maria Léa Ina Anne, et les autres.

Nous sommes toutes et tous (oui, nous aussi) bénévoles. Nous avons toutes et tous besoin de bienveillance et de sourires, besoin d'échanger, de communiquer. Aussi, voici une idée :

Envoyez-nous vos „histoires drôles" ou „histoires touchantes".
Nous tâcherons de les partager régulièrement, histoire de partager nos rires.

Annexe 6 : Documents envoyés aux candidats à l'hébergement (juillet 2017)

ACCUEILLIR UN.E MINEUR.E NON ACCOMPAGNÉ.E

(anciennement Mineur Isolé Étranger)

Chaque jour à Paris nous sont signalés de jeunes exilé.e.s à la rue, ils.elles viennent entre autre du Soudan, Afghanistan, Mali, Guinée, Ethiopie, Erythrée, Maghreb, ils.elles ont parcouru des milliers de kilomètres la plupart du temps pour sauver leur vie, échapper au terrorisme, fuir la guerre, parce qu'ils.elles ont perdu l'espoir d'une vie décente et sécurisée auprès de leurs proches, parfois disparus....

Beaucoup sont manifestement mineur.e.s et isolé.e.s. Toutefois, les instances d'évaluation de la minorité, qui seules peuvent accorder une protection officielle via le statut de Mineur Non Accompagné, ne les prennent pas toujours en charge pour des motifs controversés.

Paris d'Exil agit pour alerter sur les lacunes de l'accueil des exilé.e.s en France. **L'équipe mineur de Paris d'Exil accompagne plus spécifiquement les mineur.e.s,** elle les soutient dans leur demande de prise en charge auprès de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), les oriente, les aide matériellement au quotidien, et tente de les protéger des dangers de la rue. L'équipe recherche des personnes pour effectuer des accompagnements médicaux ou administratifs, également pour accueillir temporairement un.e ou plusieurs de ces jeunes exilé.e.s vivant à la rue, souvent en grande difficulté.

Un.e jeune que nous mettons à l'abri ponctuellement est généralement dans cette situation :

- **Soit il.elle vient d'arriver à Paris,** de nous être signalé.e dans un état fragile, et il.elle n'a pas encore pu être accompagné.e au Demie 75/Croix Rouge (Dispositif d'Evaluation des Mineurs Isolés Etrangers), l'organisme officiel qui préparera leur dossier pour l'ASE. Le Demie ferme à 18h et le week-end. Dans ce cas nous recherchons des hébergements allant d'une à 3 nuits.
- **Soit il.elle a déjà été signalé.e au Demie,** a passé son entretien d'évaluation et sa minorité n'a pas été reconnue (80% d'entre eux.elles). Il.elle est dans ce cas «refusé.e». Il.elle peut choisir de contester cette décision en faisant un recours via une association (généralement l'Adjie), et devra attendre d'être entendu.e par un juge pour enfants au tribunal qui demandera une expertise des documents et/ou un test osseux. Pendant cette période de recours (2 à 5 mois), il.elle n'aura aucune prise en charge donc aucun hébergement, sauf rares Ordonnance de Placement Provisoire (OPP) en foyer ou hôtel. Dans ce cas nous cherchons des hébergements plus pérennes.

Pour les jeunes en recours, nous proposons un 1er accueil de quelques jours, à poursuivre ou renouveler par intervalles, selon votre ressenti et votre disponibilité. Dans la mesure du possible, il est préférable d'accueillir 2 jeunes en même temps, pour qu'il.elle.s se sentent moins intimidé.es. Quoiqu'il en soit, un.ne hébergeur.se ne doit pas se sentir contraint.e d'accueillir quelqu'un, cela doit rester un moment de plaisir et de partage, pour lui.elle comme pour le.la jeune.

Naturellement certain.e.s jeunes ont plus de facilités d'adaptation, mais nous devons sans cesse nous rappeler que tous.tes sont aujourd'hui séparé.e.s de leurs repères familiaux et culturels, et que bon nombre d'entre eux.elles ont vécu des choses insupportables.

Edité par l'association Paris d'Exil - juillet 2017

Il est important de veiller à ne pas surprotéger ces jeunes, le décalage avec ceux. celles qui restent à la rue peut créer un sentiment d'injustice, et si des liens affectifs sont positifs et rassurants, il est de notre responsabilité **de rester à notre place sans se sentir investi.e.s du rôle parental, ni de celui de tuteur.trice ou autorité légale**. Ces jeunes devront apprendre à se débrouiller seul.e.s en France comme il.elle.s l'ont fait jusqu'à leur arrivée. Il.elle.s peuvent aussi être amené.e.s à quitter Paris lors de leur parcours. Un sentiment d'abandon peut créer un réel désarroi chez certain.e.s.

Dans un 1er temps il est plus simple que le.la jeune quitte le domicile en même temps que vous le matin. Fixez l'horaire de retour ou point de rdv pour le soir et assurez-vous qu'il.elle l'a bien compris (si besoin nous avons des interprètes). Ecrivez votre adresse, métro et tél, et prenez le sien (attention, la plupart ne peuvent pas appeler car pas de crédit).

Nous essayons de leur demander de respecter des horaires et de prévenir de leur retard, afin qu'il.elle.s n'assimilent pas cet hébergement à un hôtel et comprennent votre investissement personnel. Toutefois, il est aussi important d'avoir une certaine souplesse car beaucoup ont longtemps été privé.e.s de liberté et ce sont surtout des adolescent.e.s comme les autres.

Pour la nourriture, nous vous demandons juste d'assurer un petit déjeuner généreux sans quoi il.elle risque de rester le ventre vide toute la journée, les possibilités de se nourrir dans les maraudes de rue étant aléatoires. L'accueillir pour le premier dîner peut être aussi l'occasion de faire connaissance, mais n'y voyez aucune obligation de régularité, il.elle apprendra à se débrouiller autrement petit à petit. Si vous avez besoin de soutien financier pour les repas, faites-le nous savoir.

Leur histoire est personnelle et parfois douloureuse, les interroger sur ce sujet est délicat et peut être ressenti comme intrusif, laissez les plutôt en parler spontanément si il.elle.s en ressentent le besoin.

Toutes ces remarques ne sont que des conseils liés à notre expérience et n'ont rien de formel. Chaque jeune étant unique, ces recommandations doivent être adaptées à ce que vous ressentez de ses besoins, son tempérament, son autonomie, n'hésitez pas à en discuter avec nous.

Il est essentiel que l'hébergeur.se n'interfère pas dans la procédure d'un.e jeune en démarchant directement auprès des associations/institutions en charge du dossier. L'intention de faire avancer les choses pourrait avoir l'effet inverse. Adressez-vous à nous.

Vous comprendrez que ces hébergements, bien que n'ayant rien d'illégal ne doivent pas être officialisés, car cette information pourrait être utilisée comme argument par une autorité pour contester son isolement et donc ne pas ordonner d'OPP ou de prise en charge ! Ce serait l'effet inverse de celui pour lequel nous luttons.

Enfin, nous ne sommes là que pour le lancer dans son avenir en France, sa route sera longue et semée d'embûches, nous essaierons de le soutenir autant que possible avec l'aide de toutes les bonnes volontés, **mais nous ne devons en aucun cas nous substituer aux prises en charge existantes.**

Quelle que soient vos questions, inquiétudes ou hésitations, contactez-nous. Encore une fois un immense merci pour votre implication et votre générosité.

Contact sur facebook : (groupe : Paris d'exil mineur)

Plus de contact sur le livret : *Rejoindre l'équipe mineur de Paris d'Exil*

PARCOURS DU.DE LA MINEUR.E NON ACCOMPAGNÉ.E (MNA) À PARIS

Chaque département a son instance d'accueil

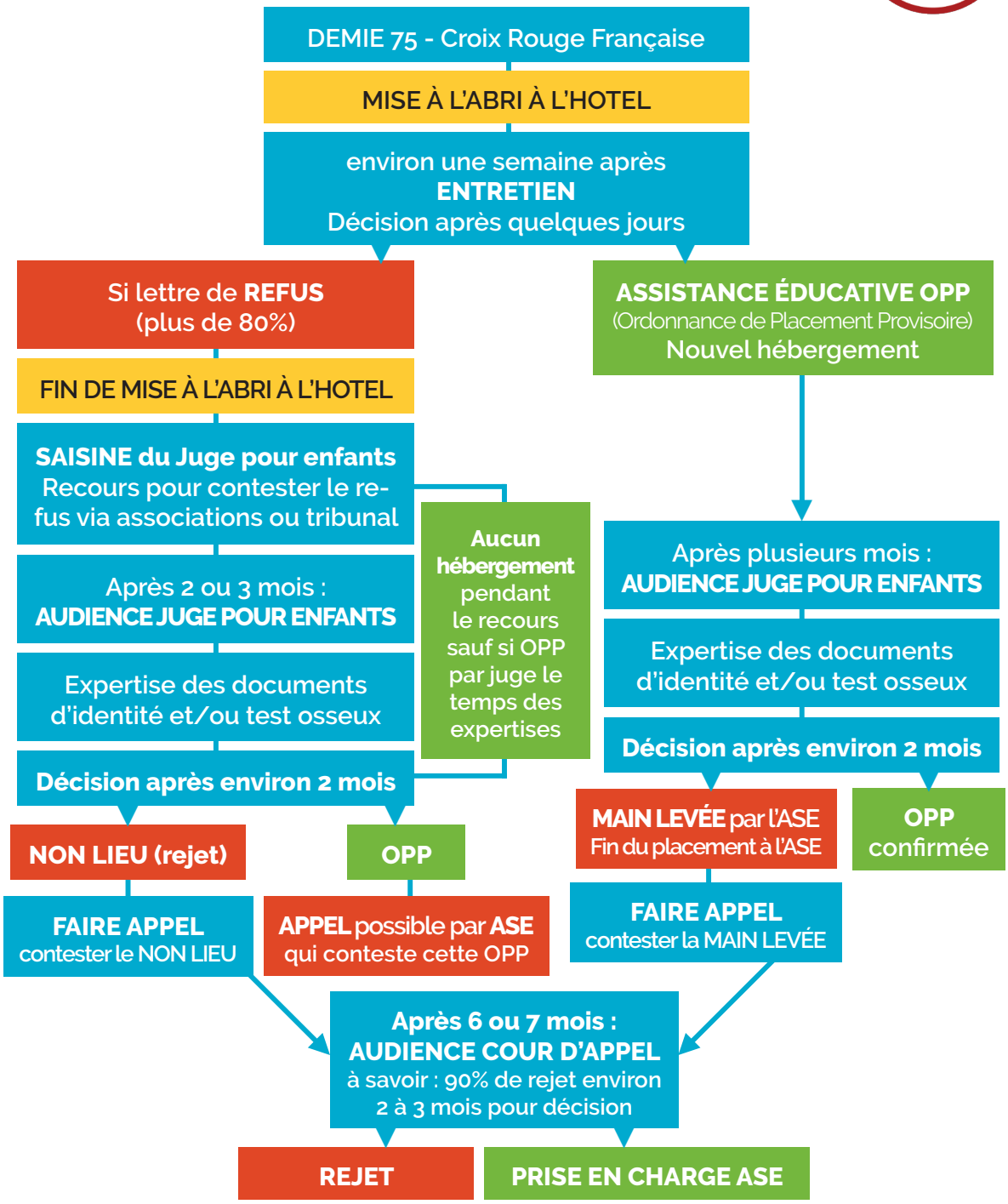

Edité par l'association Paris d'Exil - juillet 2017

Annexe 7 : Chartre tripartite d'hébergement citoyen (août 2017)

CHARTE TRIPARTITE D'HÉBERGEMENT CITOYEN.

PARIS D'EXIL

► L'hébergeur.se s'engage à :

- Accueillir le/la jeune avec bienveillance et instaurer des règles de vie en accord avec lui/elle.
- Héberger les jeunes sans contrepartie, directe ou indirecte, quelle qu'elle soit.
- Prêter attention à ne pas instaurer de rapport de dépendance affective ou de séduction vis-à-vis des jeunes ; ceux-ci peuvent créer un sentiment de redevabilité non souhaitable.
- Ne pas donner d'argent de poche, ni de cadeaux hors des anniversaires.
- Respecter les convictions (politiques, morales, religieuses) du/de la jeune hébergé.e tant qu'elle ne s'opposent pas à la vie en communauté.
- Respecter l'intimité et la vie privée du/de la jeune : ne pas poser d'emblée de questions sur le passé du/de la jeune, sur son parcours et les raisons qui l'ont poussé.e à partir en exil. Ce qui n'empêche pas d'être à l'écoute quand le/la jeune aborde ces questions spontanément.
- Ne pas interférer dans ses démarches administratives (sauf cas particuliers quand hébergement est sur le long terme et toujours en concertation avec les membres de Paris d'Exil).

► Le/la jeune s'engage à :

- Respecter les règles de vie établies en accord avec l'hébergeur.se (par exemple: la vaisselle, l'heure de coucher...).
- Être à l'heure à tout rendez-vous, prévenir en cas de retard.
- Respecter les convictions (politiques, morales, religieuses) de l'hébergeur.se et des autres jeunes hébergé.e.s.
- Être respectueux.se du logement de l'hébergeur.se et de le laisser en état de propreté tel qu'il/elle l'a trouvé.
- Tenir informée l'équipe Paris d'Exil du déroulement son hébergement et signaler tout problème qui surviendrait pendant celui-là
- Progresser et être actif dans ses démarches administratives et son insertion sociale.
- Tenir au courant Paris d'Exil de ces démarches.
- Rester conscient.e que l'hébergement de l'association ne durera que le temps des démarches de reconnaissance de la minorité. Il/elle quittera donc le réseau d'hébergement citoyen dès sa prise en charge par l'Etat pour rejoindre l'hôtel ou le foyer dans lequel il/elle a été affecté.e.
- Être solidaire avec les autres jeunes de l'association, les aider quand ils/elles sont dans le besoin.
- Être conscient que tous les hébergeur.se.s, ainsi que les membres de l'équipe de Paris d'Exil, sont bénévoles et ne sont pas payés.

► Paris d'Exil s'engage à :

- Échanger avec le/la jeune et l'hébergeur.se en amont de l'hébergement, et lui expliquer les conditions de l'hébergement solidaire.
- Veiller à ce que la charte soit respectée par le/la jeune et l'hébergeur.se, et que les conditions d'accueil soient réunies.
- Vérifier que le suivi administratif des jeunes hébergé.e.s est à jour.
- Être à l'écoute des jeunes et des hébergeur.se.s pour que l'hébergement solidaire s'effectue dans les meilleures conditions.
- Proposer des médiations si nécessaires, à la demande du/de la jeune ou de l'hébergeur.se.

En cas de non respect de la charte, une discussion aura lieu entre la/les personne(s) concernée(s) et Paris d'exil, qui pourra amener, dans les cas extrêmes, à l'exclusion du dispositif d'hébergement de Paris d'Exil.

	L'hébergeur.se	Le/la jeune	Membre de Paris d'Exil
Signataires :			

à
le

édité par Paris d'Exil - août 2017

Annexe 8 : Présentation du travail photographique STOP KIDding de Géraldine Aresteanu

STOP KIDding

STOP KIDding : une exposition qui lance un appel à ouvrir les yeux sur le sort des jeunes migrants isolés

Géraldine Aresteanu, photographe franco-roumaine, présente son travail sur les jeunes migrants isolés et les particuliers, familles ou célibataires, qui font le choix aussi généreux que courageux de les héberger chez eux.
Donner à voir ces rencontres infiniment humaines qui, au fond, agrandissent la vie de tous : c'est sa manière d'interpeller sur le sort de ces enfants seuls sur le sol français dans des situations précaires, et que la France accueille si mal…

Elle photographie ensemble les enfants et leurs familles d'accueil chez eux, témoignant ainsi des liens qui se tissent pour un jour, pour quelques mois, parfois pour toujours.
« Ces enfants rois-mages ont suivi leur étoile à travers le désert et la mer. Ils arrivent, les bras chargés de cadeaux inattendus et, pour une part invisibles, sauf à l'œil fraternel de la photographe », écrit Jean-Christophe Rufin dans un texte rédigé pour l'exposition.

Avec ce travail, Géraldine Aresteanu cherche à sensibiliser au sort de ces enfants qui pourraient être les nôtres si nous n'avions pas la chance de vivre ici. Elle rêve aussi qu'il donne à celles et ceux qui le verront envie d'aider à leur tour, chacun à son échelle. Parce que la somme de toutes ces mains tendues peut rendre à ces enfants la dignité et un avenir. Et nous aider aussi à rester à la hauteur de notre humanité.

Géraldine Aresteanu

Née en 1976 en Roumanie d'une mère française et d'un père roumain, Géraldine Aresteanu décide à 13 ans qu'elle sera photographe et décroche ses premiers reportages peu après son arrivée en France à 19 ans. En 1999, elle expose ses *Portraits pour un Mot*, un travail sur le langage des signes avec des enfants sourds-muets de plusieurs nationalités, lors des rencontres photographiques d'Orléans et en tire un livre qui lui vaut plusieurs prix.
De 2003 à 2014, elle travaille avec une graphiste auteure à rendre visibles des sujets et toujours de personnes qui leur tiennent à cœur : artistes, créateurs, héros du quotidien.
Depuis 2014, Géraldine déploie seule ses ailes, portée par sa curiosité des autres et son engagement humain, alternant photographie documentaire et portraits.

Université de Strasbourg

Evangeline MASSON – DIEZ

SCIENCES HUMAINES & SOCIALES
Perspectives Européennes

Éprouver l'hospitalité privée :
l'accueil chez soi du jeune exilé isolé

Résumé

Cette thèse se concentre sur les pratiques d'hébergement privé de jeunes exilés isolés non reconnus mineurs par l'aide sociale à l'enfance ou en procédure de recours.
À partir de la situation d'une association parisienne, émanant d'un collectif constitué dans les campements urbains de la capitale, ce travail se concentre sur le point de vue des hébergeuses et des coordinatrices. Ces femmes, majoritairement primo-engagées, vivent à travers l'acte d'hospitalité un parcours d'engagement nourri de chocs moraux, politiques et biographiques. L'hospitalité a ceci de paradoxal que si l'acte d'accueillir est un acte du quotidien, il bouleverse et épuise. Qui sont ces femmes et comment cet engagement s'inscrit-il dans leurs parcours biographiques ? Comment cette pratique, qui renouvelle partiellement l'idéal de l'hospitalité, s'impose-t-elle comme une épreuve ? Comment les relations entre hôtes se définissent-elles dans cette co-habitation particulière ? Comment, enfin, les engagées vivent-elles, par l'engagement intime du foyer, une transformation politique ?

engagement – mobilisation - hospitalité – Paris – mineur – hébergement – care – campement

Résumé en anglais

This thesis focuses on the practices of private accommodation of isolated young exiles not recognized as minors by child welfare or in appeal proceedings.
Based on the situation of a Parisian association, which was originally a collective formed in the capital's urban camps, this work focuses on the point of view of the shelterers and coordinators. These women, most of whom are first-time volunteers, experience through the act of hospitality a journey of commitment nourished by moral, political and biographical shocks. The paradox of hospitality is that although the act of welcoming is an everyday act, it is overwhelming and exhausting. Who are these women and how does this commitment fit into their biographical journeys? How does this practice, that partially renews the ideal of hospitality, become on ordeal? How are relationships between hosts defined in this singular co-habitation? How, finally, do the committed live, through the intimate involvement of the home, a political transformation?

commitment - mobilization - hospitality - Paris - minor - accommodation - care - camp